



Ex Libris Ioannis Nencini

1874

DICTIONNAIRE

DE

CONVERSATION

A L'USAGE

DES DAMES ET DES JEUNES PERSONNES.

PARIS IMPRIMÉ PAR BÉTHUNE ET PLON.

DICTIONNAIRE

DE

CONVERSATION

A L'USAGE

DES DAMES ET DES JEUNES PERSONNES,

OU

COMPLÉMENT NÉCESSAIRE DE TOUTE BONNE ÉDUCATION;

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE M. W. DUCKETT,

Rédacteur en chef du Dictionnaire de la Conversation et de la Lecture;

AVEC LE CONCOURS

des principaux collaborateurs à ce grand ouvrage.

TOME SIXIÈME.





PARIS.

LANGLOIS ET LECLERCQ, ÉDITEURS,

RUE DE LA HARPE, 81.

1841

DICTIONNAIRE

DE

CONVERSATION

A L'USAGE

DES DAMES ET DES JEUNES PERSONNES.

F

Foyer (d'un mot latin signifiant *lieu où l'on fait du feu*). Le foyer de la cheminée est la partie de l'âtre placée entre les 2 jambages. — *Foyer* est le nom donné, dans les théâtres, aux salons où l'on se réunit pour causer pendant les entr'actes, et pour se chauffer en hiver; dans chaque théâtre, il y a le foyer des acteurs et celui des spectateurs. — En optique, le *foyer* est le point d'un verre, d'une lunette, d'un miroir, etc., où les rayons lumineux viennent se réunir. Certains corps s'enflamment placés sous la direction de ce point; c'est le *foyer réel.* Le *foyer imaginaire* est celui où se réuniraient les rayons convergents, s'ils continuaient leur route. — En géométrie, les *foyers* sont des points pris dans l'aire de certaines courbes, dont la propriété est de réunir les rayons qui viennent frapper les courbes selon une direction déterminée. — En chimie, c'est la partie du fourneau qui renferme le combustible. — En médecine, c'est le siége d'une maladie, la partie où se forme la plus grande quantité d'humeur, et où prennent naissance les abcès. — *Foyer*, au figuré, sert à désigner la maison, la demeure, la ville natale, la patrie : revenir dans ses *foyers.* — C'est encore un centre, un centre actif surtout : cette ville est le *foyer* des lumières, le *foyer* de la rébellion, etc.

Fracas (d'un mot latin signifiant *briser*). Rupture ou fracture avec bruit et violence. Les éclats de la foudre se font avec *fracas.* Ce mot a servi à former le verbe *fracasser*, qui indique l'action d'un corps dur sur des objets incapables de lui résister; telle

est par exemple celle d'un boulet sur le corps humain. — *Fracas* se dit aussi, au figuré, de tout ce qui se fait avec tumulte et avec bruit.

Fraction (d'un mot latin signifiant *briser*), terme qui sert à désigner les différentes parties d'un tout quelconque ; cependant il s'entend généralement des parties moindres. On en fait surtout usage en arithmétique, où il indique les parties de l'*unité*. Pour se faire une idée de la fraction, il faut donc savoir en combien de parties l'*unité* a été divisée. Pour connaître sa valeur, il est indispensable aussi de savoir combien l'on prend de ces parties. Ainsi supposons que l'unité ait été partagée en *cent* parties, et que l'on en prenne *trente*, nous savons que la nature de la fraction et sa valeur se composent d'un tout composé de *trente fois un centième* de l'unité, expression que l'on représente abréviativement de cette manière $\frac{30}{100}$. Si l'on fait attention à ces 2 nombres, appelés *termes* de la fraction, on verra que l'un, l'inférieur, (100), indique en combien de parties l'unité a été divisée, ce qui lui a fait donner le nom de *dénominateur*, qui *dénomme;* tandis que l'autre, le supérieur (30), marque combien l'on prend de ces parties de l'unité, ce qui lui a fait appliquer la dénomination de *numérateur*, qui *nombre*, qui *compte*. Les principales règles qui s'appliquent aux nombres entiers s'appliquent aussi aux fractions; et elles n'offriraient aucune difficulté si toutes les fractions sur lesquelles on devrait opérer avaient le même *dénominateur*, puisqu'il suffirait alors d'additionner les *numérateurs*, de les soustraire, de les multiplier, ou de les diviser, puis de donner au reste, au produit ou au quotient, pour dénominateur le dénominateur déjà connu. Exemple : supposons que l'on veuille additionner ces 3 fractions .

$$\frac{12}{20} \quad \frac{17}{20} \quad \frac{8}{20} \;.$$

d'après ce que nous venons de dire le résultat sera $\frac{37}{20}$. Mais cette communauté de *dénominateurs* ne se rencontre que dans un petit nombre de cas. On a donc été forcé d'imaginer pour l'obtenir certains procédés que nos lecteurs trouveront plus complétement détaillés que nous ne pourrions le faire, dans tous les traités d'arithmétique.

Fracture. Une chute, un coup violent, occasionnent souvent sur les os une solution de continuité à laquelle on donne le nom de *fracture*. Les fractures sont plus fréquentes dans les os longs que dans les os plats; l'âge avancé, les maladies cancéreuses, et surtout le rachitisme, y prédisposent d'une manière singulière. Le mal peut venir à ce point, que les malades se cassent les membres en faisant

le moindre mouvement. Les fractures sont toujours des affections graves, qui demandent tous les soins d'un homme de l'art. Celles qui guérissent le plus facilement entraînent au moins 40 jours d'un repos absolu. Lorsque les os sont brisés en un grand nombre de fragments, la fracture est dite *comminutive*.

Fra-Diavolo (Michel Pozza, plus connu sous le nom de), né à Itri (royaume de Naples), d'abord fabricant de bas, faisant ensuite partie d'une troupe de malfaiteurs et devenant leur chef, sous le nom du *Frère Diable, Fra-Diavolo*. Il servit dans plusieurs guerres, et notamment contre les Français. Arrêté et reconnu dans un combat, il fut conduit à Naples, condamné à mort et exécuté.

Fragilité, qualité ou défaut de ce qui se brise facilement, comme le verre, la porcelaine, etc.—Figurément, *fragilité* signifie l'instabilité des choses humaines. En morale, c'est l'absence de toute force en présence de la tentation.

Fragment (d'un mot latin signifiant *casser, briser*). Il y a cette différence entre *fragment* et *débris*, que le dernier semble supposer une fracture beaucoup plus complète, ou plutôt la division du corps fracturé en un plus grand nombre de parties. Quand il s'agit de *fracture des os*, les fragments prennent le nom d'*esquilles*.—Au figuré, le mot *fragment* désigne 1° un discours, un ouvrage quelconque, dont il ne nous reste qu'une partie : des *fragments* d'Hésiode, de Quintilien ; 2° les parties d'un ouvrage non encore achevé.

Fragonard (Nicolas), peintre français, né en 1732, eut une très-grande vogue dans la dernière moitié du XVIIIe siècle. De l'étude d'un notaire, il passa dans l'atelier de Boucher, sous la direction duquel il fit des progrès rapides. Après avoir remporté le grand prix de peinture, il fit le voyage d'Italie, et revint à Paris pour entrer à l'Académie, sur la présentation de son tableau de *Corésus et Callirhoé*. Dessinateur agréable, mais maniéré, peintre ingénieux, compositeur gracieux, Fragonard résume toute son époque, dont ses toiles sont le reflet fidèle. La révolution lui enleva la fortune que lui avait faite son talent, et il mourut pauvre, à l'âge de 74 ans.

Frai. On nomme ainsi toute espèce d'œufs de poissons en état ajouter de nouvelles générations aux innombrables habitants des eaux. De là le mot *frayer*, pour désigner l'action propre aux poissons pour la multiplication de leur espèce. On appelle aussi *frai* le menu poisson.—Ce mot s'applique aussi à l'altération et à la diminution de poids qu'éprouvent les monnaies par l'usage et le frottement:

Frais, fraîcheur. Après une ardente journée d'été, alors que le soleil descend sous l'horizon, une brise légère parcourt l'atmosphère

encore brûlante, tandis que sous d'épais ombrages une humidité un peu froide s'élève de la terre : c'est ce qu'on appelle la *fraîcheur;* c'est alors qu'on va *respirer le frais.* Mais cette humidité bienfaisante en juillet ou août devient, dans les fraîches soirées d'automne, bien souvent pernicieuse, et engendre ces rhumatismes naissants, ces douleurs quelquefois si pénibles, que l'on a appelées *fraîcheurs.*—Par extension, ce terme a été appliqué aux objets, et particulièrement aux fruits que la chaleur n'a pas fanés, aux objets et même aux personnes que le temps a respectés, aux choses qui, dans leur ensemble, présentent cet aspect de grâce, ce développement que rien ne contrarie. Ainsi, on dit : la *fraîcheur* de la beauté, d'un paysage, du style.—*Troupes fraîches* s'entend, dans le même sens, de troupes nouvelles, qui n'ont pas encore combattu.—*Frais,* en marine, désigne les divers degrés de la force du vent; il vente grand *frais,* petit *frais.*

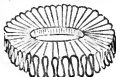
Frais (économie politique). On entend par *frais de production* la valeur échangeable des services productifs, nécessaires à la création d'un produit. Les frais de productions peuvent être diminués par le perfectionnement des instruments qui servent à produire, tels, par exemple, que les *machines* (v.).

Frais (jurisprudence), dépenses occasionnées par la poursuite d'un procès, ou par l'instruction de toute affaire judiciaire. On les nomme autrement *dépens*, bien que ce terme s'applique plus particulièrement aux *frais* que la partie qui a succombé doit payer à celle qui a gain de cause (v. *Dépens*). Ce ne fut qu'en 1324, sous Charles-le-Bel, qu'il fut enjoint aux juges séculiers de condamner aux dépens la partie qui succomberait. Avant cette époque, il n'y avait que les juges d'église qui le fissent. L'ordonnance de 1667 a renouvelé la prescription de Charles-le-Bel. — En matière criminelle, les accusés ou prévenus qui subissent quelque condamnation sont condamnés aux dépens envers le trésor public. Le plaideur qui se désiste du procès, celui qui fait des offres conformes à la demande de son adversaire, doivent les dépens jusqu'au jour du désistement, et non au delà. — On dit au figuré se mettre en *frais* d'amabilité, etc.

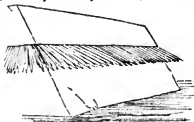
Fraise, fraisier, du latin *fruga* et *frugaria vulgaris*, de là les mots *fragier* et *frage*, employés jadis. C'est une plante vivace, de la famille des *rosacées*, originaire du versant méridional des Alpes, répandue en Europe, en Asie, et sur toutes les terres septentrionales de l'Afrique. Elle croît par petites souches, d'où partent en même temps les racines et les feuilles, et lance au loin des jets grêles et rampants, qui, prenant racine à leur tour de distance en distance, forment de nouvelles souches.—On compte 2 espèces principales de *fraisiers :*

le *fraisier des mois* et le *fraisier des bois;* ils ont donné naissance à toutes les variétés connues, au nombre de 20 principales, parmi lesquelles on fait remarquer par la grosseur de leurs fruits le *fraisier ananas* et le *fraisier fressant*. Les jardiniers qui exploitent le fraisier aux environs des grandes villes, cultivent de préférence cette dernière espèce. On cite en France quelques localités d'où l'on tire les meilleurs plants. Ce sont Ville-Bousin, Montlhéry et Montreuil près Paris; nulle part en Europe on ne soigne mieux les fraisiers que dans ces 3 localités. Cette culture présente peu de difficultés, les mois d'octobre et de novembre sont les plus favorables à la plantation. Le moment de la récolte est l'heure de midi, en mai et en juin, alors que le soleil à pompé la rosée. Les cultivateurs choisissent pour leurs plantations le versant d'une colline exposée au midi. Quand on veut mettre le fraisier en bordure dans un jardin, il faut choisir celui des bois, ou le *fraisier buisson*.

Fraise, sorte de collet de toile plissé, empesé et disposé en tuyaux. Cette mode qui régna pendant si long-temps en Europe à partir du XVIe siècle, semble avoir été importée en France par les Italiens à l'époque où Catherine de Médicis devint la femme de Henri II; car les portraits de François Ier, père de Henri, ne portent pas cet ornement. La *fraise* disparut en France sous Louis XIII, mais elle se conserva long-temps encore en Espagne.—En Allemagne beaucoup de ministres luthériens la portaient encore au XVIIIe siècle.


Fraise.

Fraise de fortifications, rangée de pièces épointées, consolidées par des poutres, garnissant un ouvrage extérieur, une enceinte, une escarpe ou une contre-escarpe, et à laquelle sa disposition horizontale ressemblant aux tuyaux formés par les plis d'une *fraise* a valu ce nom. César fit usage de la *fraise* au siége d'Alesia; elle fut oubliée durant tout le moyen âge et reparut sous François Ier; depuis lors l'usage en a continué.— On donne encore le nom de *fraise* au mésentère de veau ou d'agneau, et à la peau ou membrane qui soutient et enveloppe leurs intestins. C'est un mets recherché dans certaines contrées de la France.


Fraise (fortifications).

Framboise, framboisier; en botanique, *rubus idæus*, ronce du mont Ida, d'après l'opinion accréditée par Pline qu'il était origi-

naire de ce mont de l'île de Crète et qu'il y croissait spontanément dans les forêts de chênes et de cyprès, au milieu de neiges aussi vieilles que le globe. Le mot *framboisier* paraît venir de la basse latinité *francus rubus*, *ronce franche*. Cette plante croît par souches ligneuses, produisant plusieurs tiges droites, hautes de 1 à 2 mètres, menues et faibles, à feuilles allongées, aiguës, dentées, vertes en dessus, cotonneuses en dessous. Le *framboisier* donne ordinairement en mai et juin des fleurs blanches et inodores. Son fruit est une sorte de baie de la grosseur d'une mûre sauvage, tantôt couleur de lie de vin foncée, tantôt d'un jaune clair transparent.—Le framboisier est répandu dans toutes les contrées de l'Europe; mais il n'a pu, comme le fraisier, se passer tout à fait des soins de l'homme, et la culture l'a singulièrement amélioré. On le cultive ordinairement dans des terres meubles, légères et fraîches, hors de l'exposition du midi qu'il n'aime pas, mais à l'abri des vents du nord qu'il redoute.—Les framboisières se renouvellent tous les 10 ou 12 ans, et se plantent par drageons; les tiges semées ne donnent de fruits qu'au bout de 5 et 6 ans. — On cultive dans les environs de Paris 4 espèces de framboisiers, dont la plus estimée est le framboisier à gros fruits rouges.

Framée, arme des anciens Germains et des Francs, dont la nature est encore controversée. Les uns en font un javelot, d'autres une épée pourfendante, d'autres enfin un maillet d'armes.

Franc (peuple), v. *Francs* (les).

Franc, Francs, dénomination dans laquelle la plupart des nations de l'Orient enveloppent tous les peuples de l'occident, en donnant cependant à ce mot une forme en rapport avec le génie de leurs langues. Ainsi, ils disent *Afrang*, *Farang*, *Frenk*, et *Frangui*. Cependant depuis que les Européens ont plus de rapports avec les Orientaux, ceux-ci commencent à les connaître sous des noms particuliers. Ils appellent *Fransaoni* les Français, *Nemséh* les Allemands, *Leh* les Polonais, *Andalous* les Espagnols, *Talian* les Italiens, *Méricain* les Américains. — La langue *franque* est un jargon formé de mots arabes, turcs, grecs, espagnols, italiens et provençaux.

Franc, unité monétaire française adoptée dans le système décimal, qui a remplacé l'*ancienne livre* dont elle a à peu près la valeur (1,0125). Cette pièce est toujours en argent mêlé d'un 10e de cuivre; elle pèse 5 grammes, et son diamètre est de 24 millimètres. Cent francs pèsent un demi-kilogramme ou une livre. La pièce de 5 francs pèse 25 grammes et a 37 millimètres de diamètre. Le franc se divise en 100 parties appelées *centimes*. Il y a des pièces en argent de 25 centimes et de 50 centimes (10 sous).

Franc, franchise (du mot de la basse latinité *francheria, franchiria*, qui eut diverses acceptions, mais par lequel on désignait surtout une situation exceptionnelle en dehors des lois ou des usages les plus généralement répandus). Dans les premiers temps de la monarchie française, ce mot indiquait un domaine rural possédé par un franc ou par tout autre personnage de condition libre. Le mot *allodia* (alleu) était alors synonyme de *franchiria;* de là l'expression *franc-alleu* (v.), terre franche. On nommait aussi *franchises* certains districts ou territoires environnant ordinairement les villes, et qui jouissaient de priviléges particuliers. A Paris, ce territoire s'appelait *banlieue;* à Bourges, *septonce;* à Toulouse, *dex.* Quelques villes avaient aussi des lieux dont la *franchise* couvrait les débiteurs et permettait aux ouvriers d'exercer sans être passés maîtres; tels étaient à Londres l'*Alsace*, cet endroit dont Walter Scott a parlé dans Nigel, et à Paris le faubourg St-Antoine. Quand un prince ou un roi affranchissait les habitants d'un bourg, les vassaux d'une abbaye, etc., de certains droits de servitude, cela s'appelait *octroyer une franchise.*—L'histoire des communes au moyen âge n'est guère que l'histoire de la conquête, de l'accroissement et des vicissitudes des *franchises municipales.* Toutes les fois que la France s'agrandissait par l'adjonction volontaire de quelques provinces, nos rois acceptaient la condition d'en respecter les *franchises* locales. Les *franchises* de contribution étaient de trois sortes : quelques-unes étaient générales à des provinces, à des villes, à certains lieux déterminés; d'autres étaient particulières à certaines personnes. Il y en avait aussi qui étaient limitées à certaines choses: ainsi les *foires franches* affranchissaient du droit d'aubaine les marchands étrangers qui y venaient. Outre les *franchises* politiques, financières et commerciales, il y avait des *franchises* judiciaires.— Le mot *franc* s'employait à l'époque de la féodalité par opposition au mot *serf*, et se prenait souvent comme synonyme de *libre.* Lors de l'abolition de l'esclavage, on continua de diviser les personnes en deux classes, les *serfs*, et les personnes de *condition franche*, nommées aussi *francs bourgeois.*—Le mot *franc* emportant avec lui l'idée de liberté, de privilége, donna naissance aux expressions *port franc*, *ville franche.* Avoir ses *ports francs*, c'est encore ne pas être tenu de payer le port des lettres que l'on reçoit.

Franc, en botanique, désigne un arbre qui provient des semences (pepin, noyau, etc.) d'un arbre cultivé. En général, les sujets *francs* ont cet inconvénient que leur évolution lente fait attendre long-temps leurs produits; en conséquence, ils servent à la greffe concurremment avec les *sauvageons.*—On emploie aussi ce

terme adjectivement pour donner plus d'énergie au mot qui lui est adjoint : ainsi l'on dit un *franc* coquin, une *franche* coquette, un *franc* Picard, un *franc* Gascon. — On appelle *franche* une bonne terre végétale à laquelle ne se trouvent mêlés ni sables ni cailloux.

Franc-alleu. C'était, en droit féodal, la terre *franche* et libre par excellence. En général, les biens allodiaux étaient ceux que l'on possédait librement sans sujétion et sans être tenu de rendre aucun devoir au seigneur; néanmoins le *franc-alleu* en relevait quant à la justice. On distinguait ces biens en *franc-alleu noble* et *franc-alleu roturier*.

Franc-archer. Les francs-archers, d'abord nommés *francs-archiers*, formaient une infanterie permanente et sédentaire créée par Charles VII en 1444. Cette troupe était levée, entretenue, soldée au compte de chaque commune et tirée de son sein. Celui qui en faisait partie était exempt de taille; de là le nom de ce corps. Ils devaient être au nombre de 16,000, vêtus, équipés et armés uniformément, et partagés en quatre corps obéissant chacun à un capitaine général; mais cette organisation n'eut jamais lieu. Ils portaient l'arc, la vouge, la lance, l'arbalète. Ces troupes ne rendirent jamais par elles-mêmes que de très-minces services, et l'invention des armes à feu ne tarda pas à prouver leur inutilité; aussi furent-elles supprimées en 1480.

Franc-argent. La clause de *franc-argent* ou de *francs-deniers*, insérée dans les anciens contrats, avait pour objet de laisser à la charge exclusive de l'acquéreur les droits de *lots et ventes* qui se payaient au seigneur à raison de la mutation : c'étaient les droits de mutation du temps.

Franc-bord, synonyme de *berme,* chemin situé entre une levée et le bord d'un canal.—C'est aussi, en termes de fortification, l'espace situé entre le pied du talus extérieur d'un parapet et le sommet de l'escarpe.

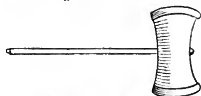
Franc-devoir, convention par laquelle l'individu qui achetait une terre du seigneur se délivrait des devoirs corporels qui y étaient attachés. Le résultat de cette convention était ordinairement une *rente* équivalente à l'estimation amiable des droits du seigneur.

Franc-et-quitte, terme de jurisprudence générale remontant au régime féodal, et qui trouve encore aujourd'hui son application usuelle dans le contrat de mariage. Il s'applique aux apports de la femme dans la communauté, qu'en vertu de cette clause il lui est permis de reprendre après la dissolution de la communauté, même alors qu'elle déclare ne pas vouloir l'accepter. Dans les contrats de vente il a une autre signification : vendre un immeuble *franc-et-*

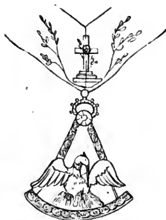
quitte de toutes charges, priviléges et hypothèques, c'est assurer à l'acquéreur qu'il ne peut être soumis à aucun recours pour aucune de ces causes.

Franc-fief. Le droit de *franc-fief* était une taxe que devait payer tout roturier qui possédait des fiefs ou biens nobles. Elle lui permettait de prendre un *fief de franchise*, et le mettait sous la protection spéciale du roi, auquel était payée la taxe. Cette taxe était perçue par des commissaires envoyés régulièrement dans les provinces.

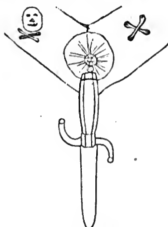
Franc-maçonnerie, association de personnes qui s'obligent par serment à garder un silence inviolable sur ce qui caractérise leur ordre, et qui, à l'aide de signes secrets et de paroles symboliques, peuvent se reconnaître en tout lieu, trouver partout une nouvelle patrie, partout un ami ou des secours. Les *francs-maçons* se donnent entre eux le titre de *frères*. Le lieu où ils tiennent leurs assemblées s'appelle *loge*. Toutes les loges dépendent d'une loge principale, à la tête de laquelle est le grand-maître de l'ordre. La réception d'un néophyte est entourée d'appareils effrayants et d'épreuves morales qui ont pour but de s'assurer s'il a le degré de fermeté suffisant pour garder partout et toujours les secrets de l'ordre. S'il sort vainqueur de cette double épreuve, on lui fait prêter le serment d'être



Maillet de franc-maçon.

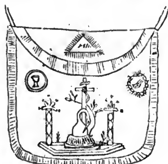


Collier de rose-croix.



Collier d'élu.

fidèle aux lois, à la patrie, et de ne trahir aucun des mystères auxquels on va l'initier. On a beaucoup écrit sur l'origine de cette vaste


Tablier de rose-croix.


Tablier des grades inférieurs.

association. Les avis sont fort partagés à cet égard. Les poètes nébuleux de l'ordre l'ont fait remonter à la construction du temple de Jérusalem par Salomon. Les frères plus positifs et moins hasardeux dans leurs conjectures voient son berceau au VIIIe siècle, dans une confrérie de maçons constructeurs de bâtiments. Il fut introduit d'Angleterre en France vers 1720, et il a à sa tête un comité directeur nommé *grand Orient*, où toutes les autres loges ont des députés. Les *francs-maçons* se divisent en un grand nombre de grades dont les trois principaux sont ceux d'*apprenti*, de *compagnon* et de *maître*, et ils célèbrent deux fêtes principales, la Saint-Jean d'été et la Saint-Jean d'hiver.—L'une des prétentions de la *franc-maçonnerie* et de ses adeptes, c'est une complète identité de doctrines et de croyances avec les chevaliers du Temple ou *templiers*, prétention toute gratuite, car les doctrines et les croyances des *templiers* (v.) sont demeurées inconnues (v. *Molay* [Jacques]).

Franc-parler, façon de s'exprimer qu'emploient quelques personnes avec leurs amis tout à fait intimes. Elle est accompagnée assez souvent d'une brusquerie qui en est pour ainsi dire l'essence, mais qui n'a rien de désagréable dans le cercle où elle s'exerce.

Franc-quartier ou *canton d'honneur*, terme de blason par lequel on désigne le premier quartier de l'écusson droite du *chef* (v.). Il offre ordinairement quelques autres armes que celles du reste de l'écu.


Franc-quartier (blason).

Franc-salé. C'est ainsi qu'on appelait anciennement le droit que chacun avait, dans certains pays, d'acheter et de revendre du sel sans être tenu de payer aucune taxe au roi. Le Poitou, l'Aunis, la Saintonge, le

Périgord, l'Angoumois, le haut et le bas Limousin, la haute et la basse Manche, étaient des pays de *franc-salé*. Ils avaient acheté ce droit au roi Henri II.

Franc-tenancier. C'était autrefois celui qui tenait des terres en *roture*, mais qui en avait racheté les droits.

Franc tillac, ancien terme conservé dans le commerce maritime, et qui désigne le pont supérieur d'un navire.

Français (peuple), v. *France* et *Francs*.

Français (cap), port très-fréquenté de l'île Saint-Domingue ou *Haïti* (v.). Il est ouvert au seul vent du nord-est.

Français (port des), grande baie de l'Amérique septentrionale, sur la côte nord-ouest, ainsi nommée par le célèbre navigateur *Lapérouse* (v.), en mémoire de la mort de deux de ses compagnons, qui périrent, le 13 juillet 1786, en y allant sonder une passe.

Français (Théâtre), théâtre de Paris exclusivement consacré à la représentation des tragédies, des comédies et des drames, dont les principaux acteurs sont sociétaires, et qui est subventionné par le gouvernement. C'est un des plus anciens de la capitale, celui qui a vu briller successivement l'élite de nos acteurs tragiques et comiques, celui qui a été long-temps et qui est peut-être encore le modèle de tous les théâtres de l'Europe. Son origine remonte au XVI[e] siecle environ.

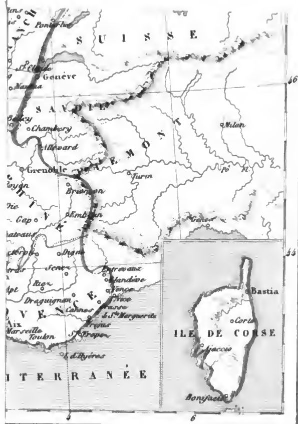
Français de Nantes (le comte Antoine). Né en 1756, à Valence en Dauphiné, il avait d'abord voulu embrasser la carriere du barreau, mais les premiers jours de la révolution le trouvèrent chef de la direction des douanes à Nantes. Nommé officier municipal de cette ville, il fut envoyé, en 1791, à l'Assemblée législative par la Loire-Inférieure. Quoique lié avec les girondins, il ne partagea pas leur sort. Pendant la terreur, il s'éloigna des affaires publiques et alla dans les Alpes se reposer de ses fatigues. Ce fut là qu'il commença son *Manuscrit de feu Jérôme*, répertoire des connaissances humaines. Envoyé en 1798, par l'Isère, au Conseil des Cinq-Cents, il y professa les principes d'une sage liberté, et fut nommé dans la suite préfet de la Charente-Inférieure, conseiller-d'état, directeur-général de l'administration des droits réunis, place où il fit beaucoup de bien. Ses bureaux étaient devenus le champ d'asile des hommes de lettres. Destitué par la Restauration, nommé député de l'Isère en 1819, puis pair de France, il consacra les loisirs de sa vieillesse à de laborieuses et ingénieuses recherches sur la science agricole, et publia sur ce sujet de petits livres contenant une instruction substantielle, mise à la portée des intelligences les plus ordinaires, car il aimait à semer l'instruction parmi les petits et les faibles. Le grand *Dictionnaire de la Conversation et de la Lecture*

doit à sa plume facile d'excellents articles. Co fut en corrigeant une des épreuves de cet ouvrage qu'il ressentit la première attaque de la paralysie qui devait l'emporter en 1836.

France. La France se nommait autrefois la *Gaule* ou les *Gaules* (*Gallia*); ses habitants s'appelaient *Gaulois*, et une partie d'entre eux portaient le nom de *Celtes*: la dénomination moderne vient des Francs, qui sortirent de la Germanie pour s'établir dans les Gaules. — La situation de ce pays et son histoire avant la chute de l'empire romain d'Occident, seront exposées à l'article *Gaule* (v.).—Nous ne nous occupons ici que de notre patrie depuis l'époque où, dans les dernières années du IVe siècle, et dans les premières du Ve, elle fut envahie par les Barbares, jusqu'au moment où la révolution de juillet 1830 a placé sur le trône la famille d'Orléans, branche cadette de la maison de Bourbon. — Pour plus de facilité dans les recherches, nous divisons ce travail en plusieurs sections : 1° *géographie historique et politique*, *statistique*; 2° *Histoire politique*; 3° *Histoire des lettres, des sciences et des arts*.

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET POLITIQUE. — STATISTIQUE.

I. La Gaule était beaucoup plus étendue que ne l'est aujourd'hui la France, car elle comprenait toutes les provinces belges et la Suisse. Vers le Ve siècle, plusieurs peuples germaniques y avaient fondé des états plus ou moins considérables, dont le principal était le royaume des Francs-Saliens. Ceux-ci ne tardèrent pas à se diviser en deux branches, bientôt distinctes de mœurs, de caractère, et même de langage; les *Francs-Austrasiens* avaient leurs demeures entre l'Issel, l'Escaut, la Meuse, les Ardennes et les Vosges, et leurs principales places étaient Metz, Tournai et Doesbourg; l'Escaut, la Meuse et la Loire formaient les limites des *Francs-Neustriens*, qui possédaient Paris, Soissons, Chalons-sur-Marne, Orléans, Briare, Troyes, Chartres, Rouen, Rennes, Nantes, Brest, etc. Les *Francs du Rhin* occupaient une province enlevée aux *Alemanni* après leur défaite par Clovis, comprenant en deçà du Rhin ce qu'on appela depuis Palatinat et diocèse de Mayence, Spire et Worms; et au delà, tout ce qui s'étend depuis l'extrémité septentrionale de la Forêt-Noire jusqu'à l'Odenwald, le Spesshardt, le Vogelsberg et de là vers la pointe de Coblentz sur le Rhin. Les principales places de cette province étaient Mayence, Worms, Francfort-sur-le-Mein. Du royaume des *Francs-Saliens* relevait encore le duché d'Alemannie et de Souabe, comprenant, avec Bâle, Strasbourg et Constance, l'Alsace en deçà du Rhin, et au delà de ce fleuve, toute cette partie de la Souabe mo-


S U I S S E
Pontarlier
Genève
S A V O I E
Chambery
Allevard
Grenoble
P I É M O N T
Milan
Turin
Briançon
Embrun
Gap
Digne
Gênes
Entrevaux
Vence
Draguignan
Cannes
Aix
Marseille
Toulon
Fréjus
S. Tropez
I. d'Hyères
I. S. Marguerite
Bastia
Corte
ILE DE CORSE
Ajaccio
Bonifacio
46
44
4
6
TERRANÉE

derne qui, depuis la frontière des Bourguignons, s'étend sur la rive gauche du Danube, vers la rivière d'Altmühl et la frontière des *Francs du Rhin*. — Le royaume des *Francs-Ripuaires* était formé d'une partie de la Gaule, entre le Rhin, la Meuse, l'Ourthe, et la Moselle, et d'une partie de l'ancienne France au delà du Rhin, située entre ce fleuve, la Lippe, la Dîmel, le Wéser, la Lahn et la Dill. — Entre l'Escaut, la Somme et la mer était le royaume de Térouane ou des *Francs maritimes*. Deux autres tribus de ce même peuple, gouvernées aussi par des rois, occupaient Cambrai et le Mans avec le territoire de ces villes. — Une autre nation germanique, les *Bourguignons*, avait fondé un puissant état qui s'étendait dans les Gaules séquanaise, lyonnaise, viennoise, narbonaise, et comprenait les pays appelés depuis les deux Bourgognes, le Lyonnais, le Dauphiné, la Provence sur la droite de la Durance, la Savoie, le pays de Vaud, le Valais et la Suisse, avec une partie de la Champagne et du Languedoc, ayant pour places Langres, Autun, Nevers, Besançon, Viviers, Lyon, Vienne, Grenoble, Embrun, Avignon, Genève, Avenches et Sion. — La Gaule entre la Loire, le Rhône, la Durance, la Méditerranée, les Alpes et les Pyrénées, appartenait aux Wisigoths d'Espagne, qui possédaient par conséquent Toulouse, où résidaient leurs rois, Narbonne, Aix, Marseille, Nîmes, Uzès, Tours, Périgueux, Clermont, Bourges, Poitiers, Bordeaux, Oléron. — Déjà Clovis et ses fils avaient réuni sous un seul sceptre toutes ces vastes contrées; et lorsque la puissance territoriale des Francs eut pris sous Charlemagne une étendue plus considérable, la France ne fut plus divisée qu'en deux grandes parties, l'*Austrasie* et la *Neustrie*. L'*Austrasie* ou *France orientale* proprement dite était située entre l'Escaut, la Meuse et le Rhin, et avait pour principales villes Metz, Trèves, Coblentz, Aix-la-Chapelle, Cambrai, Anvers, Nimègue. Sous le nom d'*Austrasie*, pris dans un sens général, on comprenait aussi la Hesse, la France rhénane, l'Alsace, l'Alémannie et la Souabe, la Bavière, la Marche-de-Pannonie, la Carinthie et le Frioul, la Thuringe, la Saxe et la Frise. — La *Neustrie* ou *France occidentale* proprement dite avait pour limites l'Escaut, la Meuse, la Loire et la Bourgogne, et renfermait aussi la Bretagne; ses places les plus importantes étaient Paris, Soissons, Châlons, Troyes, Chartres, Orléans, Briare, Tours, le Mans, Angers, Nantes, Rennes, Vannes, Brest, Dol, Bayeux, Rouen et Boulogne. Le nom de *Neustrie*, pris dans un sens général, s'étendait de plus sur l'Aquitaine et la Gascogne, entre la Loire et les Pyrénées, avec Poitiers, Thouars, Bourges, Limoges, Clermont, Angoulême, Périgueux, Cahors, Bordeaux, Toulouse, Rhodez, Auch,

Bayonne, Oléron; sur la Septimanie ou Gothie, avec Narbonne et Nîmes; sur la Bourgogne, avec Dijon, Autun, Nevers, Mâcon, Besançon, Genève, Sion, Lyon, Vienne, Grenoble, Valence, Avignon; sur la Savoie, avec Aoste; sur la Provence, avec Arles, Aix, Marseille, Toulon; sur les Marches d'Espagne, entre les Pyrénées et l'Ebre, avec Pampelune, Jaën, Girone, Barcelone, Tarragone. Mais l'empire de Charlemagne fut de courte durée ; un siècle après sa fondation il était démembré, et de ses ruines se formèrent de nouveaux états. Le royaume de France s'appela aussi *France occidentale*, par opposition au royaume d'Allemagne, dont les premiers rois prenaient le titre de rois de *France orientale*. Ce royaume, situé entre l'Escaut, la Meuse, la Saône, le Rhône et les Pyrénées, comprenait aussi la Marche d'Espagne au delà des Pyrénées, et était divisé en plusieurs duchés et comtés héréditaires, tels que les duchés de Neustrie et de France, ceux de Bourgogne et de Bretagne, d'Aquitaine, de Gascogne; les comtés de Flandre, de Poitiers, de Toulouse, de Barcelone, etc., tous feudataires de la couronne.—D'autres parties de ce qui composait alors la France royale, formaient des états à part. Le royaume de Lorraine, entre le Rhin, la Meuse et l'Escaut, avait pour villes importantes Metz, Trèves, Strasbourg, Coblentz, Cologne, Cambrai, Tournai, Anvers, et Nimègue. Deux autres royaumes portaient le nom de Bourgogne: celui de *Bourgogne Cisjurane*, entre la Saône, le Rhône, les Alpes et le mont Jura, avec Besançon, Lyon, Genève, Vienne, Grenoble, Embrun, Aix, Arles, Avignon, Marseille, Toulon; le royaume de *Bourgogne Transjurane*, entre le mont Jura, les Alpes-Pennines, et la rivière de Reuss, avec Bâle et Sion.—Environ deux siècles après le démembrement de l'empire de Charlemagne, la situation géographique de l'Europe avait encore une fois pris un nouvel aspect, et le territoire de la vieille Gaule avait aussi changé de divisions. Le royaume de Lorraine, soumis aux empereurs d'Allemagne, avait pour limites le Rhin, l'Escaut et la Meuse, et se divisait en duchés de la haute et de la basse Lorraine. Le royaume de Bourgogne ou d'Arles reconnaissait également la suzeraineté de l'empire; il s'étendait entre le Rhin, le Rhône, la Saône, la Reuss et les Alpes. Le royaume de France était divisé en plusieurs duchés et comtés, dont voici les principaux : 1° *France*, ancien duché réuni à la couronne, ainsi que les comtés *de Paris et de Berri;* 2° les *comtés d'Anjou et de Touraine;* 3° le *duché de Normandie* et le *comté du Maine;* 4° le *duché de Bretagne;* 5° le *duché d'Aquitaine et de Gascogne*, et les *comtés de Poitiers et de Bignon;* 6° le *comté d'Auvergne;* 7° les *comtés de Toulouse, de Narbonne, de Montpellier*, etc.; 8° les *comtés*

de la Marche d'Espagne et de Carcassonne; 9° le *duché de Bourgogne,* et le *comté de Nevers;* 10° le *comté de Champagne;* 11° les *comtés de Flandre, d'Artois et de Vermandois.* Vers l'an 1300, de nouveaux changements s'étaient introduits; le royaume de Lorraine, ayant toujours pour limites le Rhin, la Meuse et l'Escaut, se divisait en états ecclésiastiques et en états séculiers. Les premiers se composaient des archevêchés souverains de Cologne et Trèves, et des évêchés également souverains de Metz, Toul, Verdun, Liége, Cambrai, Utrecht, etc.; les seconds, du duché de la Haute-Lorraine ou de la Moselle, ayant ses ducs, avec Nancy, etc.; du duché de la Basse-Lorraine ou de Brabant, ayant ses ducs, avec Bruxelles, Anvers, etc.; le duché du Limbourg, uni à celui de Brabant; de divers comtés, dont celui de Cambrai appartient aujourd'hui à la France, et les villes immédiates de Metz, Trèves, Cologne, Aix-la-Chapelle. La Lorraine reconnaissait encore la suzeraineté de l'empire germanique; il en était de même des royaumes de Bourgogne, d'Arles, (entre le Rhône, la Saône, le Rhin, le Reuss et les Alpes), qui se divisaient aussi en états ecclésiastiques, composés des archevêchés métropoles de Besançon, Lyon, Vienne, Embrun, Arles et Aix, et des évêchés de Bâle, Grenoble, Genève, Lausanne, Sion, etc.; et en états séculiers, composés des comtés de Bourgogne en Franche-Comté, Montbelliard, Vienne en Dauphiné, Provence, Savoie, Neuchâtel, Habsbourg, ayant leurs comtes, et pour places Bâle, Besançon, Lyon, Vienne, Grenoble, Embrun, Avignon, Arles, Aix, Marseille, Toulon, Nice, Genève, Lausanne, Sion, Berne, Habsbourg-le-Château, Lucerne, Fribourg, Chambéry, Neuchâtel, etc. — Le royaume de France, borné par l'Escaut, la Meuse, la Saône, le Rhône et les Pyrénées, était toujours soumis au régime féodal; mais celui-ci avait subi d'importantes modifications, et la couronne ayant acquis une puissance nouvelle, avait incorporé ou possédé les duchés et comtés suivants: 1° l'*ancien duché de France* et le *comté de Paris,* réunis en 987; 2° les *comtés de Vermandois et d'Amiens*, réunis en 1184 et 1185; 3° le *comté d'Auvergne*, réuni en 1188; 4° le *comté de Berri*, réuni en 1101 et 1200; 5° le *duché de Normandie,* réuni en 1202 et 1203; 6° les *comtés de Blois, Chartres, Sancerre,* réunis en 1228; 7° les *comtés de Toulouse, de Carcassonne et tout le Languedoc*, réunis en 1224, 1226, 1229, 1247, 1258, 1270; 8° le *comté de Touraine*, réuni en 1259; 9° le *comté de Poitiers*, réuni en 1271 et 1316; 10° le *comté de Champagne*, réuni en 1284, 1305, 1328. Voici quels étaient les duchés et les comtés relevant de la couronne: 1° *duché de Bourgogne*, pairie ancienne, possédée par une branche de la maison royale de France;

2° *duché de Guyenne*, entre la Charente, la Loire et les Pyrénées, pairie créée, en 1259, en faveur du roi d'Angleterre; 3° *duché de Bretagne*, pairie nouvelle créée, en 1297, en faveur d'une branche de la maison royale de France; 4° *comté de Flandre*, pairie ancienne, divisée par l'Escaut, dont la rive gauche était de la souveraineté française, et la rive droite de celle de l'empire; 5° *comté de Nevers*, possédé par le comte de Flandre; 6° *comté de Valois*, possédé par Charles de Valois, fils puîné du roi Philippe II, dit le Hardi; 7° *comté d'Anjou et du Maine*, pairie nouvelle créée, en 1297, en faveur de Charles de Valois; 8° *comté d'Artois*, pairie nouvelle créée, en 1297, en faveur d'une branche de la maison royale; 9° *comté de Montpellier*, possédé par la branche d'Aragon; 10° *comté d'Angoulême*, possédé par la maison de Lusignan; 11° *comté d'Armagnac*, possédé par les comtes de ce nom. — Vers l'an 1458, c'est-à-dire à la fin du moyen âge, la face de ce vaste pays avait encore une fois changé d'aspect. Le royaume de Lorraine n'avait pas changé d'étendue ni de division; mais si le duché de la Haute-Lorraine ou de la Moselle, dont Nancy était la capitale, conservait les ducs de son ancienne maison, le duché de la Basse-Lorraine ou de Brabant, et les duchés de Luxembourg et de Limbourg appartenaient désormais aux ducs de Bourgogne de la maison de France, ainsi que les comtés de Namur, de Hollande, de Zélande, Flandre et Hainaut allemand. La maison de France s'était également mise en possession de plusieurs parties de l'ancien royaume de Bourgogne et d'Arles; ainsi la Franche-Comté et le comté d'Auxonne appartenaient aux ducs de Bourgogne; le comté de Provence aux ducs d'Anjou, tandis que le pape était souverain du comté d'Avignon. — La couronne de France était directement en possesion des duchés de France et de Normandie, des comtés de Paris, de Vermandois, d'Auvergne, de Berry, de Blois, de Toulouse, de Carcassonne, de Touraine, de Poitiers, de Champagne et Brie, de Montpellier (réuni en 1349), d'Auxerre (réuni en 1370), du duché de Guyenne (réuni en 1451); de la ville et du comté de Lyon, démembrés du royaume d'Arles en 1312, et du Dauphiné ou comté de Viennois, démembré du même royaume en 1349. Onze grands fiefs relevaient de la couronne : 1° la *duché-pairie de Bretagne*, possédée par une branche des comtes de Dreux, de la maison de France; 2° la *duché-pairie de Bourbon*, créée, en 1327, en faveur d'une branche de la maison royale; 3° la *duché-pairie de Valois-Orléans*, créée en 1344, 1391 et 1404, en faveur d'une branche de la maison de France; 4° la *duché-pairie d'Anjou et du Maine*, créée, en 1360, en faveur d'une branche de la maison royale; 5° la

duché-pairie de Bourgogne, recréée, en 1365, en faveur d'une branche de la maison de France; 6° la *duché-pairie d'Alençon*, créée, en 1414, en faveur d'une branche de la maison royale; 7° le *comté-pairie de Flandre*, possédé par les ducs de Bourgogne; 8° le *comté de Hainaut*, partie française, située entre la Scarpe et l'Escaut, et possédée par les ducs de Bourgogne; 9° le *comté de Nevers*, possédé par une branche des ducs de Bourgogne; 10° le *comté d'Angoulême*, possédé par une branche de la maison de France; 11° le *comté d'Armagnac*, possédé par les comtes de ce nom.—Au temps de François Ier, c'est-à-dire dans la première moitié du XVIe siècle, il y avait en France neuf gouverneurs de provinces, c'étaient ceux de Normandie, de Guyenne, de Languedoc, de Provence, de Dauphiné, de Bourgogne, de Champagne et de Brie, de Picardie et de l'Ile de France. Henri II en porta le nombre à 10, en créant les gouvernements des provinces de Lyonnais, de Beaujolais et de Dombes. Henri III le porta à 12, en y ajoutant la Bretagne et l'Orléanais. Ce nombre fut beaucoup augmenté par la suite, ce qui se fit par le partage de quelques-uns, et par l'acquisition de quelques nouvelles provinces. Ces gouvernements étaient, à l'époque où éclata la révolution, au nombre de 37; savoir : Alsace (capitale, Strasbourg), Anjou (Angers), Aunis (La Rochelle), Auvergne (Clermont), Berri (Bourges), Boulonnais (Boulogne), Bourbonnais (Moulins), Bourgogne (Dijon), Bretagne (Rennes), Champagne et Brie (Troyes), Dauphiné (Grenoble), Flandre (Lille), Foix (Pamiers), Franche-Comté (Besançon), Guyenne et Gascogne (Bordeaux), Le Hâvre (Le Hâvre), Ile-de-France (Soissons), Languedoc (Toulouse), Limousin (Limoges), Lorraine et Barrois (Nancy), Lyonnais (Lyon), Maine (Le Mans), Marche (Guéret), Metz (Metz), Navarre et Béarn (Pau), Nivernais (Nevers), Normandie (Rouen), Orléanais (Orléans), Paris (Paris), Picardie (Amiens), Poitou (Poitiers), Provence (Aix), Roussillon (Perpignan), Saintonge et Angoumois (Saintes et Angoulême), Saumurois (Saumur), Sedan (Sedan), Toul (Toul), Touraine (Tours). — Tels étaient les *gouvernements de provinces*. Indépendamment des gouverneurs de province, il y avait encore des *gouverneurs de places* ou de villes. — PARLEMENTS. On comptait en France, avant la révolution, 12 parlements; savoir : 1° *Paris*, fait sédentaire vers l'an 1302; sa juridiction s'étendait sur l'Ile-de-France, la Beauce, la Sologne, le Berri, l'Auvergne, le Lyonnais, le Forez, le Beaujolais, le Nivernais, le Bourbonnais, le Mâconnais, l'Anjou, l'Angoumois, la Picardie, la Champagne, la Brie, le Maine, le Perche, la Touraine, le Poitou, et les pays d'Aunis et de Rochelois. 2° *Toulouse*, créé en 1303 et fait sédentaire en 1443; il avait

sous son ressort la province de Languedoc. 3° *Grenoble*, créé en 1453, s'étendait sur tout le Dauphiné. 4° *Bordeaux*, créé en 1462; il avait le duché de Guienne sous son ressort. 5° *Dijon*, créé en 1476 pour la Bourgogne. 6° *Rouen* succéda en 1496 à l'*échiquier* de Normandie. 7° *Aix*, établi en 1501 pour la Provence. 8° *Rennes*. Charles VIII, en 1495, établit les *Grands-Jours* dans le duché de Bretagne; Henri II leur substitua le *parlement* en 1653. 9° *Pau*. Louis XIII établit un parlement pour la province de Béarn et pour la Basse-Navarre, par édit de 1620, portant union de ce royaume et de cette province au royaume de France. 10° *Metz*, établi, par édit de Louis XIII, en 1633; 11° *Douai*, établi par Louis XIV pour toutes les villes qui étaient du gouvernement de Douai. 12° *Besançon*, fait sédentaire à Dôle en 1422, transféré à Besançon en 1676; il étendait sa juridiction sur la Franche-Comté. — FINANCES. Relativement aux finances, la France se divisait en *pays d'élection* et *pays d'états*. L'*élection* était un tribunal de juridiction qui connaissait de l'assiette des tailles, du jugement des différends qui naissaient pour le fait des tailles et autres impositions et levées des deniers publics. Les *pays d'états* étaient ainsi nommés parce qu'on assemblait les états de ces pays à certaines époques pour imposer les sommes que chacun devait payer au fisc. Les *pays d'états* étaient la Bretagne, la Franche-Comté, la Provence, le Languedoc, l'Alsace, le Roussillon, Metz, la Flandre, l'Artois, le Hainaut et la Lorraine. Le reste du royaume était *pays d'élection*. Tous ces pays, soit d'états, soit d'élection, étaient divisés en *généralités* ou circonscriptions établies par la régie des finances. Il y avait 19 *généralités* dans les pays d'élection et 6 dans les pays d'états; en tout 25 généralités. — Les généralités des pays d'élection étaient : Alençon, Amiens, Auch, Bordeaux, Bourg, Caen, Châlons, Limoges, Lyon, Montauban, Moulins, Orléans, Paris, Poitiers, Riom, La Rochelle, Rouen, Soissons, Tours. — Les généralités des pays d'états étaient : la Bourgogne (Dijon), la Bretagne (Rennes), le Dauphiné (Grenoble, Montpellier), la Provence (Aix et Toulouse). — Chaque généralité avait un *intendant*, à l'exception de Montpellier et Toulouse qui n'en avaient qu'un pour elles deux; mais il faut remarquer que cette division de la France ne comprenait pas tout le royaume. Les autres provinces où il y avait des intendants des finances étaient l'Alsace (Strasbourg), Dombes (Trévoux), la Flandre (Lille), le Hainaut (Maubeuge), Metz et le pays Messin, Perpignan et le Roussillon, la Lorraine et le Barrois. — DIOCÈSES. Dans la Gaule, le nombre des évêchés correspondait à peu près à celui des cités. Peu de changements se sont opérés dans la distribution des

diocèses. Les voici, du reste, tels qu'ils étaient à la fin du XVIIIe siècle, classés sous leurs métropoles : ALBY, *métropole* : Castres, Mende, Cahors, Rodez, Vabres ; AIX : Apt, Fréjus, Riez, Gap, Sisteron, Antibes ; ARLES : Marseille, St-Pol-Trois-Châteaux, Toulon, Orange ; AVIGNON : Carpentras, Vaison, Cavaillon ; AUCH : Lecloure; Comminge, Conserans ou Couserans, Aire, Bazas, Tarbes, Oléron, Lescar, Bayonne ; BESANÇON : Belley (les autres évêchés suffragants étaient en dehors de la France) ; BOURGES : Clermont, St-Flour, Limoges, Tulle, le Puy ; BORDEAUX : Agen, Condom, Angoulême, Saintes, Poitiers, La Rochelle (auparavant Maillezais), Luçon, Périgueux, Sarlat ; CAMBRAI : Arras, St-Omer (les autres évêchés suffragants étaient en dehors de la France) ; EMBRUN : Digne, Grasse, Vence, Glandève, Senez (même observation que pour Cambrai) ; LYON : Autun, Langres, Châlons, Mâcon ; Strasbourg dépendait de l'archevêché de Mayence ; NARBONNE : Beziers, Agde, Carcassonne, Nîmes, Perpignan, Alais, Montpellier, Lodève, Uzès, St-Pons, Alet ; PARIS : Chartres, Blois, Meaux, Orléans ; REIMS : Soissons, Châlons, Laon, Senlis, Beauvais, Amiens, Noyon, Boulogne ; ROUEN : Bayeux, Avranches, Évreux, Seez, Lizieux, Coutances ; SENS : Troyes, Auxerre, Nevers ; TOULOUSE : Pamiers, Montauban, Mirepoix, Lavaur, Rieux, Lombez, St-Papoul ; les évêchés de Metz, Toul et Verdun appartenaient à l'archevêché de Trèves, qui n'était pas lui-même en France ; TOURS : Le Mans, Angers, Rennes, Vannes, Cornouailles, Léon, Tréguier, St-Brieuc, St-Malo, Dol ; VIENNE : Valence, Die, Grenoble, Viviers. — La révolution de 1789 changea toute la constitution et par suite aussi toutes les divisions politiques, administratives, militaires, judiciaires et ecclésiastiques de la France. Nous allons exposer sommairement l'état actuel de ce beau pays. — La France, telle qu'elle est aujourd'hui, est l'un des états les plus riches, les plus peuplés et les plus florissants de l'Europe. Elle est située dans la zone tempérée de l'hémisphère septentrional, entre 42° 20' et 51° 5' de latitude *nord*, et entre 7° 7' de longitude *ouest*, et 5° 51' de longitude *est* du méridien de Paris. Ce royaume a maintenant pour limites au *nord* la Manche, le Pas-de-Calais, la Belgique et l'Allemagne, le Rhin qui le sépare de l'Allemagne ; à l'*est*, le Doubs et le Jura le séparent de la Suisse ; le Rhône, les Alpes et le Var le séparent de l'Italie ; la Méditerranée, les Pyrénées et la Bidassoa forment au *sud* ses limites naturelles ; l'Océan Atlantique le borne entièrement à l'ouest. Il a 900 kilomètres de long sur 824 de large, et 108,000 kilom. carrés de superficie, sans la Corse. Les principales montagnes de France font partie de la ligne de faîtes qui divise l'Europe en deux versants généraux, nord et sud ;

cette ligne entre en France avec le Jura par 47° 30' de latitude nord et 4° 59' de longitude est, court au nord avec cette chaîne et les Vosges, à l'ouest avec les monts Fauciles, et ensuite vers le S.-S.-O. par le plateau de Langres, la Côte-d'Or et les Cévennes, qui se composent des monts du Charolais, du Beaujolais, du Lyonnais, des monts du Gévaudan, des Gasigues, des monts de l'Orb, des monts de l'Espinouse, des montagnes Noires et du coteau de St-Félix; elle continue à l'ouest par les Pyrénées centrales et occidentales, et entre en Espagne aux sources de l'Heurepeleca et de l'Agra. De toutes les montagnes de ce royaume, quelques sommités des Pyrénées et des Alpes sont les seules qui atteignent la région des neiges, laquelle, entre 45 et 46° de latitude nord, commence vers 2,900 mètres.

Tableau des principales hauteurs des montagnes de France.

CHAINES.	PRINCIPAUX SOMMETS.	HAUTEUR EN MÈTRES.
ALPES	Genèvre	3,700
	Viso	2,812
	Ventoux	2,120
PYRÉNÉES	Pic Posets	3,530
	Mont-Maudit	4,300
	Mont-Pelvoux	2,940
	Mont Perdu	3,495
	Cylindre du Marboré	3,460
	Pic du Midi	2,990
	Canigou	2,895
CÉVENNES	Mezin	2,000
	Tarare	1,450
	Pilat	1,100
	Pierre-sur-Haute	1,986
	La Madelaine	1,500
MONTAGNES D'AUVERGNE	Mont-Dor	1,932
	Puy-de-Dôme	1,916
	Cantal	1,910
VOSGES	Ballon de Salz	1,445
	Ballon d'Alsace	12,95
	Grand Donnon	1,050
JURA	La Dôle	1,682

Les mers qui baignent la France sont la mer du Nord, la Manche, l'Océan et la Méditerranée. — Parmi les golfes et baies, nous citerons dans la Méditerranée le golfe de Lion ou Lyon, au S.-E.; le golfe de

Gascogne ou la baie de Biscaye, dans l'océan Atlantique, qui s'enfonce dans la partie S.-O. des côtes; le Morbihan, baie formée par l'Atlantique sur la côte occidentale du département du Finistère, un peu au sud de la rade de Brest; la baie ou rade de Cancale, formée par la Manche, sur la côte du département d'Ille-et-Vilaine; l'anse ou baie de St-Brieuc, formée par la Manche dans le département des Côtes-du-Nord. — Parmi les détroits, on remarque le Pas-de-Calais, séparant le département de ce nom de l'extrémité S.-E. de l'Angleterre; dans l'Atlantique, le Pertuis-Breton, situé entre l'île de Ré et le département de la Vendée; le Pertuis-d'Antioche, séparant l'île de Ré de celle d'Oléron; dans la Méditerranée, les bouches de Bonifacio, entre l'île de Corse et celle de Sardaigne. — Dans l'immense étendue des côtes baignées par les mers limitrophes de France, il y a peu de caps; celui de la Hogue forme l'extrémité N.-O. du département de la Manche; le cap Fréhel s'avance à l'est de la rade de St-Brieuc, dans le département des Côtes-du-Nord; la pointe du Raz se projette du S.-O. de la baie de Douarnenez, dans le département du Finistère: le cap Corse forme l'extrémité septentrionale de l'île du même nom. Les îles appartenant à la France sont : dans la *Méditerranée*, les îles d'Hyères, de Lérins, de la Camargue, la Corse; dans l'*Océan*, Ouessant, Sein, Groeix, Belle-Ile, Oléron, Ré, Dieu, Noirmoutier.—Les principaux fleuves de la France sont : le Rhin, la Seine, la Loire, la Garonne et le Rhône. On y compte en outre 109 rivières navigables, sur un développement de 4,700 kilomètres, et plus de 5,000 petites rivières ou ruisseaux. — Les rivières donnent à la France de grands avantages pour le commerce en facilitant les transports; mais ces avantages ont été bien augmentés par les canaux, qui sont l'œuvre de ses industrieux habitants. On en compte 80 terminés ou en exécution, formant sept lignes de jonction des deux mers. Les principaux sont ceux du Midi, du Centre ou du Rhône au Rhin, de Bourgogne, de Briare, d'Orléans et de Loing, qui forment une suite de navigation; de St-Quentin, d'Ille-et-Rance, de Bretagne ou de Nantes à Brest (v. *Canaux*). — La France a peu de lacs. Nous citerons ceux d'Alègre (Haute-Loire), de Grand-Lieu (Loire-Inférieure); quelques lacs ou étangs, tels que le bassin d'Arcachon, de 56 kilomètres de tour; l'étang de Cazau, de 8 kilomètres de tour (Landes); celui de Berre, de 48 kilomètres de tour (Bouches-du-Rhône); les étangs des départements de l'Aisne et de l'Indre. — Les eaux minérales de France les plus célèbres sont celles de Barèges, de Bagnères et de Cauterets, près des Pyrénées; celles de Chaudes-Aigues (Cantal), du Mont-Dor, d'Aigue-Perse (Puy-de-Dôme); celles de Plombières

(Vosges), de Bourbonne (Haute-Marne), de Vichy, de Néris, Bourbon-l'Archambault (Allier), de Forges (Seine-Inférieure), les boues de St-Amand (Nord), etc.—Pour donner une idée juste de la France, il faut en distinguer les différentes parties. Dans les provinces méridionales, vers la Méditerranée et les Pyrénées, les étés sont longs et chauds : le ciel y conserve presque constamment la pureté de celui de l'Italie, et l'on n'y connaît pas la rigueur de l'hiver, ou plutôt cette saison n'y est qu'un long printemps. Dans le nord, au contraire, du côté du Rhin et de la Manche, on trouve des hivers longs et souvent rigoureux; la moitié de l'année au moins y est froide et humide. Enfin, dans la région intermédiaire, et spécialement dans toute l'étendue du cours de la Loire, le climat est d'une grande douceur; quoique exposé à de fréquents orages, et surtout à la grêle, cette région est la plus agréable de la France. Ces 3 caractères distinctifs de la température éprouvent une foule de modifications locales produites par la différence d'élévation du terrain au-dessus du niveau de la mer, par l'éloignement ou la proximité des montagnes ou des côtes, par l'exposition au nord ou au sud, enfin par la nature même du sol. Cependant on peut dire, en général, que la France jouit d'un climat tempéré, d'un beau ciel et d'un air salubre. Ainsi favorisé de la nature, ce royaume ne doit pas moins à l'industrieuse activité de ses habitants, surtout depuis la fin du siècle dernier. L'agriculture, portée à un très-haut point de perfection, a été pour l'état une source abondante de richesses nouvelles; les montagnes assujetties au défrichement, les rivières rendues navigables et servant à multiplier les rapports intérieurs, de nombreux et magnifiques canaux ouverts sur tous les points du royaume, les plaines couvertes des moissons les plus riches et les plus variées, les coteaux ornés de vignes, de gras pâturages couverts d'un nombre immense de bestiaux : tel est l'heureux spectacle que présente la majeure partie de la France. — Le sol de ce pays, en général très-fertile, n'est pas cependant uniforme; la nature des terres est variée, et de là résultent aussi des différences dans leur valeur. Arthur Young, célèbre agronome anglais, a partagé en 7 classes le territoire français. 1° Les *terres riches et grasses* : telles sont les terres fertiles du département du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne, de l'Oise, de la Seine-Inférieure, de l'Eure, d'une portion du Calvados, d'Eure-et-Loir, de Seine-et-Oise, de la Seine, de Seine-et-Marne, du Loiret, de la Vendée, des Deux-Sèvres, du Lot, de Tarn-et-Garonne, du Tarn, de la Haute-Garonne, de l'Aude, de l'Hérault.—2° Les *terres de bruyères* ou de *landes* : telles sont celles des départements du Calvados, de la

Manche, de l'Orne, d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Finistère, du Morbihan, de la Loire-Inférieuro, de Maine-et-Loire, de la Dordogne, de la Gironde, de Lot-et-Garonne, des Landes, du Gers, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, de l'Ariége, de l'Aveyron, du Gard. — 3° Les *terres à craie :* telles que celles des départements des Ardennes, de la Marne, de l'Aube, de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire, de la Vienne, de la Charente, de la Charente-Inférieure. — 4° Les *terres de gravier :* telles que celles des départements de la Nièvre et de l'Allier. — 5° Les *terres pierreuses :* telles qu'en offrent les départements de la Meuse, de la Moselle, de la Meurthe, des Vosges, du Haut-Rhin, de la Haute-Saône, de la Haute-Marne, de la Côte-d'Or, de l'Yonne, de Saône-et-Loire, de la Loire, du Rhône, de l'Ain, du Jura, du Doubs. — 6° Les *terres de montagnes :* telles sont celles des départements du Puy-de-Dôme, de la Corrèze, du Cantal, de la Haute-Loire, de la Lozère, de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, des Hautes-Alpes, des Basses-Alpes, du Var, des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse, des Pyrénées-Orientales, de la Corse. — 7° Les *terres sablonneuses :* telles qu'en offrent les départements de la Mayenne, de la Sarthe, de l'Indre, du Cher, de la Creuse et de la Haute-Vienne. — Le règne végétal offre en France uno multitude d'arbres et de plantes de toute espèce, dont la plupart sont une source inépuisable de richesses pour ce beau pays. On y cultive les plantes céréales et oléagineuses, les fruits, les légumes, avec un tel succès que non-seulement ils suffisent aux besoins de la population, mais permettent encore souvent qu'on en exporte une quantité immense. D'un autre côté, les vins, les eaux-de-vie, les huiles, la soie, constamment recherchés par les étrangers, sont pour l'agriculture et le commerce une source intarissable de prospérité. Indépendamment de ces objets du premier intérêt, on y voit répandues avec profusion les fleurs, les plantes territoriales, les herbes médicinales et les végétaux des cinq parties du monde, que la nature semblait lui avoir refusés, croissent au milieu des productions indigènes. Les grains, surtout le blé, sont en France un des plus grands objets de culture et le fond de la richesse territoriale. Quelque grande que soit la consommation, tous les départements fournis, il reste chaque année en réserve environ un seizième pour l'exportation. Les plus beaux blés de la France sont ceux du Dauphiné, du Languedoc et de la Provence : la Beauce, le Berri et la Picardie sont les provinces qui en fournissent le plus. La quantité annuelle de grains récoltée en France représente une valeur de plus de 1,900,000,000 de francs. Outre les céréales, une multitude de plantes de diverses espèces se

cultivent en grand pour la nourriture des hommes et des animaux, ou pour les besoins des arts et des manufactures. Le sarrazin se trouve dans presque toutes les parties de la France ; il n'en est pas de même du maïs, dont la culture en grand n'a lieu dans aucun des départements du nord. En aucune autre contrée de l'Europe on ne récolte de plus beau lin : aussi la France n'a-t-elle point de rivale pour la confection de ses inimitables batistes. Cette plante se cultive principalement dans les départements du Calvados, des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de la Seine-Inférieure, et dans le voisinage de la mer. On cultive le chanvre dans presque toutes les parties de la France ; cependant la quantité immense que l'on en récolte est loin de suffire à la consommation, et l'on en tire une quantité assez considérable de l'étranger. Les départements d'Ille-et-Vilaine, de l'Isère, de Lot-et-Garonne, de la Marne, de la Sarthe et des Vosges sont ceux qui en produisent le plus. — Le sol étant propre à la culture du tabac, cette plante se naturaliserait facilement dans tous les départements, pour lesquels elle serait une nouvelle source de richesses ; mais le gouvernement s'en étant approprié le monopole, sa culture est restreinte aux seuls départements du Finistère, de Lot-et-Garonne, du Nord, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. La culture en grand du colza, de la navette et du pavot, a principalement lieu dans les départements du Nord et de la Seine-Inférieure, ainsi que dans ceux du Pas-de-Calais, de la Marne, de l'Oise, du Haut et du Bas-Rhin. On cultive avec avantage la garance, le pastel, la gaude et le safran, dans plusieurs départements, principalement dans ceux des Bouches-du-Rhône, de l'Hérault, du Loiret, de Lot-et-Garonne, du Nord, de Vaucluse, du Haut et du Bas-Rhin. On ne se livre en grand à la culture du houblon que dans les départements voisins de la Belgique, où la bière est la boisson commune. La culture des pommes de terre, qui a considérablement augmenté depuis la fin du dernier siècle, prospère dans tous les départements : elle est plus étendue dans ceux où le blé est plus rare, tels que les départements de la Lozère, de la Haute-Saône, du Tarn, des Vosges, etc. La betterave est cultivée en grand dans plusieurs départements, notamment dans ceux de la Côte-d'Or, d'Indre-et-Loire et du Bas-Rhin où l'on en extrait une quantité considérable de sucre de la plus belle qualité : elle est, en outre, d'une grande ressource pour la nourriture des bêtes à cornes. Les plantes potagères et légumineuses abondent sur tous les points du territoire de la France, et y sont, en général, d'une excellente qualité. Les prairies artificielles, très-étendues depuis quelques années, ont donné une plus grande

valeur à beaucoup de terrains élevés, où une autre culture nécessitait un plus grand travail en présentant moins d'avantages. La luzerne, le sainfoin, le trèfle, le pois gris, la vesce, sont, en général, les plantes dont se composent les prairies artificielles, qu'il serait bon de multiplier, surtout dans les terrains en friche : cette culture augmenterait le nombre des bestiaux, et les produits seraient plus considérables. Traversé par plusieurs grands fleuves, arrosé par une multitude de rivières, de canaux et de ruisseaux, coupé par diverses chaînes de montagnes, qui donnent naissance à de fertiles vallées, le territoire de la France offre d'immenses et belles prairies, qui fournissent une quantité considérable de fourrages et nourrissent d'innombrables bestiaux. On porte à plus de 710 millions le produit annuel de cette seule branche d'agriculture. — A cette source perpétuelle de richesses, il faut encore ajouter les pâturages des montagnes des Alpes, de l'Auvergne, du Jura, des Vosges, des Pyrénées, qui nourrissent un grand nombre de bestiaux de toute espèce. Les vignes sont une des principales richesses territoriales de la France. On compte, en France, environ 977,000 hectares de vignes, qui donnent, année commune, 31,021,952 hectolitres de vin. Une partie en est convertie en eaux-de-vie, qui passent dans le nord de l'Europe et dans l'Amérique. — La France est le pays de l'Europe le plus abondant en fruits de toute espèce. Le sol fournit beaucoup au delà des besoins de la consommation; et, dans quelques départements, ils servent à faire du cidre, boisson ordinaire des habitants. Les plaines et les vallées des Vosges sont couvertes de merisiers, dont le fruit, distillé par les habitants, donne une excellente eau-de-vie, connue sous le nom de *kirschenwasser*. Les châtaigniers sont très-multipliés dans les départements de la Haute-Vienne, de la Creuse, du Cantal, de la Lozère, de l'Ardèche. Dans plusieurs cantons, leur fruit supplée au défaut de grains, et dans quelques-uns de ces départements il est l'objet d'un commerce important. L'olivier croît principalement dans les départements méridionaux formés de l'ancienne Provence : celui des Bouches-du-Rhône produit les huiles les plus fines et les plus délicates de toute la France. Le noyer offre aussi une grande ressource dans les départements où l'on ne cultive pas de graines oléagineuses. — Quoiqu'on rencontre dans toutes les parties de la France des arbres fruitiers, tels que cerisiers, pêchers, abricotiers, pruniers, c'est surtout dans les départements méridionaux que cette culture donne les plus beaux produits. La culture du mûrier, très-soignée dans quelques départements, procure des avantages assez considérables. On évalue à plus de 15 millions le produit des vers à soie. Après les

végétaux nourriciers, il n'est point dans les règnes de la nature de production plus riche, plus magnifique, ni plus importante que le bois. En général, le sol de la France est propre à la végétation de toutes les essences d'arbres nécessaires à ses besoins, sous les rapports du chauffage, du commerce, des constructions et des arts de toute espèce, sauf quelques bois précieux que le luxe tire de l'Amérique pour l'ameublement. Quoique inégalement répartis sur la surface du royaume, les bois se trouvent dans presque tous les départements; ils sont l'objet d'un commerce considérable et d'un revenu territorial des plus grands. Les forêts les plus importantes sont celles des Ardennes, de Compiègne, de Villers-Cotterets, de Lions, de Rambouillet, de Fontainebleau, d'Orléans, du Jura, du Morvan, des Cévennes, des Landes, des Pyrénées, etc. On évalue la totalité des bois à 7,422,314 hectares, qui donnent un produit annuel d'environ 161,440,000 francs. — La France est l'un des pays de l'Europe les plus capables d'élever les plus belles races de chevaux, qui sont fournis par la Normandie, le Limousin, la Bretagne et la Flandre. Le Poitou et l'Auvergne élèvent des mulets, qui servent utilement aux transports, et sont une branche importante d'exportation avec l'Espagne et l'Italie. On compte en France 6 haras royaux, établis à Arles, Langonnet, Pau, Le Pin, Pompadour et Rosières; et 22 dépôts d'étalons, situés à Abbeville, Angers, Aurillac, Auxerre, Le Bec, Besançon, Blois, Braine, Cluny, Corbigny, Grenoble, Libourne, Montier-en-Der, Parentignac, Perpignan, Rodez, Saint-Jean-d'Angely, Saint-Lô, Saint-Maixent, Strasbourg, Tarbes et Villeneuve-d'Agen. Après l'agriculture, l'éducation des bestiaux est de la plus grande importance, parce que de leur multiplicité résultent l'augmentation des engrais et l'amélioration des terres. Le gros bétail est répandu, en général, sur toute la surface de la France; et, dans une grande partie du royaume, on emploie le bœuf de préférence au cheval pour le labour des terres. — Après la récolte des céréales et des vins, celle des laines est la plus importante pour l'agriculture. On compte, en France, environ 20 millions de bêtes à laine de plusieurs races distinctes et précieuses, donnant depuis 1 kilo 1/2 jusqu'à 3 kilo 1/2 de laine. La toison des brebis de race indigène est longue, grosse et médiocrement abondante; mais depuis la fin du siècle dernier, l'espèce s'est considérablement améliorée par le croisement des béliers de race espagnole. Dans les contrées arides du midi de la France, le lait de brebis entre dans la confection des fromages, de ceux de Roquefort entre autres. Les départements de l'Aude, du Cher, de la Drôme, d'Eure-et-Loir, de la Marne, du Puy-de-Dôme, de Seine-et-Marne et de

Seine-et-Oise, sont ceux où l'on élève le plus de moutons. 6 bergeries royales, placées sur différents points du royaume, servent à perfectionner les races : ce sont celles de Rambouillet, Perpignan, Arles, La Ferrière près Redon (bergerie de l'Ouest), Saint-Genest (bergerie du Puy-de-Dôme) et Rothey (bergerie des Vosges). — Le nombre des chèvres n'est pas très-considérable. Dans plusieurs départements elles vivent en troupeaux; mais, en général, elles se trouvent mêlées avec ceux de moutons, ou répandues dans les chaumières dont les pauvres habitants en élèvent une ou deux, selon leurs facultés. Le poil de chèvre non filé est employé par les teinturiers et les chapeliers. On le file pour en faire des étoffes, surtout le camelot et le bouracan, des ganses, des boutons et autres ouvrages de mercerie. Mais une race bien plus intéressante, sous le rapport de la matière première qu'elle fournit à l'industrie, est celle des *chèvres-cachemires*, dont l'introduction fait espérer les plus grands avantages, attendu que cet animal est maintenant acclimaté. — Partout en France on engraisse des porcs; mais les départements formés de l'ancienne Lorraine, ainsi que l'Aisne, la Creuse, Ille-et-Vilaine, la Vendée, les Ardennes, la Nièvre, Eure-et-Loir et les Basses-Pyrénées sont ceux qui en nourrissent le plus : dans le dernier de ces départements, ils font la base d'un commerce considérable. — On engraisse aussi presque partout un grand nombre de volailles pour la consommation des grandes villes; mais tout le monde connaît les poulardes du Mans, celles de la Bresse, de la Normandie et de la Bretagne, les chapons d'Auvergne et du Dauphiné, les poulardes et les dindes truffées du Périgord. — Les abeilles abondent principalement dans les départements formés de la Normandie, de la Bretagne, de l'Anjou, du Poitou, de la Sologne, de la Beauce, du Maine, de l'Orléanais, de la Champagne, de la Franche-Comté, du Bordelais, de la Provence et du Languedoc. Le miel le plus recherché est celui de Narbonne. La cire de la Bretagne, de la Normandie et du Limousin, est d'une excellente qualité. — Les vers à soie, acclimatés depuis plusieurs siècles en France, sont particulièrement l'objet des soins des départements méridionaux qui en élèvent des quantités innombrables. Les soies du cru de France passent pour être les plus belles, et les trames du Dauphiné, de la Provence et du Languedoc l'emportent sur toutes celles de l'étranger. — La France abonde en grand et menu gibier, ours, loups, renards, sangliers, loutres, martres, cerfs, chamois, daims, isards, chevreuils, castors, lièvres, lapins, coqs de bruyère, perdrix rouges et grises, cailles, alouettes, bécasses, rouges-gorges, grives, ortolans ou autres oiseaux de passage et sédentaires; poissons

de mer et d'eau douce de toutes sortes, huîtres, tortues, etc. — De nombreuses mines, dont on apprécie maintenant toute l'importance, s'étendent sous le sol de la France, surtout dans les chaînes de montagnes qui la traversent. Non-seulement la plupart de ces montagnes offrent des trésors inépuisables par la quantité de cuivre, de plomb, de fer, d'antimoine, de manganèse, de houille, de porphyre, d'albâtre, de marbres, d'ardoises, etc., qu'on y trouve; mais elles renferment encore des pierres recherchées pour leur couleur et le poli dont elles sont susceptibles. On ne connaît d'autre mine ou filon de mine d'or que celle de la Gardette, département de l'Isère. Elle est abandonnée depuis long-temps, ses produits n'ayant pu suffire à payer les frais d'exploitation. Le Rhin, le Rhône, le Doubs, la Cèze, le Gardon, l'Ariège, la Garonne, le Salat, le Tarn, etc., charrient des paillettes d'or qui font supposer qu'il existe des filons de ce métal dans divers endroits. — Il n'y a en France qu'une seule mine où l'argent se trouve seul, c'est celle d'Allemont, département de l'Isère; mais beaucoup de mines de plomb donnent des produits considérables en argent, telles que celles de Giromagny, de Sainte-Croix, de Sainte-Marie-aux-Mines, de Poullaouen, etc. — La France possède une grande quantité de mines de plomb, dont cependant un très-petit nombre est exploité. Les principales sont celles de Poullaouen et d'Hudgoat (Finistère), de Vienne et d'Allemont (Isère), de Saint-Julien et de la Goutte (Loire), de Vialas (Lozère), et d'Erlenbach (Bas-Rhin). Ces mines ont en général l'avantage de contenir du minerai d'argent assez abondamment; elles fournissent, outre le plomb, de l'alquifoux ou plomb sulfuré et de la litharge. — On exploite principalement le cuivre dans les départements des Hautes-Alpes, des Basses-Pyrénées, du Bas-Rhin et du Rhône. Les principales mines de ce métal sont celles de Saint-Bel et de Chessy, de Baigorry et de Sainte-Marie-aux-Mines. L'antimoine se trouve surtout dans les départements de l'Aude, du Cantal, de la Creuse, de la Haute-Loire, des Pyrénées-Orientales et du Bas-Rhin. Plusieurs départements possèdent des mines de manganèse dont quelques-unes sont très-abondantes. Celle de Romanèche, dans le département de Saône-et-Loire, pourrait seule fournir l'Europe de ce minéral pendant plusieurs siècles. Le minera i de fer abonde le plus en France. On compte sur le territoire plus de 400 hauts fourneaux et environ 1,500 forges, non compris 86 forges à la catalane, qui donnent, par une première et seule opération, du fer et de l'acier, selon la qualité de la mine employée. La quantité de fer fournie par ces diverses usines est immense : cependant on en importe beaucoup de la Suède et de l'Angleterre,

qu'on regarde comme plus propre à certains emplois ; mais les grandes améliorations qui ont été apportées dans toutes les opérations sur cette matière, donnent à la France le droit d'espérer pouvoir tard se passer des fers de l'étranger. — Le royaume compte de plus nombreuses mines de houille dont l'exploitation produit une quantité immense de combustible, et offre à la fois les moyens d'économiser les forêts en fournissant une substance propre à alimenter de nouvelles manufactures. Trente-cinq départements possèdent des mines de houille exploitées : ceux du Nord, de la Loire et du Calvados ont de quoi pourvoir une grande partie du royaume. Quelques-unes de ces mines sont ou ont été consumées par des incendies spontanés qui produisent des minéraux pyriteux et alumineux. Les pays du Nord sont privés de la chaleur nécessaire pour faire le sel, et ceux situés au delà du 42e degré de latitude, comme l'Espagne, font un sel trop corrosif qui mange et détruit les viandes au lieu de les conserver. La France seule, se trouvant dans un climat tempéré, est le pays de l'Europe et de tout le globe où il se fait le plus grand commerce de sel marin; aussi forme-t-il une des plus grandes richesses de l'état. On compte 11 départements, situés sur les côtes de l'Océan ou de la Méditerranée, qui possèdent des marais salants, et 7 départements où l'on trouve des sources salantes exploitées. Dans celui de la Meurthe, à Vicq, on a découvert une mine de sel gemme susceptible de fournir à la consommation de toute l'Europe pendant plusieurs siècles. Les salines de l'intérieur ou de l'Est fournissent une quantité considérable de sel blanc dont la majeure partie se consomme dans le nord et l'est de la France; le surplus s'exporte en Suisse ou dans les états environnants. En aucune contrée de l'Europe on ne trouve, autant qu'en France, des variétés de substances minérales propres soit à la construction, soit à l'ornement des édifices, soit à être employées à différents usages dans les arts ou les manufactures. Plusieurs départements possèdent des carrières de très-beaux marbres, de porphyre, d'albâtre et de granit. La pierre de taille, le grès et le gypse se trouvent dans presque toutes les parties du pays, ainsi que de belles carrières d'ardoises et de pierres meulières, du silex, du kaolin, des laves, des basaltes, du jais et des pierres lithographiques à Belley (Ain), des sables et argiles de différentes natures, etc., etc. — En 1789, on évaluait la population de la France à 25,000,000 d'habitants. Le récensement la porte maintenant à 32,851,544. On distribue approximativement la population par races ou peuples, comme ci-après :

Français	28,383,544
Allemands	3,060,000
Bas-Bretons	900,000
Italiens	200,000
Anglais	100,000
Basques et autres peuples	208,000
	32,851,544

Relativement aux divers cultes :

Catholiques	28,383,504
Calvinistes	3,300,540
Luthériens	1,100,000
Juifs	64,000
Quakers	2,000
Moraves	2,000
	32,851,544

— La taille des Français est en général au-dessous de celle de leurs voisins; mais ils sont bien proportionnés, très-actifs, et moins sujets que les autres nations aux difformités corporelles. Les femmes sont aussi célèbres pour leur beauté que pour la vivacité, la gentillesse, les grâces et les charmes. Le génie, la bravoure et un noble orgueil forment le trait dominant du caractère des Français, et c'est le premier peuple qui ait su tirer un aussi grand parti de l'esprit national qui l'anime, le soutient dans les revers, et le porte aux actions qu'un courage plus raisonné suggère aux autres nations. Les Français sont gais, enjoués, humains, généreux, magnanimes. L'esprit brille dans leurs conversations. C'est chez eux que les étrangers viennent apprendre le bon ton de la société et recevoir des leçons de politesse et de galanterie. Le fond du caractère des Français est aujourd'hui tel que César a peint les Gaulois : prompt à se décider, ardent à combattre, impétueux dans l'attaque, mais se rebutant aisément. César, Agathias et autres disaient que de tous les Barbares le Gaulois était le plus poli; il en est de même du Français; il est encore, dans le siècle le plus civilisé, le modèle de la politesse. — Tous les cultes sont permis en France; mais la grande masse de la population professe la religion catholique, apostolique et romaine. Les luthériens ou protestants de la confession d'Augsbourg habitent, pour la plupart, dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin; ils ont des pasteurs, des consistoires, des inspections et des consistoires généraux. Les juifs sont en France au nombre d'environ 64,000 : le consistoire central siége à

Paris. Les autres cultes y ont peu de sectateurs; il y a cependant quelques villages du Bas-Rhin peuplés d'*anabaptistes* (v.). — Le sol fertile de la France, la variété de ses productions, l'activité et le génie de ses habitants, font de ce pays le théâtre le plus vaste et le plus brillant de l'industrie humaine. En 1812, l'industrie française employait 35,000,000 de kilogrammes de laines françaises; elle met à présent en œuvre 42,000,000 de laines nationales et 8,000,000 de laines étrangères. Il nous manquait les troupeaux qui fournissent la laine longue et brillante nécessaire à ces beaux tissus ras propres au luxe des schalls et des robes; nous avons mis à contribution le Midi, l'Occident et l'Orient; l'Asie nous a fourni ses chèvres du Thibet; l'Afrique, ses béliers de Nubie; l'Europe occidentale, ses moutons de Leicester, et la fabrication des cachemires français a présenté des modèles inimitables. En 1812, la France filait seulement 10,362,000 kilogrammes de coton; dès 1825, elle en filait 28,000,000 de kilogrammes, et en fabriquait une foule de tissus depuis les basins jusqu'à ces tulles si délicats et pourtant si peu coûteux. Nulle autre nation ne pourrait rivaliser avec la nôtre pour le travail des soieries; nous avons reculé des limites que nous seuls avions atteintes. La Chine avait l'avantage exclusif de produire une soie d'une blancheur éclatante; nous avons naturalisé chez nous le ver qui la produit dans l'Orient. Depuis 1814, nous portons dans l'opulente Asie des tapis imités de la Perse et de la Turquie, et plus parfaits que leurs modèles, avec lesquels ils vont rivaliser à 2,000 lieues de distance. Avant nos désastres, Lyon ne comptait guère plus de 100,000 âmes, et aujourd'hui 150,000 habitants actifs, laborieux, peuplent cette belle cité. Et pourtant aujourd'hui Paris s'élève rivale redoutable de la ville du Rhône, et compte aussi, parmi les causes de sa population toujours croissante, les nombreux emplois qui résultent du travail des soieries, des cotons, des laines et des cachemires. Une savante statistique nous montre Paris fabriquant pour 14,000,000 de schalls, pour plus de 6,000,000 de meubles et d'objets d'orfévrerie; enfin exportant, comme superflu de ses fabrications, pour 47,000,000 par an de produits industriels. Il y a 20 années, on aurait regardé comme un espoir insensé celui d'imprimer sur la toile pour imiter les couleurs et les ornements des magnifiques schalls de cachemire; Mulhausen a réalisé cet espoir. La *lithographie*, introduite en France depuis 1814, fournit aux beaux-arts un moyen prompt, économique et facile de reproduire les chefs-d'œuvre des grands maîtres, et de multiplier le jet primitif de leur pensée, dans sa verve et dans son originalité. En même temps que

la lithographie, la fabrication du papier s'est perfectionnée. Les Français ont les premiers conçu le mécanisme propre à fabriquer du papier d'une longueur indéfinie, ce qui, dans une foule de cas, présente les plus grands avantages. La fabrication des aciers est enfin sortie depuis quelques années de sa longue infériorité; nous épurons, nous laminons, nous tréfilons avec une perfection nouvelle le fer, le cuivre, le zinc et le laiton; nous rendons malléable jusqu'au platine. Dans la Nièvre, l'Eure, le Cher, le Doubs, la Côte-d'Or, nous laminons la tôle et nous fabriquons le fer-blanc; nous laminons même l'acier fondu. — En 1814 la France fabriquait 100 millions de kilogrammes de fontes de fer, dès 1825 elle en a fabriqué 160 millions de kilogrammes; en 1814, la France extrayait de ses mines un milliard de kilogrammes de houille, dès 1825 elle en a tiré plus d'un milliard 500 millions de kilogrammes. Ainsi, dans ces deux grandes sources de richesse industrielle, la France produit moitié plus aujourd'hui qu'en 1814. Depuis cette époque, nous cessons par degrés d'être tributaires de l'étranger pour les limes, les râpes les alènes, les faux, les faucilles et les scies. Bientôt, à cet égard, l'Allemagne n'aura plus sur nous aucune supériorité. Notre coutellerie atteint enfin le double but de la beauté et de l'économie. Nous avons découvert le moyen de damasser les armes blanches. Nous commençons à rivaliser avec la Suisse pour la fabrication de l'horlogerie commune, et nous ne connaissons pas de supérieurs dans l'horlogerie de précision, qu'emploient la marine et l'astronomie : aujourd'hui les souverains des nations les plus avancées dans les arts demandent aux artistes de Paris les plus beaux instruments pour observer les astres avec un degré d'exactitude qui corresponde aux progrès opérés dans l'astronomie depuis par les travaux de nos astronomes et de nos géomètres. Les arts chimiques ont eu cet immense avantage, en France, d'être cultivés par des hommes qui reculaient en même temps les bornes de la chimie. Les illustres contemporains de Lavoisier inventent un nouveau blanchiment, puis des moyens rapides, économiques, de préparer une foule de sels et d'acides, d'extraire le salpêtre, de fabriquer la poudre, de faire de l'alun, de la soude, de la potasse, de la céruse, etc. Ces grands progrès, qui remontent au temps de la révolution, sont loin d'avoir été ralentis : nos chimistes ont trouvé le secret de se surpasser eux-mêmes, et d'offrir au commerce des produits plus abondants, plus appropriés aux besoins de la vie et des arts, et pourtant moins dispendieux qu'auparavant. On reprochait à notre poterie d'être grossière, à notre faïence d'être sans beauté, à notre porcelaine d'être hors de prix; notre industrie, sensible à ces

reproches, a cessé de les mériter. Elle a réussi même à produire une poterie de luxe imitant, pour la dureté, l'éclat et les nuances, le porphyre et les pierres précieuses. — Depuis plusieurs années nous avons cessé d'être au-dessous des Anglais pour la taille des cristaux ; nous les égalons pour la beauté du poli, pour la netteté de la coupe ; nous les surpassons pour l'élégance et la grâce des formes. Nos travaux d'orfévrerie ont élevé très-haut la superbe industrie de la sculpture, de la ciselure et de la fonte du cuivre, de l'argent et de l'or. Croirait-on que, par un léger droit de timbre, la vaisselle et les bijoux d'or et d'argent rapportent à l'état 20 millions de francs par an? — C'est dans les ressources d'un commerce extérieur vaste et soutenu que l'agriculture et l'industrie trouvent leurs moyens de développement.

Aperçu du commerce annuel de la France.

AVEC L'ÉTRANGER.

Importations en or et argent, lingots ou monnayé.	245,000,000 fr.
Exportations, *idem*.	84,000,000
Différence en sa faveur.	161,000,000

AVEC SES COLONIES.

Importations.	50,000,000
Exportation.	40,000,000
Différence en sa faveur.	10,000,000

— Les rois de France avaient autrefois la puissance législative et le pouvoir exécutif : mais leurs édits ne recevaient d'exécution qu'après avoir été consentis par les états-généraux ou enregistrés en leur absence par les parlements. L'état était divisé en trois ordres : 1° *le clergé*, 2° *la noblesse*, 3° *le tiers-état*, c'est-à-dire la classe la plus nombreuse et la plus utile du royaume, et qui se composait des gens de lettres, des commerçants, de personnes adonnées aux professions libérales et industrielles. La réunion des députés de ces trois ordres, dont les premiers jouissaient de grands priviléges, formait les *états-généraux* (v.). La justice était rendue par 12 parlements, un grand-conseil, 12 chambres des comptes, 12 cours des aides et 3 conseils supérieurs, où se portaient les appels. Aujourd'hui le gouvernement ou pouvoir exécutif de la France est entre les mains du roi. La dignité royale est héréditaire, dans sa famille, par ordre de primogéniture et de mâle en mâle. Les membres de la famille royale, dans l'ordre de l'hérédité, portent le nom de princes français. Les lois sont promulguées et la justice rendue au nom du roi

par les officiers qu'il institue. Il nomme les pairs de France, les grands-officiers, les ministres, les conseillers d'état, les généraux, les préfets, les évêques, etc. Il fait la paix, la guerre, envoie et reçoit des ambassadeurs. Il a le droit de faire grâce aux condamnés. Le pouvoir législatif est collectivement exercé par le roi et les chambres des pairs et des députés des départements. La France est régie par la charte constitutionnelle, donnée par Louis XVIII en 1814, et modifiée par les chambres en 1830. — L'armée française se recrute au moyen d'engagements volontaires et par des levées annuelles, qui peuvent s'élever jusqu'à 80,000 hommes; tout Français âgé de vingt ans est tenu à un service dont la durée est de huit ans.

Le 15 janvier 1790, par décret de l'assemblée nationale confirmé par Louis XVI, les 32 gouvernements ou provinces qui formaient la grande division administrative de la France furent répartis en départements, dont le nombre fut d'abord de 83, subdivisés en *districts, cantons* et *communes*. En 1794, les districts furent supprimés, et l'on organisa les *administrations centrales* pour les départements; cette dernière division exista jusqu'en 1800, époque à laquelle des *arrondissements communaux* furent créés. Le nombre des départements a varié suivant l'étendue de la France; vers la fin de la république il fut de 108. sous l'empire il alla jusqu'à 130; depuis la restauration il est de 86; la plupart empruntant leurs noms aux principales rivières qui les arrosent. On compte 363 *arrondissements communaux* ou *sous-préfectures*, 2,844 *cantons* et 38,339 *communes*. Voici le tableau comparatif de la France en provinces et en départements :

Tableau comparatif de la France, divisée en régions, en anciens gouvernements provinciaux, en pays et en départements.

RÉGION SEPTENTRIONALE.

Gouvernements.	Capitales.	Pays dépendant de chaque gouvernement.	Départements qui en sont formés.
1. FLANDRE......	Lille....	La Flandre maritime. — La Flandre wallonne. — Le Cambrésis. — Le Hainaut français.	Nord.
2. ARTOIS........	Arras...........................		Pas-de-Calais. — Somme.
3. PICARDIE......	Amiens..	L'Amiénois. — Le Santerre. — Le Vermandois. — La Thiérache. — Le Calaisis. — Le Boulonnais. — Le Ponthieu. — Le Vimeux.	

4. NORMANDIE	Rouen	Le pays de Caux. — Le pays de Bray. — Le Vexin normand. — Le Roumois. — Le pays d'Ouche. — Le Lieuvin. — Le pays d'Auge. — Les Marches. — Le Bessin. — Le Bocage. — Le pays d'Houlme. — Le Cotentin. — L'Avranchin.	Calvados. — Eure. — Manche. — Orne. — Seine-Inférieure.
5. ILE-DE-FRANCE	Paris	Le Beauvaisis. — Le Laonnais. — Le Soissonnais. — Le Vexin français. — La Gonelle. — Le Parisis. — Le Valois. — Le Mantais. — Le Hurepoix. — La Brie française. — Le Gâtinais français.	Aisne. — Oise. — Seine. — Seine-et-Oise. — Seine-et-Marne.
6. CHAMPAGNE	Troyes	Le Rhételais. — Le Rhémois. — La Brie. — Le Perthois. — Le Vallage. — Le Bassigny. — Le Sénonais.	Ardennes. — Aube. — Marne. — Haute-Marne.
7. LORRAINE	Nancy	Le pays Messin. — Le Toulois. — Le Verdunois. — Le Luxembourg français. — La principauté de Bouillon. — Le Barrois.	Meurthe. — Meuse. — Moselle. — Vosges.

RÉGION CENTRALE.

8. ORLÉANAIS	Orléans	La Beauce. — Le Gatinais orléanais. — Le Puysage. — Le Blaisois. — La Sologne.	Eure-et-Loir. — Loiret. — Loir-et-Cher.
9. TOURAINE	Tours		Indre-et-Loire.
10. BERRY	Bourges		Cher. — Indre.
11. NIVERNAIS	Nevers		Nièvre.
12. BOURBONNAIS	Moulins		Allier.
13. MARCHE	Guéret		Creuse.
14. LIMOUSIN	Limoges		Corrèze. — Haute-Vienne.
15. AUVERGNE	Clermont.	La Limagne	Cantal. — Puy-de-Dôme.

RÉGION OCCIDENTALE.

16. MAINE	Le Mans.	Le Perche	Mayenne. — Sarthe.
17. ANJOU	Angers.	Le Saumurois	Maine-et-Loire.
18. BRETAGNE	Rennes		Côtes-du-Nord. — Finistère. — Ille-et-Vilaine. — Loire-Inférieure. — Morbihan.

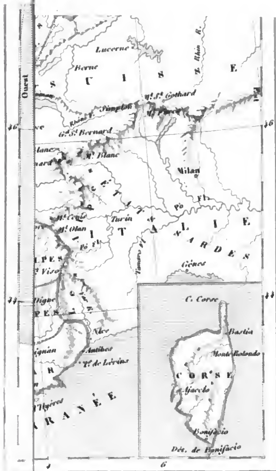
19.	POITOU.....	Poitiers		Deux-Sèvres.—Vendée.—Vienne.
20.	AUNIS........	La Rochelle..		Charente. — Charente-Inférieure.
21.	SAINTONGE et ANGOUMOIS.	Angoulême.	Le Brouageais..........	

RÉGION ORIENTALE.

22.	ALSACE......	Strasbourg.	Le Sundgau.............	Haut-Rhin. — Bas-Rhin.
23.	FRANC.-COMTÉ.	Besançon..	Bailliage d'Amont. — Bailliage d'Aval. — Bailliage de Besançou. — Bailliage de Dôle.	Doubs. — Jura.— Haute-Saône.
24.	BOURGOGNE...	Dijon.....	Auxerrois. — Bailliage de la Montagne.—L'Auxois.—Le Dijonnais.—L'Autunnois. — Le Châlonnais. — Le Charollais. — Le Mâconnais.— Principauté de Dombes. — La Bresse. — Le Bugey. — Le pays de Gex et Valromey.	Ain. — Côte-d'Or. — Saône-et-Loire. — Yonne.
25.	LYONNAIS....	Lyon....	Le Forez. — Le Beaujolais.	Loire.—Rhône.

RÉGION MÉRIDIONALE.

26.	LANGUEDOC....	Toulouse.	Le Gévaudan. — Le Vélay. — Le Vivarais.	Ardèche. — Aude. — Gard. — Hérault. — Haute-Garonne.—Haute-Loire.—Lozère.—Tarn.
27.	ROUSSILLON....	Perpignan	Le Valespir. — Le Capsir.— La Cerdagne française.	Pyrénées-Orientales.
28.	COMTÉ DE FOIX.	Foix....	Le Donezan.............	Ariége.
29.	GUYENNE et GASCOGNE.	Bordeaux et Auch.	Le Bordelais.— Le Bazadois. — L'Agénois. — Le Périgord. — Le Quercy. — Le Rouergue.—Les Landes.— Le pays des Basques. — La Chalosse. — Le Condomois. — Le Gabardan. — L'Armagnac. — Le Bigorre. — Le Comminges. — Le Conserans.	Aveyron. — Dordogne. — Gers. — Gironde. — Lot. — Lot-et-Garonne.—Landes.—Hautes-Pyrénées. — Tarn-et-Garonne.
30.	BÉARN	Pau.....	La Basse-Navarre.........	Basses-Pyrénées.



Ouest
Lucerne
Berne
S U I S S E
Rhin R.
Mt. St. Gothard
Simplon
Gd. St. Bernard
Mt. Blanc
Milan
Po
Turin
Mt. Olan
I T A L I E
S A R D E S
Gênes
C. Corse
Bastia
Monte Rotondo
C O R S E
Ajaccio
Bonifacio
Dét. de Bonifacio
Nice
Antibes
Digne
Hyères
A N É E
46
44
6

31. DAUPHINÉ....	Grenoble.	Les Baronnies. — Le Gapençois. — L'Embrunois. — Le Briançonnais. — Le Grésivaudan. — Le Royanès. — Le Tricastin. — Le Valentinois. — Le Diois. — Le Viennois.	Hautes-Alpes. — Drôme. — Isère.
32. PROVENCE....	Aix..		Basses-Alpes. — Bouches-du-Rhône. — Var.
Corse (ne faisait point partie des gouvernements)..........			Corse.
Comtat d'Avignon, comtat Venaissin, et une petite partie de la Provence, réunie en 1791..............................			Vaucluse.

Chaque département, administré par un préfet, se divise en plusieurs arrondissements administrés chacun par un sous-préfet. Le chef-lieu de département est le siége de la préfecture, comme celui d'arrondissement est le siége de la sous-préfecture. Chaque arrondissement se divise en cantons ou justices de paix, composés de plusieurs communes administrées par des maires. Chaque arrondissement a un tribunal de première instance qui reçoit l'appel des jugements rendus par le juge de paix, et qui connaît des matières civiles et de police correctionnelle. Outre ces tribunaux, il y a dans la plupart des arrondissements des tribunaux de commerce. — La France se divise judiciairement en 26 cours royales, dont le ressort s'étend sur plusieurs départements, et qui reçoivent l'appel des jugements rendus en matières civile et criminelle par les tribunaux de première instance. Il se tient dans chaque département une cour d'assises pour les affaires criminelles, présidée par un membre de la cour royale de son ressort. Il y a à Paris, pour toute la France, une cour de cassation, qui casse les jugements rendus par les cours royales, si la procédure n'a pas été faite selon les formes, ou si elle contient quelque contravention à la loi. Une cour des comptes vérifie les dépenses publiques. Il y a pour la France 21 divisions militaires, composées chacune de plusieurs départements, avec un chef-lieu où sont placés les états-majors. Sous le rapport ecclésiastique, le royaume se divise en 79 diocèses, dont 13 archevêchés et 66 évêchés. La division forestière se compose de 20 arrondissements, avec une école royale forestière à Nancy. — Nous traiterons ailleurs de l'université chargée de l'instruction publique. — La France a été long-temps une des puissances les plus riches et les mieux partagées en colonies. Mais la paix d'Utrecht lui enleva une partie de ses possessions dans le nord de l'Amérique, et celle de 1763 acheva de faire passer presque en

totalité celles de l'Inde sous la domination des Anglais. Pendant la révolution et sous l'empire, la France vit toutes ses possessions d'outre-mer tomber au pouvoir de l'Angleterre, qui les lui restitua en majeure partie à la paix de 1814. Les colonies françaises sont, en Amérique, la Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galante, les Saintes, la Désiderade, partie de l'île St-Martin, la Guyane, Cayenne et les îles St-Pierre et Miquelon; en Afrique. Arguin, l'île de Bourbon, l'île de Gorée, le Sénégal, l'établissement de Madagascar, et surtout l'Algérie; en Asie, les possessions dans l'Inde de Pondichéry, Chandernagor, Karikal, Mahé et Yanaon ou Genjam.

HISTOIRE POLITIQUE.

II. Le peuple français, tel qu'il est aujourd'hui composé, ne remonte pas à une seule et même souche; il est un mélange d'éléments divers : Gaulois, Grecs, Romains, Germains et même Tartares. Il a fallu le travail d'une longue suite de siècles pour constituer l'unité nationale qui fait aujourd'hui notre gloire et notre force. Nous commencerons ici l'histoire de France à l'an de J.-C. 476, époque à laquelle l'empire romain d'Occident s'éteignit sous le faible Augustule. Bien avant ce temps il avait perdu ses plus importantes provinces, et la Gaule elle-même était occupée par plusieurs peuples. On y comptait cependant encore 115 cités florissantes et beaucoup d'autres plus petites. Leurs habitants se disaient Romains et non Gaulois; ils ne parlaient que la langue du Latium, quoique pour la plupart ils fussent fils d'affranchis et de races fort mêlées. Formés à l'image de la populace romaine, on les voyait, comme elle, avides des émotions du cirque, curieux et corrompus. Ils aimaient à voir couler le sang des gladiateurs dans l'arène, et ne savaient pas verser le leur pour leur propre défense. — Les Wisigoths s'étaient installés en Espagne et dans le midi de la France actuelle; les Bourguignons s'étaient fixés dans l'est, et les Francs s'étaient établis dans la Belgique; les Armoricains (habitants de la Bretagne) s'étaient rendus indépendants; quelques débris de Vandales, de Suèves et d'Alains étaient restés çà et là, mais ils ne formaient point d'états à part. Au centre, se maintenaient les restes de quelques légions romaines. — Parmi ces éléments divers, les Francs méritent une attention toute spéciale, parce qu'ils ont fini par devenir le seul peuple dominateur des Gaules. Ils constituaient vraisemblablement une association que des peuples germaniques, fixés entre le Rhin, le Mein, le Wéser et l'Elbe, avaient formée entre eux pour maintenir contre les Romains leur liberté et leur indépendance. Tacite, qui écrivait au commencement du

IIe siècle de l'ère chrétienne, ne les connaissait pas encore sous ce nouveau nom, dont la 1re mention se trouve dans les historiens du IIIe siècle. Parmi les tribus germaniques qui composaient cette confédération, on remarque les Chauces, les Sicambres, les Chamaves, les Chérusques, les Bructères, les Cattes, les Ampsivariens, les Ripuariens, les Saliens, etc.—Ces tribus, quoiqu'elles fussent unies entre elles pour la défense commune sous le nom générique de *Francs*, conservèrent cependant chacune leurs lois et leur gouvernement, de même que leurs chefs particuliers et les noms de leurs tribus. Dans le IVe siècle et au commencement du Ve, on appelait *Francia* le pays renfermé entre le Rhin, le Mein, le Wéser et l'Elbe. Les *Francs*, après avoir été repoussés à différentes reprises par les Romains, passèrent de nouveau le Rhin vers l'an 430, sous la conduite de Clodion, leur chef; ils se rendirent maîtres de la plus grande partie de la Gaule Belgique, s'emparèrent de Tournai, Cambrai, Amiens, et jetèrent ainsi les fondements de la nouvelle *France* dans la Gaule. Le passage du Rhin par Clodion est attesté par de graves auteurs. Pharamond, qu'on lui donne pour prédécesseur, est un roi fabuleux, ou qui, du moins, n'a pas régné dans la Gaule et la nouvelle France; les plus anciens historiens de France ne le connaissent pas. Les premiers qui en font mention sont des auteurs du VIIIe et du IXe siècle. Du reste, Clodion, dans les incursions qu'il fit jusque sur les bords de la Somme, fut battu par Aétius, général des armées romaines. Après lui, Mérovée, que quelques écrivains lui donnent à tort pour fils, mais qui appartenait à sa famille, fut proclamé chef des Francs-Saliens (448); c'est de lui que la 1re race des rois de France a pris le nom de *race mérovingienne*. Son fils, Childéric, chassé d'abord à cause de ses débauches, fut rappelé ensuite par ses guerriers; mais dans l'intervalle, ceux-ci reconnurent l'autorité du comte romain Egidius. Childéric combattit les Wisigoths sur les bords de la Loire, pendant que les Francs Ripuariens s'établissaient à Cologne. Il mourut à Tournai. — Clovis, fils de Childéric Ier, lui succéda en 481, à l'âge de 15 ans. Avec lui les Francs prirent une importance toute nouvelle; mais, comme nous consacrons un article spécial, non-seulement à chacune de nos races royales et à chacun des grands faits de notre histoire, mais encore à chaque roi en particulier, nous ne présenterons ici que les points culminants et comme la substance de nos annales. Pour suppléer jusqu'à un certain point aux lacunes que notre cadre nous force à laisser dans ce travail, nous donnons ici un tableau généalogique des rois mérovingiens, et nous ferons de même, en temps utile, pour les carlovingiens et les diverses branches de la maison capétienne.

Généalogie des rois francs mérovingiens jusqu'à Dagobert Ier.

CLODION-LE-CHEVELU, 428-448. MÉROVÉE.

CHILDÉRIC Ier, 456-481.

CLOVIS Ier, 481-511.

Austrasie, 511-534. THIERRI Ier.
THÉODORERT Ier, 534-548.
THÉODOBALD, 548-555. Sans postérité.

Orléans, 511-554. CLODOMIR.
Deux fils assassinés et CLODOALD (St-Cloud).

Paris, 511-558. CHILDEBERT Ier.
Deux filles.

Soissons, 511-561. CLOTAIRE Ier, seul roi en 558.

Paris, 561-567. CARIBERT Ier.

Orléans, 561-593. GONTRAN.

Austrasie, 561-575. SIGEBERT Ier.
CHILDEBERT II, 575-596, roi de Bourgogne en 593.
Austrasie. THÉODOBERT II, 596-619.
Bourgogne. THIERRY II, 596-612.

Soissons, 561-584. CHILPÉRIC Ier.
CLOTAIRE II, 584-628, seul roi en 613.
DAGOBERT, seul roi, 628-638.
CARIBERT II, 628 à 631, tige des ducs d'Aquitaine.

Généalogie des rois francs mérovingiens jusqu'à l'extinction de cette race.

DAGOBERT Ier, fils de CLOTAIRE II, seul roi, 628-638.

Austrasie, 638-656. SIGEBERT II.
DAGOBERT II, 672-679. L'Austrasie sans roi.

Neustrie et Bourgogne, 638-656. CLOVIS II.
CLOTAIRE III, Neustrie et Bourgogne, 656-670.
CHILDÉRIC II, Austrasie, seul roi, 670-673.
CHILPÉRIC II, seul roi, 716-720.
CHILDÉRIC III, seul, 742-752. Dernier roi.
THIERRI, mort dans le cloître.
THIERRI III, Neustrie, 673-691.
CLOVIS III, seul roi, 691-695.
CHILDEBERT III, seul, 695-711.
DAGOBERT III, seul, 711-716.
THIERRI IV, seul, 720-737.
Interrègne, 737-742.
CLOTAIRE IV, 717-719.

Maires du Palais.

Saint ARNULFE, † 640.

ANSEGISE, † 674. Epousa BEGGA, fille de Pepin-le-Vieux.

PEPIN D'HÉRISTAL, † 714.

CHARLES-MARTEL, † 741, etc.

PEPIN-LE-BREF et CARLOMAN.

— Dès l'année 486, on voit le jeune Clovis, roi des Francs-Saliens, attaquer les Romains et les battre. Jusqu'alors il eût été difficile de dire quel culte prédominait dans cette agrégation d'hommes de tant de tribus diverses, dont les habitudes anciennes avaient encore été modifiées ou altérées par un plus ou moins long séjour sur des terres étrangeres; mais, dès que Clovis se fut fait chrétien, un assez bon nombre de ses compagnons ne tardèrent pas à suivre son exemple. Les Bretons, qui jusqu'à ce moment avaient été en lutte, firent alliance avec Clovis, et ses armées se grossirent de tous les débris des armées romaines, dont les soldats étaient d'autant mieux disposés à se joindre à lui qu'ils étaient pour la plupart de la même origine que les Francs. Par l'alliance qu'il contracta ensuite avec tous les petits chefs des corps d'armées barbares, auxquels, dans nos histoires, on donne souvent le nom de rois, Clovis parvint à établir sa puissance sur les soldats d'un grand nombre de provinces. Il y eut alors trois dominations distinctes : celle des *Goths* dans le midi, celle des *Bourguignons* dans le S.-E., et celle des *Francs* dans le nord. Mais Clovis n'était point homme à ne pas profiter des nouveaux moyens d'influence que lui donnait sa conversion. Le clergé travailla pour lui contre les *Bourguignons* et les *Goths*, et son audace militaire fit le reste. Les Bourguignons d'abord et les Goths ensuite furent repoussés ou soumis, et ce fut à son retour de la dernière expédition qu'il vint se fixer à Paris.

Bien que Clovis portât le titre de *roi*, il n'était en réalité que le chef choisi par ses soldats; loin de l'armée, son action était presque nulle; point d'administration générale, car chaque ville s'administrait à sa manière; point de finances, car les Francs n'ayant pas voulu se soumettre à la capitation ni aux impôts territoriaux, les autres habitants avaient fini par s'y soustraire à leur tour. Son seul revenu se composait du produit de ses domaines, qu'il faisait vendre au marché. Quant à son pouvoir militaire, il n'était réel que sur son propre corps d'armée, car les soldats choisissaient alors un chef, général sous les étendards duquel ils venaient se ranger avec leurs armes et leurs chevaux. Les Gaulois et les Romains qui avaient conservé ou acquis de la richesse et de la puissance se joignaient à eux et partageaient aux mêmes titres les emplois et les récompenses. Ce qui avait facilité une fusion, c'était la renommée de Clovis, et surtout le système qu'il avait adopté de ne disposer que des biens du fisc et des terres vacantes, qui du reste étaient en assez grand nombre. Les Wisigoths avaient suivi un système différent : ils dépossédaient les habitants des deux tiers des propriétés communes, et, quoique leur administration fût meilleure, cette mesure éloigna d'eux les habitants, qui se rappro-

chèrent des Francs. Au milieu de cette anarchie de lois, de langues et de peuples, les villes continuaient toujours à se régir elles-mêmes par leurs anciennes lois; seulement lorsqu'un habitant avait à intenter un procès à un Franc, ce dernier ne pouvait être jugé que par les codes de lois des Francs. Ces codes portaient l'empreinte de la barbarie de l'époque. La perte de la vie et l'évaluation des blessures et meurtres à prix d'argent formaient la base de cette jurisprudence. Au milieu de ces hommes de sang, leurs chefs se distinguaient comme les plus méchants, et Clovis surtout se fit remarquer par la perfidie et la cruauté avec lesquelles il sacrifia successivement tous les chefs qui lui faisaient ombrage. Ses enfants, sous ce rapport, ne suivirent que trop son exemple. Après eux, le nom des reines Frédégonde et Brunehaut est devenu synonyme de ce qu'il y a de plus pervers et de plus cruel. — Le pouvoir possédé par Clovis se perdit bientôt entre les mains de ses enfants, qui se partagèrent le commandement des divers corps stationnés dans les Gaules; et dès la seconde ou troisième génération, ils étaient hors d'état de défendre, contre de nouvelles invasions de tribus germaniques, le pays que la valeur de leurs ancêtres avait conquis. Quelques hommes, tels que le roi Dagobert, se distinguèrent dans cette foule obscure de rois; mais on ne sait pas même l'histoire de la vie de ce chef, qui a cependant laissé après lui des monuments fort remarquables par les progrès des arts et de l'opulence. Ses successeurs, renfermés dans leurs palais avec des moines, et n'en sortant que pour aller de temps à autre, sur une charrette traînée par des bœufs, montrer dans les foires et occasions solennelles leur physionomie efféminée, n'exerçaient plus aucune autorité, même sur l'armée, qui les reconnaissait pour chefs. De nouveaux souverains s'élevaient à côté d'eux sous le titre de *maires du palais* (v.). Investis par les peuples de droits très-étendus, ils firent bientôt oublier les fantômes royaux, qui disparurent dans les cloîtres. C'est à peine si les savants peuvent se reconnaître dans l'aride nomenclature de ces souverains sans souveraineté. Il suffira de dire ici qu'ils étaient impuissants à faire le bien et à arrêter le mal, et que jamais le monde ne fut plongé dans un tel état d'ignorance, de dégradation et de misère. La famine ajoutait encore à la désolation, et des pestes fréquentes et terribles complétèrent l'anéantissement de la malheureuse société gauloise. Aussi, les maires du palais, qui commandaient sur les bords du Rhin les seules milices aguerries par de perpétuels combats, éprouvèrent-ils peu de peine à déposséder la première race des rois francs. Les historiens rapportent le couronnement de Pepin, en qualité de roi de France, comme le fait le plus simple et

le plus ordinaire. Il y avait cependant là une révolution réelle, ainsi que nous allons le voir.

Rois et empereurs francs de la race carlovingienne.

752. PEPIN-LE-BREF.
|
772. CHARLEMAGNE,
empereur d'Occident en 800, qui divise ses états entre ses trois fils, ainsi :

811. CHARLES, l'Allemagne.
810. PEPIN, l'Italie.
814. LOUIS Ier, la France; puis empereur, qui partage ainsi entre ses fils :

839. LOTHAIRE, l'Italie.
838. PEPIN, l'Aquitaine.
839. LOUIS, la Bavière.
|
884. CHARLES-LE-GROS, empereur.

889. CHARLES-LE-CHAUVE, France et Lorraine.
|
877. LOUIS-LE-BÈGUE.
|
893. CHARLES-LE-SIMPLE.
|
936. LOUIS D'OUTREMER.
|
954. LOTHAIRE.
|
986. LOUIS V.

Pendant que les descendants de Charlemagne se partageaient ses états d'Allemagne, la France tendait à se détacher, et les souverains nés dans le pays commençaient à paraître à côté d'eux. Ce furent :
EUDES, fils du duc Robert;
ROBERT, fils d'Eudes, qui eut pour fils :
|
HUGUES-LE-GRAND, qui, sans vouloir prendre le titre de roi, le conféra en 936 à Raoul, et plus tard eut pour fils :
|
HUGUES CAPET.

— Quoique l'autorité royale eût presque complétement disparu sous les derniers rois de la race franque, cependant une organisation meilleure et plus générale s'était élaborée en silence; les maires du palais, dont l'autorité était plus aisément contestée que celle des rois francs, avaient été obligés d'en appeler plus souvent aux suffrages de leurs compagnons d'armes, et peu à peu s'était préparé ainsi un système mieux entendu d'obéissance. Mais ce commencement d'organisation sociale ne se manifestait encore que dans les lieux où l'antique ligue germanique avait conservé le plus d'influence, c'est-à-dire sur les bords du Rhin. Aussi le premier Pepin, quoique grand-justicier ou maire du palais d'un souverain fixé à Paris, se garda-t-il bien de quitter Cologne, où il résidait au milieu de ses possessions et de ses soldats. Le déclin de l'autorité royale avait porté les voisins, les amis, à se protéger réciproquement;

les faibles s'étaient associés au fort, dont ils augmentaient ainsi la force, et Pepin s'était entouré de créatures auxquelles il conférait des terres à vie, sous la condition de suivre sa personne. Depuis longues années, on n'avait pas assemblé la nation pour la consulter; Pepin la réunit fréquemment en comices généraux. Son fils, Charles-Martel, suivit son exemple en succédant en 715 à son pouvoir. Les Arabes, sectateurs de Mahomet, après avoir conquis l'Espagne, s'étaient avancés jusque par delà l'Auvergne, en occupant tout le pays. Charles-Martel leur livra, en 732, une grande bataille à Poitiers, et les Sarrasins n'osèrent plus franchir la frontière. Apres avoir battu les Sarrasins, Charles-Martel voulut ramener sous son obéissance tout le midi de la Gaule, qui peu à peu s'était séparé du nord. Mais ni lui ni Pepin-le-Bref n'y purent créer d'établissement permanent, et la dissidence entre les deux parties de la Gaule se prononça chaque jour davantage. Pepin comprit que, pour assurer sa domination sur tout le pays, il fallait suivre l'exemple de Clovis et demander un appui au clergé. Il prit d'abord, en 752, le titre de roi, dont il exerçait depuis long-temps l'autorité; il appela à l'assemblée du Champ-de-Mai, qui le porta sur le trône, tous les évêques de la Gaule, et introduisit, pour se donner un caractère plus respectable, l'onction royale des Juifs, pratique inconnue jusqu'à lui. En recevant le sceptre du clergé, et en appelant ses nouveaux alliés dans le conseil, Pepin crut investir la royauté d'une plus haute puissance : il se trompa, car sous sa race le sceptre resta entre les mains des ecclésiastiques, et les assemblées du Champ-de-Mai devinrent des synodes d'évêques; il ne pouvait en être autrement, puisque c'était dans ce corps qu'étaient réfugiées toute science et toute morale. Une révolution réelle s'opéra ainsi secrètement. Par suite de cette influence, les lois romaines furent substituées aux lois barbares, et le latin à l'allemand; mais cette révolution ne s'opéra que graduellement, et ne se fit sentir ni sous Pepin, ni sous son fils Charlemagne, un des plus grands hommes des temps modernes.

Lorsque Charlemagne prit, en 771, sur toute la Gaule, l'autorité royale, qui jusqu'à lui n'avait été qu'un mot vide de sens, et voulut l'exercer dans l'intérêt des peuples, il trouva la scission entre le nord et le midi plus prononcée que jamais. Les Aquitains, qui se croyaient civilisés, parce qu'ils avaient conservé plusieurs des formes et en partie la langue de l'ancienne civilisation romaine. détestaient les Francs comme des barbares. La révolution qui avait élevé la famille de Charlemagne avait donné un caractère plus germanique encore à la monarchie des Francs, de telle sorte que

Charlemagne se vit obligé de déployer tous ses efforts pour continuer l'œuvre de son père et compléter la seconde conquête. Fixé à Aix-la-Chapelle, au centre de la partie la plus guerrière des races allemandes, il fit marcher de là ses armées sur toute la Gaule, contre les Sarrasins de Catalogne et les Lombards d'Italie, et, à son retour, sur les bords de l'Elbe, du Weser et du Danube, contre les hordes germaniques, qui continuaient à s'avancer comme si elles n'eussent eu à rencontrer que des adversaires romains, comme si un empire de leur race n'eût déjà succédé à l'ancien empire. Charlemagne voulait, en s'établissant d'une manière plus stable, envelopper successivement toute la partie de l'ancien empire romain qui s'était détachée sous le nom d'*empire d'Occident;* il fut même couronné empereur en l'année 800. Charlemagne, dont le génie, devançant son siècle, s'efforçait de coordonner les parties si discordantes de cette société toute barbare, voulut donner le premier exemple de la culture des arts. Il appela auprès de lui les savants de toutes les parties du monde. Des villes nouvelles se fondèrent là où récemment on ne trouvait que des forêts; les lois furent reconnues par ceux qui se piquaient de n'en point admettre, mais qui durent fléchir devant les envoyés de Charlemagne, qu'on appelait *missi dominici.* Les lettres se répandirent par la prédication du christianisme; et le contact avec les Grecs, les Arabes, les Espagnols, qui affluaient à la cour de Charlemagne, introduisit le goût des arts. Mais, contraste bizarre! il habitait en Germanie; à la guerre, dans les assemblées nationales, dans l'intérieur de sa famille, il agissait en Germain; sa valeur personnelle, sa langue, ses formes extérieures, sa façon de vivre, étaient germaines; et non-seulement elles étaient germaines, mais il ne voulait pas les changer. Tout en lui, en un mot, était germain : sa capitale, Aix-la-Chapelle, était une ville germaine; ses généraux, des chefs germains; et la Gaule n'était encore qu'une province au milieu de ce vaste empire germain : aussi, à la mort de Charlemagne, en 814, cet empire, qui s'étendait du N.-O. au S.-O., de l'Elbe en Allemagne à l'Èbre en Espagne, du nord au midi; qui allait de la mer du Nord jusqu'à la Calabre, presque à l'extrémité de l'Italie; cet empire immense, disons-nous, s'affaiblit-il entre les mains de son fils Louis-le-Débonnaire et de ses descendants, au point de s'écrouler entièrement en 887; et c'est de ses débris que se sont formés les états de l'Europe moderne.

La plus grande partie de l'ancienne Gaule jusqu'au Rhône tomba en partage à l'un des petits-fils de Charlemagne; et comme les habitants ne voulurent pas renoncer à la renommée attachée

aux armes des vainqueurs du pays, ils conservèrent le nom de *Francs* pour eux, en donnant à la Gaule le nom de *Francia ;* tandis que de leur côté les Germains prétendirent conserver le même titre de *Francs*, et donnèrent à une partie de leur pays le nom de *Franconie*. Ainsi s'établit la différence entre les Français parlant la langue latine ou ses dérivés, et les Francs parlant la langue théotisque ou germanique.

Charles-Martel d'abord et Charlemagne ensuite avaient établi, pour la composition de leurs nombreuses armées, des règlements qui en avaient long-temps assuré le recrutement. Ils avaient d'abord concédé les bénéfices à vie à ceux qui prenaient l'engagement de les accompagner partout; puis ils avaient ordonné que tous les propriétaires de douze arpents de terre (ce qu'on appelait *manse*, et qu'on regardait comme suffisant pour nourrir une famille) seraient tenus de leur fournir un soldat tout équipé, et que le propriétaire de trois ou quatre manses serait tenu de joindre lui-même l'armée. Leurs descendants conservèrent d'abord cet usage; mais, comme le nombre des propriétaires libres des *manses* était considérablement diminué par la charge exorbitante des frais de campagne, les propriétaires de bénéfices, devenus plus nécessaires, se montrèrent plus exigeants.— Charles-le-Chauve, que l'on peut regarder comme le plus ancien chef de la monarchie française, puisque son royaume, séparé des Allemands et des Italiens, réunissait tous les peuples qui parlaient la langue que nous avons perfectionnée aujourd'hui et dont Paris était devenu la capitale, comme Aix-la-Chapelle l'était des pays de langue allemande, prit deux mesures qui minèrent, dès le premier instant, le système monarchique dans lequel il entrait. La première fut de déclarer, par l'édit de Kiersy, en 877, que tous les bénéfices et toutes les dignités de comte, autrefois à la nomination des peuples, puis des rois, seraient héréditaires. Il forma ainsi une aristocratie puissante qui devait perdre ses successeurs. La seconde fut d'ajouter encore à la puissance du clergé par de nombreuses donations, et surtout en l'appelant au gouvernement de l'état. Il transforma ainsi la France en une sorte de théocratie, qui prenait chaque jour d'autant plus de consistance que le clergé, seul instruit et seul ayant une règle morale, augmentait chaque jour sa puissance sur les consciences par l'habitude de faire de tout délit un péché; de plus, comme il acquérait toujours sans rien perdre, il menaçait de devenir prochainement propriétaire de la totalité du sol. Les évêques étaient devenus une sorte de réseau administratif jeté sur tout le pays, et les monastères, comme des avant-postes qui préparaient les chemins et servaient comme

de sentinelles avancées à l'agrandissement temporel et spirituel des évêques. Les habitants des provinces envahies par les fréquentes incursions des barbares avaient senti le besoin de se réunir pour leur protection commune, et de se faire une nouvelle patrie dans l'absence de celle qu'ils perdaient. Ne pouvant plus trouver d'appui dans les chefs militaires romains, ils eurent recours aux seuls hommes qui eussent alors quelque puissance, et ils se mirent sous l'égide de l'église de Rome. De là la fondation de tant de monastères dans les ve et vi^e siècles. Les couvents devinrent comme autant de villes fortifiées, obligées de se suffire à elles-mêmes. Le couvent de Jumiéges contenait plus de huit cents moines, celui de Fontenelle plus de quatre cents. Les terres se défrichaient autour de chacun de ces établissements. Quelquefois l'instituteur d'un couvent faisait adopter par d'autres la règle qu'il avait fondée; il se formait ainsi une sorte de confraternité entre les établissements les plus éloignés. L'ordre de Saint-Benoît, fondé par ce saint en 528 et réformé en 942 par Odon, abbé de Cluny, était un véritable état dans l'état. L'église, créant à tous une patrie à Rome, grandissait toujours à mesure que se morcelait le sol sur lequel était bâti l'établissement matériel. Un autre événement acheva la ruine des descendants de Charlemagne, ce fut l'indifférence avec laquelle ils abandonnèrent tout le pays aux ravages des pirates du nord, appelés *Normands* (v.), auxquels s'étaient réunis tous les hommes sans frein dont Charlemagne avait arrêté les excursions vagabondes. Ces pirates étaient devenus si audacieux, qu'après avoir pillé toute la côte, ils remontèrent les fleuves dans leurs barques, et vinrent jusqu'à Paris. Charles-le-Chauve eut à les combattre sur la Loire et sur la Seine; il ne put les empêcher de ravager Paris et les environs, et de saccager Tours quelques années après; car ces hordes sauvages recommençaient leurs incursions tous les ans. Les hommes libres avaient été tellement diminués, et les habitants des villes, vivant de la charité des moines, étaient avilis à tel point, que deux ou trois cents Normands, après avoir impunément exercé leurs ravages, finirent par s'installer complétement dans une de nos provinces, qu'on eut l'air de leur céder en 911, et qu'on appela de leur nom *Normandie*. — La diminution toujours progressive des petits propriétaires libres, en même temps que s'augmentait la puissance des grands propriétaires, par le nombre de serfs et de clients qui recherchaient leur protection, ne pouvait manquer d'amener une prompte dissolution du pouvoir royal. Aussi est-ce de cette époque que date la noblesse territoriale, telle qu'elle s'est conservée pendant plusieurs

siècles, et que nous verrons se disputer le pouvoir qu'elle avait arraché aux rois, pour faire de la France une république aristocratique et accumuler bien des maux sur le pays Mais l'ordre sortit du sein du désordre, car tous ces ducs, tous ces comtes et ces abbés, forcés, pour lutter entre eux, de faire un appel aux hommes de leurs terres, cherchèrent à encourager la culture pour augmenter leur pouvoir sur la population, et, tout en faisant des concessions à tout homme sur l'appui duquel ils pouvaient compter, ils établirent dans l'état une sorte de subordination, garantie par l'intérêt de tous. Chaque comté se morcela en vicomtés; chaque désert vit naître un village; les villages devinrent des villes; les abbayes eurent leurs forts et leurs moyens de défense; et les propriétés, en se divisant encore une fois, amenèrent quelques améliorations dans le sort de la population des serfs.

Généalogie de la race capétienne jusqu'à Louis-le-Gros.

CONRAD WELF, OU LE SAXON WIDEKIND.

ROBERT, dit LE FORT ou L'ANGEVIN, duc de France, 861-866.

HUGUES L'ABBÉ, duc de France, 866-886.

EUDES, comte de Paris, duc de France, 886; roi, 888-898.

ROBERT Ier, duc, 889; roi, 922-923.

EMMA, femme de RAOUL de Bourgogne, reine de France, 923-936. Sans postérité.

HUGUES-LE-GRAND, duc de France, etc., 923-956. Ép. HEDWIGE, sœur d'OTHON-LE-GRAND.

HUGUES CAPET, duc, 956; roi, 987-996.
|
ROBERT II, roi, 996-1031.
Ép. 1° BERTHE DE BOURGOGNE.
2° CONSTANCE DE PROVENCE.

OTHON, duc de Bourgogne, 956-965.

HENRI, duc de Bourgogne, 965-1002.

(Tous les deux sans postérité.)

HENRI Ier, duc de Bourgogne, 1015; roi, 1031-1060. Épousa ANNE DE RUSSIE.

ROBERT, duc de Bourgogne, 1032. Tige des premiers ducs héréditaires.

PHILIPPE Ier, roi, 1060-1108.
Épousa 1° BERTHE DE HOLLANDE.
2° BERTRADE DE MONTFORT.
|
LOUIS VI, dit LE GROS, roi, 1108.

HUGUES-LE-GRAND, comte de Vermandois et de Valois, du chef de sa femme Adélaïde. Branche éteinte à la 6e génération.

Suite de la première branche des Capétiens.

LOUIS VI, le Gros, roi en 1108.

LOUIS VII, le Jeune, roi en 1127. Epousa 1° Eléonore de Guyenne. 2° Constance de Castille. 3° Alix de Champagne.	Robert-le-Grand, tige des maisons de Dreux et de Bretagne.	Pierre, 7e fils. Ep. Isabelle, fille et héritière de Réginald de Courtenai, comte d'Auxerre.	
PHILIPPE II, Auguste, roi en 1180. Ep. 1° Isabelle, hérit. de l'Artois. 2° Agnès de Méranie.	Marguerite, Ep. Henri Court-Mantel.	Pierre, empereur de Constantinople, en 1216.	
LOUIS VIII, roi en 1223. Epousa Blanche de Castille.	Philippe, comte de Boulogne.	Robert, empereur de Constantinople, en 1221.	
LOUIS IX, roi en 1226. Épousa Marguerite de Provence.	Robert Ier, tige de la branche d'Artois, éteinte en 1472.	Alphonse, comte de Poitiers, Ep. Jeanne, hérit. de Toulouse; mort en 1271.	Charles, comte d'Anjou, mort en 1285. Ep. Beatrix de Provence; tige des rois de Naples.
PHILIPPE III, le Hardi, roi en 1270. Epousa 1° Isabelle d'Aragon. 2° Marie de Brabant.	Robert, comte de Clermont, tige des branches de Bourbon, de Vendôme et de Montpensier.	Pierre, comte d'Alençon.	Blanche, Epousa Ferdinand de Lacerda.
PHILIPPE IV, le Bel, roi en 1285. Epousa Jeanne, héritière de Navarre et de Champagne.	Charles, epousa Catherine de Courtenai; tige des maisons de Valois et d'Alençon.	Louis, tige de la maison d'Evreux-Navarre.	Marguerite, Epousa Edouard Ier, roi d'Angleterre.
LOUIS X, le Hutin, roi en 1314.	PHILIPPE V, le Long, roi en 1316. Epousa Jeanne de Bourgogne-Comté.	CHARLES IV, le Bel, roi en 1322, mort en 1328.	Isabelle, Epousa Edouard II.
JEAN Ier, posthume. Jeanne, héritière de la Navarre, Ep. Philippe d'Evreux.	Jeanne, héritière des comtés de Bourgogne et d'Artois. Ep. Eudes IV, duc de Bourgogne.		Edouard III, prétendant à la couronne de France.

— Les derniers rois carlovingiens s'éteignirent aussi obscurément que les derniers rois mérovingiens, et de même qu'on peut dater la 2e dynastie du 1er Pepin et non de Charlemagne, on peut dater la 3e du comte Eudes et non de Hugues-Capet. Le comte Eudes était un de ces puissants nobles qui se partageaient la terre de France. Pendant que les derniers rois carlovingiens croyaient régner, il se fit nommer roi, et chercha à faire reconnaître son autorité, qui ne s'étendit réellement que de la Meuse à la Loire. Le chef des Bretons, le duc des Gascons, le duc de Normandie, le comte de Flandre, le comte de Toulouse et beaucoup d'autres, étaient parfaitement indépendants de lui. Cet état de choses continua sous les rois suivants, et Hugues-Capet, qui prit la couronne en 983, ne fut réellement que le premier de ses égaux, et s'il eut quelque pouvoir, ce fut plutôt par l'étendue des domaines que lui avait laissés son père Hugues-l'Abbé, duc de France, que par le titre de roi, dont il se fit revêtir après que son père l'eut dédaigné. Pendant les premières races, il avait été défendu aux hommes puissants de construire des fortifications dans leurs villes ou châteaux, et la France était restée ainsi ouverte aux Normands, aux Hongrois, et aux Sarrasins, qui avaient fréquemment porté la destruction dans les provinces du Midi. Avec l'anéantissement du pouvoir royal, le système contraire fut adopté, et chaque village ou château devint une forteresse. Tous les liens qui auraient pu rattacher les provinces à un centre commun furent brisés; il y eut autant de souverainetés qu'il y eut d'hommes bardés de fer qui surent se défendre derrière un mur bien crénelé. La confédération féodale, qui couvrait tout le pays, n'était liée au monarque que par un lien d'honneur tout à fait volontaire, et qu'il était loisible à chacun de briser, suivant des formes établies. Hugues-Capet, homme obscur et sans talent, ne put se conserver qu'en exigeant peu et en cédant toujours; il en fut de même de ses enfants, qui, dans leur propre souveraineté de famille, trouvaient en toute occasion des vassaux puissants, prêts à leur faire la guerre. Le droit du plus fort était le seul réel; chacun, dans l'intérieur de sa petite souveraineté, exerçait l'autorité la plus absolue et souvent la plus cruelle. L'autorité du clergé diminuait de jour en jour par la facilité que chaque seigneur avait de s'emparer des abbayes, bénéfices et évêchés de son propre domaine. L'influence du pape, qui avait commencé à se faire sentir, s'était affaiblie; mais une crainte superstitieuse devait bientôt rendre au clergé plus que la violence des nobles ne lui enlevait. Un passage de l'Apocalypse avait laissé croire que, 1,000 ans après la naissance de J.-C., l'Antechrist commen-

cerait un règne qui serait suivi de la fin du monde. De tous côtés on s'empressa donc de faire des dons aux églises, et le pape Sylvestre, profitant des circonstances, sut rendre à la papauté tout le lustre qu'elle avait perdu; œuvre qu'il était réservé à Grégoire VII de finir.

Tandis que dans la Provence et le Languedoc on ne s'occupait pas plus du roi de France que s'il eût encore demeuré de l'autre côté du Rhin, quelques-uns des grands vassaux du Nord acquéraient une autorité qui menaçait d'anéantir complétement la sienne. Le comte de Flandre était indépendant de fait; le duc de Normandie, Guillaume-le-Bâtard, conquérait l'Angleterre en 1066, et obtenait une suprématie inquiétante pour la couronne de France, et chaque jour la dissolution de l'ancienne monarchie allait croissant, lorsqu'enfin Louis-le-Gros, réunissant les fils à demi rompus, constitua de nouveau l'autorité royale. — C'est du XIIe siècle que date l'ère de notre nouvelle civilisation; c'est avec lui que commence, sur un plan plus vaste, l'organisation des communes et l'affranchissement graduel du servage. Toutefois, un grand nombre de *communes* étaient déjà formées avant la fin du XIe siècle, et presque toutes les villes qui n'en avaient point encore la conquirent, soit à main armée, soit à prix d'argent, dans le cours du XIIe siècle; mais, parce que les plus anciens monuments écrits de l'organisation des communes ne datent guère que de Louis-le-Gros, on s'est trop hâté de les lui attribuer; le fait est qu'il n'intervint, pour confirmer la charte des communes, que dans 7 ou 8 villes (v. *Communes*).

Ce ne fut donc pas en affranchissant les communes, car elles étaient affranchies avant lui, mais en s'alliant avec elles contre les seigneurs, que Louis-le-Gros établit la suprématie de la royauté sur les vassaux inférieurs. Ce roi et ses successeurs parvinrent ainsi à transformer l'aristocratie féodale de France en une véritable monarchie féodale, divisée entre 4 souverains : ceux d'Allemagne, d'Aragon, de France et d'Angleterre. Bientôt même, en 1151, par le mariage d'Éléonore d'Aquitaine avec un prince anglais, les rois d'Angleterre, qui avaient cessé d'être des princes français, partagèrent la France en 2 parties égales, et guettèrent l'occasion de conquérir le reste. Saint Louis diminua pendant son règne les dangers de cette lutte. L'administration régulière qu'il avait introduite en France tourna au profit de l'autorité royale. L'Angleterre, qui avait perdu sous saint Louis, et même déjà sous Philippe-Auguste, une partie de ses avantages en France, les recouvra bientôt sous les 5 successeurs de saint Louis. Maîtres de la Guyenne par le mariage d'Éléonore, les Anglais possédaient ainsi les plus belles et les plus riches provinces de France, et l'alliance du duc de Bretagne et des principales

villes de Flandre les avait rendus tellement formidables, que lorsque, par l'extinction de tous les descendants directs de la branche aînée de Philippe III, en 1328, la succession à la couronne de France devint un objet de litige entre Philippe de Valois et d'autres prétendants, le roi d'Angleterre fut plusieurs fois sur le point de réunir à son apanage la couronne de France. Nous parlerons plus loin de cette grande rivalité, qui ne se termina qu'en 1461.

Généalogie des Capétiens (Valois et Valois-Orléans), depuis Philippe VI jusqu'à Henri III.

CHARLES DE VALOIS, fils de Philippe III.

PHILIPPE VI de Valois, roi en 1328. Epousa JEANNE de Bourgogne.

JEAN, roi en 1350. Ep. BONNE de Luxembourg.	PHILIPPE, duc d'Orléans. Ep. BLANCHE, fils du roi Charles-le-Bel.

CHARLES V, LE SAGE, roi en 1364. Epousa JEANNE de Bourbon.	LOUIS, tige des ducs d'Anjou, qui ont fait la 2e branche des rois de Naples.	JEAN, duc de Berri, mort en 1416.	PHILIPPE-LE-HARDI, tige de la branche des derniers ducs de Bourgogne, mort en 1404.

CHARLES VI, roi en 1380. Épousa ISABELLE de Bavière.	LOUIS, duc d'Orléans.

CHARLES VII, roi en 1422. Ép. MARIE d'Anjou.	CHARLES D'ORLÉANS.	JEAN, duc d'Angoulême.
	LOUIS XII, roi en 1498. Ep. 1° JEANNE, fille de Louis XI. 2° ANNE de Bretagne. Sans postérité.	CHARLES.

LOUIS XI, roi en 1461. Ep. 1° MARGUERITE d'Ecosse. 2° CHARLOTTE de Savoie.	CHARLES DE FRANCE, successivement duc de Berri, de Normandie et de Guiene.

CHARLES VIII, roi en 1498. Epousa ANNE de Bretagne. Sans postérité.	FRANÇOIS Ier, roi en 1515. Ep. 1° CLAUDE, fille de Louis XII. 2° ELÉONORE d'Autriche.

HENRI II, roi en 1547. Epousa CATHERINE DE MÉDICIS.

FRANÇOIS II, roi. en 1559 Ep. MARIE STUART. Sans postérité.	CHARLES IX, roi en 1560. Ep. ELISABETH d'Autriche. Sans postérité.	HENRI III, roi en 1574. Ep. LOUISE de Lorraine. Sans postérité.	FRANÇOIS, duc d'Alençon, d'Anjou et de Brabant, mort en 1584.

— On a si souvent répété que les Français et les Anglais étaient destinés à être des ennemis toujours en présence, et qu'ils s'étaient montrés ainsi depuis les temps les plus anciens, que nous avons fini par accepter cette assertion comme un axiome qui n'avait plus besoin de démonstration; rien cependant n'est plus éloigné de la vérité. Du temps de l'ancienne Gaule, ils étaient unis par la même langue et par la communauté d'origine. Sous la domination romaine, ils partagèrent les mêmes chances de soumission et de rébellion; au temps des barbares, ils furent en proie aux incursions des peuplades venues des mêmes régions, et les Saxons s'établirent en Angleterre comme les Francs en France; enfin, sous le système féodal, l'Angleterre devint, par suite de la conquête des ducs de Normandie, partie intégrante d'un système dans lequel les rois de France se plaçaient au 1er rang. Dès ce moment la même langue fut parlée dans les deux pays, et les poètes français de la cour anglo-normande devancèrent même d'un siècle les poètes de la France septentrionale. Les plus anciens poètes français sont de la fin du XIIe siècle; les plus anciens poètes anglo-normands sont de la fin du XIe, et leurs compositions l'emportent de beaucoup par l'importance historique et par le talent sur les nôtres. Ce ne fut qu'au XIIIe siècle que la France littéraire commença à prendre un peu l'ascendant; mais ce siècle est aussi celui où éclata simultanément la lumière sur tous les autres points de l'Europe. Dans le midi de la France les troubadours continuaient à fleurir; l'italien se formait tout perfectionné d'un seul jet avec le Dante; le catalan, le castillan et le portugais développaient déjà toute leur force et toute leur grâce, et enfin la nouvelle langue qui devait naître un jour du mélange des nobles normands avec leurs sujets de langue saxonne, sous le titre d'Anglais, commençait déjà à avoir des interprètes populaires, inconnus aux conquérants, mais qui faisaient les délices des sujets conquis. Ces premiers indices de la séparation des deux peuples ne s'étaient toutefois pas manifestés hautement encore, et jusque-là leur langue, comme leurs lois, leurs coutumes et leurs rois, avaient conservé l'empreinte de la même origine. Mais déjà, en examinant avec un peu d'attention l'organisation politique des deux pays, on pouvait y remarquer une nuance tous les jours plus tranchée. Les rois d'Angleterre, depuis la conquête, avaient puisé une telle force dans la richesse de leurs domaines de France, qu'il ne s'était trouvé en Angleterre aucun grand vassal qui pût lutter de puissance avec eux. Les nobles, pour résister aux empiétements tous les jours croissants de l'autorité royale, avaient été obligés de recourir à une alliance avec le peu-

ple. Ces deux forces, réunies pour amener la royauté à compter avec elles, avaient dû naturellement, pour marcher d'accord, se faire des concessions réciproques et plaider réciproquement pour les intérêts l'une de l'autre. De là était résulté la conservation des grandes assemblées nationales et de leur autorité dans le pays. Les rois, toujours en présence d'une nation compacte, furent forcés de la respecter, et le peuple, habitué à comprendre que son appui était nécessaire aux grands, en prit plus d'intérêt à la chose publique. En France, les choses s'étaient passées autrement : le roi, qui n'était souverain que de nom, et était entouré de grands vassaux plus puissants que lui, s'était uni aux bourgeois contre les nobles pour affermir l'autorité royale, et les bourgeois, cédant au désir de se venger de leurs châtelains, ne virent pas qu'ils se donnaient un maître à l'autorité duquel il leur serait bien plus difficile de résister un jour. Philippe-Auguste et saint Louis, qui avaient été les premiers à jouir des avantages de cette nouvelle position, songèrent à la régulariser et à l'affermir par l'autorité des lois : des jurisconsultes furent appelés ; toutes leurs décisions furent favorables à l'autorité, et, grâce à leurs gloses et à leurs arguties, cette puissance, soutenue par le peuple, devint une puissance de droit, et quelques années plus tard elle fut de *droit divin*. Les légistes, seuls instruits au milieu d'une noblesse ignorante, étaient devenus trop utiles à la couronne pour qu'elle n'en fût pas reconnaissante. Aussi, sous le nom de *parlement*, en fit-elle une autorité politique, une sorte de haut-conseil national. Mais comme la sanction populaire manquait à leur autorité, ils ne furent jamais investis du caractère national qui eût pu faire respecter leurs décisions ; et si, en 1328, au moment où tous les héritiers mâles en ligne directe de Hugues-Capet étaient éteints, le parlement français eût joui de la même confiance que le parlement national d'Angleterre, bien des maux eussent pu être évités à la France par une décision légale contre laquelle personne n'eût eu assez de popularité pour protester avec succès ; mais sa partialité envers tout souverain régnant était reconnue et frappait de nullité tous ses actes. On a écrit des volumes sur la question qui divisa alors la France ; les uns prétendaient que si les filles étaient exclues de la couronne en vertu de la loi salique, leurs fils ne pouvaient être dépossédés de leurs droits, qui n'étaient que dormants jusqu'à ce qu'ils se manifestassent en eux ; les autres prétendaient qu'au défaut d'héritier mâle de la branche aînée, il fallait prendre le plus prochain héritier mâle de la branche cadette, et ce fut en vertu de cette dernière opinion que Philippe de Valois, neveu de Philippe III, déjà en possession de la

régence, s'empara du titre et des fonctions de roi dès que la reine eut mis au monde une fille. A ce moment, le roi Édouard d'Angleterre, qui, dans la première supposition, eût eu des droits à faire valoir sur la couronne de France, n'était âgé que de 16 ans, et sa mère se contenta de protester en faisant la réserve des droits de son fils. Édouard III grandit et songea à venir présenter lui-même ses réclamations à la tête d'une armée, et ce fut pendant les longues guerres qui se prolongèrent durant plus d'un siècle que commença véritablement à naître l'antipathie entre les deux nations ; antipathie qu'ont surtout contribué à entretenir les préjugés ou les ambitions de leurs gouvernements. L'histoire de ces sanglants débats depuis l'année 1338, où Édouard commença une invasion qui devait être suivie sitôt après des désastreuses batailles de Crécy en 1346, de Poitiers en 1356 et d'Azincourt en 1415, jusqu'aux batailles de Formigny en Normandie, en 1450, et de Châtillon en Guyenne, en 1453, où la France se vengea de tant de désastres par la destruction complète de l'armée anglaise, est pleine des traits les plus brillants de bravoure de l'un et de l'autre peuple. Édouard III, le prince Noir, Talbot, Mauny, du côté de l'Angleterre; Duguesclin, Dunois, Lafayette, Jean de Bueil, Jeanne d'Arc et tant d'autres du côté de la France, relèvent un peu, par l'éclat de leurs prouesses, tout ce que ces guerres sans fin offrent de fatigues et de monotonie au lecteur, après avoir apporté tant de fléaux aux peuples (v. *Crécy* [bataille de], *Duguesclin*, *Eustache-de-St-Pierre*, etc.). Dix ans s'étaient à peine écoulés depuis la fameuse bataille de Crécy, et le roi Jean, qui avait succédé aux prétentions despotiques de Philippe de Valois, avait encore augmenté les désordres des finances, lorsqu'un nouveau coup plus terrible encore fut porté à la monarchie des Valois par la bataille de Poitiers (v. *Poitiers* [bataille de]). Le roi Jean, conduit prisonnier en Angleterre, abandonna la France à une anarchie véritable. Pendant que ses parents se disputaient les lambeaux de son autorité, les nobles pillaient leurs paysans, et le désordre s'accrut à un tel point, pendant la folie de Charles VI et l'adolescence de Charles VII, que la France, où l'on avait cessé d'ensemencer les terres livrées partout au pillage, devenait comme un désert que tous les habitants se hâtaient de fuir. Le traité de Brétigny (en 1360) avait cédé en toute souveraineté aux Anglais le duché d'Aquitaine, le Poitou, la Saintonge, l'Aunis, l'Agénois, le Périgord, le Limousin, le Quercy, le Bigorre, l'Angoumois, le Rouergue, les comtés de Ponthieu et de Guines, avec la vicomté de Montreuil et la ville de Calais. La bataille d'*Azincourt* (v.), perdue en 1415, acheva de porter le décou-

ragement dans tous les cœurs; mais la reine Isabeau de Bavière fit pis encore, en substituant le roi d'Angleterre au droit de son fils Charles VII, et en l'introduisant jusque dans Paris. Dès ce moment il parut évident que l'époque n'était pas éloignée où la couronne de France deviendrait une annexe de la couronne d'Angleterre. Charles VII, encore dauphin, abandonné à la mollesse et complétement découragé, n'était plus que le roi de Bourges, tandis que son heureux rival régnait sans crainte à Paris, reconnu par le plus grand nombre des princes du sang, par l'université et le parlement de Paris, et par la majeure partie de la noblesse et du clergé. Mais, au moment où tout paraissait désespéré, la fortune changea tout à coup. Pendant que les princes du sang, divisés entre eux, et que les nobles, chancelants entre les deux souverains rivaux, abandonnaient leurs bannières pour se retirer dans leurs châteaux, les dévastations commises par la guerre, par l'abus de la force et par l'insolence des vainqueurs avaient éveillé un sentiment de patriotisme, d'honneur national et d'indépendance, ignoré des chefs, qui eussent pu en tirer parti. Un sentiment religieux très-profond était venu s'associer aux souffrances des pauvres pour les alléger. Les moines mendiants, presque toujours en opposition avec le haut clergé, exaltèrent encore par leurs prédications cet enthousiasme, et il ne fallait plus qu'une étincelle pour l'enflammer. Une jeune fille de Domremy en Lorraine eut cette gloire, et ce fut véritablement à elle que la France dut son indépendance; mais, à la honte de ce siècle, *Jeanne d'Arc* (v.) expia sa gloire sur un bûcher. Trois autres personnages de cette époque ont eu, après cette vierge héroïque, une grande influence sur l'affranchissement de leur pays : Dunois, qui, avec le maréchal de La Fayette et plusieurs autres braves, resta constamment fidèle à la bannière nationale; Jacques Cœur, célèbre négociant, qui fournit de sa bourse l'argent nécessaire à la guerre; et Agnès Sorel, qui sut profiter de l'amour de Charles VII pour éveiller son patriotisme endormi et lui faire un devoir de l'indépendance de la France. Les Anglais furent repoussés de toutes les provinces. La bataille de Fourmigny, le 15 août 1450, leur fit perdre toute la Normandie; la bataille de Châtillon, le 17 juin 1453, dans laquelle périt le fameux Talbot, leur fit perdre la Guienne. Le duc de Bourgogne abandonna leur parti, leurs querelles intérieures occupèrent toutes leurs forces, et la France, réunie pour la première fois sous un seul monarque, put songer à réparer les maux que lui avaient faits tant d'années de guerres civiles. Les libertés de l'église gallicane, établies pour la première fois par la pragmatique-sanction donnée à Bourges en

1438, à la suite des délibérations du concile de Bâle; la réforme de l'université de Paris en 1452; l'affluence des bannis de Constantinople, à la suite de la prise de cette ville par les Turcs en 1453; le besoin senti par toutes les classes de se rapprocher après avoir été si long-temps séparées par les désordres de la guerre, tout donna, à la fin de ce siècle, une marche plus rapide.

Ce n'était pas sans beaucoup de jalousie que les nobles de France avaient vu s'organiser sous Charles VII (1445) une force armée qui rendait son appui moins indispensable. Les corps de gendarmerie, les compagnies d'ordonnance, les francs-archers toujours aux ordres de la couronne, leur portèrent ombrage; aussi vit-on éclater leur mécontentement dès les premiers temps de l'accession de Louis XI au trône. Presque tous s'associèrent sous prétexte du *bien public.* Ils voulaient, disaient-ils, faire réformer les impôts et les mauvaises lois. Mais le résultat fut bien différent; car, par l'arrangement qu'ils conclurent avec Louis XI, ils se partagèrent les dépouilles du peuple qu'ils prétendaient avoir voulu protéger. Cet oubli de leur parole tourna dans la suite contre eux-mêmes; et personne ne songea plus à les secourir lorsque plus tard Louis XI les attaqua isolément, les ramena sous le joug des lois, les jeta dans les cachots, les fit périr par trahison, ou fit tomber leurs têtes sur les échafauds. Les autres nobles, inférieurs en rang, virent leur puissance déchoir encore par l'organisation des milices bourgeoises dont les officiers étaient nommés par les bourgeois eux-mêmes, et au commandement desquelles les nobles n'eurent aucune part. Une nouvelle puissance, sortie de la classe bourgeoise, vint se placer entre elle et la noblesse, qui en reçut un nouvel échec; ce fut la classe des gens de robe. Louis XI, en déclarant par un édit l'inamovibilité des officiers royaux, créa, sans le vouloir, une magistrature forte et indépendante. Les magistrats purent alors se livrer plus consciencieusement à une étude qui devait être celle de toute leur vie; et c'est peut-être à cette mesure qu'il faut attribuer les lumières et les vertus que commença dès ce moment à montrer la magistrature française. La fermeté que montra, dans diverses occasions, le parlement, était du reste assez peu gênante pour Louis XI dans les cours extraordinaires de sa justice; car il avait l'habitude, toutes les fois qu'il voulait se défaire d'un ennemi, de créer des commissions qui s'empressaient d'aller au-devant de ses désirs; souvent même les formes de sa justice étaient encore plus sommaires.— Quoique Louis XI ait laissé d'utiles institutions, telles que celle de la poste aux lettres, son caractère superstitieux et méfiant lui fit commettre tant de cruautés, qu'il a

laissé après lui une mémoire odieuse. Son antagoniste, Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, dont la mort seule put lui donner quelque sécurité, était bien aussi cruel; mais son audace et sa témérité donnaient plus de relief à son caractère, en même temps que la prospérité plus grande de la Flandre lui permettait de faire plus de sacrifices, sans peser autant sur les bourgeois et les paysans de son duché. — La minorité de Charles VIII, fils de Louis XI, obligea la régente à recourir à l'appui des états-généraux, qui furent assemblés à Tours en 1484. Depuis ceux qui se tinrent pendant la captivité du roi Jean, en 1355, les assemblées nationales qui avaient été convoquées par les rois de France avaient été de simples conseils royaux. Dans tous les embarras de l'état, les rois les convoquaient pour y trouver un appui; mais les états-généraux ne pouvaient donner une force qu'ils n'avaient pas, et pour en recevoir un appui il eût fallu commencer par leur donner l'autorité toute nationale dont ils avaient été successivement dépouillés par la méfiance des souverains, les progrès croissants de la royauté, et l'isolement social d'époques malheureuses. Les états-généraux de 1484 furent les seconds, depuis les assemblées générales de la première race, où la nation put faire entendre franchement ses plaintes et ses vœux. Dans leurs délibérations finales, ils déclarèrent qu'on serait tenu de les convoquer deux ans après. « *N'entendons pas*, disaient-ils, *que aucuns deniers soient imposés, si les états ne sont appelés et n'ont donné leur consentement exprès en conservant les libertés et priviléges de chaque province.* » Ils stipulèrent également plusieurs réformes d'abus administratifs, qu'on s'empressa de leur promettre, et qu'on oublia aussitôt qu'on eut obtenu d'eux les secours d'argent qu'on leur demandait. Avec la forme adoptée par les états-généraux pour intervenir dans la législation du pays, on ne pouvait en effet arriver à rien; car, comme ils se contentaient d'exposer leurs doléances, une fois congédiés, on restait maître de n'adopter que ce qui semblait bon. C'est ainsi qu'ils tombèrent en désuétude, et que bien que le souvenir s'en fût perpétué dans tous les siècles, comme d'une institution fondamentale de la monarchie, ils n'apparurent jamais que pour obéir servilement, ou bouleverser l'ordre de choses qu'ils étaient appelés à soutenir. — L'argent qu'ils avaient fourni à Charles VIII servit, pendant tout ce règne et les règnes suivants, à des expéditions en Italie, qui n'avaient pas moins d'attraits, il faut l'avouer, pour le peuple que pour le souverain. Dès le règne de saint Louis, une branche de la maison royale de France avait possédé le royaume de Naples, où déjà s'étaient établis, long-temps auparavant, des princes français. Les récits em-

phatiques de tous ceux qui arrivaient de ce beau pays, où les arts avaient pris un développement alors inconnu, entretenaient et échauffaient encore l'esprit d'aventure. Louis XI lui-même, qui désirait tant éviter les occasions de guerre, avait convoité les moyens de s'y introduire, et, sous son successeur, toutes les ressources de la France s'y portèrent et s'y ensevelirent. Les règnes de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier se passèrent tout entiers dans ces luttes désastreuses, et les plus brillantes victoires ne purent jamais compenser les désastres d'une seule défaite. Quelques hommes, tels que Bayard, illustré sous le nom du chevalier sans peur et sans reproche, ajoutèrent une nouvelle palme à notre réputation de bravoure; mais cette gloire resta sans but et sans fruit. Pendant que la noblesse française allait perdre dans des guerres sans résultat une activité que, depuis Louis XI, elle avait été obligée de ne plus tourner contre son pays, il se préparait sourdement une de ces grandes révolutions qui forment une ère nouvelle dans la destinée des peuples. Nous voulons parler de la réforme religieuse. — Dès le XIe siècle l'esprit religieux se fait remarquer dans le midi de la France, moins tourmenté que le nord par les incursions sans fin des Barbares. Protégés par leurs montagnes et leur pauvreté, les Vaudois avaient été les premiers à recueillir les fruits de leur repos. Leurs doctrines paraissent avoir fait beaucoup de progrès pendant le cours du XIIe siècle, et on les vit adoptées publiquement par plusieurs des petits souverains de nos provinces méridionales au commencement du XIIe siècle. On voulut éteindre, dans le sang des *Albigeois*, les progrès du schisme; mais de loin en loin on vit s'élever des sectaires qui relevèrent le drapeau de la réforme religieuse et revendiquèrent le droit du libre examen. Les moines et le clergé inférieur étaient souvent à la tête de ces réformateurs. La fin du XVe siècle fut l'époque où l'inquisition reprit une ardeur nouvelle; mais, au commencement du XVIe, Luther prêcha sa réforme en Allemagne, et entraîna une grande partie de l'Europe. Les nouvelles idées trouvèrent un accueil favorable en France, où le concordat conclu en 1516, entre Léon X et François Ier, avait donné lieu à quelques discussions très-vives entre les autorités ecclésiastiques. Par là se trouvait sacrifiée la pragmatique sanction qui avait établi l'indépendance régulière de l'église gallicane, et le pape était introduit dans l'administration du pays. Les parlements prirent part à cette lutte. L'ardeur des novateurs religieux s'en accrut, des bûchers s'allumèrent, et plusieurs milliers d'hommes périrent. Ce fut dans ces moments d'agitation que Jean Calvin, dès ses premières études à l'université de Bourges, manifesta quelques-

unes de ses opinions. Forcé, en 1533, de chercher un refuge près de Marguerite de Valois, reine de Navarre et sœur de François Ier, il déposa dans son esprit les germes de ses réformes, et publia, l'année suivante, une institution chrétienne qui est le premier ouvrage dans lequel soient nettement exposés ses principes. Les croyances de Calvin trouvèrent accès jusqu'auprès de François Ier, qui, jugeant utile à la politique de se lier avec les princes luthériens contre Charles-Quint, croyait expier cette faute en faisant brûler les luthériens en France. Sous aucun règne on n'avait encore vu tant de sanglantes exécutions, et les années 1545 et 1546 furent signalées par les plus affreuses persécutions. On se demande aujourd'hui comment ce même prince qui montra tant d'amour pour les lettres et les arts, qui fonda le collége de France, fut ami de Marot, de Budée, de du Bellay, de Lascaris, frère et père des deux Marguerite, qui appréciait l'esprit d'Érasme et de Rabelais, encouragea le Primatice et Benvenuto Cellini, fit commencer le Louvre et bâtir Fontainebleau et Chambord, fit venir des manuscrits de Grèce, se distingua surtout par l'élégance de ses manières et par son goût pour les plaisirs délicats, et reçut enfin le nom de père des lettres, a pu être le même homme qui ait permis de si horribles persécutions contre les hérétiques; c'est qu'en effet, comme chez la plupart des hommes de son siècle, ses lumières n'étaient point au niveau de son goût, et que la vanité, qui était le mobile principal de son caractère, lui faisait un devoir de ne pas se montrer moins ennemi des réformateurs que Charles-Quint, avec lesquels il était pourtant obligé de s'allier à l'étranger. Habitué d'ailleurs, comme tous les Valois, à exercer une autorité non contestée, il ne pouvait supporter la moindre résistance à ses volontés, et son zèle était encore rehaussé par l'ambition de mériter le titre de fils aîné de l'église.

Mais un protecteur plus puissant encore pour l'église catholique venait d'apparaître dans le célèbre Ignace de Loyola, qui, après avoir servi avec distinction dans l'armée espagnole, s'était constitué le chevalier de la Vierge, avait recommencé ses études, à l'âge de 33 ans, au collége Ste-Barbe, et jeté, dès 1534, les bases de cette association approuvée par le pape (en 1540), et qui fut si célèbre depuis sous le nom de *Société de Jésus*. Le but des membres de cette association était de défendre la papauté contre les luthériens et les calvinistes, et de se dévouer entièrement à la propagation et à la protection de la foi catholique. Il est aisé de concevoir tout ce que préparait de maux à l'avenir le conflit entre des enthousiastes si intraitables; aussi l'histoire de France à cette époque n'est-elle qu'une longue série de luttes

religieuses. Henri II alla encore, s'il est possible, plus loin que son père, François Ier ; mais sous les trois fils de Henri II et de Catherine de Médicis, qui succédèrent à leur père, et avec lesquels s'éteignit la tige des Valois, les querelles religieuses prirent un autre caractère, et le chancelier de Lhôpital, homme vertueux et éclairé, parvint à arrêter la fureur des persécutions judiciaires.

A côté de ces éléments de combustion religieuse se trouvaient réunis des éléments de troubles politiques qui s'associaient mutuellement pour se donner une nouvelle force. Au moment où la branche des Valois paraissait près de s'éteindre par la faiblesse de ses derniers rejetons, 2 familles rivales se présentèrent, soit pour hâter sa chute, soit pour la remplacer ; elles avaient des droits inégaux, il est vrai, mais une puissance et une popularité qui rétablissaient l'égalité entre elles. L'une était étrangère à la France, et venait de la Lorraine : c'était la famille des Guises. Leur chef, François, duc de Guise, célèbre par ses victoires chevaleresques en Italie, par la facilité merveilleuse avec laquelle il avait repris aux Anglais la ville de Calais, par sa générosité de cœur et une foule de brillantes qualités, s'était acquis une telle puissance, qu'il était devenu, comme les anciens maires du palais, dépositaire, sous le nom de lieutenant-général, de toute l'autorité royale. Son fils Henri paraissait devoir succéder, avec plus d'ambition encore, à sa puissance et à ses qualités. Les Guises s'étaient jetés avec ardeur dans le parti des catholiques extrêmes, mécontents des ménagements que la cour avait pour les protestants, et ils se flattaient de remplacer sous peu d'années la famille usée des Valois. Une autre famille, ayant des droits réels à la couronne héréditaire de France, s'était acquis une grande autorité en se rangeant sous la banniere des hérétiques. C'était celle des Bourbons, descendant d'un fils de saint Louis, rapprochée par des alliances de la cour des Valois, et entrée depuis peu en possession du trône de Navarre. Les Bourbons de Navarre et le prince de Condé étaient protestants, et disposaient de toutes les places du parti protestant en France. Placée entre ces deux familles, la reine Catherine de Médecis conçut le dessein de s'en débarrasser successivement. Le chef des Guises fut assassiné. Quant aux protestants et au roi de Navarre, le roi Charles IX et Catherine de Médicis, sa mère, décidèrent de les anéantir tous à la fois, et ce fut l'année 1572, dans la nuit de la *St-Barthélemy* (v.), que fut accompli cet affreux attentat. On a voulu en faire rejaillir l'horreur sur la religion qui semble l'avoir inspiré ; mais une étude approfondie de l'histoire montre bientôt que les causes en furent toutes politiques. En effet, Catherine de Médicis, veuve de François II, et qui régna

sous le nom de ses trois fils François II, Charles IX et Henri III, Catherine, dont la devise était *soit, pourvu que je règne*, qui eût sans peine comme sans regret sacrifié ses croyances religieuses à son ambition, s'était flattée de maintenir les catholiques et les protestants dans sa dépendance en opposant les uns aux autres. C'est dans ce but qu'après une lutte longue et sanglante elle résolut de se défaire en même temps des Guises et des Montmorency, chefs des deux partis, et que fut arrêté et médité le plan de la fatale journée de la St-Barthélemy. Ceux qui survécurent à ce massacre, commencé à Paris le 24 août 1572, continué dans la même ville et dans les provinces les jours et mois suivants, et qui occupe une si grande et si déplorable place dans l'histoire de France, se réunirent, et le roi de Navarre, qui se sauva et les rejoignit, devint un adversaire formidable. En même temps, les catholiques violents sentirent la nécessité de se réunir pour se protéger contre la vengeance des protestants, et formèrent la *sainte ligue*, à la tête de laquelle se plaça le fils du duc de Guise, en 1576. La réconciliation n'était plus possible entre des adversaires si justement irrités, et la cour, placée entre deux partis qu'au lieu d'étouffer elle n'avait fait qu'enflammer, se voyait forcée de se mettre à la tête de l'un d'eux pour résister à l'autre. La guerre civile dévorait toutes nos provinces; elle prit une force nouvelle sous le règne du faible Henri III, malgré l'assassinat de Henri de Guise et du cardinal de Guise, son frère; et pendant ces longues années de luttes, les provinces, lassées des folies de la ligue et détachées du gouvernement central qui n'avait d'action que sur Paris, s'accoutumaient peu à peu à se gouverner elles-mêmes; des habitudes fédérales et républicaines succédaient rapidement aux habitudes de soumission monarchique imposées par les Valois. Quelques années de plus et sur les ruines de l'antique monarchie on aurait peut-être vu s'établir soit une république démocratique au nom du catholicisme, soit une fédération aristocratique au nom du protestantisme, quand les victoires et surtout les nobles qualités de Henri IV ramenèrent enfin les esprits réconciliés à la même affection pour une même patrie. Ajoutons que, dans ces moments de crise, la reine Élisabeth d'Angleterre joua un noble rôle en faveur de l'indépendance de la France. Pressée par le roi d'Espagne de s'unir à lui dans des vues de conquête et de partage de la France, cette reine habile, qui regardait la France comme un boulevard contre l'Espagne et l'Empire, répondit qu'elle se garderait bien de contribuer à la ruine de la France, parce que le jour de sa chute serait la veille de la chute de l'Angleterre. Elle assista, au contraire, Henri IV de tout son pouvoir.

Généalogie des rois capétiens de la branche de Bourbon.

ROBERT de Bourbon, fils de saint Louis.

|

LOUIS.

|

JACQUES.

|

JEAN Ier.

|

LOUIS.

|

JEAN II.

|

FRANÇOIS.

|

CHARLES.

|

ANTOINE, roi de Navarre.

|

HENRI IV, roi en 1589.
Epousa 1° MARGUERITE de Valois.
2° MARIE de Médicis.

|

LOUIS XIII, roi en 1610.
Epousa ANNE d'Autriche.

LOUIS XIV, roi en 1643
Ep. MARIE-THÉRÈSE d'Autriche.

|

LOUIS, dit le Grand-Dauphin.
Ep. MARIE-ANNE de Bavière.

|

LOUIS, duc de Bourgogne.
Ep. MARIE-ADÉLAÏDE de Savoie.

|

LOUIS XV, roi en 1715.
Ep. MARIE LECZINSKA.

|

LOUIS, dauphin.
Ep. 1° MARIE-THÉRÈSE d'Espagne.
2° MARIE de Saxe.

LOUIS XVI, roi en 1774. LOUIS XVIII. CHARLES X.
Ep. MARIE-ANTOINETTE d'Autriche.

|

LOUIS XVII, roi nominal en 1793, mort en prison.

PHILIPPE, duc d'Orléans.
Ep. 1° HENRIETTE d'Angleterre.
2° CHARLOTTE, princesse Palatine.

|

PHILIPPE II, régent.
Epousa une fille naturelle de Louis XIV et de la marquise de Montespan.

|

LOUIS.
Ep. la princesse AUGUSTE de Bade.

|

LOUIS-PHILIPPE.
Epousa LOUISE-HENRIETTE de Conti.

|

LOUIS-PHILIPPE.
Epousa LOUISE de Penthièvre.

|

LOUIS-PHILIPPE Ier, roi des Français en 1830.

— Henri IV, bien qu'il fût le chef d'une faction politique et religieuse, n'avait cependant aucune trace d'intolérance dans les idées. Devenu maître de Paris en 1594, il rentra une seconde fois dans le sein du catholicisme, et sut gagner par sa loyauté les chefs les plus violents du parti vaincu, en même temps qu'il conserva l'affection des chefs de son parti. L'édit de Nantes, en 1598, assura aux protestants les moyens de professer leur religion sans crainte de réaction nouvelle. Le ministre et l'ami du roi, Sully, opéra le bien sur une plus grande échelle et d'une manière plus durable. Son intelligente économie et la persévérance avec laquelle il poursuivit les abus, ramenèrent bientôt l'aisance et la prospérité dans toutes les provinces, et l'on peut dire qu'il est le premier qui ait fondé en France la régularité de la comptabilité financière. Les soins de cet infatigable ministre ne se bornèrent pas là : il voulut que toutes les branches de l'administration fussent soumises au même ordre, et il sut les réunir entre ses mains. Le chancelier de Lhôpital, auteur des réformes judiciaires, et Sully, qui opéra si hardiment la réforme administrative, doivent être regardés comme les hommes qui ont rendu les plus grands services à leur pays. — Comme c'est réellement avec le règne de Henri IV que commence la forme toute absolue et sans contrôle conservée sans interruption à la monarchie française, depuis l'élévation de la maison de Bourbon jusqu'à la chute du trône de Louis XVI en 1792, il importe d'examiner les causes de cette modification et d'en mesurer l'étendue.

Depuis que, par l'expulsion complète des Anglais sous Charles VII et l'extinction des ducs de Bourgogne de la maison de Valois, avec Charles-le-Téméraire, la France était devenue un royaume compacte et uni dans toutes ses parties, les expéditions d'Italie et les guerres de religion ne lui avaient pas permis de profiter de cette force d'organisation qui résultait de l'accroissement de ses lumières et de sa situation géographique. Mais au moment de la prise de possession de la couronne par Henri IV, après la reddition de Paris et sa conversion au catholicisme, la France, fatiguée des désordres qui l'agitaient depuis si long-temps, n'aspirait plus qu'à se jeter sans condition dans les bras du premier souverain qui lui promettrait le repos. Le souvenir si récent de la désastreuse influence de l'Espagne faisait redouter d'affaiblir le pouvoir en présence de l'étranger; l'anarchie dans laquelle on avait été précipité par l'ambition des Guises faisait désirer l'unité et l'affermissement de l'autorité au dedans; les Seize avaient inspiré le dégoût des assemblées populaires; les intrigues et le défaut de

patriotisme des parlements avaient discrédité les corps politiques ; les excès de la ligue avaient ouvert les yeux sur d'autres intrigues : tout concourait donc à faire abandon de toutes les garanties civiles à celui qui saurait user de l'autorité. Toutes les libertés, ainsi qu'on les concevait alors, furent par conséquent livrées au souverain, pour prix de la bonne administration qu'on réclamait de lui. Henri IV usa honorablement du dépôt qui lui était confié. Assez fort pour faire respecter au dehors la puissance de la France, il se lia avec les protestants d'Allemagne, contint la maison d'Autriche, lui prépara, par l'agrandissement de la maison de Brandebourg, une rivale capable de balancer un jour sa puissance, devança en Allemagne le rôle que Gustave-Adolphe y joua plus tard, se constitua l'appui des princes de l'Empire, après en avoir augmenté la puissance par l'acquisition de la Bohême et de la Hongrie, et tint en respect la puissance espagnole par son alliance avec les Suisses, les Grisons et le duc de Savoie, auquel il céda le marquisat de Saluces, qui lui donnait les moyens d'inquiéter constamment ses voisins, en échange de la Bresse, du Bugey et du Valromey, par la possession desquels il couvrait Lyon. Plus tard il ouvrait des communications commerciales avec Genève, la Suisse et l'Allemagne, et mettait la France en sûreté chez elle, préférant garantir la sécurité de son pays à la facilité d'aller troubler ses voisins. Au moment de sa mort (14 mai 1610), il avait conçu le projet d'une nouvelle alliance avec le duc de Savoie contre les Espagnols, et, en l'aidant à s'emparer de Milan, il eût obtenu la Savoie entière comme frontière. Le couteau de Ravaillac détruisit cet avenir, et si la régence de Catherine de Médicis, femme de Henri II, avait amené les désastres qui signalèrent le règne de ses trois fils, la régence de Marie de Médicis, femme de Henri IV et mère de Louis XIII, fut la principale cause des désordres du règne de son fils.

A la mort de Henri, Louis XIII n'avait que neuf ans. Marie de Médicis, proclamée régente, continua dans le gouvernement le système qu'elle avait suivi dans sa conduite privée avec Henri IV. Sully fut éloigné des affaires, et les finances, si heureusement rétablies par lui, furent livrées au gaspillage et à la prodigalité. Tous les hommes capables dont Henri s'était entouré furent promptement remplacés par ceux qui s'étaient montrés ses adversaires, ou par des aventuriers venus de tous les coins de l'Italie. Les protestants effrayés se mirent sur leurs gardes. L'insolence des favoris excita le peuple à des vengeances atroces. Le maréchal d'Ancre fut assassiné par ordre du jeune roi, qui n'osait se soustraire à son influence ; il fut déterré et traîné par le peuple ;

les hommes les plus considérables de la cour se disputèrent le partage de ses biens, et sa femme fut brûlée comme sorcière, par arrêt du parlement de Paris. Après cette horrible vengeance, Louis XIII se crut roi; mais il était destiné à ne jamais sortir de minorité pendant toute sa vie, qui fut une sorte d'adolescence maladive : ses minorités d'âge et de caractère devaient se continuer pendant un demi-siècle, et être souvent accompagnées de tous les maux qui signalent les luttes d'ambition, dans un pays où rien n'était complétement assis. La France avait l'air d'un pays abandonné, lorsque Louis XIII, voulant s'affranchir complétement de la tutelle de sa mère, l'exila sans pitié, la traita de la manière la plus inhumaine dans son exil, et se livra sans réserve aux conseils d'un nouveau tuteur, sous le nom de premier ministre, le célèbre cardinal de Richelieu. Celui-ci, qui gouverna la France sous le nom de Louis XIII, eut pour double objet de briser au dedans toute entrave à l'autorité royale, et d'augmenter la puissance de son pays au dehors. Pressé d'arriver, et craignant toujours d'être renversé avant d'être parvenu au but, il ne se montra jamais bien scrupuleux sur le choix des moyens. Pour établir l'autorité au dedans, il arracha aux protestants leurs dernières places fortes, s'appliqua à ramener les hommes les plus puissants de la cour sous le joug de son autorité absolue, et ceux qui montrèrent quelque résistance payèrent par la perte de leurs biens, de leur liberté et de leur vie ces velléités d'indépendance : Cinq-Mars, de Thou, le duc de Montmorency et beaucoup d'autres payèrent de leur tête leur présomption et leur confiance, et le roi, dominé malgré lui, n'osa jamais faire entendre à son ministre que des paroles de soumission.

Cependant les affaires politiques, et surtout les rapports avec l'étranger, recevaient une direction meilleure. Richelieu, homme habile, sut mettre à exécution le système politique conçu par Henri IV, et rehausser, au préjudice de l'Autriche, la considération extérieure de la France. Par le traité de Westphalie, la France jeta les fondements de la grandeur de la Prusse, et fit perdre à la maison d'Autriche la haute prépondérance dont elle avait si souvent abusé depuis Charles-Quint. Richelieu eût vivement désiré ajouter à la France les Pays-Bas, jusqu'à Anvers et Malines, ainsi que la Franche-Comté; mais les succès de la guerre ne répondirent pas à son attente.

Le cardinal Mazarin recueillit l'héritage du pouvoir que lui avait transmis Richelieu, et voulut compléter son système politique à l'étranger. Ce fut sous son ministère que la France s'augmenta de l'Artois, de l'Alsace et du Roussillon, et qu'une

frontière plus sûre donna de meilleures garanties contre les chances futures de la guerre. Mais son système intérieur fut tour à tour signalé par des excès de despotisme, de fourberie et de faiblesse. Avec les désordres de la ligue, le parlement de Paris s'était habitué à se croire un corps tout politique, et s'était, en quelque sorte, substitué aux états-généraux, qu'il prétendait représenter dans leur absence. Tout le règne du cardinal Mazarin se passa dans des débats où chaque parti gagnait tour à tour, mais où le peuple perdait toujours. La lutte fut commencée contre Mazarin par quelques hommes de cour, qu'on ridiculisa bientôt en leur donnant le nom de *Cabale des importants*. Le mauvais état des finances amena bientôt la création d'un parti plus dangereux. L'épuisement du trésor était tel qu'on avait été obligé, pour se procurer quelques ressources, de vendre les charges de l'état; mais les charges une fois vendues, et l'avenir ainsi sacrifié au présent, il fallut avoir recours à d'autres moyens, et l'on vendit la noblesse. De nouveaux édits de finances mirent le comble au mécontentement, et le parlement lui-même, ayant été attaqué dans ses intérêts particuliers par la création de 12 nouvelles places de maîtres des requêtes, donna le signal de la célèbre insurrection connue sous le nom de *guerre de la Fronde*. Bientôt la belle duchesse de Longueville, le prince de Conti, le prince de Condé, le duc de La Rochefoucault, le cardinal de Retz et une foule de nobles de cour figurèrent dans les rangs des défenseurs des prérogatives parlementaires, où le président Mathieu Molé joua lui-même un si grand rôle par sa fermeté et son courage. Les uns comprenaient les besoins d'un corps intermédiaire entre le souverain et le peuple, les autres voulaient se substituer aux anciens états-généraux, qui, pour n'avoir été convoqués que dans les grandes calamités, avaient été accusés des maux qu'ils ne pouvaient guérir. Quelques années de lutte agitèrent le pays sans décider la question. Mazarin, tantôt chassé de Paris et de la France, tantôt triomphant, finit par l'emporter sur les parlements et sur les princes, et l'autorité monarchique, relevée par Henri IV, fortifiée par Richelieu, puis mise un instant en danger par les parlements, put prendre de nouvelles forces par la lassitude des querelles de la Fronde.

Dès le lendemain de la mort de Mazarin, Louis XIV donna un nouvel essor à l'autorité royale. Il s'était tenu jusque-là tout à fait éloigné des affaires. Mais dès qu'il fut débarrassé de son 1er ministre, il aspira à être seul maître. La vie de ce souverain, qui a donné son nom à un siècle, peut se diviser en 2 époques très-distinctes. Dans la 1re, Louis XIV, beau, jeune,

habile, réalise avec grandeur son évangile politique : *l'état, c'est moi*. Dans la 2e, qui date de 1686, affaibli, maladif, mélancolique, superstitieux, il détruisit lui-même l'œuvre qu'il avait fondé. A la 1re partie de ce règne se rattachent le traité de Nimègue, le ministère de Colbert et l'élan donné au commerce et aux lettres ; à la 2e, les défaites, la domination de madame de Maintenon et du jésuite Le Tellier, l'incendie du Palatinat, les intrigues pour les princes légitimés, la révocation de l'édit de Nantes et les dragonnades. — Dès que Louis XIV se vit seul en possession de l'autorité royale, il se rappela les périls dont la maison de Lorraine avait entouré le trône des derniers Valois et la part prise par Condé aux troubles de son enfance, et il résolut de contenir la noblesse ; il se rappela la ligue, et résolut de contenir le clergé ; il se rappela l'affectation d'indépendance de quelques villes protestantes, et il voulut que le tiers-état n'eût plus que des concessions temporaires et révocables ; il se rappela enfin l'insurrection parlementaire de la Fronde, et il voulut que le parlement ne fût plus qu'un corps judiciaire. Pour réduire au silence tant d'intérêts et d'habitudes, il fallait à Louis XIV une administration excellente qui garantît la jouissance des intérêts matériels des masses ; une police active qui séparât les hommes ; une armée disciplinée, toujours prête à se porter contre toute résistance à l'intérieur comme à l'extérieur. Ces trois moyens il les créa, et il sut les mettre en mouvement. L'influence du clergé et du parlement avait cessé après les désordres de la Ligue et de la Fronde ; il ne lui restait plus qu'à ménager la noblesse et à donner un aliment à l'activité du peuple. Les biens ecclésiastiques servirent à doter la noblesse pauvre ; les récompenses honorifiques gagnèrent la noblesse de cour ; les talents de Colbert trouvèrent de nouveaux germes de prospérité pour toutes les classes. Ébloui des facilités que lui donnait la prospérité du pays pour satisfaire à ses goûts de luxe, Louis XIV s'imagina que c'était son luxe qui amenait cette prospérité, et il accrut démesurément l'un dans le but de donner plus d'intensité à l'autre ; mais, lorsque à l'éclat momentané des fêtes il voulut substituer les dépenses régulières nécessitées par les grands travaux et les guerres, les besoins du trésor se firent sentir et la misère du peuple alla croissant. Là commence la 2e époque de son règne (1682). Maître absolu des personnes et des biens, il se crut aussi maître des consciences et des volontés, et le 22 octobre 1685, à l'instigation de Louvois et de madame de Maintenon, il révoqua l'édit de Nantes qui assurait aux protestants la tolérance de leur culte. Une immense population industrieuse chassée de France chercha en Prusse et en Angleterre

un asile, qu'elle paya généreusement de son industrie et de ses richesses; et la France appauvrie pleura sur ses enfants exilés. Pendant que, par l'effet de ces mesures, le mécontentement croissait à l'intérieur, la guerre devenait plus violente au dehors : l'ambition de Louis XIV, qui l'avait poussé à donner le trône d'Espagne à l'un de ses petits-fils, sa fierté envers la république de Hollande, et la maladresse avec laquelle il reconnut, en 1701, Jacques III pour roi d'Angleterre, suscitèrent des guerres sans fin qui humilièrent ses dernières années. Les querelles de familles augmentèrent encore le désordre; il crut y mettre un terme par son testament; mais on commençait à être fatigué d'une trop longue obéissance, et il devenait évident qu'à sa mort son testament n'aurait pas plus de force que n'en avait eu celui du faible Louis XIII. Apres tant d'années passées au milieu de la splendeur des fêtes, des nobles jouissances, et de tout ce que l'intelligence humaine peut produire de plus élevé, Louis XIV fut sur la fin de sa vie abandonné de tous ceux qui l'avaient le plus adulé; et il n'était pas encore mort que le vieux respect pour lui était déjà oublié.

Entre un roi qui s'éteignait de vieillesse et un successeur de 5 ans, il n'existait d'appui intermédiaire que le petit-fils de Louis XIV, Philippe V, qui avait été obligé, pour s'assurer la couronne d'Espagne, de faire une renonciation formelle aux droits de sa naissance; 2 fils naturels de Louis XIV, le duc du Maine et le comte de Toulouse, élevés par madame de Maintenon, dressés pour amuser un vieillard, et restés dans l'âge mûr des enfants du sérail, et le duc d'Orléans, petit-neveu de Louis XIV, son héritier au défaut d'héritiers directs, homme abandonné à tous les excès de la débauche, mais dont les fautes passées étaient pour les courtisans autant de gages d'un règne facile. Aussi les plus déliés s'étaient-ils déjà voués au duc, même avant la fin du redoutable maître, dont le lit de mort avait été abandonné de madame de Maintenon elle-même. A peine Louis XIV eut-il fermé les yeux, que toutes les mesures furent prises pour mettre aux mains du duc d'Orléans une régence dont le testament de Louis XIV avait considérablement restreint les pouvoirs. Le parlement de Paris, que le duc sut flatter à propos, lui abandonna au delà de ce qu'il demandait, et la régence devint une véritable royauté. Investi d'une telle autorité, le régent mit tous ses soins à faire mentir les sinistres prédictions de ceux qui l'avaient appuyé, et son pupille fut entouré des soins les plus inquiets et les plus empressés. Satisfait d'avoir désarmé sur ce point la calomnie, il se crut libre de se livrer sans frein à tous les désordres de la vie privée, et le scandale de sa con-

duite a passé à la postérité comme le dernier terme où l'on puisse parvenir en ce genre. Toutefois son administration publique ne doit pas être enveloppée dans la même réprobation. Les intrigues de ses rivaux, Philippe V et le duc du Maine, furent déjouées avec habileté. Les lettres écrites de la propre main de Philippe V aux parlements des provinces furent condamnées par eux comme des libelles séditieux; et les brochures dans lesquelles le duc du Maine, pour soulever les passions populaires, faisait représenter l'autorité royale comme un *mandat*, la monarchie comme un simple *contrat*, et la nation comme la maîtresse et l'arbitre de ses droits, n'obtinrent du conseil de régence qu'un jugement froidement sévère. Les réformes intérieures reçurent aussi une forte impulsion. L'académie des sciences reçut de nouveaux règlements mieux entendus, et c'est à dater de cette époque que la science prit chez nous le premier rang parmi les travaux de l'esprit humain. Le régent ouvrit au Louvre une académie d'arts mécaniques pour le perfectionnement des instruments, outils et machines, établit à Paris les premiers dépôts de pompes à incendie et y attacha des corps de pompiers commandés et instruits par un chef. L'instruction gratuite s'établit par ses soins dans l'Université de Paris, en même temps qu'un chanoine de Reims, J.-B. de la Salle, frappé de l'abandon des enfants pauvres, ouvrait des écoles gratuites où les frères dits des écoles chrétiennes donnaient les premiers éléments de l'instruction civile et religieuse. La bibliothèque du roi, qui n'avait été jusque-là qu'un meuble du trône et un faste stérile, devint un établissement plein de vie. Des communications plus faciles furent établies entre les diverses parties du royaume; Louis XIV, qui avait construit tant de palais et de forteresses, n'avait pas construit une seule route, et la cour était obligée de voyager à cheval, enveloppée de toiles cirées contre la pluie : la première chaussée pavée fut construite de Paris à Reims pour la cérémonie du sacre, par les ordres du cardinal Dubois; un système régulier de grandes routes fut confié à une administration particulière, et la France, qui n'avait bâti que 5 ports dans le XVIIe siècle, en vit élever 52 dans le XVIIIe. On diminua en même temps le faste de la maison royale; on rendit à l'agriculture 25,000 soldats, avec remise de 6 années de taille pour ceux qui remettraient en valeur des maisons abandonnées ou des terres sans culture. On supprima une foule d'offices que l'indigence du gouvernement avait fait créer au profit de l'orgueil, et en détruisant tous les officiers municipaux on rendit ainsi aux communes l'élection de leurs administrateurs immédiats. — Toutes ces mesures avaient donné aux esprits une

grande activité, qui fut encore hâtée par la hardiesse des réformes financières. L'Écossais Law fonda, en 1716, sa banque générale, dans laquelle entrèrent comme actionnaires tous les hommes de cour qui avaient jusque-là montré le plus profond dédain pour les affaires et pour les finances. 18 mois après, en 1718, la banque générale fut transformée en banque royale, et la France entière fut agitée par les oscillations aléatoires du système de Law, qui en faisant infiltrer partout une opulence inattendue, donna, pour ainsi dire, à toutes les parties de l'état une vie commune, dont l'origine et le mouvement ne furent pas dans la main royale. La ruine d'un système qu'on avait voulu pousser jusqu'à l'extravagance entrava un peu le mouvement sans pouvoir l'arrêter. —Le cardinal Dubois fut par ses vices et ses talents le digne ministre du régent; mais bien qu'il ait assuré au prix de trop grands sacrifices l'alliance de la France et de l'Angleterre, et fait payer plus de 8,000,000 à la France son chapeau de cardinal, il fit plus de bien au pays en affermissant la régence entre les mains du duc d'Orléans qu'il ne lui fit de mal en sacrifiant les intérêts de la France à ceux de la cour de Rome. En travaillant à saper les libertés gallicanes, il prépara, il est vrai, l'intolérance de l'évêque de Nantes et la déclaration de 1724, rendue pendant la courte administration du duc de Bourbon; mais, avec les progrès que faisait la science, les maux de l'intolérance ne pouvaient être que passagers. C'est à cette même administration du duc de Bourbon que nous devons l'institution de la milice, la plus mémorable institution de la monarchie française dans le XVIIIe siècle. Avant cette époque, la France enrôlait annuellement 18 à 20,000 hommes, dont les 2 tiers sortaient de la fange des villes; mais il était démontré que depuis Charles VII jamais les engagements libres, soutenus de tout ce que les recruteurs avaient pu imaginer de fraudes, n'avaient suffi en temps de guerre; on y suppléait alors par des moyens violents et irréguliers, qui procuraient instantanément des levées d'hommes dont il restait à faire des soldats. L'ordonnance du 27 février 1726 y substitua une milice de 60,000 hommes, divisée en 100 bataillons, qui constituait une armée secondaire et nationale, tirée du milieu du peuple par le sort, ayant ses régiments et ses officiers, soumise à un service régulier, mais temporaire, et unissant, durant la paix, l'habitude des armes aux travaux de l'agriculture. Ainsi se préparait dans l'intérieur une véritable révolution politique et comme une complète rénovation de la société française. Les grands abaissés, le clergé rappelé à ses devoirs, le parlement affaibli, il ne restait plus que la nation, qui tous les jours prenait une nouvelle force, tandis que la cour

s'éloignait de plus en plus des habitudes morales que la nation avait adoptées. — Louis XV, devenu majeur, crut posséder en effet tout le pouvoir de Louis XIV, mais il n'en eut que l'ombre. A côté du trône grandissait une nouvelle puissance inconnue aux âges précédents, la puissance de la parole. Montesquieu et Voltaire représentent cette influence nouvelle. Le cardinal de Fleury, qui gouverna le royaume pendant 17 ans de ce règne, sut bien calmer quelque peu l'effervescence naissante de toutes les opinions, et ramener un peu d'ordre dans les finances; mais quoique son administration n'ait pas été sans résultats utiles pour l'avenir, puisque c'est sous lui que nous avons acquis la Lorraine, le désordre des finances reprit à sa mort une effrayante intensité. Louis XV, abandonné aux goûts les plus capricieux, restait comme étranger à l'administration du pays, confiée à la direction de madame de Pompadour. Le duc de Choiseul, nommé premier ministre, eut sans cesse à lutter contre cette influence de cour, et se vit souvent arrêté par elle dans ses meilleures mesures. Mais à madame de Pompadour succéda madame du Barry, et au duc de Choiseul le chancelier Maupeou, et le discrédit public ébranla le trône de toutes parts. Les parlements voulurent user du droit qui leur avait été rendu par le régent, de faire des remontrances; Louis XV se crut contre eux aussi fort que l'avait été le roi Louis XIV, et acheva la désorganisation du seul corps qui eût conservé quelque ombre d'autorité. Le parlement, comprenant déjà qu'il n'était plus en état d'opposer seul une résistance efficace, fit entendre le vœu de la réunion des états-généraux. Le mal était partout, et personne ne pouvait déterminer où était le remède. Il devenait évident que la monarchie édifiée par le bon ordre de Sully et l'intelligence de Henri IV, fortifiée par Richelieu, et portée à son plus haut degré de grandeur par Louis XIV, s'écroulait sous son propre poids, et qu'il fallait la remplacer par un édifice mieux adapté à une société nouvelle.

Louis XVI avait 20 ans quand il monta sur le trône. Il faut lui savoir gré d'avoir voulu le bien; mais son caractère, naturellement timide, l'empêcha toujours d'appuyer d'une autorité suffisante les avis et les mesures qu'il approuvait le plus, et souvent il parut faux quand il n'était que faible. Turgot, Malesherbes, Necker, choisis par lui comme ministres, indiquaient assez la nature de ses idées; mai, saprès avoir désiré le bien, il ne savait pas soutenir ceux qui le désiraient avec lui. Sa mémoire sera toujours honorée par l'affranchissement des derniers serfs et par les résultats de la guerre d'Amérique, dans laquelle la France joua un noble rôle, et s'acquit un utile allié. A une autre époque, les bonnes qualités de Louis XVI lui eussent suffi pour ob-

tenir un règne paisible ; mais au temps où il vivait, il fallait à la fois talent, pénétration, fermeté et bonne foi. La plaie des finances s'était élargie; les parlements, qui avaient senti leur faiblesse contre le pouvoir, réclamaient les états-généraux, qu'ils croyaient pouvoir diriger. Le cri du parlement était devenu le cri de tous. Il fallut céder; et les états-généraux, qui depuis 1610, sous Louis XIII, avaient cessé d'être assemblés, furent convoqués et se réunirent à Versailles, le 5 mai 1789. Divisée d'abord, l'assemblée se concentra dans le tiers-état, qui entraîna les 2 autres, et de là naquit l'*assemblée constituante* (v.), qui rédigea une constititution que le roi accepta. Le royaume était divisé en 32 provinces; on le divisa en 83 départements. La noblesse, les priviléges de toute espèce, les ordres monastiques, les parlements, furent abolis. L'assemblée législative vint ensuite restreindre l'autorité royale et humilier la royauté, abolie, dès sa première séance par la convention nationale, qui proclama la république. Louis XVI fut mis à mort (1793). On organisa le système de la terreur; on repoussa l'ennemi des frontières, on alla l'attaquer chez lui, et on stipula la réunion de la principauté de Montbelliard à la France, ainsi que celle du territoire libre de Mulhouse, de la Savoie, de la Belgique, et des départements cis-rhénans.—Mais un général accourt de l'Égypte, impose sa loi au directoire et se fait proclamer premier consul (18 brumaire an VIII, 1799). Il passe en Italie; la victoire de Marengo rend l'Italie à la France, et le traité de Lunéville lui donne toute la rive gauche du Rhin, dont elle forme 2 départements. Plus tard, il lui fait restituer les colonies que l'Angleterre lui avait enlevées. En 1804, le premier consul ceint le diadème impérial. Napoléon augmente encore son empire de tout le Piémont, de la Ligurie et du Valais Il y joint bientôt les îles Ioniennes, puis la Toscane, les duchés de Parme et de Plaisance, les États Romains, la Hollande, le Hanovre, les villes hanséatiques de Hambourg, Brême et Lubeck, etc. La France est alors au plus haut point de sa puissance, et la couronne de Charlemagne, plus brillante encore, semble avoir passé sur la tête de Napoléon. Mais, comme le vainqueur de Witikind, l'empereur avait pardonné plusieurs fois à des rois, à des empereurs, qui ne lui pardonnaient pas leurs défaites. Les glaces de la Russie enveloppent et font périr notre admirable armée, pendant que d'autres braves disputent pied à pied le terrain qu'ils occupent dans la péninsule espagnole, et se consument par leurs propres victoires. Les rois de l'Europe se coalisent et fondent sur la France; leur nombre l'emporte. Napoléon n'a plus que l'île d'Elbe pour empire. Les Bourbons sont restaurés. Louis XVIII octroie des institutions; mais la crainte accrédite des bruits sinistres ;

l'inquiétude se répand partout; Napoléon quitte son île, aborde en France avec une poignée de braves, et arrive à Paris, conduit en triomphe par les troupes envoyées pour le combattre. En 3 mois il a reconstitué une armée qui, victorieuse à Ligny, va se briser à Waterloo.—Louis XVIII, rentré en France, prit les rênes de l'état d'une main intelligente et ferme; mais Charles X, son frère et son successeur, amena, par une suite de fautes, la révolution de 1830, qui plaça sur le trône la branche de Bourbon-Orléans, dans la personne de Louis-Philippe, aujourd'hui régnant. — Dans le résumé qui précède, nous avons été forcés d'omettre beaucoup de faits. Comme complément et moyen de faciliter les recherches, nous donnerons ici un tableau chronologique des principaux événements de l'histoire de France depuis Clovis jusqu'en 1830.

496. Clovis embrasse le christianisme après la bataille de Tolbiac, et est reconnu comme chef par les autres corps de Francs des Gaules. Tous les autres chefs barbares étaient ariens; le clergé catholique soutint Clovis.

500. Clovis établit sa résidence à Paris. Il parvint à établir sa domination sur les bandes barbares qui occupaient toute l'ancienne Gaule romaine (à l'exception de la Septimanie), la Savoie, la Suisse, les provinces rhénanes, la Belgique, le pays entre le Rhin et le Wéser, les duchés d'Allemagne, de Thuringe, de Bavière, le pays des Frisons et celui des Saxons.

506. Fondation des monastères de Bodan, près Sisteron; de Micy, près Orléans; de St-Césaire, d'Arles; de Combroude, en Auvergne; de St-Pourçain.

526. L'usage de compter le temps par les années écoulées depuis la naissance de J.-C. commence à s'introduire.

528. Saint Benoît établit son ordre au mont Cassin, et sa sœur Scholastique établit des religieuses du même ordre.

534. Le royaume des Bourguignons est conquis par les Francs.

540. L'empereur Justinien cède la Provence aux Francs.

587. Les Basques ou Gascons, après avoir fait des incursions au delà des Pyrénées, passent les montagnes et s'établissent dans le Béarn.

605. Introduction des cloches dans les églises par le pape Sabinius.

656. Fondation de l'abbaye de Chelles par la reine Bathilde. Les monastères d'hommes et de femmes se multiplient partout.

687. Victoire remportée à Testry, par Pepin et les grands d'Austrasie, sur Théodoric III. Pepin s'empare de l'autorité sur les 2 états de Neustrie et d'Austrasie.

714. Les Sarrasins, qui en 711 avaient conquis l'Espagne, se rendent maîtres de Narbonne et du Languedoc.

739. Charles-Martel chasse les Sarrasins.

752. Pepin se fait proclamer roi au parlement de Soissons, et se fait oindre par le pape Zacharie.. — Il réunit la Septimanie (Languedoc) à la couronne.

754. Il est sacré par le pape Étienne à St-Denis.

759. Les Sarrasins sont entièrement chassés de la France.

771. Charlemagne, à la mort de son frère Carloman, prend possession de tout le royaume.

800. Charlemagne empereur.

808. 1re irruption des Normands.

818. La langue latine cesse d'être vulgaire en France.

825. Capitulaires promulgués à Aix-la-Chapelle.

843. Traité de Verdun, à la suite de la bataille de Fontenay, qui prononce la division de la monarchie en 3 parties.

858. Nouvelle invasion des Danois et Normands, qui remontent la Loire jusqu'à Tours, et continuent à ravager la France pendant tout ce siècle.

890. Les duchés et comtés deviennent héréditaires.

894. Louis, fils de Boson, se fait nommer roi d'Arles.

911. Charles-le-Simple ou le *Sot* abandonne aux Normands une partie de la Neustrie, dans laquelle ils s'établissent.

912. Réforme de l'ordre de St-Benoît par Odon, abbé de Cluny.

1095. Pierre l'Hermite prêche la croisade.

1099. Ordre de Cîteaux, fondé par saint Robert, abbé de Molesme.

1103. Commencement des coutumes écrites.

1115. Saint Bernard est fait abbé de Clairvaux.

1118. Fondation de l'ordre des Templiers.

1214. Bataille de Bouvines.

1229. Guerre des Albigeois.

1255. L'inquisition est établie en France par Alexandre III.

1269. Publication de la pragmatique-sanction, qui confère aux chapitres le droit d'élire leurs évêques, aux couvents leurs abbés.

1270. Établissements de saint Louis.

1314. Suppression des Templiers.

1319. Extermination des hérétiques.

1346. Bataille de Crécy.

1349. Le Dauphiné est cédé à la France par son souverain.

1350. États-généraux réunis à Paris.

1356. Bataille de Poitiers.

1358. Guerre de la Jacquerie.

1382. Bataille de Rosbecq contre les communes de Flandre.
1415. Bataille d'Azincourt.
1428. Jeanne d'Arc fait lever le siége d'Orléans.
1445. Charles VII organise une armée permanente.
1450. Invention de l'imprimerie.
1468. États-généraux de Tours.
1498. Découverte de l'Amérique.
1525. François Ier est fait prisonnier à Pavie.
1538. Fondation de l'ordre des jésuites.
1545. Massacre des Vaudois à Mérindol et à Cabrières.
1558. Réunion de Calais à la France.
1564. Édit de Charles IX, qui fixe le commencement de l'année au 1er janvier.
1572. Massacre de la St-Barthélemy.
1575. Formation de la ligue.
1593. Henri IV abjure le protestantisme.
1598. Édit de Nantes.
1610. Assassinat de Henri IV. — Marie de Médicis est déclarée régente par le parlement de Paris.
1614. Louis XIII est déclaré majeur à 14 ans. — Les états-généraux s'assemblent à Paris.
1616. Richelieu, évêque de Luçon, est fait secrétaire d'état par la protection du maréchal d'Ancre..
1617. Assassinat du maréchal d'Ancre.
1624. Richelieu est nommé cardinal, et il entre au conseil.
1628. Prise de La Rochelle.
1629. Richelieu est fait principal ministre.
1636. 1re représentation du *Cid*, de Pierre Corneille.
1637. Création de l'Académie française.
1642. Conquête du Roussillon. — Mort du cardinal de Richelieu, à l'âge de 58 ans.
1643. Mort de Louis XIII. — Anne d'Autriche est déclarée seule régente en un lit de justice, malgré les dispositions testamentaires de Louis XIII, qui lui donnait un conseil, et le cardinal de Mazarin est nommé surintendant de l'éducation du roi.
1648. Paix de Munster, par laquelle l'Espagne renonce aux provinces-unies. — La France obtient la suprême seigneurie sur les 3 évêchés de Metz, Toul et Verdun. — Un 8e électorat est créé en faveur de la ligne palatine de Bavière. — Les Suisses sont reconnus par l'Autriche; ce traité a servi de base à tous ceux faits depuis. — La guerre civile, dite de la *Fronde*, éclate en France à propos d'une création de 12 nouvelles charges de maîtres des requêtes.

1649. La reine est obligée de fuir de Paris à St-Germain avec son fils, au moment même où le traité de Munster avait fait respecter au dehors la puissance de son gouvernement.

1650. Mort de Descartes à Stockholm.

1651. Louis XIV, âgé de 14 ans, déclare sa majorité dans un lit de justice.

1652. Mazarin consent à quitter la cour, et une amnistie est proclamée.

1653. Mazarin rentre à Paris et dans son autorité.

1659. Traité des Pyrénées entre la France et l'Espagne. — Louis XIV épouse l'infante Marie-Thérèse.

1661. Mort du cardinal Mazarin.

1664. 1re représentation du *Tartuffe*, de Molière.

1673. Mort de Molière.

1675. Mort de Turenne.

1677. 1re représentation de la *Phèdre* de Racine. — Louis XIV nomme Boileau et Racine ses historiographes.

1678. Traité de Nimègue, par lequel la Franche-Comté est réunie à la France.

1681. Ordonnance de la marine.

1682. Assemblée du clergé de France, qui arrête les 4 propositions : 1° que le pape n'a aucune autorité sur le temporel des rois; 2° que le concile est au-dessus du pape; 3° que l'usage de la puissance apostolique doit être réglé par les canons, mais sans pouvoir porter atteinte aux libertés de l'église gallicane; 4° que les décisions du pape ne sont irréfragables que lorsque l'église les a adoptées. — Bombardement d'Alger.

1683. Mort de Colbert.

1685. Louis XIV, qui depuis 1682 avait commencé à souffrir de la fistule, voit la maladie s'accroître de jour en jour, et son caractère s'aigrit à mesure que sa santé diminue. Toute liaison cesse avec madame de Montespan; l'empire de madame de Maintenon s'affermit. — Louis XIV épouse madame de Maintenon. — Il révoque l'édit de Nantes.

1686. Louis XIV se fait opérer de la fistule. — Mort du grand Condé, à l'âge de 66 ans.

1688. Guerre avec la Hollande.

1689. Louis XIV fait ravager le Palatinat et devient la terreur de l'Allemagne, après s'être fait autrefois le garant de la liberté germanique contre l'empereur.

1691. Mort de Louvois. — Première représentation d'*Athalie*.

1693. Le maréchal de Lorges prend Heidelberg et commet beaucoup de cruautés.

1694. Déclaration qui donne au duc du Maine et au comte de Toulouse, enfants légitimés, la préséance sur tous les pairs.

1697. Traité de Ryswick avec la Hollande, l'Espagne, l'Angleterre et l'empereur. Louis fait les plus grands sacrifices à la paix ; il attendait la mort prochaine de Charles II, roi d'Espagne, sur la couronne duquel il comptait en faveur d'un de ses petits-fils.

1699. Mort de Racine.

1700. Mort de Charles II, roi d'Espagne, âgé de 39 ans. Il désigne Philippe, duc d'Anjou, deuxième fils du dauphin et petit-fils de Marie-Thérèse, fille de Philippe IV, comme son héritier. Philippe V est proclamé le même mois à Madrid. La France se prépare à la guerre pour soutenir ses prétentions.

1701. Alliance pour démembrer la riche succession d'Espagne.

1703. Soulèvement des Camisards dans les Cévennes.

1712. Ouverture du congrès d'Utrecht. — Victoire de Denain par Villars.

1713. Paix d'Utrecht. Louis XIV publie huit mois après un édit qui déclare que la liberté de conscience stipulée dans ce traité n'autorise ni les protestants réfugiés à s'établir en France, ni les nouveaux convertis à quitter ce royaume.

1714. Édit qui appelle à la couronne les princes légitimés et leurs descendants, et les assimile en tout aux princes du sang.

1715. Fin du congrès d'Utrecht. — Mort de Louis XIV, le 1er septembre. — Le duc d'Orléans est nommé régent par le parlement, qui, malgré les termes du testament de Louis XIV, déposé le 30 août 1714, le charge de nommer à sa fantaisie les conseils de régence. — L'abbé Dubois est nommé conseiller d'état.

1716. Établissement de la banque générale de Law.

1717. Abolition de l'édit en faveur des princes légitimés.

1718. La banque générale de Law est déclarée banque royale. — L'abbé Dubois est créé secrétaire d'état des affaires étrangères.

1720. Law est nommé contrôleur-général après son abjuration du protestantisme. — Peste de Marseille. — Le parlement est exilé à Pontoise. — Law fuit en pays étranger.

1721. Dubois est nommé cardinal.

1722. Dubois est nommé premier ministre.

1723. Louis XV, ayant atteint sa 14e année, tient un lit de justice et déclare sa majorité. — Mort de Dubois. Le duc d'Orléans lui succède comme premier ministre. — Mort du duc d'Orléans. Le duc de Bourbon est nommé premier ministre.

1726. Fleury, évêque de Fréjus, est nommé ministre d'état, à l'âge de 73 ans, après le renvoi du duc de Bourbon. Il est fait cardinal.

1736. La Lorraine est cédée à Stanislas, beau-père de Louis XV, avec retour à la couronne de France à sa mort.

1743. Mort du cardinal de Fleury.

1748. Traité de paix d'Aix-la-Chapelle.

1749. Édit contre tout établissement de maison religieuse sans la permission du roi.

1752. Arrêt du parlement de Paris qui déclare que la bulle *Unigenitus* n'est pas un article de foi.

1758. Le duc de Choiseul est nommé secrétaire d'état.

1761. Pacte de famille.

1762. Arrêt du parlement de Paris qui condamne l'institut des Jésuites, les sécularise et prononce la vente de leurs biens.

1764. Édit qui supprime les Jésuites.

1768. Prise de possession de la Corse, cédée par les Génois.

1769. L'abbé Terray, contrôleur-général.

1770. Suppression du parlement de Paris et de plusieurs compagnies souveraines.

1773. L'abolition des Jésuites confirmée par une bulle du pape.

1774. Mort de Louis XV. — Le comte de Maurepas est nommé ministre par Louis XVI. — Turgot est nommé contrôleur-général. — Le parlement est rétabli. — Congrès américain et déclaration des droits.

1775. Malesherbes nommé ministre.

1776. Malesherbes et Turgot donnent leur démission. — Ministère du comte de Vergennes. — Necker nommé aux finances.

1777. Arrivée de Franklin en France. — Départ de Lafayette pour les États-Unis. — La France reconnaît l'indépendance des États-Unis.

1778. Mort de Voltaire. — Mort de J.-J. Rousseau.

1781. Publication du Compte-Rendu de Necker. — Renvoi de Necker.

1783. Paix générale conclue à Versailles. — Calonne contrôleur-général des finances. — Invention des ballons par Montgolfier.

1784. Mort de Diderot.

1785. Procès du collier.

1786. Convocation de l'assemblée des notables.

1787. Ouverture de l'assemblée des notables à Versailles. — Sa clôture. — Le roi annonce au parlement son intention de convoquer les états-généraux pour l'année 1792.

1788. Édit pour l'établissement d'une cour plénière, et protestation du parlement de Paris. — Le roi annonce son intention de convoquer les états-généraux pour l'année 1789. — Rappel de Necker. — Deuxième assemblée des notables.

1789. Assemblée des états-généraux. — Assemblée nationale constituante. — Prise de la Bastille.

1791. Assemblée législative.

1792. 10 août. — Convention. — Robespierre.

1793. Terreur.

1794. 9 thermidor.

1795. Constitution de l'an III. — Directoire.

1799. Le général Bonaparte. 18 brumaire.

1800–1807. Consulat. — Empire. — Conquêtes et prospérité de Napoléon.

1807–1814. Succès, revers et chute de Napoléon.

1814. Restauration. — Louis XVIII octroie la Charte.

1815-1821. Cent-Jours. — Réaction. — Ordonnance du 5 septembre 1816 qui consolide la Charte. — 13 février 1821, assassinat du duc de Berry.

1821-1824. Ministère Villèle. — Guerre d'Espagne. — La chambre des députés rendue *septennale*.

1824–1829. Mort de Louis XVIII. — Règne de Charles X. — Chambre dite des Trois Cents. — Élections de 1827. — Ministère Martignac.

1829. Ministère Polignac.

1830. Adresse des 221. — Révolution de Juillet.

Histoire littéraire. — III. Cet article sur la France ne serait pas complet si nous ne disions quelques mots de notre langue et de notre littérature. — La langue romane naquit au ve siècle, à l'arrivée des Barbares, par le mélange du latin vulgaire ou rustique avec l'idiome des nouveaux envahisseurs. Un des caractères distinctifs de ce mélange fut l'introduction, par les Barbares, des *articles* pour les déclinaisons et des *personnes* pour les conjugaisons, ce qui fit disparaître les désinences latines. Ils introduisirent aussi le placement des mots dans l'ordre naturel et suivi des idées, au lieu des nombreuses inversions des Romains, ce qui fit gagner en précision et en clarté ce qu'on perdait en harmonie; tout cela, du reste, ne fut que la loi de la nécessité pour les nouveau-venus, auxquels, dans leur embarras, ces altérations offraient beaucoup plus de facilité. — La langue romane commença donc après la conquête, avec la première race, sous laquelle elle s'avança péniblement durant cette période. Il nous reste à peine quelques vestiges de sa marche, sans doute très-embarrassée. — Quatre cents ans plus tard, sous

la seconde race, au temps de Charlemagne et sous ses successeurs, elle fut parlée généralement; on la retrouve dans les chants religieux, et elle devint même officielle. On a le fameux serment de Strasbourg de l'an 842, entre les deux frères Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique; ils s'y expriment, sur le même sujet, chacun dans son langage, mis en regard; le premier en langue romane, le second en langue tudesque, teutonique ou allemande. — Enfin, 400 ans plus tard encore, et sous la 3e race, du XIIe au XIIIe siècle, la langue se trouva formée, exclusive, nationale; là commence notre première littérature, et surgit en même temps la chevalerie, qui l'inspire et qu'elle chante. — Le pays se trouvait alors divisé par la Loire en deux grandes portions qui avaient chacune son dialecte, ses productions et son génie propre; la portion du nord parlait la langue d'*oil*, beaucoup plus imprégnée de tudesque; celle du midi, la langue d'*oc*, qui s'était beaucoup moins éloignée du roman. L'une avait ses *trouvères*, l'autre ses *troubadours;* les romans de chevalerie, les fabliaux, contes, chansons, sirventes, et généralement les ouvrages de longue haleine, furent les productions des premiers; les sonnets, les rondeaux, et particulièrement les compositions plus légères et plus gracieuses, furent du domaine des seconds. Les *trouvères* inventaient davantage; les *troubadours* imitaient plutôt, mais ils surpassaient leurs modèles. Chez les *trouvères*, la poésie semblait être une espèce de profession; chez les *troubadours*, elle ne se montrait que comme une parure, une coquetterie. C'est que les premiers, dans les villes du nord, n'étaient que des gens du commun, des bourgeois de la place publique, tandis que leurs émules d'outre-Loire étaient des gentilshommes dans leurs châteaux, des princes dans leurs cours, aux manières grandes, aimables et badines, se piquant de galanteries et de bon ton; de là des chants plus légers, plus gracieux et mieux soignés, et ces célèbres *cours d'amour* que présidaient de belles châtelaines, et dont toutes les plaidoiries et toutes les causes n'étaient que des affaires de cœur. Ces illustres chansonniers n'étaient autre qu'un Guillaume, comte de Poitiers; un Thibaut, le poursuivant passionné de la reine Blanche, comte de Champagne et roi de Navarre, qui, par cette double circonstance, servit de lien entre les deux dialectes et les deux poésies; un comte de Toulouse; un Bertrand de Born, vicomte de Hautefort, ce grand zélateur de l'indépendance méridionale en Guienne; un Blacas et des Castellane en Provence. etc. Les fabliaux étaient de petites histoires peignant les mœurs du temps avec grâce et finesse, bien qu'avec naïveté; les contes étaient de vives narrations, dont la gaieté peignait le caractère national, qui excellait dans ce genre.

Ceux de l'Italien Boccace, qui nous charment à si juste titre, ont été pris chez nous, ainsi que l'Arioste qui n'a fait que puiser dans nos romans ; les Amadis même, qui nous revinrent de chez les Espagnols, sous François Ier, nous appartenaient primitivement. Les chansons, également de notre création, et qui, bien que répandues plus tard dans toute l'Europe, n'ont jamais cessé d'être un des types de notre nationalité, étaient une suite de couplets chantés sur tous les sujets, sous tous les rhythmes et dans tous les tons : ainsi, la *romance* était une chanson d'amour et de sentiment ; le *lai*, une chanson triste ou tragique ; les *sirventes* ou *sirventois*, des chansons satiriques dirigées généralement contre les grands, les princes et les rois : les *ballades* étaient, au contraire, des sujets populaires, antiques et nationaux. Les rondeaux, les sonnets et autres productions plus spéciales des troubadours dans le Midi, étaient des pièces de vers soumises à des lois et à des difficultés convenues et obligées ; les *romans* enfin étaient les plus importantes des productions de nos *trouvères*, et tenaient le premier rang dans notre littérature nationale, par leur étendue et leur sujet ; ils avaient une exposition, des développements, marchaient à un dénouement, et comportaient un grand nombre de personnages ; en un mot, c'étaient, a-t-on dit, les poëmes épiques du temps, sauf le grandiose du théâtre et celui des acteurs.

Chez Homère, les héros se montrent tout d'abord sous des formes colossales et majestueuses, tandis que les nôtres laissent percer un je ne sais quoi d'aventuriers et de pourfendeurs ; les uns et les autres sont également d'une force, d'une adresse merveilleuse ; ils accomplissent des faits prodigieux ; mais ces faits semblent naturels dans Achille, Diomède, les Ajax, on s'en étonne à peine ; on les aurait presque devinés ; tandis que chez nous l'ébréchure d'une montagne par un coup de sabre, le passage de la Méditerranée à la nage, choquent tellement par leur invraisemblance, qu'ils détruisent toute illusion et qu'on n'y voit plus qu'un sujet de rire. Pourquoi cette grande différence ? C'est que les auteurs, dans les deux côtés, n'ont pu atteindre ni la même échelle, ni les mêmes tailles ; c'est que les héros grecs ont des dieux pour auxiliaires et pour soutiens, tandis que les nôtres n'ont pour eux que des magiciens, des fées ou des sorciers ; enfin, c'est qu'Homère avait du génie, tandis que nos romanciers n'ont eu que de l'imagination. Toutefois, les romans de nos *trouvères* eurent la plus grande vogue ; ils occupèrent tous les esprits et charmèrent les multitudes, faisant les délices des châteaux et des places publiques. Les romans de chevalerie prirent leurs sujets à une source menson-

gère, à la célèbre chronique fabuleuse de Charlemagne et de son neveu Roland, faussement attribuée à l'archevêque Turpin, lorsqu'elle était bien plutôt l'œuvre du moine de St-Gall, qui l'avait fabriquée 2 ou 3 siècles avant l'apparition des romans. A côté des romans de guerre, il y eut des romans d'amour : ceux des Amadis ; il y en eut de mixtes, ceux où l'histoire se trouvait mélangée avec les fables ; tel est celui d'Alexandre-le-Grand, par le moine Alexandre de Paris, qui le premier employa des vers de 12 syllabes, lesquels ont retenu de lui le nom d'*Alexandrins ;* enfin il y en eut d'allégoriques et de mystiques, roulant sur des subtilités scolastiques, tel est le fameux roman de la *Rose*, qui n'a pas moins de 100 chapitres et 22,000 vers. Par une concordance bien singulière, au moment ou nous étions innondés de ces romans, un déluge pareil se déclara chez nos voisins d'outre-mer, et toujours dans la même langue ; car depuis la conquête de Guillaume, le français était devenu la langue de l'Angleterre ; il y eut alors entre eux et nous assaut de travail et rivalité de productions. On découvrit chez eux, vers ce temps, le *Brut,* œuvre dont l'origine et la date sont fort controversées, écrit dans le kymri ou second celtique, devenu le gallois ou l'armoricain, ou bas-breton. Ce *Brut,* aussi mensonger que la fable de Turpin chez nous, prétendait donner la chronique des rois bretons, qu'il faisait commencer après le siége de Troie, par Brut ou Brutus, petit-fils d'Énée, et qu'il conduisait jusqu'au roi Arthus ou Arthur, devenu le fondateur des fameux chevaliers de la Table-Ronde. Ce vieil ouvrage, exhumé sous Henri II Plantagenet, plut tellement à ce prince qu'il en ordonna la traduction, et c'est ce qui nous valut les romans de *Lancelot* et de la *Belle Genièvre,* ceux de *Tristan* et de la tendre *Iseult*, de *Perceval le Gallois,* d'*Ogier le Danois*, et une foule d'autres. Durant les revers de notre longue guerre contre Édouard III et Henri V, et nos déchirements intérieurs sous Charles V et Charles VI, les muses, effrayées, prennent la fuite, nos trouvères et nos troubadours disparaissent, nos romans s'éclipsent, et il ne nous reste plus guère que nos *Mystères*, espèces de drames grossiers, pris dans nos livres saints, joués burlesquement sur les tréteaux, dans les carrefours, et pourtant vrai berceau de notre immortelle scène française. Avec l'adjonction graduelle des diverses provinces au royaume de France, la langue d'*oil* prit insensiblement le nom de langue française, tandis que la langue d'oc descendit graduellement à la dénomination avilie de patois local. Cette distinction se caractérisa à mesure que les provinces d'outre-Loire devenaient par la guerre ou par les héritages le patrimoine des

rois de France et de la Gascogne. L'unité territoriale et la centralisation du pouvoir souverain exercèrent bientôt leur empire sur notre langue et notre littérature. Nos guerres en Italie et nos grands rapports avec l'Espagne, deux pays qui donnaient alors le ton à l'Europe, furent, vers François Ier, le signal d'une grande révolution. Marot (1530) et Rabelais (1535), en prose, sonnèrent le réveil. Ronsard (1570) fut un moment le chef d'une école de rénovation; mais il fut combattu par Malherbe, qui lui enleva cette gloire et fonda cette rigidité de grammaire et cette logique de pensée dont Boileau devint plus tard le législateur. Avec Michel Montaigne (1595) finissent le vieux temps et le vieux style; aussitôt après lui on se trouve subitement dans le grand siècle et au milieu de notre beau français; cette espèce de transition merveilleuse est due à Descartes (1650), qui soumet tout à la liberté d'examen et à la conviction du raisonnement, et à Pascal, dont le génie profond et la rectitude incomparable fixent la langue que nous parlons depuis lui. La protection que Louis XIV donna aux savants, aux gens de lettres et aux artistes, et les pensions qu'il leur accorda, lui ont acquis plus de gloire que toutes ses entreprises militaires. Tous les genres de science et de littérature ont été épuisés dans ce siècle; et tant d'écrivains ont étendu les lumières de l'esprit humain, que ceux qui, en d'autres temps, auraient passé pour des prodiges, ont été confondus dans la foule. Corneille et Racine, dans la tragédie, obtinrent la plus grande et la plus juste réputation : l'un se distingue par sa majesté et par sa grandeur, l'autre par son adresse à émouvoir les passions, par l'élégance et la pureté continues de son style; et tous deux, effaçant les tragédies modernes, ont mérité une place à côté des Sophocle et des Euripide. Molière tira la comédie du chaos, comme Corneille en avait tiré la tragédie, et ses ouvrages sont supérieurs à tout ce qu'ont produit en ce genre tous les peuples de la terre. Par ses satires, et surtout par ses belles épîtres et son art poétique, Boileau fit revivre Horace et Juvénal, et devint le législateur du goût. Bourdaloue, Massillon, Fléchier, Bossuet, portèrent l'éloquence de la chaire à un degré de perfection inconnu jusqu'alors. On doit compter parmi les productions originales, et sans modèle dans l'antiquité, le *Télémaque* de Fénelon, traduit dans toutes les langues, et l'un des plus beaux monuments du grand siècle de la France; les *Caractères* de Labruyère, ouvrage écrit d'un style concis, nerveux et rapide, plein d'expressions pittoresques; les *Mondes* de Fontenelle, premier exemple de l'art délicat de répandre des grâces jusque sur la philosophie; le *Dictionnaire* de Bayle, chef-d'œuvre de dialectique; et enfin l'*Esprit des lois*

de Montesquieu, qu'on lit autant pour son plaisir que pour son instruction, et où l'on trouve tous les agréments de l'esprit joints à une foule d'idées profondes et de choses hardies. — Pascal fixa la langue par ses *Lettres provinciales;* ce fut le premier ouvrage de génie que l'on vit en prose; un goût exquis y règne d'un bout à l'autre; tous les genres d'éloquence y sont renfermés, et il n'y a pas un seul mot qui, depuis 150 ans, se soit ressenti du changement qui altère souvent les langues vivantes. La Fontaine, l'inimitable La Fontaine, unique par sa naïveté et par les grâces qui lui sont propres, surpasse dans la plupart de ses fables tous ceux qui ont écrit avant ou après lui. Quinault, dans un genre tout nouveau et d'autant plus difficile qu'il parait plus aisé, mérite d'être placé près de ses illustres contemporains. Vaugelas, Dumarsais, Dubos, Ducange, les Arnault, d'Aguesseau, Vertot, historien agréable et élégant; St-Réal, égal et peut-être même supérieur à Salluste dans sa Conjuration de Venise; Regnard, Crébillon, Jean-Baptiste Rousseau, Lamotte, Chapelle, Chaulieu, madame de Lafayette, madame Deshoulières, madame de Sévigné et un grand nombre d'autres, appartiennent à ce siècle étonnant. Des savants développaient toutes les sciences, et des voyageurs nombreux allaient explorer toutes les parties du monde. — Les beaux arts ne brillèrent pas d'un moindre éclat et naquirent en foule à la voix de Colbert. Depuis le Poussin, qui vivait sous Louis XIII, les Français ont toujours eu de grands peintres. Sans s'arrêter à un Lesueur, qui n'eut d'autre maître que lui-même, à un Lebrun, qui égala les Italiens dans le dessin et la composition, ils ont eu plus de cent peintres qui ont laissé des œuvres immortelles. De nos jours, l'école française tient encore un rang distingué. — Nul autre peuple ne nous égale dans la théorie et la pratique de la fortification qui doit tout à Vauban. — Notre école médicale tient la première place parmi celles du monde. Malgré les ridicules disputes élevées de nos jours entre l'école classique et l'école romantique, notre littérature proprement dite reste la plus riche et la plus belle de toutes. Nos publicistes rivalisent avec ceux des pays les plus avancés, et les surpassent souvent. Nos mathématiciens, nos naturalistes, nos astronomes ont acquis une juste renommée. Enfin, malgré les tristes prévisions de quelques esprits moroses, tout nous assure que notre France ne perdra pas de sitôt le titre glorieux de *foyer commun des lumières du monde civilisé.*

France (Ile-de-), dénomination d'une ancienne province de France qui aujourd'hui comprend cinq départements, ceux de la Seine, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, de l'Oise et de l'Aisne (v. *France*).

France (île de), ancienne colonie française située dans l'océan indien sous le 20e parallèle de latitude méridionale et à 55° à l'est du méridien de Paris. L'Angleterre s'en empara en 1810, et les traités de 1814 lui en ont confirmé la possession. Découverte en 1505 par le Portugais Mascarenhas, qui lui donna le nom de *Cerne insula*, elle resta déserte jusqu'en 1598, époque où les Hollandais en prirent possession et lui imposèrent le nom de *Mauritius* ou *Maurice* en l'honneur du stathouder régnant. Ils l'abandonnèrent en 1712, et les Français a leur tour en prirent possession en 1721. En peu d'années elle devint une des plus florissantes colonies européennes; et sa superficie, qui est d'environ 175,000 hectares, se couvrit des plus riches récoltes en sucre, grains, manioc, girofle, coton et indigo, car le sol y est de la plus admirable fécondité. Un recensement fait en 1832 porte la population à 89,616 babitants dont 63,056 esclaves. L'île a pour capitale le Port-Louis (port de la Montagne ou port Nord-Ouest, ou encore Port-Napoléon), qui ne compte pas moins de 26,000 âmes. C'est à l'île de France, dans les subdivisions administratives appelées quartiers ou cantons (elles sont au nombre de 9), du Rempart et des Pamplemousses, que Bernardin de St-Pierre a établi la scène de son admirable roman de Paul et Virginie. — Les Anglais, pour dénationaliser leur conquête, lui ont ôté officiellement son nom et y ont substitué celui de Maurice qu'elle portait du temps des Hollandais; mais les colons sont restés, là comme au Canada, Français de cœur.

France (Marie de). Il ne nous est parvenu aucun renseignement sur cette femme-poète du XIIIe siècle, auteur de si gracieuses compositions. Un vers d'un de ses lais nous apprend seulement qu'elle se nommait Marie et qu'elle était née en France :

Marie ay num, si suis de France.

Quel était son nom patronymique? on l'ignore; le lieu de sa naissance? on présume que c'est la Normandie. Mais la patrie a été généreuse pour la Neustrienne : elle lui a donné son propre nom, ce titre royal qu'elle n'accorde qu'aux filles de rois. — Des fables, empreintes de grâce, de délicatesse et de piquantes observations; des contes, des lais charmants, telles sont les productions de Marie de France. Elles ont été récemment publiées sous le titre de *Poésies de Marie de France*. Cette femme célèbre fut le premier des trouvères.

Francfort-sur-le-Mein, l'une des villes les plus opulentes d'Allemagne, siége de la diète de la Confédération germanique, et capitale d'une toute petite république de 52 kilom. carrés, encla-

vée dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt, l'électorat de Hesse-Cassel et le grand-duché de Nassau, compte aujourd'hui 60,000 habitants. Francfort était déjà une ville libre impériale en 1254; c'était dans ses murs que se faisait autrefois le couronnement des empereurs d'Allemagne. La cathédrale catholique, les 2 temples protestants, l'hôtel-de-ville, le palais où la diète tient ses séances, sont les principaux monuments de cette ville, dont le commerce est très-étendu, et où se tiennent chaque année des foires importantes. *Francfort* fut pris par les troupes françaises dans les premiers mois de 1793; mais elles durent l'évacuer bientôt après, et l'on accusa les habitants d'avoir massacré tous ceux qui n'en sortirent pas assez vite. Sous l'empire, Napoléon fit de Francfort la capitale d'un grand-duché, dont la population s'élevait à 302,000 âmes.

Francfort-sur-l'Oder. Cette ville ne compte que 15,000 habitants, mais l'industrie et le commerce y sont très-actifs, grâce à trois grandes foires annuelles, et à des canaux qui aboutissent de l'Oder à l'Elbe et à la Vistule. *Francfort-sur-l'Oder* fait partie de la moyenne Marche de Brandebourg, en Prusse; c'est le chef-lieu du gouvernement du même nom.

Franche-Comté. Cette ancienne province de la France, ayant 180 kil. de longueur sur 120 de largeur, forme aujourd'hui les départements du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône. Selon quelques historiens, il faudrait attribuer son nom de *Franche-Comté* à une exemption générale d'impôts, et, suivant d'autres, au refus de l'un de ses comtes de rendre foi et hommage à l'empereur Lothaire II, qui fut contraint de renoncer à ses prétentions. La Franche-Comté était bornée au nord par la Lorraine, à l'est par l'Alsace, la principauté de Montbelliard et la Sardaigne, au sud par la Bresse, le Bugey et le pays de Gex, et à l'ouest par la Bourgogne. — Cette partie des Gaules fut d'abord occupée par les Séquanois, et forma la *Séquanie* ou *Maxima-Sequanorum*. On suppose que les Séquanois qui s'y fixèrent venaient des bords du Pont-Euxin. Les Bourguignons la conquirent au ve siècle, et l'incorporèrent au duché de Bourgogne. Elle forma la comté de Bourgogne, et les ducs qui succédèrent aux rois portèrent le titre de *comtes de Bourgogne*. A la mort de Charles-le-Téméraire, la *Franche-Comté* passa sous la domination de l'empereur Maximilien d'Autriche, et, après être rentrée temporairement sous le gouvernement de la dynastie française, lors du mariage projeté de Charles VIII et de Marguerite d'Autriche, elle fut donnée par Charles-Quint à son fils Philippe II, roi d'Espagne. Louis XIII voulut s'en emparer, mais les habitants de Dôle se défendirent avec tant d'acharnement contre une armée commandée par

le prince de Condé, que les Français durent renoncer à l'espoir de cette conquête. Sous Louis XIV, nos troupes la prirent deux fois : la première, en 1668; elle fut rendue à l'Espagne par le traité d'Aix-la-Chapelle; et la seconde, six ans après. Depuis lors elle fut incorporée à la France, et cette incorporation devint définitive par le traité de Nimègue.

Franchise (droit). Il serait fort difficile de donner une idée exacte de ce mot, qui entraîne avec lui, dans tous les cas, une idée d'indépendance par privilége. Dans le principe, une *franchise* était un domaine rural possédée par un *franc* ou par toute autre personne de condition libre. Ce domaine n'était soumis à aucune charge de servitude, ni de devoirs personnels ou redevances, soit en argent, soit en nature. Ainsi, tenir un héritage en *franchise*, c'était le posséder sans aucune charge ni redevance. Des particuliers, les *franchises* furent étendues à des établissements, à des quartiers, à des villes entières; les coupables qui se réfugiaient dans certaines églises ou dans les palais des ambassadeurs, échappaient à l'autorité dont ils étaient menacés, grâce aux *franchises* de ces lieux. *Franchise* devint plus tard synonyme d'*exemption de servitudes*, d'*impôts*, etc. Le droit pour une ville de se garder elle-même était une *franchise* municipale; le nombre des *franchises* locales était immense, et quelques-unes étaient par leur nature fort étranges. On voit, par ce simple exposé, que, relativement aux lieux qui ne les possédaient point, les *franchises* étaient de véritables priviléges : la révolution de 89 les détruisit, et aujourd'hui, si ce mot s'est conservé dans le langage administratif, son sens est bien plus restreint. Le droit de *franchise* est maintenant celui qu'ont certains fonctionnaires de recevoir leurs lettres par la poste sans en payer le port. Dans la douane, on dit que des marchandises entrent en *franchise* lorsqu'elles n'ont aucun droit d'importation à payer. On appelle *ports francs*, les ports où, par le privilége de *franchise*, les marchandises ne sont point soumises aux droits.

Franchise (morale). La *franchise* est une vertu qui consiste à dire ce que l'on pense des autres, ou ce que l'on a fait soi-même. Bienfaisante lorsqu'elle conseille doucement, qu'elle juge amicalement, qu'elle découvre avec ménagement des défauts répréhensibles, la *franchise* choque et blesse quand elle revêt des formes rudes, acerbes; il est toujours bon d'*être franc*, mais il est encore meilleur de *savoir* l'être.

Francia (don Jose-Gaspard-Rodriguez de), plus connu sous le nom de *docteur Francia*, est le dictateur actuel du Paraguay. Cet homme singulier est né à l'île de l'Assomption. D'abord destiné à

l'état ecclésiastique, après avoir étudié la théologie et les mathématiques à Cordoue, il prit ses degrés pour le doctorat, et revint dans le Paraguay, où il se fit homme de loi. Secrétaire de la junte gouvernementale, lors de la révolution du Paraguay en 1810, Francia, après la déclaration de l'indépendance, fut un des trois consuls chargés de l'administration du pays. En 1814, le congrès l'appela à diriger seul la république, et lui conféra bientôt la dictature perpétuelle. — C'est à partir de ce moment qu'on le vit mettre à exécution le plus bizarre des systèmes politiques, celui d'isoler complétement le Paraguay des autres pays. Non-seulement il soumit la république à une sorte de blocus tel qu'aucune marchandise ne pouvait ni y être importée ni en être exportée, mais il interdit encore, sous les peines les plus sévères, toute correspondance épistolaire. Chaque jour il inventa de nouveaux moyens pour rendre ses sujets plus ignorants, plus serviles, et fit peser sur eux un sceptre de fer. Il n'y a pas une famille dans les classes éclairées où l'on n'ait à lui demander compte du sang d'un père, d'un frère, d'un époux. L'instruction est à ses yeux un crime impardonnable. *Francia* est lui-même son ministre des finances, de la guerre, des contributions, etc. Le caractère de ce dictateur est énergique, entier; il ne souffre même pas l'ombre d'une résistance. Peu d'Européens ont pu parvenir jusqu'à l'Assomption; il s'est cependant toujours montré bienveillant envers les Français; mais l'un d'eux, le célèbre voyageur Bonpland, ayant essayé une plantation d'herbe du Paraguay au delà des limites de cette petite république, il le fit saisir, malgré le droit des gens, et le soumit à une longue et rude captivité. Peut-être un jour connaîtra-t-on le but de la conduite du dictateur du Paraguay; mais jusqu'à présent elle reste inexpliquée. — Depuis 15 ans on a annoncé peut-être 10 fois en Europe la mort du docteur Francia; et jamais on n'a pu vérifier l'authenticité de cette nouvelle, qui finira nécessairement un jour par être vraie, mais qui sans doute fera alors peu d'impression.

Franciscains, ordre de religieux fondé par saint François d'Assise, et approuvé par Innocent III en 1209. — Il fut organisé, dès son origine, en *frères mineurs*, chargés de la prédication; en *pauvres dâmes*, congrégation renfermant les veuves et les vierges, et en tiers ordre de Saint-François ou *frères de la pénitence*, espèce de confrérie à laquelle se rattachaient les laïques mariés de l'un et de l'autre sexe. Un des principaux points de la règle imposée aux *franciscains* recommandait la pauvreté absolue, ou le vœu de ne rien posséder ni en propre ni en commun; de là, le nom d'*ordre mendiant*. Sous Sixte-Quint, il se divisait en famille

cismontaine et famille *ultramontaine*, et chaque famille était divisée en *provinces*, *vicaries* et *custodies*. On comptait 147 provinces administrées par des vicaires provinciaux, sous l'autorité du général de l'ordre, qui était alternativement élu dans chacune des deux familles. Les fonctions du général de l'ordre étaient d'abord à vie; elles ne sont plus que temporaires; tous les six ans on procède à sa nomination.

Francisque, arme offensive dont les Francs furent les premiers à se servir. On ne sait pas positivement quelle était la forme de la



Francisque.

francisque; l'opinion la plus accréditée et la plus soutenable en fait une hache à double tranchant.

Francs-juges (V. *Vehmique* [*cour*]).

Franck. On compte plusieurs savants qui ont illustré ce nom. — *Franck* (Georges), plus connu sous le nom de *Franck de Franckeneau*, médecin distingué du XVIIe siècle, tour à tour professeur de médecine à Heidelberg et à Wittemberg. Versificateur distingué, il eut l'ingénieuse idée d'appliquer la satire à un sujet qui semblait peu la comporter et publia un recueil intitulé : *Satyræ medicæ* (Satires médicales). On lui doit aussi un autre ouvrage intitulé : *Flora Francica* (Flore de Franck). Né à Hambourg en 1643, il mourut en 1704. — *Franck* (Georges-Frédéric), son fils, parcourut avec le même éclat que lui la carrière de la médecine. — *Franck* (Simon) s'est distingué dans l'éloquence et la poésie latine. Il embrassa l'état ecclésiastique, et se fit toujours remarquer par ses pieuses vertus. Il mourut en 1772, à Jemmapes, des suites d'une maladie contagieuse qu'il contracta en prodiguant chrétiennement ses soins et ses secours aux malades. Franck était né à Jemmapes, en 1772. — *Franck* (Jacob-Dobruschky) fut le dernier promoteur et le restaurateur de la secte de *Sabbataï Trevi*, connue vulgairement en Pologne sous le nom de secte des *chrétiens-israélites*. A sa mort, arrivée en 1791, à l'âge de 78 ans, cette secte, qu'il avait mis tant de soin à reconstruire, s'éteignit en grande partie. — On connaît aussi dans l'histoire des beaux-arts une célèbre famille d'artistes du nom de *Franck* ou *Vranck* qui ne compte pas moins de 9 de ses membres parmi les grands peintres dont s'honore l'école des

Pays-Bas. L'aîné, Jérôme *Franck*, fut attiré à Paris par Henri III, qui le nomma son peintre de portraits; il alla plus tard à Rome et revint faire ses preuves dans sa patrie. Ses deux frères brillèrent comme peintres à Anvers dans la dernière moitié du XVIe siècle. Leurs neveux, Sébastien, François le jeune et Jean-Baptiste, sont, à tous égards, les plus célèbres des *Franck*, dont le caractère commun est une couleur brillante et lumineuse, une exécution parfaite, des contours naïfs et gracieux avec une médiocre entente du clair-obscur et un mauvais choix de nature.

François (saint). Il y a plusieurs saints de ce nom. — *François d'Assise*, né en Ombrie en 1182, est le fondateur de l'ordre des *franciscains* (v.). Une maladie sérieuse qu'il fit à l'âge de 25 ans, et dans laquelle il eut en songe des révélations sur ce que la Providence attendait de lui, détermina sa vocation religieuse. Pendant toute sa vie il donna à ses disciples l'exemple de la plus grande austérité. On rapporte une foule de miracles dont il fut l'auteur ou l'objet, entre autres celui des *stigmates*, qui lui fit donner le nom de *Séraphique*. Pendant son sommeil, dans sa retraite au mont Alvorne, il vit un ange crucifié qui fondait sur lui du haut des cieux, et en s'éveillant il trouva, dit-on, sur son corps des stigmates qui représentaient les plaies que les clous et la lance avaient faites au corps de J.-C. Saint François d'Assise mourut le 4 octobre 1226; il fut canonisé en 1228, sous le pontificat de Grégoire IX.

François de Paul (saint), né à Paule en Toscane, vers 1416, fut le fondateur de l'ordre des Minimes, c'est-à-dire des *derniers entre tous*. Durant sa jeunesse, un rocher fut son lit, du pain et de l'eau toute sa nourriture. Sa douceur, son humilité, ses vertus, furent bientôt célèbres, et imposèrent silence même à l'envie. Les miracles qu'on lui attribue sont nombreux. Il a guéri d'incurables maladies, vaincu le feu et les flots, ressuscité des morts. Louis XI l'envoya prier, vers ses derniers moments, de venir lui rendre la santé : mais il fallut un ordre du pape pour que l'ermite de la Calabre se décidât à ce voyage. Louis XI mourut dans ses bras. Saint François de Paule resta en France, où il finit sa carrière, le 2 avril 1508, à l'âge de 91 ans. Le pape Léon X le canonisa en 1519.

François de Sales (saint), né au château de Sales en Savoie, le 21 août 1567, commença par étudier le droit, et fut même reçu docteur en droit civil et canonique. Sa vocation pour l'église se manifesta de bonne heure; en 1594, il alla prêcher le catholicisme aux Suisses du Chablais, qui avaient embrassé le protestantisme, et il fit à l'église de nombreux prosélytes. A Thonon, pendant une redoutable épidémie, François de Sales se distingua par sa charité et

son courage, portant des secours aux malades et bravant la contagion. En récompense de ses belles actions et malgré sa résistance il fut nommé évêque *in partibus* de Nicopolis et coadjuteur de son oncle, l'évêque de Genève. Venu à Paris vers 1600, il prêcha devant la cour, et à son retour à Genève il devint, après la mort de son oncle, évêque de cette ville. Dans ces hautes fonctions, François de Sales continua l'œuvre de la conversion des protestants, et la bulle de sa canonisation porte qu'il en fit rentrer 72,000 dans le giron de l'église. Ce pieux évêque fonda l'ordre de la Visitation, qu'il soumit à la règle de saint Augustin. Il mourut à Lyon, d'une attaque d'apoplexie, le 28 décembre 1622, et fut canonisé le 19 avril 1665. Ses œuvres se composent de l'*Introduction à la vie dévote*, de ses *Sermons*, du *Traité sur l'amour de Dieu*, de ses *Lettres*, de ses *Controverses*, des *Entretiens spirituels*, de ses *Opuscules*.

François Regis (saint). Ce saint, né le 31 janvier 1597, mourut à Louvre en 1640, et fut canonisé sur la déclaration de vingt-deux évêques du Languedoc. Missionnaire actif, il allait prêcher partout pour la conversion des calvinistes, ne dormant que 3 heures par nuit, se couchant sur la terre, et ne mangeant que des légumes cuits à l'eau.

François Xavier (saint), né dans la Navarre en 1506, a été surnommé l'*Apôtre des Indes*. S'étant lié à Paris avec Ignace de Loyala, il contribua à former la compagnie dont celui-ci est le célèbre fondateur. Poussé par son zèle apostolique, François Xavier alla prêcher l'Évangile dans les Indes : il se rendait à la Chine dans le même but, lorsque la mort l'atteignit le 2 décembre 1552. Sa canonisation date de 1622.

François Ier, roi de France, naquit à Cognac le 12 septembre 1494, et mourut au château de Rambouillet le 31 mars 1547. Il avait épousé la fille de Louis XII, et monta sur le trône le 1er janvier 1515, âgé de 21 ans. « Ce gros garçon-là gâtera tout, » avait dit de lui Louis XII; François Ier ne fit point mentir cette prophétie de son prédécesseur. Petit-fils de Valentine de Milan, il prit à son avénement le titre de ce duché, et pour soutenir ses prétentions s'achemina vers l'Italie avec une armée considérable, mais contre laquelle étaient liguées l'Allemagne et les Suisses. La bataille de Marignan, gagnée les 13 et 14 septembre 1515 sur ces derniers, fut un véritable combat de géants : le jeune monarque y fit preuve d'une bravoure éclatante. La conquête du Milanais suivit ce premier succès. C'est en 1521 que commencèrent, entre François Ier et son rival en puissance Charles-Quint, ces grandes luttes dans lesquelles la France perdit ses meilleurs capitaines, et qui

aboutirent à la bataille de Pavie, ou *tout fut perdu, fors l'honneur*, ainsi que l'écrivit à sa mère le roi de France prisonnier. Conduit par son vainqueur à Madrid, François Ier y fut traité et surveillé avec la plus grande rigueur. Il n'obtint sa liberté qu'en souscrivant aux dures conditions dictées par Charles-Quint, et la paix fut conclue à Cambrai, en 1529, après 14 années de guerres désastreuses. François Ier ne tarda cependant pas à reprendre les armes; nouvelle paix, puis nouvelle guerre, à la suite de laquelle il s'empara du Piémont. La victoire de Cérisoles vint effacer la défaite de Pavie. La paix de Crépy mit un terme à cette guerre, le 18 septembre 1544; mais alors eurent lieu, sous le prétexte de religion, d'horribles massacres à Mérindol, à Cabrières. L'histoire en demande un compte sévère à ce roi-gentilhomme qui fit brûler et torturer atrocement, sous ses yeux, des malheureux accusés d'hérésie, et qui établit, en 1540, les tribunaux de l'inquisition. On lui a encore reproché avec une juste sévérité ses manques de foi, ses habitudes despotiques et débauchées. Sous son règne l'état fut la proie des favoris et des favorites. Mais il ne faut pas oublier qu'il se montra l'ami et le protecteur des lettres, de la poésie et des arts; c'est là le véritable titre de gloire d'un prince qui, né avec des qualités brillantes, causa le malheur de la France par son ambition et ses désordres.

François II, roi de France, fils de Henri II, né en 1544, monta sur le trône le 10 juillet 1559, à peine âgé de 16 ans. Il était déjà l'époux de cette infortunée Marie Stuart, qui devait plus tard mourir sur l'échafaud. Ce jeune prince, d'une santé chancelante, d'un caractère faible et sans énergie, se laissa gouverner par le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, et fut un véritable roi *fainéant*. La conjuration d'Amboise et l'arrestation du prince de Condé furent les 2 événements les plus importants de son règne. Au moment où la sentence qui condamnait Condé à mort allait être exécutée, François II s'éteignit à Orléans, le 6 décembre 1560.

François Ier, duc de Bretagne, succéda à Jean V en 1442, fit empoisonner et étouffer son frère Gilles, avec lequel il avait de grands démêlés, et, torturé par les remords, mourut lui-même 40 jours après, en 1450.

François II, duc de Bretagne à la fin de 1458. Son règne fut une longue suite de guerres contre la France qui se terminèrent par la perte de la bataille de St-Aubin-du-Cormier, où ses troupes furent battues par la Trémouille. Cette défaite causa à ce prince un tel chagrin, qu'il en mourut, le 7 septembre 1488. Son administration avait commencé par être sage et paternelle; mais, faible de

caractère, il ne tarda pas à se laisser gouverner par des favoris avides et ambitieux.

François Ier de Lorraine, empereur d'Allemagne, fils de Léopold, duc de Lorraine, et d'Élisabeth-Charlotte d'Orléans, naquit en 1708, et épousa, en 1736, Marie-Thérèse, fille de l'empereur Charles VI. Promu à l'empire le 13 septembre 1745, il eut, au milieu de l'embrasement général de l'Europe, à soutenir de longues et rudes guerres, qui se terminèrent par le traité de Hubertsbourg. Profitant alors des loisirs de la paix, François s'attacha à mettre de l'ordre dans les finances et à protéger le commerce, les sciences et les arts. Il mourut subitement à Inspruck, le 18 août 1765, regretté de tout son peuple, comme un des meilleurs princes qui aient gouverné l'empire.

François II, empereur d'Allemagne, plus connu sous le nom de François Ier, empereur d'Autriche, né à Vienne le 12 février 1768, succéda, le 3 mars 1792, à son père Léopold II. Ce prince s'arma, dès son avénement, contre la France révolutionnaire, dont les idées démocratiques devaient alarmer tous les souverains absolus. Plus tard, et avec aussi peu de succès, il prit parti contre Napoléon, qui s'empara 2 fois de sa capitale, dans les campagnes d'Austerlitz et de Wagram. Après cette dernière campagne, François Ier donna sa fille Marie-Louise à Napoléon, et contracta avec la France une alliance, qu'il s'empressa de rompre dès que la fortune cessa de favoriser son gendre. Grâce au congrès de Vienne, ses états s'agrandirent de la Lombardie, du territoire vénitien, etc. Ce prince mourut à Vienne, le 2 mars 1835. Il s'était marié 4 fois, en 1790, en 1792, en 1808 et en 1816. Il eut 13 enfants de sa 2e femme.

François Ier, roi des Deux-Siciles, fils de Ferdinand IV de Naples, né le 19 août 1777, couronné le 4 janvier 1825, exerça 2 fois le pouvoir royal avant son avénement au trône, avec le titre de vicaire-général. Lors de la révolution de Naples de 1820 il jura la constitution que lui imposèrent les fauteurs de ce mouvement, bientôt comprimé par l'intervention autrichienne. Ce prince, père de la duchesse de Berry et de la reine douairière d'Espagne, Marie-Christine, est mort le 19 novembre 1830.

Françoise (sainte) naquit à Rome en 1384. Ses dispositions la portèrent toujours à la vie religieuse, cependant elle fut mariée à l'âge de 12 ans, mais son mariage ne refroidit point sa piété. Elle fonda un couvent de filles et de femmes auxquelles elle appliqua la règle de saint Benoît, et, à la mort de son mari, elle se retira au milieu de ces saintes filles. En 1437, elle prit le voile, et bientôt ses sœurs la forcèrent à se charger malgré elle du gouvernement de la

communauté. Sainte Françoise mourut le 9 mars 1440. La date de sa canonisation est de 1608.

Francolin, oiseau du genre de la perdrix. Il n'en diffère qu'en ce que le mâle a au pied un éperon ou ergot au lieu d'y avoir comme la perdrix une espèce de tubercule. Son plumage est de couleurs foncées, mais agréablement variées. On trouve communément le *francolin* en Sicile, dans les îles de la Grèce, sur les côtes de Barbarie ; on en rencontre également en Espagne et en France, sur une partie des Pyrénées. La chair de cet oiseau est en renom chez les gourmets.

Franconie, contrée de l'Allemagne centrale désignée, suivant quelques auteurs, sous le nom de *France orientale* ou *germanique*, lorsque Clovis eut occupé la Gaule. Les successeurs de ce prince y établirent des ducs qui, par la suite, se rendirent indépendants. En 911, l'un d'eux fut élu empereur, et depuis cette époque la *Franconie* fit partie de l'empire d'Allemagne. Lorsqu'au XVe siècle l'empereur Maximilien divisa l'empire en 10 cercles, l'un d'eux prit le nom de cercle de *Franconie* et le garda jusqu'en 1806. La *Franconie* forme aujourd'hui, à peu de choses près, le nord de la Bavière et compose les cercles du Haut-Mein, du Bas-Mein et du Rezat. Wurtzbourg était la capitale de la *Franconie*, dont la population totale ne s'élevait pas à moins de 1,500,000 habitants, et la superficie à 490 milles géographiques carrés.

Frange, nom donné aux filets qui pendent d'un tissu quelconque. L'usage de porter des habits ornés de *franges* a commencé dans l'Orient. A Rome, les ennemis de Jules-César lui reprochaient, comme un signe de mollesse efféminée, de porter des *franges* aux manches longues de sa tunique. Les *franges* servent plus aux dames qu'aux hommes. Les modes féminines s'en sont depuis long-temps emparées. Le luxe lui aussi a donné aux *franges* une place dans les ameublements ; on les emploie à orner les rideaux, les couvertures de lit, les housses de fauteuil, etc., etc.

Frangipani. — Nom d'une famille romaine célèbre dans les XIe, XIIe et XIIIe siècles. On croit que son nom lui vient de ce qu'un de ses chefs avait fait distribuer du pain (*frangere panem*, couper, casser du pain) au peuple de Rome pendant une disette. L'un d'eux, Cencio Frangipani, se porta plusieurs fois à des voies de fait envers le pape Gélase II, auquel il suscita un anti-pape. La faction des *Frangipani* prit toujours le parti de l'empire contre la papauté.

Frangipani (François-Christophe), comte hongrois issu de la même famille, paya de sa vie l'insuccès d'une conspiration contre l'empereur Léopold à laquelle il s'était associé. Ce chef malheureux de la

révolte des Hongrois, en 1665, entraîna sa famille dans sa catastrophe. L'arrêt qui le condamnait à avoir le poing droit et la tête tranchés, ses biens confisqués, dégradait celle-ci de sa noblesse. Le comte de Frangipani ne faiblit point au moment du supplice, et, quand le bourreau accomplit son terrible office, on ne le vit ni sourciller ni pâlir.

Frank. L'Allemagne compte plusieurs théologiens de ce nom. Le plus connu est Sébastien *Frank*, né en Bavière vers la fin du xve siècle, auteur d'un *Livre de la science du bien et du mal,* dans lequel il attribue la chute d'Adam à l'usage de la raison. Ses *Paradoxes* sont, plus encore que ce dernier ouvrage, l'œuvre d'un visionnaire tant les idées en sont bizarres. *Frank*, qui mourut en 1545, a publié une grande quantité de volumes.

Franklin (Benjamin), l'un des hommes les plus célèbres qu'ait vus naître le Nouveau-Monde, manifesta dès sa plus tendre jeunesse les plus heureuses dispositions. En vain ses parents voulurent-ils en faire un marchand, un ouvrier coutelier; le goût de l'étude était tellement inné en lui, qu'ils durent le laisser partir pour l'Angleterre, où il entra comme ouvrier chez un imprimeur. Revenu en Amérique en 1728, Franklin, qui s'était initié aux connaissances de l'époque, établit une imprimerie dont il fut lui-même le fondeur, le graveur, etc. Il se créa dans cette profession une honorable aisance, qu'il fit patriotiquement rejaillir sur ses concitoyens en fondant la bibliothèque de Philadelphie. Il organisa une société d'assurance contre l'incendie et plusieurs établissements utiles. A Franklin philosophe et moraliste, on doit l'almanach du *Bonhomme Richard*, production qui ne vieillira pas et qu'il continua à remplir, pendant 25 ans, de préceptes de morale et de leçons sur l'industrie; à Franklin savant, l'histoire de la physique est redevable de la découverte de l'électricité, du paratonnerre et du cerf-volant électrique : n'est-ce pas plus qu'il n'en faut pour la gloire d'un homme? Franklin homme politique, défenseur inébranlable des droits de ses concitoyens opprimés, fut mandé à la barre de la chambre des communes en Angleterre, à l'époque des premiers troubles survenus en Amérique, et plaida chaleureusement la cause de son pays. Quelque temps après les Américains l'envoyèrent en France comme ambassadeur de la jeune république; il y demeura depuis 1776 jusqu'en 1785, se lia avec les hommes les plus distingués dans les sciences, la littérature et la philosophie, et fut par sa simplicité pleine de noblesse l'objet de l'admiration publique. Rentré dans sa patrie, il fut élu au gouvernement de la Pensylvanie. A sa mort, le congrès ordonna un deuil général de deux mois et l'assemblée

nationale française prit le deuil pendant trois jours : hommages bien légitimes rendus à un citoyen qui avait fortement aidé à l'affranchissement de l'Amérique et à l'un des plus grands hommes qui aient jamais servi la philosophie et la liberté! Franklin, né à Boston en 1706, mourut le 17 avril 1790. — Voici la traduction de l'épitaphe qu'il fit mettre lui-même sur son tombeau : « Le corps de Benjamin Franklin, imprimeur (comme la couverture d'un vieux livre dont le dedans est arraché et qui n'a plus ni reliure, ni dorure), sert ici de pâture aux vers : mais l'ouvrage en lui-même ne sera pas perdu, car il reparaîtra un jour (ainsi qu'il l'a toujours pensé) dans une nouvelle et plus plus belle édition revue et corrigée par l'auteur. » — Les œuvres de Franklin ont été réunies en 3 volumes in-8°. Condorcet a écrit l'éloge de cet homme célèbre.

Franque (langue). On entend généralement par *langue franque* le jargon dont se servent, dans leurs relations commerciales aux échelles du Levant et à Alger, les Européens et les indigènes, jargon qui est un mélange confus de turc, d'arabe, de grec, d'espagnol, d'italien, de provençal. On sait qu'en général les habitants de l'Orient désignent les Européens par la qualification de *Francs* (v.) : de là sans contredit le nom de langue *franque*.

Frascati, petite ville des états de l'église à mi-côte d'une colline très-pittoresque, et environnée de nombreuses et magnifiques *villas* romaines, entre autres des villas *Borghèse, Aldobrandini*, etc. Cette ville est située près l'ancien Tusculum des Latins, détruit complétement en 1167 par une armée romaine. Elle doit, dit-on, son nom, à ce que les habitants chassés de Tusculum s'y réfugièrent d'abord sous des branches (*frasche* en italien) avant d'y rebâtir leur bourg. *Frascati* est le siége d'un évêché : sa population se compose de 4,000 et quelques cents habitants. — A l'extrémité de la rue Richelieu, à Paris, existait encore sous l'empire un beau jardin public, célèbre à plus d'un titre, que l'on appela *Frascati*, par une très-innocente contrefaçon romaine. Plus tard, l'immorale Ferme des jeux y établit son antre, et nombre de malheureux, égarés par une passion funeste, vinrent s'y ruiner et trop souvent s'y déshonorer. Grâce au ciel et à l'amélioration des mœurs publiques sous ce rapport, le Frascati de la rue Richelieu n'existe plus aujourd'hui : il n'en reste plus que le sale souvenir et quelques fortunes plus sales encore, car elles furent faites aux dépens des joueurs.

Fraterniser. Cette expression a été nouvellement introduite dans le langage; elle a, comme beaucoup d'autres termes modernes, un cachet et une origine tout révolutionnaires. Le mot *fraterniser* ne

s'applique en effet qu'aux masses, qu'aux partis en présence; *fraterniser*, dans la guerre civile, c'est déposer les armes que l'on tient à la main, pour se jeter dans les bras de ceux contre qui on les levait.

Fraternité. Lien sacré qui unit dans la famille les enfants de même père; la *fraternité* a ses devoirs comme la paternité, devoirs de protection, d'amitié, de bienveillance réciproque; devoir bien doux à ceux qui les remplissent. — Dans un sens moins restreint, en sortant de la famille individuelle pour n'envisager que la grande famille humaine, la *fraternité*, c'est l'égalité associée à la philanthropie, à une affection mutuelle que l'Évangile, dans sa sublime morale, recommandait en ces termes à tous les hommes: « Fais à autrui ce que tu voudrais qu'il te fût fait, et ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fût fait. » En secouant l'esclavage féodal, nos pères écrivirent sur leur drapeau: *liberté*, *égalité*, *fraternité*. C'était à la fois une protestation contre le passé et une sainte obligation pour l'avenir que cette devise symbolique, qui malheureusement fut souvent déshonorée par ses interprètes.

Fraternité d'armes. Autrefois, 2 ou plusieurs guerriers s'associaient entre eux, juraient d'avoir pour ennemis les ennemis de leurs compagnons, et formaient solidairement une véritable communauté d'intérêts et de gloire; c'est là ce qu'on appelait une *fraternité d'armes*: il y en avait de temporaires et de perpétuelles. — La *fraternité d'armes* existe aujourd'hui de fait dans les armées françaises.

Fratricide (de deux mots latins signifiant *frère* et *tuer*). Il faut malheureusement l'avouer, la concorde n'a pas toujours existé entre les enfants sortis du même sein, issus du même sang; la haine entre les frères fut souvent terrible, et elle enfanta dès les premiers temps du monde l'un des crimes les plus affreux aux yeux de la morale, le meurtre d'un frère par son frère, le *fratricide* en un mot. Dès ses premiers jours, l'humanité eut à déplorer le *fratricide* de Caïn. L'histoire des rois offre d'épouvantables *fratricides* causés par l'ambition. Aujourd'hui, ce crime devient de plus en plus rare.

Fraude, fraudeurs. En morale, on entend par *fraude* toute supercherie contraire à la probité, à l'équité, au droit. — Dans un sens tout spécial, le mot *fraude* est un diminutif de *contrebande*; la *contrebande* se fait aux frontières sur une grande échelle: la *fraude* se fait dans les villes. C'est surtout dans les grandes villes comme Paris, Bordeaux, etc., que la fraude se pratique.

Fraudes pieuses. Quelques auteurs ont appelé ainsi, en accouplant 2 mots qui hurlent de se trouver ensemble, tout moyen illégitime

et coupable en lui-même, employé dans le but d'assurer l'empire de la religion. Hâtons-nous d'ajouter que la doctrine des *fraudes pieuses,* qui consiste à justifier la fin par les moyens, est énergiquement repoussée par l'église universelle.

Fraxinelle (d'un mot latin signifiant *frêne*); cette plante, qu'on appelle aussi *dictame blanc* et *petit frêne*, fait partie de la famille des *rutacées;* les feuilles en sont assez semblables à celles du frêne, et de là lui est venu le nom qu'elle porte. Les fleurs, disposées en grappes sur la tige, sont rougeâtres et rayées de pourpre dans l'espece la plus commune, blanches dans quelques variétés. Leur beauté en fait un des ornements des parterres. Toutes leurs parties sont couvertes de vésicules renfermant une huile essentielle très-aromatique. Dans l'été cette huile se vaporise et forme un fluide très-inflammable qui prend autour de la plante sans l'endommager. La *fraxinelle* en pleine végétation répand une odeur à peu près analogue à celle du citron, mais moins agréable. On la multiplie par le semis de ses graines. On attribuait autrefois nombre de vertus médicinales à ses fleurs, vertus que nient aujourd'hui les pharmacopées.

Frédégaire, surnommé le *Scolastique*, chroniqueur du VII[e] siècle, long-temps ignoré et peu connu aujourd'hui. On présume qu'il était Bourguignon. Il a fait un abrégé de l'histoire universelle, divisé en 3 parties, dont la dernière, fort intéressante, embrasse les événements depuis 581 jusqu'à 641 : c'est le seul monument historique remarquable de cette époque.

Frédégonde. Cette reine, qui a rempli l'histoire du récit de ses crimes, naquit à Montdidier en 543. C'était la fille d'un simple villageois et la suivante d'Audovère, femme de Chilpéric I[er], qu'elle parvint à faire répudier pour occuper sa place. Les crimes, les empoisonnements, les meurtres imputés à Frédégonde, devenue l'épouse de Chilpéric, sont aussi nombreux qu'effroyables : elle fit assassiner Sigebert, roi d'Austrasie, et Clovis, l'un frère, l'autre fils de son mari; livra la sœur de Clovis, Basine, à la brutalité de ses satellites, avant de la confiner dans un couvent, et fit étrangler Audovère. Enfin, on lui reproche d'avoir, en 584, fait assassiner Chilpéric lui-même. Après la mort du roi, Frédégonde, entourée de toutes parts d'ennemis, dut se retirer dans la cathédrale de Paris, et, délivrée par Gontran des justes appréhensions que lui causait leur irritation, elle rendit victimes de ses calomnies tous ceux qui l'avaient abandonnée au moment du meurtre de Chilpéric, en rejetant sur eux l'accusation de ce crime. Reléguée par Gontran au château de Reuil, Frédégonde, de là, trouva encore le moyen de faire poignarder Prétextat, évêque de Rouen,

naguère exilé à son instigation. Cette femme implacable, audacieuse dans ses vengeances, se défaisait souvent par le poison ou par d'autres moyens cachés des complices et exécuteurs de ses noirs projets. Couverte du sang de tant de victimes, Frédégonde termina paisiblement ses jours à Paris, en 597, pour tomber enfin entre les mains de l'inexorable justice de Dieu.

Frédéric (les), empereurs d'Allemagne.— *Frédéric Ier*, plus connu sous le nom de *Frédéric Barberousse*, naquit en 1121. Duc de Souabe en 1145, après la mort de son père, il alla combattre en Asie, dans les rangs des croisés, avec son oncle Conrad III, auquel il succéda comme empereur en 1152. Les prétentions pontificales pour l'investiture de l'empire romain devaient entraîner ce prince dans des guerres continuelles contre les papes et les peuples italiens du parti guelfe qui soutenaient leur cause. Adrien IV, en le sacrant, exigea de lui divers hommages humiliants, qui l'irritèrent profondément, et la conduite du successeur d'Adrien, Alexandre III, ne fit qu'envenimer encore la querelle. Pour résister à ce dernier, Frédéric imagina de créer tour à tour trois anti-papes, ce qui augmenta les troubles en Italie et souleva contre lui de nombreuses résistances. Les Milanais chassèrent d'abord Béatrix, la nouvelle impératrice, qu'il avait épousée après avoir répudié sa première femme, et voulurent fonder une république. Barberousse les battit, prit Milan, et fit raser cette ville de fond en comble. Il poussa plus loin ses succès, et Alexandre, forcé de se réfugier en France, se vengea de lui en l'excommuniant. L'empereur faisait peser un joug de fer sur les villes italiennes qui s'étaient associées à la révolte des Milanais : il n'y avait plus pour elles ni liberté, ni privilèges. Un nouveau soulèvement résulta de cet état de choses, et cette fois les Allemands furent vaincus. Les Milanais, après avoir rebâti leur ville, malgré Barberousse, le défirent pres de Côme en 1176, et l'empereur dut s'humilier devant le pape qu'il avait chassé, et faire la paix. Mais le repos ne pouvait convenir à son courage et à son orgueil. Il alla chercher ailleurs un théâtre pour ses armes et marcha contre Saladin, dans le but de reconquérir Jérusalem Après avoir battu les Grecs, alliés de Saladin, vaincu deux fois les Turcs et pénétré en Syrie, il allait peut-être illustrer son nom par de nouvelles victoires, lorsqu'il mourut en 1190, à Tarse, pour s'être baigné, comme autrefois Alexandre-le-Grand, dans les eaux glacées du Cidnus. Chaste comme les preux de la Table-Ronde, libéral, franc, courageux, Frédéric, à une mémoire prodigieuse, unissait un savoir bien rare chez les princes du moyen âge. Son nom est encore aujourd'hui populaire en Allemagne.



— *Frédéric II*, petit-fils du précédent, né en 1194, mort en 1250, à Fiorenzuela, fut empereur à 17 ans; mais son règne ne commence réellement qu'en 1218, après la mort de son compétiteur Othon. La lutte entre les empereurs et les pontifes romains continua sous lui plus vive que jamais. Excommunié plusieurs fois par Grégoire IX et par son successeur Innocent IV, tour à tour vainqueur et vaincu, Frédéric II fut constamment occupé à faire rentrer dans le devoir ses sujets déliés envers lui du serment de fidélité par l'autorité pontificale. Il eut même la douleur de voir son fils Henri, roi des Romains, prendre parti contre lui. Après une longue lutte, où il montra un rare courage et quelquefois aussi une grande cruauté, Frédéric II, abreuvé de dégoûts, mourut en 1250. Comme son grand-père, ce prince, d'une nature violente, mais active, cultiva et protégea les beaux-arts. Il fut l'un des meilleurs *trouvères* de son siècle. — *Frédéric*, dit le *Beau*, élu en 1314, fut fait prisonnier en 1322 par son compétiteur, Louis de Bavière. Il mourut en 1333. Quelques biographes lui donnent le titre de Frédéric III. — *Frédéric III*, dit le *Pacifique*, fut le dernier des empereurs d'Allemagne de ce nom. De sa faiblesse, ou plutôt de son insouciance, naquirent des guerres civiles, à la suite desquelles la Hongrie échappa à son empire; lui-même fut chassé de Vienne par Mathias Corvin, à qui sa capitale s'était donnée, et, loin de chercher à la reconquérir les armes à la main, il s'en alla se promenant de couvent en couvent, et répétant partout que l'oubli des biens qu'on ne pouvait recouvrer était la félicité suprême. Né le 25 décembre 1415, il mourut en 1493.

Frédéric (les), rois de Prusse. — *Frédéric Ier*, né en 1657, devint électeur de Brandebourg en 1688, avec l'aide de l'empereur Léopold. Ce prince érigea son électorat en royaume, et il se fit couronner roi de Prusse le 10 janvier 1701. Frédéric Ier profita de diverses circonstances pour agrandir ses états, fonda l'université de Halle et institua l'Académie royale des sciences et belles-lettres, et celle de peinture de Berlin. Sa cour fut brillante et splendide, même à côté de celle de Louis XIV. On a dit de lui qu'il était grand dans les petites choses, et petit dans les grandes. Le fondateur de la monarchie prussienne mourut le 25 février 1713, des suites d'une frayeur que lui causa sa seconde épouse, Sophie-Charlotte de Hanovre, devenue folle. — *Frédéric-Guillaume Ier*, né le 15 août 1688, parvint au trône en 1713. Rien ne put jamais fléchir le despotisme de son caractère ni adoucir l'âpreté de ses manières et de son esprit. Loin de protéger les arts, il congédia les artistes qu'avait attirés son père, et ne s'occupa que de thésauriser

ou de faire manœuvrer son armée, qui fut l'une des plus belles de l'Europe, mais qu'il mit rarement en ligne. Ce prince accrut ses états de la Poméranie suédoise. Ennemi des lumières, il ne pardonna point à son fils d'avoir du goût pour les belles-lettres et le maltraita au point que celui-ci résolut de s'enfuir avec un jeune gentilhomme. Ce projet ayant été découvert, le roi fit mettre à mort le jeune seigneur et força son fils, à qui il voulut d'abord faire éprouver le même sort, à assister au supplice de son ami. Frédéric-Guillaume mourut d'une maladie de langueur le 31 mai 1740; il était au moment d'abdiquer en faveur de son fils, qui était rentré en grâce auprès de lui. — *Frédéric II,* connu dans l'histoire sous le nom de *Fréderic-le-Grand*, naquit le 24 janvier 1712. Ce prince reçut dans sa jeunesse une éducation toute française; les lettres, les arts, la philosophie le consolèrent des vexations odieuses auxquelles il était en butte de la part de son père, Frédéric-Guillaume Ier. Monté sur le trône en 1740, Frédéric débuta brillamment dans la carrière des armes. Dans la guerre de 7 ans, où il fut constamment à la tête de son armée, s'il fut parfois battu, il remporta de nombreuses et éclatantes victoires; et la Prusse atteignit sous lui un degré de puissance qu'elle n'avait encore jamais eu. Après cette guerre, ses forces imposantes ne servirent guère qu'à maintenir la paix en Europe. Frédéric s'entoura alors des plus célèbres philosophes du XVIIIe siècle; les attira à sa cour et entretint une correspondance avec eux. Il fut l'ami de Voltaire, avec lequel il se brouilla ensuite sans cesser de l'admirer. On sait quelle est l'origine de cette brouille : Voltaire, examinant une pièce de vers qu'il lui avait envoyée pour la corriger, avait laissé échapper cette expression trop piquante : « Je vais blanchir le linge du roi de Prusse. » L'amour-propre blessé de Frédéric ne lui pardonna jamais cette saillie. Comme philosophe et homme de lettres, ce prince fut un écrivain judicieux; comme guerrier, ce fut un grand capitaine. C'est peut-être le seul éloge de Frédéric-le-Grand que l'on puisse faire sans contestation, car on lui reproche un égoïsme révoltant, des traits étranges de dureté et d'injustice, une excessive défiance et une lésinerie peu digne d'un roi. — *Frédéric-Guillaume II,* fils du prince royal de Prusse et neveu du grand Frédéric, naquit le 25 septembre 1744. Son goût précoce pour les armes avait fait dire au roi son oncle : « Ce jeune homme me recommencera. » Monté sur le trône à 42 ans, en 1786, ce prince trompa bientôt l'espoir de son peuple, se laissa circonvenir par ses ministres, et se livra successivement à d'indignes favorites qui le dominèrent. Après avoir encouragé tour à tour les Turcs, les Polonais et les Belges, dans leurs prétentions contre la Russie ou

l'empire, il finit par les abandonner. Par la paix de Bâle (15 avril 1795), il dut abandonner à la France les provinces de la rive gauche du Rhin. Frédéric-Guillaume mourut le 16 novembre 1797. — *Frédéric-Guillaume III*, fils du précédent, né le 3 août 1770, succéda à son père le 16 novembre 1797 et introduisit à son avénement des réformes utiles. Il se déclara ensuite contre la France et eut à soutenir en 1806 une rude guerre. En quelques jours toute son armée fut détruite, sa capitale et ses principales forteresses se rendirent, et il dut s'estimer heureux que Napoléon voulût bien lui laisser, par le traité de Tilsitt, la moitié de ses états. Rentré dans son royaume après la guerre de 1809, il s'occupa de quelques détails d'organisation administrative, et après la retraite de Russie il s'allia contre nous à Alexandre, marcha en personne à la tête de ses troupes et entra plus tard en vainqueur à Paris, le 31 mars 1814, avec les armées coalisées. Frédéric-Guillaume III est mort en 1840.

Frédéric-Auguste Ier, roi de Saxe, fils aîné du prince électoral de Saxe, naquit à Dresde le 25 décembre 1750. Investi à 13 ans du titre électoral, dès 1768 il gouverna par lui-même, et son administration fut sage et fructueuse pour le peuple saxon. Frédéric-Auguste suscita en 1777 la guerre de la succession de Bavière, dans laquelle la Prusse s'unit à lui contre l'empereur. En 1791, nommé roi de Pologne, comme l'homme le plus honnête de son électorat et de toute l'Allemagne, il refusa la couronne héréditaire que lui offraient les Polonais. Lors de la campagne de Russie en 1806, Frédéric-Auguste s'allia à Frédéric-Guillaume et les Français occupèrent militairement ses états. Par le traité de paix de Posen, l'électeur reçut le titre de roi de Saxe, et devint membre de la Confédération du Rhin. Le roi de Saxe gagna à la guerre de 1809 un grand accroissement de territoire. Fidèle à son allié Napoléon jusqu'au dernier moment, après la bataille de Leipzig il fut considéré comme prisonnier de guerre par les souverains alliés, et enfermé comme tel dans le grand château de Berlin. Ses états, dont plusieurs puissances voulaient le priver entièrement, subirent de grandes diminutions au congrès de Vienne, en expiation de sa fidélité à la France. Le *bon* roi de Saxe, comme l'appelait Napoléon, mourut le 5 mai 1827.

Frédéric Ier (Guillaume-Charles), d'abord électeur de Wurtemberg, prit le titre de roi, que lui donna Napoléon, le 1er janvier 1806. Il fut long-temps dans les rangs des ennemis de la France, il eut même à cet égard à lutter contre les désirs de ses états. Le général Moreau occupa le Wurtemberg en 1800, et le prince fut heureux de le conserver par la paix de Lunéville. Dès ce moment il s'attacha à la fortune de Napoléon, et, comme son voisin le roi

de Saxe, il lui resta fidèle jusqu'au dernier moment. Frederic mourut le 30 octobre 1816 : il était né en 1754.

Frédéric Ier, roi de Suède, né à Hassel en 1676, mort sans postérité à Stockholm en 1751, fut un monarque actif, laborieux, éclairé ; il protégea les arts, le commerce, l'agriculture, et administra toujours sagement. Ce prince était monté sur le trône en 1720; les états reconnurent ainsi pour roi le mari de la reine, sœur de Charles XII.

Frédéric (les rois de Danemark). — *Frédéric Ier*, duc de Holstein et de Schleswig, le 1er des 6 monarques danois de ce nom, est la tige de la dynastie danoise actuelle. Il favorisa constamment la noblesse et le clergé, et mécontenta le peuple qui se souleva maintes fois pendant son règne de 2 années, commencé en 1523. — *Frédéric II,* roi de Danemark, couronné à Copenhague le 20 août 1559, mort le 15 avril 1580. Son règne est un des plus remarquables dans l'histoire du Danemark; il fit fleurir les sciences et les arts, fonda des musées, encouragea les savants, et apporta de notables améliorations à l'agriculture. Ce prince, malgré son caractère pacifique, fit cependant à la Suède, pour une simple question de blason, une guerre sanglante qui dura 7 ans. — *Frédéric III,* monté sur le trône en juillet 1648, s'allia à la bourgeoisie et au clergé contre la noblesse, alors seul propriétaire du sol, et qui avait exclu les autres classes de toute participation aux affaires publiques. Le peuple s'arma en faveur du roi, et la diète dut souscrire à toutes les concessions exigées. Le Danemark lui doit en outre l'organisation complète de l'administration des postes et plusieurs autres améliorations notables. On a accusé Frédéric III de s'être, sur la fin de ses jours, livré à des charlatans qui lui firent dépenser des millions pour la recherche de la pierre philosophale. Ce roi mourut après 22 ans de règne. — *Frédéric IV,* fils de Christian V, fut élevé à la cour de Suède. Monté sur le trône en 1699, il entraîna ses peuples dans plusieurs guerres contre la Suède pour agrandir son royaume. Ce fut du reste un prince habile, protecteur des sciences, des arts, du commerce et de l'industrie comme quelques-uns de ses prédécesseurs. L'école militaire de Copenhague, la Grande-Maison des orphelins, 240 écoles pour l'instruction des paysans de la couronne, furent fondées par lui. A sa mort, arrivée le 12 octobre 1730, il laissa le royaume dans un état florissant et fut universellement regretté. — *Frédéric V,* son petit-fils, monté sur le trône en 1746, se fit chérir de ses sujets par sa bonté et son amour pour la justice. Il mit l'armée sur un pied formidable, continua aux sciences et au commerce une protection intelligente, et n'entreprit point de

guerre. Le Danemark lui est redevable de 2 grandes mesures : l'abolition des communes et l'affranchissement graduel des paysans. Ce prince ne fut pas moins regretté que Frédéric IV, lorsqu'il mourut en 1766. — *Frédéric VI*, dernier roi de Danemark, naquit le 11 janvier 1768. Dès le 11 avril 1781, associé au trône en qualité de corégent par son père Christian VIII, il fut appelé après la mort de celui-ci à porter seul la couronne, le 13 mars 1808. Ce prince fut l'allié fidèle de la France; plusieurs fois, à l'instigation de Napoléon, il prit les armes contre la Suède, la Russie et la Prusse. Pendant son règne eut lieu, le 2 septembre 1807, la plus odieuse violation du droit des gens qu'ait jamais enregistrée l'histoire. Sous le prétexte qu'il refusait de livrer à l'Angleterre la flotte danoise forte de 18 vaisseaux de ligne, de 15 frégates, etc., une flotte anglaise se présenta à l'improviste devant Copenhague et bombarda pendant 3 jours cette malheureuse ville restée sans défense, le roi se trouvant alors à la tête de son armée en Holstein. Une partie de la ville de Copenhague fut détruite par les bombes et les *fusées à la Congrève* des Anglais; force fut alors aux habitants de capituler et de livrer la flotte, objet de la convoitise du cabinet St-James. C'est là un crime que l'inexorable histoire reprochera éternellement à l'Angleterre. La plaie qui en résulta pour le Danemark resta long-temps saignante; et il fallut tout le patriotisme du peuple danois et de son roi pour parvenir à la cicatriser au prix des plus pénibles sacrifices. — Lors des grands revers de Napoléon, Frédéric VI, à qui l'on enleva la Norwège pour le punir de la constante fidélité qu'il avait montrée à la France, fut forcé d'entrer dans la coalition contre Napoléon. — Le Danemark lui doit la plus grande prospérité intérieure et commerciale; et grâce à lui, l'instruction est répandue jusque dans la chaumière la plus humble.—Ce bon roi s'éteignit le 3 décembre 1839, à l'âge de 72 ans.

Frédéric (les rois d'Aragon). — *Frédéric Ier* régna sur la Sicile de 1291 à 1337. Proclamé roi à Catane, à la mort de Jayme Ier, il défendit vigoureusement ses droits qui lui étaient contestés par la maison d'Anjou appuyée par les armes de la France et les excommunications pontificales. Charles d'Anjou accorda, en 1302, une paix avantageuse à Frédéric; mais celui-ci dut prendre le titre de roi de Trinacrie. Frédéric devint le chef des Gibelins, et eut, à la fin de ses jours, à lutter contre Robert d'Anjou, roi de Naples, qu'il repoussa victorieusement. — *Frédéric II* d'Aragon, roi de Sicile, petit-fils de ce dernier, a reçu les surnoms de *Simple*, de roi *aux longues oreilles;* son ineptie ne fut égalée que par son avarice. Ce prince sans énergie régna de 1355 à 1372.

— *Frédéric III* d'Aragon, comte d'Attamura, roi de Naples, succéda, en 1496, à son neveu, Ferdinand II, en cette qualité. Chevalier renommé par sa valeur, sa douceur et sa générosité, il avait déjà refusé la couronne qu'on lui offrait au détriment de Ferdinand. Son règne paraissait devoir être heureux; il n'en fut rien cependant. Aux guerres qu'il eut à soutenir contre le roi de France Louis XII, il faut joindre celles que lui fit le roi d'Espagne, Ferdinand-le-Catholique, son neveu, qui s'empara de toutes ses villes et le força à prendre la fuite. Frédéric, abandonné de tout le monde, se réfugia en France auprès de Louis XII : ce prince lui donna le titre de comte du Maine que lui contesta le parlement, et une forte pension. Frédéric III mourut de chagrin en France, le 9 septembre 1504.

Frédéric d'or. C'est le nom que porte une monnaie d'or de Prusse, de même que les pièces de 24 et de 20 francs s'appellent chez nous des *louis* et des *napoléons*. Les *doubles-frédérics* valent 41 francs 61 centimes de notre monnaie, les *simples* 20 francs 80 centimes, et les *demi-frédérics* 10 francs 40 centimes.

Frédro (André-Maximilien), maréchal de la diète polonaise et palatin de Podolie sous le roi Jean-Casimir, mort en 1679, a été surnommé par ses contemporains le *Tacite polonais*. Il a consacré sa plume à la statistique, à la politique et à l'art militaire. La plupart de ses ouvrages sont écrits en latin, et d'un style concis et énergique.— Le comte Alexandre, de la même famille, né en 1790, est l'auteur comique le plus populaire aujourd'hui en Pologne. Dans presque toutes ses comédies, il a tracé des types, des caractères, des habitudes et des tableaux polonais. De là, sans doute, sa grande réputation.

Fredum (du latin, *gage de paix*, ou de l'allemand, *friede, paix*). C'était l'amende que, dans la composition pour meurtre, le coupable payait au juge pour s'assurer de sa protection contre le droit de la vengeance, en outre de la somme payée à la famille comme réparation du meurtre. La quotité de cette amende variait suivant la position plus ou moins élevée du meurtrier.

Frégate (histoire naturelle). Les oiseaux que les ornithologues appellent ainsi forment un genre de l'ordre des *nageurs*. La *frégate* est de la grosseur d'une poule, quoiqu'ayant 3 à 4 mètres d'envergure. Son plumage est brun-noirâtre, avec des reflets d'un gris-rougeâtre et d'un violet sombre. Sa queue est fourchue. Son bec est d'un gris brun, robuste, long de 15 à 18 centimètres, et terminé par un croc aigu; au-dessous est une peau nue qui forme un sac de la capacité d'un gros œuf de poule. Il y a des espèces plus grandes ou plus petites. Les frégates vivent de poisson; elles

arrachent au *fou* sa proie, bien qu'il soit plus fort qu'elles. La vue de l'homme ne les effraie point. Elles s'avancent en pleine mer jusqu'à 1,600 kilomètres. Les *frégates* perchent et font même leur nid sur les arbres. On ne les rencontre jamais qu'entre les tropiques. — En marine, c'est le nom d'un bâtiment de guerre à trois mâts, mâté et gréé comme un vaisseau, mais dans des proportions réduites, et n'ayant qu'une batterie de canons. La marche des *frégates* est de beaucoup supérieure à celle des vaisseaux : elles rendent de grands services dans les croisières.


Frégate.

Frein. Ce mot, dérivé du latin, est, dans son sens littéral, synonyme de *mors*. Dans le langage figuré, il indique tout ce qui retient, tout ce qui arrête : c'est ainsi qu'on dit qu'il faut à l'homme un *frein* moral pour gouverner ses passions.

Freinshem ou *Freinshemius*. Ce savant, né à Ulm en 1608, et mort à Heidelberg en 1660, s'est illustré dans la littérature classique. Il voulut compléter Quinte-Curce, Tite-Live et Tacite; son supplément de Quinte-Curce est le meilleur sans contredit. S'il ne se pénétra pas assez du génie et du style de ses modèles, il rassembla du moins avec une érudition immense des documents précieux, et l'on consultera toujours ses œuvres avec fruit. Freinshem fut tour à tour professeur à l'université d'Upsal, bibliothécaire de Christine de Suède, et conseiller de l'électeur palatin.

Frelatage. On entend par ce mot l'action de falsifier les boissons, et particulièrement les vins. La loi punit d'une amende de 6 à 10 fr. ceux qui vendent ou débitent des boissons falsifiées; quand elles sont falsifiées avec des matières nuisibles à la santé, l'amende varie de 16 à 200 francs; de plus, le Code pénal prononce un emprisonnement de 6 jours à 2 ans contre les délinquants.

Frelon. C'est ainsi que les entomologistes appellent une grosse espèce de guêpe, longue de 3 centimètres, dont la tête est fauve avec le devant jaune; le thorax noir, tacheté de fauve; l'abdomen d'un brun noirâtre avec une bande jaune, marquée de 2 ou 3 points

noirs au bord postérieur des anneaux qui le forment. Les frelons dévorent les autres insectes, et particulièrement les abeilles, dont ils volent le miel. Ils font leur nid dans des trous de mur ou de troncs d'arbre. — On appelle *frelons* tous ceux qui, comme le geai de la Fable, se parant des plumes du paon, vivent aux dépens d'autrui.

Frémissement. C'est une sorte d'émotion, de tremblement, dont on n'est pas maître, et qui saisit l'homme dans certains moments ; la douleur comme le plaisir, la frayeur ainsi que la fureur, occasionnent des frémissements. — En physique, l'on donne le nom de *frémissement* aux vibrations rapides et insensibles des corps sonores qui produisent le son en se communiquant à l'air ambiant.

Frêne. Cet arbre, de la famille des jasminées, croît dans les pays tempérés des deux continents. Le frêne commun d'Europe s'élève à une grande hauteur ; ses feuilles se composent de folioles disposées sur 2 rangs, formant comme une sorte de râtelier ; son écorce est lisse, et ses jeunes branches sont d'un vert noirâtre. Le bois de frêne est l'un des meilleurs bois employés pour son chauffage. Les loupes ou excroissances qui se forment quelquefois sur son tronc, et qui offrent à l'œil, quand elles sont sciées, des plaques marbrées, servent pour l'ébénisterie et la tabletterie. Le frêne se multiplie de graines ou de boutures. Les terrains qui lui conviennent le mieux sont les terrains légers et limoneux, mêlés de sable et traversés par des eaux courantes. Les naturalistes comptent un grand nombre de variétés du frêne ; de ce nombre est celui qui produit la *manne*.

Frénésie (d'un mot grec signifiant *délire violent*). C'est le nom que l'on donne à un délire aigu auquel se joignent des manifestations furibondes ou d'effrayantes convulsions. Cette maladie est produite par l'inflammation aiguë de la membrane arachnoïde, la plus fine et la 2e des membranes servant d'enveloppe au cerveau. — Par extension, l'on a appelé, au figuré, *frénésie* les emportements sans frein, la fureur délirante, qui dominent parfois certaines personnes. — De *frénésie* on a fait l'adjectif frénétique. On appelle *genre frénétique* cette littérature à qui la nature telle qu'elle est paraît prosaïque et vulgaire, qui se crée un monde fantastique, n'aime que les passions forcenées, les sentiments convulsifs, les sujets monstrueux. Les écrivains qui le cultivent prétendent avoir un *large front* sous lequel *fermentent de puissantes pensées*, et une *large poitrine* où bat *un cœur d'homme*. Leur sang ne coule pas, il *bouillonne;* leur phrase se soucie peu des règles du bon sens et de la grammaire ; elle est *frémissante, brûlante, échevelée*.

Frères. Le poète qui s'est écrié :

Un frère est un ami donné par la nature,

a parfaitement indiqué dans ce seul vers tous les devoirs de frères; nous constaterons donc seulement ici les avantages légaux et la position civile que leur donne ce titre. — Les freres sont *légitimes* quand ils sont nés du mariage de leurs père et mère; *naturels*, quand leurs auteurs ne sont pas unis par les liens du mariage; *consanguins*, lorsqu'ils ne sont que fils du même père; *utérins*, quand, nés de pères différents, ils sont fils de la même mère.— Dans l'ordre des successions, les frères forment le 2e degré de la parenté civile, et le 1er chaînon de la ligne collatérale; les frères et sœurs excluent tous les autres héritiers, après toutefois les ascendants et les descendants, à moins de dispositions contraires. — Le mot *frère* s'étend quelquefois plus loin; ceux qui, comme l'Évangile, ne voient dans l'humanité qu'une grande famille, ont le droit de rappeler à tous les hommes qu'ils sont *frères*, et qu'ils doivent s'aimer mutuellement.

Frères moraves (v. *Moraves*).

Frères prêcheurs (v. *Dominicains*).

Frères des écoles chrétiennes ou **de la Doctrine chrétienne** (v. *Écoles chrétiennes*).

Fréret (Nicolas), né à Paris en 1688, mort le 8 mars 1749, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. De très-bonne heure Fréret manifesta les plus heureuses dispositions. Il débuta à l'Académie par un discours où il établissait, contrairement à l'opinion de Vertot, que les Francs n'étaient que des peuples germains à la solde des Romains. Fréret avait appris l'anglais, l'italien, l'espagnol, le latin, le grec, et même le chinois, car il avait l'intention d'aller jusqu'en Chine. Ses écrits, publiés dans le recueil de l'Académie des inscriptions, forment 20 volumes, dont la lecture est toujours intéressante.

Fréron (Élie-Catherine), né en 1719, mort en 1780, fut l'un des critiques les plus acerbes du siècle dernier. Homme d'esprit et de goût, il avait le jugement prompt, incisif, mais blessant; aussi ceux qu'il a critiqués dans son *Année littéraire* lui avaient-ils voué une haine acharnée, et l'avaient-ils surnommé le *Zoïle* (v.) du XVIIIe siècle. Voltaire a dépensé en satires, en épigrammes, en prose, en actes de comédie, des volumes entiers contre Fréron, qui, au nom de la religion et de la monarchie, se faisait l'adversaire acharné des philosophes ses contemporains. Bon, affable dans sa famille, le critique conspué, humilié dans le monde jusqu'à en être exaspéré, n'eut jamais de fiel que dans sa plume et dans ses écrits.

Fréron (Louis-Stanislas), fils du précédent, embrassa de bonne heure le parti révolutionnaire, et publia, dans les premiers temps

de la révolution, l'*Orateur du peuple*, pamphlet républicain qui lui fit une grande réputation parmi les jacobins; aussi fut-il élu député à la convention nationale. Fréron vota la mort de Louis XVI. Envoyé ensuite en mission dans le Midi, il y commit de grandes atrocités. Rappelé à Paris, et craignant de la part de Robespierre une accusation qu'il avait peut-être méritée, il se ligua contre lui avec les principaux de ceux qu'après le 9 thermidor on appela *thermidoriens*. Il fut aussi exagéré, aussi furibond dans ses opinions réactionnaires, qu'il avait été ardent *montagnard*. Fréron alla en 1802, après avoir pendant une ou deux années figuré au 1er plan de la scène politique, mourir, misérable et inconnu, à St-Domingue, où le 1er consul l'avait nommé préfet. — Il paraît qu'il avait été au moment d'épouser la sœur de Bonaparte, Pauline, devenue depuis l'épouse du général Leclerc, et plus tard, en secondes noces, celle du prince Borghèse.

Fresque, mot dérivé de l'italien *fresco*, qui signifie *frais*. — On appelle *peinture à fresque* le plus ancien de tous les modes de peinture exécuté sur les murs. Avant d'appliquer les couleurs terreuses, préalablement détrempées dans de l'eau pure, on couvre le mur qu'on veut peindre d'un enduit très-frais de chaux et de sable, dans l'épaisseur duquel la peinture pénètre parfaitement. Les meilleurs maîtres, Giotto, Cimabué, Raphaël, etc., ont exécuté de célèbres *fresques*.

Fret. Par ce mot, l'on désigne le loyer de tout ou partie d'un navire pour un temps donné et pour le transport des marchandises d'un port à un autre. Dans les ports de la Méditerranée, le fret prend le nom de *nolis; noliser* un caboteur, *fréter* un transport, c'est toujours s'en rendre locataire. Le Code de commerce contient plusieurs articles destinés à régler les conditions du fret, et les obligations de ceux qui frètent.

Frette. On appelle ainsi, dans la science héraldique, des *barreaux entrelacés en filets*, comme l'indique la figure ci-jointe. — En technologie, l'on donne ce nom à plusieurs outils et instruments, notamment à un cercle de fer qui sert à empêcher les moyeux des roues, les pieux, les pilotis, etc., de s'user ou de se rompre.



Frette (blason).

Fretin. Encore un mot dont l'étymologie est, sinon contestable, du moins très-singulière; on le fait dériver de *farthing*, petite monnaie, espèce de liard du pays d'Avranches, où il aurait pris naissance. — On appelle *fretin* le petit poisson né depuis peu; c'est avec du *fretin* qu'on peuple les étangs et les rivières. Le mot *fretin*,

dans l'origine, ne désignait que la morue; depuis lors il a été appliqué à toute espèce de poisson. — On l'emploie au figuré pour désigner les membres infimes d'une association, d'une classe quelconque de la société.

Freya, frea, frey, freé, ou *Frigga*. Ainsi se nommait la Vénus du Nord, Vénus-Vesta, qui, dans la mythologie scandinave, était en même temps la mère des hommes. Les mythologues du Nord en font la fille de la Terre et l'épouse d'Odin, dont les nombreux enfants sont tous des dieux ou des fées scandinaves. — *Freya* est aussi, comme la Vénus des Spartiates, déesse des batailles. On la représente sous les traits d'une femme nue, portant sur la tête une couronne de branches fleuries de myrte, tenant dans la main droite un globe, et trois pommes d'or dans la gauche; sur sa poitrine brille une flamme.

Friabilité (physique). Tout à fait opposée à la *cohésion*, la friabilité est la propriété qu'ont les corps de se diviser ou de se réduire en poudre, sous la moindre action tendant à en isoler les molécules, comme par exemple la pression des doigts.—Toutes les matières calcinées sont en général très-*friables*.

Friand, friandise. La friandise est un appétit délicat des mets recherchés. — Au figuré, on dit que l'on est *friand* d'une chose lorsqu'on la désire vivement.

Fribourg. Deux villes portent ce nom. L'une, *Fribourg en Brisgau*, compte 11,000 habitants, fait partie du grand-duché de Bade, et est située de la manière la plus pittoresque, au milieu de la Forêt-Noire, à 120 kilomètres de Carlsruhe. Elle possède de belles promenades, et une cathédrale gothique, dont la tour est presque aussi haute que celle de Strasbourg. Cette ville fut tour à tour sous la domination des ducs de Zæhringen, de Furstemberg et d'Autriche. Au XVIIe siècle, les Suédois la prirent trois fois; les Français quatre fois en deux siècles. Condé livra près de ses murs une grande bataille, appelée dans l'histoire *bataille de Fribourg*, où les Bavarois eurent 9,000 hommes hors de combat et les Français 6,000.—L'autre *Fribourg* est la capitale du 9e canton de la confédération helvétique, lequel porte son nom (v. ci-après). La position en est très-pittoresque; on y remarque la cathédrale, le collége des jésuites, le pont suspendu construit par le colonel Chaley, pont dont la hardiesse est sans exemple, et dont le tablier s'élève à 50 mètres au-dessus de la Sarine. —Fribourg compte 7,000 âmes, et est divisé en 2 villes, l'une toute française, l'autre tout allemande. — De 1218 à 1450, cette ville obéit à des comtes particuliers; puis à l'Autriche. En 1481, elle fut reçue avec son territoire au nombre des cantons

suisses. En l'an VII, Fribourg fut prise d'assaut par nos troupes, commandées par le maréchal Brune. — Le canton de *Fribourg* est limitrophe de celui de Berne au nord et à l'est, et de celui de Vaud sur les autres points. Il a deux enclaves sur les bords du lac de Neufchâtel; sa superficie totale est de 365 kilomètres carrés et sa population ne dépasse pas 84,000 âmes. Des collines peu élevées, de vastes plaines, tel est l'aspect que présente ce pays; vers le S.-O., on trouve de hautes vallées encaissées entre diverses ramifications des Alpes; sa principale rivière est la Sarine. Outre les lacs de Schwarzsée ou d'Oméina, de Séedorf, de Luchi, le canton de Fribourg possède une partie du lac de Neufchâtel et plus de la moitié de celui de Morat. L'agriculture, l'élevage des bestiaux, la culture du tabac, tels sont les produits de la partie nord du canton, où le tissage de la paille occupe nombre de bras. Dans la partie montagneuse, il y a plus de commerce : c'est de cette région que sortent les célèbres fromages de Gruyères si connus en Europe ; les habitants exportent aussi des chevaux, du gros bétail, des bois de diverses sortes, des peaux brutes et tannées, etc. La religion catholique est la dominante : il y a un évêque catholique à Fribourg. Le gouvernement fribourgeois, comme celui des autres cantons suisses, est républicain; son chef porte le titre d'*avoyer*. Le grand conseil compte 144 membres, dont 108 élus par la ville de Fribourg. Le canton est divisé en 12 districts administrés par un préfet nommé par le gouvernement; le maire de chaque commune s'appelle *syndic*. Le canton de Fribourg contient en tout 3 villes, 3 bourgs et 122 communes.

Friche, terre laissée sans culture et qui produit naturellement quelques herbes peu abondantes. Les landes de la Sologne et de tant d'autres parties de la France sont des terrains en *friche* que la culture pourrait facilement fertiliser.

Frictions (d'un mot latin signifiant *frotter*). C'est le nom que l'on donne, en pathologie, à une opération qui consiste à frotter la peau, soit avec la main nue, soit avec divers corps, dans le but d'y déterminer une irritation plus ou moins vive, ou de faire absorber, par l'épiderme ainsi frictionné, diverses préparations pharmaceutiques.

Friedland (duc de), v. *Wallenstein*.

Friedland (bataille de), gagnée par les Français sur les Russes, le 14 juin 1807. Aux premiers coups de canon qui retentirent le matin, Napoléon s'écria : « C'est un jour de bonheur, c'est l'anniversaire de Marengo. » L'armée ennemie était forte de 150,000 hommes. Après plusieurs mouvements opérés dans la journée, la bataille commença vers 5 heures du soir : le maréchal Ney fut

chargé de l'engager. On combattit avec tant d'acharnement, que sur un espace de 600 mètres 60,000 hommes étaient aux mains. Les charges de l'infanterie et de l'artillerie russes furent impuissantes contre les troupes de Ney, de Dupont, de Lannes, de Victor et de Mortier; et bientôt l'ennemi fut obligé de fuir en détruisant tous les ponts de Friedland. Il laissa sur le champ de bataille 17,000 morts ou blessés, perdit 20,000 prisonniers, 120 pièces de canon et un grand nombre de drapeaux. Tous les maréchaux, généraux, officiers et soldats de la grande armée excitèrent dans cette journée l'admiration des Russes. La paix de Tilsitt suivit de près cette victoire.

Frigane, insectes de l'ordre des névroptères, nommés par Réaumur *mouches papilionacées* à cause de leur ressemblance avec de petites *phalènes*. — Leur petite tête offre 2 antennes ordinairement fort avancées, des yeux arrondis et saillants. 4 palpes, dont 2 souvent fort longs, et un labre conique et courbé. Le corps est le plus souvent hérissé de poils; les ailes soyeuses et velues; les pieds, garnis de petites épines à tous les tarses, forment avec le corps un triangle allongé. — Les *friganes* volent surtout le soir et la nuit; la lumière les attire dans les maisons. Les rivières et les étangs sont quelquefois couverts d'essaims des petites espèces, voltigeant au-dessus des eaux.

Frigga (v.) *Freya*.

Frigidité (d'un mot latin signifiant *froid*). C'est, en physique, la qualité qu'a un corps de produire la sensation du froid.

Frigorifiques. En chimie, on appelle *mélanges frigorifiques*, des mélanges qui, par l'évaporation ou autrement, ont la propriété de produire de grands froids. La neige ou glace pilée et le sel ordinaire peuvent faire descendre le thermomètre à 18° au-dessous de 0. En variant les proportions de divers *mélanges frigorifiques* avec d'autres sels ou des acides, on obtient de bien plus grands froids. Ainsi, la liquéfaction du gaz acide sulfureux par un mélange frigorifique de glace et de sel, augmenté par le moyen du vide, produit cet abaissement à 68° au-dessous de 0.

Frimaire, nom que, dans le calendrier républicain, portait le 3e mois de l'année, le mois des *frimas;* il commençait le 21 novembre, et finissait le 21 décembre.

Frimas, globules d'eau congelés qui s'attachent aux murailles, aux végétaux, etc. Dans la saison où la température a de brusques variations du chaud au froid, on trouve souvent le matin les toits, les arbres, les plantes, couverts d'une fine neige blanche, qui simule des files argentées de petites perles. Cette petite neige si fine, si déliée, n'est autre chose que les gouttelettes qui forment la rosée

dans les chaudes nuits d'été, et qui, tombant sur des objets glacés, s'y congèlent en globules. Le commencement de l'hiver est la saison des *frimas*.

Frioul, pays situé au N.-E. de l'Italie; il se divise aujourd'hui en *Frioul autrichien*, compris dans le cercle de Gorizia en Illyrie, et en *Frioul vénitien*, formant une des divisions du royaume Lombardo-Vénitien. Sa superficie est de 1,805 kilomètres carrés, sa population d'environ 350,000 âmes. Udine en est le chef-lieu. — Le nom de *Frioul* est venu à cette contrée d'une ville qui portait le nom de *Forum Julium*, ainsi nommée de Jules-César. Le Frioul fut soumis aux Romains 118 ans avant l'ère chrétienne; il était alors habité par les *Carni* et était compris dans la Gaule Transpadane. Exposé jusqu'au XIe siècle aux invasions des Barbares et des Hongrois qui venaient ravager l'Italie, il fit tour à tour, dans le Ve siècle, partie du royaume des Goths et de l'empire d'Orient. De 568 à 776, époque à laquelle Charlemagne le réunit au royaume d'Italie, ce pays fut gouverné par 16 ducs. De 797 à 888, le *Frioul* compta encore plusieurs ducs, et il fut enclavé dans le royaume d'Italie jusqu'en 953; puis il passa sous l'autorité des patriarches d'Aquilée. Venise s'en empara en 1420; au XVIe siècle, l'Autriche lui en enleva une partie. — Le *Frioul* a suivi le sort de l'ancienne république vénitienne; il est maintenant incorporé à l'Autriche. Le dialecte de ses habitants se rapproche plus de l'ancien français que de l'italien et de l'allemand.

Frioul (duc de [v. *Duroc*]).

Fripon. Comme la vertu, le vice a ses nuances. On peut dire d'une manière générale qu'un fripon est un *voleur*, mais c'est un voleur rusé, échappant aux pénalités qui atteignent si souvent le fretin maladroit des voleurs. — Familièrement et dans un sens qui n'a rien d'injurieux, on applique le nom de *petit fripon* à un enfant espiègle. — Le cardinal Mazarin donnait à cette désignation une acception assez large, lui qui disait souvent : « Croyez tous les hommes honnêtes gens, et vivez avec tous comme s'ils étaient des *fripons*. »

Friquet, oiseau de l'ordre des sylvains et de la famille des granivores. Il n'est pas rare de le voir confondre avec le moineau; sa ressemblance avec le passereau est en effet très-grande; cependant il est plus petit et il a le sommet de la tête rouge-bai et les joues blanches marquées d'un point noir, tandis que le moineau franc a le dessus de la tête et les joues cendrés. Une fois posé, le *friquet* frétille sans cesse et très-gracieusement : de là sans doute son nom. Le *friquet* aime les champs, les bords des ruisseaux ombragés de saules. Plus sauvage que le moineau, il est aussi moins pillard.

Frise, c'est la partie de l'entablement des monuments construits dans le style grec, comprise entre l'architrave et la corniche. La frise est ordinairement garnie de bas-reliefs de peu de saillie. Dans quelques édifices, les frises sont lisses ou sans ornement. On désigne encore par ce mot des bandeaux de sculpture et de peinture de peu d'importance qui règnent vers le haut d'un temple, d'un salon, dans toute leur longueur.



Frise.

Frise (géographie). La Frise, pays habité autrefois par les Frisons, forme aujourd'hui une province de la Hollande contiguë à celle de Groningue, de Drenthe, d'Over-Yssel, de Zuyderzée, et baignée par la mer du Nord. Cette province est divisée en 3 arrondissements; elle a une superficie de 750 kilomètres carrés. Malgré les digues qui la protègent contre l'invasion des flots, elle est inondée en hiver; aussi ses villages sont-ils en grande partie bâtis sur des digues et sur des tertres artificiels. La filature du lin, les brasseries, la pêche, la construction des navires, la fabrication des toiles connues sous le nom de toiles frisonnes, et celles de toiles à voiles, d'eau-de-vie de genièvre, de fromages, sont les principales branches du commerce et de l'industrie de la Frise. — Une autre partie de l'ancienne Frise, l'Ost-Friesland ou Frise orientale, appartient aujourd'hui au Hanovre, par suite du traité de Tilsitt. Sa superficie est à peu près égale à celle de la Frise hollandaise; son sol est également marécageux et coupé de canaux; sa population s'élève à 130,000 habitants. — On appelle encore *Frise* une partie des pays du Nord au delà de l'Eider, faisant aujourd'hui partie du duché de Schleswig, et qui étaient autrefois habités par les anciens Frisons.

Frisonne (loi). C'est le nom que l'on donne à la collection des lois qui régissaient les peuples de la Frise, collection faite, dit-on, par l'ordre de Charlemagne.

Frisons. Ces peuples, qui habitaient la contrée comprise entre l'Ems et le Rhin et ses embouchures, descendaient des Cimbres. Dans le premier siècle de notre ère, les Romains assujettirent les Frisons à un tribut de cuirs pour les boucliers et les machines de guerre; mais ceux-ci ne tardèrent pas à se soustraire par une révolte à cet impôt, que les exactions des employés du fisc avaient rendu intolérable. Ils chassèrent les troupes romaines et agrandirent leur territoire. Vingt ans après, battus par Corbulon, les Frisons rentrèrent dans l'alliance romaine. Lors de la révolte de

Civilis, ils se joignirent aux Bataves contre les Romains; mais ils ne furent pas plus heureux que dans une tentative qu'ils firent sous Néron. — Sous Charles Martel, les chefs des Frisons prirent le titre de *comtes*. En 1061, Thierry V, comte de Frise, étant devenu comte de Hollande, les deux pays furent réunis sous la même domination.

Frisquette. C'est ainsi qu'on nomme en typographie un châssis destiné à recouvrir la feuille soumise à l'action de la presse, et qui est taillé de telle façon que cette feuille ne porte que sur les pages de la forme où a passé le rouleau ; c'est au moyen de la frisquette qu'on empêche les marges des pages d'être noircies ou maculées.

Frisson. Le *frisson* est une action physiologique qui a lieu chez l'homme et chez quelques animaux sans l'influence de la volonté. Il consiste dans un frémissement convulsif de la peau. Une température froide, la vue d'un objet hideux, déterminent le *frisson*. Il accompagne ou précède certaines maladies.

Fritte. Les chimistes donnent le nom de *fritte* à l'agglomération de substances vitrifiables, mais vitrifiées imparfaitement par l'action d'une chaleur trop faible pour opérer leur fusion complète. — Les géologues et les minéralogistes se servent du mot *fritteux* pour caractériser l'aspect extérieur de certains minéraux ou de certaines pierres.

Frivolité, disposition à ne s'occuper que de choses peu importantes et inutiles. La frivolité naturelle aux enfants, aux jeunes gens et aux femmes, est, pour ces dernières surtout, une cause d'ennuis domestiques. Les hommes sont *frivoles* quand ils s'occupent sérieusement d'objets frivoles, ou quand ils traitent légèrement des objets sérieux. On est *frivole*, parce qu'on n'a pas assez d'étendue et de justesse dans l'esprit pour mesurer le prix des choses, du temps et de l'existence. L'homme *frivole*, pour se délivrer de l'ennui de chaque jour, se livre chaque jour à quelque amusement qui cesse bientôt de lui plaire; il est avide de futilités et d'objets nouveaux autour desquels son esprit s'agite sans s'éclairer, sans méditer.

Frobenius, en allemand *Froben* (Jean), naquit à Himmelbourg, en Franconie, dans la dernière moitié du XVe siècle, y fit ses études, puis passa à l'université de Bâle, s'établit imprimeur en cette ville et y exerça cette profession dès 1494. L'un des premiers, Froben fit connaître en Allemagne le caractère dit *romain*, et il l'a perfectionné. Instruit dans les langues anciennes, il se lia avec les savants de son temps, et particulièrement avec Erasme, dont il imprima les œuvres. C'est lui qui publia aussi les œuvres de Luther. Il mourut en 1527.

Froc. Ce mot, qui vient du latin, est, dans l'habit monacal, la partie qui recouvre la tête, et par extension l'habit tout entier. Le *froc* varie suivant les ordres religieux. — *Prendre le froc* est synonyme de se faire moine ; *jeter le froc aux orties* se dit figurément de l'abandon de l'état ecclésiastique, et par analogie de tout changement capricieux de profession.

Frodoart (v. *Hodoart*).

Froid, c'est le terme corrélatif de chaud. Toute température qui est inférieure à une autre est le froid par rapport à celle-ci. Le *Thermomètre* (v.) est l'instrument le plus propre que l'on connaisse pour apprécier les divers degrés de chaud et de froid ; et on peut produire à volonté en toute saison du froid, que l'on appelle pour cette cause *artificiel*, soit par contact en entourant un corps de substances dont la température est plus basse que la sienne , soit en le faisant passer de l'état solide à l'état liquide ou gazeux, ou bien encore au moyen de diverses combinaisons chimiques. Le froid artificiel est obtenu par une réduction de température que n'atteint jamais le froid naturel (v. *Frigorifiques*). Dans les hivers les plus rigoureux, le plus grand froid qu'on ait observé en Sibérie n'a pas excédé 70°.— En médecine, le froid est considéré comme un agent matériel puissant qu'on peut manier à son gré. On le détermine ou par l'application de certains composés chimiques, par la neige ou la glace. Dans un grand nombre de maladies son efficacité est irrécusable.

Froideur, sorte de calme extérieur qui gêne et éloigne tous ceux qui sont en rapport avec celui qui a de la *froideur* dans le ton et dans les manières. Dans la vie intime, une très-grande *froideur*, surtout lorsqu'elle est habituelle , vous retranche pour ainsi dire de la famille dont vous faites partie. Or, pour être heureux, il faut être aimé.

Froissard , historien et poète français, naquit à Valenciennes vers l'an 1337. Dès sa jeunesse il fut destiné à l'église ; mais, naturellement porté à la dissipation, il préférait à l'étude la chasse, la danse, la musique. Cette disposition, qui se reflète dans ses écrits, a peut-être produit ce coloris facile, cette vivacité entraînante, ces peintures animées qui assureront à ses mémoires une des premières places parmi les productions de la littérature naissante. Mais quoique poète, et comme tel *chose légère*, il ne s'en livra pas moins dès l'âge de vingt ans à l'étude de l'histoire avec une vive passion. Il sortait à peine de l'école qu'il entreprit d'écrire l'histoire des guerres de son temps, particulièrement celles qui suivirent la bataille de Poitiers. 4 ans après il présentait la première partie de

cette histoire à la reine Philippe de Hainaut, femme d'Edouard III, roi d'Angleterre, pendant un voyage qu'il avait entrepris dans ce pays. Froissard passa la plus grande part'e de sa vie à voyager pour s'instruire des diverses circonstances qu'il voulait détailler dans son histoire. Outre la reine d'Angleterre qui fut sa bienfaitrice, il mérita successivement les bonnes grâces des souverains de Savoie, du duc de Brabant, de Gaston Phœbus, comte de Foix et de Béarn, et de plusieurs autres princes et princesses. On ignore la date de sa mort. Ses récits s'étendent de 1326 à 1400 : ils ne se bornent pas aux événements qui se sont passés en France pendant ce long espace de temps, ils comprennent avec des détails presque aussi complets ce qui est arrivé de considérable en Angleterre, en Écosse, en Irlande, en Flandre. — Comme poëte, Froissard est comparable aux plus habiles *trouvères* de son temps.

Fromage, sorte d'aliment composé de la partie solide du lait, et dont on fait remonter l'invention à Aresté, roi d'Arcadie. On emploie, pour préparer le fromage, suivant les localités, le lait de vache, de cheval ou de brebis, seul ou mélangé. Le nombre des variétés de fromages qui se consomment en Europe est incalculable, mais on peut les faire rentrer toutes dans 3 espèces principales : les fromages *frais*, qui doivent être immédiatement mangés; les fromages *gras*, qui peuvent se conserver quelques mois, et les fromages *secs*, qui passent les mers et sont encore bons au bout d'une année. La fabrication de toutes les espèces de fromages repose sur une base unique, la coagulation du lait et la séparation du *serum* et du *caseum*, traitées ensuite par des procédés plus ou moins variés. — On connaît depuis long-temps l'art de *persiller* le fromage, c'est-à-dire de faire entrer dans sa pâte, lorsqu'on le fait, certaines herbes qui, en lui communiquant leur saveur, lui donnent encore des veines ou taches vertes assez agréables à l'œil. Les Romains mêlaient dans le leur du thym réduit en poudre; en Lorraine on y met de la graine de fenouil. Dans le nord de l'Europe on y mêle le plus souvent de la graine de cumin. — Le fromage à la *glace*, ou fromage *glacé*, est un mets composé de crème et de sucre, auquel on joint ordinairement quelque autre substance agréable au goût, et dont le mélange est fortement frappé de glace.

Froment, c'est le blé par excellence, la céréale dont le grain, réduit en farine, fournit le meilleur pain; on le suppose originaire des plateaux de la Perse, de la Tartarie ou de l'Inde septentrionale. Le froment peut être cultivé dans une très-large zône, mais c'est surtout dans les pays les plus riches et les plus civilisés, tels que la France, l'Angleterre, l'Allemagne et les États-

Unis, qu'il est cultivé avec plus de soin et où la consommation en est la plus grande. Un sol riche, quelque peu compacte et calcaire, est celui qui convient le mieux au *froment*. En France, les semailles du froment ont généralement lieu du 15 septembre au 15 octobre, mais elles sont praticables pendant les 4 derniers mois de l'année. On sème presque partout à la volée à la raison de 2 hectolitres de graine en moyenne par hectare. On recouvre la semence au moyen de la herse, sous une couche de terre qui varie entre 1 et 3 pouces (v., pour la récolte, l'article *Moisson*).

Fronde, instrument léger formé de cuir et de corde, et qui sert à lancer au loin des pierres et même des balles. Il fut employé comme arme, de toute antiquité. Les Grecs et les Romains eurent des légions composées de *frondeurs*. Les armées françaises ont fait et même assez long-temps usage de la *fronde*, surtout dans les guerres de siége. Au XIVe siècle, il y avait des *frondeurs* dans les armées, et c'est au moyen de cette arme de jet qu'on s'essaya à lancer les premières grenades. Depuis les guerres de religion, pendant lesquelles les habitants de Sancerre s'en servirent pour la défense de leur ville, les *frondes* disparurent des armées françaises.


Fronde

Fronde (guerre de la), période de l'histoire de France embrassant 10 années (1643-1653). La Fronde fut une ligue de vanité et une réaction d'intrigue contre la politique de Richelieu, tombée en héritage au souple génie de Mazarin ; ce fut la dernière prise d'armes de la féodalité à son déclin. A la mort de Louis XIII, la reine avait protesté en secret contre le conseil de régence établi par le roi. Tous les mécontents se rallièrent à elle, et, groupés en armée sous la conduite du duc de Beaufort, ils vinrent à St-Germain offrir leurs épées à Anne d'Autriche ; mais ils furent fort étonnés quand ils apprirent que Mazarin était nommé par elle président du conseil. Mazarin, pour asseoir son crédit encore récent, accepta les conditions qu'ils lui firent ; mais bientôt, poussé à bout par leurs prétentions toujours croissantes, il résolut de perdre les *importants* (tel était le nom qu'ils s'étaient donnés), et il fit arrêter leur chef, le duc de Beaufort. La nécessité de remplir le trésor vide amena une collision avec le parlement. La grand'chambre avait défendu de faire revivre un édit de toisé tombé en désuétude. Une émeute éclata et la justice resta suspendue. Mazarin, forcé d'oser un coup d'état, fit enregistrer 17 édits fiscaux, mais la résistance augmenta. La reine résolut alors de punir les magistrats, et Condé fut mandé à Paris pour diriger le mouvement projeté. L'arrestation de 2 conseillers faillit amener une collision sanglante. Gondi, outré

de ce que la reine, loin de suivre ses conseils de clémence, l'accusait d'être d'intelligence avec les séditieux, employa sa rare habileté à exciter l'émeute qu'il avait promis de calmer. Le lendemain, 100,000 bourgeois avaient pris les armes, dressé 2,000 barricades, et le parlement pénétrait d'autorité dans les appartements d'Anne d'Autriche pour lui faire ses remontrances. Vaincue alors, la reine baissa la tête et consentit à tout. La tranquillité était rétablie, mais Anne d'Autriche ayant quitté Paris, les Parisiens reprirent les armes et la guerre civile allait arrêter la paix sur le point d'être conclue à Munster, lorsque Mazarin céda. Malheureusement le débat n'était pas fini; il se ralluma plus violent, et il s'ensuivit une guerre civile qui dura quatre ans et fut marquée par de nombreuses alternatives de trêves et de combats, de succès et de revers. Les princes de Condé et de Conti, que Mazarin fit emprisonner, Turenne, les ducs de Larochefoucault, de Longueville, etc., y jouèrent un grand rôle. Enfin la France épuisée chercha contre les agitations politiques un asile au pied du trône, et Mazarin rentra triomphant le 3 février 1653. — Le nom de *frondeurs*, donné aux adversaires de la cour, vient de ce que, dans les premiers temps des troubles, une forte troupe de jeunes gens se battaient dans les rues avec des frondes.

Frondeur. C'était, dans l'antiquité, le soldat qui se servait de la fronde. Un sac, dont il était porteur, contenait ses projectiles. — On appelle *frondeur*, par métaphore, un esprit porté à tout dénigrer; *fronder* un homme, un ouvrage, c'est en effet leur *jeter la pierre*. L'esprit français fut toujours un peu *frondeur*.

Front. Ce mot qui vient du latin désigne la partie antérieure du crâne limitée en haut par les cheveux, sur le côté par les tempes, en bas par la racine du nez et les sourcils. Le front contribue beaucoup à donner de l'expression à la physionomie : un front large et élevé est un signe presque certain de capacité intellectuelle, un front bas et resserré n'indique pas moins certainement un esprit grossier, entêté et obtus. — En termes d'art militaire, c'est le rang antérieur d'une troupe ou d'une ligne déployées. Ainsi le front d'une troupe en bataille ou simplement *le front de bataille* est la ligne tracée par le premier rang qui regarde l'ennemi.

Frontal, qui tient au front. Cette partie est constituée profondément par un os nommé *frontal* ou *coronal* dans l'épaisseur duquel sont pratiquées des cavités nommés *sinus frontaux*, qui sont en communication avec les portions supérieures des fosses nasales. — On désigne aussi par le même mot un instrument de supplice ou plutôt de torture destiné autrefois à comprimer le front du patient.

Fronteau. On a donné ce nom à un bandeau médicamenteux qu'on applique sur le front et qui agit à la manière des topiques.—On l'a donné aussi à certaine pièce du harnais du cheval destinée à lui couvrir le front. — C'est encore un bandeau que portaient les Juifs dans certaines solennités.

Frontières. C'est ainsi qu'on désigne la ligne séparative des territoires de deux nations voisines. Les frontières sont tracées ou par la nature, ou par la politique ; elles sont donc *naturelles* ou *conventionnelles*. Les montagnes, les mers, les fleuves, les rivières sont des frontières *naturelles;* les *conventionnelles* sont des bornes, des poteaux, des fermes, des édifices, des ponts, etc., etc.

Frontières militaires. On appelle ainsi la région qui forme la lisière méridionale de l'empire d'Autriche, à partir de la mer Adriatique jusqu'à la Valachie. Ce pays, qui couvre l'Autriche sur ses confins vers l'empire ottoman, est régi par une constitution militaire qui lui est propre. Les habitants en sont tout à la fois cultivateurs et soldats. L'origine de la *frontière militaire* remonte au règne de Sigismond, roi de Hongrie. — L'effectif des troupes s'élève à 45,000 hommes. L'emploi le plus élevé est celui de commandant-général sous les ordres duquel se trouvent, dans les subdivisions territoriales, les chefs de régiments qui nomment les juges de district et qui n'administrent pas seulement les affaires militaires, mais qui prennent encore soin de toutes celles qui concernent la politique, la justice, etc. — L'agriculture y est florissante, mais l'industrie y est encore fort arriérée. La population, composée de Slaves, de Hongrois, de Valaques et d'Allemands, est de 1,072,700 habitants. L'étendue totale du territoire est de 9,460 kilomètres carrés.

Frontignan (vin de). C'est un vin muscat très-doux, qui a pris son nom de celui d'une ville du département de l'Hérault aux environs de laquelle on le récolte. La consommation en est très-grande.

Frontin. Personnage comique, successeur du Scapin du XVII[e] siècle, Frontin est une création des poètes comiques du XVIII[e]. Valet plus impudent que fourbe, plus audacieux que rusé, son nom indique assez qu'il a un *front* à l'épreuve de tout, qui ne rougit et ne pâlit jamais.

> On voit étinceler dans son regard mutin
> Et l'amour de l'intrigue et la soif du butin.

Ce type de valet effronté, dont les poètes comiques ont abusé jusqu'à satiété, a fini par disparaître de la scène.

Frontinus, patricien romain qui vivait dans la 2[e] moitié du 1[er] siècle de notre ère, fut 3 fois consul et dut principalement son

élévation à son mérite personnel. Il a écrit les *Stratagèmes* et divers autres ouvrages militaires. On fait grand cas, pour l'histoire de l'architecture, de son livre *sur les Aqueducs*. Il mourut dans les premières années du règne de Trajan.

Frontispice. Par ce terme formé de deux mots latins signifiant *regarder en face*, on désigne en architecture la face principale d'un temple, celle qui, par le caractère de sa décoration, annonce à la première vue la destination du monument. — Par extension on a donné ce nom aux titres, aux gravures placées à la tête des livres et des recueils d'estampes.

Fronton. C'est, en architecture, cette partie de forme triangulaire qui s'élève au-dessus de la *frise* (v.) au sommet d'un édifice et qui forme le couronnement de toute son ordonnance. Le *tympan* du fronton est l'espace compris entre les trois corniches, l'une horizontale, les deux autres obliques, qui l'encadrent. Ce tympan est ordinairement orné de bas-reliefs. Les anciens ornaient quelquefois leurs frontons, non-seulement de bas-reliefs dans le tympan, mais encore de statues placées sur des piédestaux qui occupaient les trois angles du fronton : le portail de Notre-Dame-de-Lorette, à Paris, offre une imitation de ce genre.



Fronton.

Fructidor, mot dérivé du latin, *mois des fruits;* dans le calendrier républicain, ce mois commençait le 18 août, et finissait le 16 septembre.

Fructidor (dix-huit), journée du 4 septembre 1797, célèbre par le coup d'état frappé sur les deux conseils des *anciens* et des *cinq-cents* et sur les deux directeurs Carnot et Barthélemy, par les trois autres directeurs Barras, Rewbel et la Réveillère-Lepaux. La faiblesse et l'avilissement du directoire avaient ranimé le parti royaliste qui s'était rendu maître de la majorité du conseil des cinq-cents. Des adresses des armées d'Italie et de Sambre et Meuse vinrent faire sentir la nécessité d'un coup d'état, dont l'exécution fut confiée au général Augereau. A 3 heures du matin, le 18, il investit le corps législatif et disposa ses troupes comme pour un assaut. Ramel et Pichegru furent désarmés et arrêtés; Carnot s'échappa par une porte du jardin du Luxembourg, et les députés furent déportés. Les élections furent cassées, les lois en faveur des prêtres et des émigrés rapportées, et les tentatives royalistes rendues impuissantes.

Frugivore. On désigne sous ce nom, formé de deux mots latins signifiant littéralement *dévoreur de fruits*, les animaux qui se nourrissent de graines et de fruits, par opposition à ceux qui vivent de chair ou d'herbages (v. *Carnivores*, *Herbivores*).

Fruit. En botanique, on entend par ce mot un *ovaire fécondé* et *développé*. Le fruit est en effet le résultat de toute végétation : de quelque végétal qu'il provienne, il se compose toujours de 2 parties plus ou moins rapprochées, le *péricarpe* (enveloppe) et la graine. Les différentes formes du péricarpe, la structure intérieure et extérieure, la consistance, les rapports et le nombre des graines, ont jusqu'à ce jour servi à la classification des *fruits*. — En langage vulgaire, le mot *fruit* s'applique seulement aux produits des arbres *fruitiers* sans avoir égard à la graine. Selon l'époque de leur maturité, les fruits sont d'*été*, d'*automne* ou d'*hiver*. Au figuré, *fruit* est synonyme d'*utilité*, d'*avantage*, de *produit*. En jurisprudence, il désigne les *revenus*, les *produits* d'une terre, d'un immeuble.

Fruitiers (arbres). On donne ce nom à tous les arbres dont les fruits sont mangeables. On ne compte guère plus d'une vingtaine d'arbres et d'arbrisseaux fruitiers indigènes à nos climats. Nous devons tous les autres, et ce sont les plus précieux, à l'Afrique, à l'Asie et au Nouveau-Monde.

Fualdès (procès), l'une des causes célèbres du XIXe siècle. Le 19 mars 1817, M. Fualdès, ancien magistrat, d'un caractère ferme et honorable, périt assassiné à Rhodez. Son cadavre fut retrouvé dans l'Aveyron. La rumeur publique désigna ses proches comme les auteurs de cet assassinat commis dans la maison Bancal. Une dame Manson (Clarisse) avait vu égorger l'infortuné Fualdès, mais son témoignage et ses déclarations entachées de réticences et de mystères ne levèrent pas complétement le voile qui couvre encore ce meurtre inexplicable. Jausion, ami intime de Fualdès, Bastide, son beau-frère, la femme Bancal et leurs complices, traduits devant la cour d'assises de Rhodez, furent condamnés à mort. Un vice de forme ayant fait casser cette 1re sentence, l'affaire fut portée aux assises d'Alby où intervint une nouvelle condamnation. Clarisse Manson, qui de témoin était devenue accusée, fut acquittée. L'exécution eut lieu le 3 juin 1818. Les condamnés, jusque sur l'échafaud, protestèrent de leur innocence. Cette cause, si riche en émotions et en péripéties tragiques, n'est pas encore éclaircie. Madame Manson, qui aurait pu mettre fin à ces incertitudes, est morte, il y a quelques années, à Paris, sans rompre son inconcevable silence.

Fucin (le lac), aujourd'hui *Lago-di-Celano*, est situé à 28 kilomètres d'Aquila dans l'Abruzze ultérieure, royaume de Naples, et a

48 kilomètres de tour. César et Claude voulurent le dessécher, mais ils n'y réussirent pas.

Fucus, nom scientifique des *gnomons*, *varechs* et autres plantes marines analogues que d'après Linné les botanistes classent parmi les algues (v. *Hydrophytes*).

Fueros. C'est le nom sous lequel sont désignés, en Espagne, les droits et priviléges particuliers des provinces de Biscaye, de Guipuzcoa et d'Alava. Les *fueros* datent de l'invasion des Maures, et ne sont autres que les conditions primitivement faites, le pacte conclu avec les chefs librement élus par les Cantabres et les Asturiens. Aucun roi d'Espagne n'osa jamais les violer ouvertement, et ils s'étaient à peu près conservés dans leur intégrité jusqu'à ce jour; mais par suite des derniers événements une transaction est intervenue à cet égard entre le pouvoir central de Madrid et les provinces privilégiées.

Fugger (famille des), une des plus illustres de la Souabe, est issue de Jean Fugger, tisserand à Graben, près Augsbourg. Plusieurs générations de cette famille, s'étant vouées au commerce et ayant ainsi amassé une fortune immense, l'empereur Maximilien l'anoblit et lui engagea pour 70,000 florins d'or le comté de Kirchberg et la seigneurie de Weissenhorn. Le nom de *Fugger* acquit bientôt une célébrité européenne. Toutes les routes, toutes les mers portèrent à l'envi les marchandises de cette maison aux extrémités du monde. Promus aux premières dignités de l'empire, comblés de priviléges, ils ne dédaignèrent pas pour cela de se livrer au commerce; exemple qu'ont suivi de nos jours les *Rothschild*. Leur bienfaisance se signala par l'établissement de nombreuses constructions destinées au logement des pauvres et connues encore aujourd'hui sous le nom de *Fuggerie*. En 1803, l'empereur François éleva les comtes de Fugger au rang de princes de l'empire, sous le titre de *Babenhausen;* plus tard ils furent médiatisés.

Fugue, pièce de musique fondée sur les règles de l'imitation périodi-méthodique. Le mot *fugue* vient d'un mot latin signifiant *fuite*, il exprime dans cette composition les mouvements des parties qui semblent se chercher et s'éviter tour à tour. On distingue 4 espèces différentes de fugues : la *fugue du ton*, la *fugue réelle*, la *fugue régulière modulée* et la *fugue d'imitation*. Parmi les compositeurs qui, dans la fugue modulée, ont acquis une grande renommée, nous citerons Alexandre Scarlatti, Sorpora, Clémenti, Jean-Sébastien Bach, Handel, Haydn, Chérubini. L'étude de la fugue est de la plus haute importance, et l'on ne peut mériter le titre de grand musicien sans être familier avec cet élément de la

science musicale. Les meilleurs ouvrages théoriques sur l'art de la fugue sont ceux de Marpurg, Reicha, F.-J. Fétis et Chérubini.

Fuite. C'est une retraite précipitée, désordonnée, faite surtout en présence de l'ennemi. Chez les peuples de l'antiquité, la flétrissure et l'infamie étaient le châtiment de celui qui fuyait à l'aspect de l'ennemi. Chez les nations germaniques, les *fuyards* (v.) étaient enterrés dans un bourbier. Au figuré, on appelle *fuites d'eau*, les ouvertures ou fissures par lesquelles s'échappent les eaux contenues dans un canal, un étang, une citerne, etc.

Fulde (grand-duché de), province de l'électorat de Hesse, qui a 41 milles carrés géographiques de circonférence, et près de 122,000 habitants. Borné à l'est par les monts Rhœn, et à l'ouest par le Vogelsberg, ce pays, qu'arrosent plusieurs rivières, forme un plateau très-élevé; le sol en est généralement montueux, pierreux et maigre, mais bien cultivé grâce à l'industrie des habitants. Il produit du blé, des fruits et même d'assez bon vin, des légumes et particulièrement du lin.

Fulgence (saint), naquit en 468 à Telepte en Bizacène. Élevé sous les yeux de sa mère, il acquit une grande connaissance des lettres grecques et latines. La lecture d'un sermon de saint Augustin sur les vanités du monde lui fit embrasser la vie monastique. Élu évêque de Ruspina en Afrique, il fut exilé en Sardaigne par le roi des Vandales Thrasimond. Mais Hildéric, à son avénement, le rappela. Il mourut en 533. L'église célèbre sa fête le 1er janvier, jour présumé de sa mort. Il reste de lui quelques ouvrages dirigés pour la plupart contre la doctrine des ariens et contre celle des pélagiens.

Fulguration (v. *Électricité* et *Foudre*).

Fulgurite, nom que les Romains donnaient aux lieux ainsi qu'aux objets sur lesquels la foudre était tombée. Ces lieux, ces objets, devenaient à l'instant même sacrés pour les anciens. Il n'était plus permis de les employer à des usages profanes, et l'érection d'un autel consacrait la place ou l'objet qu'avait touché le fluide électrique.

Fulminante (poudre), poudre préparée avec un charbon léger et soumise au grainage sans avoir été préalablement comprimée. Elle acquiert ainsi une énergie qui rend son explosion violente et la rend capable de briser les canons les plus résistants.

Fulminante légion (v. *Légion*).

Fulmination (physique), détonation soudaine accompagnée d'un grand bruit qui résulte de la décomposition instantanée de certains corps nommés *fulminants*, et qui est produite par l'effet de la chaleur, de la compression, de la trituration ou de la percussion.

Cette dénomination est tirée du bruit violent qui a lieu dans ce cas et qui imite celui de la foudre.

Fulmination (droit canon). C'est l'acte par lequel un évêque ou tout autre délégué du saint-siége annonce une bulle ou un rescrit du pape, et en ordonne l'exécution. Les objets de la *fulmination* sont aussi variés que ceux des bulles : elle s'étend aux excommunications, aux dispenses de mariage, etc.

Fulton (Robert), mécanicien célèbre, d'une famille originaire d'Irlande, naquit en 1765 dans le bourg de *Little Britain*, situé dans le comté de Lancastre de l'état américain de Pensylvanie. Son éducation fut très-négligée, parce que sa mère était fort pauvre, mais son génie se développa de bonne heure. Il entra d'abord chez un bijoutier de Philadelphie, et, malgré les travaux de sa nouvelle profession, il se livrait en outre à la peinture. La vente de ses portraits lui ayant procuré des bénéfices, il acheta une petite ferme à sa mère, et se rendit à Londres où il entra dans l'atelier de West, célèbre peintre d'histoire ; mais il quitta bientôt la palette pour la mécanique, vers laquelle l'entraînait son génie. Dès 1793, il présenta au gouvernement des projets d'amélioration pour les canaux. Fulton inventa ensuite une machine à filer le chanvre et le lin. Reçu ingénieur civil en 1795, deux ans après il passa en France pour y proposer l'application de son système de canaux. Il fit ensuite sur la Seine l'expérience d'une explosion sous l'eau produite par une espèce de bombe qui s'appelait torpille ou *torpedo*, mais la protection du gouvernement lui manqua. Fulton, alors, s'attacha au projet d'appliquer la vapeur à la navigation, et revint en Angleterre où il ne fut pas plus heureux qu'en France. De retour dans sa patrie, le gouvernement américain encouragea ses expériences qui réussirent parfaitement, et lui concéda le privilége exclusif de la navigation inventée par lui. Il mourut en 1815.

Fulvie. Deux femmes de cette illustre famille romaine ont acquis une triste et honteuse célébrité. L'une dénonça la conjuration de Catilina que ses liaisons avec un des conspirateurs lui avaient fait connaître. — L'autre *Fulvie*, contemporaine de la précédente, fut successivement l'épouse de 3 personnages considérables, Clodius, Curion, et Marc-Antoine. Ambitieuse, avide d'honneurs et de richesses, cette femme se trouva mêlée aux proscriptions et à toutes les catastrophes qui signalèrent cette époque néfaste. Elle perça avec une aiguille d'or la langue de Cicéron, dont elle s'était fait apporter la tête. Elle mourut à Sicyone, l'an de Rome 712, 42 ans av. J.-C.

Fumage, opération que l'on fait subir aux viandes et aux poissons préalablement salés, et qui a pour objet d'en favoriser la

conservation et le transport. Cette préparation consiste à suspendre dans une cheminée les jambons ou telle autre viande que l'on veut *fumer*. Pour opérer en grand, on a construit des espèces de maisons sans plancher dans lesquelles sont suspendues les viandes et à la partie inférieure desquelles on allume un feu de copeaux et de bois résineux qui produisent beaucoup de fumée. — Le *fumage* est aussi l'opération de répandre du fumier sur les champs pour les fertiliser (v. *Engrais*).

Fumée, vapeur visible plus ou moins épaisse, odorante et souvent âcre, qui se dégage des matières animales et végétales chauffées jusqu'à leur entière décomposition. La fumée de bois est un mélange d'huile, d'eau et d'acide acétique à l'état de vapeur. — Le *noir de fumée* est une suie très-noire et légère que donne la poix-résine, et que l'on recueille pour l'employer dans les arts, dans la fabrication du cirage, de l'encre d'imprimerie, etc.

Fumet. On appelle ainsi les émanations qui, s'échappant du corps des animaux échauffés par la course, indiquent aux chiens qui les poursuivent la direction qu'ils ont prise. On donne également ce nom à l'odeur qu'exhale la chair du gibier.

Fumeterre (botanique), genre de plantes comprises dans la famille des papaveracées.

Fumeur (v. *Tabac*).

Fumier, engrais de nature mixte, végéto-animale, composé de paille, d'autres tiges ou feuilles de plantes qui, ayant servi de litière aux animaux, sont imprégnées de leurs émanations, imbibées de leurs urines, et mélangées avec leur fiente. On doit, dans l'emploi et le choix du fumier, avoir égard à la nature des terres et au produit qu'on veut obtenir (v. *Engrais*).

Fumigations. En médecine, on donne ce nom à l'usage tant interne qu'externe des gaz et des vapeurs, parce que ces substances développées par l'action de la chaleur ressemblent à de la fumée. — On appelle aussi *fumigations* les vapeurs qu'on dégage dans les lieux dont on veut purifier l'air, ou sur les objets qu'on suppose infectés de miasmes contagieux. Les *fumigations* usitées comme moyen de traiter un grand nombre de maladies sont aussi nombreuses que variées : on les emploie surtout sous le nom de *bains de vapeurs*.

Fumivore, appareil destiné à brûler complétement le combustible de manière à ne laisser monter dans le tuyau de la cheminée que des fluides invisibles et insaisissables. C'est là un des avantages des *calorifères* (v.).

Funambules, dénomination tirée de 2 mots latins qui veulent dire *marcher sur la corde*, et qu'on donnait à Rome à ceux qui se

livraient à ce genre d'exercice (v. *Acrobates*). Sous Charles VI, un *funambule*, que son habileté prodigieuse avait fait surnommer le *voleur*, parce qu'il semblait voler, se laissa choir en traversant, sur une corde tendue, l'espace qui sépare Notre-Dame du Palais-de-Justice à Paris. A la même époque, ce tour de force fut renouvelé avec plus de bonheur par un Génois, qui, lors de l'entrée d'Isabeau de Bavière, descendit du haut des tours de cette même cathédrale en voltigeant sur une corde tendue et tenant deux flambeaux allumés.

Funèbre (oraison), discours destiné à célébrer la vie et les actions glorieuses ou utiles d'un citoyen que vient de perdre la patrie.

Funèbres (jeux). Chez les anciens on célébrait par des jeux militaires la mort des personnages illustres, parce que dans l'origine ces jeux avaient été imaginés pour honorer la mémoire des guerriers. Homère et Virgile en offrent de belles descriptions. On en attribue l'établissement à Acaste et à Thésée, qui fondèrent dans l'isthme de Corinthe des jeux à la mémoire d'Archémore. Les Romains, imitateurs des Grecs, ajoutèrent à la pompe des funérailles des combats de gladiateurs. Ces spectacles barbares s'introduisirent à Rome l'an 490 de sa fondation. On y assistait vêtu de noir. Les femmes en étaient exclues.

Funérailles (d'un mot latin signifiant *mort*). Les *funérailles* sont les cérémonies dont la religion entoure le cercueil de l'homme, c'est le devoir que l'on rend à celui qui a cessé de vivre. L'histoire atteste que la religion des tombeaux a partout existé. Dans la plus haute antiquité, les Égyptiens ont témoigné de leur vénération pour les morts en leur érigeant des monuments sacrés. Les *funérailles* des Hébreux n'étaient pas moins solennelles : elles duraient 7 jours pour les deuils privés, et 30 jours pour les princes et les rois. Pendant ce temps les Juifs jeûnaient, s'arrachaient les cheveux, et se livraient à des lamentations. Ils marchaient pieds et tête nus, se couchaient sur la cendre, se revêtaient d'un cilice. Chez les Lacédémoniens les *funérailles* se faisaient remarquer par leur pieuse simplicité. A Athènes, on plaçait dans la bouche du mort une pièce de monnaie (l'*obole*) pour Caron; le corps était lavé et parfumé avec soin, on le revêtait de ses plus beaux habits, on le couronnait de fleurs ; tous les parents et amis venaient lui rendre les derniers hommages; les femmes déchiraient leurs vêtements et s'arrachaient les cheveux ; les hommes se coupaient les cheveux et la barbe. Ces cérémonies duraient 9 jours; le 10e on brûlait le cadavre, on recueillait ses cendres et on se retirait en prononçant à haute voix le nom du mort auquel on disait un éternel adieu. — Les *funé-*

railles des Romains ressemblaient beaucoup à celles des Grecs, et variaient suivant l'âge, le lieu, la condition, et le genre de mort. Les personnages considérables étaient renfermés dans des tombeaux en marbre. — Les Gaulois avaient des *funérailles* presque aussi magnifiques que celles des Romains. — Aujourd'hui, excepté dans l'Inde, où les femmes des brahmanes se font encore brûler vives sur les bûchers de leurs maris, le cérémonial funèbre n'est plus entaché d'usages cruels : il n'y a plus de combats, plus de victimes immolées comme dans l'antiquité ; les cimetières se transforment en promenades. — Comme nous, les Chinois enterrent leurs amis et leurs parents dans des jardins. Les Turcs, à l'autre extrémité de l'Asie, en agissent de même. L'habitant d'Otaïti suspend le corps mort dans un berceau qu'il recouvre d'un canot renversé, symbole bien vrai et bien simple du naufrage de la vie. Rien de touchant aussi comme l'histoire des *bocages de la mort* au Nouveau-Monde : là les femmes suspendent leurs enfants morts entre des branches vertes et fleuries.

Fungus, au pluriel *fungi*, mot latin qui, chez les anciens, comprenait toutes les espèces de champignons. Linné a donné ce nom seulement à la dernière famille des *cryptogames*, celle des champignons genre *agaric*. — *Fungus* est aussi une excroissance qui vient sur le corps humain (v. *Fongus*).

Furet, mammifère carnassier de la section des *digitigrades*, et rangé dans le genre *marte* parmi les *putois*, dont il diffère par une moindre taille. Le furet a le pelage jaune-clair, taché de blanc dans quelques parties. C'est l'ennemi mortel des lapins, aussi l'emploie-t-on à la chasse de ce gibier. Originaire des pays chauds, il ne se plaît que dans les parties méridionales de l'Europe, et c'est en Espagne qu'il est le plus commun.

Fureur, furie. Ces dénominations viennent d'un mot grec qui signifie *feu*. La fureur produit en effet sur l'âme les effets de la flamme sur les objets matériels. Elle est déterminée ou par des causes morales, telles que la haine, le désespoir, la jalousie, la vengeance, ou par des moyens physiques, comme la faim, la chaleur, le froid ; elle peut être également le produit d'une fièvre ardente, de la frénésie. — Le mot *fureur* est souvent employé pour caractériser l'exagération dans les sentiments ou dans la vogue d'un objet. Il se prend encore pour une passion démesurée, une habitude invétérée : la *fureur* du jeu, etc. — Ces deux mots sont aussi quelquefois employés comme synonymes d'*ardeur, courage, impétuosité :* la *furie* du combat, de la mêlée ; de là l'expression proverbiale : la *furia francese*, si usitée en Italie, pour caractériser non-

seulement l'ardeur belliqueuse de la nation française, mais celle qui la guide dans la plupart de ses entreprises.

Furie (histoire naturelle), genre de vers intestinaux établi par Linné. Les naturalistes modernes ont révoqué en doute son existence.

Furies (mythologie), divinités infernales vengeresses des crimes, et attachées à la poursuite des coupables. Les Grecs admettaient généralement trois Furies : *Mégère, Tysiphone* et *Alecto.* Les Furies sont ordinairement représentées avec un visage terrible, des mains crochues, des membres maigres, la tête entrelacée de serpents, tenant un fouet d'une main et une torche de l'autre.

Furioso, adjectif italien dont on fait usage en musique, plutôt pour désigner un accent particulier, d'un caractère sauvage, qu'un mouvement très-accéléré, qui toutefois peut également être compris sous ce mot. On dit *allegro furioso* (v. *Mouvement*), mais, dans la plupart des cas, c'est la nuance de l'expression qu'on a en vue.

Furoncle. Plus connu sous le nom populaire de *clou,* le *furoncle* est une tumeur inflammatoire du tissu cellulaire sous-cutané, extrêmement commune. Bien qu'elle n'offre pas de dangers, cette affection est fort douloureuse, et souvent très-pénible par sa continuité.

Furstemberg (principauté de). Cette petite principauté allemande *médiatisée* est située dans la partie méridionale de la Souabe et compte 92,400 habitants catholiques. Elle est partagée entre trois souverainetés, celle du grand-duc de Bade, celle du roi de Wurtemberg et celle du prince de Hohenzollern-Sigmaringen. La famille princière de Furstemberg, qui descend des anciens comtes de Fribourg en Brisgau et d'Urach, et qui a pour souche Henri Ier, fondateur au XIIIe siècle du château et de la petite ville de Furstemberg, au pied de la forêt Noire, subsiste encore aujourd'hui dans la personne du prince Charles Égon de Furstemberg.

Furth, l'une des villes d'Allemagne où les Juifs sont le plus nombreux, est située au confluent du Pegnitz et du Rednitz, dans le cercle bavarois du Rezat, à 8 kilomètres de Nuremberg. Cette ville, assez régulièrement bâtie, a 14,300 habitants, qui vivent exclusivement des produits de leurs manufactures, et de leur industrie dont la principale branche consiste dans ce qu'on appelle *articles de Nuremberg.*

Furtif, qui se fait à la dérobée, en cachette : entrer d'un pas *furtif.* Ce mot vient du latin, et signifie, dans cette langue, *vol de nuit.*

Fusain Ce genre de plantes appartient à la famille assez nombreuse des *rhamnoïdes.* L'utilité de cet arbrisseau est plus grande encore que son agrément; et, pourtant, par l'abondance de ses

fruits vivement colorés, il est l'ornement des bosquets d'automne. Son bois obéit facilement au ciseau, et souvent on l'a employé avec succès à de petits ouvrages de sculpture et de lutherie. — Avec des baguettes de *fusain*, charbonnées dans un creuset clos, on obtient une espèce de crayons noirs, qui conviennent parfaitement pour les esquisses, à raison de la facilité avec laquelle on peut en effacer les traits sur le papier.

Fuseau, broche de fer ou d'acier sur laquelle on enfile une bobine destinée à recevoir un fil qu'on tord, qu'on file ou qu'on dévide. — Double cône en bois sur lequel les fileuses à la quenouille roulent le fil à mesure qu'il se forme. — Poétiquement, le *fuseau des Parques*, c'est le fil de notre vie que les poètes ont feint être dévidé par les Parques, qui ont le pouvoir de le trancher quand bon leur semble.

Fusée. On donne généralement ce nom à diverses pièces d'artifice, grandes ou petites, et renfermées soit dans une cartouche de forme cylindrique, soit dans d'autres récipients. On distingue trois espèces principales de fusées : les *fusées à bombes, obus et grenades ;* les *fusées de signaux,* ou *fusées volantes ;* enfin les *fusées incendiaires* ou *à la congrève*.—*Fusée,* en terme de manége, se dit d'une maladie de cheval. — En termes de chirurgie, une *fusée* purulente est un conduit fistuleux que forme le pus d'un abcès, lorsqu'il tend à faire éruption. — En termes de blason, *fusée* est un meuble d'armoirie, fait en forme de fuseau et qu'on porte dans l'écu. Quelques écrivains le regardent comme un symbole de déshonneur, que les rois de France, au moment des croisades, infligèrent aux gentilshommes qui refusèrent de partir pour la Terre-Sainte, les déclarant ainsi efféminés et indignes d'être hommes. — En chimie, on appelle de ce nom l'effet qui a lieu lorsque les *nitrates* et les *chlorates* sont projetés sur des charbons ardents. — Les *fusées à la Congrève* doivent leur nom à sir W. Congrève, général d'artillerie anglais qui passe généralement pour les avoir inventées ; bien qu'il soit à peu près constant qu'on en a fait usage beaucoup plus anciennement, et qu'elles ne sont qu'un perfectionnement du *feu grégeois* (v.). On les employa pour la première fois, en 1806, au siége de Boulogne. Elles sont de dimensions variables et diversement armées, suivant qu'elles sont destinées au service de campagne ou au bombardement. Les premières portent des cailloux et de la mitraille ; les autres sont remplies d'une matière inflammable et se nomment *fusées*


Fusée à la congrève

à carcasse. Considérées d'abord comme une invention de la plus haute et de la plus terrible importance, les fusées à la congrève sont maintenant jugées moins favorablement, l'expérience ayant démontré que le vent et d'autres causes les faisaient le plus souvent dévier de leur direction et les rendaient quelquefois fatales à ceux là mêmes qui les avaient lancées. Leur composition, du reste, n'est plus un secret; et si dans quelques armées on ne les a pas encore adoptées, c'est que les généraux ne l'ont pas jugé utile. Nombre d'officiers soutiennent qu'en bataille leur effet est inférieur à celui de l'artillerie ordinaire, et que, dans un siége, elles nuisent moins à l'ennemi que les boulets rouges.


Fuselée (colonne).

Fuselée (colonne). On appelle ainsi une colonne dont la forme ressemble à un *fuseau,* parce que le renflement en est trop sensible, et hors des proportions reconnues généralement comme belles.

Fusil (d'un terme latin qui veut dire *feu*). Morceau d'acier trempé avec lequel on frappe un caillou pour en faire jaillir du feu. — Arme à feu dont l'origine est aussi incertaine que celle de la poudre à canon. Cette arme a changé plusieurs fois de nom, suivant les divers mécaniciens. — *Fusil à vent.* Cette arme ne diffère des fusils ordinaires que parce qu'au lieu de poudre, qui donne l'impulsion au projectile, ici c'est la compression de l'air qui agit pour produire un résultat analogue.

Fusilier, nom formé du mot *fusil* et qui a été donné en divers temps à des troupes d'armes différentes. Dans les temps modernes on a appelé, en France, *fusiliers,* des corps spéciaux d'infanterie légère.

Fusillade. On donne ce nom à un engagement partiel ou à un combat dans lequel la mousqueterie joue le principal rôle.

Fusion, opération dans laquelle les corps solides, soumis à l'action du calorique, perdent leur condition première pour devenir liquides. Tous les corps de la nature sont probablement *fusibles*, mais ils offrent entre eux, sous ce rapport, les plus grandes différences.

Fustigation, toute espèce de coups portés avec un bâton. La *fustigation* diffère du *fouet* en ce que ce dernier est administré tantôt avec des lanières de cuir, tantôt avec des baguettes ou des verges. Cette punition a été long-temps pratiquée dans les armées de France. Elle est encore aujourd'hui en usage en Angleterre, en Autriche et en Russie.

Fût, futaille (v. *Tonneau*). — Dans plusieurs arts mécaniques *fût* est synonyme de *bois;* on dit le *fût* d'un fusil pour la pièce de bois qui forme la crosse et sur laquelle est ajusté le canon. Le *fût* d'une *varlope* est le morceau de bois qui porte le fer, la poignée de l'outil. — En architecture, c'est la tige d'une colonne dont le *chapiteau* (v.) forme la tête ou le couronnement. Le diamètre inférieur du *fût* sert d'unité de mesure pour les proportions à garder dans l'ordonnance d'un édifice. C'est le *fût* qui fait prendre un nom particulier à la colonne suivant qu'il est *cannelé, fuselé, renflé, etc.*


Fût.

Futaie, bois qu'on a laissé croître au delà de l'époque ordinaire des coupes et qui a été éclairci de manière à ce que chaque sujet pût atteindre son maximum de croissance en hauteur et en grosseur. Avant cette opération, vers l'âge de 40 ans, le bois reçoit le nom de *futaie sur taillis;* 10 ou 15 ans plus tard, c'est *demi-futaie;* enfin les bois de 80, 100 ans et plus, sont *haute futaie.*

Futaine, étoffe qu'on fabrique avec une chaîne en fil et une trame en coton.

Futé, fin, adroit, rusé. C'est un *futé* matois. Ce mot est familier. — En termes de blason, *fûté* se dit du bois d'une javeline, d'une lance, d'une pique, etc., lorsque le fer ou les feuilles sont blasonnées en émail et que le tronc de ce *fût* l'est autrement : *d'or à trois javelines de gueules*, fûtées *de sable.*

Futile, futilité. On fait remonter l'étymologie de ce mot à la langue latine, dans laquelle *futile* était le nom d'un vase à long orifice et à fond très-étroit. Ainsi, allégoriquement, un homme *futile* est ou serait celui qui ouvre une large bouche pour ne dire que des choses frivoles, et c'est là l'acception de *futilité.*

Futur, tout ce qui est dans l'avenir. En droit, ce mot a deux applications distinctes suivant qu'il s'agit des personnes ou des choses. Pour les personnes, il s'entend des enfants à naître et des époux qui vont s'unir, désignés sous le nom de *futur, future.* Les *choses futures* comprennent tout ce qui peut arriver. Elles forment le caractère spécial des obligations *conditionnelles.* Les stipulations sur les *choses futures* doivent être expresses. — En termes de grammaire, le *futur* sert à désigner le temps du verbe qui marque qu'une chose se fera. On distingue 2 sortes de futurs, le *futur simple* et le *futur passé.*

Fux, célèbre contrepointiste, compositeur de chants d'église et d'opéras, né en Styrie vers 1660, fut pendant 40 ans maître de la

chapelle impériale de Vienne. Il mourut en 1724. Ses compositions exercèrent une grande influence sur le goût musical de ses contemporains, et ses chants d'église sont encore estimés.

Fuyard, soldat lâche ou timide qui, dans un combat, quitte, pour échapper au péril, son rang et le champ de bataille (v. *Fuite*).

G

G, 7e lettre de l'alphabet et 5e des consonnes. Le G est l'articulation douce du C, et sa forme n'en est qu'une modification. Devant les lettres *a*, *o*, *u* il sonne comme *gue*, et devant les voyelles *e*, *i* il a le son *je*. Il termine quelques-uns des mots de notre langue, et quelquefois il se joint à la voyelle qui commence le mot suivant en prenant le son du *k*. Ainsi on prononce un *rang éminent* comme si on écrivait un *ran kéminent;* mais le plus souvent il ne se lie pas dans la prononciation : ainsi on dit un *étang empoissonné* comme si on écrivait un *étan empoissonné*.—Chez les anciens, le G avait la valeur numérale de 400. Surmonté d'un tiret, il signifiait 40,000. — Dans l'ancienne musique, où les notes étaient indiquées par des lettres, G correspondait au *sol*, et c'est de son nom (*gamma* en grec) qu'est venu le mot de *gamme*. On dit qu'un morceau est écrit en *G ré sol* pour exprimer qu'il est écrit dans le ton de sol.

Gabare. On appelle ainsi certaines embarcations qui vont à voiles et à rames, et qui servent à naviguer sur les rivières, à charger et à décharger les bâtiments. Ces navires furent employés pour la première fois par les Nantais, qui allaient ainsi jusqu'à la mer opérer le déchargement des bâtiments qui ne consentaient pas à remonter la Loire soit à cause du danger des basses eaux, soit à cause des exactions et des pillages des seigneurs riverains. On donne encore ce nom, dans la marine royale, à certains bâtiments de charge et de transport. — *Gabare* signifie aussi une espèce de filet semblable à la *seine*, mais plus petit.

Gabarit, modèle de construction sur lequel les charpentiers travaillent en donnant aux pièces de bois qui doivent entrer dans la composition d'un bâtiment la même forme, les mêmes contours et les mêmes proportions en grand que ces pièces ont en petit dans le modèle. On appelle aussi *gabarit*, abstractivement, la forme générale, les proportions d'un navire; et on dit : *Ce bâtiment a un beau ou un vilain gabarit.*

Gabelle (d'un mot allemand qui signifie *impôt*). Ce mot exprima

d'abord en France ce que nous entendons aujourd'hui par *impôts indirects*, et s'appliqua à toutes les taxes frappées sur la consommation; mais il désigna plus particulièrement l'impôt sur le sel. Établi sous Philippe IV en 1286, cet impôt, qui ne devait être que temporaire, fut, sous Charles V, déclaré perpétuel. La quotité de l'impôt variait suivant les provinces. On appelait *pays de grande gabelle* ceux qui supportaient le *maximum* de l'impôt. Les *pays de petite gabelle* n'en payaient que le *minimum*. Les *pays rédimés*, qui avaient acheté, sous Henri II, l'affranchissement de cet impôt moyennant 1,700,000 livres, n'en étaient pas exempts cependant; ils payaient seulement le sel moins cher. Enfin les provinces franches de gabelle, qui appartenaient surtout au littoral et qui avoisinaient les marais salants, étaient les moins imposées. La Guyenne se révolta, en 1548, pour échapper à la gabelle. En 1462, Louis XI ne put parvenir à l'établir en Bourgogne. La gabelle fut supprimée en 1789, et en 1806 on mit sur le sel un impôt que les contribuables payent encore. — On nommait familièrement et en mauvaise part *gabelous* les employés des gabelles. Le peuple donne encore aujourd'hui ce nom aux douaniers.

Gabier. Ce mot désigne les matelots qui se tiennent dans les hunes, et qui sont chargés spécialement de visiter et d'entretenir le gréement. Les *gabiers*, sans avoir aucun grade, sont cependant supérieurs aux autres matelots.

Gabion, espèce de panier en forme de tonneau qu'on remplit de terre, et dont on se sert dans les sièges pour couvrir les travailleurs, les soldats, etc.



Gabion.

Gabriel (l'ange [*Gabriel*, en hébreu, signifie *force de Dieu*]), esprit céleste de la dernière hiérarchie. Il fut envoyé plusieurs fois sur la terre par le dieu d'Israël pour porter ses divins messages. Deux fois il apparut au prophète Daniel, lui annonça la venue de l'Antéchrist et la venue du Christ lui-même. C'est lui qui prédit à Zacharie la naissance de saint Jean-Baptiste, et qui frappa ce saint homme de cécité pour le punir de son incrédulité. C'est lui enfin qui vint annoncer à Marie la *bonne nouvelle* et lui apprendre qu'elle avait conçu le Rédempteur du monde. On sait qu'il la salua par ces touchantes paroles qui commencent la prière à la Vierge : *Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre toutes les femmes.* Mahomet, cet habile hérésiarque, croyait à la mission de J.-C. tout en niant sa divinité, et prétendait avoir reçu, lui aussi, des communications mystérieuses de l'ange Gabriel.

Gabrielle d'Estrées (v. *Estrées*).

Gade, genre de poisson de la classe des poissons osseux et de l'ordre des *jugulaires*, c'est-à-dire des poissons qui ont des nageoires placées sous la gorge. Les principales espèces de ce genre sont les *morues* (v.), dont la pêche forme une branche de commerce si considérable pour la Hollande, la France, l'Amérique et l'Angleterre. — Les *gades* contiennent encore les *merlans*, qui ressemblent aux morues, mais qui n'ont ni barbillons, ni taches sur le corps; les *lotes* ou *barbotes*, poissons d'eau douce qui n'ont que deux nageoires sur le dos; et quelques autres espèces de moindre importance.

Gaëte, ville du royaume de Naples, dans la *Terre de Labour*. Elle est située au bord de la mer et possède un port qui n'est pas sans importance. On attribue à une émigration grecque de Samos la fondation de Gaëte. Elle jouit sous les Romains d'une grande prospérité, forma, après la chute de l'empire, un état indépendant, et fut incorporée au royaume de Naples vers la fin du XIIe siècle. Elle est aujourd'hui le chef-lieu d'un canton, le siége d'un évêché, et renferme une population de 61,000 habitants. Ses faubourgs, qui s'étendent au loin hors de ses murs, en contiennent 9,000. Parmi ses monuments, il faut citer le tombeau du connétable de Bourbon, tué au siége de Rome. Ses fortifications, qui datent du milieu du XVe siècle et qu'elle doit en partie à Alfonse d'Aragon, en font une ville d'une haute importance, et sa position naturelle ajoute encore à sa force.

Gaëte (golfe de). Ce golfe, qui a reçu son nom de la ville de Gaëte, est formé dans la mer Tyrrhénienne par une péninsule sur laquelle est bâtie cette ville. Sa largeur moyenne est de 4 kilomètres, sa profondeur de 11 environ; les eaux du *Garigliano* se déchargent par ce point dans la mer.

Gaëte (siéges de). L'histoire conserve le souvenir de 5 siéges dont Gaëte a été le théâtre. Le 1er, entrepris en 1433 par Alfonse V, roi d'Aragon, que le duc de Milan et Réné d'Anjou forcèrent à la retraite. Le 2e, en 1707, tenté aussi inutilement par les Autrichiens. Le 3e, en 1734, où le comte de Mortemart, à la tête des troupes françaises, espagnoles et piémontaises, contraignit la ville à capituler après 4 mois d'une résistance opiniâtre. Le 4e siége soutenu par les habitants fut moins honorable pour eux ; car la garnison, composée de 4,000 hommes, pourvue de vivres pour un an, ouvrit ses portes le 8 juin 1799, après les premiers coups de canon, à 400 hommes commandés par le général français Rey. Enfin, en 1806, le prince Joseph, frère de Napoléon, attaqua Gaëte, défendue par le prince

de Hesse-Philippstadt, qui fut tué sur la brèche, et s'en rendit maître au bout de quelques jours.

Gaëte (Gaudin, duc de), intègre ministre des finances sous Napoléon, reçut de ce prince, en 1808, le titre de duc de Gaëte.

Gaffe, perche munie d'un croc de fer à deux branches dont l'une est droite et l'autre courbe. La longueur des *gaffes* varie de 2 à



Gaffe.

5 mètres. A l'aide de la branche pointue de la *gaffe* on pousse l'embarcation au large, et à l'aide de la branche recourbée on peut accoster ou aborder à la côte en s'accrochant au rivage.

Gage, nantissement : ce que l'on met entre les mains de quelqu'un pour sûreté d'une dette et, par extension, tout objet meuble ou immeuble qui assure le payement d'une dette. — Ce mot signifie, à certains petits jeux, des objets que les joueurs déposent chaque fois qu'ils se trompent, et qu'ils ne peuvent retirer à la fin du jeu qu'après avoir subi une *pénitence*. — On appelait autrefois *gage de combat* ou *gage de bataille* le gantelet ou le gant que l'on jetait par manière de défi à celui contre lequel on voulait combattre. — *Gage* se dit figurément de toute sorte de garantie, d'assurance, de preuve, de témoignage. Au pluriel il signifie encore salaire, appointements, et principalement ce que l'on donne aux domestiques pour payement de leurs services. Cependant autrefois ce mot était très-noble et se disait du payement que le roi accordait aux officiers de sa maison, aux officiers de justice et de finance.

Gageure (prononcez *gajûre*), promesse que les personnes qui gagent; qui parient, se font réciproquement de payer ce dont elles conviennent en gageant. Le goût des paris est une manie misérable, nous dirions presque malhonnête. C'est le jeu réduit à sa plus déplorable expression, le jeu sans adresse, sans savoir-faire, et avec la seule et ignoble avidité du gain.

Gaïac ou *gayac*, arbre de l'Amérique méridionale dont le bois très-dur sert à construire des machines et des instruments. — Le gaïac est aussi employé en médecine avec la résine que l'on en extrait.

Gaillard (Gabriel-Henri), né à Ortel le 26 mars 1726, se livra d'abord à l'étude du droit, et fréquenta le barreau. Mais, dégoûté de cette profession, il tenta la carrière littéraire, et publia en 1745 la *Rhétorique française à l'usage des demoiselles* et la *Poétique fran-*

çaise à l'usage des dames. Gaillard fit quelques travaux historiques qui obtinrent dans leur temps un remarquable succès, et fut reçu en 1760 membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Son *Histoire de François Ier* parut en 1766 et 1769 (7 vol.); son *Histoire de Charlemagne*, en 1782. On en fit la critique en disant qu'elle était comme l'épée de son héros, *longue et plate*. L'Académie française lui ouvrit ses portes en 1771.—Gaillard fit partie de l'Institut à l'époque de son organisation et mourut le 13 février 1806, laissant la réputation d'un poète très-médiocre, d'un assez bon historien et d'un très-honnête homme. N'oublions pas une circonstance honorable de sa vie, il fut l'ami de Malesherbes.

Gaillard (château). Ancien château fort, aujourd'hui détruit, qui était situé près de la commune du Petit-Andelys et dans lequel Louis-le-Hutin, roi de France, et le comte de La Manche firent renfermer leurs femmes, Marguerite de Bourgogne et Blanche sa sœur, pour les punir de leurs déréglements. Marguerite de Bourgogne fut bientôt après étranglée dans sa prison par Louis-le-Hutin; le comte de La Manche rendit la liberté à sa coupable épouse après avoir fait casser son mariage.

Gaillard (marine), élévation qui est sur le pont supérieur d'un vaisseau à l'avant ou à l'arrière. Les *gaillards* sont armés de canons de plus petit calibre que ceux des autres ponts. Le *gaillard d'arrière* est destiné aux officiers et aux passagers qui vivent avec eux; les matelots ne peuvent y entrer que pour la manœuvre ou pour les travaux qui leur sont ordonnés.

Gaillarde, sorte de vieille danse à 3 temps qui n'est plus en usage et qu'on appelait aussi *romanesque*, parce qu'elle nous est, dit-on, venue de Rome ou du moins d'Italie. On appelle encore ainsi l'air à 3 temps sur lequel on dansait cette danse. — On appelle aussi *gaillarde* un caractère d'imprimerie qui tient le milieu entre le *petit-romain* et le *petit-texte*, et qui a une force de corps de 8 points ou à peu près.

Gain, profit, bénéfice. Pour être bien et honnêtement acquis, le gain doit être *gagné*, c'est-à-dire mérité : ainsi, d'après les principes d'une bonne et raisonnable morale, le gain que produisent le jeu, l'agiotage, les paris; ce gain, qui ne suppose ni capacité, ni travail, n'est pas légitime. Le *gain* d'un marchand est *illicite* quand ce marchand abuse l'acheteur sur la qualité de sa marchandise; il est *illicite* encore quand, ayant affaire à un acheteur inexpert, il le trompe sur le véritable cours des objets qu'il lui vend; enfin, on pourrait le dire, le gain est encore *illicite* lorsqu'il ne représente pas seulement, avec les avances faites par le mar-

chand, avec la compensation de ses chances et risques, un raisonnable salaire de ses travaux et de ses peines.

Gaîne, étui de couteau ou de tout autre instrument servant à couper, à percer. — En architecture, ce mot désigne une espece de support à hauteur d'appui, plus large du haut que du bas, sur lequel on pose des bustes.— En botanique, le mot *gaîne* signifie une espèce de tuyau que la base de certaines feuilles forme autour de la tige, et le tube que les étamines ou anthères de certaines plantes forment autour du pistil en se soudant les unes aux autres. On l'applique également en anatomie à certaines parties qui servent d'enveloppe à d'autres. — On appelle *gaîniers* les ouvriers qui fabriquent des gaînes : ils formaient autrefois une corporation.

Gaîté (on écrit aussi *gaieté*), joie, allégresse, belle humeur, disposition à se réjouir. La *gaieté* est une faculté tout extérieure, plus bruyante et plus superficielle que le plaisir. La gaieté tient surtout à une heureuse disposition des organes, à un constant équilibre dans les fonctions vitales, à la santé en un mot. Par cela même qu'elle est extérieure, elle peut être excitée par des agents extérieurs, comme les liqueurs spiritueuses, etc. Une honnête et douce gaieté est permise; mais il faut avant tout éviter ces gaietés éclatantes que repousse le bon goût et qui étourdissent au lieu d'être agréables. L'habitude du monde enseigne assez quelles sont les limites que la gaieté ne doit pas dépasser.

Gaïus, célèbre jurisconsulte romain sur la vie duquel on n'a que des notions fort incomplètes. Les uns le font vivre sous la république, d'autres sous Justinien, d'autres enfin, adoptant une opinion intermédiaire, le font contemporain d'Adrien et de Marc-Aurèle. Gaïus composa des *Institutes* qui servirent de principaux éléments aux *Institutes* de Justinien. Cet ouvrage important avait été pendant long-temps connu très-imparfaitement par des extraits. C'est vers 1816 que le savant historien Niebuhr en trouva le manuscrit entier dans la bibliothèque du chapitre de Vérone; précieuse découverte qui a jeté sur la législation romaine une lumière toute nouvelle.

Gala. Ce mot, emprunté à la langue espagnole, signifiait autrefois chez nous *habit de fête, costume d'apparat*. Il signifia ensuite la fête elle-même. Enfin il est aujourd'hui du style familier et a le sens de *festin, repas somptueux*.

Galanterie. Politesse dans l'esprit et les manières, respects, soins, empressements pour les femmes, propos flatteurs qu'on leur tient. C'est de l'établissement du christianisme que date la galanterie. Elle était inconnue dans l'antiquité, ou au moins elle n'avait pas les caractères qui la constituent ordinairement parmi nous. Du

temps de la chevalerie, l'adoration que l'on professait pour les femmes ne concourut pas peu à l'adoucissement des mœurs, et, dans la plupart des cas, la galanterie, quoique poussée à l'excès, était ce qu'elle doit être, tendre et respectueuse. De François Ier à Louis XIV on joignit à la galanterie une liberté de mœurs qui n'avait rien de commun avec les sentiments de ceux qui la professaient primitivement; aussi la *galanterie* fut-elle bientôt dédaignée, et la crainte d'être appelés *galants* poussa-t-elle les hommes bien près de la grossièreté.— Ce qui reste de *galanterie* en France ne s'appelle plus que *politesse*.

Galauban (v. *Galhauban*).

Galatée, l'une des 50 Néréides ou nymphes de la mer, fille de Nérée et de Doris. Cette nymphe charma le géant Polyphème, qui lui offrit en vain de partager sa caverne effroyable, et elle lui préféra le berger Acis. Polyphème pour se venger écrasa son rival sous un quartier de rocher. Galatée, dans son désespoir, changea Acis en source limpide. Elle a été chantée par Théocrite, par Ovide et par Virgile. Une autre tradition aussi fabuleuse que la première en fait la fille d'un roi celte, la femme d'Hercule et la mère des Gaulois.

Galates, branche de la famille de Galls ou Gaulois qui envahit l'Illyrie, pilla cette province, et de là se jeta dans la Macédoine et dans la Grèce. Ils remportèrent d'abord de sanglantes victoires, firent un butin abondant et répandirent l'épouvante parmi les Grecs ; mais ils voulurent tenter de piller le temple de Delphes, et ils furent enfin repoussés. Dans cette occasion les dieux semblèrent se conjurer avec les hommes contre ces barbares, pour défendre un de leurs temples les plus révérés. Les *Galates* furent détruits par le fer, par la famine et par la tempête. Le corps qui s'était dirigé vers la Macédoine fut battu et massacré par Antigone. Les Galates se fixèrent ensuite dans une partie du royaume de Bithynie, qui prit d'eux le nom de *Galatie*, et servirent souvent dans les armées grecques à titre d'auxiliaires.—Enfin la *Galatie* tomba au pouvoir des Romains, et devint une des provinces de leur empire.

Galba (Servius Sulpitius), naquit le 24 décembre, 5 ans avant l'ère chrétienne. Il fut préteur, consul, gouverneur en Aquitaine et en Afrique, général en Germanie et en Espagne. Malgré sa prudence, Galba s'attira la colère de Néron, et fut forcé de chercher dans la révolte le moyen d'échapper à ce tyran. Il se fit proclamer empereur l'an 68 de J.-C.; et le peuple, las des cruautés de son chef, le reconnut bientôt. — *Galba* gouverna sans prudence, s'abandonna aux conseils de trois hommes perdus, indisposa les citoyens bannis par Néron en les rappelant sans leur rendre leurs biens confisqués, et les soldats en leur refusant les largesses qu'il leur avait

promises. Othon, profitant du mécontentement général, le fit assassiner l'an 69, et monta sur le trône à sa place.

Galbanum (de l'hébreu *Chelbenah*), sorte de gomme attractive et résolutive qui découle de la plante appelée *galbanifère*. On dit qu'un homme donne du *galbanum*, lorsqu'il promet beaucoup pour tenir peu, ou lorsqu'il ne satisfait pas sur une demande ou sur une prière qui lui est adressée, qu'il veut duper et tromper les autres. Ce proverbe vient de ce que pour faire tomber le renard dans le piége, on y met du pain frotté de *galbanum*, dont l'odeur lui plaît beaucoup et l'attire de fort loin.

Galbe, en architecture, se dit des contours que l'on donne ordinairement au fût d'une colonne, à une feuille d'ornement, à un vase, à un balustre. — Ce mot s'emploie en général dans les arts, pour désigner l'ensemble plus ou moins gracieux des contours d'un objet de sculpture ou de peinture.

Gale, affection très-contagieuse, mais qui vaut mieux que sa réputation à coup sûr, car c'est une des maladies de la peau les moins redoutables et les moins rebelles à la médecine. Bien des femmes tourmentées par des couperoses, par des rougeurs qui les défigurent, seraient heureuses de pouvoir échanger ces infirmités contre une gale bien caractérisée qui serait radicalement guérie en quelques semaines. — La gale consiste en petites vésicules roses à leur base, transparentes et terminées en pointe à leur sommet, qui restent cachées dans le pli des jointures, et qui toujours épargnent le visage. — Quelques médecins attribuent cette maladie et les phénomènes qu'elle présente à un insecte qu'ils appellent *acarus*, qui se fixerait sur la peau et y pullulerait. Cette opinion n'est pas encore bien prouvée.

Galéas. Ce nom a été porté par plusieurs membres d'une famille de princes italiens : 1° Jean Galéas, nommé duc de Milan en 1395 par l'empereur Venceslas, mourut en 1402, après s'être rendu célèbre par son amour pour la justice, par l'élégance de ses mœurs, ses combats et ses victoires. Il conquit une partie de la Gaule Cisalpine, de la Ligurie et de la Toscane, et se proposait, lorsqu'il mourut, de se faire couronner roi. De ses 3 fils, Jean-Marie, Philippe et Gabriel, le 1er lui succéda, se fit haïr par ses débauches, et fut assassiné : le 2e mourut subitement : le 3e fut décapité à Gênes; — 2° Marie Sforce Galéas, duc de Milan en 1466, se rendit odieux par ses cruautés et ses déréglements, et mourut assassiné en 1476; — 3° Galéas de Mantoue servit la république de Venise, et prit Padoue en 1405.

Galène (d'un mot grec signifiant *sérénité*), combinaison natu-

relle de soufre et de plomb, qu'on appelle en chimie *sulfure de plomb*. La *galène* est formée de lames superposées; elle se divise en cubes lorsqu'on la casse. Lorsqu'on la raye avec un couteau, l'empreinte laissée par cet instrument est brillante : c'est ce qui distingue la galene du zinc sulfuré. Dans la nature, on trouve la galène combinée avec l'argent, l'antimoine et l'arsenic. Il y a des mines de *galène* dont on extrait le plomb, en France, dans les départements du Finistère, de l'Isère et des Vosges; en Angleterre, dans le Derbyshire; en Espagne, en Silésie et en Carinthie. Lorsque la *galène* est extraite de la mine, ou mise en contact avec l'air libre, elle pétille et fait explosion. Cette matière n'est pas malléable; un choc assez léger suffit pour la briser.

Galénique, se dit de la manière de traiter les maladies suivant les principes de *Galien* (v.), le plus célèbre des médecins de l'antiquité après Hippocrate. Sa doctrine est appelée *galénisme*, et ceux qui la suivent s'appellent *galénistes*.

Galère (Caius Galerius Valerius Maximianus), était Dace d'origine, et servit d'abord dans la milice romaine en qualité de simple soldat. Il était d'une taille colossale et d'une force herculéenne; ses mœurs déréglées avaient quelque chose de sauvage; elles ne perdirent même pas dans le rang élevé auquel il arriva depuis. Il s'acquit la réputation d'un général habile, sous les empereurs Aurélien et Probus, et Dioclétien le nomma César l'an 292. Galère gouverna la Thrace, la Macédoine et la Grèce, fit opérer dans la Pannonie d'utiles travaux de desséchements et de déboisements. Narsès, roi de Perse, le vainquit, et Dioclétien, pour le punir de cette défaite, le fit marcher à pied derrière son char; mais bientôt il battit Narsès à son tour, et le força d'accepter une paix humiliante et onéreuse. Galère était l'ennemi le plus acharné des chrétiens. Ses importunités arrachèrent à Dioclétien un édit de persécution, qui fut exécuté avec une horrible rigueur pendant 10 années, et qui inonda l'église de sang. En 305, Galère fit abdiquer Maximilien et Dioclétien, et partagea l'empire avec Constance Chlore, qui régnait dans la Gaule. Un recensement général de l'empire, qu'il voulut faire exécuter, souleva l'Italie. Maxime, fils de Maximien, fut proclamé César; ce vieil empereur lui-même tâcha de ressaisir le pouvoir; et Constantin, fils de Constance Chlore, se déclara aussi contre Galère. Ce dernier, après avoir tenté d'assiéger Rome, se retira bientôt et mourut le 1er mai 311, d'un mal qui l'épouvanta comme une punition du ciel, et qui lui fit révoquer l'édit de persécution.

Galère (marine), sorte de bâtiment long et de bas bord, qui va

ordinairement à rames, et quelquefois à voile avec des antennes, et dont on se servait beaucoup autrefois sur la Méditerranée. Il y a diversité d'opinions sur l'étymologie de ce nom ; les uns le dérivent d'un mot latin signifiant *casque*, parce qu'on représentait ordinairement un casque sur la proue des navires; les autres le font ve-



Galère cochinchinoise.

nir d'un mot grec désignant l'espèce de poisson que nous appelons *espadon* (v.), à cause de la longueur des galères et de leur ressemblance avec ce poisson. C'est improprement qu'on appelle *galères* les navires des anciens qui étaient des bateaux plâts ayant à l'avant et à l'arrière des plates-formes sur lesquelles combattaient les soldats; ces bateaux étaient effilés et d'une grande légèreté. Les Thasiens les premiers joignirent les deux plates-formes qui constituèrent un pont, à l'abri duquel manœuvraient les rameurs. On mit ensuite deux, trois rangs de rameurs, et ainsi jusqu'à six; c'étaient les *birèmes*, les *trirèmes*, etc. On poussa même ce procédé à l'excès; Démétrius Poliorcète fit construire une galère à 16 rangs de rames, Hiéron en eut une à 20 rangs, et Ptolémée Philopator, à 40. Les *galères* les plus usitées étaient les *trirèmes;* c'est sur ces bâtiments que se rencontraient les Romains et les Carthaginois. Ils avaient à l'avant un éperon et un bec à trois pointes,

à l'aide duquel ils abordaient et défonçaient les navires ennemis. Sous le Bas-Empire, la marine des Romains était beaucoup déchue et l'on ne construisait plus que des *birèmes*. Enfin on en vint à la galère à un rang de rames, qu'adoptèrent les Vénitiens. Sous Louis XIV, il y avait encore dans la Méditerranée des *galères* en grand nombre, mais les progrès de la construction navale ont dû faire disparaître ces bâtiments incomplets et incapables de résister aux navires qui composent aujourd'hui nos flottes.

Galère, sorte de mollusque que l'on rencontre dans les mers des Antilles. Sa forme est celle d'une vessie, et il vogue sur la surface de l'eau poussé par le vent et sans être pourvu d'aucun organe propre à lui permettre de suivre une direction déterminée. Il est difficile d'apprécier le degré de sensibilité de cet animal, qui est désagréable au toucher et qui même produit, dit-on, une sorte de brûlure et un ébranlement électrique. Il habite ordinairement au fond de la mer, et sécrète des gaz à l'aide desquels il se gonfle pour monter à la surface.

Galères (supplice des). Cette peine est très-ancienne en France. Autrefois les hommes condamnés aux *galères* étaient en effet obligés de ramer sur les galères du roi; leurs épaules étaient marquées d'un fer chaud ayant la forme des 3 lettres G. A. L. Les galères à perpétuité entraînaient la mort civile et la confiscation des biens. A la fin du règne de Louis XIV on cessa de se servir de *galères*, et alors les *galériens* furent chargés des travaux les plus pénibles dans les ports de mer et les arsenaux militaires. Pendant la révolution la peine des galères prit le nom de *travaux publics*; sous l'empire elle fut appelée *travaux forcés*, et depuis 1830 on cessa d'infliger aux condamnés la *flétrissure*. (v. *Bagne*.)

Galérien, celui qui est condamné aux galères (v. *Forçat*, *Bagne*).

Galeries. On appelle ainsi des lieux beaucoup plus longs que larges, voûtés ou plafonnés, et fermés de croisées. Les *galeries* sont surtout destinées à recevoir des objets précieux, des meubles de luxe, des tableaux, des statues, etc. — Quelquefois aussi on entend par *galerie* la collection même des tableaux ou des objets d'art qui y sont renfermés; ainsi on dit la *galerie du Louvre*, pour désigner les tableaux que ce palais contient. Une des plus célèbres *galeries* est celle du palais Farnèse à Rome, qui n'a pas plus de 21 mètres de long, mais qui renferme de belles peintures du Carrache. Les *galeries* du Vatican, embellies par Raphaël, sont justement renommées. En France, il suffit de nommer la *galerie* du Louvre, une des plus belles collections du monde; elle a 7 mètres 60 cent. de large sur 453 mètr. environ de longueur. On cite encore la

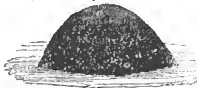
galerie Mazarine, à la Bibliothèque royale (46 mètres de long); la *galerie de Diane*, aux Tuileries (42 mètres de long, 8 mètres 60 cent. de large); la *galerie* de Saint-Cloud, peinte par Mignard; la *galerie* de Versailles, par Lebrun.—En minéralogie, ce sont des souterrains dirigés horizontalement à l'aide desquels on exploite une mine, comme on nomme *puits* les souterrains perpendiculaires par lesquels on descend dans la mine. — En termes de fortification, on appelle ainsi le travail que font les assiégeants dans le fossé d'une place assiégée, pour gagner, à couvert de la mousqueterie, le pied de la muraille et y attacher le mineur. On donne encore ce nom à un fossé qui sert de communication entre les assiégés et les ouvrages détachés.

Galerne, vent entre le nord et l'ouest, vent de nord-ouest. Ce mot ne s'emploie guère que dans certaines parties de la France.

Galet (jeu de). Jeu où l'on pousse une espèce de caillou plat sur une longue table. Pour gagner on doit pousser son *galet* le plus près possible d'un trou pratiqué dans la table, sans l'y laisser tomber.

Galets, cailloux ronds et plats qui se trouvent en plusieurs endroits sur le bord de la mer. Les *galets* doivent leur forme et le poli de leur surface au mouvement de la mer, qui les a pendant long-temps battus et roulés les uns contre les autres. On en trouve de grandes quantités aux Antilles, dans les Indes, à Bourbon et sur les côtes de la Normandie, où l'on prétend que quelques-uns contiennent de beaux cristaux. Les anciens armaient leurs frondes de *galets*. On appelle aussi *galets* les petites rondelles fabriquées avec diverses substances et qui font partie de quelques machines.

Galgal ou *Galgala*. C'est le nom 1° d'une ville royale des Chananéens; 2° d'une montagne dans le désert de Paran plus connue sous le nom de *Gadgad*, où se fit le 29e campement des Israélites; 3° d'une plaine de Jéricho. C'est à cet endroit que les Israélites posèrent les 12 pierres qu'ils avaient apportées du Jourdain pour perpétuer le souvenir du miracle que le Seigneur venait d'opérer en leur faveur en divisant les eaux du fleuve.— Les archéologues appellent aussi *galgal* (d'un mot de l'ancienne langue celtique signifiant *pierre*) les *tumuli* celtiques composés de petites pierres amoncelées sans mélange de terre.



Galgal (monument celtique).

Galhauban. En marine, ce mot se dit de longs cordages qui servent à étayer latéralement les mâts de hune et de perroquet, et qui descendent de la tête de ces mâts jusqu'au bord du bâtiment où ils sont fixés.

Galiani (Ferdinand), l'un des hommes les plus spirituels et les plus célèbres du XVIII[e] siècle, naquit le 2 décembre 1728, à Chieti, petite ville de l'Abruzze citérieure. Après de rapides progrès dans ses études, membre dès l'âge de seize ans d'une académie des *Émules*, il se fit remarquer par un long et aride travail sur les monnaies. Cet ouvrage terminé et publié, il entra dans les ordres, parcourut l'Italie, fut nommé membre de l'Académie de la Crusca, et composa plusieurs autres ouvrages scientifiques ainsi qu'un éloge de Benoît XIV. Devenu, en 1759, secrétaire d'état, secrétaire de la maison du roi, et enfin secrétaire d'ambassade en France, il vint à Paris et y fut pendant quelque temps l'homme à la mode. Ses *Dialogues sur le commerce des bleds* firent une vive sensation et obtinrent les éloges de Voltaire. De retour dans son pays, *Galiani* reçut de nouveaux honneurs, et composa un opéra-comique, dont Paësiello fit la musique et qui eut un succès européen, *le Socrate imaginaire*. — En 1779, il parvint à arrêter l'effroi des Napolitains, terrifiés par une éruption du Vésuve, et à les faire rire en publiant un pamphlet sur cette éruption; enfin il mourut comblé de dignités et de richesses, le 30 octobre 1787.

Galice, province d'Espagne, située entre 41° 50' et 43° 50' de lat. nord et entre 9° 12' et 11° 36' de long. O., est bornée à l'est par les Asturies et le royaume de Léon, au nord et à l'ouest par l'Océan, au sud par le Minho qui la sépare du Portugal. La chaîne des Cantabres la parcourt de l'est à l'ouest. Cette chaîne appartient au système des monts pyrénéens. La *Galice* formait jadis une capitainerie-générale, divisée en sept provinces, peuplées d'environ 1,795,000 habitants. Il y a plus de quarante ports en Galice, mais le sol y est aride, le climat peu favorable à la culture, le commerce à peu près nul et le peuple misérable. Cependant on y recueille du blé, de l'orge et de l'avoine, du maïs et du seigle en plus grande quantité, d'excellents vins; et les forêts fournissent de beau bois. Les Galiciens se livrent un peu à la pêche. Des mines d'argent, de cuivre, de fer, de plomb et d'étain pourraient leur donner de beaux produits, si leur inactivité ne laissait pas se perdre toutes ces sources de richesses. Aussi ces peuples, que le sol ne suffit pas à nourrir, sont-ils obligés d'émigrer et de se livrer aux métiers les plus abjects dans le reste de l'Espagne et dans le Portugal, où leur réputation de probité les fait accueillir. — Les Galiciens sont braves et ont eu souvent occasion de défendre leur indépendance depuis la conquête romaine. Les sept provinces dont la *Galice* est formée, sont celles de Santiago, de Betanzos, Corogne, Lugo, Orense, Tuy, Mondonedo. — La capitale de toute la *Galice* est *Saint-Jacques-de-*

Compostelle ou *Santiago-de-Compostella,* célèbre par les nombreux pèlerins qui s'y rendent; et par une vaste cathédrale gothique, bâtie il y a plus de dix siècles, et composée de deux églises, l'une souterraine, dédiée à *saint Jacques-le-Mineur;* l'autre, au-dessus du sol, consacrée à *saint Jacques-le-Majeur.* On avait fait courir beaucoup de fables sur l'énormité du trésor de cette église : quand le maréchal Ney s'en empara, en 1809, il n'y trouva que 300,000 fr. La ville de *Santiago* renferme 28,000 habitants.

Galice (Nouvelle-), ancienne province du Mexique qu'on appelait autrefois *royaume*, et dont on a formé depuis une partie des intendances de Guadalaxara, de Zacatecas et de San-Luis de Potosi.

Galien (Claude), naquit à Pergame en Asie-Mineure vers l'an 131 de notre ère. Après voir étudié la médecine et la philosophie, il chercha à augmenter par des voyages la somme de ses connaissances, fit à Alexandrie des travaux sur l'anatomie, alla à Rome, et en fut chassé par la peste dont il redoutait la contagion. De retour dans cette ville, Galien pratiqua la médecine, enseigna l'anatomie et composa ses nombreux ouvrages. On est effrayé des travaux de cet illustre médecin, et l'on ne comprend pas que la vie tout entière d'un homme de génie qui consacrait à l'étude une partie de ses nuits, ait pu suffire à la composition de 750 ouvrages, dont la moitié sont aujourd'hui perdus. Galien domina en maître sur toute l'école médicale du moyen âge, et ses doctrines ont même conservé de nos jours presque tout leur crédit. C'est lui qui a écrit cet aphorisme : *Les contraires se guérissent par les contraires*, combattu dans ces derniers temps par la nouvelle doctrine de l'*homéopathie.* On ne sait ni le temps ni le lieu de la mort de Galien.

Galilée. On appelait autrefois ainsi une des plus importantes provinces de la Terre-Sainte, située au nord de ce pays et adossée à la mer et au mont Liban. Elle fait aujourd'hui partie de la *Syrie* (v.). On la divisait en *Haute* et *Basse Galilée.* Son sol était fertile, sa végétation vigoureuse et riche, et elle était habitée par 4 tribus du peuple juif. Les tribus d'Aser et de Nephtali peuplaient la *Haute-Galilée*, celles de Zabulon et d'Issachar peuplaient la *Basse.* La Galilée, à l'époque de Josué, contenait 150 villes fermées de murailles, parmi lesquelles il faut nommer Tyr, Sidon, Ptolémaïs (St-Jean-d'Acre), Capharnaum, Nazareth, etc. Il y avait, en Galilée, 48 villes appelées *pontificales* qui avaient été données par Josué aux Lévites, et qui étaient consacrées au culte. A l'époque de la conquête des Romains, la Galilée changea de nom et constitua la plus grande partie de la 2e Palestine. C'est dans cette province que Jésus-Christ a passé les 30 premières années de sa vie mortelle et

qu'il a trouvé ses premiers disciples. Aussi dans les livres saints, lui donne-t-on souvent le surnom de *Galiléen*. Sous le bas-empire, la Galilée, enrichie d'un grand nombre de fondations pieuses, avait été placée comme province religieuse dans le ressort du patriarcat de Jérusalem. Elle passa au pouvoir des Arabes et fut enfin conquise par les Turcs. Soumise naguère à l'administration du pacha d'Égypte, les derniers événements l'ont fait rentrer sous l'autorité du sultan de Constantinople. — Les habitants de ce pays, inactifs et privés de tout esprit d'industrie, restent pauvres sur le sol le plus favorable à la culture, dans la situation géographique la plus propice au commerce.

Galilée (Vincent), gentilhomme de Florence qui se distingua dans l'étude des mathématiques et de la musique, écrivit un livre sur cette dernière matière où il essaya de faire connaître la musique des anciens, et réussit à éclaircir quelques questions restées obscures jusque là. Vincent Galilée fut le père du célèbre *Galilée* (v. ci-après).

Galilée (Galileo) naquit à Pise le 15 février 1564. Il commença son éducation auprès de son père dont il reçut des leçons de mathématiques et de musique. Ses progrès dans la 1re de ces sciences furent rapides, mais il ne montra aucun goût pour la 2e. Entré au collége de Venise, il s'y distingua bientôt et occupa, fort jeune, une chaire de philosophie à Padoue. Le grand-duc de Toscane, Cosme II, appela à Florence Galilée qui, pendant un séjour de 18 ans à Padoue, s'était déjà illustré par un grand nombre de découvertes, par la détermination des lois du mouvement accéléré, et par l'invention du télescope qui porte son nom. Il eut à Florence le titre de *premier philosophe et de premier mathématicien* du grand-duc. Enfin il adopta le système de Copernic qui établit que la terre tourne autour du soleil et sur elle-même, et qu'elle ne reste pas immobile dans l'espace, et il s'efforça de prouver que cette doctrine n'avait rien d'opposé aux livres saints avec lesquels un examen inattentif faisait croire qu'elle était en contradiction. Il s'arma de passages de l'Écriture-Sainte, de l'autorité des écrivains ecclésiastiques, et présenta dans ses écrits le modèle des conférences religieuses tenues à Saint-Sulpice par M. Frayssinous et que ce zélé missionnaire a fait imprimer. Le livre de Galilée n'en fut pas moins déféré à l'inquisition et condamné comme *hérétique* et *absurde*. Pendant 16 années, il garda le silence qui lui avait été imposé; mais après ce temps, il s'exposa de nouveau aux poursuites de l'inquisition en cherchant à répandre ses idées. Condamné à abjurer ses erreurs à genoux, les mains sur l'Évangile, le noble vieillard, obligé de faire un serment contraire à sa conscience, ne

put, en se relevant et en frappant du pied la terre, s'empêcher de s'écrier : *Et pourtant elle tourne* (*È pur si muove*) ! Il dut encore subir 3 années de détention, mais le grand-duc de Toscane obtint de l'inquisition que Galilée reviendrait dans ses états pour y accomplir cette partie de sa peine qui lui fut rendue aussi douce que possible. Ce fut en 1633 que la détention de Galilée commença ; sa vie se prolongea jusqu'en janvier 1641 ; 3 ans auparavant il avait perdu la vue.

Galilée (haut et souverain empire de). On appelait ainsi, dans le moyen âge, la corporation des clercs de procureur à la chambre des comptes de Paris. Elle était distincte de la corporation des clercs du parlement qui avait pris le nom de *royaume de la basoche*. Les membres de l'*empire de Galilée* élisaient un chef qui avait le titre d'*empereur* et qui tenait, avec les dignitaires de la corporation, ses séances dans une chambre dont les fenêtres donnaient sur la rue de *Galilée*, voisine du palais et en partie habitée par des Juifs. C'est cette circonstance qui avait fait choisir aux clercs ce nom pour leur association, sorte de syndicat destiné à maintenir le bon ordre. Un tribunal présidé par un chancelier, assisté de juges appelés *maîtres des requêtes*, exerçait sur les clercs un droit de justice qui s'étendait jusqu'à l'emprisonnement. Sous Henri III, l'*empereur de Galilée* fut supprimé ainsi que le *roi de la basoche* et remplacé par un chancelier. Le doyen des maîtres des comptes était *protecteur de l'empire de Galilée* et pouvait seul faire des règlements. Le chancelier, qui était élu par tous les clercs, était reçu avec de grandes cérémonies, et avait sous lui des officiers au nombre de 14, qui étaient le procureur-général, 6 maîtres des requêtes, 2 secrétaires des finances, 1 trésorier, 1 contrôleur, 1 greffier, 2 huissiers, tous électifs. L'*empire de Galilée* disparut en 1789.

Galimafrée, célèbre rival de *Bobèche* (v.), fut avec lui en possession sous l'empire de défrayer de lazzis, de quolibets et d'arlequinades, les oisifs du boulevard. *Galimafrée*, évidemment originaire de la foire St-Germain, était chargé de donner, par ses parades quelquefois spirituelles et fines, un avant-goût des jouissances intellectuelles réservées à l'intérieur du spectacle aux badauds, et surtout de bien les engager, du haut de ses tréteaux, à ne se point arrêter aux *bagatelles de la porte*.

Galimathias, discours embrouillé et confus qui semble dire quelque chose et ne dit rien. On appelle *galimathias double*, le *galimathias* que ne comprend ni celui qui le fait ni celui qui l'écoute. — Ménage raconte ainsi l'origine de ce mot : Un avocat du temps, plaidant en latin, défendait un certain *Mathias* qui réclamait un coq. Le nom du coq, en latin, est *gallus;* l'avocat,

répétant à chaque instant et le nom de *Mathias* et le mot *gallus*, finit par s'embrouiller et, au lieu de dire *gallus Mathiæ* (le coq de Mathias), il disait *galli Mathias*, ce qui ne signifie rien. Si cette étymologie n'est pas vraie, au moins a-t-elle le mérite d'être plaisante.— Voltaire, parodiant le mot *galimathias*, disait spirituellement de Thomas, auteur de nombreux *éloges académiques*, qu'il faisait du *galithomas*.

Galion. Ce mot se dit, en termes de marine, des grands bâtiments de charge que l'Espagne employait autrefois pour les voyages aux colonies d'Amérique, et qui servaient principalement à transporter en Europe les produits des mines du Pérou, du Mexique, etc. Le convoi des *galions* était de 12 navires d'environ 1,000 à 1,200 tonneaux qui partaient vers le mois de septembre pour les Antilles et la côte du continent. Ils portaient en Amérique des marchandises européennes et en rapportaient de l'or. Bien des *galions* ainsi chargés tombèrent au pouvoir des pirates, qui les guettaient au passage, ou s'engloutirent dans la mer.

Galiote, espèce de petit bâtiment qui va à rames et à voiles. Ces navires, d'une manœuvre facile, étaient surtout montés par les pirates de la Méditerranée. — On appelle *galiote hollandaise* un navire de construction fort lourde et fort solide qui résiste aux plus furieux coups de vent et navigue entre 2 eaux : il sert au transport des marchandises.—La *galiote à bombes* est un bâtiment de moyenne grandeur, tres-fort de bois, construit comme la galiote hollandaise, et dont on se sert pour porter des mortiers et pour lancer des bombes en mer. On commença vers le milieu du XVIIIe siècle à faire usage de *galiotes à bombes* en France : on les a aujourd'hui abandonnées.

Galipot, substance résineuse que l'on extrait du pin en faisant sur le tronc de cet arbre des incisions par lesquelles elle s'écoule. Le *galipot* se récolte vers l'automne : il a besoin d'être purifié pour être livré au commerce. On en recueille de grandes quantités dans le Canada et aux environs de Bordeaux.

Galitzin (Wassili), gentilhomme russe de la famille des Jagellons, fut ministre du tzar *Fédor* (v.) en 1680, se rendit l'opinion favorable en abolissant les priviléges de la noblesse et, sous le titre de grand-chancelier et de *ministre d'état temporaire*, partagea le pouvoir impérial avec la régente Sophie pendant la minorité des tzars Iwan et Pierre. Il eut d'abord à lutter contre les conspirations des boïards et les révoltes des soldats, mais il parvint à punir les uns et à réprimer les autres. Pendant son administration, Galitzin continua à lutter contre la noblesse, s'entoura de gens qui lui de-

vaient leur élévation et qui lui étaient dévoués; protégea les lettres, appela des savants de la Grèce et fit de constants efforts pour éclairer le peuple russe. Il développa la marine de cet empire, étendit sa prospérité et sa puissance au dehors comme à l'intérieur, assura la paix avec la Suède et avec la Pologne, envoya des ambassades à Varsovie, à Vienne et à Paris; échoua dans une grande expédition contre les Tatars, en tenta une nouvelle pour chasser ces peuples de l'Ukraine qu'ils voulaient envahir, et n'eut qu'un médiocre succès. Enfin il fut la victime d'une disgrâce éclatante. Les boïards voyaient avec peine le pouvoir immense de leur ennemi, et Pierre, jaloux d'un ministre qui l'éclipsait, accepta leurs services pour s'en débarrasser. Galitzin fut arrêté et condamné à l'exil à Ponstozers-Koï, près de la Sibérie. Ses biens furent confisqués. Lorsqu'on lui lut sa sentence, il répondit : « Il est difficile de se justifier devant son maître. » Il mourut en 1713 dans les austérités du cloître.

Gall (St-), monastère situé près du lac de Constance, et qui eut, dit-on, pour premiers fondateurs saint Gallus et saint Colomban, qui se retirèrent dans ce lieu après leurs missions apostoliques en Germanie, et qui furent bientôt entourés de pieux solitaires attirés par leur exemple. Vers l'an 720, ces solitaires établirent pour la première fois une abbaye, et se réunirent dans un monastère. L'abbaye de St-Gall acquit bientôt des richesses immenses et un vaste territoire. Au commencement de ce siècle, elle comptait plus de 150,000 sujets. Mais, par le traité de Vienne, tous ces biens furent sécularisés et formèrent la plus grande partie du canton de St-Gall, l'un de ceux de la confédération helvétique. — Ce canton, qui contient 130,000 habitants, Allemands de race, dont une moitié protestante et l'autre catholique, est borné au nord par le canton de Thurgau; à l'ouest, par celui de Zurich; au sud, par ceux de Glaris et des Grisons; à l'est, par le Tyrol. Le peuple y est misérable et ignorant. On y trouve de hautes montagnes qui dépendent de la chaîne des Alpes et qui ont jusqu'à 2,300 mètres d'élévation. Le canton de Saint-Gall possède des mines de fer et produit de beaux bois de construction. On exploite, dans la vallée du Rhin, une pierre de grès fort estimée. Les principaux objets de commerce sont le vin, les fruits secs, les fourrages, les bestiaux, les chevaux, le coton. Le gouvernement est républicain. Un *grand conseil* de 150 membres, présidé par le chef du pouvoir exécutif qu'on nomme *landamman*, élit un petit conseil composé de 13 personnes chargées de l'administration. Le canton de Saint-Gall fournit 2,670 hommes à l'armée fédérale. — La capitale de ce canton est

Saint-Gall, ancien séjour de l'abbaye; elle renferme une population de 18,000 habitants.

Gall (François-Joseph), naquit le 9 mars 1758 à Tiesenbrunn, en Souabe, d'une famille catholique. Ses premières années s'écoulèrent dans la boutique de son père, honnête marchand, qui le destinait au commerce, tandis que sa mère aurait voulu le voir embrasser la carrière ecclésiastique. Le jeune Gall manifesta de bonne heure un vif esprit d'observation; faire des recherches dans les campagnes et les forêts sur les insectes, les papillons, les oiseaux et les plantes, tels furent les amusements de son enfance. Il commença ses études auprès d'un de ses oncles, curé, les continua à Baden, et vint à Strasbourg, où il suivit des cours de médecine; dès ce temps, il fit quelques découvertes en histoire naturelle. En 1781, il se rendit à Vienne, y fut reçu docteur, et se créa une nombreuse clientèle. Toute son attention se porta vers l'étude des fonctions du cerveau; il s'efforça de prouver que c'était l'organe unique indispensable à la manifestation des facultés de l'esprit, et localisa même les diverses facultés dans diverses parties du cerveau, attribuant à telle partie la fonction de présider à la mémoire, à telle autre à l'imagination, etc., etc. Gall professa pour la 1re fois cette doctrine à Vienne, en 1796, et elle eut alors un grand retentissement. Le gouvernement lui suscita quelques entraves, et ses cours furent fermés, parce qu'on croyait découvrir que son système aboutissait au matérialisme et au fatalisme. Le philosophe novateur n'ayant pu repousser ces inculpations, parcourut l'Europe, et fut reçu avec honneur par tous les savants. Venu à Paris en 1807, il ouvrit à l'Athénée un cours qui fut suivi avec ardeur. On chercha bien à déverser le ridicule sur son enseignement; mais ses ouvrages parurent, et prouvèrent que, si sa doctrine n'était pas la vérité, elle renfermait au moins une science sérieuse, fruit du travail d'un génie profond. En 1819, Gall fut naturalisé Français. Il alla en 1823 en Angleterre, où il eut peu de succès. Une maladie qui dura 5 mois, l'enleva en 1828, à l'âge de 70 ans. Le docteur Gall a créé un système qui est encore aujourd'hui un motif de luttes entre les savants, et qui jouit auprès d'un grand nombre d'une haute et constante faveur (v. *Phrénologie*).

Galland (Antoine) naquit à Rallot, près de Montdidier, en 1646, d'une famille pauvre. Resté de bonne heure orphelin, il put, grâce à la bienfaisance de quelques ecclésiastiques, commencer ses études à Noyon et les compléter à Paris. Passionné pour les langues orientales, Galland s'y livra tout entier, et dut à ses premiers succès l'occasion de faire 3 voyages en Orient. Il rapporta de ce

pays des contes populaires qu'il traduisit sous le titre de *Mille et une nuits*, et qui eurent un grand succès. Tout le monde connaît l'insipide formule qui se reproduit à chaque historiette de la sultane Shcherazade dans chacun des 2 premiers volumes : « Ma chère sœur, si vous ne dormez pas, je vous supplie, en attendant le jour qui paraîtra bientôt, de me raconter un de ces contes agréables que vous racontez si bien ; ce sera peut-être la dernière fois que j'aurai ce plaisir. » De jeunes écoliers, pendant une rigoureuse nuit d'hiver, se rendirent sous les fenêtres du bon Galland, l'appelèrent par des cris d'alarmes, et lui dirent : « Monsieur Galland, si vous ne dormez pas, faites-nous un de ces beaux contes arabes que vous savez si bien ; ce ne sera pas la dernière fois que nous aurons ce plaisir. » Galland fut, en 1701, membre de l'Académie des inscriptions, occupa, en 1709, une chaire d'arabe au collége de France, et mourut le 17 février 1715.

Gallas. Ce peuple, qui habite les pays situés au sud de l'Abyssinie, parut pour la 1re fois dans l'histoire vers le XVIe siècle, époque à laquelle il se rendit terrible aux Éthiopiens par ses invasions. Les Gallas ont fait aussi de nombreuses excursions dans l'Abyssinie, dont ils sont aujourd'hui le peuple le plus puissant. Leurs nombreuses tribus forment 6 grandes provinces divisées, à ce qu'on croit, en 3 états, nommés le *Shoua*, l'*Amhara* et le *Tigré*, On appelle *Bertuma-Galla*, les Gallas de l'ouest; et *Roren-Galla*, ceux de l'est : ils sont soumis à un gouvernement militaire, professent le sabéisme ou l'adoration des astres, et le fétichisme. L'arbre wansey, remarquable par ses belles fleurs blanches, est pour eux l'objet d'un culte particulier ; ses feuilles forment la couronne des chefs. Les Gallas sont courageux et sobres ; leur aliment le plus ordinaire dans leurs courses lointaines consiste en une sorte de pâte formée de poudre de café et de beurre. Mais leur malpropreté surpasse toute idée ; ils se barbouillent le visage du sang des animaux qu'ils ont tués : ils en suspendent les intestins autour de leur cou, ou les enlacent dans leur chevelure. Leur admission aux emplois dans le gouvernement de l'Abyssinie a été la cause de fréquentes guerres civiles ; mais ils l'ont emporté, et se sont rendus les maîtres du pouvoir qu'ils exercent au nom des rois du pays. Les *Changallas*, autres tribus situées au nord du Tigre, vivent d'une façon complétement sauvage ; ils vont nus, habitent pendant l'été des huttes construites avec des peaux de bêtes, et pendant la saison des pluies des cavernes creusées dans la pierre.

Gallas (Mathias), né en 1589 dans le comté de Trente, entra au service de Ferdinand II, empereur d'Allemagne, commanda l'ar-

mée impériale dans la campagne de 1636 contre la France, assiégea St-Jean-de-Losne, qui se défendit héroïquement, et fut obligé de battre en retraite devant le prince de Condé. Gallas commanda aussi dans les guerres contre la Suède et la Bohême. Il fit en 1644, dans le 1er de ces pays, une campagne qui eut de déplorables résultats, il y perdit son armée. Ce général, l'un des premiers capitaines de son temps, fut employé aussi comme diplomate par Ferdinand II, qui lui confia plusieurs missions dont il s'acquitta avec habileté. Il mourut à Vienne en 1647.

Galle des végétaux, excroissances qui viennent sur les tiges et les feuilles de plusieurs plantes par l'extravasation de leurs sucs, lorsqu'elles ont été piquées par quelque insecte. Quelquefois cette tumeur atteint un volume assez considérable, comme dans le *rosier-églantier*, où elle est aussi grosse qu'une pomme ; mais la plus importante est celle qu'on appelle *noix de galle*, et qui se développe sur un chêne de l'Asie-Mineure par la piqûre d'un insecte appelé *cynips* (v.). — Les noix de galle servent à fabriquer de la teinture noire ou bleue, et à faire de l'encre. On extrait de la noix de galle une substance appelée *acide gallique*, et découverte en 1786 par le chimiste Sheele.

Galles (pays de [en anglais *Wales*]), contrée de l'Angleterre, située entre 51° et 53' de latitude nord, 5° et 7' de longitude ouest, à l'ouest de l'île, et qui contient 12 comtés. Elle est bornée, au nord, par la mer d'Irlande ; à l'ouest, par le canal St-George ; au sud, par le canal de Bristol ; à l'est, par les comtés de Monmouth, de Hereford, de Salop et de Chester. Les comtés compris dans le pays de Galles, sont ceux d'Anglesey, de Baecknock, de Cardigan, de Caermarthen, de Caernarvon, de Slenbigh, Flint, Clamorgan, Merioneth, Montgomery, Pembrocke et Radnor. La principauté de Galles forme 4 arrondissements judiciaires et 4 évêchés ; elle se divise en *Galles méridionale* et *Galles septentrionale*. De nombreuses montagnes accidentent le sol. On y trouve beaucoup de mines de charbon de terre ; quelques comtés renferment aussi des mines de fer, de plomb, de cuivre, des granites et des porphyres. 1,000,000 d'hectares sont couverts de pâturages, le labourage en emploie 630,000, et 680,000 restent encore aujourd'hui sans culture. Le pays de Galles renferme des filatures de coton, des usines pour la préparation du fer, du cuivre et du plomb, etc., qui alimentent un immense mouvement industriel. Sa population totale est de 803,000 habitants ; en 1821, il n'y en avait pas plus de 717,400, sur lesquels 264,800 étaient employés à l'agriculture, et 148,700 aux travaux des manufactures. Le comté le plus fertile et le mieux cultivé est celui de Clamorgan, appelé le

jardin du pays de Galles. Les Gallois, qui ne furent que très-tard soumis à la domination anglaise, n'appartiennent pas, comme le peuple de l'Angleterre, à la race saxonne; on reconnaît en eux un reste presque encore pur de la vieille race bretonne ou celtique. Comme leurs frères de la Bretagne continentale, ils ont opiniâtrément et long-temps défendu leur indépendance, et montrent encore aujourd'hui un caractère original et particulier, qui se rapproche du caractère français; ils sont vifs, mais bons et généreux. Leur langue, reléguée maintenant dans les rangs inférieurs du peuple, est l'ancienne langue *kimrique* assez peu altérée pour que de nos jours les Gallois et les Bretons puissent converser ensemble. La religion catholique conserva toujours quelques sympathies dans ce pays, et au temps des persécutions plus d'un prêtre de ce rit y exerça en secret son saint ministère. Enfin, pour achever de caractériser les différences qui séparent le pays de Galles de l'Angleterre saxo-normande, on doit ajouter que, quelque rapide que soit le développement industriel de l'un, il n'atteint pas sous ce rapport l'éclat de l'autro.

Galles (princes de). Lorsque les Saxons envahirent l'Angleterre, les hommes de race gallique, opprimés par les vainqueurs, se retirèrent dans les montagnes du pays de Galles, et résistèrent pendant long-temps aux conquérants. Ils se soumirent, en 910, au roi Édouard; mais, en 935, ils levèrent l'étendard de la révolte, conjointement avec le roi d'Écosse, et furent vaincus. Hywel-Dda, alors roi des Gallois, essaya de leur rendre leurs anciennes coutumes, en détruisant les institutions féodales qui s'étaient introduites dans le pays à la suite des Saxons, et se mit sous la protection du saint-siége. Ce prince mourut en 948. En 970, Edgar-le-Pacifique, roi d'Angleterre, affranchit les Gallois du tribut qui leur était imposé, et exigea d'eux 300 têtes de loups par année. En 1056, les Gallois, qui supportaient avec peine le joug saxon, se révoltèrent sous leur prince Griffith. Battus par Harold, ils apportèrent à ce chef la tête du courageux Griffith. En 1077, les Cambricus ou Gallois rendirent hommage à Guillaume-le-Conquérant, qui avait défait Harold, et s'était emparé de ses états; mais les ravages des Normands dans ce malheureux pays furent effroyables : ils mirent tout à feu et au pillage, et se montrèrent aussi rapaces que cruels. Les Gallois coururent aux armes encore une fois, s'allièrent aux Saxons, leurs anciens ennemis, alors vaincus comme eux, et mirent en fuite les Anglais (1138). En 1157, ils gagnèrent encore une bataille sur Henri II. Owen, à cette époque, était leur chef. Après lui, Lewlyn continua la guerre, qui se renouvelait chaque année, et harcela les Normands. Il finit cepen-

dant par se soumettre. En 1244, son fils David, qui avait rendu hommage comme lui, attaqua Henri III et le vainquit. Lewlyn, fils de Gryffn, père de David, défit encore, en 1247, le roi d'Angleterre, et la guerre qu'il lui fit dura 30 ans. Édouard Ier envahit en 1282 le Cambridge septentrional, et Lewlyn fut obligé de se rendre. Pendant quelque temps il resta en paix dans les possessions que le vainqueur lui avait accordées; mais il reprit les armes et périt dans une bataille. Son corps, coupé en 4 quartiers, fut exposé dans les principales villes de l'Angleterre. De cette époque date la soumission ou plutôt l'asservissement définitif du pays de Galles.

Galles méridionale (Nouvelle–), vaste contrée de l'Australie, qui appartient à l'Angleterre, et est comprise entre les 31° et 37° de latitude méridionale et entre 145° 50' et 150° 43' de longitude est. Le climat y est doux et favorable. Le règne végétal et le règne animal diffèrent presque entièrement de ce qu'ils sont dans nos pays, et la nature n'y offre plus le même aspect. La Nouvelle–Galles est divisée en 10 comtés, et sert de lieu de déportation au gouvernement anglais. C'est en 1788, pour la 1re fois, que les condamnés furent conduits à *Botany-Bay* (v.); ils étaient au nombre de 1017. Aujourd'hui cette colonie compte 40,000 habitants. Les prisonniers qui y sont envoyés doivent avoir moins de 45 ans pour les femmes et de 50 ans pour les hommes. La Nouvelle-Galles méridionale fait avec la métropole un commerce important. Chaque année elle consomme environ pour 659,881 livres sterling de marchandises importées d'Angleterre, et livre à l'exportation pour environ 371,000 livres sterling de denrées.

Galles (île du Prince-de–). Cette île, nommée par les Malais *Poulo-Pinang*, est située par 5° 25' de latitude nord et par 98° de longitude est. à l'entrée du détroit de Malacca. Elle vint au pouvoir des Anglais par le don que leur en fit le capitaine Light, qui l'avait reçue lui-même du roi de Keddah, avec la main de la fille de ce roi, en récompense de quelques services qu'il lui avait rendus. C'est une excellente position commerciale, dont les Anglais ont su profiter, et qu'ils ont soigneusement fortifiée. La population était, en 1830, de 45,000 âmes, dont 19,000 Malais, 8,000 Chinois, et le reste composé d'Anglais, de Hollandais, de Portugais et de beaucoup d'autres nations d'Amérique et d'Asie.

Gallicane (Église). On appelle *Église gallicane* l'église catholique de France qui prétend avoir des franchises qui lui permettent, en certains cas, d'échapper à la suprématie du pape. Les chrétiens gallicans font remonter à l'origine du christianisme dans

les Gaules les libertés de l'Église française, qui ont été formulées dans la célèbre *déclaration du clergé de France* (v.), rendue en 1682, par les efforts de Bossuet et de Louis XIV, mais qui n'ont jamais été reconnues par le saint-siége. La question de l'Église gallicane est de la plus haute gravité pour le philosophe, cependant elle n'intéresse pas la foi; et si les papes ont refusé de reconnaître les libertés de cette Église, ils se sont au moins gardés, dans leur prudence, de déclarer hérétiques, ou même schismatiques, ceux qui y restent attachés : ainsi leur enseignement reste libre. Elles reposent sur un trop profond examen du dogme pour que nous cherchions à les exposer ici. Qu'il nous suffise de dire que dans la pensée des gallicans les décisions du pape ne peuvent pas s'étendre aux choses temporelles et que son pouvoir se borne à régler les matières spirituelles; que les décrets du saint-siége ne sont pas infaillibles, et qu'ils peuvent être réformés par un concile œcuménique; qu'en l'absence d'un concile le consentement, au moins tacite, de l'épiscopat est nécessaire pour les confirmer; enfin que le clergé de France peut rejeter les bulles de la cour de Rome. Il est permis de croire que Bossuet se prêta avec répugnance à conclure les 4 articles de 1682; il craignit sans doute qn'en ne faisant pas quelques concessions à l'opinion soutenue ou plutôt soulevée par Louis XIV, la France ne tombât complétement dans le protestantisme, vers lequel le gallicanisme incline visiblement.

Gallicie (royaume de). Ce pays, qui appartient aujourd'hui à l'Autriche, faisait autrefois partie du royaume de Pologne, sous le nom de *Russie-Rouge*. Conquise en 1340, par Casimir-le-Grand, roi de Pologne, il devint la propriété de l'Autriche en 1773, fut augmenté en 1795 et, après divers traités qui en modifiaient l'étendue, fut définitivement adjugé à cette puissance en 1815. La Gallicie, dont le nom véritable est *Galitzie*, est bornée au nord par la Pologne, à l'est par la Russie, au sud par les monts Carpathes, et à l'ouest par la Silésie autrichienne. Elle contient une population de 4,693,364 habitants, qui appartiennent à diverses nations. Les Polonais seuls sont au nombre de 1,904,893, et les Bosniaques au nombre 1,939,310; le reste se compose de Valaques, de Juifs, d'Allemands, de Lippowangs, d'Arméniens, de Zigeuners et de Grecs. La Gallicie est divisée en 19 cercles. Le pays est généralement fertile, quoique situé sous un ciel souvent rigoureux. Ses principales productions sont les céréales et les bestiaux. Il s'y fait aussi un grand commerce de sel extrait des salines de Rachaïa et des salines de Wieliczka. On y trouve des verreries, des distilleries et des fabri-

ques de draps. La Gallicie est administrée par un gouverneur autrichien, qu'assistent dans ses fonctions des états provinciaux.

Gallicisme, construction propre et particulière à la langue française, contraire aux règles ordinaires de la grammaire, mais autorisée par l'usage. Il y a en français un grand nombre de ces *idiotismes* (v.), qui ajoutent un grand charme à notre langue, et qui lui constituent un caractère original. Les idiotismes sont à une langue ce que le style est à un écrivain; il faut bien se garder de les altérer et de les diminuer. — *Il vient de mourir, il va venir,* sont des gallicismes.

Gallien (Publius-Licinius) succéda sur le trône impérial de Rome à son père Valérien, qui avait été fait prisonnier par Sapor et qu'il ne tenta pas de délivrer. Les provinces de l'empire étaient alors envahies par une foule de concurrents au pouvoir qui cherchaient à morceler l'empire et à se faire dans leur province un état indépendant. Gallien, sans courage pour résister à tant de compétiteurs, ne les combattit que faiblement; il se créa même de nouveaux ennemis en nommant César le prince de Palmyre Odenat, qui s'était distingué par ses victoires sur Sapor, et en élevant à la même dignité Auréole, qui bientôt l'attaqua dans l'Italie, et prit Milan. Gallien, ayant voulu faire le siége de cette ville, fut massacré par ses propres troupes, devant les murs de la place. Cet empereur, justement haï et méprisé, mourut en 268, après un règne de 9 ans.

Gallinacés, oiseaux qui presque tous ont les doigts réunis à leur base par une courte membrane, et dont le nom dérive d'un mot latin signifiant *coq*. Leur mandibule supérieure est souvent arquée et voûtée. Ils avalent leur nourriture sans l'écraser. Les gallinacés forment 3 grandes familles : 1° les *brevipennes* ou brachyptères (*ailes courtes*), qui ne peuvent voler, parce que leurs ailes n'ont pas une superficie suffisante (les *autruches*, etc.); 2° les *peurtères* (*pigeons*, etc.), qui ont le bec rond; 3° les *alectrides* (*faisans*, *outardes*, etc.), qui ont le bec dur et solide.

Gallus (Caius-Vibius-Trébonianus), l'un des lieutenants de Dèce, fit périr cet empereur dans une embuscade et lui succéda sur le trône. Il acheta la paix des Goths, consentit à leur payer tribut, négligea de défendre les provinces de l'empire envahies par Sapor, roi de Perse, et vécut à Rome au milieu des plaisirs. Émilien, vainqueur des Goths, l'attaqua, et Gallus fut tué dans la mêlée après 18 mois de règne.

Gallus (Martin), moine du couvent de St-Grégoire à Rome, vivait au commencement du XIIe siècle. On ne connaît pas le lieu de sa naissance : les uns le croient Français, d'autres Italien, et d'autres Polonais. Il écrivit une chronique de la Pologne, et donna

un récit du règne de Boleslas III, roi de ce pays. Cet ouvrage est précieux par les renseignements historiques qu'il renferme, et qui méritent une grande confiance.

Galoche, espèce de chaussure de cuir que l'on porte par-dessous les souliers pour avoir le pied sec. Il se dit aussi d'une chaussure dont le dessus est de cuir et la semelle de bois. — *Menton de galoche*, menton long, pointu et recourbé.

Galon, tissu d'or, d'argent, de soie, de fil, de laine, etc., qui a plus de corps qu'un simple ruban, et que l'on met au bord et sur les coutures des vêtements, des meubles, etc., soit pour les empêcher de s'effiler, soit pour servir d'ornement. Le galon est la marque distinctive de quelques dignitaires; il indique certains grades ou certains rangs dans l'armée, dans l'église et dans l'ordre administratif. Les gens comme il faut en ornaient autrefois leurs vêtements; on n'en voit plus aujourd'hui qu'aux livrées des grandes maisons.

Galop (on ne prononce pas le *p*). C'est la plus élevée et la plus diligente des allures du cheval, et ce n'est proprement qu'une suite de sauts en avant.—Ce mot s'emploie au figuré pour indiquer une action faite avec précipitation ou avec une grande rapidité.—*Galop* se dit encore d'une danse hongroise à deux temps et d'un mouvement vif, qui a été introduite, depuis quelques années, en France, et qui y a joui d'une grande vogue.—Ce mot est dérivé d'un terme de la basse latinité, provenant du grec et ayant même signification.

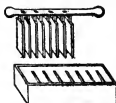
Galoubet, instrument de musique que l'on appelle encore *flûte à tambourin* ou *flûtot*. L'usage en est fort ancien en France, mais on ne s'en sert plus maintenant que dans la Provence et le Languedoc. Le *galoubet* est percé de trois trous et se joue de la main gauche. Il ne contient que deux octaves et une note. Son ton est celui de *ré*.—Joseph-Noël Carbonel s'était acquis à la fin du XVIIIe siècle une réputation distinguée par son adresse à jouer du *galoubet*, et avait été admis à l'Opéra par la protection de Gluck.

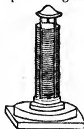
Galuchet, peau d'une espèce de raie qu'on emploie pour couvrir des boîtes, des étuis, des fourreaux d'épée.

Galvani (Louis), né à Bologne le 9 septembre 1737, se livra d'abord avec zèle à l'étude de la théologie, et se distingua par une piété sincère et fervente; il se serait voué à la vie monastique sans les conseils d'un religieux qui le détourna de cette carrière et l'engagea à se consacrer aux sciences. Galvani étudia alors la médecine sous le professeur Galeazzi dont il épousa la fille, et professa l'anatomie à l'institut des sciences de Bologne. En 1790 il perdit son épouse chérie, et ce malheur, qui le rendait inconsolable, fut l'avant-coureur de nouvelles infortunes. La république cis-

alpine exigea de tous les fonctionnaires un serment que Galvani refusa de prêter, sacrifiant ainsi à sa conscience les émoluments de sa place et les dignités qu'on lui enleva. Bientôt cependant le gouvernement cisalpin, respectant un homme dont l'Europe admirait les découvertes, lui rendit sa chaire et le dispensa du serment. Galvani mourut le 4 décembre 1798, accablé par tous les chagrins qu'il avait éprouvés. Les travaux peu nombreux de ce grand physicien sont d'une haute importance, et c'est à lui qu'on doit une partie de la physique à laquelle il a donné son nom (v. ci-après *Galvanisme*).

Galvanisme. On appelle ainsi la cause qui produit certains phénomènes d'électricité lorsque 2 corps hétérogènes ou élevés à des températures différentes sont mis en contact. Cette propriété des corps fut découverte par *Galvani* (v.) en 1789. Ce médecin préparait des grenouilles pour certaines expériences : il les accrocha à un balcon en fer à l'aide d'un crochet en cuivre, et remarqua que toutes les fois que la grenouille morte et écorchée touchait dans ses oscillations le barreau du balcon, elle éprouvait des convulsions violentes. Il répéta l'expérience en la modifiant, et en conclut l'existence d'un fluide nerveux qu'il appela *électricité animale*, et qui fut nommé depuis *galvanisme*. Selon lui, cette électricité, répandue dans le corps, était composée de deux fluides distincts produisant une commotion quand les muscles et les nerfs étaient mis en communication par l'intermédiaire d'un conducteur. *Volta* (v.) s'empara des faits découverts par Galvani; mais il démontra que le *fluide nerveux* était une fable, et que la convulsion était produite par l'*électricité* qui se développait à la suite du contact des deux métaux (le fer du balcon et le contact du cuivre), et qui se combinait dans le corps de la grenouille. Il produisit en effet ce fluide en superposant deux disques, l'un de cuivre et l'autre de zinc, et put, au moyen de l'état électrique qui naissait de leur contact, charger un *électroscope* et constater la présence du fluide. Ce savant construisit d'après cette théorie un instrument appelé *pile de Volta* (v.) destinée à accumuler des quantités considérables de fluide, et qui, depuis, a été remplacée par la *pile à auges de Wollaston* (v.).


Auges de Wollaston.


Pile de Volta.

Gama (Vasco de), gentilhomme portugais, naquit vers la fin du xve siècle. Jean II, roi de Portugal, ayant conçu le projet de frayer au commerce de son royaume le chemin de l'Inde par le cap de

Bonne-Espérance, chargea Vasco du commandement de la flotte; mais ce prince étant mort avant son départ, ce fut sous le roi Emmanuel, au mois de juillet 1497, quo l'amiral, à la tête de 3 vaisseaux, mit à la voile. Après avoir relâché à Ste-Hélène et doublé le cap des Tempêtes, il toucha, au commencement de 1498, à Mozambique et aborda sur la côte de Zanguebar; il se reposa quelque temps à Mélinde, repartit bientôt, et arriva le 20 mai à Calicut. En septembre 1449, il revint en Portugal, où il fut comblé d'honneurs; Alonzo de Cabral, envoyé à sa place pour fonder des établissements à Calicut, n'ayant pas réussi à vaincre les populations indiennes, Gama prit le commandement d'une nouvelle flotte, et alla rétablir les affaires des Portugais. De retour en Portugal en 1503, il reçut le titre d'amiral des mers des Indes. Mais les successeurs qu'on lui avait donnés ne pouvaient continuer l'œuvre do ce grand homme; et le Portugal était encore une fois sur le point de perdre le fruit de ses travaux, lorsque Gama, nommé par Jean III gouverneur des établissements portugais en Asie, doubla pour la dernière fois le cap de Bonne-Espérance, et par l'énergie de son caractère et la force de son génie rendit aux établissements portugais leur premier éclat. Gama mourut à Cochin, admiré et chéri même des Indiens, le 24 décembre 1524.

Gambie, fleuve de l'Afrique, qui prend sa source dans la même vallée que le *Rio-Grande,* et se jette dans l'Océan sur la côte occidentale, au sud de l'embouchure du Sénégal. Son cours est d'environ 800 kilomètres, et pendant ce long trajet il ne reçoit aucune rivière importante. Des établissements anglais se sont formés sur les rives de ce fleuve, qui est navigable dans une grande partie do son cours. Ses eaux, chargées de matières terreuses, abondent en poissons, et renferment un grand nombre de crocodiles et d'hippopotames.

Gamelion, nom du septième mois des Athéniens, dérivé des *Gamelies* ou fêtes des Noces, célébrées en l'honneur de Junon, déesse qui présidait aux mariages.

Gamin. Ce mot n'est pas français, mais c'est plus qu'un mot français, c'est un mot parisien; pour bien dire, il faut dire le *gamin de Paris,* car il ne se trouve qu'à Paris, c'est un produit de la ville dont les autres villes ne donnent que de méchantes et plates contrefaçons. Le gamin de Paris a de 7 à 16 ans; plus tard, s'il n'a pas pris un état, c'est un oisif, un paresseux, un mauvais sujet qui tournera mal. — Le gamin de Paris s'appelle Auguste (Gugus), Adolphe (Dodophe), etc. Il est la joie du pavé, l'orgueil des carrefours; l'œil éveillé, la chevelure ébouriffée, le sourire moqueur,

une joue rose et lavée, l'autre joue noire, peigné à demi, fier et gueux comme un Espagnol, mais Français au fond de l'âme, il porte crânement sur le dos un reste de blouse et sur la tête un casque de papier. Fléau naturel des épiciers, ennemi des réverbères, il aime le soldat qui passe, raffole de la musique militaire, joue du mirliton, sonne de la trompette et fume. Souvent sans habits, jamais sans joie, le gamin de Paris est passionné pour le mélodrame, élève des barricades, et rit du commissaire de police et des gendarmes. Quand il a fini le cours de ses espiégleries, le gamin prend un état, puis une femme, gagne sa vie, monte sa garde, et remplit tous les devoirs du bon citoyen.

Gamma, 3e lettre de l'alphabet grec : le gamma majuscule est ainsi figuré : Γ; et le gamma de l'écriture cursive a cette forme, γ.

Gamme, suite des 7 notes principales de la musique disposées selon leur ordre naturel dans l'intervalle d'une octave. Le diagramme des Grecs, exprimé en lettres, commençait par le *la*, que l'on écrivait A, et poursuivait jusqu'au *sol*, figuré par un G. Guy d'Arezzo ajouta au grave de cette échelle un *sol*, qu'il figura par un *gamma* (v.), d'où vint à notre échelle diatonique le nom de *gamme*. Les différents tons de la gamme sont produits par la division arithmétique du monochorde. Il y a 2 gammes, l'une majeure et l'autre mineure : l'accord de la première est donné par la vibration d'une corde tendue et l'accord de la seconde est produit par la vibration d'une cloche. Cependant, il faut introduire dans les calculs qui leur donnent naissance des modifications et des tempéraments destinés à faire disparaître la dissonance trop sensible de quelques intervalles; et les musiciens ne peuvent encore décider si la gamme que nous avons adoptée est une échelle diatonique fondée sur les vrais rapports des sons et qui peut seule constituer un ton juste, ou si cette échelle est arbitraire comme les alphabets dont nous faisons usage. Dans l'ancienne musique, les 7 notes de la gamme étaient exprimées par les lettres *c, d, e, f, g, a, b;* on les représente aujourd'hui par des points placés sur différentes lignes d'une portée musicale et rapportés au clavier général par des *clefs* (v.), et en solfiant on les appelle *do, ré, mi, fa, sol, la, si.* On nomme *gamme diatonique* la gamme qui se compose de ces 7 tons placés dans les rapports qui leur conviennent pour constituer un *ton*, et *gamme chromatique* celle qui procède par demi-tons. L'exercice des gammes est le plus favorable à l'étude de la pratique musicale.

Ganache (mot dérivé de l'italien), mâchoire inférieure du cheval. On dit qu'un cheval est chargé de *ganache*, a la ganache pesante, quand il a l'os de la mâchoire inférieure fort gros et garni de beau-

coup de chair. — *Ganache* se dit, dans le langage populaire, d'une personne dépourvue de talent, de capacité, d'un sot.

Gand, ancienne capitale de la Flandre et chef-lieu de la Flandre orientale. Cette ville est située par 5° 3' 21" de latitude nord et par 1° 23' 35" de longitude est, au confluent de l'Escaut et de la Lys. Sa population est de 83,783 habitants. Elle est le siége d'un évêché; et ses fortifications, de construction récente, en font une place de guerre importante. Gand était une ville de commerce dès le XIIIe siècle. Long-temps puissante par son industrie, elle déclina vers le XVIe siècle; elle s'est depuis complétement relevée. Elle a de nombreuses filatures de coton, qui emploient 19,000 ouvriers et font manœuvrer 60 machines à vapeur : le capital employé à cette fabrication s'élève à la somme considérable de 44,000,000. Cette ville se livre encore à la fabrication de beaucoup d'autres objets et fait un commerce de navigation considérable. — Gand, au IXe siècle, fut exposée aux invasions des Normands; vers 1178 elle reçut de Philippe d'Alsace des priviléges commerciaux qui hâtèrent sa prospérité, et ces priviléges ne firent que s'accroître par la suite. Mais au XIIIe siècle les idées françaises s'introduisirent en Flandre, et un parti s'éleva qui combattait les franchises municipales. — En 1302, les communes gagnèrent à Courtrai la bataille *des éperons;* Louis de Nevers, gouverneur, fut chassé et Jacques Artevelt élu protecteur. Il organisa son pays sur de nouvelles bases et le défendit contre les agressions de ses ennemis. Son fils lui succéda et fut tué à la bataille de West-Rosebeck. Les Gantois, toujours remuants et toujours riches par le commerce, se révoltèrent contre Charles-Quint, et cet empereur abolit leurs priviléges. Depuis ce temps Gand perdit son opulence, et son commerce commença à décliner. En 1789 cette ville fut prise par les armées républicaines.

Ganganelli (v. *Clément XIV*).

Gange, grand fleuve de l'Inde formé par la réunion du Bhâgirathy et de l'Alaknandâ, dont le premier prend sa source dans les montagnes de l'Hymalaya à 4,600 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le Gange traverse l'Indoustan et le Bengale et arrose un grand nombre de villes dans un cours de 1880 kilomètres de longueur au travers d'une vallée de 920 kilomètres de largeur et pendant lequel il reçoit beaucoup d'affluents. Dans le royaume de Bengale, il se divise en une multitude de bras qui vont jeter ses eaux à la mer. La largeur du fleuve varie d'un kilomètre à 4 environ. Ses eaux ne sont pas profondes, et jusqu'à son embouchure elles n'ont guère que 10 mètres. Chaque année, comme le Nil, le Gange déborde ses rivages et s'élève à 10 mètres environ au-dessus de

son niveau ordinaire ; l'inondation commence au mois d'avril et a atteint son plus grand développement au mois de juillet. Ce fleuve est sacré pour les peuples de l'Inde.

Ganglion (d'un mot grec qui désigne de petits nœuds formés dans le cours d'un nerf). On appelle ainsi en médecine une tumeur ronde, dure, qui prend naissance sur les filets nerveux et qui cause de vives douleurs. Ce nom a encore été donné à des tumeurs peu douloureuses qui se développent sur les tendons ou sur leurs gaînes, et sont remplies d'un liquide visqueux et rouge que l'on en fait sortir par le moyen du bistouri. Le mot *ganglion* indique encore en anatomie divers organes qui ont l'apparence de petits pelotons de glandes ou de nœuds et qui appartiennent au système lymphatique ou au système nerveux. — De *ganglion* on a fait *gangliforme,* qui a la forme du ganglion.

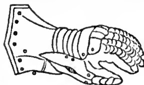
Gangrène (d'un mot grec signifiant *mortification*, et dérivé d'un verbe qui veut dire *manger, consumer*, parce que la gangrène se communique bientôt aux parties voisines, si on ne l'arrête pas promptement), mortification totale de quelque partie du corps, état dans lequel cette partie ne manifeste plus aucune action vitale ou organique. Le membre attaqué par la gangrène prend une couleur noire ou livide, sa température diminue peu à peu et il devient froid comme un cadavre . enfin, aucune fonction vitale ne s'accomplissant plus en lui, il est réduit à l'état de matière animale privée de vie et il entre en putréfaction ou se dessèche.

Gangue, mot emprunté de l'allemand et qui, en minéralogie, se dit des substances pierreuses ou autres qui accompagnent ou enveloppent les métaux dans le sein de la terre. La *gangue*, rarement homogène, est ordinairement composée de diverses substances minérales, quelquefois différentes de celles au milieu desquelles le minerai se trouve. Elle est privée souvent de toute forme régulière, mais quelquefois aussi elle est cristallisée. On rencontre le plus souvent dans la composition des *gangues* du *quartz*, de la *chaux carbonatée spathique,* de la *baryte sulfatée,* de la *chaux fluatée,* du *kixte argileux,* etc., et ces matières peuvent être assez combinées avec le métal pour qu'il soit difficile de le distinguer. Le traitement que l'on doit faire subir au métal pour l'obtenir à l'état pur diffère d'après la nature de sa *gangue.*

Gant, partie de l'habillement qui couvre la main et chaque doigt séparément. Les gants sont fabriqués en soie, en laine, en coton, et surtout en peaux de toutes sortes, peaux de chevreau, de chèvre, de chamois, de daim, d'élan, de cerf, de chien, d'agneau, de mouton. Pour fabriquer les gants de peau, on commence par donner

à cette peau une épaisseur partout égale, on l'assouplit par l'humidité, on l'étire, on coupe les gants, on l'amincit à l'aide d'un instrument tranchant par une opération qu'on appelle *dolage* et, après quelques autres façons qui exigent la coopération de différents ouvriers, les gants sont enfin cousus, et peuvent être livrés à la consommation. Depuis quelques annés on coud les gants de peau à la mécanique, mais ce procédé est encore peu usité. Les gants de Grenoble étaient autrefois très-renommés, aujourd'hui les gants de Paris ont obtenu la préférence, et constituent pour cette ville une branche de commerce très-importante. — Le mot *gant* s'emploie souvent dans diverses locutions proverbiales : on dit d'une personne qu'elle *se donne les gants d'une chose*, quand elle s'en attribue mal à propos l'honneur, le mérite. *Jeter le gant* signifie défier quelqu'un au combat, *ramasser le gant, relever le gant*, accepter le défi. Ces phrases s'emploient par allusion à la coutume des anciens chevaliers qui jetaient leur gant ou gantelet, par manière de défi à ceux qu'ils voulaient combattre.

Gantelet, espèce de gant couvert de lames de fer, qui faisait partie de l'armure d'un homme armé de toutes pièces. Les mouvements de la main sous le gantelet restaient faciles, au moyen de l'arrangement des plaques d'acier qui le couvraient et qui, en forme d'écailles, s'emboîtaient les unes dans les autres. — *Gantelet* se dit en chirurgie d'une espèce de bandage qui enveloppe la main et les doigts comme un gant.



Gantelet.

Ganymède. Selon la fable, Ganymède avait pour père Tros, roi de Troie. D'une beauté remarquable, un jour qu'il chassait sur le mont Ida, Jupiter se déguisa sous la forme d'un aigle, et l'enleva dans l'Olympe pour en faire son échanson, fonctions dont Hébé, coupable d'une maladresse, avait été récemment dépouillée. Jupiter plaça ensuite *Ganymède*, au nombre des douze signes du zodiaque, sous le nom de *Verseau.* Selon quelques savants cette fable cache une histoire véritable, et voici ce qu'ils racontent. Tros ayant envoyé son fils en Lydie, avec une suite nombreuse, pour offrir des sacrifices dans un temple consacré à Jupiter, Tantale, roi de ce pays, arrêta le jeune *Ganymède* et le retint prisonnier, sous prétexte de desseins dangereux. Peut-être, même, le fit-il servir d'échanson à sa table.

Gap, ville de France, chef-lieu du département des Hautes-Alpes, est située par 44° 33' 37" latitude nord et 3° 44' 47" longi-

tude est. Cette ville, dans l'ancienne Gaule, était la capitale des *Trinœcrii*. Elle fut prise et pillée au VIe siècle par les Lombards : les Sarrazins l'attaquèrent plus tard, et les Francs s'en emparèrent sous les Mérovingiens. Elle passa ensuite au pouvoir des rois de Bourgogne, puis aux mains de Charles d'Anjou, roi de Sicile et comte de Provence. Enfin, elle fut réunie à la couronne de France sous Louis XI, qui hérita des possessions de Charles d'Anjou, successeur du roi René. Victor-Amédée, duc de Savoie, après s'en être rendu maître en 1692, la livra au pillage et à l'incendie. Cette ville est aujourd'hui le siége d'un évêché; sa population est évaluée à 7000 habitants. On y trouve des manufactures d'étoffes de laine, de toile, et de coton. Son commerce, assez considérable, est alimenté par cinq foires qui s'y tiennent chaque année. L'arrondissement dont elle est le chef-lieu est divisé en 11 cantons.

Garance, plante de la famille des *rubiacées*. Ses tiges sont anguleuses et noueuses, ses feuilles rudes au toucher; toujours entières, linéaires ou ovales. Son fruit se compose de deux graines accolées et enveloppées par une tunique sèche. La *garance* est originaire du midi de l'Europe et de l'Asie. La plus estimée croît dans la Zélande. — Elle doit rester 3 ans dans la terre, pour atteindre son développement. On appelle *garance à branches* celle dont les racines sont simplement désséchées; elle prend le nom de *garance robée* ou en *grappes* lorsqu'elle est réduite en grosse poudre, après après avoir été privée de son épiderme; et enfin on la nomme *garance non robée*, lorsque pour la pulvériser on ne lui a pas ôté son épiderme. — On obtient de la racine de *garance* une teinture rougeâtre qui devient la base de l'écarlate ou ponceau, et du rouge-amarante. On fabrique encore avec cette racine une laque estimée dans le commerce.

Garant, garantie (d'un mot allemand signifiant *garde*). On appelle *garant* celui ou celle qui répond de son propre fait, ou du fait d'autrui. Il se dit particulièrement en jurisprudence, de celui qui est caution d'un autre, qui répond de sa dette. Il s'applique également à celui qui est obligé de faire jouir un autre de la chose qu'il lui a cédée à titre onéreux ou gratuit.—La *garantie* est l'engagement par lequel on garantit. On en distingue deux sortes; la *garantie formelle* qui a lieu en matière réelle ou hypothécaire, la *garantie simple* qui a lieu en matière personnelle, et surtout entre la caution et le débiteur cautionné. Ce mot signifie encore sûreté, ce qui garantit une chose, ce qui la rend sûre, indubitable. On nomme, enfin, *bureau de garantie* un lieu où l'on constate le titre des matières, des ouvrages d'or et d'argent.

Garat (étoffe). Dans l'Inde, on appelle *garat* une toile de coton blanche fabriquée plus particulièrement à Surate. C'est aussi, chez les Indiens, le nom des maîtres de philosophie donnant leurs leçons dans leurs jardins et les faubourgs.

Garat (Dominique-Joseph), né à Ustaritz en 1760, embrassa la carrière du droit, et plaida à Bordeaux quelques causes qui le firent avantageusement connaître; mais il quitta bientôt le barreau et vint à Paris pour se livrer à des travaux littéraires. Garat écrivit dans l'*Encyclopédie*, et médita mûrement sur les matières philosophiques qui occupaient à un si haut point le XVIIIe siècle. Il prit souvent part aux concours académiques, et se fit assez remarquer par l'éloge de Fontenelle pour que Buffon s'écriât en l'embrassant : « Voilà un écrivain! » Doué d'un esprit vif et facile, dévoué à toutes les théories nouvelles ou renouvelées que le monde philosophique de cette époque mit en vogue, il fut nommé par le pays de Labourd son représentant à l'assemblée constituante. Garat embrassa dès les commencements la cause populaire et, fidèle à ses convictions, garda toujours dans ses mœurs une grande simplicité. Pendant le gouvernement de la Convention, sans adopter un parti très-tranché, il inclinait cependant vers les Girondins. Successeur de Danton au ministère de l'intérieur, il dut en cette qualité aller apprendre à l'infortuné Louis XVI la nouvelle de l'arrêt qui le condamnait. Effrayé par la mort des Girondins, il voulait échapper à l'échafaud et portait une bague dont le chaton était rempli d'un poison violent. Il fut attaqué par Collot-d'Herbois dans le sein de la Convention, donna sa démission de ministre, et fut arrêté comme *modéré*. Sur ces entrefaites Robespierre tomba, et Garat fut sauvé. Pendant quelque temps il se retira des fonctions publiques, et fit un cours de philosophie à l'école normale; puis il fut successivement nommé sous le directoire ambassadeur à Naples, et membre du conseil des Cinq-cents. Au 18 brumaire il se rattacha au parti de Bonaparte, qui, sachant apprécier sa fidélité et ses services, lui confia plus tard plusieurs missions importantes, malgré ses opinions libérales. *Garat*, qui en 1815 s'était opposé au retour de Louis XVIII, fut sous la restauration éliminé de l'Institut, et refusa plus tard d'y rentrer. Il se retira à Ustaritz, où il mourut laissant d'importants travaux sur la philosophie, l'histoire et la linguistique.

Garat (Pierre-Jean), neveu du précédent, naquit à Ustaritz le 25 avril 1764. Destiné d'abord à la carrière du droit, il vint étudier à Paris; mais ses dispositions musicales étaient si vives, et sa vocation si décidée, qu'il n'acheva pas ses cours. Sa mère lui avait appris les premiers éléments de la musique, Lamberti et François

Beck lui donnèrent ensuite des leçons. Son père irrité du peu de progrès qu'il faisait dans l'étude du droit, lui ayant retranché la pension qu'il lui payait, le comte d'Artois le nomma son secrétaire, et le présenta à la reine Marie-Antoinette, qui l'admit à l'honneur de faire de la musique avec elle. Emmené par son royal protecteur à Bordeaux, Garat chanta dans un concert à bénéfice, et fut si admirable et si touchant, que son père, qui jusque-là avait refusé de le voir, se jeta tout ému dans ses bras. Ruiné par la révolution, *Garat* se fit une ressource de son art, voulut passer en Angleterre, fut emporté à Hambourg par la tempête, et se fit admirer dans plusieurs concerts. De retour en France en 1794, il joua à Feydeau, se montra le plus délicieux chanteur qu'on eût jamais entendu, et fut nommé professeur au Conservatoire, où il forma de remarquables élèves. Avec plus d'inspiration que d'habileté, *Garat* tirait de son instinct musical les effets prodigieux qu'il produisait. « Quel dommage, disait Gros, que *Garat* chante sans musique — ! Sans « musique ! s'écria Sacchini, *Garat* est la musique même ! » Sa voix s'altéra dans les derniers temps : inconsolable de cette perte, il essaya de chanter encore ; mais il s'aperçut enfin qu'il ne pouvait plus retrouver le talent de sa jeunesse. Cette triste conviction influa sur sa santé et finit par causer sa mort, le 1er mars 1823.

Garcette, tresse de bitord ou de fil de caret, plate, plus ou moins large et terminée en pointe. Elle sert sur les navires à différents usages.

Garcia. Plusieurs rois de Navarre ont porté ce nom, de l'année 857 à l'année 1103. Le plus célèbre est *Garcia II*, qui monta sur le trône en 994, et combattit les Sarrazins, à la tête desquels était Almanzor ; il mourut en 1001, après avoir remporté sur ce chef plusieurs avantages, et notamment la victoire de Calanaçor (998). — *Garcia Ier* comte de Castille, né en 938 à Burgos, se rendit célèbre par ses combats contre les Maures et par sa magnanimité : il mourut, en 990, des blessures qu'il reçut dans une bataille. — *Garcia II*, n'avait que 14 ans quand il monta sur le trône de Castille, laissé vacant par la mort de Sanche son père : il eut à déjouer les complots d'une famille puissante, la maison des *Vela*, qui voulait arracher le pouvoir à sa jeunesse ; il en triompha, mais de lâches ennemis l'assassinèrent, en 1032, à l'âge de 24 ans.

Garcia de Paredes (don Diégo), né en 1166, à Amxillo, d'une famille distinguée, se fit remarquer par sa force et par son courage. Il se battit en Italie, servit dans les armées de Charles-Quint, et mourut en 1530 d'une chute de cheval. Ce héros à la façon d'Homère, qui arrêtait d'une main le mouvement d'une roue de moulin,

et d'un coup de poing défonçait une solide armoire, était aussi loyal que brave.

Garcilaso de la Vega. Le véritable nom de cet écrivain était *Garcias Lazo*, mais la coutume qui l'a modifié a prévalu. *Garcilaso* naquit à Tolède vers 1503, d'une famille noble, et qui depuis long-temps jouissait d'une réputation populaire. Il se voua au métier des armes, qu'il concilia avec des études littéraires, servit sous Charles-Quint dans les guerres d'Italie, se distingua par son courage à la bataille de Pavie, combattit contre les Turcs, encourut bientôt la disgrâce de l'empereur, et fut exilé dans une île du Danube. *Garcilaso* reprit de nouveau les armes en 1535, alla au siége de Tunis, fut blessé, passa quelque temps à Naples et en Sicile, où il composa de charmantes poésies bucoliques. Nommé à un commandement assez considérable dans l'armée que Charles-Quint envoya en France, il mourut à Nice, après vingt-quatre jours de douleurs d'une blessure qu'il reçut en voulant emporter la tour de Müy près de Fréjus (novembre 1536). *Garcilaso* fonda en Espagne une école poétique, et le premier introduisit, dans la littérature de ce pays, la pureté des littératures antique et italienne, qu'il avait étudiées avec soin. Ses poésies pastorales, ses églogues, ses chansons, ses épîtres sont encore des modèles de grâce et de sentiment.

Gard (pont, rivière et département). Ce département, borné au nord par les départements de la Lozère et de l'Ardèche, à l'est par le Rhône, au sud par la Méditerranée et par le département de l'Hérault, à l'ouest par le département de l'Aveyron, s'est formé d'une partie de l'ancien Languedoc. — Le *Gard* ou *Gardon*, rivière qui le traverse, lui a donné son nom. Elle prend sa source dans le versant oriental des Cévennes, à trois endroits différents, et forme trois ruisseaux appelés *Gardon d'Anduze, Gardon de Mialet* et *Gardon d'Alais*, qui se réunissent entre Ners et Cassagnoles. Le *Gard* charrie des parcelles d'or et déborde souvent dans les campagnes, où il fait de grands ravages. Cette contrée était autrefois habitée par les *Volces*, qui furent soumis par les Romains et s'en montrèrent les constants alliés. Ravagé d'abord par les Vandales, le pays de Nîmes tomba au pouvoir des Visigoths, passa aux Francs, aux Sarrazins et enfin, vers la fin du IXe siècle, aux comtes de Toulouse. En 1229, il fut réuni à la couronne de France par cession faite à saint Louis. — Le département du *Gard* a une superficie de 599,723 hectares. Peuplé par 366,259 habitants, distribués dans 943 communes, son revenu territorial s'élève à 20,656,000 fr. Le climat de ce département est un des plus beaux de la France. On y trouve 16 mines de houille, des mines d'antimoine, de sulfate de plomb et

de sulfate de fer; des salines abondantes. Ses vignobles produisent des vins estimés et en grande quantité. La culture des mûriers, l'élève des vers à soie, le commerce des laines, contribuent aussi à rendre ce département l'un des plus prospères du Midi. On estime à 22,000,000 la valeur des tissus de soie et des bonneteries qu'il fabrique, et qui emploient 16 à 18,000 métiers. Le département du *Gard* est divisé en quatre arrondissements, qui sont ceux d'Alais, d'Uzès, du Vigan et de Nîmes.—La ville de *Nîmes*, chef-lieu de tout le département, renferme une population de 41,266 habitants. Elle est le chef-lieu d'une cour royale. On y admire plusieurs monuments, restes de sa prospérité antique. L'amphithéâtre romain, encore assez bien conservé, peut contenir 17,000 personnes, et l'on y donne quelquefois des combats de taureaux. La Maison-Carrée est un ancien temple bâti par Adrien, et qui sert aujourd'hui de musée d'antiquités.—Mais parmi les plus intéressantes curiosités de ce pays il faut citer le *pont du Gard*, situé à 12 kilom. environ de Nîmes, et qui joint 2 montagnes. Il se compose de 3 ponts placés l'un sur l'autre, dont le 1er est soutenu par 6 arches, le 2e par 11, et le 3e par 35. Ce dernier n'a pas moins de 199 mètres de longueur; l'aqueduc qu'il supporte a 60 mètres au-dessus du niveau du *Gard* et se divise en 3 branches, qui portent l'eau dans différents quartiers de la ville de Nîmes. Ce monument donne une juste idée de la puissance des Romains qui l'ont construit.

Garde, corps de troupe spécialement chargé de garder, de défendre un souverain, un prince : un poste de *garde ;* se dit aussi du service que fait ce corps. C'est ainsi que l'on dit *monter sa garde, être de garde.*

Garde française, régiment d'infanterie créé par Charles IX en 1563, et qui prenait toujours la droite sur le régiment des gardes suisses. Ce corps, qui subsista jusqu'en 1789, se déclara au 14 juillet pour la cause populaire, et par sa défection entraîna la prise de la *Bastille* (v.).

Garde bourgeoise (v. *Garde noble*).

Garde champêtre, fonctionnaire préposé à la garde des récoltes et des propriétés rurales de toute espèce. Les gardes champêtres sont agents de la force publique, ont le droit de dresser des procès-verbaux, et sont pourvus de pouvoirs assez étendus et bien définis par nos lois. Leur traitement est payé sur les revenus communaux. Aussi bon nombre de communes, trop pauvres pour les entretenir, n'ont-elles pas de gardes champêtres. Les *gardes particuliers*, nommés par les propriétaires pour garder leurs domaines, prêtent, comme les gardes champêtres, le serment devant l'autorité publi-

que, et ont le droit de verbaliser à l'égard des délits commis sur les terres dont ils sont institués gardiens.

Garde-chasse, celui qui est commis pour surveiller à la garde du gibier dans une terre, dans un parc, etc. Cette fonction est maintenant remplie par des gardes champêtres et les gardes forestiers, elle était autrefois confiée à des agents particuliers.

Garde-côtes, milice particulièrement chargée de la garde des côtes. Cette garde fut licenciée en 1791, remplacée par la garde nationale et la troupe de ligne, reconstituée en 1799, détruite de nouveau par la restauration, le 4 juin 1814; momentanément rétablie par l'empereur, elle fut enfin désorganisée par une nouvelle ordonnance royale du 14 août 1815. Il n'y a plus maintenant de garde-côtes qu'en Afrique, où il en a été formé, en 1831, 4 compagnies. Ce nombre, en 1833, a été porté à 6. — On nomme encore *garde-côtes* des navires qui croisent sur les côtes pour empêcher la contrebande et protéger le commerce.

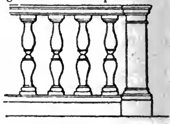
Garde des sceaux de France. L'origine de cette charge remonte aux premiers âges de notre monarchie. Cet officier était primitivement, sous le nom de *grand-référendaire*, chargé par les rois francs d'apposer leur sceau et leurs armes sur les lettres qui étaient écrites par leurs ordres. Sous les rois de la 3e race, les fonctions de garde des sceaux furent souvent confondues avec celles de *grand-chancelier*. Le garde des sceaux portait d'abord les sceaux de France suspendus à son cou, il ne porta ensuite que la clef du coffre dans lequel ils étaient renfermés. Bientôt la dignité de garde des sceaux prima celle de chancelier. Il était inamovible, avait un droit de suprématie sur toutes les chancelleries des tribunaux et des parlements, et distribuait tous les emplois pour la commission desquels l'apposition du sceau royal était nécessaire. — Cette charge, abolie en 1789, fut rétablie en 1815 et réunie au ministère de la justice. Des articles spéciaux sont consacrés dans ce livre aux gardes des sceaux de France qui ont exercé leurs fonctions avec le plus d'éclat, et qui ont laissé un souvenir dans l'histoire.

Garde du commerce, officier qui a le droit exclusif de mettre à exécution les contraintes par corps. Leur ressort ne s'étend pas au delà de Paris et de la banlieue. Les gardes du commerce furent substitués, en 1792, aux recors chargés alors des arrestations : ils sont au nombre de 6, et forment une corporation. Ces officiers ne peuvent exécuter les mandats dont ils sont porteurs que depuis le lever jusqu'au coucher du soleil; et de plus, le débiteur qu'ils poursuivent est inviolable les dimanches et jours fériés. La demeure d'un ambassadeur étranger, le Palais-de-Justice, les jardins du

Palais-Royal et des Tuileries sont encore, pour les débiteurs, des lieux d'asile où le garde du commerce ne peut les saisir.

Garde forestier, agent préposé pour veiller à la conservation des forêts. Il y a 3 espèces d'agents connus sous ce nom, et dont les attributions sont réglées par le *Code forestier* et par quelques autres lois. Ce sont les gardes des forêts de l'état et de la couronne, les gardes des bois des communes et des établissements publics, et les gardes des bois des particuliers. Les premiers sont nommés par décision de l'administration générale ou par la liste civile, ils se divisent en gardes généraux, gardes à cheval et gardes à pied. Outre leurs fonctions ordinaires, ils sont officiers de police judiciaire. Les deuxièmes, nommés par les maires ou par les administrations des établissements publics, peuvent être agréés ou refusés par l'administration des eaux et forêts. En cas de refus, le préfet intervient. Les troisièmes, nommés par les propriétaires, sont agréés par le sous-préfet et prêtent serment.

Garde-fou, balustrade, parapet ou barrière qu'on met aux bords des ponts, des quais, des terrasses pour empêcher de tomber en bas.



Garde-fou.

Garde impériale, réunion de corps d'élite qui, sous l'empire, étaient en quelque sorte affectés à la garde spéciale de l'empereur et qui devaient accompagner partout sa personne. Elle se divisait en *vieille garde* et en *jeune garde*. En 1812, elle s'élevait à 56,346, et en 1814, à 80,000 hommes. Elle fut, à la restauration, incorporée dans la garde royale. La garde impériale se recrutait parmi les soldats les plus braves et les plus irréprochables. Elle avait le pas sur toutes les autres troupes.

Garde-marine, corps composé de jeunes gentilshommes nommés jadis par le roi pour la garde de l'amiral et pour s'instruire dans le service de mer. Ce corps fut créé par le ministre Colbert. Il était composé de 3 compagnies : une à Toulon, une à Brest et une à Rochefort. Lorsque la révolution éclata, les *gardes-marines* furent remplacés par les *aspirants*.

Garde-meuble, lieu où l'on garde les meubles. — Avant la révolution, le *garde-meuble de la couronne* était situé à Paris dans l'édifice où est actuellement le ministère de la marine : c'est là qu'on voyait les armures que portaient François Ier à la bataille de Pavie et Henri II au tournoi où il fut tué. Le garde-meuble fut pillé en 1789, et le peuple s'empara des plus précieuses richesses

qu'il renfermait. Depuis, on l'a transféré dans les bâtiments des *Menus-Plaisirs*.

Garde municipale de Paris. Dès les temps les plus reculés, les villes de la Gaule eurent des milices impériales chargées d'entretenir le bon ordre et de protéger les citoyens contre les tentatives des malfaiteurs ou des turbulents. Le corps destiné à la garde de Paris prit plus d'importance à partir du roi Jean, en 1359, et fut soumis à des règlements plus complets. Il se divisait en *archers*, *arquebusiers*, *arbalétriers* et hommes du *guet*. Les arbalétriers furent armés de pistolets et devinrent des *pistoliers* : plus tard on leur adjoignit une compagnie de *fusiliers*. En 1789 on comptait 950 hommes à pied et 2 compagnies de 132 hommes à cheval chargés de la police, du service dans les prisons, les tribunaux et les spectacles, sous le nom de *garde de Paris*. De plus il y avait la *garde de l'Hôtel-de-Ville* et la compagnie du *guet de Paris*. En 1795, fut créée la *légion de la police générale*, qui prit, en 1802, le nom de *garde municipale de Paris;* et en 1813, celui de *gendarmerie impériale de Paris*. La *gendarmerie impériale* devint la *gendarmerie royale* sous la restauration, et reprit, en 1830, son nom de *garde municipale*. Les gardes municipaux tant à pied qu'à cheval sont commandés par un simple colonel, bien que leur effectif dépasse de beaucoup aujourd'hui celui d'un régiment.

Garde nationale, troupe non soldée, composée de citoyens et qui sert au maintien du bon ordre ainsi qu'à la défense intérieure du royaume. Elle fut créée en 1789 par l'assemblée nationale ou plutôt par le comité des électeurs de la ville de Paris afin de présenter à la révolution qui naissait quelques garanties contre les troupes que le gouvernement avait cantonnées aux environs de la capitale et qui semblaient menacer les libertés. C'est cette milice qui, la 1re, joignit au blanc, couleur du drapeau de France, le bleu et le rouge, couleurs de la ville de Paris (les 3 couleurs étaient aussi la livrée particulière de la maison de Bourbon). M. de La Salle fut le 1er colonel de la garde civique improvisée le 13 juillet 1789. La garde nationale contribua à la prise de la Bastille; et Louis XVI, moins fort que les événements, approuva, une fois constituée, cette garde dont il avait refusé de permettre l'établissement. M. de Lafayette la commanda bientôt. Paris donnait l'exemple : la province le suivit, et des *gardes nationales* se formèrent par toute la France. En 1790 et 1791 furent votées les lois destinées à régulariser cette institution. Tous les officiers étaient électifs. Pendant la république, la garde nationale qui portait sur ses drapeaux cette fameuse devise : *la liberté ou la mort !* n'empêcha rien

et ne fut souvent qu'un obstacle. Annulée sous le consulat, et sous l'empire rétablie par Fouché pour défendre Anvers contre les Anglais, la garde nationale repoussa vigoureusement les ennemis. Elle fut reconstituée à Paris en 1814, mais resta sans pouvoir et surtout sans initiative : Louis XVIII la laissa subsister, Charles X la licencia en 1827 à propos d'une revue dans laquelle elle demanda la dissolution du cabinet de M. de Villèle. En 1830, la garde nationale se reconstitua de nouveau, empêcha les désordres, arrêta les émeutes, et depuis cette époque, dans les jours d'effervescence populaire, elle a beaucoup contribué à assurer la tranquillité et la sécurité publique. La garde nationale du royaume forme 2 corps distincts, la *garde sédentaire* et la *garde mobile :* celle-ci, composée des hommes les plus jeunes, pourrait être, en cas de danger, dirigée vers la frontière et employée à la défense des places.

Garde-noble, sorte de tutelle que le seigneur exerçait sur les enfants mineurs laissés par ses vassaux pourvus de fiefs nobles; c'était à la fois une protection du chef féodal sur ses inférieurs en hiérarchie, et un moyen pour ce chef lui-même de conserver intactes les possessions qui relevaient de sa juridiction. On ne sait trop l'époque de l'établissement de la *garde-noble*, ni le nom du peuple chez qui elle fut d'abord en vigueur; cependant on suppose ce droit originaire de la Normandie. Plus tard la *garde-noble* se confondit avec la véritable tutelle. On distinguait la *garde-noble royale* et la *garde-noble seigneuriale :* la première, exercée au nom du roi sur tous les fiefs qui dépendaient directement de lui, s'étendait aux fiefs nobles et aux fiefs roturiers; la seconde ne concernait que les fiefs nobles. Le gardien jouissait du fruit des immeubles à condition d'entretenir les mineurs selon leur rang et jusqu'à leur majorité, qui était de 20 ans pour les garçons et 15 ans pour les filles. C'est surtout en Normandie que le droit de garde était réglé par une coutume précise et bien déterminée; mais il y a des provinces de la France où il ne fut jamais introduit. La Bretagne abolit, en 1275, ce droit qui avait donné ouverture à d'étranges abus, et le changea en un rachat. Tombé à peu près en désuétude, il disparut à la révolution avec toutes les institutions féodales. En 1371, Charles V avait créé une *garde-bourgeoise* imitée de la *garde-noble*; elle en différait cependant sous quelques rapports, ainsi la majorité était fixée à 15 ans pour les garçons et 12 ans pour les filles, et les gardiens-bourgeois étaient obligés à donner caution.

Garde-pêche, celui qui est chargé de veiller à l'exécution des ordonnances sur la police des fleuves, des rivières, en ce qui con-

cerne la pêche, la navigation, etc. Les garde-pêche nommés par l'administration des eaux et forêts sont assimilés de tout point aux gardes-forestiers pour les priviléges de leurs fonctions.

Garde prétorienne (v. *Prétoriens*).

Garde-robe, chambre destinée à renfermer les habits, le linge et toutes les hardes de jour et de nuit. La *garde-robe des rois de France* était confiée à un officier qui portait le titre de *grand-maître de la garde-robe*. La création de cette charge ne remonte pas plus haut que l'année 1669. Le grand-maître de la garde-robe avait sous sa garde les effets de Sa Majesté : au lever du roi il lui présentait la camisole, le cordon bleu et le justaucorps; à son coucher il lui mettait la camisole de nuit et lui demandait l'habit qu'il lui plairait de prendre le lendemain. Les jours de cérémonie, le maître de la garde-robe plaçait le manteau et le collier de l'ordre sur les épaules de Sa Majesté. La reine avait aussi des dames attachées à sa garde-robe, et qui remplissaient auprès d'elle des fonctions analogues à celles de maître de la garde-robe du roi.

Garde royale, corps de troupe chargé de la garde et de l'escorte de la personne royale, ou pourvu de certains priviléges qui en font un corps d'élite. Les rois francs de la première race avaient une *garde royale*; les rois de la deuxième l'augmentèrent. Charlemagne la composa de gendarmes ou de grosse cavalerie et d'infanterie des communes. Elle se divisait en deux corps : les uns, sous le nom d'*huissiers*, exerçaient leurs fonctions dans le palais; les autres étaient appelés *pontiers*, et ce nom indique assez la nature de leur service. Cette garde reçut diverses modifications : Louis XI l'augmenta beaucoup, et par d'autres motifs Charles VIII la maintint sur un pied considérable; elle atteignit sous François Ier le chiffre de 8 à 10,000 hommes. La garde royale, sous Louis XIV, fut organisée d'une manière plus régulière, et rendit de grands services dans les guerres de ce règne. La garde royale, composée en 1789 de 8,155 hommes, fut changée en 1791 en une *garde constitutionnelle*, dont l'effectif était de 1,800 hommes. En 1815 la garde royale fut rétablie. Elle formait 8 régiments d'infanterie, dont 2 régiments suisses; 8 régiments de cavalerie et des corps d'artillerie, auxquels il faut ajouter les *gardes du corps* et les 100 *suisses* : en tout 25,000 hommes. Ces troupes avaient des droits plus étendus, un rang plus élevé et une solde plus forte que les autres. La garde royale fut supprimée en 1830.

Garde-vente ou *facteur*, commis préposé par un marchand à la vente des bois dont il est adjudicataire. Les attributions des *garde-ventes*, autrefois réglées par les lois, sont maintenant déterminées

par des clauses que l'administration des eaux et forêts insère aux cahiers des charges dans les ventes des bois de l'état. Les garde-ventes prêtent serment et doivent être agréés par le propriétaire de la forêt et par le conservateur forestier de l'arrondissement.

Gardie (de la). Né en France dans le XVI[e] siècle, Pontus de la Gardie fit ses premières armes sous nos généraux et alla se distinguer au service du Danemark. Fait prisonnier par les Suédois en 1565 en défendant Varberg, il entra dans les armées de la Suède, se déclara contre le roi qui voulait renverser ses frères, prit Stockholm, et reçut de hautes fonctions du roi Jean dont il avait protégé l'élévation. Au comble de la faveur, époux d'une fille du roi, estimé de ceux même qui l'enviaient, il mourut dans un naufrage le 5 novembre 1585. — Jacques de la Gardie, fils du précédent, combattit les Russes, qui, malgré leur défaite, poussèrent leur singulière admiration pour sa personne jusqu'à lui adresser des hommages religieux, devint sénateur, ministre de la guerre, connétable, et fut sur le point, grâce à son habileté, de placer un prince de la famille royale de Suède sur le trône de la Russie.—Son fils, Magnus-Gabriel de la Gardie, après de longs voyages entrepris au travers de l'Europe pour s'instruire, revint en Suède exercer les plus hautes fonctions auprès de Christine, qui lui aurait fait partager son trône sans les conseils du chancelier Oxenstiern. Nommé ambassadeur en France, il épousa la princesse Euphrosine, sœur du prince Charles-Gustave, tomba dans la disgrâce de Christine auprès de laquelle les courtisans le desservaient, reprit faveur sous le règne de Charles X, fut un des tuteurs de Charles XI, et devint grand-chancelier de Suède. Il conseilla à son roi l'alliance avec Louis XIV, et fut victime du mauvais succès de la guerre. En lui retirant ses bonnes grâces, le roi l'obligea à rendre tous les biens qu'il avait reçus de ses prédécesseurs, et le comte de la Gardie mourut dans l'indigence en 1686, après une brillante carrière où il s'était montré protecteur éclairé des sciences et des arts, habile administrateur, profond politique et diplomate adroit. — La famille de la Gardie, qui subsiste encore aujourd'hui, est restée l'une des plus nobles et des plus justement considérées de la Suède.

Gardien (ange), ange préposé par Dieu à la garde de chaque homme ici-bas. L'existence de ces anges est soutenue par tous les docteurs de la foi catholique, et l'on en rencontre des preuves nombreuses dans la Bible et dans les livres saints. L'*ange gardien* est le bon conseiller ; c'est lui qui nous donne la force de suivre le sentier étroit du bien quand nous voulons écouter la voix qu'il fait retentir dans notre cœur. La croyance qu'ont les personnes reli-

gieuses à la présence de leur ange gardien qui les écoute, les console, les encourage, qui porte au ciel leurs prières et leurs bonnes actions, est une des plus poétiques et des plus propres à inspirer le bien et la pratique de la vertu.

Gardon, rivière (v. *Gard*).

Gardon, poisson blanc d'eau douce du genre des cyprins.

Gare, lieu destiné, sur les rivières, à mettre en sûreté les bateaux contre les glaces et les inondations.

Garenne, lieu à la campagne où il y a des lapins et où on prend soin de les conserver.

Gargarisme (d'un verbe grec signifiant *se laver la bouche et l'entrée du gosier avec quelque liqueur*, et dérivé lui-même d'un mot qui veut dire *luette*), liquide préparé pour guérir le mal de gorge en s'en gargarisant. On compose des *gargarismes* avec une foule de substances médicales, et on les applique à un grand nombre d'affections différentes de la gorge; mais il faut avoir soin, en se gargarisant, de ne pas agiter le liquide, parce que les contractions qui produisent cette agitation irritent la membrane, neutralisent l'effet du médicament, et augmentent le mal que l'on veut diminuer.

Gargousse, cylindre creux en papier fort ou en parchemin destiné à contenir la charge de poudre d'un canon. Le poids de cette charge de poudre est égal au tiers du poids du boulet.

Garnerin (André-Jacques) naquit à Paris le 31 janvier 1769. Ce célèbre aéronaute fit sa première ascension dans une montgolfière, au jardin de Ruggiéri, en 1790. Chargé en 1793, par la Convention, d'aller inspecter le corps d'armée du général Ransonnet, il fut fait prisonnier par les Anglais, resta pendant 18 mois dans les prisons de l'Autriche, et y conçut pour la première fois l'idée d'une descente en parachute. Il mûrit cette idée après sa délivrance, et réalisa une expérience, le 22 octobre 1797, au parc de Mousseaux. Garnerin fit un grand nombre d'ascensions et ne craignit pas d'aller descendre à 300 ou 400 kilomètres de son point de départ, traversant toute cette distance dans les airs. Au mois de décembre 1804, époque du couronnement de l'empereur, il s'éleva du parvis Notre-Dame sur un ballon qui supportait une couronne éclairée par 3,000 verres de couleur. On le perdit bientôt de vue, et le lendemain il planait sur les champs de l'Italie. Le ballon, en rasant la terre aux environs de Rome, rencontra le tombeau de Néron et s'y accrocha. Bientôt poussé par le vent, il put continuer sa route, mais en laissant toutefois aux angles du vieux monument des lambeaux de la couronne. Cette triste coïncidence de gloire et de tombeau frappa l'empereur, disposé, comme on sait, au fatalisme. De ce jour date

son indifférence pour l'art aérostatique : il cessa de protéger l'école de Meudon, où on cherchait à appliquer cet art aux opérations des armées. Garnerin même ne fut plus employé dans les fêtes publiques. Il mourut le 18 août 1823.

Garni (hôtel, maison, chambre), chambre, maison qu'on loue fournie de tous les meubles nécessaires. — Hôtel, établissement public où les voyageurs, les étrangers, trouvent des chambres meublées à louer, et qui est sous la surveillance de l'autorité.

Garnier (Robert), né à la Ferté-Bernard en 1534, étudia le droit, cultiva les lettres, et débuta dans cette dernière carrière en remportant à Toulouse le prix de l'Églantine. Devenu lieutenant-général du bailliage du Mans, il refusa d'entrer au service de Charles IX et de Henri III, et fut nommé par Henri IV conseiller au grand-conseil. On a de Garnier plusieurs tragédies, dont la plus célèbre est *Bradamante*. Si l'on se reporte au temps où il les composa, on doit des éloges à cet auteur, qui épura le style, soumit ses pièces à des règles plus sévères, resta supérieur à Jodelle et au poète Hardi, et annonça la venue du grand Corneille.

Garnier (Jean-Jacques), né en 1729 d'une famille pauvre, reçut cependant une éducation assez distinguée. Il vint jeune encore occuper une place au collége d'Harcourt, où il se distingua par son zèle et son ardeur, apprit en peu de temps la langue hébraïque, obtint une chaire au collége de France, et fut nommé inspecteur au même collége. Son refus, en 1790, de prêter serment à la constitution, lui fit perdre cette place et le réduisit à la pauvreté. L'astronome Lalande, son ami, le protégea pendant la révolution, et obtint pour lui du gouvernement une pension de 1,200 livres. Garnier fut nommé membre de l'Institut à sa création, et succéda à Villaret comme continuateur de l'*Histoire de France de Velly*, qu'il poussa de la moitié du règne de Louis XI à la moitié de celui de Charles IX. On a de lui plusieurs autres ouvrages. Il mourut en 1805, laissant la réputation d'un savant distingué et d'un des plus honnêtes hommes de son temps.

Garnisaire, celui qu'on établit en garnison chez les contribuables en retard, pour les obliger à payer. On mettait aussi des *garnisaires* ou des soldats chez les parents dont les fils échappaient par la fuite à la loi de la conscription; ces *garnisaires*, nourris et entretenus par les parents des réfractaires, recevaient d'eux, en outre, un salaire déterminé.

Garnison. Ce mot se dit des troupes qu'on met dans une place, dans une forteresse, pour la défendre contre l'ennemi, pour tenir le pays en respect ou simplement pour y faire un séjour de quelque

durée; il se dit également d'une ville de garnison, d'un lieu où les troupes sont en garnison. Autrefois, ce mot *garnison* signifiait les vivres, l'attirail d'une armée; c'est depuis le XVe siècle qu'il a pris la signification que nous lui voyons aujourd'hui. Les seigneurs suzerains avaient le droit de mettre garnison dans les châteaux des seigneurs qui relevaient d'eux. Plus tard, les communes, en s'affranchissant, acquirent plus d'importance, eurent besoin de se défendre, et quelquefois mirent *garnison* dans leurs murs; mais elles ne recevaient pas ordinairement, en temps de paix, de *garnisons* royales ou seigneuriales, et le maire avait seul le droit de passer en revue les troupes. Charles VII, le 1er, parvint à faire entrer dans les villes des *garnisons* peu considérables, et qui se composaient de 20 ou 30 hommes; Louis XI les augmenta, et ses successeurs l'imitèrent. Les régiments en garnison dans une province, en prenaient ordinairement le nom; ainsi on avait les régiments de Normandie, de Picardie, etc.

Garniture, ce qui est mis à une chose pour la garnir, la compléter, l'orner; il se disait particulièrement autrefois des rubans que l'on mettait aux habits ou à la coiffure.

Garonne (fleuve). Ce fleuve prend sa source au fond de la vallée d'Aran, dans les Pyrénées. Le bassin au fond duquel il a son cours, est borné, au sud, par les Pyrénées; à l'est, par les Cévennes; au nord, par le Cantal, les monts Odouze, Jargeac et Leveron. Sa longueur est d'environ 520 kilomètres; mais il n'est flottable qu'à 8 kilomètres, au-dessus de St-Riat, et pendant une longueur de 80 kilomètres; il devient navigable à Cazère. La Garonne reçoit pendant son cours, sur la rive gauche, le Gers et la Save; sur la rive droite, l'Ariége, qui roule quelques parcelles d'or; le Tarn, le Lot et la Dordogne. Après sa réunion avec cette dernière, elle prend le nom de *Gironde*, sous lequel elle se jette dans l'Océan par une embouchure qui, se développant d'abord sur une largeur de 14,000 mètres, se rétrécit bientôt jusqu'à 4,000. La marée de l'Océan se fait sentir à 120 kilomètres de cette embouchure. A certaines époques, l'eau du flux remonte dans le fleuve, et, arrêtant l'eau du fleuve elle-même, forme une barre redoutable nommée *mascaret*, qui renverse tout sur son passage, et qui fait courir les plus grands dangers aux bateaux ou aux navires amarrés au rivage, sur une étendue de plus de 60 kilomètres. On entend à 12 kilomètres le bruit de ces lames énormes quand elles s'entrechoquent.

Garonne (département de la Haute-). Ce département est formé d'une partie du Languedoc. Sa superficie est de 642,539 hectares, qui contiennent une population de 453,727 habitants, répartis dans

607 communes. Le revenu territorial s'élève à 24,448,000 francs. 48,000 hectares sont couverts de forêts qui fournissent d'excellents bois de construction, et 57,300 hectares, cultivés en vignes, produisent un vin qui, sans être fort estimé, fait cependant l'objet d'un commerce important. Le département de la Haute-Garonne contient de magnifiques pâturages, où l'on élève des bestiaux nombreux et d'une belle qualité. Son climat est un des plus beaux de la France. Le Tarn, l'Ariége, la Garonne et 14 autres cours d'eau qui le traversent, entretiennent la fertilité de son sol. Ses sources minérales d'Encanau, de Barthe et de Bagnères de Luchon, sont assez fréquentées; mais le commerce a peu d'activité dans ce département : quelques forges à la catalane, des fabriques d'acier aimanté, des manufactures d'étoffes et de divers tissus, ne suffisent pas pour le placer au nombre des cantons industriels de la France. Il se divise en 4 arrondissements, qui sont ceux de Toulouse, Muret, St-Gaudens et Villefranche. *Toulouse* (v.) est le chef-lieu du département et le siége d'un archevêché avec une population de 59,630 habitants.

Garon, plante de la famille des thymelées et du genre des daphnées; elle est originaire du midi de l'Europe, et on la trouve abondamment répandue dans les lieux arides et incultes. On l'appelle encore *bois-gentil* et *sainbois*. Elle porte de petites baies rouges très-purgatives, et son écorce sert à établir des vésicatoires.

Garrick (David) naquit à Hereford en 1716. Les études qu'il fit à Lichtfield, furent incomplètes, et il n'y apporta aucun soin dans les premiers temps. Il prit ensuite pour professeur le docteur Samuel Johnson, et vint avec lui à Londres dans le dessein de se livrer à la carrière du barreau; mais il annonçait dès son plus jeune âge de grandes dispositions pour la déclamation, et la crainte d'affliger sa mère l'empêcha d'entrer au théâtre. Garrick débuta enfin, après la mort de ses parents, à Ipswich, en 1741, obtint un succès complet, et fut engagé dans une troupe de Londres. Sa réputation devint bientôt brillante; toute la ville alla admirer Garrick dans le rôle de Richard III, et Pope, déjà vieux, accouru à Londres pour l'applaudir, s'écria en le revoyant : « J'ai bien peur que ce jeune homme ne se perde, car il n'aura pas de rivaux. » Il alla, en 1742, jouer à Dublin; la foule que son talent attira fut si grande, qu'il en résulta une épidémie qu'on appela *fièvre de Garrick*. Devenu directeur pour moitié du théâtre de Drury-Lane, à Londres, il exerça une heureuse influence sur l'art dramatique, en repoussant toutes les pièces qui blessaient le bon goût ou les mœurs, en ôtant au drame son emphase, et à la comédie sa grossièreté. En 1749,

Garrick vint en France, voyagea en Italie et en Allemagne pour rétablir sa santé altérée. Il composa aussi quelques poésies et des pièces qui furent applaudies. En 1769, la corporation de Stratford-sur-l'Avon, patrie de Shakespeare, lui envoya des lettres de bourgeoisie renfermées dans une boîte faite du bois d'un mûrier que le poète avait planté; Garrick institua alors une fête en l'honneur du grand tragique anglais. Retiré du théâtre en 1776, il mourut le 20 janvier 1779, et fut enterré à Westminster. Garrick, loué par Voltaire, avait une habileté remarquable pour donner à son visage l'expression forte et vraie des passions les plus diverses et des caractères les plus opposés. Il put, en contractant les traits de sa figure devant le fameux Hogarth, lui offrir la ressemblance de Fielding, qui venait de mourir, et qui n'avait jamais consenti à laisser faire son portrait.

Garrot, partie du corps de certains quadrupèdes, et principalement du cheval, qui est située au-dessus des épaules, et qui termine le cou, l'encolure. — On nomme encore ainsi un morceau de bois court, que l'on passe dans une corde pour la serrer en tordant. — C'est encore le nom d'un oiseau du genre des canards. On en compte plusieurs espèces. Ils sont originaires des contrées septentrionales, et émigrent dans nos pays pendant l'hiver. Leur vol est très-rapide, quoique peu élevé; la forme de leurs pieds très-courts rend leur marche difficile; aussi ne quittent-ils l'eau que rarement, et pour peu d'instants.

Garrote. On appelle ainsi un supplice anciennement en usage dans toute l'Europe, et qu'on ne fait plus subir qu'en Espagne. Le condamné est placé sur un tabouret, on lui passe un collier de fer autour du col, et le bourreau, au moyen d'une vis qu'il tourne, étrangle le patient.

Garus (élixir de), élixir composé par un chimiste de ce nom, et dans la composition duquel entrent la myrrhe, le safran, la cannelle, le girofle, l'aloès, l'esprit de vin, etc. On opère sur ces substances par la distillation; la liqueur qui en résulte est fort aromatique. On la combine alors avec des sirops de capillaire et de fleur d'oranger. L'élixir de Garus est tonique et excitant; on en fait usage dans certaines affections de l'estomac.

Gascon, gasconnade. Le nom de *Gascon* est devenu dans notre langue le synonyme de vantard, de hâbleur; et l'on appelle *gasconnade* une vanterie outrée, une fanfaronnade, une exagération bizarre, souvent spirituelle. On demandait à un Gascon comment il trouvait la colonnade du Louvre : — « Pas mal, répondit-il; elle ressemble presque au derrière des écuries du château de mon père. » Il y a des volumes remplis de ces saillies piquantes et de ces van-

teries originales. Si l'on s'est rendu coupable à l'égard des Gascons du défaut même qu'on leur reproche et si l'on a exagéré un peu leur hâblerie, il faut convenir qu'ils y ont bien donné lieu, et que c'est avec quelque raison que la vanité des habitants de cette province est devenue proverbiale. Du reste, leur hâblerie n'est pas seulement un jeu, un moyen de se faire valoir, mais un procédé qu'ils emploient avec habileté pour arriver et pour se produire. Henri IV, qui était Gascon, et qui devait s'y connaître, répondait à son jardinier qui se plaignait de la stérilité d'un petit coin de terre : — « Sèmes-y des Gascons, ils réussissent partout. »

Gascogne, ancienne province de France, bornée au nord par la Guyenne, au sud par les Pyrénées, à l'est par le Languedoc, et à l'ouest par le golfe de Gascogne. Elle formait, sous la domination romaine, la 3e Aquitaine ou *Novempopulanie* (des 9 peuples qui l'habitaient). Ce sont les *Basques* ou *Vasques* (*Vascones*) qui lui ont donné leur nom. Chassés de l'Espagne par les Goths, il traversèrent les Pyrénées et se jetèrent sur l'Aquitaine. Pendant long-temps ils luttèrent contre les Francs, et quelquefois avec avantage; furent vaincus, en 602, par Thierry et Théodebert; se soumirent pour un temps, se révoltèrent bientôt, et jouèrent pendant tout le moyen âge un rôle important dans cette longue lutte du midi contre le nord. Charlemagne érigea la Gascogne en duché; mais le duc Lopez, qu'il investit du commandement, tourna ses armes contre lui, et fut pendu. C'est seulement sous Charles-le-Chauve que les troubles cessèrent par la reconnaissance que fit le roi de France d'un seigneur castillan pris pour chef par les Gascons. — La maison de Guienne hérita, dans le XIe siècle, du duché de Gascogne, et après la réunion de la Guienne à la couronne, la Gascogne fut comprise dans le même gouvernement. Sa capitale était *Bordeaux* (v.).

Gaspard Hauser, jeune homme dont la vie mystérieuse intéressa toute l'Allemagne dans le courant de l'année 1828. Il parcourait à cette époque les rues de Nuremberg, et il était réduit à un état d'abrutissement complet. Sa naissance, dont on n'a jamais pu percer le secret, avait été cachée à tous les yeux. Gaspard Hauser avait été tenu renfermé dans un cachot bas, obscur, couché sur la paille, nourri de pain et d'eau, privé de toute communication avec ses semblables. Lorsqu'à 15 ou 16 ans on le mit en liberté, ignorant l'usage de la parole, ne connaissant rien de ce qui l'entourait, blessé par la lumière, incapable d'apprécier les distances, et voulant toucher les objets éloignés de lui, trop faible pour marcher, il était moins qu'un enfant, et était presque réduit à la vie animale. Le docteur Daumer le recueillit et lui donna une instruction dont

il profita avec avidité. Entouré des soins habiles de son maître, Gaspard Hauser révéla alors le naturel le plus doux, le plus sensible et le plus heureux. Déjà il commençait à recueillir les souvenirs vagues de son enfance, et se proposait d'écrire tout ce qu'il pouvait s'en rappeler, lorsqu'il périt, le 14 décembre 1833, victime d'un assassinat inspiré sans doute par la crainte des révélations dont il menaçait ses bourreaux.

Gassendi (Pierre), naquit à Chantercier, le 22 janvier 1592. Son véritable nom était *Gassend*. Il reçut sa première éducation chez le curé de son village, et se livra avec tant d'ardeur à l'étude, qu'il se levait la nuit pour aller observer le cours des astres ou pour apprendre ses leçons. A 10 ans, il haranguait en latin l'évêque de Digne, qui s'écria en l'entendant : « Cet enfant sera un jour la merveille de son siècle. » — Gassendi, après avoir terminé ses études au collége de Digne, où il mérita au concours, à l'âge de 16 ans, une chaire de rhétorique, alla à Aix étudier la théologie. Il se distingua par son éloquence dans la chaire, obtint la *théologale* de Forcalquier, puis celle de Digne, se fit recevoir docteur à l'université d'Avignon, triompha dans un double concours pour les chaires de philosophie et de théologie, et reçut la prêtrise en 1617. En 1622, il cessa de professer. Nourri des doctrines des sages de l'antiquité, Gassendi chercha à réhabiliter la morale d'Épicure, et fit paraître à Grenoble, en 1624, son 1er livre contre Aristote. La même année il vint à Paris, visita bientôt après les Pays-Bas et la Hollande, se lia avec tous les hommes remarquables, et entama avec Descartes une longue et vive polémique, qui ne put être apaisée que par les soins du cardinal d'Estrées. On lui offrit, en 1641, la place d'agent général du clergé de Provence, qu'il refusa, ainsi que les fonctions de gouverneur du jeune Louis XIV. Sa réputation était telle, que Christine de Suède rechercha son commerce, et entretint avec lui une correspondance qu'elle avait elle-même sollicitée. Enfin, en 1645, Gassendi accepta une chaire de mathématiques au collége de France, et mourut épuisé par ses travaux le 14 octobre 1655.—Gassendi, dont on doit admirer les facultés distinguées et les qualités morales, a fait cependant au monde le triste présent de la philosophie sensualiste, qui a rempli le XVIIIe siècle.

Gaster, terme de médecine dérivé d'un mot grec qui veut dire *ventre* en général, et qui se prend quelquefois pour l'estomac, le ventricule en particulier.

Gastéropodes (de 2 mots grecs qui signifient *ventre* et *pied*, c'est-à-dire qui ont les pieds au ventre), classe de mollusques qui se traînent sur le ventre. Tous les mollusques de cet ordre

ont une conformation analogue; leur tête est le plus ordinairement garnie d'appendices très-mobiles, qui sont les organes du toucher. Ils ont la faculté de se contracter considérablement; la plupart exsudent une humeur muqueuse souvent colorée et odorante. Leur respiration s'opère de 3 manières différentes et a donné occasion d'en former 3 familles qui paraissent très-naturelles. Les uns, *dermobranches*, ont des branchies en dehors en forme de lames ou de panaches; les autres ont des branchies intérieures, mais communiquant au dehors, tantôt par un simple trou : ce sont les *adolébranches;* d'autres respirent l'air, tantôt par un tube, ou à l'aide d'un siphon musculaire et contractile : tels sont les *siphonobranches*, qui ne vivent que dans l'eau. Quelques-uns de ces mollusques sont pourvus de coquilles, comme les *colimaçons;* d'autres en sont privés.

Gaston de Foix. Plusieurs vicomtes de Béarn et comtes de Foix ont porté le nom de *Gaston*. Le plus anciennement connu partit pour la première croisade, où il se distingua par de hauts faits, et revint mourir en Espagne, en combattant les infidèles. — *Gaston III, Phœbus*, né en 1331, combattit les Anglais en 1345, et les repoussa victorieusement. Pendant la *jacquerie* il contribua à la délivrance du dauphin de France, à Meaux, et, plus tard, défendit le Béarn contre le comte d'Armagnac. *Phœbus*, protecteur éclairé des lettres, a lui-même composé un livre sur la chasse.

Gaston de Foix, duc de Nemours, naquit de Jean de Foix, comte d'Étampes, vicomte de Narbonne, et d'Isabelle de France, sœur de Louis XII. Chef de l'armée d'Italie en remplacement du duc de Longueville, il défit les Suisses, secourut Bologne, battit les Vénitiens, culbuta les alliés et prit la ville de Brescia, dont il passa au fil de l'épée la garnison et la population, et remporta la victoire de Ravenne, où il combattit à côté de Bayard. Mais, après la victoire et contrairement aux avis du *Chevalier sans peur et sans reproche*, il voulut se jeter avec des forces insuffisantes sur un gros d'Espagnols, fut accablé par le nombre et resta sur le champ de bataille en septembre 1512. Il n'avait que 24 ans.

Gaston d'Orléans (v. *Orléans*).

Gastralgie (de deux mots grecs signifiant *ventre* [v. *Gaster*] et *douleur*), douleur d'estomac.

Gastrique, en termes d'anatomie et de médecine, ce qui appartient, ce qui a rapport à l'estomac : la *cavité gastrique* ou l'estomac ; les *sucs gastriques* ou les liquides sécrétés par l'estomac et servant à la digestion, etc.

Gastrite (même étymologie), inflammation de l'estomac. La gas-

trite peut être aiguë ou chronique, légère ou intense. Sa guérison en général est longue et difficile, et ne peut être obtenue que par un régime sévère et des soins persistants, excepté pour la gastrite légère, qui n'est qu'une indisposition la plupart du temps sans importance. Les gastrites aiguës, lorsqu'elles ne sont pas traitées avec habileté et avec soin, prennent ordinairement le caractère chronique.

Gastro-branche, poisson sans nageoires latérales et sans yeux, qui fait le passage de la classe des poissons à celle des vers. Son nom vient de deux mots grecs signifiant *ventre* et *branchies*, ouïes des poissons, parce qu'il a les ouvertures des branchies placées sous le ventre.

Gastro-entérite (de deux mots grecs signifiant *ventre* et *intestins*), inflammation de l'estomac et des intestins : c'est la même maladie que la *fièvre putride*, la *fièvre bilieuse* ou la *fièvre typhoïde*. Elle peut être *simple*, *intermittente* ou *contagieuse*. Les médecins ne sont pas d'accord sur les caractères de la *gastro-entérite* et sur le traitement qu'il convient de lui appliquer.

Gastrolâtre (de deux mots grecs signifiant *ventre* et *esclave*), gourmand, littéralement celui qui est *esclave de son ventre*.

Gastromanie (de deux mots grecs signifiant *ventre* et *passion*, *manie*), passion pour la bonne chère.

Gastronomie (de deux mots grecs signifiant *ventre* et *loi*, *règle*), l'art de faire bonne chère. Ce mot est familier, et il indique le goût que l'on a pour une vie abondante et recherchée : selon la force de l'étymologie, c'est la *loi du ventre* ou la *règle du ventre*.— La raison indique le cas qu'il faut faire de cette science et de ceux qui consacrent tout leur temps à la cultiver. On citerait en effet peu d'hommes remarquables qui ne se soient pas distingués par leur sobriété.— Feu Berchoux a composé sur les plaisirs de la table un poème fort agréable intitulé *la Gastronomie*.

Gâteau, espèce de pâtisserie faite ordinairement avec de la farine, du beurre et des œufs, et objet principal de la gourmandise des enfants : aussi est-il probable que son nom dérive de la prodigalité avec laquelle on les *gâte* en leur distribuant cet encouragement ou cette récompense gastronomique. Les *gâteaux de Nanterre*, village voisin de Paris, ont eu pendant long-temps une assez grande vogue qui se soutient encore. Mais le plus célèbre de tous les gâteaux, c'est sans contredit le *gâteau des Rois*, que tout le monde connaît. On raconte que le jour des Rois, lorsque le cardinal de Fleury était déjà fort âgé, son valet de chambre trouva moyen de réunir à sa table 12 convives tous plus vieux que lui, si bien que, selon la coutume, le soin de tirer les parts fut dévolu au cardinal, comme étant le plus

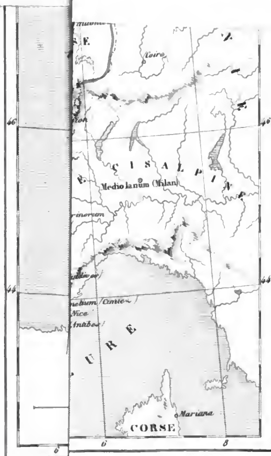
jeune : spirituelle flatterie qui put faire oublier un instant à l'éminence nonagénaire le poids si lourd de la vieillesse.

Gatinais, ancienne province de France qui appartenait à la fois à l'Ile-de-France et à l'Orléanais et se divisait en *Gatinais français*, capitale, Nemours ; et *Gatinais orléanais*, capitale, Montargis. Il fait partie aujourd'hui des départements de Seine-et-Marne et du Loiret. Ce pays produit des vins peu estimés et du safran. Le Gatinais, qui formait autrefois un comté séparé, fut dès Philippe Ier réuni à la couronne de France.

Gauche, gaucher, gaucherie, gauche, côté opposé au côté droit ; il se dit aussi de ce qui est de travers, de ce qui est mal fait et mal tourné, ou de quelqu'un qui est gêné, contraint, sans grâce, maladroit. Bien que certaines personnes puissent se servir de la main gauche avec autant ou plus d'habileté que de la main droite, il est remarquable que chez tous les peuples le côté droit est le plus exercé, le plus habile, et que le nom donné au côté gauche indique le plus ordinairement son infériorité. Le côté droit est presque toujours la place d'honneur. Cependant les Persans donnaient le côté gauche, parce qu'ils prétendaient prouver plus de confiance et d'amitié à celui auquel ils livraient le côté le plus faible, le côté du cœur. Cette infériorité semble être fondée sur la nature des choses, et non pas sur une vaine opinion. On remarque en effet que la plupart des animaux se couchent sur le côté droit, parce que c'est le côté du foie, organe volumineux et lourd, qui pèserait sur le cœur et porterait obstacle à la circulation et à la digestion s'ils se couchaient du côté gauche. Cette position fait abonder les liquides nutritifs vers le côté droit et augmente sa force.— Le *gaucher* est celui qui se sert ordinairement de la main gauche.— On appelle *gaucherie* l'action d'une personne *gauche*, maladroite, le manque de grâce, d'aisance et d'adresse.

Gaudir (se), vieux mot dérivé d'un verbe latin signifiant *se réjouir*. On a appelé autrefois *gaudisseur*, un railleur, un moqueur. On dit aujourd'hui par contraction, et populairement, *gausseur, se gausser*.

Gaule, vaste contrée d'Europe, bornée au sud par le *fretum Gallicum* et l'océan Germanique, à l'est par le Rhin, à l'ouest par l'Océan, et au sud par l'Espagne et la Méditerranée. Avant la conquête des Gaules par César, le nom de ses habitants a varié. Eux-mêmes se donnaient celui de Celtes ; les Grecs les appelaient Galates, et les Romains Gaulois (*Galli*), Celtibères, Celto-Scythes. Ils se prétendaient issus du dieu de la guerre, Hésus, et de la Nuit. On ignore au reste complétement comment les peuples que Jules-César


S E.
Coire
CISALPINE
Mediolanum (Milan)
Nice
(Antibes)
URE
Mariana
CORSE
46
44
6
8

trouva dans les Gaules étaient arrivés dans cette contrée : les amateurs de fables et de systèmes n'ont pas manqué d'avancer à ce sujet des assertions mensongères et absurdes. Les premiers écrivains chrétiens rejetèrent les traditions grecques; ils soutinrent que les *Gaulois* descendaient de *Gomer*, fils de Japhet. Les prêtres *gaulois*, de leur côté, soutenaient que leur nation était indigène.— On peut croire que les premiers habitants de la *Gaule* ont été les *Ibères*, qui, selon quelques auteurs, seraient originaires de la Géorgie et du Kurdistan actuels. Quoi qu'il en soit, ces peuples ne restèrent pas tranquilles possesseurs du pays. Les *Celtes* arrivèrent, et comme ils différaient des *Ibères* par le langage et surtout par les mœurs, les deux peuples se firent la guerre, et les premiers furent refoulés vers les Pyrénées, et même au-delà de ces montagnes. On croit même que les Celtes poursuivirent les Ibères dans la péninsule, et que ce ne fut qu'après de longues querelles que les deux nations réconciliées formèrent, au cœur de l'Espagne, la nation *celtibérienne*. Les *Celtes* à leur tour durent céder les contrées situées sur la rive gauche du Rhin à des tribus nouvelles qui, sous le nom de *Cimbres* (*Kimris*), étendirent leurs établissements jusqu'au cours de la Loire. Peu de temps après vinrent les *Bolgs* ou *Belges*, qui pénétrèrent jusqu'à la Garonne, où ils laissèrent des colonies sous le nom de *Tectosages*, et eurent Toulouse pour capitale ; mais ils conservèrent leurs principaux établissements entre la Seine et le Rhin.—Ainsi trois races assez distinctes formaient la population de la Gaule à l'époque où Jules-César en entreprit la conquête : les *Ibères*, que les Romains désignèrent par le nom d'Aquitains, et qui habitaient entre les Pyrénées et la Garonne ; les *Celtes* ou Galls, entre la Garonne et la Seine; les Bolgs, Cimbres ou *Belges*, au-delà de la Seine. Outre ces trois familles principales, on sait qu'à plusieurs époques les Phéniciens, les Phocéens, les Doriens ont fondé dans la Gaule des villes grandes et populeuses. Ce furent les Phocéens qui fondèrent Marseille vers l'an 600 avant Jésus-Christ. Vers le même temps (590), les Bituriges (habitants du Berri), sujets du roi Ambigat, envoyèrent deux grandes armées sous les ordres de Bellovèse et de Sigovèse, neveux du roi, pour conquérir, sous un autre ciel, un pays qui pût nourrir leur population surabondante. La première passa les Alpes, expulsa les Étrusques du nord de l'Italie, et, se grossissant de plusieurs tribus de Galls, notamment de Sénonais, forma plusieurs établissements, qui plus tard se changèrent en cités. Milan, Vérone, Brescia, Bergame, Bologne et beaucoup d'autres villes doivent leur origine à ces Gaulois, et le pays entier reçut des Romains le nom de *Gaule cisalpine*.

Quant à l'armée de Sigovèse, il paraît que, remontant au nord-ouest, elle traversa la forêt Hercynienne, et qu'elle fonda un établissement dans la Germanie. Cependant les Gaulois ne profitèrent pas du voisinage des Massaliotes et des Étrusques, pour augmenter leurs connaissances ou leur industrie. Ils tentèrent plusieurs fois de ruiner la colonie phénicienne, et, en Italie, ils jetèrent souvent la terreur dans Rome.— La première guerre des Gaulois et des Romains, c'est l'expédition fameuse de Brennus, chef qui s'empara de la ville éternelle, laquelle dut son salut à *Camille* (v.). Remarquons en passant que le nom de *Brennus* ou *Brenn* n'était qu'un nom générique qui signifiait *chef* ou *roi*. Le sac de Rome avait eu lieu vers l'an 390 avant Jésus-Christ; mais, depuis cette époque, les Cisalpins et les Romains furent presque toujours en guerre. — Les Gaulois de Sigovèse, après avoir habité la Germanie pendant plus de trois siècles, poussés vers l'Orient par leur esprit aventureux, se portèrent vers la Scythie. Conduits par le second Brennus, ils firent diverses conquêtes, pénétrèrent dans la Thrace, s'emparèrent de la Chersonèse, de Byzance, franchirent les Thermopyles, essuyèrent un grand échec près de Delphes, et passèrent ensuite dans l'Asie-Mineure, où ils donnèrent leur nom à la Galatie ou Gallo-Grèce. Ce pays fut réduit en province romaine, l'an 63 avant Jésus-Christ. L'an 125 avant l'ère romaine, les Romains, appelés par les Massaliens que menaçaient les peuplades voisines, triomphèrent des Salluciens, et jetèrent les fondements de la ville d'Aix. Les Salluciens s'unirent alors aux *Allobroges* et aux *Arvernes* (v.), et la guerre continua avec beaucoup d'acharnement de part et d'autre. Les Romains recherchèrent l'alliance des *Éduens* (v.), ennemis des Arvernes, et ceux-ci furent vaincus à deux reprises, la trahison ayant livré leur roi Bituifus aux Romains. Le pays des Allobroges et des Salluciens fut réduit en province romaine (121 avant J.-C.). Trois ans après, les Romains s'ouvrirent une route qui conduisait des Alpes aux Pyrénées, et Marcius Rex fonda la colonie de *Narbo-Martius* (Narbonne), qui ne tarda pas à devenir un poste militaire très-important. Un instant l'invasion des Cimbres et des Teutons manqua de renverser la puissance nouvelle qui venait s'établir dans la *Gaule*. Mais Marius délivra Rome de ces terribles ennemis (101 avant J.-C.). Quarante années de paix (car il ne faut pas tenir compte de quelques mouvements insignifiants) suivirent les victoires de Marius. — César a dit des Gaulois qu'ils ne formaient que deux classes : celle des prêtres ou *druides* (v.), et celle des guerriers ou hommes libres; il ne croyait pas devoir compter la classe nombreuse des serfs ou esclaves, qui cultivaient la terre et qu'on chargeait des travaux

les plus pénibles. Les prêtres ou druides jouissaient d'un crédit immense; les chefs eux-mêmes s'humiliaient devant les ministres des dieux. Les druides formaient trois classes distinctes : les druides proprement dits, les eubages ou *vates*, et les bardes. Les premiers étaient les interprètes de la divinité, les théologiens ou les philosophes de la nation ; ils expliquaient le dogme, rendaient les oracles, et étendaient leur action puissante sur le gouvernement. Les seconds étaient exclusivement chargés des cérémonies du culte et des sacrifices. Quant aux bardes, ils composaient des hymnes aux dieux, les annales du pays et l'éloge des guerriers. Ils n'écrivaient rien, et confiaient leurs chants à la mémoire. Les druides avaient donné une religion aux Gaulois, mais on ne peut guère savoir aujourd'hui ce qui en formait le fond; tout ce qu'on peut dire, c'est que s'ils eurent une religion secrète, dégagée de panthéisme et de polythéisme, ils ne tardèrent pas à créer pour le peuple la pluralité des dieux, avec un culte défiguré par d'absurdes superstitions et souillé du sang de nombreuses victimes humaines. Les principaux de ces dieux étaient Thor ou Toranis, le dieu du tonnerre; Teutatès, que les Romains assimilèrent à Mercure, et Hésus, le dieu de la terre.— On dit que les Gaulois étaient légers, caustiques, spirituels et surtout curieux; leur bravoure était renommée; mais s'ils étaient prompts à suivre leurs avantages, il ne l'étaient pas moins à se rebutor lorsqu'ils éprouvaient de la résistance. Ils passaient pour hospitaliers. La Gaule était divisée en une foule de petits états indépendants qui obéissaient à des rois électifs. Ces états formaient plusieurs confédérations; celles des Éduens, des Bituriges, des Arvernes, etc., étaient les plus puissantes. — Une fois maîtres des montagnes de l'Auvergne et protégés de ce côté contre les incursions des habitants du reste de la Gaule, les Romains fondèrent des colonies dans tout le midi de ce pays, et s'arrangèrent pour pénétrer ensuite avec facilité dans le nord. C'était à un grand capitaine, à César, qu'était réservée la gloire de compléter une conquête à laquelle il parvint après plusieurs années, tantôt à l'aide de la perfidie, tantôt par ses talents et son courage. Il éprouva quelques revers, mais il sut toujours se relever plus fort (60—50 av. J.-C.). De même que les Grecs de Marseille, pour mieux résister aux Gaulois, avaient appelé le secours des Romains, qui leur firent payer ce service de leur liberté, de même les Gaulois, à leur tour, pour résister aux Romains, appelèrent d'autres étrangers qu'on nommait Germains ou hommes de guerre, et qui arrivaient successivement en foule et en se poussant les uns sur les autres, des pays froids de l'Europe jusque sur les bords du Rhin. Ils avaient souvent guetté

l'occasion, et plusieurs fois tenté de passer au-delà du Rhin et de s'y établir. L'appel des Gaulois leur en fournissait le moyen et ils s'empressèrent de le saisir; mais pour cette fois ils ne purent réussir. Battus en différentes occasions par César, il furent obligés de se retirer, avec leur chef Arioviste, derrière le Rhin, et d'attendre un moment plus favorable pour l'exécution de leurs projets.— Tant de combats n'avaient pu être livrés par César sans que les désastres n'en pesassent violemment sur les Gaulois. César, qui ne voyait dans la conquête de ce pays qu'un échelon pour arriver à la conquête de Rome sa patrie, chercha à gagner les Gaulois dès qu'il les vit complétement soumis. Leurs soldats furent enrôlés dans ses légions pour marcher ensuite contre Rome; les hommes notables furent appelés au sénat romain pour l'appuyer contre l'opposition de ses adversaires, et un grand nombre de villes et de cités gauloises, admises aux mêmes droits que les cités romaines, contribuèrent à diminuer l'influence de celles-ci. La liberté romaine y perdit; mais les Gaulois y gagnèrent un commencement de civilisation et des lois civiles mieux entendues. Auguste, l'an 27 avant J.-C., organisa sur un nouveau plan l'administration de la Gaule, qu'il divisa en 3 provinces : Aquitaine, Belgique et Lyonnaise. L'an 48 après J.-C., Claude assimila la Gaule à l'Italie, lui conféra en masse le droit d'entrer dans le sénat, et agrandit les écoles fondées partout par Auguste. 20 années plus tard, le Boïen Maric souleva les paysans gaulois entre l'Allier et la Loire, et chercha à affranchir sa patrie; mais il succomba et fut livré aux bêtes par Vitellius. A peine avait-il péri, que le Batave Civilis (l'an 70) chercha à réunir dans une même indépendance la Germanie et la Gaule. La sibylle Velléda prédit le succès des Germains Le vieux fanatisme gaulois se réveilla. L'incendie fortuit du Capitole augmenta les espérances superstitieuses : on commença à croire à un *empire gaulois* en remplacement de l'*empire romain*. Sabinius (v. *Eponine*), séduit par le succès de Civilis, voulut se mettre à la tête du mouvement, mais il lâcha pied après avoir compromis le succès de la ligue, et Civilis fut forcé de déposer les armes. La Gaule suivit alors tous les destins de Rome. Les Gaulois avaient adopté la langue de leurs vainqueurs, et les lettres romaines fleurirent avec autant de succès dans les Gaules qu'en Italie même. Les villes d'Autun, de Narbonne et de Nîmes avaient, dès le temps de Tibère, des écoles célèbres qui ne le cédaient qu'à celle de Rome, et qui dans le IIIe et le IVe siècle, éclipsèrent toutes celles de l'empire. Les lettres grecques y étaient également cultivées. Toute la jeune noblesse des Gaules se rendait à Marseille pour étudier sous les philosophes et les rhéteurs de cette

ville, qui étaient célèbres dans tout l'empire romain. On trouve des traces du christianisme dans les Gaules dès le milieu du 2e siècle de notre ère; et, dans ce pays, les persécutions furent violentes et le sang des martyrs fécond. — Cependant les empereurs de Rome, exposés désormais à voir les peuplades barbares pénétrer jusque dans le centre de l'empire, s'étaient décidés à transporter leur résidence bien loin de là, dans la ville de Constantinople, et à faire de celle-ci la nouvelle capitale de l'empire. La Gaule, abandonnée ainsi à elle-même, était une proie d'autant plus facile, que les hordes germaines qui la convoitaient trouvaient des alliés dans la troupe des Germains auxiliaires appelés par les Romains. Pressés par le flot de l'émigration des peuples du nord qui se précipitaient sur eux, ils rompirent enfin la digue et passèrent le Rhin en troupes nombreuses et confuses. Ce furent d'abord les Huns, qui, après avoir envahi la Gaule sous Attila, furent battus à Châlons, et se rejetèrent sur l'Italie. Ensuite vinrent les Alains, habitants de la Sarmatie, fuyant eux-mêmes devant l'épée des Huns. Ils traversèrent le Rhin, ravagèrent la Gaule et l'Espagne, et finirent par s'établir en Portugal. Alors arrivèrent les Vandales, sortis de la Suède, qui s'unirent aux Alains et se dirigèrent avec eux sur l'Espagne et sur l'Afrique; puis les Visigoths, dans le midi de la Gaule et en Espagne; puis les Hérules, les Gépides, les Suèves se réunirent, pour ravager la Gaule, les uns à Attila, et allèrent ensuite s'établir en Italie; les autres aux Alains, et se fixèrent en Espagne.— Enfin vinrent des peuplades qui ont laissé un nom plus durable parmi nous : les *Bourguignons* qui, pendant le ve siècle, furent maîtres de l'est de la Gaule jusqu'à Vienne; les *Francs*, qui les dépossédèrent de la domination en 534, et qui ont imposé leur nom au sol. C'est avec eux que finit par se constituer le royaume de France (v. *France*). —Au temps des Romains, on divisait la Gaule en 4 parties principales: la Gaule-Belgique, la Gaule-Celtique ou Lyonnaise, la Gaule-Aquitaine et la Gaule-Narbonnaise. Ces divisions, dans leur ensemble, étaient subdivisées en 17 provinces. — Les Romains donnaient en outre le nom de Gaule-Cisalpine à une partie de l'Italie septentrionale où s'étaient établis des Gaulois.

Gaude, mets particulier aux départements formés de l'ancienne Lorraine, et qui consiste en une espèce de bouillie qu'on fait avec de la farine de maïs ou blé de Turquie; on emploie le plus souvent ce mot au pluriel.

Gave, nom générique donné par les habitants des départements des Basses et Hautes-Pyrénées à tous les torrents de leur pays. On l'a appliqué ensuite à quelques-unes des principales rivières, à

cause de la rapidité qu'impriment à leurs eaux les pentes rapides qu'elles arrosent.

Gavotte, ancienne danse à 3 temps. Elle ne fut pendant longtemps exécutée que sur les théâtres, mais la reine Marie-Antoinette, qui la dansait parfaitement, la mit à la mode dans les salons. Sous la république, Gardel, maître de ballets à l'Opéra, composa une nouvelle *gavotte* qui eut un grand succès, et qui ne fut jamais dansée avec perfection que par un jeune homme de Bordeaux nommé *Trénis,* et une dame créole, madame *Hamelin*. La *gavotte* ne faisant briller dans un bal que 2 ou 3 personnes et changeant les autres en spectateurs, il ne faut pas s'étonner si on l'abandonna bientôt. Elle ne se danse plus aujourd'hui.

Gay (John), naquit près de Barustaple dans le Devonshire, en 1688. Après lui avoir donné une brillante éducation, sa famille, qui était peu riche, le destina au commerce et l'envoya à Londres comme apprenti chez un marchand de soieries. Sorti bientôt de son obscur magasin pour devenir le secrétaire de la duchesse de Monmouth, John Gay publia quelques poésies qui le firent remarquer et lui valurent l'amitié de Pope. Il composa plusieurs pièces de théâtre jouées avec succès et parmi lesquelles il faut citer surtout la tragédie burlesque : *Comment l'appelez-vous?* Ses fables ont encore une certaine réputation. Le prince et la princesse de Galles, qui s'étaient faits ses protecteurs, une fois montés sur le trône, l'abandonnèrent brutalement, et Gay en conçut un tel chagrin qu'il en mourut le 4 décembre 1782.

Gaz (mot créé par *Van Helmont* [v.] et qui veut dire esprit ou fluide aériforme), fluide aériforme, qui se manifeste sous les apparences de l'air. Les gaz sont *compressibles*, c'est-à-dire qu'ils peuvent diminuer de volume sous l'effort d'une force qui les presse ; *élastiques*, c'est-à-dire qu'ils font effort eux-mêmes sur cette force pour reprendre leur premier volume; ils sont encore *permanents*, c'est-à-dire qu'ils conservent toujours leur état aériforme quelles que soient la température ou la pression qu'ils subissent : ce sont ceux-là qu'on appelle proprement *gaz;* ou bien ils peuvent se réduire en liquide sous l'influence du froid, ou de la pression à un faible degré : et on les appelle alors *vapeurs*. D'autres enfin qui pourraient aussi être liquéfiés par les mêmes moyens, conservent le nom de *gaz* parce que leur état le plus habituel est celui de fluide élastique. Outre que les *gaz* sont élastiques, ils sont *pesants;* c'est même cette pesanteur qui produit l'ascension de l'eau dans les pompes et du mercure dans le baromètre. Le poids d'une colonne d'air atmosphérique est égal à une colonne de mercure de même diamètre et d'environ 76 centimètres de hauteur. Comme les liquides, les *gaz*

font perdre aux corps que l'on plonge dans leur sein, une quantité de poids égale au poids du volume de gaz qu'ils déplacent, et c'est à cela qu'est due l'ascension des aérostats. En vertu d'une loi appelée *loi de Mariotte*, une même masse de gaz soumise à différentes pressions occupe des volumes successifs qui sont en raison inverse de ces pressions. Les gaz se dissolvent dans les liquides, sous l'action de la pression atmosphérique : l'eau contient toujours une partie notable d'air atmosphérique en dissolution, qui se dégage par la distillation ou par la congélation. La présence de cet air est si utile, que l'on attribue les goîtres, fréquents dans certains pays, à l'usage où sont les habitants de boire des eaux qui proviennent des glaces fondues et qui ne contiennent pas d'air. Les gaz transmettent le son comme tous les corps élastiques : le son ne peut pas parvenir à notre oreille lorsque le choc qui doit le produire est opéré dans le vide, ainsi que le prouve l'expérience d'un timbre placé sous le récipient d'une machine pneumatique : on voit le marteau frapper le timbre sans que le son parvienne à l'oreille. Les gaz répartissent selon les angles différents la lumière dont ils reçoivent obliquement les rayons, et ce phénomène a quelque influence sur la marche apparente du soleil. Ils sont bons conducteurs du calorique, mais mauvais conducteurs de l'électricité. Leur constitution physique est due à une certaine quantité de calorique interposée entre leurs molécules et qui, étant inappréciable par nos instruments, a reçu le nom de *calorique latent*. La chaleur latente nécessaire à l'existence d'un gaz augmente quand la densité de ce fluide diminue : elle diminue au contraire quand la densité du gaz augmente. De là l'explication de la grande quantité de chaleur qui se développe quand on comprime un gaz, et au contraire l'abaissement de la température quand on le dilate. Le gaz le plus léger est le *gaz hydrogène* (v.) : sa densité n'est que la quinzième partie environ de celle de l'air : c'est de ce gaz qu'on se sert dans la construction des aérostats. Le gaz hydriatique est le plus lourd, il pèse 4 fois 1/2 plus que l'air. Les gaz sont *simples* ou *composés*. Les premiers sont l'oxygène, l'hydrogène, le chlore et l'azote. Les gaz composés sont en grand nombre et pour la plupart incolores : le chlore et l'oxyde de chlore sont les seuls doués de couleur. Ils se distinguent tous par des propriétés chimiques qui leur sont particulières : quelques-uns sont des poisons violents comme le protoxyde d'azote, l'acide carbonique développé par le charbon en combustion, et à l'aide duquel on produit l'asphyxie, l'hydrogène sulfuré, et surtout l'hydrogène arseniqué. Lorsque l'on combine les gaz entre eux, les quantités qui entrent dans les combinaisons gardent toujours entre elles des

rapports constants. Ces rapports sont simples, et lorsqu'il y a contraction, c'est-à-dire lorsque le produit obtenu est moindre que la somme des éléments qui le composent, cette contraction forme encore un rapport simple avec les quantités primitives.

Gaza. Ancienne ville située à un kilomètre du rivage de la mer, entre l'Égypte et la Syrie et que les Arabes nomment *Razzé*. Cette ville autrefois puissante était la capitale des Philistins. Sa position militaire donnait à sa possession une grande importance, aussi tous les conquérants qui vinrent dans ses contrées s'en emparèrent-ils tour à tour, Simon Machabée, Alexandre-le-Grand, les croisés, Saladin qui la fit démanteler, Richard Cœur-de-Lion qui la fortifia de nouveau, et Bonaparte. — *Gaza* est encore aujourd'hui une ville importante. Le passage des caravanes qui la traversent procure un débouché avantageux à son commerce. Elle renferme 5 ou 6,000 habitants, Turcs, Grecs, Arméniens et Arabes. Le territoire qui l'avoisine produit du blé, de l'orge, du riz, de l'huile, des dattes. Elle fabrique des cotonnades, de gros drap et du savon.

Gaza ou *Gazis* (Théodore), vint se réfugier en Italie lorsque la Grèce, envahie par les hordes turques, n'offrait plus un asile sûr aux savants et à leurs études tranquilles. Il professa avec grand succès le grec à Sienne et à Ferrare, devint recteur d'académie, et excita un tel enthousiasme, que les savants de Ferrare se découvraient en passant devant sa maison. Le pape l'appela à Rome et le chargea de la traduction de plusieurs ouvrages grecs, en latin. *Gaza* traduisit aussi quelques livres latins en langue grecque, et fit une grammaire grecque qui a été depuis réimprimée et longuement commentée. Il mourut dans les Abruzzes, en 1478.

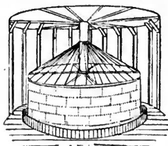
Gaze, espèce d'étoffe fort claire, fabriquée avec de la soie ou du fil d'or ou d'argent. On fait entrer quelquefois du fil de lin dans la fabrication de la *gaze*.—Il y a plusieurs sortes de gaze, la *gaze de fil* ou *apprêtée*, la *gaze façonnée* ou *rayée*, la *gaze brochée* : ces deux dernières faites à l'aide de métiers à la Jacquart : la *gaze crème*, dont les fils sont plus séparés et les mailles plus larges que celles des autres gazes ; la gaze *fond plein*, qui est presque toujours unie ; la *gaze d'Italie*, fabriquée avec une soie qu'on tire de Chine, et que l'on appelle *soie de Nankin* ou *soie sina*.— La gaze, autrefois fort chère, est tombée aujourd'hui à un prix qui en rend la consommation très-abondante. Elle entre dans les parures les plus recherchées des femmes, et par sa légèreté donne beaucoup d'élégance à leurs toilettes dans les bals et les fêtes.

Gazelle, mammifère du genre des antilopes et de la famille des ruminants. On connaît plusieurs espèces de gazelles qui habitent

toutes l'Asie ou l'Afrique. La *gazelle ordinaire* se trouve principalement en Syrie, elle est de la taille du chevreuil, son poil est ras et plus court que celui du chamois. Sveltes, vives et légères, les gazelles ont les jambes longues, fines et déliées; leur couleur est rousse en dessus, blanche en dessous. On voit souvent sur leur flanc une bande de poils noirs, et leurs oreilles sont marquées en dedans de 3 bandes longitudinales blanches.

Gazetier, gazette. On appelle *gazette* un journal ou écrit périodique contenant les nouvelles politiques, littéraires ou autres, et le *gazetier* est celui qui rédige une *gazette*. On ne se sert plus guère aujourd'hui des mots *gazette* ou *gazetier*, on dit mieux un *journal* et *journaliste*. Ce nom de *gazette* vient du mot *gazetta*, petite monnaie de Venise qui était le prix d'un journal qu'on publiait dans cette ville au commencement du XVII[e] siècle. Il y avait à Rome, au temps des empereurs, des journaux appelés *actes journaliers*, mais sur lesquels nous n'avons que des renseignements très-insuffisants.— Le *journalisme*, en tant qu'on puisse donner ce nom aux *acta diurna* des Romains, fut oublié pendant tout le moyen âge et ne reparut qu'en 1588 par la publication du *Mercure anglais*. En 1605 parut le *Mercure*] *français*, qui fut publié jusqu'en 1644, et dont la collection forme 35 volumes in-8°. Un *Mercure galant* fut fondé en 1672. Après lui vinrent le *Mercure de France*, un nouveau *Mercure français*, etc. La révolution donna un grand développement au journalisme, et c'est le 21 novembre 1789 que parut le 1[er] n° de notre *Moniteur universel*. Le plus ancien des journaux français qui s'impriment encore aujourd'hui est la *Gazette de France*, fondée en 1631 par M. d'Hozier, sous Louis XIII. Dans ce temps où des lois sévères s'opposaient à la publication des nouvelles ou des opinions qu'il ne convenait pas au pouvoir de voir répandues, on joignait souvent aux journaux une feuille manuscrite appelée *nouvelle à la main* et qui jetait dans le public des nouvelles plus ou moins vraies, mais presque toujours scandaleuses. Le quartier-général de ces nouvelles était chez une dame Doublet, qui en tenait registre et chez laquelle se réunissait un assez grand nombre d'hommes de lettres et de savants dont la coterie était connue sous le nom de *frondeurs*. L'histoire des journaux se lie intérieurement à l'histoire de l'esprit public et de toutes ses phases. La simple énonciation de leurs titres suffirait à remplir un énorme volume in-8°.—Quelque nombreuse que soit la nomenclature des journaux français, tant de Paris que des départements, elle n'est rien en comparaison de celle des journaux anglais, laquelle à son son tour est annihilée par la nomenclature des diverses feuilles publiées dans les États-Unis, où chaque village, pour ainsi dire, a sa gazette.

Gazomètre (formé du mot nouveau *gaz* et d'un mot grec signifiant *mesure*), instrument qui sert à mesurer la quantité de gaz employée dans une opération. — On donne encore ce nom à l'appareil où l'on prépare le gaz hydrogène destiné à l'éclairage, et d'où il est distribué par des conduits aux divers endroits que l'on veut éclairer.



Gazomètre.

Gazon, herbe courte et menue, terre qui est couverte de cette herbe. On tapisse de gazon les jardins par 2 moyens différents. On le *plaque* en portant sur le terrain dont on veut faire une pelouse des petits carrés de gazon. On place ces carrés les uns à côté des autres, on les bat pour les mettre en contact entre eux, et on a le soin de les arroser pour en hâter la végétation. On reproduit aussi le gazon par semis. — Dans l'artillerie, on fait souvent avec le gazon plaqué le revêtement des parapets lorsque les fortifications ne doivent pas avoir une longue durée. On choisit, à cet effet, un *gazon* court, épais, à racines touffues.

Gazouillement, petit bruit agréable que font les oiseaux en chantant, les ruisseaux en coulant. Les oiseaux *gazouillent* surtout à l'époque du printemps. Leurs chants durent quelques mois, puis leur voix s'altère, s'éteint, et pendant toute la saison mauvaise ils restent silencieux ou ne peuvent plus faire entendre que des cris rauques.

Geai. Cet oiseau, dont le nom qu'on prononçait autrefois *gaaye*, lui vient de ses habitudes joyeuses et pétulantes, est fort commun en Europe, et se reconnaît facilement à sa robe d'un roux lie de vin, à ses moustaches noires, aux plumes qui forment comme une tache d'un beau bleu d'azur à la partie extérieure de l'aile. Il est de la grosseur d'une perdrix commune. Son cri naturel est rauque, désagréable; mais cet oiseau est doué d'une grande intelligence. On l'apprivoise facilement, et on l'habitue sans peine à contrefaire toutes sortes de sons. Autrefois on faisait aux geais une guerre active pour avoir leurs belles plumes bleues que les dames du grand monde mettaient dans leurs cheveux, et dont elles décoraient les nœuds de leurs robes.

Géant. Ce mot, dérivé de 2 mots grecs signifiant *né de la terre*, désigne un homme dont la stature excède de beaucoup celle des autres hommes. Par extension, on l'applique à des animaux et à des végétaux de grande dimension, ou dont la taille est supérieure à

celle des animaux ou des végétaux analogues. A-t-il autrefois existé des races de géants? On a cherché à appuyer cette opinion sur l'histoire et sur des faits, mais jusqu'à présent les divers systèmes établis à ce sujet reposent presque entièrement sur des suppositions plus ou moins problématiques. Dans l'antiquité comme de nos jours encore, il s'est trouvé des individus d'une taille exagérée, et probablement l'exception signalée aura servi à asseoir une opinion fautive. L'existence d'une race de géants eût été incompatible avec les proportions du reste de la création. Les ossements attribués à l'espèce humaine sont reconnus aujourd'hui comme ayant appartenu à des races d'éléphants ou de mastodontes depuis long-temps détruites, qui ont peuplé la terre à un autre âge. On les rencontre dans les couches superficielles de la terre, dans cet amas de terres, de sables et de limon, connu des géologues sous le nom de *diluvium*.

Géants (mythologie). Dans la mythologie on donne ce nom aux monstres d'une stature colossale et à pieds de dragon, que la déesse Gæa, irritée de l'incarcération des Titans dans le Tartare, fit naître pour les armer contre Jupiter. Après avoir entassé les unes sur les autres les montagnes d'Ossa, Pélion et Æta afin d'escalader le ciel; ils attaquèrent l'Olympe avec de fragments de roches et des torches ardentes, mais la victoire resta aux dieux. Jupiter en frappa plusieurs de sa foudre. Minerve enterra Encelade, l'un d'eux, sous l'Etna et sous la Sicile tout entière.

Géants (*chaussée des* [v.]).

Géants (montagnes des), traduction du mot allemand *Riesengebirge*, nom donné à la partie la plus élevée de la chaîne des *Sudetes* (v.).

Gebelin (v. *Court de*).

Gédéon, juge d'Israël célèbre par sa prudence et son intrépidité. Son histoire est racontée dans le *Livre des Juges* (VI, II, suiv.). Gédéon délivra les Israélites du joug des Madianites qui les opprimaient depuis 7 ans. Un jour qu'il était occupé à monder des grains, un ange lui apparut: « Va, lui dit-il, va avec cette force dont tu es doué, et délivre ton peuple. » Gédéon, voulant d'abord ramener au culte de leurs pères les Israélites infidèles, détruisit l'autel de Baal. Après avoir éliminé les gens timides et borné à 300 braves le nombre de sa troupe, il donna à chaque guerrier un vase vide dans lequel on plaça un flambeau et une trompette. Vers minuit étant arrivé au camp de l'ennemi, les vases furent brisés, et les soldats, tenant de la main gauche le flambeau, se mirent à sonner de la trompette, criant de temps en temps : C'est le glaive de Dieu et de Gédéon. Les ennemis, saisis d'une terreur panique, s'attaquèrent et s'entre-

tuèrent. La victoire de Gédéon fut décisive; les Israélites lui offrirent la royauté héréditaire, mais Gédéon la refusa, et se contenta d'être juge d'Israël, qu'il gouverna paisiblement pendant 40 années. Il mourut fort âgé, au milieu d'une nombreuse famille.

Geindre, terme populaire qui signifie *se plaindre*. — On a fait de ce verbe un substantif qui désigne le boulanger qui pétrit la pâte.

Gélase (les papes). Deux papes ont porté ce nom. Saint Gelase Ier, 51e pape, succéda à saint Félix II, en 492. Ce pontife déploya un grand zèle contre les entreprises des divers hérésiarques; il tint un concile à Rome en 494, et fit régler le catalogue des livres de l'Écriture pour les purger des apocryphes. Il composa quelques hymnes qui sont perdues et un rituel pour l'administration des sacrements de l'église. Il mourut en 496. — *Gélase II* fut élu en 1118, après la mort de Pascal II. Son élection fut contestée, et l'empereur Henri V lui opposa un prétendu pontife sous le nom de Grégoire VIII. Il mourut à l'abbaye de Cluny, où il s'était réfuglé, le 20 janvier 1119.

Gélatine. Ce mot, dérivé du latin et qui signifie *gelée*, désigne une substance animale qui, dissoute dans l'eau chaude, se fige par le refroidissement en forme de gelée transparente et incolore, et qui, complètement séchée, constitue la colle forte. — La *gélatine* est le produit tiré des tissus du règne animal qu'on expose long-temps à l'action de l'eau bouillante. L'extraction de la gélatine des os a été soumise à divers procédés. M. Darcet fils, au moyen de l'acide muriatique, en cherchant à séparer le tissu gélatineux des os des matières salines, a obtenu un succès complet. La gélatine sert aussi à faire des bouillons; mais leur propriété nutritive a été fort contestée.

Gelée (d'un mot latin signifiant *froid*). On désigne par ce mot le phénomène qui se produit lorsque la température de l'air vient à s'abaisser, à cette époque de l'année où le soleil reste chaque jour peu d'heures sur notre hémisphère. Les substances liquides, perdant du calorique qui les constitue, se durcissent et passent à l'état solide. Ce changement s'appelle *geler*, et la cause qui le produit *gelée*. L'influence des gelées est salutaire; elles purifient l'air en condensant les miasmes, et détruisent un grand nombre d'animaux nuisibles.

Gelée (v. *Claude Lorrain*).

Gélimer, roi des Vandales, monta sur le trône qu'il venait d'usurper sur Ilderic, en 532. Bélisaire, général de Justinien, envoyé par son maître pour venger son allié, s'empara de Carthage, mit en fuite Gélimer à la sanglante bataille de Tricaméron, et le fit prisonnier sur une montagne où il s'était fortifié. Le dernier roi des Van-

dales orna le triomphe de Bélisaire; mais la valeur, l'habileté dans les combats, la résignation et la fermeté dans la défaite qu'avait montrées le monarque vaincu, imposèrent des égards au vainqueur; et Justinien lui donna dans la Galatie un domaine considérable. Le royaume des Vandales devint une province de l'empire romain. Il avait existé 134 ans depuis sa fondation par *Genseric* (v.).

Gélinotte. Cet oiseau, de l'ordre des *gallinacés*, est un peu plus grand que la perdrix grise avec laquelle il a d'ailleurs beaucoup de ressemblance. Sa robe est agréablement variée de brun, de gris, de roux et de blanc : une longue bande noire règne transversalement sur le bout de sa queue, et une huppe orne sa tête. La gorge du mâle est noire. La chair de cet oiseau, tendre, savoureuse et très-nourrissante, passe, depuis les temps les plus anciens, pour un mets exquis; on l'appelle à Rome le *morceau de cardinal*, et en Hongrie l'*oiseau de César*.

Gellert (Christophe-Théotime), né, le 15 juillet 1715, en Saxe, près de Freiberg, était le fils d'un pauvre pasteur. Après avoir fait ses études à l'université de Leipsick, il entra comme instituteur dans une famille noble du Danemark. Ses études littéraires le mirent en rapport avec *Goetsched;* mais, loin de s'attacher à son école, Gellert travailla avec Gœrtner, Cramer, Klopstock, etc., à purifier le goût de ses contemporains. Le recueil de ses fables rendit bientôt sa renommée populaire. Poète favori du peuple allemand, il eut de grands succès comme professeur de belles-lettres et de morale à Leipsick, où il occupa une chaire depuis l'âge de 30 ans jusqu'à sa mort, arrivée le 13 décembre 1769. Gellert a exercé une grande et salutaire influence sur l'esprit et les mœurs de l'Allemagne.

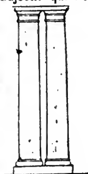
Gélon, né en Sicile vers 535 av. J.-C., roi de Syracuse, avait déjà illustré son nom par plusieurs victoires et possédait une marine redoutable lorsque les Grecs, attaqués par Xerxès, implorèrent son secours. *Gélon* le promit, mais à la condition qu'il serait général en chef de toutes les forces réunies. L'orgueil des Grecs s'y refusa. La conquête de la Sicile projetée par les Carthaginois, appelant bientôt toute son énergie, il parvint à les battre et à leur imposer les conditions de la paix. Au retour de cette campagne glorieuse, Gélon voulut abdiquer, mais les Syracusains le supplièrent de continuer à travailler à leur bonheur. Il mourut l'an 477 av. J.-C., laissant le pouvoir à son frère Hiéron.

Géloscopie (de deux mots grecs signifiant *ris* et *considérer*), espèce de divination en usage à Rome et par laquelle on prétendait connaître les qualités et le caractère d'une personne en considérant son ris.

Gémeaux. Les *Gémeaux* (d'un mot latin qui signifie *doubles*) occupent selon l'ordre des signes septentrionaux au nombre de 6, la 3ᵉ place dans le zodiaque. Cet astérisme est ainsi figuré dans nos almanachs) (. — Les 2 belles étoiles qui formulent la tête de chacun sont disposées de manière que l'une se lève quand l'autre se couche. Castor et Pollux chez les Grecs, Horus et Harpocrate chez les Égyptiens, Tyndarides et Dioscures chez les Romains, étaient chez ces peuples les appellations de cet astérisme, symbole de l'amitié, union du soleil et de la terre. — C'est du 19 au 23 de mai que le soleil paraît quitter la constellation du Taureau, pour passer dans la partie du ciel occupée par les *Gémeaux*.


Gémeaux.

Géminé (même étymologie que le précédent), adjectif qui ne s'emploie guère qu'au palais, ou en terme de botanique. — En droit, les actes et les commandements *géminés*, sont ceux qui ont été réitérés. — En botanique l'on donne cette épithète aux parties des plantes qui naissent 2 ensemble, au même lieu, ou qui sont rapprochées deux à deux. Il y a des étamines, des folioles, des fleurs, des épines *géminées*. — En architecture, cet adjectif est pris dans le même sens.


Géminées (colonnes).

Gémissement (d'un mot latin qui signifie *exprimer sa douleur par des sons plaintifs*). Le *gémissement* est la plainte de l'âme : c'est l'expression vocale de la souffrance, de la douleur, de l'affliction ou du mécontentement. Les rhéteurs considèrent ce mot comme une véritable onomatopée. — Il ne faut pas confondre le *gémissement* et la *lamentation*. Celle-ci, dont le son est plus élevé et se prolonge davantage, est l'expression d'une affliction plus vive, plus profonde.

Gemmation. Ce mot exprime la structure du bourgeon considéré comme enveloppe, et se compose, suivant la nature des productions végétales dont il est question, d'éléments très-variés. Il vient d'un mot latin signifiant *bourgeon*,

Gemme. On nomme ainsi les pierres précieuses et un *sel* (v.) particulier. Les premières sont des cristaux pierreux très-durs, transparents, de couleurs vives, brillantes, réfractant et réfléchissant fortement la lumière, et susceptibles d'un très-beau poli. La composition des divers *gemmes* est très-différente. Ce n'est ni la nature ni la proportion de leurs éléments qui donnent à ces pierres la

qualité de *gemmes*, mais uniquement le mode d'agrégation de leurs parties constituantes.

Gémonies, lieu où l'on suppliciait ordinairement les malfaiteurs à Rome. Ce nom lui vient d'un verbe latin qui veut dire *se plaindre*, parce que c'était un lieu de plaintes et de gémissements. Ce fut Camille qui donna cette destination à un emplacement situé près du mont Aventin. La superstition peupla ces lieux horribles d'esprits malfaisants.

Gendarmerie. Ce mot s'est transformé à plusieurs reprises; on a écrit : *gens d'armerie*, *gent d'armerie*, et *gens d'armes*. Les abréviateurs l'ont inscrit *gendarmerie* dans les dictionnaires, et cette orthographe est restée.— La *gendarmerie* date à proprement parler de Charles VII, qui en 1445 créa les compagnies d'ordonnances ou de gendarmes soldées régulièrement. C'était une grosse cavalerie, toute armée de fer qui, combattant toujours en première ligne, fit long-temps la principale force de l'armée française. Mais la nécessité de séparer la cavalerie légère de la grosse cavalerie introduisit, sous Louis XIV, la gendarmerie de sa maison; modification qui la rattacha en grande partie à la cavalerie légère, et qui fut abolie sous le ministère de St-Germain; les successeurs de ce ministre en firent disparaître le reste, qu'on appelait *gendarmerie de Lunéville*. Une troupe chargée du maintien de la police de la France a échangé un peu plus tard son nom de *maréchaussée* contre celui de *gendarmerie;* c'est aujourd'hui le corps royal de la *gendarmerie*.

Gêne, tout ce qui comprime nos mouvements, soit au moral soit au physique; état qui, sans causer un mal réel, finit quelquefois par devenir insupportable. — Vivre sans *gêne* dans le monde, c'est ne se préoccuper que de ce qui vous est personnel, ne s'inquiéter que de son bien-être et de son avantage individuel, et se dégager de toutes les bienséances habituelles.

Généalogie, terme composé de 2 mots grecs qui signifient *histoire des parentés et des alliances de familles*. Cette science, très-utile à l'histoire dont elle est l'indispensable auxiliaire, était, au moyen âge, l'une des plus importantes, et avant la révolution elle jouait encore un grand rôle. Un nombre considérable d'emplois étant exclusivement dévolus à la noblesse, force était pour les obtenir de faire preuve d'une généalogie remontant à un nombre déterminé de quartiers. On doit penser qu'il se rencontra des gens disposés à se concéder ce qu'ils ne possédaient pas réellement. De là le proverbe : *menteur comme un généalogiste*. A ce propos nous citerons l'anecdote suivante. Un fabricateur de généalogies ayant été payé par un Espagnol pour lui donner la plus belle noblesse de la terre,

fit remonter la famille de ce gentilhomme jusqu'aux premiers temps de l'univers et écrivit au-dessus, au milieu des termes les plus pompeux et les plus magnifiques : *Il commença le monde.* Le gentilhomme enchanté trouva que le généalogiste avait parfaitement rempli ses intentions, et, satisfait de prouver qu'il descendait d'Adam et de Noé, il montrait partout l'article de sa généalogie relatif à ce dernier, et qui était ainsi conçu : le *comte Noé de l'Arca* (de l'Arche). Puis un peu plus bas : *déluge universel*, etc.

Général, adjectif qui veut dire *universel, commun à tous*, dérivé d'un mot grec signifiant *genre;* de là on a fait *général*, celui qui commande en chef une armée.—On donne ce titre en France aux maréchaux de camp et aux lieutenants-généraux de l'armée de terre, aux contre-amiraux et aux vices-amiraux de l'armée de mer, et dans toutes les armées de l'Europe aux titulaires des grades équivalents.— Les maréchaux et les amiraux forment une classe supérieure à celle des officiers-généraux; aucun grade en France n'est qualifié par le titre seul de *général*, ce mot est toujours accompagné d'autres termes qui indiquent les fonctions spéciales du général. — Le nombre des généraux de France a varié. Accru outre mesure sous Louis XIV et Louis XV, restreint par l'assemblée nationale en 1790, il est fixé aujourd'hui à 80 lieutenants-généraux et 160 maréchaux de camp.—En termes de religion et dans les ordres religieux, le titre de *général* est opposé à celui de *provincial*, chef des couvents d'une province. Le général était le chef unique supérieur de tous les couvents d'un même ordre.

Générale, terme militaire. Battre la *générale*, c'est battre le tambour pour assembler en hâte un régiment et le mettre sur le pied de marche.

Généralisation. On nomme ainsi la faculté intellectuelle qui donne à nos idées un caractère applicable à toutes les choses revêtues des qualités que ces idées représentent. Si nous prenons par exemple l'idée de *couleur verte*, nous concevons que cette idée se rapporte à tous les corps qui peuvent la faire naître, par l'impression qu'ils produisent sur nous lorsqu'ils frappent nos regards.

Généralissime, superlatif de *général* qui, primitivement, n'était qu'un adjectif. C'est ou le chef suprême d'une armée composée de plusieurs puissances coalisées, ou celui qui, dans l'armée d'une seule et même nation, a sous ses ordres des généraux ou maréchaux du même grade, eux-mêmes commandants d'armée.

Généralités. On donne ce nom à des discours qui n'ont qu'un rapport indirect au sujet que l'on traite, ou bien des choses qui ont été dites et redites plusieurs fois.

Généralités (géographie). Vers la fin du XIVe siècle, les *généraux* des finances établis pour la direction des deniers provenant des *aides* (v.), partagèrent les provinces composant alors le domaine de la couronne en 4 parties qui prirent le nom de *généralités*. Sous François Ier, la division du territoire en 16 recettes générales donna lieu à un pareil nombre de *généralités;* et ce nombre n'ayant fait qu'augmenter, à la révolution la France se trouvait divisée en 25 généralités.

Générosité, sentiment qui consiste à s'oublier soi-même pour ne penser qu'aux autres, à pardonner les offenses, à traiter comme un frère un ennemi vaincu.—Dans une acception vulgaire on entend par *générosité* l'action de donner souvent et beaucoup; ce mot a alors le sens de *libéralité*.

Gênes. La république de Gênes, jusqu'à la révolution française, se composait d'un petit état qui s'étendait le long de la Méditerranée depuis le Var jusqu'à la Magre. Conquis d'abord par les Romains, subjugué ensuite par les Lombards, ce petit pays devint après la chute de ces derniers une possession de Charlemagne et de ses successeurs. Il passa plus tard sous la domination des empereurs d'Allemagne et finit par recouvrer sa liberté, lors du morcellement de l'empire carlovingien. Dès 1099 il était gouverné par des consuls; mais bientôt l'anarchie s'étant glissée au sein du gouvernement, on confia le soin de l'état à des étrangers revêtus du titre de *podesta*. Sous ces princes, la Corse, la Sardaigne furent conquises; Pise, humiliée; Venise, tenue en échec, et les colonies d'Asie, fondées. Mais à cette glorieuse période de deux siècles (1270) succéda une ère désastreuse. Les rivalités des *Guelfes* et des *Gibelins* (v.) remplirent Gênes de troubles et de désordres sanglants, de guerres civiles, de crimes publics et particuliers.— On essaya de tout pour arracher la république à l'anarchie et aux factions qui la déchiraient. Gênes se donna tantôt au marquis de Montferrat, tantôt au duc de Milan, au roi de Naples, au pape.— Pendant la longue rivalité de François Ier et de Charles-Quint, André Doria, au service de France, avait soumis sa ville natale à François Ier, mais peu après il se rangea du côté de l'empereur, délivra Gênes et lui donna une nouvelle constitution. Le gouvernement fut confié à un *doge* (v.) assisté d'un grand conseil. — Étroitement liée dès lors à l'Espagne, Gênes se voua exclusivement au commerce. Cette alliance, du reste, lui valut son fameux bombardement par la flotte de Louis XIV (1684). En 1766 Gênes céda à la France la Corse, qui était devenue à peu près indépendante.—En 1797, à la suite des victoires de Bonaparte, la *république Ligurienne* remplaça l'antique république de Gênes. Ce

nouvel état de choses entraîna pour Gènes, en 1800, un siége terrible (v. *Masséna*) : réunie à la France en 1805, Gènes fut, en 1815, adjugée au roi de Sardaigne. — *Gênes*, division des états sardes, confinée au nord par la division d'Alexandrie et le duché de Parme, à l'est par le même duché, celui de Massa, le grand-duché de Toscane, baignée au sud par le golfe de Gènes, a une population de 600,000 habitants répartis en 20 villes et 725 bourgs ou villages se pressant sur un espace de 104 milles carrés géographiques. — *Gênes*, sa capitale, bâtie en amphithéâtre sur le penchant d'une montagne, présente l'aspect le plus pittoresque par ses collines, ses vallons charmants, de brillants édifices entremêlés de bosquets et de jardins élégants qui descendent de terrasse en terrasse, et lui méritent le nom de *cité des palais*. — Rivale de Venise par la richesse de ses constructions, elle l'est encore de Naples par la beauté de son site. Les palais Pegroni, Durazzo, Doria, Brignole, etc., et celui du doge, sont en même temps des monuments d'architecture et des temples des beaux-arts. Il en est peu qui ne renferment des chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture. — La ville est renfermée dans une double enceinte de remparts. Son port, qui est d'une grande étendue, reçoit toutes sortes de vaisseaux. La population est de 80,000 habitants. Cette ville est la patrie de Christophe Colomb.— Gènes fut toujours activement livrée au commerce. Ayant pris une part active aux croisades, elle s'enrichit par le transport des combattants et des pèlerins, et les voies nouvelles ouvertes au négoce par la guerre sainte lui devinrent très-favorables. Dès lors elle contracta des alliances avec des princes maures et africains. — Les concessions qui lui furent faites par les Paléologues des faubourgs de Péra et de Galata à Constantinople, des stations à Rio, Metelin, Ténédos, Smyrne et dans l'Archipel, lui livrèrent presque exclusivement le commerce de la Méditerranée. La possession de Caffa et du port d'Azof à l'embouchure du Don lui permit d'accaparer le commerce de l'Inde par la mer Caspienne. Les Génois au reste ne se contentaient pas de colporter les produits de l'industrie étrangère, ils produisaient eux-mêmes, et avec une grande perfection, des velours, des étoffes de soie, du papier, des fleurs et des ornements de sculpture qui étaient recherchés partout.— Jusqu'à la découverte de la boussole, Gènes ne partagea qu'avec les Vénitiens et les Pisans le monopole du commerce universel. Son commerce, devenu dès lors secondaire et borné à la Méditerranée, a pris de nos jours, sous le pavillon sarde, une nouvelle importance.

Genèse, le premier des livres de Moïse et de l'Écriture. Ce nom, qui, en grec, signifie *naissance*, lui a été donné parce que Moïse

y fait remonter l'histoire à la naissance du monde. La *Genèse*, divisée en 50 chapitres, renferme l'histoire des premiers siècles depuis la création du monde jusqu'à la mort du patriarche Joseph, c'est-à-dire une période de 2370 ans.

Genêt (botanique). Dans cette acception, ce mot, accompagné de diverses épithètes, sert à désigner un assez grand nombre de plantes légumineuses ou papilionacées, appartenant à plusieurs genres distincts.— L'espèce qu'on appelle plus spécialement *genêt* ou *genêt à balais* forme un buisson haut de 2 à 3 mètres; ses rameaux sont glabres et anguleux; ses feuilles sont petites, pelliculées et la plupart simples. Cet arbrisseau couvre dans plusieurs parties de l'Europe d'immenses espaces incultes. — Le *genêt d'Espagne* a une physionomie très-élégante; ses fleurs exhalent une légère odeur de fleur d'oranger. — On compte encore parmi les principales espèces le *genêt des teinturiers* ou *genêt rose*, le *genêt scorpion*, le *genêt à fleurs blanches*, etc.

Genet. On désigne ainsi une espèce particulière de chevaux d'Espagne généralement petits et très-bien conformés. — L'étymologie de ce mot vient de l'espagnol *ginette*, qui veut dire cavalier, homme de cheval.

Généthliaques (d'un mot grec signifiant *naissance*, *origine*). C'étaient chez les anciens une espèce d'astrologues qui prétendaient prédire au moment de la naissance d'un enfant ce qui devait lui arriver pendant sa vie.

Genette. C'est un petit animal de la grandeur d'une fouine, assez bas sur jambes et dont le corps est très-effilé; il forme une division du genre des *civettes*. — Son nom lui vient de ce qu'il habite, en Espagne principalement, dans les terrains couverts de *genêts*. — On compte diverses espèces de genettes. Il s'en rencontre dans toutes les parties du monde.

Genève, le 22e et l'un des plus petits cantons suisses. Il est situé dans la partie la plus occidentale de la Suisse, entre la France, la Savoie et le canton de Vaud. Sa population est d'environ 58,666 habitants, dont près de 38,000 professent la religion réformée.— La ville de Genève, la plus grande et la plus peuplée de toute la confédération helvétique, occupe une colline qui, du côté du N.-E., domine le lac Leman, et du côté du S.-E. la vaste plaine qui s'étend entre les monts de Salève, de Sion et du Jura. Genève offre peu de monuments bien remarquables. L'île de J.-J. Rousseau, dans laquelle on voit sur un superbe bloc de granit la statue en bronze du grand écrivain, forme aujourd'hui une des plus belles parties de la ville; on y jouit de la vue du lac et du mont Blanc.

L'Académie de Genève, de tout temps célèbre, sa prison pénitentiaire modèle, sont les établissements qui font le plus d'honneur à cette ville. L'esprit industrieux de la population, la liberté du commerce, y ont introduit et répandu un bien-être général. Genève, conquise par les Romains, passa aux rois bourguignons puis aux rois francs. Annexée ensuite à l'empire germanique, elle finit en 1535 par se rendre indépendante et devint sous Calvin la métropole des églises réformées.— En 1798, Genève fut érigée en chef-lieu du département du Léman, mais en 1815 elle fut agrégée à la Suisse. Cette ville, dont les environs sont enchanteurs, compte environ 30,000 habitants.

Geneviève (sainte). Cette patronne de Paris naquit à Nanterre vers l'an 423 de l'ère chrétienne. Elle n'avait que 7 ans lorsque saint Germain d'Auxerre, traversant son village, la distingua parmi la foule, lui imposa les mains et l'exhorta avec ardeur à persévérer dans son projet de se consacrer à Dieu; à 15 ans Geneviève reçut le voile des vierges. Attila, le fléau de Dieu, s'avançait; mais Geneviève prophétisait que Paris n'aurait rien à souffrir de ce barbare; et sa prédiction, heureusement accomplie, lui mérita à jamais le nom de patronne de Paris. Pendant un blocus dont on ignore l'époque précise, Geneviève approvisionna Paris, prêt à succomber aux horreurs de la faim. Dans les anciens tableaux, on la représente sous les traits d'une jeune bergère filant au fuseau en gardant ses moutons; mais il y a tout lieu de croire que cette tradition populaire n'a aucun fondement, et que Geneviève appartenait à une famille illustre. Elle mourut en 512, âgée de 88 ans, et on l'enterra dans la basilique de St-Pierre et St-Paul; ce ne fut que 3 siècles plus tard que cette église prit le nom de Ste-Geneviève.—Le nom de Geneviève est toujours invoqué dans les calamités publiques; la vierge de Nanterre est demeurée en possession de la confiance des Parisiens qui ont conservé la foi de leurs pères; et la neuvaine qui commence chaque année, le 3 janvier, jour de sa mort et de sa fête, attire une foule considérable de fidèles à l'église St-Étienne-du-Mont. La châsse de sainte Geneviève, qui renfermait ses reliques enrichies d'or et d'argent et de pierres précieuses par les pieuses libéralités de nos rois et des fidèles, outrageusement livrée à la profanation en 1793, a été depuis relevée dans l'église de St-Etienne-du-Mont, où l'on a transporté le culte de la patronne de Paris.

Geneviève de Brabant. Cette merveilleuse et pathétique légende, que la poésie et les arts ont à l'envi reproduite, est bien connue de nos lectrices. Geneviève, fille du duc de Brabant, fut mariée, au commencement du VIII[e] siècle, à Siffroi, palatin d'Offtin-

dinck, dont le château s'élevait dans le canton de Mesfeldau, pays de Trèves. Qui ne sait le départ de Siffroi, compagnon de Charles-Martel dans sa brillante campagne contre Abdérame; le coupable amour de Golo, l'intendant de Siffroy, pour Geneviève; la vertueuse résistance de celle-ci, l'ordre cruel surpris à la confiance du palatin par la méchanceté de Golo? Qui ne se rappelle que Geneviève et son enfant durent leur salut á la pitié de ceux-là même qui avaient été chargés de les faire périr, et que pendant 6 ans et 3 mois la mère et le fils ne vécurent que de racines et du lait d'une biche qui s'était attachée à leur sort; leur délivrance à la suite d'une partie de chasse où cette même biche avait été blessée par Siffroy; enfin la réunion de cette noble famille et le châtiment de l'infâme Golo, mis en pièces par 4 bœufs sauvages? — Geneviève fit bâtir à l'endroit même où elle fut trouvée la chapelle de *Frauenkirchen*, dédiée à la Vierge; les ruines en existent encore, et attirent beaucoup de pèlerins. — Les aventures de Geneviève de Brabant ont fourni le sujet d'un grand nombre de compositions de tout genre.

Genévrier, arbuste de la famille des *conifères*, fort rapprochés des cyprès et des thuyas. On en connait un assez grand nombre d'espèces. Le genévrier commun, arbrisseau toujours vert, de 2 mètres environ de hauteur, a une tige rougeâtre, tortue, à rameaux nombreux; ses feuilles sont étroites, raides et piquantes. Toutes les parties de cette plante ont des propriétés stimulantes dues à une huile volatile et à de la résine; le genièvre sert, en Hollande, à préparer une espèce de thé, et on l'emploie encore à faire l'eau distillée, le vin et l'eau-de-vie de genièvre.

Gengis-Khan (v. *Djengis-Khan*).

Génie (faculté [d'un mot grec signifiant *engendrer*, *produire*, parce que le génie était regardé par les Grecs comme le dieu de la nature, et qu'il avait la vertu de produire toutes choses]). Le génie de l'homme est une émanation du ciel; c'est ce qu'il y a en lui de plus élevé, c'est l'inspiration des grandes pensées et des grandes choses. Il ne faut confondre le génie ni avec l'esprit, ni avec le talent, ni avec l'imagination; car il est do beaucoup supérieur à toutes ces facultés. Toute puissance intellectuelle qui accomplit de grandes œuvres est désignée par le mot *génie*. Charlemagne, qui reconstruisit l'Europe; Napoléon, qui la bouleversa; Corneille le tragique, Bossuet l'orateur chrétien, sont, à des titres différents, des *homme de génie*. — En médecine, le mot *génie* est souvent employé comme synonyme de *nature*, et s'applique aux maladies. Ainsi on dit : *génie inflammatoire, bilieux*, etc.

Génie (art militaire). Acception toute différente de celle que

nous venons de donner, et qui a succédé aux anciens termes *engignerie*, *enginerie* (construction des engins). — Le génie est une des armes spéciales qui entrent dans la composition des armées modernes, où elle est appelée à jouer le principal rôle. Le génie a dans ses attributions les fortifications, la castramétation et les mines.

Génies (mythologie), divinités intermédiaires entre les hommes et les dieux. Tous les peuples ont admis l'existence de ces êtres supérieurs attachés à leur destinée; chez les Romains, le culte de ces dieux était aussi respecté qu'étendu. On les représentait sous la forme d'un jeune homme tenant d'une main une coupe ou une lance, de l'autre une corne d'abondance. Les bons génies s'appelaient *lares, pénates;* les mauvais, *lemures*, *larves*. Les Chinois admettent aussi de bons et de mauvais génies. On trouve des génies chez les nègres sous le nom de *fétiches* (v.).

Génisse, jeune vache qui n'a pas encore porté (v. *Vache*).

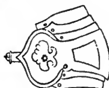
Génitif (d'un mot grec signifiant *naître*), 2e cas des noms qui marque la propriété, l'origine, la dépendance d'une chose. Exemple : l'ardeur *du soleil*. Si notre langue avait des cas, le mot soleil serait ici au *génitif*.

Genlis (Étiennette ou Stéphanie-Félicité Ducrest de St-Aubin, comtesse de), née au château de Champcery, près Autun, le 25 février 1746, d'une famille noble mais depuis long-temps ruinée. Sa grâce, son esprit, ses talents supérieurs, la firent rechercher en mariage par le comte Bruslard de Genlis, qui l'épousa à l'âge de 15 ans. Nommée gouvernante de la fille de madame la duchesse de Chartres (madame Adelaïde), et *gouverneur* (titre officiel) des 3 princes ses fils (S. M. le roi actuel *Louis-Philippe* et ses frères), madame de Genlis se voua avec une ardeur infatigable à l'éducation de ses élèves. Elle trouva en outre le temps de composer des comédies, des fables, des romans, d'écrire sur l'éducation, et de cultiver les arts. Forcée d'émigrer en 1792, elle vécut en utilisant ses nombreux talents. Napoléon lui accorda une pension de 5,000 livres, et à la restauration elle fit valoir ses droits de gouvernante de la maison d'Orléans; mais elle mourut pauvre le 31 décembre 1830. Madame de Genlis, instruite sans pédanterie, gaie, maligne, laborieuse, de manières exquises, est une des femmes les plus remarquables et qui ont le plus écrit. Ses ouvrages se montent au moins à 80 volumes, dans le nombre desquels nous citerons *Mademoiselle de Clermont*, chef-d'œuvre d'esprit, de cœur et de style, qui vivra aussi long-temps que vivra la langue française; *Adèle et Théodore* ou *Lettres sur l'éducation*, les *Veillées du château*, etc., etc.

Genou (d'un mot grec ou latin ayant même signification), partie

du membre pelvien, qui correspond à l'articulation de la jambe sur la cuisse. L'articulation du genou est affermie par un grand nombre de ligaments, dont les uns sont externes et les autres intérieurs.

Genouillère, partie de l'armure des anciens chevaliers destinée à couvrir et à défendre le genou, en s'adaptant aux cuisssards et aux jambières.



Genouillère.

Génovéfains, chanoines réguliers de Ste-Geneviève. Louis VII remplaça les prêtres qui desservaient cette église et dont il était mécontent, par 12 chanoines réguliers de l'abbaye de St-Victor, où la discipline était alors dans toute sa vigueur. Depuis cette époque, la règle de saint Augustin s'est toujours conservée dans cette maison, qui devint la 1re d'une illustre congrégation, ayant pour chef un abbé électif tous les trois ans avec deux assistants. L'ordre comptait au XVIIIe siècle 107 monastères et plus de 1,500 religieux, dont 500 desservaient des cures d'une manière exemplaire.—Les lettres furent toujours cultivées avec succès dans la congrégation des *génovéfains*.

Genre (d'un mot latin ayant même signification), race, famille, espèce. Ce terme désigne dans les sciences un groupe ou collection d'espèces analogues entre elles, et qui peuvent se réunir sous des caractères communs. Le *genre humain* est l'ensemble des hommes. —*Genre* se dit en général de ce qui est commun à diverses espèces, de ce qui renferme plusieurs espèces différentes.

Genre (grammaire et littérature). En grammaire, genre est synonyme de *sexe*. La différence de sexe parmi les individus a fait établir dans leurs noms une distinction en 2 genres : le *masculin*, pour l'homme et les animaux mâles; le *féminin*, pour la femme et les animaux femelles. Enfin, par imitation, les objets qui n'ont point de sexe ont reçu le genre *neutre*. Dans la plupart des langues modernes, l'article est la marque à laquelle on peut reconnaître le genre du mot auquel il est adjoint. — En littérature, le *genre* distingue les diverses parties ou divisions qui doivent être traitées suivant certaines règles : genre épique, didactique, descriptif, démonstratif, délibératif, historique, comique, tragique, etc. — Dans la musique, il y a 3 genres : le *diatonique*, le *chromatique* et l'*enharmonique*. Le genre diatonique procède par tons et demi-tons naturels, c'est-à-dire sans altération ; le chromatique ne procède que par demi-tons, et le genre enharmonique est le passage d'une note à une autre, sans que l'intonation de la note ait été changée d'une manière sensible. — *Genre* signifie aussi *mode*, *façon* : un habit d'un nouveau *genre*, etc.

Gens. Ce mot, qui signifie *personnes*, n'a point de singulier ; l'adjectif qui le précède est féminin, celui le qui suit est masculin : Quelles méchantes *gens!* Voilà des *gens* bien méchants ! — Suivi de la préposition *de* et d'un substantif qui désigne une profession, *gens* signifie l'universalité des membres de cette profession : les *gens* de robe, d'église, d'épée, de loi, de mer, de finance, d'affaires, de lettres, etc.— Il se dit encore des domestiques d'un même maître : *Cet homme maltraite ses gens.*

Genséric, roi des Vandales et l'un des plus grands conquérants du ve siècle, naquit, en 406, à Séville. Les Vandales disputaient alors l'Espagne aux troupes romaines et aux autres compétiteurs barbares qui leur contestaient cette conquête. *Genséric* se rendit célèbre parmi les siens, mais c'était sur un autre théâtre que son renom devait surtout grandir. Appelé en Afrique par le comte Boniface, que des ressentiments poussaient à la trahison, *Genséric,* après s'être brouillé aussitôt avec cet allié, s'empara de Carthage dès l'an 430, et y établit le siége de son empire. Son pouvoir était déjà très-étendu et sa marine redoutable, lorsque l'impératrice Eudoxie implora son secours contre Maxime, son deuxième époux. *Genséric* débarqua en Italie et s'empara de Rome (455), livra cette ville au pillage, chargea ses vaisseaux de butin, et emmena un grand nombre de captifs parmi lesquels était la malheureuse Eudoxie. Chaque année depuis, ses flottes portèrent le ravage sur les côtes de la Méditerranée. *Genséric* mourut en 477.

Gensonné (Armand), l'un des députés les plus distingués de la *Gironde* (v.) à l'assemblée législative, naquit à Bordeaux en 1753. Destiné au barreau dès sa jeunesse, il devint l'un des avocats les plus célèbres de cette ville ; son patriotisme et ses lumières le firent charger dans les départements de l'ouest d'une mission politique, dont il s'acquitta avec convenance et modération. Nommé membre du comité diplomatique, Gensonné fut ensuite appelé à la présidence de l'assemblée. A la Convention, il arriva également au fauteuil ; mais dans la lutte incessante entre la Montagne et la Gironde, il déploya en vain les ressources de la plus lumineuse logique : son parti devait succomber, et, décrété d'accusation, *Gensonné* fut condamné à mort, et périt le 31 octobre 1793, à l'âge de 35 ans.

Gentiane, plante de la classe des dicotylédones monopétales qui doit, dit-on, son nom à un roi d'Illyrie nommé *Gentius*, qui le premier en observa les propriétés. Il en existe un assez grand nombre d'espèces. Ses tiges sont vigoureuses et garnies de larges feuilles plissées, de forme ovale. Ses feuilles, de couleur jaune, forment

un long épi entremêlé de petites fleurs. Sa racine est employée en médecine avec succès. On administre la *gentiane* en poudre, en infusion, en extrait ou en sirop; elle est stomachique et fébrifuge.

Gentilhomme. C'est ainsi qu'avant 1789 on appelait un homme né de race noble, et dont la noblesse n'avait été ni achetée, ni obtenue comme accessoire d'un emploi. La noblesse concédait alors des priviléges nombreux, et le travail manuel, le trafic, étaient interdits aux *gentilshommes*. — Il existait autrefois dans la maison de nos rois plusieurs espèces de *gentilshommes*, et entre autres des *gentilshommes ordinaires*, qui servaient auprès de la personne du souverain.

Gentils. Ce mot, chez les Juifs, désignait tous ceux qui n'étaient pas Israélites; à Rome, il était synonyme de *barbares*, nom qu'on donnait à tous les peuples qui n'étaient pas d'origine romaine. Après l'établissement du christianisme, on l'appliqua aux infidèles, aux païens, c'est-à-dire à tous ceux qui ne suivaient pas la nouvelle loi.— Dans l'Écriture sainte, au *Juif*, à l'*Hébreu*, peuple choisi de Dieu, est opposé le *Gentil*, aveugle et idolâtre.

Gentleman. Le sens littéral de ce mot anglais est absolument le même que celui de *gentilhomme*. Mais aujourd'hui on n'y attache plus l'idée de noblesse, de race, et on en qualifie tout simplement un homme de bon ton, de manières distinguées, un homme du monde; en un mot, un homme comme il faut.

Génuflexion (de deux mots latins signifiant *genou* et *fléchir*), acte du culte religieux qui se fait en fléchissant le genou. C'est une manière de s'humilier devant les choses saintes, qui de tout temps a été en usage chez les juifs et les chrétiens. L'usage de la *génuflexion* passa d'Orient en Occident. Plusieurs rois exigèrent qu'on fléchît les genoux en leur parlant ou en les servant. — Les vassaux rendaient hommage à leur seigneur à genoux. — C'est aussi un signe de pénitence, et on fait mettre les enfants à genoux, comme correction.

Géocentrique (de deux mots grecs signifiant *terre* et *centre*), se dit de l'orbite d'une planète qui est vue de la terre. Autrefois on appelait ainsi un cercle qui avait le même centre que la terre.

Géocyclique, machine astronomique qui sert à représenter le mouvement annuel de la terre autour du soleil et son mouvement journalier autour de son axe. Ce mot est dérivé du grec; il signifie *terre* et *cercle;* c'est l'ellipse que décrit la terre autour du soleil.

Géodésie (de deux mots grecs signifiant *terre* et *diviser*), science qui a pour but la mesure et la division des surfaces. Aujourd'hui, la *géodésie* est du ressort de l'arpenteur et de l'ingénieur-géogra-

phe; elle comprend toutes les opérations qui s'appliquent à la mesure de la terre.

Geoffrin (madame) occupera une place dans l'histoire du XVIIIe siecle, pour le talent qu'elle eut de réunir dans son salon l'élite des gens de lettres et des artistes avec la plus brillante société de Paris. Elle naquit à Paris le 2 juin 1699, épousa à quinze ans Geoffrin, un des fondateurs de la manufacture de glaces du faubourg Saint-Antoine, possesseur d'une fortune assez considérable dont elle fit le plus noble emploi. Orpheline dès son enfance, Madame *Geoffrin* n'avait pu recevoir qu'une éducation très-incomplète; mais douée d'une grande justesse d'esprit, elle s'était exercée de bonne heure à penser et à juger avec rectitude. Son salon hérita du salon de madame de Tencin, et devint le rendez-vous de tous les hommes célèbres. Tous les voyageurs illustres, et même des princes et des têtes couronnées, visitèrent madame *Geoffrin*, dont le nom était européen; sa sollicitude bienfaisante pour les intérêts de ses amis, sa finesse et son bon sens ont contribué à lui donner une physionomie toute particulière. Madame *Geoffrin* mourut en 1776, après une vie dont rien n'altéra la limpidité, et comblée des éloges de tous ceux qui l'avaient connue.

Geoffroy (les), comtes d'Anjou. L'Anjou a eu cinq comtes de ce nom, dont deux seulement dignes d'être cités : *Geoffroy II* et *Geoffroy V*. — *Geoffroy II*, surnommé *Martel* pour sa bravoure, époux de la veuve de Guillaume V, duc d'Aquitaine, est fameux par les victoires qu'il remporta sur les Sarrasins en Sicile, où l'avait appelé l'empereur d'Orient, Michel Paphlagonien. Il mourut en 1061. — *Geoffroy V, Plantagenet*, comte d'Anjou en 1129, épousa Mathilde, fille de Henri II, roi d'Angleterre, et acquit ainsi la Normandie à la mort de ce prince en 1135; il réclama son héritage, qu'il parvint à conquérir en 1150, après une lutte acharnée. Il mourut en 1151.

Geoffroy (de Bretagne). *Geoffroy I*, fils de Conon, comte de Bretagne, succéda à son père en 992, et prit le titre de duc de Bretagne. Il fit une guerre longue et cruelle au comte de Nantes, puis se rendit à Rome en pèlerinage, et fut tué en revenant dans ses états. — *Geoffroy II*, fils de Henri II, roi d'Angleterre, se mit en possession de la Bretagne, qu'il enleva à son beau-frère, Conon IV (1169). Ce prince rendit une loi célèbre, nommée l'*assise de Geoffroy*, par laquelle les biens des barons et des chevaliers passaient à leurs fils aînés au détriment de leurs autres enfants. Il assista fidèlement Philippe-Auguste dans toutes ses guerres, et fut tué à un tournoi que ce prince donnait en son honneur.

Geoffroy (Julien-Louis), l'un des créateurs du *feuilleton* (v.), et l'un des plus ingénieux critiques de notre époque, était né à Rennes en 1743. A la mort de Fréron (1776), *Geoffroy* fut attaché à la rédaction de l'*Année littéraire*, et, dans les premières années de la révolution, il rédigea *l'Ami du roi*. La terreur le força à se cacher dans un village, où il se fit maître d'école. Revenu à Paris après le 18 brumaire, il fut chargé de rendre compte des pièces de théâtre dans le *Journal des Débats*, et ses articles, remplis d'une érudition sans pédantisme, de la critique la plus mordante et la plus spirituelle, obtinrent un succès immense. *Geoffroy* mourut septuagénaire, le 28 février 1814.

Géogénie (de deux mots grecs signifiant *terre* et *génération* [v. *Géologie*]).

Géognosie (de deux mots grecs signifiant *terre* et *connaissance* [v. *Géologie*]), connaissance des substances minérales qui forment les montagnes et les grandes couches de la terre.

Géographie (de deux mots grecs signifiant *description de la terre*), science qui a pour but de nous faire connaître l'ensemble de ce qui existe sur le globe que nous habitons : la surface de la terre, l'enchaînement des montagnes, le cours des fleuves, l'aspect des mers, la distribution des trois règnes de la nature, les climats et leur influence sur les productions naturelles; puis les différents peuples, les pays qu'ils occupent et les travaux qu'ils y ont exécutés pour les rendre plus habitables, embellir leur séjour, multiplier leurs ressources, ou faciliter les communications entre les contrées et les diverses provinces. Enfin, comme notre globe n'est qu'une très-faible partie d'un immense système de corps célestes, la géographie doit nous donner les notions les plus indispensables sur les rapports existant entre la terre, les autres planètes, et en général les corps qui, comme notre globe, roulent dans l'espace. Cette science se compose donc de plusieurs parties auxquelles on a donné des noms spéciaux. Ainsi ce qui concerne la figure de la terre, le rang qu'elle occupe dans le système planétaire, son mouvement et ses rapports avec d'autres corps célestes, etc., constitue la *géographie mathématique*.—La *géographie physique* embrasse les connaissances relatives à la constitution du sol, aux climats, à la température, aux productions et aux phénomènes de la nature, abstraction faite du séjour des hommes, de leurs travaux et de leurs institutions.—Ces derniers objets sont du ressort de la *géographie politique*, qui envisage les diverses contrées d'après les peuples qui les habitent, d'après leurs races et d'après les limites qu'ils se sont tracées, li-

mites qui dans les pays civilisés sont plus généralement déterminées par la politique que par la nature.

Geôle, geôlier. L'on n'est pas d'accord sur la véritable origine de ces mots; mais l'étymologie la plus vraisemblable est celle qui les fait venir du vieux mot *gayola*, qui signifie *cage*. — Geôle était autrefois synonyme de prison, et *geôlier* désigne encore aujourd'hui celui qui est préposé à la garde intérieure d'une prison, celui qui a sous sa surveillance spéciale les prisonniers. La qualification officielle est celle de concierge.

Géologie (de deux mots grecs signifiant *terre* et *discours*). La géologie est la *science de la terre;* elle se subdivise ordinairement en 3 parties. Quand elle traite de la forme extérieure de la planète que nous habitons, de ses dimensions, de la position qu'elle occupe dans l'espace, des mouvements qui lui sont propres, de ceux avec lesquels elle se trouve en rapport, de sa densité et de sa division en liquides et en solides, elle prend le nom de *géographie physique*. Quand elle traite des matériaux qui composent le globe, de leur position, de leur nature, des phénomènes qui se passent à sa surface ou dans son intérieur, elle prend le nom de *géognosie*. Enfin, quand elle combine les faits de la nature matérielle pour s'élever à leurs causes; quand elle veut trouver les lois qui ont présidé à la formation des différentes parties de la terre; quand, s'appuyant sur les connaissances positives que lui fournissent la physique, la chimie, la mécanique, l'hydraulique et l'astronomie, elle veut expliquer tous les phénomènes et même l'origine du globe terrestre, elle s'appelle *géogénie*. Les deux premières parties, qui contiennent l'énumération des faits, constituent la science proprement dite; la troisième partie n'est guère qu'un assemblage d'hypothèses plus ou moins probables selon que les phénomènes sont plus ou moins à la portée de l'œil et de l'esprit de l'homme. La Genèse est le premier monument qui fournisse à la géologie des documents utiles, et si, au lieu de parcourir le cercle de toutes les possibilités avant d'être forcé d'arriver à elle, on l'avait prise plus tôt pour guide, la science aurait fait de plus rapides progrès.

Géomancie (de deux mots grecs signifiant *terre* et *divination*), espèce de divination au moyen de petits points qu'on marque au hasard et sans les compter sur le papier ou sur la terre, dont on forme des lignes et dont on observe ensuite le nombre ou la situation pour en tirer certaines conséquences, fonder un jugement sur l'avenir, etc.

Géomètre, celui qui sait et pratique la *géométrie* (v.).

Géométrie (de deux mots grecs signifiant *terre* et *mesure*),

science de l'étendue en tant que l'on considère celle-ci comme renfermée dans un espace et figurée. La géométrie a pour objet la mesure de l'étendue ou des trois dimensions, qui sont la *longueur*, la *largeur* et la *profondeur* ou *épaisseur*. — La *géométrie élémentaire* se divise naturellement en trois sections principales : 1° la mesure des lignes (la longueur), 2° celle des surfaces (longueur et largeur), 3° celle des volumes ou solides (longueur, largeur, profondeur). — La *géométrie descriptive*, qui n'est qu'une application de la géométrie pure, a pour objet de déterminer la position d'un point dans l'espace, en rappelant le point à trois plans fixes dont les directions soient telles qu'ils puissent se rencontrer tous les trois à la fois. — La *géométrie transcendante* résout au moyen de l'algèbre, du calcul différentiel, etc., des questions d'un ordre plus élevé.

Géoponie (de deux mots grecs signifiant *terre* et *travail*), adjectif qui désigne ce qui a rapport à l'agriculture.

Géorama (de deux mots grecs signifiant *terre* et *voir*), vue d'ensemble de la terre figurée en relief.

Georges (saint), le Persée chrétien. C'était, selon la légende, un jeune et beau prince de Cappadoce qui subit le martyre sous Dioclétien. Son plus célèbre trait d'héroïsme est d'avoir attaqué un redoutable dragon et sauvé la fille d'un roi que le monstre allait dévorer. L'Angleterre est placée sous le patronage de ce saint, et l'impératrice Catherine II a créé l'ordre militaire de St-Georges, qui est aujourd'hui la plus grande distinction de la Russie.

Georges, rois d'Angleterre de la maison de Hanovre. — *Georges Ier*, né à Osnabruck, le 28 mai 1660, d'Ernest-Auguste, premier électeur de Hanovre, réunit à sa couronne le duché de Lunebourg, par son mariage avec sa cousine Sophie-Dorothée. Héritier légal du trône d'Angleterre, il monta sur le trône en 1714. Son règne fut tranquille au dedans, tandis qu'au dehors des alliances défensives maintenaient l'Angleterre dans une attitude respectable. Il mourut dans un voyage qu'il fit en Hanovre en 1727. —*Georges II* (Auguste), fils du précédent, fut proclamé roi d'Angleterre le 26 juin 1727. Les 12 premières années de son règne s'écoulèrent dans une paix profonde que vinrent interrompre, en 1739, les agressions réitérées des Espagnols. Bientôt après l'Angleterre fut engagée dans la guerre continentale suscitée par la mort de l'empereur Charles VI. Une armée anglaise marcha au secours de Marie-Thérèse : la victoire de Dettingen, due à l'imprudence des Français, la sauva d'une ruine complète. Une insurrection menaçante éclata en Écosse en 1745; mais la victoire de Culloden raf-

fermit la maison de Hanovre sur un trône que fut un moment près de ressaisir le prince Édouard, fils du prétendant. La guerre entre l'Angleterre et la France, terminée par le traité d'Aix-la-Chapelle (1743), se ralluma au sujet du Canada. Georges II mourut en 1760. — *Georges III*, petit fils du précédent, né le 4 juin 1738, perdit son père, Frédéric, prince de Galles, à l'âge de 12 ans. Tenu par sa mère, jusqu'à sa majorité, dans une tutelle sévère qui eut une fâcheuse influence sur ses idées, ce prince engagea, pour agrandir sa puissance, une lutte périlleuse contre les libertés publiques. Un nouveau système qu'il voulut imposer aux colonies d'Amérique amena leur insurrection en 1775. Georges III se montra l'ennemi le plus implacable des idées démocratiques mises en mouvement par la révolution française. En 1787, il avait ressenti les prémières atteintes de la maladie mentale qui devait si déplorablement terminer sa vie. Sa raison s'éteignit en octobre 1810, et le parlement déféra la régence au prince de Galles son fils aîné. Georges III mourut le 29 janvier 1820. Sous son règne vécurent les plus grands hommes d'état de l'Angleterre. — *Georges IV*, fils du précédent, né en 1762, se signala dans sa jeunesse par ses goûts déréglés. Appelé au trône à la mort de son père, en 1820, Georges IV fut l'âme de la résistance des torys aux demandes du parti whig. Il est mort en 1830.

Géorgie, Géorgiens. Cette contrée, une des principales de l'isthme caucasien, appelée en arabe, en persan et en turc *Gurdjestan*, en russe *Gronsia*, est bornée au nord par la chaîne du Caucase qui la sépare de la Circassie, à l'ouest par la mer Noire, au sud par l'Arménie et par le cours inférieur du fleuve Kour, et à l'est par le Daghestan et par la rivière Alestan. — La Géorgie a reçu ce nom de ses rois Georges, ou peut-être de saint Georges. patron du pays. Cette contrée, qui a 440 kilomètres de long sur 300 de large, est si belle qu'on a cru y trouver la vraie situation du Paradis terrestre. La température y est douce, la végétation riche et puissante, et les montagnes abondent en minéraux. Les produits consistent en vin, miel, or, argent, cuivre, lin, garance et quelques tissus en coton. Sa population s'élève à 750,000 individus. *Tiflis* est sa capitale et le siége du gouvernement. — Les Géorgiens, qui font remonter leur origine à Japhet, fils de Noé, sont le peuple le plus civilisé de tout l'isthme caucasien. Ils sont doux, paisibles, résignés, hospitaliers. Les Russes ont introduit parmi eux leurs usages. En général les Géorgiens professent la religion chrétienne du rit grec; maintenant ils sont soumis à l'église russe, et l'archevêché de Tiflis dépend du patriarche de Moscou.

Géorgie (États-Unis). La Géorgie est un des 13 états qui con-

stituèrent l'union américaine du Nord après la guerre qui enleva cette vaste contrée à la domination anglaise. Cet état est borné au nord par le Tennessée et la Caroline méridionale, au N.-E. par la Caroline méridionale, à l'est par l'Océan Atlantique, au sud par la Floride, à l'ouest par l'Alabama. Sa population absolue s'élevait en 1830 à 516,000 âmes; sa superficie est de 46,346 milles carrés. Le sol convient parfaitement à la culture du coton, du tabac, du maïs, du froment et de diverses sortes de grains. La capitale de l'état de Géorgie se nomme *Milledgeville* et n'a pas plus de 2,500 habitants. Savannah, la ville la plus considérable, compte 8,000 habitants.

Géorgique, géorgiques (de deux mots grecs signifiant *terre* et *ouvrage*). La poésie *géorgique* est, comme son nom l'indique, celle qui retrace les travaux de la terre, de l'*agronomie*. — Les *Géorgiques*, poëme de Virgile, sont consacrées à l'agriculture et à la peinture de l'antique simplicité de la vie des laboureurs. Ce chef-d'œuvre, qui a toute la perfection d'un ouvrage écrit par le plus grand poëte de l'antiquité, lui coûta 7 années de travail.

Gépides, anciens peuples qui occupaient les bords de la Baltique. Le nom de *Gépides*, qui signifie *paresseux*, *traîneurs*, leur avait été donné parce qu'ils étaient restés en arrière lors de l'invasion des Ostrogoths et des Visigoths avec lesquels ils étaient partis. Les Gépides s'emparèrent des contrées connues aujourd'hui sous le nom de Valachie et de Moldavie. Ils eurent souvent des guerres à soutenir contre les Goths. Justinien, au VIe siècle, leur opposa les Lombards. Ce dernier peuple les accabla (566) avec le secours des Avares; et les restes de la nation gépide suivirent ces derniers conquérants lorsqu'ils envahirent l'Italie. Rosamunde, fille du dernier roi des Gépides, tué sur le champ de bataille par Alboin, roi des Lombards, vengea le sang de son père en faisant assassiner Alboin qui l'avait forcée de l'épouser, après que, dans un moment d'ivresse, son mari l'eut obligée de boire dans le crâne de son père dont il s'était fait faire une coupe.

Géranium (d'un mot grec signifiant *grue*), plante de la classe des dicotylédones, famille des *géraniées*, qui se nomme aussi *bec de grue* parce qu'elle porte des fruits qui ont la forme d'un bec de grue ou de cigogne. Les *geraniums* sont des herbes à feuilles palmées; leurs pédoncules ne portent qu'une ou deux fleurs. Leur corolle est bleue, violette, pourpre, rose, ou blanche. On en connaît environ 70 espèces, la plupart remarquables par la beauté de leurs fleurs. La plus grande partie des *géraniums* cultivés dans nos jardins sont originaires de l'Afrique; ils sont très-sensibles aux gelées et demandent les mêmes soins que les orangers; ils se reproduisent de graines et de boutures, mais seulement sur couche et sous châssis.

Gérant, gérance (d'un mot latin signifiant *gouverner*). Le *gérant* est un mandataire qui administre pour autrui et qui a un compte à rendre de sa *gérance* ou administration. Dans les sociétés civiles ou commerciales, on donne le nom de *gérants* à ceux des associés auxquels l'administration de la société est confiée à l'exclusion de tous autres. — Suivant la législation sur la presse, tout journal ou écrit périodique doit être signé par un *gérant*, responsable de la publication des articles qui viendraient à être incriminés.

Gérard (le père), honnête laboureur de Montgermont en Bretagne, qui, député aux états-généraux, brilla au milieu de ses collègues par son grand bon sens, sa simplicité patriarcale et sa franchise d'homme du peuple. Il ne voulut point échanger son vieil et simple habit contre le costume officiel renouvelé de 1614. Le père Gérard retourna à ses bœufs et à sa charrue, laissant parmi nos renommées de la révolution un souvenir d'honnête homme, de courage et de civisme que notre insouciante génération a presque oublié.

Gérard (François, baron). Ce peintre célèbre naquit à Rome en 1770. Conduit de bonne heure à Paris, il travailla dans l'atelier de Pajon et de Brenet, et en 1786 devint élève de David. La révolution arriva. Gérard se trouva chargé, par la mort de ses parents, de deux frères et d'une parente dont il était l'unique appui : il l'épousa et pourvut à l'éducation de ses frères. En 1795 il exposa *Bélisaire*, qui orne aujourd'hui la galerie de Munich. Gérard, pour soutenir sa famille, était réduit à faire des dessins pour des éditions de luxe de Virgile et de Racine ; mais bientôt Napoléon, qui avait apprécié son talent, lui fit exécuter la *Bataille d'Austerlitz* et le chargea des peintures du Louvre. En 1816, au retour de Louis XVIII, Gérard répondit à une dénonciation dont il avait été l'objet en exposant l'*Entrée d'Henri IV*. Louis XVIII le nomma son 1er peintre et lui conféra le titre de *baron*. Les principaux tableaux de Gérard, outre *Bélisaire* et *Psyché*, sont : les *Trois Ages*, le *Songe d'Ossian*, *Homère*, *Corinne*, *Philippe V*, *Thétis*, le *Tombeau de Ste-Hélène*, *Daphnis et Chloé*, *Ste-Thérèse*, le *Sacre de Charles X* et la *Peste de Marseille*. Gérard mourut le 11 janvier 1837, âgé de 67 ans.

Gerbe. Ce mot s'emploie dans plusieurs acceptions différentes : en agriculture, il désigne du blé ou d'autres céréales coupées, réunies parallèlement et ayant leurs épis tournés du même côté. — Dans l'art du fontainier, on donne le nom de *gerbe* à un faisceau de plusieurs petits jets d'eau qui forment une girande de peu de hauteur. — En pyrotechnie, il est synonyme du mot *girandole*, et désigne un grand nombre de fusées volantes qui s'élancent en même temps et dont l'expansion figure une gerbe lumineuse.

Gerbier (Pierre-Jean-Baptiste), célèbre avocat au parlement de Paris, né à Rennes le 29 juin 1725, était fils, frère, neveu et cousin d'avocats. Son début au barreau eut un grand éclat, et dès ce moment toutes ses plaidoiries furent des triomphes. Il possédait l'action oratoire à un haut degré de perfection. Reçu bâtonnier de son ordre en 1787, Gerbier ne jouit pas long-temps de cet honneur, car il mourut l'année suivante, le 26 mars.

Gerfaut (v. *Faucon*).

Géricault (Jean-Louis-Théodore-André), peintre d'histoire, né à Rouen en 1790, eut pour maîtres Carle Vernet et Pierre Guérin. Dès 1812, Géricault se fit connaître dans le monde artistique par un chasseur à cheval exposé en 1815 au Louvre. L'apparition de son *Radeau de la Méduse*, en 1819, souleva le plus vif enthousiasme et les critiques les plus passionnées. Cette belle page figure aujourd'hui au Musée.— Géricault, qui a pris place parmi les artistes dont la France se glorifie, mourut jeune, en 1824, après une longue et cruelle maladie occasionnée par une chute de cheval.

Gerle (dom), chartreux et membre de l'assemblée constituante, naquit vers 1740 dans un village d'Auvergne. A l'époque de la convocation des états-généraux, nommé à Riom député, il se distingua par la véhémence de son zèle patriotique. Une exaltation mystique prédomina ensuite chez lui. En 1794, on le retrouve mêlé à la fameuse intrigue de Catherine Théot, dite *la Mère de Dieu*. Dénoncées à la convention, les personnes qui y avaient pris part furent incarcérées, et dom Gerle, que Robespierre eût vainement protégé, ne dut son salut qu'à la chute de ce dernier, lors du 9 thermidor. Il entra plus tard dans les bureaux du ministère de l'intérieur qu'il quitta au bout de 18 mois. On n'a aucune notion sur son existence depuis cette époque, et l'on ignore même la date de sa mort.

Germain-en-Laye (St-), petite ville située sur une montagne au pied de laquelle coule la Seine, à 20 kilomètres à l'ouest de Paris, et à 12 kilomètres au nord de Versailles. Le roi Robert fit bâtir une abbaye au sommet de la colline que couronnait la forêt *Lyda* et la dedia à saint Germain; des paysans vinrent s'établir autour de l'abbaye : telle fut l'origine de la ville. Son château royal lui valut la protection de presque tous nos monarques; mais Louis XIV, qui y était né le 5 septembre 1638, l'abandonna parce qu'il y était attristé par la vue de la flèche de l'église de St-Denis, cette dernière demeure des rois de France.— St-Germain-en-Laye, par sa position et ses environs, est une ville des plus agréables. Sa population s'élève à 11,241 habitants. En face du château, à 2 kilo-

mètres dans la forêt, se trouve le couvent des *Loges*. L'étendue de la forêt qui entoure la ville est de 4,250 hectares.

Germain (saint), évêque d'Auxerre, naquit dans cette ville d'une famille illustre vers la fin du IVe siècle. Après avoir étudié dans les écoles des Gaules, il alla apprendre le droit à Rome, y plaida avec distinction, et reçut d'Honorius la charge de gouverneur d'Auxerre. Jeune, ardent, chasseur passionné, Germain, pour faire preuve de son adresse, suspendait à un arbre, sur la place publique, les têtes des bêtes qu'il avait tuées. L'évêque d'Auxerre, Amator, vit là une imitation des coutumes païennes, et après des représentations demeurées inutiles, fit abattre l'arbre.— Un jour que le peuple était assemblé à l'église, Germain s'étant présenté, l'évêque s'empara de lui, lui donna la tonsure et le costume ecclésiastique sans lui laisser le temps de la réflexion, et le déclara en même temps son successeur. Bientôt après, Amator mourut, et, d'une voix unanime, Germain fut élu pour lui succéder. Depuis lors ce ne fut plus le même homme : on le vit renoncer au luxe, donner tous ses biens aux pauvres ou en doter les églises de son diocèse, et se condamner à la vie la plus austère. Il mourut en 448, à Ravenne, dans un voyage qu'il faisait auprès de l'empereur Valentinien III, pour l'implorer en faveur des Armoricains révoltés.

Germain (saint), évêque de Paris, naquit vers l'an 496 dans le territoire d'Autun. Il entra dans les ordres, et Eusèbe, évêque de Paris, étant mort, on lui donna Germain pour successeur. Une grande simplicité de mœurs, une piété fervente, un zèle prudent, une fermeté sage, une charité sans bornes, telles furent les vertus constantes du nouveau prélat. Saint Germain fonda de pieux établissements, bâtit des églises, entre autres celle de St-Vincent, à laquelle il joignit un monastère qu'il dota : ce fut depuis St-Germain-des-Prés.—Saint Germain composa une explication de la liturgie qui contient des détails curieux sur les cérémonies alors en usage, et mourut l'an 576, laissant une réputation de piété, de justice et de fermeté que les siècles n'ont point affaiblie.

Germains, **Germanie**. Les Romains ne désignaient pas seulement sous ce nom le pays inhospitalier, couvert de forêts et de marécages, qui s'étendait du Danube à la mer du Nord, et du Rhin à la Vistule, mais encore les contrées appelées aujourd'hui Danemarck, Norwége, Suède, Finlande, Livonie et Prusse; contrées alors habitées par une multitude de peuplades différentes, mais dont les traits, les mœurs et le langage annonçaient néanmoins une origine commune. Les travaux récents d'un grand nombre de savants ont clairement démontré que le peuple appelé *Germains* par les Romains est d'ori-

gine asiatique. Son véritable nom était Godthiod (*Goths*), peuple de Dieu, et Svithiod (*Suèves*), peuple de Svidurs ou d'Odin. On les appelait encore Teutons. Le nom de Germains (*ger-man*, homme de guerre) leur fut donné par les Gaulois, par suite de leurs invasions dans les Gaules. Les Germains formaient 3 nations principales : les *istævons*, les *Ingævons* et les *Hermions* ou *Teutons*. La nation *istævone* se composait d'un grand nombre de peuplades, dont les plus considérables étaient les *Bructères*, les *Sicambres*, les *Marses*, les *Cattes* et les *Chérusques;* plus tard il en sortit les 2 puissantes confédérations des *Francs* et des *Alamans*. Leur territoire s'étendait de la Lippe au Weser, jusqu'au Mein et à la Saale. Les *Ingævons* s'étendaient depuis l'embouchure du Rhin jusqu'au rivage occidental de la mer Baltique, et depuis le Zuiderzée jusqu'à la Have, ainsi que dans la presqu'île Cimbrique et dans la Scandinavie. Ils formaient également diverses peuplades, parmi lesquelles nous citerons les *Frises*, les *Chauques*, les *Saxons*.— Les Hermions (Suèves) se composaient principalement des Hérules, des Vandales, des Bourguignons, des Lombards et des Anglais. — Les Germains, venus de l'Asie centrale, étaient un des peuples nomades, soit chasseurs soit pasteurs, habitant les hauts plateaux qui dominent l'Inde et la Perse : ils en avaient les vertus et les vices. Des yeux bleus, un regard fier, une chevelure blonde, un corps robuste, une taille gigantesque, une extrême facilité à supporter le froid et la faim, mais non pas la soif et la chaleur, l'amour de la guerre, une grande loyauté, une inviolable fidélité envers leurs amis, une hospitalité sans bornes, une dissimulation et une finesse extraordinaires à l'encontre de leurs ennemis, un amour sans égal de l'indépendance; tels sont, dit Tacite, les principaux traits qui distinguent les Germains. Le vol domestique était rare chez eux, et aussi sévèrement puni que la lâcheté. Les idées religieuses d'un pareil peuple ne pouvaient être que grossières et imparfaites. Le soleil et la lune, la terre et le feu étaient ses divinités. — Les Romains n'apprirent à connaître les Germains que l'an 114 av. J.-C. Sous le nom de Cimbres, une fraction de ces peuples défit 3 fois les Romains, et fut elle-même écrasée par Marius. César, après avoir soumis les Gaules, arriva sur le Rhin à la tête de son armée victorieuse; non pour conquérir un pays désert, mais pour mettre les Gaules à l'abri des incursions des Barbares. Il prit même des Germains à sa solde. — Auguste chargea son beau-fils Drusus de combattre les Germains auxquels les guerres civiles avaient permis d'envahir impunément la Gaule. Tibère, après lui, obtint de nombreux avantages; mais Varus lui ayant succédé, et par l'iniquité et la violence de son ad-

ministration ayant soulevé contre lui toutes les populations, celles-ci, conduites par Hermann, attaquèrent son armée et la taillèrent en pièces. Germanicus vint pour venger cette défaite, mais il ne put affermir la puissance romaine dans ces contrées. Les divisions seules de ces peuplades les empêchèrent alors de devenir fatales à Rome. Mais plus tard, l'empire eut constamment à repousser leurs attaques. Domitien, Nerva, Trajan, Antonin-le-Pieux, Marc-Aurèle parvinrent pendant quelque temps à arrêter leurs entreprises, mais avec l'affaiblissement de la puissance romaine, tombée dans d'indignes mains à la mort de Théodose (395), commencèrent ces invasions terribles qui devaient changer la face du monde, renverser l'empire et devenir le fondement des monarchies modernes. Les Francs (*Chérusques*) entrèrent dans les Gaules et en firent la conquête, les Vandales, les Suèves et les Alains s'emparèrent de l'Espagne; les Goths, de l'Italie; puis arrivèrent pour leur disputer leurs conquêtes, les Gépides, les Huns, les Bourguignons, etc.

Germandrée, plante de la famille des *labiées* et renfermant plus de 100 espèces. Ses caractères génériques essentiels sont les suivants : calice en forme de cloche à 5 dents, corolle à lèvre supérieure courte, déclinée; étamines au nombre de 4, saillantes; anthères uniloculaires. Les *germandrées* sont des arbustes à fleurs soit axillaires, soit terminales; la plupart des espèces croissent dans la région méditerranéenne.

Germanicus (César), fils de Drusus, neveu d'Auguste et de Tibère, naquit 15 ans av. J.-C. A 20 ans, il pacifia la Dalmatie révoltée et la Pannonie. Envoyé pour soumettre les Germains, après avoir dompté les soldats mutinés et avoir assuré l'empire à Tibère qui nourrissait contre lui les plus injustes préventions, il porta la terreur jusqu'au centre de la Germanie. Le triomphe et le titre d'*imperator* lui furent alors décernés. Ces succès éveillèrent la jalousie de Tibère, qui le rappela sous prétexte de troubles dans l'Orient. Nommé gouverneur des provinces d'outre-mer, Germanicus pacifia l'Arménie, et termina enfin les affaires d'Orient sans recourir aux armes. Mais la haine de Tibère trouva dans Pison, gouverneur de Syrie, un complice; et Germanicus, empoisonné, mourut à Daphné, près d'Antioche, à l'âge de 34 ans (l'an 19 de J.-C.). Sa mort excita un deuil universel. Germanicus est un des plus beaux caractères de l'histoire ancienne; avec toutes les vertus des héros les plus célèbres, il n'avait pas un seul des vices qui déparent leur mémoire.

Germanique (empire [v. *Allemagne* et *Empire*]).

Germanisme, façon de parler propre à la langue allemande, tour de phrase emprunté à sa littérature et transporté dans la notre.

Beaucoup de locutions allemandes, qu'on réprouva dans leur nouveauté, ont fini par s'acclimater en France, mais il faut se garder soigneusement de cet abus.

Germe. Les botanistes donnent ce nom à certains points des plantes susceptibles de donner naissance soit à des organes ascendants, soit à des organes descendants.—On entend par *germe* les premiers linéaments, le principe originaire de tout être vivant.—*Germe* se dit figurément de ce qui est le principe, la cause, l'origine de quelque chose.


Germe.

Germinal. C'était le 7ᵉ mois de l'année de la république française. Il commençait le 21 mars et finissait le 19 avril. Il était ainsi nommé parce qu'il tombait à l'époque où la nature développe le *germe* de la semence qui lui a été confiée.

Gérondif, terme et forme particuliers à la grammaire latine. — L'infinitif pouvant être considéré comme un véritable substantif dans le verbe, mais ne pouvant se décliner comme les autres substantifs, les gérondifs en *di, do, dum* en pourraient à la rigueur être considérés comme les *cas*. Mais comme dans notre langue il n'y a ni cas ni déclinaisons, il faut avoir étudié les premiers éléments de la syntaxe latine pour bien comprendre notre définition.

Géronte (d'un mot grec signifiant *vieillard*). C'est le nom qu'on donnait aux sénateurs à Sparte (v. *Gérontocratie*). Dans notre ancienne comédie, c'était le nom habituel du père ou du personnage grave de la pièce. Les premiers *Gérontes* n'eurent sur la scène aucune teinte de ridicule, mais bientôt ce mot devint synonyme de *Cassandre* (v.).

Gérontocratie (de 2 mots grecs *vieillard* et *pouvoir*), gouvernement des vieillards. Le gouvernement primitif ou patriarcal fut une véritable *gérontocratie*. Ce principe entra comme un élément nombreux dans les législations de Minos et de Lycurgue. A Rome, l'assemblée des patriciens; en France, sous le directoire, le conseil des anciens; sous l'empire, le sénat, et de nos jours la chambre des pairs furent et sont de vraies assemblées *gérontocratiques*.

Gers (rivière et département). La rivière du *Gers*, qui donne son nom au département, a sa source dans le département des Hautes-Pyrénées, près de Lannemazan, et son embouchure dans celui de Lot-et-Garonne, à 7 kilomètres au sud d'Agen. Son parcours est de 130 kilomètres. — Le département du Gers, formé de parties des anciennes provinces de Gascogne et de Guyenne, a pour limites au nord le département de Lot-et-Garonne, au sud celui des Hautes-Pyrénées, à l'est ceux de Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne, à l'ouest ceux des Basses-Pyrénées et des Landes. — Le

Gers, la Save, la Gimone, le Rats, la Baïse, l'Adour sont ses principaux cours d'eau, mais ils ne sont pas navigables. Le climat de ce département est généralement doux et tempéré. Les céréales y sont abondantes, les fruits excellents. Le vin forme un de ses produits les plus importants; les pâturages y sont très-étendus; son commerce se fait avec l'Espagne et les départements voisins.—*Auch* (v.), le chef-lieu du département, compte 10,000 habitants. Les autres villes les plus importantes sont : Vic-Fesenzac, Condom, Eauze, Lombez, Mirande.—La population, d'après le dernier recensement officiel, s'élève à 312,882 individus.

Gerson (Jean Chevalier, dit), célèbre chancelier de l'église et de l'université de Paris, orateur du roi très-chrétien au concile de Constance, naquit dans le diocèse de Reims, le 14 décembre 1363, d'une famille de cultivateurs. — Après avoir étudié au collége de Navarre, à Paris, il devint curé de St-Jean-en-Grève. — Promu, en 1392, au degré de docteur en théologie, il fut bientôt nommé chancelier de l'université de Paris. Gerson travailla dès lors à réformer les études théologiques. — Les divisions qui déchiraient la France l'obligèrent à s'expatrier; l'archiduc Albert lui offrit un asile à Vienne; mais à la mort de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne (10 septembre 1419), Gerson revint en France, et dès lors s'occupa de l'instruction des petits enfants qu'il catéchisait dans l'église. Il mourut le 12 juillet 1429. — Il est auteur de l'*Imitation de J.-C.*, le plus beau livre, dit Fontenelle, qui soit sorti de la main d'un homme.

Gervais et **Protais** (saints). Tout ce qu'on sait de l'histoire de ces 2 saints, c'est qu'ils souffrirent le martyre vers l'an 304 de notre ère, l'un à Ravenne, l'autre à Milan. Leurs reliques, découvertes par saint Ambroise en 380, furent déposées à la basilique Ambrosienne. L'église latine célèbre la fête de ces deux frères le 19 juin. Une église leur est dédiée à Rome; celle de Paris existait déjà du temps de saint Germain, au VIe siècle. Elle fut rebâtie en 1212 et dédiée en 1480. Elle possède encore aujourd'hui un magnifique tableau d'Albert Durer. Son portail, élevé en 1616, sur les débris de Jacques de Brosse, est remarquable.

Géryon, monstre à 3 corps, fils de Chryseor, régnait dans l'île d'Érithie ou dans les Baléares, lors de l'arrivée d'Hercule. Ce demi-dieu ayant enlevé les troupeaux de Géryon et tué le géant Euryton leur gardien, eut à combattre Géryon lui-même et le terrassa (v. *Hercule*).

Gésier. Les oiseaux n'étant pas pourvus, comme l'homme et les mammifères, de dents qui, par la mastification, préparent les fonc-

tions digestives, c'est dans leur estomac que les substances alimentaires sont décomposées; et cet organe, surtout remarquable chez les *granivores*, a reçu le nom de *gésier;* situé à gauche et au-dessus du foie, sa forme irrégulièrement arrondie se compose de 2 disques musculaires d'autant plus épais et plus puissants que les fonctions qu'ils ont à remplir exigent plus de force et d'activité. Ainsi organisé, le gésier agit avec une force très-énergique, brise et broie des corps très-durs, et son action n'est pas comparée sans raison à celle des dents molaires.

Gessner (Salomon), poète allemand, né le 1er avril 1730, à Zurich, où son père était libraire, fut d'abord destiné a cette profession; mais sa vocation poétique l'emporta, et son penchant pour la vie champêtre lui inspira ces charmantes idylles, ces douces bucoliques, qui même aujourd'hui, dans notre siècle si positif, nous offrent un si puissant intérêt. Salomon Gessner cultivait en outre avec succès le dessin et la gravure. Il s'éteignit doucement le 2 mai 1788. Ses compatriotes ont élevé un monument à sa mémoire.

Geste (d'un mot latin signifiant *action*). On entend par ce mot les mouvements extérieurs du corps servant à exprimer nos sentiments, nos désirs, nos craintes, et les sensations diverses que nous devons éprouver.— L'*art du geste* fut toujours très-apprécié chez les anciens, et les Grecs l'avaient porté à une immense perfection. Les plus célèbres orateurs de l'antiquité en faisaient une partie spéciale de leurs études.

Gestion (v. *Gérant*).

Géta, empereur romain, né à Milan, était le second fils de Sévère. A la mort de son père, il hérita de l'empire conjointement avec son frère Caracalla. Celui-ci, pour régner seul, le fit assassiner entre les bras de Julie, leur mère, qui fut blessée en voulant le défendre. Cet odieux fratricide eut lieu le 27 février 212. Géta était aussi doux, aussi humain que Caracalla était sanguinaire et féroce.

Gètes (v. *Daces*).

Gévaudan, ancien pays de France qui faisait partie du Bas-Languedoc et qui forme aujourd'hui le département de la Lozère. Il avait pour chef-lieu *Mende.* Le Gévaudan tirait son nom des *Gabali,* ancien peuple de la 3e Aquitaine. Cette contrée eut ses comtes particuliers qui faisaient hommage aux évêques de Mende. Plus tard, elle fut réunie à la couronne.

Gex (pays de [département de l'Ain]). Contigu à la France et à la Suisse, le *pays de Gex* formait autrefois un territoire particulier ayant ses états et se gouvernant d'une manière assez indépendante. Gex fut successivement soumis à la Savoie, puis à la Suisse.

En 1601, il fut acquis à la France. Grâce aux réclamations de Voltaire, il obtint, sous le ministère de Turgot, l'affranchissement des droits de douane, moyennant un abonnement de 30,000 fr. Pendant la révolution, le pays de Gex fut réuni au département du Léman, et, en 1814, le gouvernement français fit de Gex une sous-préfecture du département de l'Ain. Cet arrondissement, peuplé d'environ 22,000 âmes, a pour chef-lieu *Gex*, située au pied de la branche du Jura appelée *mont St-Claude*. Cette ville compte un peu plus de 2,800 habitants.—On élève dans ce pays beaucoup de bêtes à laine. On y fait une grande quantité de fromages, façon Gruyère.

Giannone (Piétro), historien célèbre, né à Tschilella dans le royaume de Naples, le 7 mai 1676, mort le 7 mars 1758. Son titre de gloire est son *Histoire civile de Naples*, qu'il mit 20 ans à composer et qu'il dédia à l'empereur d'Allemagne Charles VI. Fugitif, poursuivi en tous lieux par la cour de Rome, dont il avait dans cet ouvrage vivement attaqué les usurpations, Giannone indignement trahi fut livré aux autorités sardes et jeté dans une prison dont il ne sortit plus.

Gibbon (histoire naturelle [v. *Orang-outang*]).

Gibbon (Édouard), l'un des plus célèbres historiens anglais, naquit à Putney dans le Surreyshire, le 27 avril 1737, d'une famille ancienne et protestante. A Oxford, l'étude de l'histoire occupa tous ses instants. Ébranlé dans sa croyance par la lecture des *Variations des églises protestantes* de Bossuet, il ne tarda pas à se faire catholique. Envoyé à Lausanne par son père, Gibbon revint à la religion réformée, et se livra à l'étude avec une assiduité extrême. En 1758, il retourna en Angleterre, et devenu capitaine de milice, il mena pendant quelques années la vie de garnison dans le Hampshire. C'est en voyageant en Italie (1764) qu'il trouva le sujet historique qu'il cherchait depuis long-temps. De retour dans sa patrie, il s'occupa exclusivement de travaux littéraires, et put faire paraître le 1er volume de son grand travail, l'*Histoire de la chute de l'empire romain*, dont le succès fut immense. Sa fortune, qui ne suffisait pas en Angleterre à ses besoins, l'ayant obligé à venir habiter Lausanne, il se consacra tout entier à la suite de son histoire, et le 17 juin 1787 cet ouvrage immortel était terminé. La révolution lui fit quitter la Suisse pour l'Angleterre, où sa santé déclina de jour en jour, et, le 16 janvier 1794, il s'éteignit.

Gibbosité (pathologie). Ce mot dérive du latin et signifie *bosse*, dénomination par laquelle on désigne vulgairement une déformation commune de la colonne vertébrale; il n'en est cependant pas syno-

nyme : il sert à spécifier, dans l'acception qu'on lui accorde en chirurgie, un écartement des apophyses épineuses de quelques vertèbres ; effet produit par un état morbide de ces os et dont le résultat est ordinairement funeste, s'il n'est prévenu en temps opportun.

Gibelins. La querelle des investitures, qui agita l'Allemagne et l'Italie au XIe siècle d'une manière si terrible, mit en présence deux partis opposés. L'un se composait des partisans de l'empereur, ou Gibelins, du mot *Wablinga* ou *Gueibelinga*, nom d'un château des montagnes de Hertfeld, appartenant aux Hohenstaufen, qui s'étaient signalés par leur dévouement au trône impérial. L'autre comptait principalement les ducs de Bavière, les Welfs ou Guelfes : d'où le nom des deux factions rivales, les Guelfes et les Gibelins, sous la bannière opposée desquelles se rangèrent tous les seigneurs d'Allemagne et d'Italie. — Mais le sens véritable du mot ne tarda pas à s'altérer. *Gibelin* conserva toujours son acception primitive, tandis qu'en Italie *Guelfe* signifia partisan du pape et de la liberté de l'Italie. Au fond c'était bien toujours la même chose. Les rivalités des Guelfes et des Gibelins désolèrent ce pays pendant trois siècles. Fréderic Ier eut une lutte terrrible à soutenir pour arriver à la domination de l'Italie, et bientôt la *ligue lombarde* ou *confédération guelfe* lui arracha des mains la puissance conquise après tant d'efforts. Sous Henri VI, les divisions des Guelfes et des Gibelins embrasèrent l'Italie méridionale elle-même. Othon, prince guelfe, étant monté sur le trône, l'Italie applaudit à sa nomination ; mais le pape, après avoir partagé le contentement général, se déclara contre lui et favorisa les prétentions du jeune fils d'Henri VI, Frédéric II, qui fut proclamé empereur. La mésintelligence éclata bientôt entre eux plus terrible encore que sous leurs prédécesseurs. Les querelles, les rivalités particulières, appuyées ou par le pape ou par l'empereur, transformaient toutes ces dissensions en guelfes ou gibelines. Trahisons, conjurations, empoisonnements, meurtres, assassinats, tout semblait permis à la haine des Guelfes et des Gibelins pour triompher les uns des autres. L'histoire de ces deux factions est celle de l'Italie du XIe au XIVe siècle.

Gibet, instrument qui sert au supplice de ceux qui sont condamnés à être pendus. Les roturiers seuls étaient jadis passibles de ce genre de mort. Les nobles avaient droit à avoir la tête tranchée, et l'on a vu des preuves de noblesse établies jusque sur l'effet de ce privilége. —Parmi les gibets les plus fameux on doit placer le *gibet de Montfaucon* (v. *Fourches patibulaires*).

Gibier. On désigne sous ce nom toutes les pièces qu'on a prises ou tuées en chassant, quel qu'ait été d'ailleurs le mode employé pour

arriver à ce résultat. Les sangliers, les cerfs, les daims et autres animaux forment ce qu'on appelle le *gros gibier;* le *menu gibier* se compose des animaux plus petits, tels que lièvres, lapins, perdrix, etc. — Au XIIIe siècle, nos pères étaient moins délicats que nous sur la qualité du gibier; on aurait peine à croire, s'il n'existait pas des monuments authentiques du fait, qu'ils mangeaient le héron, la grue, la corneille, la cigogne, le cygne, le cormoran et le butor, et que ces oiseaux étaient servis sur les tables les plus délicates. Par un préjugé assez singulier, et qui paraît avoir eu pour origine une erreur accréditée par les seigneurs afin que le gibier ne discontinuât pas d'être abondant, ils s'abstenaient de jeune gibier, comme levrauts, perdreaux, etc. — La consommation annuelle de Paris en gibier et volaille s'élève à *huit millions;* il est vrai que le prix en est quelque peu plus élevé qu'au temps de Charles IX. Sous le règne de ce prince, en 1567, voici quels étaient les prix courants du gibier et de la volaille à la halle de Paris : « le plus gros chapon, 7 sous; la meilleure poule, 5 sous; un poulet gras, 20 deniers; un pigeon, 7 deniers; un lapin de garenne, 6 sous; un lapin de clapier, 3 sous; une perdrix, 5 sous; une bécasse, 4 sous; une caille, 20 deniers; un canard sauvage, 4 sous; un canard domestique, 3 sous; une douzaine de mauviettes, 3 deniers. »

Giboulée (d'un mot grec signifiant *irruption subite*), c'est le nom que l'on donne communément à des pluies subites, et surtout aux neiges, grésils, etc., qui tombent dans les mois de mars et d'avril.

Gibraltar, ville forte à l'extrémité méridionale de l'Espagne, sur la Méditerranée. Le rocher sur lequel la ville est bâtie, et qui dans l'antiquité portait le nom de *Calpé*, s'avance jusqu'à 3 kilom. dans la mer. Déjà très-forte à cause des rochers qui la hérissent, la pointe ou péninsule de Gibraltar a été rendue imprenable par les travaux qu'on y a pratiqués. En 1704, cette ville fut surprise par les Anglais et enlevée à l'Espagne. La paix d'Utrecht en assura la possession à l'Angleterre. — En vain plusieurs fois Gibraltar fut assiégé par des troupes considérables (1782); tous les efforts échouèrent contre ce rocher inaccessible. Les Anglais entretiennent dans cette place une garnison considérable, et la ville est soumise à une surveillance des plus soupçonneuses. Sa population s'élève à 20,000 habitants; son commerce est considérable. Les environs renferment de charmantes maisons de campagne.

Gigantesque (du mot grec signifiant *géant*), qui tient du géant.

Gigue, terme de musique et de danse. C'est une sorte de composition musicale qui est gaie et sautillante quoique pleine de

mesure. Elle a de grands rapports avec l'*allemande*. Selon Ménage, ce mot dérive de l'italien *giga*, instrument de musique dont Dante fait mention.— On désigne aussi sous ce nom une espèce de danse anglaise vive, animée et composée de toutes sortes de pas.

Gilbert (Nicolas-Joseph-Laurent) naquit en 1751, à Fontenay-le-Château, près de Remiremont, dans les Vosges. Fils de pauvres cultivateurs qui épuisèrent leurs minces ressources pour son éducation, il montra dès son jeune âge les plus brillantes dispositions. Mais arrivé à Paris sans autre protection que son talent, Gilbert eut à supporter les plus cruelles atteintes de l'infortune. Dédaigné, repoussé, mourant de faim, le jeune poète, vieilli par la misère, entra dans la lice académique; mais les juges du concours méconnurent le mérite incontestablement supérieur de ses compositions, et elles ne furent même pas mentionnées. Cette injustice, ou plutôt ce mépris, jeta le poète dans la satire; ses vers heureux et tous portant à fond lui suscitèrent de nombreux ennemis. Gilbert lutta avec une rare énergie contre la secte égoïste et vaniteuse des philosophes, alors tout puissants. Une chute qu'il fit sur le boulevard Mont-Parnasse en compagnie de deux Anglais ses élèves, et qui nécessitait l'opération du trépan, l'ayant fait admettre à l'Hôtel-Dieu, il avala dans un accès de délire une petite clef et mourut au milieu des plus atroces souffrances, le 12 novembre 1780, à l'âge de 29 ans. Ce fut 8 jours avant cette fin déplorable, dans un moment lucide, qu'il composa ces stances si touchantes et si connues :

Au banquet de la vie, infortuné convive,
J'apparus un jour et je meurs.
Je meurs, et sur ma tombe, où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs.

Gille. Ce nom, affecté maintenant à l'un des personnages de la parade, n'avait par lui-même rien de burlesque comme ceux de *paillasse, polichinelle,* etc.; mais un bouffon de tréteaux le fit entrer dans le domaine du ridicule. *Gille* partage avec *Pierrot* l'emploi des valets niais; sa bêtise même est plus grande, et l'expression: *C'est un Gille,* signale le dernier degré d'ineptie. Dans l'arlequinade, Gille était le rival d'Arlequin, et Dieu sait les bons tours que lui jouait ce dernier.— Aujourd'hui on ne retrouve plus Gille sur le théâtre ni sur les tréteaux. Son nom seul est resté dans la langue comme synonyme de *benêt.*

Gimblette, petite patisserie ronde faite en forme d'anneaux, dure et sèche et quelquefois parfumée.

Gin (prononcer *djinn*), liqueur forte très en usage en Angleterre

et en Hollande, et qui est produite par la distillation des fruits du genévrier.

Gingembre (racine de). Il est probable que le nom donné à ce végétal, de la famille des *amomées* ou *balisiers* de Jussieu, lui vient de *Gingi*, ville d'Arabie dans les environs de laquelle on le rencontra pour la 1re fois. Le gingembre offre une tige cylindrique garnie de feuilles alternes, uniformes, étroites, terminées par une gaîne longue et fendue. Ses fleurs sont jaunâtres et présentent un calice double ; son fruit a des graines irrégulières et noirâtres. Le gingembre a une odeur âcre, aromatique. On en fait dans l'art culinaire un grand emploi. En Hollande, en Angleterre, en Allemagne, le gingembre se sert confit après le repas. — La médecine en fait usage dans un grand nombre de préparations officinales.

Ginguené (Pierre-Louis), littérateur, né à Rennes en 1748, mort le 17 novembre 1816, à l'âge de 68 ans. Ginguené se fit connaître par un essai poétique qui bientôt devint populaire, la *Confession de Zulmé*. Il se livra ensuite avec zèle à la rédaction de la *Feuille villageoise*, destinée à éclairer les habitants des campagnes et à leur faire apprécier les avantages des réformes qui s'opéraient alors : on était au moment de la révolution. Sous la terreur Ginguené fut emprisonné et aurait sans doute péri sans le 9 thermidor. Directeur de l'instruction publique, membre de l'Institut, ambassadeur en Sardaigne, Ginguené dans ces diverses fonctions sut montrer son zèle et son talent. Depuis 1802, entièrement retiré des affaires publiques, il s'occupa exclusivement de travaux littéraires. Son plus beau titre est son *Histoire littéraire de l'Italie*, qu'il n'a pu malheureusement achever.

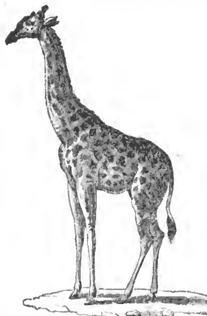
Gioia (Flavio), capitaine ou pilote de vaisseau, fut, selon quelques écrivains, l'inventeur de la boussole. Il naquit à Pasitano, près d'Amalfi, dans les dernières années du XIIIe siècle. Sans vouloir lui attribuer l'honneur de cette brillante découverte revendiquée par plusieurs peuples, nous dirons que ce fut lui qui paraît avoir imaginé la suspension de l'aiguille sur le pivot qui lui permet de se mouvoir en tout sens. Aussi sa mémoire doit-elle être tout aussi honorée, car rendre facilement utile une propriété reconnue, mais d'un usage douteux, c'est véritablement inventer.

Giordano (Luca), peintre, naquit à Naples en 1632, et fut élève de Joseph Ribeiras. De bonne heure il reçut le sobriquet de *Fa-presto*, soit à cause de la facilité avec laquelle il travaillait, soit parce que son père ne cessait de l'exhorter à *faire vite*. Lié à Rome d'amitié avec Pierre Berretini, il visita ensuite Bologne, Parme,

Venise, Florence, où partout il exécuta de nombreux travaux. Sa réputation lui valut d'être appelé par Charles II pour orner l'Escurial. Giordano, dont le dessin n'est pas toujours correct, a un coloris des plus brillants et des plus vigoureux. Il mourut à Naples, en 1704 ou 1705, et fut enterré dans l'église de Ste-Brigitte.

Giotto, naquit à Vespignano, près de Florence, en 1266. Il fut tout à la fois sculpteur, architecte, et surtout grand peintre. Dans son enfance, son père l'employait à garder ses troupeaux. Un jour Cimabué, se promenant dans la campagne, trouva le jeune berger occupé à dessiner sur une roche quelques-uns des animaux confiés à sa garde. Frappé à la vue de ces lignes fermes et correctes, il l'emmena avec lui à Florence, et bientôt l'élève eut surpassé le maître. Il fut le fondateur d'une nouvelle école, et la peinture du portrait, long-temps négligée, reparut dans tout son éclat. C'est à Giotto que nous devons de connaître les traits du Dante, l'illustre Gibelin. Le Louvre possède quelques-uns de ses tableaux. La gravure en a reproduit un grand nombre. Giotto est considéré comme le père de la peinture, qu'il arracha aux lignes sèches, rudes et dépourvues de grâces de ses prédécesseurs.

Girafe. Cet animal constitue dans l'ordre des ruminants un genre distinct, que Cuvier classe entre les cerfs et les antilopes. La petitesse de sa tête et la brièveté excessive du tronc, alors qu'on le compare avec la longueur démesurée du col et des membres, la disproportion apparente des membres entre eux, et en général la prédominance anormale des parties antérieures sur les parties postérieures sont des caractères qui ont vivement frappé tous les voyageurs et les naturalistes. La tête de la girafe rappelle assez celle du chameau, mais 3 prolongements frontaux solides lui donnent une apparence tricorne. Son pelage ras et blanchâtre est tout parsemé de larges taches phénicées. Une petite crinière de poils noirs et jaunes



Girafe.

naît un peu au-dessous des oreilles et se termine à l'épaule. La girafe broute les sommités des arbres. Elle habite les déserts de l'axe central de l'Afrique. Sa rapidité est extrême. La puissance musculaire de ses jambes de devant est telle, qu'elle tue souvent le lion d'un seul coup quand elle a pu prévoir son attaque.

Girandole. Le fontainier et l'artificier désignent sous ce nom, le 1er, un assemblage de tuyaux d'où l'eau jaillit; le 2e, la réunion d'une certaine quantité de fusées volantes qui partent en même temps. — On nomme encore *girandole* un chandelier à plusieurs branches dont on se sert pour orner les tables d'un salon ou les guéridons. C'est ainsi que l'on dit une *girandole* en cristal, une *girandole* d'argent.—Enfin on donne le nom de *girandole* à un assemblage de diamants ou de toutes autres pierres précieuses qui servent à la parure des femmes, et qu'elles portent ordinairement aux oreilles.

Girardon (François). Cet habile sculpteur naquit à Troyes, en 1630. Son père était fondeur de profession et le destinait à être procureur. Mais sa vocation l'emporta, et il fut libre de suivre la carrière des arts. Envoyé à Rome par le chancelier Séguier, Girardon gagna l'amitié et la protection du peintre Charles Lebrun. Lors de son retour à Paris, il exécuta divers travaux qui se trouvent aujourd'hui à Versailles. Il fit la statue équestre en bronze de Louis XIV, le mausolée du cardinal de Richelieu à la Sorbonne, et celui de Louvois aux Capucines. Girardon mourut en 1715, à l'âge de 85 ans.

Giraud (le comte Jean), célèbre auteur dramatique italien, né à Rome, d'une famille d'origine française. Malgré la sévérité excessive de sa première éducation, ses dispositions dramatiques se révélèrent spontanément. A 16 ans, ayant perdu son père, il embrassa la carrière des armes, puis finit par se consacrer entièrement à la littérature théâtrale. Le comte Giraud a composé un grand nombre de comédies, qui furent accueillies avec faveur en Italie. Sa renommée pénétra même en France, où l'une de ses pièces les plus amusantes, l'*Ajonell' imbarazzo* (le précepteur dans l'embarras) a popularisé son nom. Il est mort en 1832.

Girodet-Trioson (Anne-Louis de Roussy), peintre d'histoire, membre de l'Institut, naquit à Montargis le 15 janvier 1767. Il manifesta de très-bonne heure son goût pour le dessin, entra à l'école de David, et fit de rapides progrès. En 1789, Girodet remporta le grand prix de peinture. — Pendant son séjour en Italie il exécuta ses tableaux d'*Endymion* et d'*Hippocrate refusant les présents du roi de Perse*, qui obtinrent le plus éclatant succès. Échappé

par miracle à la fermentation qu'avait soulevée à Rome la révolution française, Girodet parcourut l'Italie, et ne rentra dans sa patrie qu'en 1795, précédé d'une réputation justement acquise. *Danaé*, les *Quatre saisons*, *Fingal*, une *Scène du Déluge*, les *Funérailles d'Atala*, la *Révolte du Caire*, tels sont les principaux tableaux que composa Girodet. Ils sont tous remarquables par des qualités particulières. Les portraits de Cathelineau et de Bonchamps furent ses derniers ouvrages. Atteint d'une affection grave, il succomba le 15 décembre 1824, à l'âge de 57 ans.

Giroflée. Cette fleur, qui croît partout, dans les jardins les plus humbles, sur les débris des vieilles murailles, dans les fentes des donjons antiques, et dans l'interstice des rochers à peine revêtus de mousse et de lichen, est bien connue de nos lectrices. C'est une des premières fleurs que ramène la belle saison, et ses bouquets d'une odeur, suave et d'un jaune éclatant mêlé de brun, durent, pour ainsi dire, toute l'année. On en connait 38 espèces, dont la plus répandue est incontestablement la giroflée jaune.

Giroflier ou *géroflier*, végétal de la famille des *myrtinées* de Jussieu, de l'icosandrie monogynie de Linné. C'est un grand arbrisseau toujours vert, dont la forme est pyramidale, et qui constamment offre des fleurs roses disposées en corymbes terminaux et trichotomes. Le fruit est un drupe ovoïde couronné par des divisions calicénales. Le *giroflier* est originaire des Indes-Orientales. Ce fut en 1770 que Poivre, intendant des îles de France et de Madagascar, en fit cultiver dans les colonies françaises. — On désigne sous le nom de *clous de girofle* les fleurs non encore épanouies du *giroflier*. L'art culinaire en fait une grande consommation.


Clou de girofle. Giroflier.

Giron. On appelle ainsi en blason une espèce de triangle dont la base est aussi large que la moitié de l'écu, et dont la pointe est au centre de l'écu. — *Gironné* se dit d'un écu où il y a quatre girons d'un émail, et quatre d'un autre. *Il porte gironné d'argent et de gueules.* — Pris dans son acception ordinaire, le mot *giron* désigne l'espace qui est depuis la ceinture jusqu'aux genoux dans une personne assise; employée


Giron de blason.

au figuré dans cette phrase, *le Giron de l'Église*, cette expression veut dire la communion de l'église catholique.

Gironde. Le département de la Gironde, un des plus beaux de la France, est formé de la partie de l'ancienne Guienne, plus particulièrement dénommée *Bordelais*. Il a pour limites, au nord, le département de la Charente-Inférieure; au sud, celui des Landes; à l'est, ceux de la Dordogne et de Lot-et-Garonne; à l'ouest, l'océan Atlantique. — Son territoire constitue dans sa presque totalité la portion la plus importante du bassin d'un des grands fleuves du royaume, la *Garonne* (v.), qui le traverse en suivant la direction N.-O. Tous les cours d'eau qui l'arrosent deviennent autant d'affluents du fleuve principal, et celui-ci, réuni au plus considérable de ses affluents, la Dordogne, prend alors le nom de *Gironde*, qu'il donne au département. — Le climat est généralement doux, les orages sont fréquents, mais ne changent pas la température. Le sol y est très-fertile dans le nord. La partie S.-O. est occupée par des landes arides; les vignobles font en grande partie la richesse de son territoire. — Le commerce consiste principalement en vins, laines, cordages, vinaigres, produits chimiques, etc. Les villes les plus considérables sont Bordeaux, Bazas, La Réole, Libourne, St-Émilion, Coutras, Blaye, Lesparre. La population du département s'élève à 556,000 habitants. *Bordeaux* (v.), chef-lieu, est une des villes les plus importantes de France. Elle fait un commerce très-considérable.

Gironde, girondins, parti célèbre de la révolution française, dont les députés de la Gironde furent les fondateurs dans le sein de l'assemblée nationale. Ce parti, qui brilla d'un si grand éclat par le talent oratoire, exerça d'abord la plus grande influence. Cependant la chute du trône, à laquelle ils avaient contribué, mit les girondins en présence d'hommes avec lesquels ils s'étaient ligués pour détruire, et qui composaient la *montagne*. — Les massacres de septembre furent le signal de la lutte qui s'établit entre les girondins et les jacobins. Dans le procès de Louis XVI, les girondins votèrent selon leur inspiration particulière. — Bientôt la vindicte populaire excitée contre eux par la commune de Paris et par le club des jacobins se traduisit en une attaque directe; et, grâce à cet appui, le parti montagnard put faire décréter d'arrestation 29 d'entre eux. Les uns furent arrêtés; d'autres, réfugiés dans les départements, y formèrent un centre d'insurrection contre la convention nationale. Saisis, ils subirent courageusement la mort, ou se la donnèrent eux-mêmes pour échapper à leurs ennemis. Une accusation de *fédéralisme* (v.) servit de prétexte à leur condamnation.

Girouette. Ce mot vient du vieux français, *girer, virer:* c'est donc une chose qui tourne. En effet, une girouette n'est autre chose qu'une feuille de métal disposée autour d'un pivot vertical de manière à pouvoir tourner au moindre vent. Elle indique ainsi de quel côté vient le vent.—Le mot *girouette* a été appliqué, par analogie, aux personnes qui changent d'avis, d'opinion à tout propos.—Autrefois une girouette sur une habitation était un signe de distinction ; les roturiers ne pouvaient pas en placer sur leurs maisons; c'était un privilége exclusif réservé à la classe noble. — La girouette marine se compose d'une bande de toile ou d'étamine de 2 mètres de long, cousue et montée sur l'étiquette ou espèce de bâtis en bois placé à la tête du grand mât.

Gisement (terme de marine). Situation des côtes, direction qu'elles suivent par rapport aux différents points de la boussole. Lorsque les navigateurs font quelques découvertes, ils ont soin à leur retour d'en indiquer le *gisement* afin d'éclairer ceux qui les suivent. L'étymologie de ce mot porte avec lui sa signification; c'est la situation, la manière dont *gît* un objet dans le sens de sa longueur.

Gisement (minéralogie). On désigne par ce mot la manière d'être d'une masse minérale dans le sein de la terre et ses rapports de position avec les masses qui l'environnent.

Gitanos (v. *Bohémiens*).

Gîte, lieux où l'on couche. En vénerie, *gîte* est le lieu où pose le *gibier*.

Givre, espèce de neige durcie qui se dépose sur la fin de l'automne, en hiver et au commencement du printemps, sur les habits du voyageur, les vitres des appartements, etc. Un abaissement subit de température en congelant les vapeurs d'eau et en leur faisant acquérir une pesanteur spécifique supérieure à celle de l'air, les fait tomber sous forme de neige (v. *Glace, Rosée*). — En blason on appelle *givre* une grosse couleuvre, vipère ou serpent à la queue ondée ou tortillante. Quand elle est en *fasce*, on l'appelle *rampante;* quand elle est droite, on la dit en *pal*. Les armes des ducs de Milan consistaient en une *givre* à l'enfant nu hissant des gueules.

Glace, état solide de l'eau produit par un certain abaissement de température. L'eau est de tous les liquides celui qui gèle au moindre abaissement de température. On a long-temps agité la question de savoir si la glace se formait au fond ou à la surface des eaux des fleuves; tout porte à croire qu'elle se forme à la surface. Dans les hivers les plus rigoureux la glace acquiert en Russie environ 1 mètre d'épaisseur; en France, elle pénètre au plus à 66 centimètres. La

glace qui a 5 centimètres d'épaisseur porte un homme; à 10 centimètres, un cavalier armé; à 30 centimètres, elle porte de gros chariots chargés, et peut livrer passage à un corps d'armée. C'est ainsi qu'en 1797 on vit la *cavalerie française* s'emparer de la flotte hollandaise, prisonnière dans les eaux congelées du port du Texel. — M. de Bomare nous a donné la description d'un monument en glace bâti à St-Pétersbourg sur la Newa pendant l'hiver de 1740. Les quartiers de glace avaient environ 1 mètre d'épaisseur; à mesure qu'on tirait du fleuve ces blocs de glace, on les taillait et on les embellissait d'ornements; puis quand ils étaient posés, on les arrosait avec de l'eau colorée de diverses teintes. On plaça au-devant de ce palais 6 canons de glace avec leurs affûts et leurs roues de même matière, et 2 mortiers à bombes dans les mêmes proportions que ceux de fonte. Ces pièces de canon étaient du même calibre que celles qui portent ordinairement 1 kilogramme et 1/2 de poudre; on n'y mit cependant que la 8e partie de cette charge, puis on y introduisit un boulet d'étoupe et un de fonte. L'épreuve d'un de ces canons fut faite en présence de toute la cour, et le boulet perça, à 26 mètres environ de distance, une planche de 6 centimètres d'épaisseur. — En 1763, un physicien anglais fit une expérience curieuse. Il prit un morceau de glace circulaire d'environ 1 mètre de diamètre d'épaisseur. Il en forma une *lentille* (v.) qu'il exposa au soleil, et à 2 mètres et 1/2 de distance il enflamma de la poudre à canon, du papier, du linge.

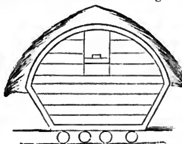
Glace (art culinaire). Les habitants des pays chauds ont de tout temps recherché les boissons fraîches; aussi est-ce dans ces climats que cette partie de l'art culinaire a pris naissance, et l'on employa d'abord pour rafraîchir les boissons les neiges qui couronnent les sommets des hautes montagnes. Les glaces prennent le nom de *sorbets* ou de *crèmes*. Les sorbets se composent de sucs de fruits, de sucre bien purifié et de matières aromatiques; les crèmes se font avec de la crème de lait, des jaunes d'œufs, du sucre, des amandes douces ou amères, des pistaches, du thé, du chocolat, du café, de la vanille, du safran, de la cannelle, etc. Pour former une masse à peu près solide de ces diverses substances, on les introduit dans une sorte de boîte d'étain appelée *sabot;* on la ferme avec soin; après quoi on la plonge dans un mélange de glace pilée et de sel marin ou de salpêtre : on tourne et retourne le sabot jusqu'à ce que les matières qu'il contient soient congelées. On détache de temps en temps, au moyen d'une spatule, la croûte glacée qui se forme sur la surface intérieure des parois du sabot.—Outre la propriété qu'a la *glace* de rafraîchir les boissons, elle est employée avec succès pour garantir les corps organisés de

la corruption. Un poisson que l'on enveloppe de glace au moment où il est encore frais se conserve pendant plusieurs jours, même en été, sans donner aucun signe de putréfaction.

Glace inflammable, jeu de physique dont l'invention est due à Rose. On prend de l'huile de térébenthine distillée; on l'expose dans un vaisseau à une chaleur douce, et l'on jette dans le vase et à plusieurs reprises du *blanc* de baleine. Placé dans un lieu frais, ce mélange se congèlera en quelques minutes, et l'on aura une imitation parfaite de la glace d'eau ordinaire. Pour enflammer cette composition, on l'expose à une température un peu chaude, puis, au moment où elle se fond et tandis que des petits glaçons fondent sur le liquide, on y verse de l'acide nitrique (eau forte) de bonne qualité ; le tout s'enflamme et se consume en un instant.

Glace (miroir). En trouvant le moyen de fondre certains sables pour en former des masses homogènes et diaphanes, on avait trouvé le secret de fabriquer ces tables que, par analogie avec la croûte solide qui se forme par des temps froids au-dessus des eaux, on appelle *glace*. On peut distinguer deux sortes de glaces, celles qui sont *soufflées* et celles qui sont *coulées*. Les premières se font à peu près comme le verre à *vitre* (v.), les secondes sont des plaques de verre composées de matières liquéfiées dans des creusets d'argile, et qui, posées sur une table de bronze, sont épurées et épaissies au moyen d'un rouleau. La glace étant coulée, on la met dans un four pour l'y laisser refroidir lentement, puis on lui donne le poli. — *Étamage.* Lorsque la glace est destinée à réfléchir les objets, on est obligé de couvrir une de ses faces d'une couche de matières opaques; cette couche, qu'on appelle le *tain* (v.), se compose d'une feuille très-mince d'étain que l'on fixe sur la glace au moyen du mercure. Le mercure ayant fait adhérer l'étain au verre est écoulé ensuite, et quand la couche d'étain a recouvré toute sa siccité, la glace est propre à réfléchir les rayons lumineux.

Glacière. On a dû aviser nécessairement à conserver de la glace pour se procurer pendant l'été le plaisir de boire frais. Tel est le but d'une glacière. En observant qu'à une profondeur de quelques mètres au-dessous du sol la température est constante, on en a conclu que de la glace placée à une certaine profondeur n'y fondrait que très-lentement ; de là l'origine des glacières. Pour qu'une glacière con-



Glacière.

serve bien le dépôt qu'on lui confie, elle doit être inaccessible aux courants d'air chaud, à l'humidité. Leur construction n'offre rien de particulier. La paille, étant un très-mauvais conducteur du calorique, on construit à peu de frais des glacières portatives, d'un très-bon usage, pourvu qu'elles soient complétement revêtues de paille partout où elles sont en contact avec l'air extérieur.

Glaciers. On appelle ainsi des amas de glaces qui se sont formés successivement, par la suite des temps, dans les vallées des hautes montagnes. Les glaciers sont formés de neiges congelées et des eaux de pluie qui s'y sont infiltrées; leurs masses acquièrent avec le temps beaucoup de dureté. Comme il se fond toujours une quantité quelconque des matières qui composent un glacier, ces amas de glaces donnent souvent naissance à des rivières; le Rhône et le Gange sortent de glaciers. C'est des glaciers qui bordent les mers polaires que se détachent ces énormes quartiers de glace que les navigateurs rencontrent fréquemment jusque dans les latitudes tempérées.

Glacis, nom qu'on donne à une pente de terre ordinairement revêtue de gazon. En termes de fortifications, le *glacis* est une pente douce qui part de la tête du chemin couvert et se perd dans la campagne. En peinture, on appelle *glacis* la couche de couleurs légères et transparentes que les peintres appliquent quelquefois sur les couleurs déjà sèches d'un tableau pour leur donner plus de ton ou d'harmonie.

Gladiateurs. On nommait ainsi dans l'antiquité des esclaves condamnés aux jeux cruels du cirque. On leur donnait pour combattre une épée, nommée en latin *gladium*, et de là leur vint le nom de *gladiateurs*. Ce fut sous le consulat d'Appius Claudius, l'an 450 de Rome, que le premier spectacle de gladiateurs fut offert aux Romains, et ils l'adoptèrent avec une telle fureur, que ces divertissements sanglants devinrent bientôt le complément nécessaire de toutes leurs fêtes. On a souvent confondu les athlètes avec les gladiateurs. Les premiers étaient des hommes libres qui combattaient pour la gloire de l'emporter dans les jeux : les gladiateurs combattaient pour défendre leur vie. Sous l'empire, les luttes des gladiateurs devinrent tellement à la mode, que les plus illustres personnages y prirent part et que l'empereur Commode, lui-même, descendit dans l'arène. Ces combats inhumains duraient depuis environ 600 ans, quand Constantin et ses successeurs les restreignirent graduellement; leur abolition n'est pas un des moindres bienfaits du christianisme.

Glaise, sorte de terre argileuse, d'une nature grasse et onc-

tueuse, composée d'alumine et de silice et qu'on emploie pour la fabrication des vases grossiers. L'usage de la terre glaise est très-général; cette substance fournit à bon marché des ustensiles de ménage propres et solides.

Glaive (d'un mot latin signifiant *épée*). On nomme ainsi une arme dont l'origine est excessivement ancienne et qui avait la forme d'une épée à lame courte, à deux tranchants et à pointe aiguë, et enchâssée dans une poignée droite. Nos troupes portent aujourd'hui pour sabre un véritable *glaive*.

Gland (d'un mot latin ayant même signification). On appelle de ce nom des fruits à substance ferme, farineuse, revêtus d'une enveloppe coriace, et que produit le chêne. Quelques espèces de *glands*, dans les contrées méridionales, sur les rives de la Méditerranée, sur le mont Atlas, en Corse, en Espagne, forment une nourriture agréable. Leur saveur a quelque rapport avec la châtaigne; on les mange bouillis ou rôtis. Dans nos pays, le gland, qui a une saveur âpre et amère, n'est guère employé que pour l'engraissement des porcs de nos basses-cours.

Gland, ornement soit d'ameublement, soit de toilette, en fil, laine, coton, soie, etc., qu'on a désigné ainsi parce qu'il a quelque analogie avec la forme du fruit du chêne.

Glandes (même étymologie que *gland*), terme de chirurgie par lequel on désigne certains organes de la forme d'un gland chargés de sécréter les diverses humeurs servant à l'entretien de la vie. — Ainsi les larmes sont produites par les *glandes lacrymales*, et la salive par les *glandes salivaires*.

Glane, **glaner**. Après la moisson, quand les gerbes sont liées en faisceaux ou même seulement quand elles sont enlevées, on permet dans certains pays, aux pauvres gens de la campagne, de recueillir les épis oubliés par les moissonneurs : c'est là ce qu'on appelle *glaner*. La *glane* est le plus grand nombre d'épis que la main peut contenir.— La législation a prévu les inconvénients attachés au glanage et elle en a réprimé les abus par une disposition du Code pénal qui défend de glaner dans les champs non encore dépouillés de leur récolte, ou de glaner avant ou après le coucher du soleil.

Glapissement (d'un mot grec signifiant *gémir, se plaindre*). On nomme ainsi le cri du renard, des jeunes chiens, etc.

Glaris, un des 22 cantons de la Suisse, le 7e dans l'ordre de la confédération. Il est situé par le 47e degré de latitude nord, et s'étend entre ceux de St-Gall, des Grisons, d'Uri et de Schwitz.—Le canton de Glaris, l'un des plus pittoresques de la Suisse, comprend à peu près tout le bassin de la Linth qui coule au fond de la vallée, grossie des

eaux des rivières qu'elle reçoit, à travers un charmant paysage. Le sol est fertile et recèle des pierres et des marbres de diverses sortes, des mines d'argent, de fer et de cuivre dont on ne tire cependant aucun parti à cause de la difficulté de l'exploitation. — Les habitants, au nombre de 28,000, se distinguent par leur habileté et leur industrie : une partie est restée fidèle au catholicisme, le reste professe le dogme de la réforme helvétique.—*Glaris*, le chef-lieu du canton, est bâtie au fond de la vallée, sur la Linth que traverse un pont couvert. Cette petite ville, qui compte 4,000 habitants, est un des centres manufacturiers de la Suisse. Au haut de la vallée de Sernft s'élève le village d'Elm, remarquable par une particularité curieuse. Il est dominé par une aiguille ou pic de 2,955 mètres d'élévation, percé à son extrémité supérieure d'un trou que les rayons du soleil traversent à certains jours de l'année (les 13, 14, 15 mars et les 24 et 25 septembre), et par lequel ils viennent éclairer le clocher de l'église.

Glas (d'un mot latin signifiant le *son de la trompette,* et transporté, suivant Ménage, au son des cloches). On nomme ainsi le tintement lent et mesuré d'une cloche qui annonce l'agonie ou la mort d'une personne : quand elle tinte l'agonie, elle demande des prières.— *Glas* se prend quelquefois pour la cloche même.

Glass-flint (v. *Flint-glass*).

Glascow, chef-lieu de l'Écosse septentrionale, situé sur la rive droite de la Clyde. C'est la première ville de l'Écosse pour la population, le commerce et l'industrie, la seconde pour l'élégance, la régularité de ses édifices et l'importance de ses institutions. Elle possède plusieurs beaux monuments, parmi lesquels on remarque sa vieille cathédrale gothique, la dernière qui ait résisté à l'action du temps et des hommes, divers hôpitaux, l'Université, etc.— Placée entre deux mers, l'océan Atlantique et la mer du Nord, Glascow se trouve dans une très-heureuse position pour le commerce. On y trouve de nombreuses filatures; plusieurs manufactures de différente nature, de corderie, de savon, de schalls, des fonderies, etc. — L'Université, fondée par Jacques II, compte 1,700 étudiants, et se rapproche, par ses institutions, des universités d'Allemagne. Cette riche cité, qui, en 1801, renfermait déjà 83,000 habitants, en a aujourd'hui 160,000; elle a pris de tels développements qu'on a été obligé de construire de vastes faubourgs au nord et au sud, sur la rive gauche de la Clyde.

Glauber (sel de). C'est ainsi qu'on désigne, en pharmacie, le sulfate de soude, en souvenir du médecin allemand *Glauber*, qui l'a le 1er découvert et appliqué à la médecine. Sa saveur, qui a d'abord quel-

que chose de frais, finit par devenir très-amère. Le sel de Glauber est un purgatif fort innocent, dont l'emploi serait plus fréquent sans l'amertume désagréable qu'il laisse dans la bouche.

Glaucôme (d'un mot grec signifiant *vert de mer*), maladie des yeux causée par l'épaississement de l'humeur vitrée qui devient de couleur verdâtre.

Glaucus (mythologie), dieu marin. Son nom, tout grec, veut dire *bleu;* dans notre vieux langage, *glauque.* Selon la tradition mythologique des Grecs, Glaucus était fils de Neptune et de Naïs; il veillait spécialement sur les navigateurs et leur prédisait l'avenir. D'après certaines explications historiques, il ne faudrait voir dans Glaucus qu'un pêcheur expérimenté et surtout un nageur habile, que les Béotiens auraient placé au rang des dieux, un jour que s'étant jeté à la mer ils ne l'en virent plus revenir : ils supposèrent alors que Nérée l'avait retenu au fond des eaux et qu'il avait été admis dans l'Olympe. — Un autre personnage, également nommé *Glaucus*, appartient aux temps héroïques de la Grèce : il fut père de Bellérophon, dont un petit-fils, appelé aussi *Glaucus,* se trouva au siége de Troie pour secourir Priam. Homère le peint comme un guerrier plein de bravoure et de générosité. Il fut tué par Ajax. — Un roi du nom de *Glaucus* régna sur la Messénie vers le xe siècle avant J.-C. — Enfin, un artiste de Chio, qui découvrit le soudage du fer, et un médecin d'Alexandre-le-Grand, mis à mort pour n'avoir pu sauver Éphestion, portèrent également le nom de *Glaucus.*

Glayeul (botanique). On désigne sous ce nom différentes plantes placées par de Jussieu dans la famille des *iris* (v. ce mot). Cette dénomination, qui vient d'un mot latin signifiant *petit glaive ,* s'explique par la forme des feuilles de ces végétaux, assez semblable à celle d'un sabre. On compte plusieurs espèces de *glayeuls*, remarquables par l'élégance de leur port autant que par l'éclat et la variété de leurs brillantes couleurs. La plupart sont originaires du Cap de Bonne-Espérance et ne peuvent être cultivées que dans les serres. Une de ces espèces, le *glayeul jaune,* ou iris des marais, prit une certaine importance sous le règne de Napoléon, à l'époque où le blocus continental rendait fort rares les denrées coloniales, et surtout le café. On découvrit que ses graines, arrivées à maturité, exhalaient, après avoir été torréfiées, un arome qui rappelait celui du café, et on en fit usage pour aromatiser le café de chicorée. Aujourd'hui le glayeul n'est plus considéré que comme une décoration agréable des lieux humides où il prend naissance.

Glèbe (d'un mot latin qui veut dire *une motte de terre, un champ*). En droit, cette acception a pris une plus grande extension, et a dé-

signé le fonds d'une terre, puis la terre elle-même. Chez les Romains, il y avait des *esclaves de la glèbe*, c'étaient ceux qu'on attachait à une métairie, à un domaine. L'usage de les vendre avec le fonds même auquel ils étaient, en quelque sorte, incorporés, passa du droit romain dans le droit féodal du moyen âge. Les *serfs de la glèbe* suivaient l'héritage auquel ils appartenaient, et devenaient forcément la propriété des maîtres de la terre elle-même. La révolution a détruit en France le *droit de glèbe;* mais en Russie et dans nos colonies il n'a pas cessé de subsister.

Gleucomètre (de deux mots grecs signifiant *moût* et *mesure*), instrument propre à mesurer la force du moût de vin dans la cuve pendant la fermentation.

Globe. Dans la géométrie et dans la mécanique, on nomme *globe* un volume parfaitement circulaire en tous sens. Toutefois, ce terme est rarement pris dans cette acception; les savants emploient de préférence la dénomination de *sphère* (v.).—On donne parfois à la terre, par rapport à sa forme sphérique, la dénomination de *globe terrestre;* mais le terme de *globe* est surtout appliqué par les géographes à des appareils sphériques sur lesquels sont tracées les positions des étoiles, des différentes planètes, des cercles conventionnels qui divisent l'espace, et les positions des terres, des mers, des villes, etc. Les *globes* ont, sur les cartes planes, l'avantage de déterminer plus clairement, selon leurs véritables rapports entre eux et leur situation exacte, les lieux qui y sont représentés, et d'offrir, en outre, l'aspect réel de la terre.

Gloire, glorieux, gloriole, glorifier. Le *Dictionnaire de l'Académie* définit la *gloire* un concours unanime d'estime et de louanges. On peut ajouter que c'est ce qui distingue la *gloire* de la *célébrité*. La *gloire* emporte l'idée d'une réputation élevée, qui se perpétue dans l'avenir; tandis que la *célébrité* est souvent éphémère et s'attache aussi bien aux mauvaises qu'aux bonnes actions. La *gloire*, enfin, est le partage des hommes honorés et respectés par la société tout entière, à des titres divers sans doute, plus ou moins utiles, mais que cependant on considère généralement comme louables. — *Gloire* s'emploie souvent aussi pour exprimer les sentiments de respect, d'admiration, de piété qu'inspire la divinité et les hommages qu'on lui rend, et aussi pour signifier son essence supérieure. C'est ainsi qu'on dit : *rendre gloire à Dieu*, et *la gloire de Dieu; Dieu dans toute sa gloire*. — Au théâtre, on appelle *gloire* une machine suspendue et environnée de nuages, sur laquelle, dans certaines pièces féeriques, se placent les acteurs qui doivent monter aux cieux ou en descendre : ces *gloires* massives se meuvent

à l'aide de contrepoids. — *Glorieux*, qui a généralement, dans sa signification adjective, le sens du substantif *gloire*, est toujours une louange quand il est l'épithète d'une chose inanimée : une bataille, une paix *glorieuses*. Joint à un mot qui désigne un être animé, il se prend toujours en mauvaise part et pour désigner les personnes qui se complaisent dans une trop haute opinion d'elles-mêmes. Le caractère du glorieux est triste : c'est le masque de la grandeur, l'étiquette de l'homme parvenu de bas, la ressource des hommes dégénérés, et le sceau de l'incapacité. La sottise en a fait le supplément du mérite. — La *gloriole* est, en quelque sorte, la parodie de la gloire : c'est une excessive vanité appliquée à des choses mesquines. Celui qui s'enorgueillit, par exemple, d'un riche vêtement, d'un brillant équipage, de quelque avantage physique, peut être justement accusé de *gloriole*. — *Glorifier* ne s'emploie guère qu'en parlant de l'honneur et de la gloire qu'on rend à Dieu. — Se *glorifier* d'une chose, c'est en tirer vanité, à tort ou à raison.

Gloriette, petit pavillon situé sur le point le plus élevé d'un jardin ou d'un parc. La *gloriette*, ordinairement circulaire ou octogone, doit être placée dans la situation la plus favorable pour apercevoir les sites et les points de vue que présente la campagne.

Glose. Ce terme, qui dérive d'un mot grec qui veut dire *langue*, a diverses acceptions. Il signifie spécialement, au point de vue littéraire, l'interprétation de quelques mots obscurs d'une langue par des mots plus intelligibles de la même langue. La *glose* diffère du *commentaire* en ce qu'elle est moins l'explication que la traduction en d'autres termes d'un passage ou d'un texte. — En langage familier, une *glose* veut dire une *critique*, une *médisance*, et *gloser sur quelqu'un* devient synonyme de *médire*. Ainsi La Fontaine a dit dans l'une de ses fables, en parlant de l'ours :

> *Glosa* sur l'éléphant, dit qu'on pourrait encore
> Ajouter à sa queue, ôter à ses oreilles.

Dans nos anciens poètes, une *glose* était une sorte de commentaire ou parodie d'un auteur, dont on répétait un vers à la fin de chaque dizain ou strophe.

Glossaire (même étymologie), dictionnaire contenant l'explication de tous les mots obscurs ou barbares d'une langue corrompue. Le *Glossaire* de Ducange sur la basse latinité et sur la langue grecque du moyen âge est un des plus célèbres ouvrages de genre. Après le *Glossaire* de Ducange, on peut citer celui de Spelman, ouvrage excellent, bien que l'auteur n'ait commencé à étudier qu'à cinquante ans; le *Glossaire* de Linderbock sur les lois de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire; celui de François Pithau sur la loi sali-

que, et le *Glossaire de la langue romane*, par M. de Rochefort. Il serait à désirer qu'on eût un *glossaire* complet de l'ancienne langue française.

Glossologie, terme d'anatomie, formé de deux mots grecs signifiant *langue* et *discours*. C'est la partie de la médecine et de l'histoire naturelle qui traite de celui de nos organes nommé *la langue*. La *glossologie* embrasse l'étude complète de cet organe, sous ses divers rapports anatomiques.

Glotte (d'un mot grec signifiant *petite langue*). Les anatomistes appellent ainsi une ouverture mobile, de forme oblongue, et située à la partie supérieure du larynx. Cette ouverture, comprise entre les cordes vocales, est destinée à donner passage à l'air qui s'échappe ou qui pénètre dans le larynx, soit dans l'acte de la respiration, soit lorsque l'on parle, ou que l'on chante.

Glouton, nom sous lequel, dans l'histoire naturelle, on a confondu plusieurs mammifères que des travaux modernes nous montrent appartenir à des genres fort différents. L'animal qui a servi de type à ce genre et le seul peut-être qui doive en retenir le nom, est le *glouton* du nord, mammifère de l'ordre des carnassiers. Son pelage est brun, marqué d'une ligne blanchâtre le long des flancs. Ses oreilles sont petites, ses pattes armées d'ongles. Le *glouton*, d'un naturel carnassier, ne craint pas d'attaquer des animaux beaucoup plus gros que lui. — Dans le langage familier, on nomme *glouton* les hommes qui mangent outre mesure, au delà de leurs besoins et de toute espèce de nourriture sans choix et sans appétit. C'est là ce qui distingue le *glouton* du *gourmand* (v.). Ce dernier fait une véritable étude des différents mets, ne s'adresse qu'aux plus succulents, et cherche à stimuler son appétit par tous les excitants possibles.

Glu, substance visqueuse et tenace que l'on extrait de l'écorce du *houx*, de la racine de *viorne*, et quelquefois du fruit du *guy* et des *sébestes*. Les Américains obtiennent de la *glu* d'un arbre appelé *glutier*, d'où elle découle naturellement quand on y pratique des incisions. La *glu* de bonne qualité doit être d'un jaune légèrement verdâtre. Sa couleur brunit quand elle vieillit et qu'elle commence à perdre de sa force. Très-anciennement, chez les Gaulois, on préparait avec la *glu* du gui une composition médicale. Aujourd'hui, la *glu* de houx, qui est plus généralement en usage, ne sert plus qu'à prendre des oiseaux.

Gluck, célèbre compositeur allemand, né d'une famille noble, en 1714, dans le Haut-Palatinat. Après avoir fait de bonnes études à Prague, Gluck partit à 17 ans pour l'Italie et y étudia la musique à

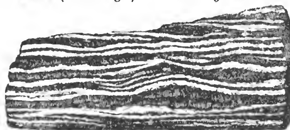
Milan, sous la direction de San-Martini. A 35 ans il avait déjà fait représenter plusieurs opéras, mais ces ouvrages, loin de recevoir les applaudissements du public italien, avaient été l'objet de vives critiques. On accusait le compositeur de manquer d'imagination, de remplir l'orchestre d'un bruit continuel et insupportable, et cette forme nouvelle, si assurément condamnée, devait conduire un jour Gluck à ces résultats magnifiques qui ont placé son nom à côté de ceux des plus célèbres musiciens. Les premiers poëmes pour lesquels Gluck mit en pratique sa nouvelle théorie sont *Orphée* et *Hélène et Pâris*. *Orphée*, joué durant le carnaval à Naples, reçut un magnifique accueil qui devait bientôt se renouveler à Paris. Gluck avait attentivement étudié notre langue : malgré l'opinion de Rousseau il prétendait qu'elle pouvait parfaitement se prêter à l'expression musicale, et il voulut composer sur un poëme écrit en français. Il vint donc à Paris et, sur sa demande, le bailli du Rollet écrivit, d'après la tragédie d'*Iphigénie* de Racine, un livret dont le compositeur allemand fit la musique. Mais la partition terminée, il s'agissait de la faire exécuter, et les habitudes et les préjugés des musiciens d'alors s'élevèrent contre Gluck : il fallut un ordre supérieur de la reine Marie-Antoinette, qui avait été son élève, pour lui ouvrir les portes de l'Opéra. Enfin, le 19 avril 1774, *Iphigénie* fut représentée avec un succès immense; l'ouverture fut redemandée, contre l'usage, par tous les spectateurs, et reçue avec acclamation. Ce triomphe cependant rencontra des contradicteurs et il se forma dans le public deux partis : l'un, admirateur exclusif de la musique de Gluck ; l'autre, adoptant avec passion la musique italienne, préférait Piccini. De là l'expression de *Gluckistes* et *Piccinistes*. Gluck, après *Iphigénie*, donna successivement *Alceste* en 1776, *Iphigénie en Tauride* en 1779. Il s'occupait de composer un opéra intitulé *Roland*, quand, apprenant que Piccini traitait un semblable sujet, il jeta sa partition au feu. Les compositions de Gluck, qui n'ont ni la grâce ni la suavité des chants de Piccini, se font remarquer par une extrême énergie, par une expression aussi vraie que profonde ; son instrumentation est vigoureuse, son harmonie puissante, ses chants grandioses : sa musique s'élève souvent au sublime. Gluck enfin est un de ces hommes de génie qui font date dans l'histoire d'un art, et en renouvellent la forme. On lui doit l'introduction dans l'orchestre du trombone, cet instrument en cuivre si propre à produire de grands effets dans les masses d'harmonie. En 1787, Gluck retourna dans son pays et mourut la même année à Vienne, le 15 novembre, d'une attaque d'apoplexie.

Gluten, substance d'origine végétale qui doit son nom à sa propriété glutineuse (v. *Farine*). Le *gluten*, dont la nature n'est point encore bien déterminée, est cependant considéré comme un composé d'oxygène, d'hydrogène, de carbonate et d'azote. On ne l'emploie guère en médecine : son rôle le plus important est celui qu'il joue dans la fermentation du pain, dont il est le principe le plus nutritif.

Glyphe ou **gliphe** (d'un mot grec signifiant *graver*). Ce terme s'applique en architecture dans un sens très-général, à tout trait gravé en creux, à tout canal creusé dans un ornement. Le mot *glyphe* est moins usité que son composé *triglyphe*, qui désigne un ornement particulier aux frises de l'ordre dorique.

Glyptique (même étymologie), terme par lequel on désigne l'art du graveur sur pierres, soit en relief, soit en creux. Les anciens ont atteint dans cet art une perfection dont nous sommes encore éloignés, et qui fait rechercher avec un grand intérêt, toutes les productions de ce genre qu'ils nous ont laissées.

Gneiss (minéralogie). On nomme *gneiss* une roche schistoïde, à feuillets tantôt planes, tantôt ondulés; sa couleur est variable, et elle est produite par le mélange de 3 espèces minéralogiques, le *mica*, le *feldspath* et le *quartz*. Le *gneiss* forme un vaste système de terrains, répandu à profusion sur la surface de la terre et qui se montre partout à découvert. On peut l'étudier à nu en France, en Allemagne, dans les Alpes, la Norvége, la Saxe, la Silésie, etc., dans l'Hindoustan, dans l'Amérique équatoriale, le Brésil et le Groënland. Tantôt le *gneiss* est subordonné au *granit*, tantôt il le domine, et ces deux roches paraissent être de formation contemporaine. Le *gneiss* est traversé par de nombreux filons : on y trouve, soit séparés de la roche, soit entièrement mélangés avec du cuivre gris, de l'argent natif, des pyrites de fer et de cuivre.



Gneiss.

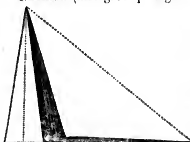
Gnide, ville ancienne et célèbre sur la côte occidentale de l'Asie-Mineure dans la Carie. Bâtie dans une petite presqu'île près de la pointe du promontoire de Triopium (aujourd'hui Crio) et située d'une manière pittoresque, la ville de Gnide était renommée par le culte spécial qu'on y rendait à Vénus. Selon les poètes, elle par-

tageait avec Cythère, Amathonte, Paphos et Idalie le privilége de recevoir le char de la mère des amours quand elle quittait l'Olympe pour se rendre sur la terre. Il y avait à Gnide plusieurs temples consacrés à Vénus : le plus magnifique possédait une statue de la déesse, chef-d'œuvre de Praxitèle, qu'on venait admirer de toutes parts. Nicomède, roi de Bithynie, offrit vainement de payer les dettes de la ville qui étaient considérables si l'on voulait lui céder cette statue. On célébrait aussi, à Gnide, des jeux en l'honneur d'Apollon. Aujourd'hui on ne trouve plus que les ruines de cette illustre ville, sur l'emplacement de laquelle s'élève un misérable village nommé *Crio* qui donne actuellement son nom au promontoire.

Gnômes, génies fantastiques, invisibles, d'une nature bénigne, mais pleins de sagacité, éclos dans le cerveau des cabalistes (v. *Cabale*), qui prétendent que tous les animaux, depuis le palælothère, le mastodonte, jusqu'aux atomes microscopiques, sont des machines mues par les gnômes; de plus, c'est aussi un gnôme qui vit dans chaque plante, chaque fleur; chacun de ces génies se fait, selon ses penchants, ses mœurs, éléphant ou ciron, condor ou oiseau-mouche; tels sont les contes bleus de l'Orient. — *Gnôme* vient d'un mot grec signifiant *connaisseur, prudent, habile*.

Gnomique, adjectif dérivé d'un mot grec qui signifie *sentence*. Il s'applique aux poésies qui contiennent des maximes ou sentences.

Gnomon (mot grec qui signifie *indice*). Les anciens avaient remarqué qu'à son passage supérieur la hauteur du soleil était moins grande en hiver qu'en été, et avaient imaginé pour ce genre d'observation des pyramides et des obélisques qu'ils nommaient *gnomons*. C'est le *style* d'un cadran solaire dont l'ombre marque les heures. A mesure que le soleil s'élève, les ombres que les *gnomons* projettent derrière eux se raccourcissent, et quand le soleil, au méridien, atteint sa plus grande hauteur, l'ombre est aussi courte que possible (v. *Cadrans*).



Gnomon.

Gnomonique, art de construire les cadrans solaires.

Gnose, mot qu'on trouve dans les épîtres de saint Paul, comme dans les dialogues de Platon, et qui signifie à la fois *connaissance* et *science*. Quelques écrivains modernes ont appliqué cette expression à une connaissance approfondie du christianisme à peu près dans le même sens que saint Paul.

Gnosticisme et **gnostiques** (d'un mot grec signifiant *savant*, *éclairé*). On désignait sous la dénomination de *gnosticisme*, dans les écoles du IIe au VIe siècle de l'ère chrétienne, une doctrine philosophique et religieuse prétendue supérieure à celle du vulgaire, et communiquée mystérieusement et à des degrés fort divers à quelques adeptes. Cette doctrine était un mélange des anciens mystères judaïques ou païens et des préceptes publiés par le christianisme. Les écoles *gnostiques* furent nombreuses et différaient selon que les éléments étrangers qu'elles voulaient apporter au dogme nouveau provenaient des théories religieuses de l'Égypte, de la Perse, de la Judée, de la Grèce ou de Rome. Les principaux chefs de ces écoles furent Simon le magicien, qui se constitua hardiment dès les premiers temps de l'église; Saturnin, qui forma de nombreux partisans; Basilides, qui florissait au IIe siècle; Valentin, qui vécut au commencement du IIIe siècle. Chacun d'eux développa, modifia selon ses vues individuelles les théories qu'il avait recueillies précédemment. Au Ve siècle, la législation impériale qui ferma les dernières écoles philosophiques ferma aussi les dernières écoles gnostiques. Néanmoins, on peut encore suivre leurs traditions parmi les nombreuses sectes, et notamment les Albigeois, qui troublèrent si profondément l'église vers les Xe et XIe siècles.

Goa. Cette ville de l'Hindoustan, située à l'orient du méridien de Paris, sur la côte septentrionale de l'île du même nom, a environ 40 kilomètres de circuit. Elle est composée de deux villes. L'une, la plus ancienne, célèbre dans les annales des Portugais conquérants de l'Inde, ne présente plus que les ruines des magnifiques édifices qu'elle possédait autrefois. Elle n'a conservé que des temples chrétiens : la cathédrale et l'église de St-Augustin, le couvent de St-François où l'on voit le tombeau de saint François-Xavier, l'*Apôtre des Indes;* le couvent des Augustins, et celui de Ste-Monique dont on admirerait l'architecture même en Europe. L'autre ville, nommée Pongin, ou le nouveau Goa, et appelée *Tissoari* par les indigènes, est située à l'embouchure de la Mandeva, qui descend des montagnes des Gattes et se jette dans le golfe de Goa, par plusieurs embouchures, en formant la presqu'île de Bardes et les îles de Goa, Combarem et autres. Le nouveau Goa possède 2 ports et il est défendu par plusieurs forts. Cette ville est la résidence d'un vice-roi portugais, d'un archevêque qui prend le titre de primat de l'Inde, d'un amiral, d'un ou de deux généraux, etc. On y a exilé parfois de grands personnages. Le commerce, jadis si florissant, est considérablement diminué. Sa population, d'environ 20,000 habitants, se compose de Portugais, d'Hindous, de Musulmans et d'esclaves noirs africains. Les costumes sont aussi variés

que les races. Aujourd'hui, le vice-roi de Goa transmet encore ses ordres jusqu'à Macao en Chine et à Mozambique sur la côte africaine; mais la puissance des Portugais dans l'Inde est néanmoins bien déchue de son ancienne splendeur.

Gobelet ou *gobeau*, nom donné aux vases destinés à boire et dont l'étymologie n'est pas bien établie. Rabelais, Montaigne et quelques vieux auteurs emploient souvent le mot *gobeau*. — Jadis le *service du gobelet* était l'un des sept offices de la maison de nos rois. Le chef de cet office auquel étaient attribuées la garde et la disposition du vin et de l'eau, etc., dont le roi usait à ses repas, et qui était divisé en 2 sections : le service du *gobelet-pain*, et le service du *gobelet-vin*, prenait le titre de *chef du gobelet*, et servait le roi l'épée au côté : il avait sous ses ordres des subordonnés qui étaient qualifiés *officiers du gobelet-pain* ou du *gobelet-vin*. — Il y avait en outre *les jurés crieurs* à boire au roi ! *de la table du roi*, sans l'ordre desquels les officiers du gobelet ne pouvaient agir. Toutes ces charges, créées dans des temps malheureux pour procurer à l'état de l'argent, s'achetaient et se revendaient, et anoblissaient toujours les titulaires.

Gobelets (jouer des). Cette expression qui, dans son sens général, signifie *escamoter*, désigne littéralement les tours de passe-passe que les escamoteurs exécutent à l'aide de 3 gobelets de fer-blanc d'égale dimension et dans lesquels ils font passer la petite boule qu'ils appellent *muscade*.

Gobelins, célèbre manufacture de tapisseries située à Paris dans le voisinage de la petite rivière de Bièvre, dont les eaux sont particulièrement propres à la teinture des laines. Dès le XIVe siècle, des drapiers et des teinturiers avaient choisi pour leurs établissements cet emplacement. Sous le règne de François Ier, un teinturier de Reims nommé Gilles Gobelin fit en ce lieu des acquisitions considérables; ses successeurs les augmentèrent, et leur nom resta à la manufacture qu'ils avaient sinon fondée, du moins établie d'une manière durable. Pendant long-temps la manufacture des Gobelins fut une entreprise particulière qui travaillait pour le public. La perfection de ses produits attira l'attention de Colbert. Ce grand ministre engagea le roi à acquérir toutes les maisons et les jardins, et sur cet emplacement il fit élever en 1662 l'hôtel actuel, qui prit le titre de manufacture royale des Gobelins pour les meubles de la couronne. Des ouvriers habiles et des artistes en tous genres y furent appelés, et le célèbre peintre Lebrun en fut nommé directeur. Dès lors la manufacture resta sous le patronage du gouvernement, et ses produits destinés soit à l'ameublement des palais, soit à être offerts

en présents aux princes étrangers, conservent encore une incontestable supériorité.

Gobe-mouches, genre de l'ordre des *sylvains* et de la famille des *myothères*. Ces oiseaux, dont on compte beaucoup de variétés, sont d'un naturel sauvage et solitaire; leur véritable patrie est le Midi, où se trouve le plus de mouches et d'insectes auxquels ils font la chasse : c'est de là qu'est venu leur nom, et sous ce rapport ils rendent de grands services à l'agriculture.— Les plus grandes espèces de ces oiseaux se trouvent dans le Nouveau-Monde. A l'époque du froid ils émigrent vers le sud pour trouver leur nourriture habituelle, que la saison rigoureuse du nord leur enlève. — On nomme aussi *gobe-mouches* aux Antilles un très-joli petit lézard fort adroit à prendre les mouches. — On appelle enfin *gobe-mouches* certaines plantes dont la tige visqueuse retient les mouches qui viennent s'y poser.— Dans le langage familier on donne le nom de *gobe-mouches* à ceux qui croient sans examen les nouvelles qu'on leur débite.

God save the king. Ces 4 mots anglais, qui veulent dire *Dieu sauve le roi*, sont le commencement d'un hymne national que les Anglais adressent au ciel pour recommander à l'Éternel la personne du souverain, comme nous le faisons dans le *Domine salvum fac regem*; avec cette différence que le *Domine salvum* fait partie de nos chants religieux et ne se chante guère qu'à l'église, tandis que le *God save the King* se chante en Angleterre dans toutes les circonstances solennelles et particulièrement au théâtre, quand le roi y vient. La musique de cet hymne, qui a été importée en Angleterre par Haendel, est attribuée à Lulli. On prétend que c'est le motif d'une *invocation aux dieux* en 5 ou 6 vers dont Quinault avait écrit les paroles. Il serait difficile de se prononcer entre le chant du *Domine salvum* et celui du *God save the king* : cependant, en les examinant avec attention, la mélodie du premier semblera peut-être plus pure, plus pénétrante, plus religieuse : le second prête peut-être davantage dans l'accompagnement aux riches développements de l'harmonie.

Goddam, imprécation anglaise formée des 2 mots *God damn* (que Dieu damne!) et que la personne qui la profère applique à elle-même ou à d'autres. Cette expression est tellement familière en Angleterre aux gens du peuple, que Beaumarchais a pu dire qu'elle constituait le génie de la langue anglaise.

Godeau (Antoine), évêque de Grasse et de Vence, né à Dreux en 1605, mort à Vence en 1672. Après avoir composé fort jeune plusieurs pièces de vers, Godeau, qui avait embrassé la carrière ecclésiastique, vint à Paris et fut reçu à l'hôtel de Rambouillet, le centre littéraire de l'époque, où il obtint un grand succès. Un jeu de mots

spirituel enleva le jeune abbé à son existence littéraire. Il écrivit un jour une paraphrase sur le *Bénédicité* et la présenta à Richelieu. Celui-ci, après l'avoir lue, lui dit : Monsieur l'abbé, vous m'avez donné *Bénédicité*, moi je vous donnerai *Grâces* (Grasse). Et en effet, le cardinal tint sa promesse et éleva Godeau au siége épiscopal de Grasse. Revêtu de ces hautes fonctions, le nouveau prélat se fit remarquer par sa piété et ses vertus et se consacra à la poésie sacrée.

Godefroid de Bouillon, l'un des héros les plus illustres du moyen âge dont la poésie aussi bien que l'histoire ait conservé le souvenir, naquit, suivant quelques biographes, à Boulogne-sur-Mer. Son père fut Eustache II, comte de Boulogne, et sa mère, Ide de Bouillon, fille de Godefroid, duc de Basse-Lorraine, par laquelle il descendait de la race de Charlemagne. Godefroid de Bouillon, après avoir succédé à son père et à son oncle, Godefroid-le-Bossu, frère d'Ide, duc de Lorraine, qui lui transmit divers états, et après s'être distingué au siége de Rome en 1083, partit en 1095 pour la Terre-Sainte. Son courage et son génie le firent reconnaître comme chef de la croisade; sa brillante réputation, sa haute noblesse, attirèrent sous ses drapeaux de nombreux chevaliers.— Les croisés vinrent d'abord camper devant Constantinople pour réclamer Hugues-le-Grand, frère du roi de France, arrêté par des corsaires. Alexis, l'empereur d'Orient, effrayé du nombre et du courage de ses ennemis, céda à toutes leurs demandes et adopta Godefroid comme son fils : vaine formalité par laquelle il désirait satisfaire les croisés. Ceux-ci, pressés de parvenir à la Terre-Sainte, quittèrent enfin Constantinople, formèrent plusieurs siéges auxquels Godefroid de Bouillon montra une grande valeur, supportèrent des fatigues inouïes qu'il partagea avec ses compagnons d'armes en traversant l'Asie-Mineure, et, décimés par les souffrances et les privations, arrivèrent enfin devant Jérusalem, dont un siége difficile et périlleux leur ouvrit les portes.—Dix jours après la prise de Jérusalem on s'occupa d'en former un royaume, et, pour rendre hommage aux vertus de Godefroid, jugé le plus digne de cet honneur, on lui donna le titre de roi de Jérusalem ; mais il refusa en disant qu'il n'accepterait jamais une couronne d'or dans la ville où le Christ avait porté une couronne d'épines, et il se contenta de la qualification de *duc* et d'*avoué* du saint sépulcre. L'histoire néanmoins lui a conservé celle de roi de Jérusalem. A peine souverain, Godefroid eut à défendre ses nouveaux états contre les agressions des musulmans et remporta sur eux une éclatante victoire dans les plaines d'Ascalon. Ce triomphe obtenu, il rechercha des succès plus paisibles dans l'organisation et l'administration de son royaume, donna à ses sujets un code qui a pris le nom d'*Assises de Jérusalem*,

distribua des terres à ses compagnons selon la coutume féodale, et mourut l'année suivante, le 18 juillet 1100, en recommandant à ses nobles amis la gloire de la religion et du royaume. Voici ce qu'on raconte au sujet de la mort du héros de la première croisade. Comme il revenait d'une expédition en Galilée, l'émir de Césarée s'avança à sa rencontre et lui offrit des fruits de la Palestine. Godefroid n'accepta qu'une pomme de cèdre et peu de temps après tomba malade. Cette maladie, qu'on ne manqua pas d'attribuer au poison, causa aussitôt de vives alarmes. Le roi de Jérusalem put à peine se traîner à Jaffa et de là à sa capitale, où il expira également regretté des chrétiens, dont il était l'appui et qui admiraient sa piété et son courage, et des musulmans, qui avaient éprouvé sa justice et sa clémence. Godefroid fut enseveli dans l'enceinte même du Calvaire, près du tombeau du Christ, que sa valeur avait rendu aux hommages de la chrétienté. On sait que le Tasse a fait de Godefroid de Bouillon le héros principal de sa *Jérusalem délivrée.*

Godewin (William), célèbre écrivain anglais, fils d'un ministre dissident, était né à Wisback, dans le comté de Cambridge, le 3 mars 1756. Élevé au collége de Boston, et reçu, en 1778, membre de l'église non-conformiste, il commença à prêcher les doctrines qu'il avait adoptées; mais en 1783 il abandonna la chaire et vint à Londres, où il se livra à des travaux historiques. En 1793, Godewin fit paraître un de ses plus importants ouvrages, les *Recherches sur la justice politique;* ce livre écrit d'un style ferme, vigoureux, coloré, obtint un immense succès, surtout dans les classes inférieures dont il défendait la cause. Trois ans après, Godewin publiait *Caleb Williams*, son chef-d'œuvre littéraire : roman empreint de la misanthropie de l'auteur, mais dont l'intérêt, le naturel des caractères, la variété des incidents, font un des ouvrages les plus distingués de la littérature anglaise. Tels sont les 2 titres de la réputation de Godewin. Il a en outre donné 2 autres romans très-inférieurs à *Caleb, Fletwood Mandeville* ou *Cloudesley*, et les *Mémoires de Mary Wolstone-Craft,* jeune femme dont l'existence semble un véritable roman, et qu'il épousa plus tard. Enfin l'*Histoire de la vie et du siècle de Geoffroi Chaucer* et l'*Histoire de la république d'Angleterre* complètent l'ensemble des grands travaux littéraires de Godewin. Le 10 septembre 1797, Mary Wolstone-Craft mourut quelque temps après son union avec le célèbre écrivain. En 1801, Godewin se remaria et s'établit libraire à Londres; depuis cette époque, il publia encore quelques livres d'éducation sous le nom de *Baldwin.* Il mourut le 7 avril 1836, à l'âge de 84 ans.

Goëlands.

Goëlands, goëlands!
Ramenez-nous nos maris.

Ainsi chantent le soir les femmes des pêcheurs bretons quand elles voient au loin se déployer sur l'horizon les longues troupes de ces oiseaux, qui forment, grâce à la puissance et à la vigueur de leur appareil de vol, le cortége habituel des navires. Le *goëland* a un plumage velouté et éblouissant, de longues ailes, et fait partie du genre des *mouettes*, dont il n'est qu'une grosse espèce. Il se nourrit de poissons et de la chair des cadavres que la mer rejette sur le rivage : ce qui ne justifie guère, il faut en convenir, l'affection poétique que lui ont vouée les femmes de marins et les marins eux-mêmes. Ces oiseaux font des traversées de 2,800 à 3,200 kilomètres sans toucher la terre.

Goëlette, nom donné à des navires fort légers, aux formes élégantes et amincies, et dont la marche est très-rapide. C'est en Amérique qu'on trouve des modèles parfaits de ce genre de bâtiments. Ces légers vaisseaux demandent une grande expérience de la part des marins qui les manœuvrent, car le moindre faux mouvement les fait aisément chavirer.


Goëlette.

Goëmon, nom que l'on donne, en certains lieux, aux varechs ou herbes marines qui croissent au bord de la mer, le long des côtes, sur les rochers. Le *goëmon* putréfié fournit un excellent engrais.

Goethe, l'un des plus illustres écrivains de l'Allemagne moderne, naquit à Francfort-sur-le-Mein, le 27 août 1749. Fils d'un conseiller impérial, le jeune Wolfgang Goethe reçut une excellente éducation. A 12 ans il traçait déjà le sujet de douze tableaux qui devaient renfermer l'histoire générale de Francfort. Un théâtre français établi dans cette ville pendant la guerre de sept ans l'initia au génie de la langue française et lui fit concevoir un nouveau système dramatique. Le dessin, la musique, l'histoire naturelle, les éléments de la jurisprudence et des langues modernes l'occupèrent alternativement. Après ces travaux préliminaires, Goethe, selon le plan tracé par son père, se rendit à l'université de Leipzig pour y continuer ses études, puis à Strasbourg où il se fit recevoir docteur, et se lia avec le célèbre Herder, dont il resta constamment l'ami malgré quelques dissentiments passagers. Le jeune docteur revint à la

maison paternelle en 1771. C'est à cette époque et à un voyage fait à Wetzlar qu'il faut rapporter l'origine du roman de *Werther*, dont Goethe prit le sujet dans un fait réel arrivé récemment. La publication de ce livre produisit une grande sensation en Allemagne, et valut à son auteur la protection du duc de Saxe-Weimar, qui se prit d'une amitié sincère pour Goethe, l'appela auprès de lui, le nomma successivement conseiller de légation, conseiller privé, président des finances, et lui octroya des lettres de noblesse. En 1786, Goethe partit pour l'Italie, où il resta dix années, s'occupant d'études diverses : en 1817, il était premier ministre de Saxe-Weimar : c'est dans ce poste élevé qu'il termina sa carrière. — Le long séjour que Goethe fit en Italie eut sur son génie et sur son caractère une trop puissante influence pour que nous n'en parlions pas. Il était parti dans toute l'ardeur et l'expansion de la jeunesse ; il revint aussi fécond, mais avec plus de maturité, de force et d'audace. Son caractère était également modifié : Goethe était ce qu'il resta sa vie entière, calme, froid, cuirassé pour ainsi dire contre tous les événements afin de laisser à son esprit toute sa plénitude d'action. A compter de ce moment, il fut considéré comme le chef, comme le roi de l'Allemagne intellectuelle. Sous son règne, car il régna véritablement à Weimar, cette ville perdue au cœur de l'Allemagne jeta le plus vif reflet et en devint le centre littéraire. En effet, à cette époque, Schiller, Herder, Wieland, Merck se groupaient autour de Goethe et formaient une pléiade illustre qui a laissé de profondes traces en Allemagne et même en Europe. Au milieu de ces esprits qui tous avaient un but spécial, Goethe essayait tout, tentait tout, réussissait en tout. Roman, drame, poésie lyrique, philosophie, géologie, histoire naturelle ; ce génie universel, infatigable, embrassait tous les genres, et ces travaux intellectuels ne lui faisaient négliger aucune des occupations que lui imposaient ses fonctions. Au milieu de cette prodigieuse activité, il trouvait le temps d'entretenir, avec les plus illustres savants de l'Europe, une correspondance suivie, de voir par lui-même tous les projets importants, d'étudier toutes les découvertes utiles, toutes les grandes entreprises industrielles, littéraires et scientifiques, de tenir un journal complet, détaillé, méthodique de ses travaux, de ses impressions, de ses divers progrès dans les sciences et dans les arts. Goethe, qui s'était marié, perdit en 1809 sa femme par suite d'une attaque d'apoplexie. Déjà il avait vu succomber son fils et successivement ses compagnons et ses amis littéraires. Le grand duc Charles-Auguste, son constant protecteur, fut subitement frappé par la mort, et Goethe resta seul, seul de tant de nobles es-

prits qui avaient fait la gloire de la cour de Weimar; et ce profond isolement n'altéra pas la plénitude de ce calme, de cette sorte d'insensibilité dont son génie s'était enveloppé. Les œuvres de Goethe sont nombreuses, il a écrit des drames parmi lesquels nous citerons *Goetz de Berlichingen*, *Egmont*, *le Tasse* et *Iphigénie*, qui se rattachent chacun à une des phases distinctes de son talent. *Herman et Dorothée*, roman plein d'un idéalisme naïf, suivit *Werther*. Parmi ses travaux sur les sciences naturelles, il faut signaler sa théorie des couleurs et ses *Essais sur les métamorphoses des plantes*. Il a donné aussi de nombreuses ballades, dont quelques-unes, comme le *Roi de Thulé*, *Marguerite*, ont fourni à la peinture des sujets pleins de charmes. Enfin il nous reste à nommer *Faust*, son œuvre capitale, Faust dont il a fait une immense trilogie et qu'il a terminé seulement quelque temps avant sa mort. En général, tous les pays ont dignement apprécié le mérite de Goethe et lui ont adressé les hommages les plus flatteurs dont un écrivain ait pu se glorifier. L'empereur de Russie lui donna la décoration de St-Alexandre Newsky, et Napoléon le nomma grand'croix de la Légion-d'Honneur.— Ce grand écrivain, après une des existences littéraires les mieux remplies, mourut le 22 mars 1832, à l'âge de 82 ans. — Avec lui l'Allemagne perdit un de ces rares génies qui suffisent seuls à illustrer un siècle. Goethe était d'une taille élevée, majestueuse; son front large et voûté annonçait sa vaste intelligence : un nez aquilin, une bouche sévère dont la lèvre un peu pincée attestait l'habitude du silence, un œil fixe et pénétrant, complétaient l'ensemble de sa physionomie imposante.

Gœttingue, petite ville du royaume de Hanovre, bâtie au pied du mont Heiberg, sur la rive droite de la Heine, célèbre par son université, qu'établit en l'an 1735 le roi George II. La bibliothèque de l'Université, l'une des plus riches de l'Allemagne, renferme 300,000 volumes et 5000 manuscrits. La Société royale des sciences, fondée en 1751, tient l'un des premiers rangs parmi les sociétés savantes de l'Europe. *Gœttingue* compte en outre plusieurs établissements affectés à l'étude des sciences, tel qu'un observatoire, un riche jardin botanique, un musée académique, un musée anatomique, une galerie de tableaux, etc. La population de cette ville s'élève à 11,000 âmes.

Goetz de Berlichingen, l'un des héros les plus célèbres de l'Allemagne au moyen âge, naquit à Jaxthausen, vers l'année 1480 ou 1482. Il commença de bonne heure sa carrière chevaleresque, et en 1495 il accompagnait, en qualité d'écuyer, un de ses cousins à la diète de Worms; puis bientôt après il entra au même titre au

service du margrave Frédéric. La vie de *Goetz de Berlichingen* fut une suite de luttes continuelles, d'agressions généreuses et de nobles résistances. A une époque où la chevalerie disparaissait, *Goetz* voulut remettre en vigueur les nobles traditions; et en lisant la chronique où il a lui-même écrit sa vie, on trouve àchaque page le récit d'entreprises aventureuses d'un autre temps. Il guerroya pendant plusieurs années contre l'évêque de Bamberg, puis contre l'archevêque de Mayence, contre les bourgeois de Cologne et les marchands de Nuremberg. Ce fut dans une de ces rencontres qu'il perdit la main. Un mécanicien lui ayant fait une main à ressort, avec laquelle il pouvait encore tenir l'épée, il continua à se battre comme par le passé. Fait prisonnier en 1522, à la suite d'un débat dans lequel il avait embrassé la cause du duc Ulric de Wurtemberg, *Goetz* fut quelque temps retenu à Heilbrunn, et délivré par son beau-frère.— En 1525, il prit une part active à la célèbre révolte des paysans en Allemagne, se mit à leur tête et lutta pour eux pendant un mois, comme il le leur avait promis; mais leur insubordination et leurs cruautés le décidèrent à les abandonner. La rébellion apaisée, *Goetz* essaya vainement de se justifier; il fut condamné par l'empereur, et enfermé pendant deux ans à Augsbourg. Pour lui rendre la liberté, on exigea de lui la promesse de se retirer dans ses domaines et de n'en plus franchir les limites. Il resta ainsi seize ans enchaîné par sa parole. Enfin, Charles-Quint se souvint de lui et révoqua l'édit qui le retenait captif. *Goetz* sortit avec joie de la retraite pour reprendre une vie plus active. Il suivit l'empereur en Espagne, en France, dans les Pays-Bas, et revint enfin en Allemagne, où il mourut, dans son château de Jathousen, le 25 juillet 1562. Il est le héros d'un des drames de *Goethe* (v.).

Goître, tumeur considérable produite par le développement excessif des parties glanduleuses de la gorge. Cette maladie, toujours incommode, qui défigure celui qui en est affecté, peut souvent avoir de graves conséquences sur l'organisation. On a remarqué que le *goître* est une maladie surtout propre aux vallées des hautes montagnes, comme on l'a observé dans les Alpes et dans les Pyrénées.



Goître (crétin du Valais).

Golconde (altération du mot indigène *Golkhanda*), ville fortifiée de l'Hindoustan, capitale du royaume du même nom jusqu'au XVIIIe siècle, époque à laquelle sa position insalubre la fit abandonner par les souverains du pays pour habiter Abad, située à 4 kilom. ouest. Depuis long-temps Golconde est le lieu où sont travaillés les dia-

mants, qu'on trouve en abondance dans l'Inde. De là le renom d'opulence et de splendeur fait à cette ville par l'imagination des poëtes : renom peu mérité, car son territoire ne renferme aucune mine de diamants. Cette ville appartient au Nizam, l'un de ces princes hindoustans auxquels l'Angleterre laisse une ombre de puissance.

Goldoni (Charles), le meilleur auteur comique de l'Italie, naquit à Venise, en 1707, d'une famille noble. Son goût pour le théâtre se manifesta de bonne heure. Après avoir terminé son éducation au collége de Pavie, *Goldoni* fut nommé coadjuteur en chef du chancelier de Feltre, et réunit, à sa grande joie, à ce titre, celui de directeur d'un théâtre de société. Il arrangea, à cette occasion, des pièces de Métastase, et en composa lui-même. A la mort de son père, en 1732, songeant réellement à sa fortune dont la médiocrité l'effrayait, il vint à Venise et se fit recevoir avocat; mais son amour des lettres l'enleva bientôt à l'exercice de cette profession. Marié en 1736 avec la fille d'un notaire de Gênes, dont la famille le fit nommer consul à Venise, Goldoni se vit forcé, par suite de certains événements, à quitter cette ville, parcourut l'Italie, et, après des mésaventures nombreuses, arriva enfin à Rimini, où on lui fit un gracieux accueil. Son nom était déjà connu en Italie; ses ouvrages y étaient estimés, et sur tous les théâtres on représentait ses pièces, bien qu'elles y éprouvassent encore de vives critiques. A la demande des gentilshommes de la chambre, qui avaient vu, au *Théâtre italien* de Paris, une pièce de lui, Goldoni, venu en France en 1761, fut nommé maître de langue italienne de mesdames filles de Louis XV, et plus tard il obtint une pension de 3,600 livres. En 1792, cette pension ayant été supprimée, un rapport de Joseph Chénier la fit rétablir, la veille même de la mort de *Goldoni*, arrivée en 1793. Les pièces de cet auteur brillent par la gaieté, le naturel et un rare esprit d'observation ; les mœurs italiennes y sont peintes avec beaucoup de vérité. Le *Bourru bienfaisant*, qu'il écrivit pour le Théâtre-Français, est resté au répertoire, et de nos jours on voit encore avec plaisir cette comédie.

Goldsmith (Olivier), naquit en 1729 à Elphin, en Irlande. Après avoir essayé d'étudier la médecine à Édimbourg, il abandonna cette science aride pour les lettres. L'existence de Goldsmith forme une suite d'aventures étranges, d'incidents variés, qui fourniraient aisément la matière d'un roman. Il voyagea long-temps, visita la Hollande, la France, la Suisse, l'Italie, vivant au hasard, marchant à pied, le sac sur le dos, jouant sur la flûte au coucher du soleil, à l'approche des villes, ses airs les plus joyeux, et obtenant ainsi un gîte ; s'arrêtant de préférence dans les chaumières,

et partont observant les mœurs, les caractères, les paysages, etc. Tour à tour médecin, voyageur, précepteur, auteur de comédies, poète, écrivain périodique, romancier, Goldsmith mourut en 1774, dans la pauvreté où il avait constamment vécu, sans avoir rencontré d'autres richesses qu'une gloire que le temps a confirmée. Parmi ses nombreux ouvrages, le *Village abandonné*, le *Rodeur*, les *Essais de morale*, etc., nous citerons particulièrement le *Vicaire de Wakefield*, charmante composition que tout le monde a lue, et qui est devenue sans contredit le plus populaire de ses livres.

Golfe. Le mot *golfe*, dérivé de l'italien *golfo*, signifie un enfoncement profond de la mer dans l'intérieur des terres; il ne diffère de la *baie* que par l'étendue. Les principaux *golfes* sont, en Europe, la mer Blanche et l'Adriatique, qu'on peut considérer comme de véritables golfes, ceux de Gascogne et de Lyon ou du Lion; en Asie, le golfe Persique et le golfe du Bengale; en Amérique, la baie d'Hudson, le golfe du Mexique, celui de Panama.

Goliath (an du monde 2942), était de la ville de Geth, une des 5 satrapies des Philistins. Redoutable par sa taille colossale qui dépassait 4 mètres, Goliath défiait avec un orgueil insultant les Hébreux dans la guerre que ceux-ci soutenaient contre les Philistins. Personne n'osait aller l'affronter, quand un jeune homme, qui jusqu'alors avait gardé los troupeaux de son père, se présenta pour combattre le géant. Chacun redoutait pour lui l'issue de cette lutte. Le roi d'Israël, Saül, admirant son courage, voulut lui confier ses armes; mais David, se recommandant à Dieu, ne prit qu'une fronde et un épieu; du 1er coup, il abattit le Philistin, frappé d'une pierre au milieu du front. Cette victoire répandit la joie parmi les Hébreux, et releva leur courage. Plus tard, David lui-même la célébra dans le 143e de ses psaumes.

Gomar (François), célèbre chef d'un parti protestant, né à Bruges en 1563, et mort à Groningue en 1641, après avoir exercé le professorat de dogme à Leyde, Middelbourg et Groningue. Gomar, l'un des savants théologiens et des bons orientalistes du XVIIe siècle, s'est surtout rendu fameux par la guerre acharnée qu'il déclara aux doctrines des arminiens et à Jacques Arminius, leur chef, son collègue à l'université de Leyde (v. *Arminius*).

Gombette (loi), ainsi appelée du nom de son auteur, *Gondebaud* ou *Gombaud* (v.), roi de Bourgogne. Au moins aussi ancienne que la *loi salique*, elle a sur celle-ci l'avantage d'une date authentique. La *loi gombette* est un recueil ou code contenant les dispositions générales qui régissaient les Bourguignons au Ve siècle; cette loi est aussi l'histoire des mœurs et de la civilisation des

provinces dont se composait le royaume de Bourgogne à cette époque.

Gomme (d'un mot grec ayant même signification), substance solide, incristallisable, incolore, insipide, inodore, soluble dans l'eau qu'elle transforme en une sorte de gelée, insoluble dans l'alcool. La gomme est un des corps immédiats des végétaux les plus répandus. Il en existe une grande variété d'espèces, dont les caractères chimiques ne sont pas bien identiques. Une des plus connues est la *gomme arabique;* on l'emploie souvent en médecine. — On appelle encore ainsi un mélange composé d'une très-petite quantité de gomme et d'au moins 80 ou 90 pour 100 de résine. Cette substance a divers emplois; le plus usité est celui qu'on en fait en peinture.

Gomorrhe, une des 5 villes de la Pentapole, située près de la mer Morte. Elle est célèbre par le châtiment que Dieu infligea à ses habitants en punition de leurs désordres et leurs dépravations; le feu du ciel détruisit entièrement la ville condamnée.

Gondebaut ou *Gombaud*, 3e roi du 1er royaume de Bourgogne. Ce prince, fils de Gondicaire, usurpa le pouvoir sur son frère Chilpéric, qu'il assassina. Son règne commença en 491. La même année, il porta la guerre en Italie, où il répandit partout la terreur et la désolation. Ce fut au retour de cette expédition, qu'il donna en mariage à Clovis sa fille Clotilde, la 1re reine chrétienne de France. Cette union n'empêcha toutefois pas Clovis de s'allier avec Gondésigile pour punir l'usurpation de Gondebaut; et celui-ci, obligé de fuir, se retira à Avignon. Cependant, à force de concessions, il racheta sa vie, menacée par ses ennemis; une fois libre, il alla assiéger dans Vienne son frère Gondégisile, le prit et le fit égorger au pied même des autels. Depuis cette expédition, Gondebaud resta paisible possesseur de son royaume jusqu'à sa mort, arrivée en 516. Gondebaut est l'auteur du célèbre recueil de lois nommé *loi gombette* (v.).

Gondole, petit bateau à fond plat et fort long, qui est surtout en usage comme embarcation de passage ou d'agrément. La *gondole* frêle et légère, est la barque du bal masqué, et semble venir des bateaux plats, nommés *caïques*, dont on se sert fréquemment en Orient. L'usage en est commun dans les pays chauds; mais



Gondole vénitienne.

c'est surtout à Venise qu'il est général, à cause des nombreux canaux qui forment les principales voies de communication entre les diverses parties de cette ville.—Les *gondoles vénitiennes* sont des barques oblongues, étroites, peintes en noir, recouvertes au milieu par une petite cabine. Le nom de *gondole* leur est plus particulier, bien qu'il s'applique cependant à un ensemble d'embarcations en usage aussi bien à Naples, à Constantinople, en Chine même, qu'à Venise. — Les *gondoliers* vénitiens étaient autrefois célèbres par la grâce et le charme avec lesquels ils chantaient des vers du Tasse. Aujourd'hui cette habitude est à peu près perdue; néanmoins, la renommée romanesque des gondoliers existera tant que Venise conservera ses canaux multipliés qu'ils franchissent avec une incroyable adresse et sans jamais heurter les unes contre les autres leurs frêles embarcations.

Gonfalon, bannière civile, religieuse et guerrière tout à la fois, que plusieurs villes d'Italie, et particulièrement Florence, avaient coutume de déployer à certaines époques; c'était surtout l'étendard des milices, dont la mission avait pour objet de ramener l'ordre et de faire triompher les lois dans les moments de troubles. — En France, où l'on a eu aussi des *gonfalons*, ce drapeau était spécialement une bannière d'église qu'on arborait afin de rassembler des troupes pour défendre les biens ecclésiastiques. — On appelait *gonfalonier* l'officier qui commandait les troupes auxquelles était confiés le *gonfalon*.

Gonsalve de Cordoue ou *Gonçalo Herdandez-y-Aquilar*, surnommé le *grand capitaine*, issu d'une illlustre famille d'Espagne, naquit le 16 mars 1445 à Montilla, petite ville voisine de Cordoue. Il se distingua d'abord dans les guerres contre les Maures et les Portugais, et la conquête de Grenade, sous Ferdinand-le-Catholique, acheva de le mettre en évidence. Gonzalve de Cordoue prit ensuite une part active aux guerres d'Italie, à l'époque où les Français tentèrent la conquête du royaume de Naples. En 1496, il avait aidé Frédéric, dernier roi de Naples, à repousser les attaques de Charles VIII. En 1501, il alla de nouveau au secours de ce prince, mais plutôt pour le détrôner que pour le seconder contre Louis XII. Dans cette seconde guerre, Gonzalve poussa les hostilités avec vigueur, et se rendit maître de Tarente. La célèbre bataille de Cerignola lui donna l'occasion de déployer sa valeur et son expérience consommée. Bientôt une nouvelle armée française entra en Italie, et les troupes espagnoles, se trouvant très-inférieures en forces, on conseilla à Gonzalve de reculer. — « J'aime mieux, répondit-il, trouver mon tombeau en gagnant un pied de terrain sur l'ennemi, que

prolonger ma vie de 100 années en reculant de quelques pas. » Cette résolution hardie fut couronnée d'un plein succès, et le général espagnol, par d'habiles manœuvres, battit en détail l'armée française. Gonzalve assura à l'Espagne la possession du royaume de Naples, dont il fut nommé connétable; mais ses ennemis ne le laissèrent pas profiter de ses victoires : on l'accusa de vouloir usurper la souveraineté de roi d'Espagne, et Ferdinand, oubliant ses services, le rappela. De retour dans sa patrie, le *grand capitaine* (il avait reçu ce surnom à la suite des guerres d'Italie) se rendit à Grenade, où il mourut, à 62 ans, le 2 décembre 1515, laissant en Espagne un nom très-populaire.—Florian a pris Gonzalve de Cordoue pour le héros d'un de ses romans.

Gontran, roi d'Orléans et du 2e royaume de Bourgogne, fils de Clotaire Ier, roi de France, commença à régner en 561, et fixa le siége de sa domination à Châlons-sur-Saône ou à Lyon. Il fut d'abord assailli par une invasion des Lombards que Mummo, l'un de ses généraux, repoussa en Italie et tailla en pièces. Gontran tourna ensuite ses armes contre les Goths, mais sans succès. A la mort de Chilpéric, son frère, il recueillit Frédégonde et Clotaire, son fils, et les sauva de la vengeance de Childebert et de Brunehaut. Gontran intervint fréquemment entre Brunehaut et Frédégonde, et son ambition lui fit prendre presque toujours part pour cette dernière; mais sa faiblesse ne lui permit pas de réaliser toutes ses espérances. Gontran mourut à l'âge de 60 ans, après 33 ans de règne, à Châlons-sur-Saône, le 28 mars 593.

Gonzague de Mantoue (les), nom d'une famille illustre d'Italie qui donna plusieurs princes à Mantoue. Le dernier de ces princes, de la branche aînée, fut Charles, 4e du nom, né le 31 août 1652, et qui, après avoir embrassé dans la guerre de la succession la cause de Philippe V, roi d'Espagne, petit-fils de Louis XIV, fut dépossédé de ses états par l'Autriche; il mourut à Padoue, le 5 juillet 1707, sans laisser de postérité. La branche aînée de cette famille avait eu pour chef Gui, capitaine de Mantoue, qui, en 1328, avait déposé le duc de Mantoue, Passerino-Boccicolsa. — L'un des plus célèbres membres de la maison de Mantoue fut Louis de Gonzague, canonisé en 1621 par Grégoire XV.

Gordien (nœud), expression figurée qui signifie une difficulté insurmontable; l'origine de ce mot remonte au fait suivant : Un certain *Gordius*, enlevé aux travaux champêtres par les Phrygiens pour être leur roi, avait consacré à Jupiter le chariot sur lequel il était monté lors de son élévation au trône. Le lien qui en attachait le joug au timon formait un nœud tellement compliqué qu'on ne pou-

vait le défaire. L'oracle promit l'empire do l'Asie à celui qui pourrait le délier. Quelques siècles après, Alexandre-le-Grand, se préparant à son expédition d'Asie, passa dans la ville de Gordium et voulut dénouer le nœud fatal ; mais n'y pouvant parvenir et craignant que cela ne parût d'un fâcheux augure à ses troupes, il tira son épée et trancha le nœud en disant : « Il n'importe comment on le dénoue. »

Gordien (les), nom do 3 empereurs, le père, le fils et le petit-fils, qui régnèrent à Rome de 237 à 244 et qu'on opposa à Maximin quand Rome, fatiguée de son autorité farouche, voulut profiter de son séjour en Germanie pour le renverser. Le 1er des trois, le vieux Gordien (Marcus Antonius Gordianus), né à Rome en l'an 157 après J.-C., descendait des Gracques par sa mère et de Trajan par son père. Il était âgé de 80 ans et gouvernait l'Afrique en qualité de proconsul, lorsque la multitude vint le revêtir des insignes impériaux. Il refusa d'abord, mais il fallut accepter, et le sénat confirma son élection et celle de son fils. Leur règne fut de courte durée; Capélien, gouverneur de Munda, resté fidèle à Maximin, marcha contre le jeune Gordien qui fut défait, et lui prit Carthage. Le vieux Gordien, ne voulant pas survivre à son fils, s'étrangla avec sa ceinture et échappa ainsi à la vengeance de Maximin. Néanmoins la révolte continua, et tandis que l'empereur marchait contre Rome, le peuple, en souvenir des deux Gordien, proclama césar Maximus Gordianus, âgé de 13 ans, fils ou neveu du jeune Gordien. Maximin ayant été égorgé devant Aquilée, le jeune prince, resté maître de l'empire, en 238, eut d'abord pour 1er ministre Mysithée, son beau-père, et fit avec lui une glorieuse campagne contre les Perses. Mysithée étant mort empoisonné, l'Arabe Julien-Philippe, bien qu'accusé de ce crime, lui succéda en qualité de préfet du prétoire. Cet ambitieux, aspirant au pouvoir suprême, parvint à se faire associer à Gordianus et finit par l'immoler. Le jeune empereur périt en 244, ayant à peine atteint son 4e lustre. Il avait régné 5 ans et 8 mois. On rapporte que Gordien Ier ressemblait à Auguste, Gordien II à Pompée, et Gordien III à Scipion l'Asiatique.

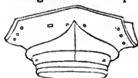
Gordon (lord George), l'un des membres les plus influents d'un parti d'opposition qui se forma à la fin du XVIIIe siècle dans le parlement anglais, naquit à Londres le 19 décembre 1750. Après avoir servi dans la marine, il fut envoyé jeune encore au parlement, où la fougue impétueuse de ses opinions, son zèle à défendre les droits des protestants, ses co-religionnaires, son ardeur à poursuivre les catholiques, le rendirent bientôt fameux. C'est lui qui provoqua l'insurrection de 1780 contre les catholiques. Plus tard

Gordon, par un retour bizarre qui justifiait assez l'opinion qu'on avait du dérangement de son esprit, se fit juif. Après avoir été un des grands agitateurs de l'Angleterre, il mourut misérablement en prison par suite d'une condamnation que lui attira la publication d'un libelle diffamatoire contre la reine Marie-Antoinette.

Gorée, nom d'un établissement français de l'Afrique orientale, sur la côte de Sénégambie, à 96 kilom. de St-Louis. *Gorée* s'élève sur un îlot séparé de la presqu'île du cap Vert par un canal de 3,000 mètres. C'est une petite ville de 5 à 6,000 habitants, aux rues droites et d'une grande propreté. Elle a une caserne pour 300 hommes.— En 1667 *Gorée* fut enlevée aux Hollandais par l'amiral d'Estrées, et la possession en fut confirmée à la France par le traité de Nimègue. Les fortifications qu'on y a élevées en ont fait le point principal de nos possessions dans cette partie de l'Afrique. *Gorée* est l'entrepôt d'un important commerce d'or et d'ivoire avec les indigènes des contrées environnantes. Son nom est une corruption de celui de *Goeree* (île de la Hollande méridionale), que lui imposèrent les Hollandais lors de leur établissement dans ces parages.

Gorge. Ce mot sert vulgairement à désigner tout à la fois la partie antérieure du cou et l'arrière-bouche. Dans son acception scientifique, il signifie spécialement la cavité formée par le pharynx. La destination de la *gorge*, examinée chez l'homme comme arrière-bouche, est des plus importantes. Cette cavité admet d'abord l'air nécessaire à la respiration, ensuite elle livre passage à la nourriture alimentaire et concourt au phénomène de la vocalisation. Pour remplir des fonctions aussi variées elle a été douée d'une organisation très-complexe et d'un haut degré d'irritabilité, qui la disposent à plusieurs maladies.— Chez les animaux, le mot *gorge* a le plus souvent la même acception que chez l'homme et il indique l'arrière-bouche. Cependant, pour certains oiseaux, il désigne souvent la partie extérieure du cou, d'où sont venues les dénominations de *rouge-gorge*, *gorge-blanche*, etc.—*Mal de gorge* est le nom vulgaire de plusieurs maladies que les médecins appellent *angines*. — Dans les arts, le mot *gorge* sert à dénommer les parties d'un grand nombre d'objets; au figuré, on nomme *gorge* un passage resserré entre deux montagnes; enfin, en langage familier, ce mot est souvent employé soit dans son sens réel, soit dans son sens figuré; ainsi on dit *prendre à la gorge* pour *faire violence; se couper la gorge* pour *se battre en duel;* dans la musique vocale, *chanter de la gorge* c'est ne savoir modifier sa voix qu'en resserrant sa gorge avec effort.— En termes de fortification, la *gorge* d'un bastion, d'une demi-lune, en est l'entrée du côté de la place.

Gorgeron. Au temps où les hommes se couvraient de fer, chaque partie de leur vêtement métallique avait un nom particulier. Comme il est facile de le pressentir, le *gorgeron* était cette partie de l'armure qui devait protéger le col et la nuque, qu'eût laissés à nu la solution de continuité existant entre la cuirasse et le casque. — En architecture, on appelle *gorgeron* une petite frise du chapiteau dorique, située entre l'astragale du haut du fût de la colonne et les annelets.


Gorgeron (armure).


Gorgeron (architecture).

Gorgones, surnom donné à 3 divinités de l'antiquité, Sthéno, Euryale et Méduse, filles de Phorcys, dieu marin. Les 2 premières étaient immortelles, et la dernière, Méduse, était sujette à la vieillesse et à la mort. Les poètes font une description affreuse de ces 3 sœurs, dont la chevelure était formée de serpents qui sifflaient sur leurs têtes; leur regard effroyable portait partout l'épouvante, et changeait en pierre les hommes et les végétaux. On rattache l'origine de cette invention aux expéditions et aux découvertes maritimes des premiers Grecs, et entre autres de Persée, dont le nom se lie à l'histoire de Méduse, l'une de ces 3 sœurs (v. *Méduse, Persée*).

Gorgones (botanique), genre de polypiers dont les espèces avaient été considérées comme des plantes par les anciens naturalistes. Les *gorgones* ressemblent à des arbrisseaux : elles adhèrent aux rochers et autres corps solides par leurs bases épatées en forme de racines. Elles diffèrent des coraux en ce que leur intérieur est formé d'une substance cornée et flexible au lieu d'être composée d'une substance calcaire et cassante.

Gosier. C'est le nom spécial qu'on donne à l'arrière-bouche ou conduit qui sert de passage à la respiration, à l'émission de la voix et aux nourritures alimentaires. *Gosier* est donc le synonyme pour ainsi dire du mot *gorge* pris dans une de ses acceptions les moins générales (v. *Gorge*).

Gossec (François-Joseph), célèbre compositeur, naquit en 1733 d'une famille de cultivateurs à Vergnies, petit village du Hainaut. Ses heureuses dispositions pour la musique se manifestèrent de bonne heure; à 7 ans il était enfant de chœur à la cathédrale d'Anvers. Il y resta 8 années et en sortit pour étudier le violon et la composition. Arrivé à Paris en 1751 à l'âge de 18 ans, sans aucune ressource, il dut se trouver heureux d'obtenir la direction de l'orchestre que le fermier-général La Popeliniere entretenait à ses frais.

Rameau était alors dans tout l'éclat de sa réputation. Le style instrumental fixa d'abord l'attention de Gossec, qui bientôt créa la symphonie, alors inconnue à Paris, en même temps que Haydn tentait la même innovation en Allemagne. Ses succès dans ce genre nouveau lui valurent la place avantageuse de directeur de la musique du prince de Conti. En 1759 parurent ses premiers quatuors : mais ce fut surtout sa messe des Morts, exécutée à St-Roch, qui fonda sa réputation. Philidor, musicien fort estimé de ce temps, disait qu'il eût donné volontiers tous ses ouvrages pour avoir fait celui-là. Gossec débuta dans la musique dramatique par *le Faux lord. Les Pêcheurs*, joués 2 ans après, devinrent l'opéra à la mode. Ce compositeur donna ensuite à l'Académie royale de musique plusieurs opéras parmi lesquels nous citerons *Salcinus, Philémon et Baucis, Thésée*, etc., etc. En 1770, Gossec fonda le concert des amateurs, pour lequel il écrivit sa symphonie en *ré*, se chargea en 1772 de la direction du concert spirituel, célèbre réunion musicale à cette époque, et en 1784 institua son école royale de chant et de déclamation, qui fut l'origine du Conservatoire actuel. Il concourut activement à l'organisation de ce dernier établissement, pour lequel il composa d'excellents exercices de chant. La révolution vint encore exciter la verve musicale et patriotique de Gossec, qui écrivit à propos des événements de l'Espagne diverses scènes lyriques fort remarquables. Membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, directeur du Conservatoire pendant de longues années, Gossec, après une vie entièrement consacrée à son art, mourut à l'âge de 96 ans, le 16 février 1829, à Passy, où il s'était retiré.

Goths, peuple barbare qui joua un rôle important dans les grandes invasions dont l'Europe fut le théâtre vers les derniers temps de l'empire, et qui renversa l'antique puissance des Romains. La nombreuse nation des Goths était établie au nord de la mer Noire et du Danube, et se divisait en deux grandes tribus, les Goths orientaux ou *Ostrogoths*, et les Goths occidentaux ou *Visigoths*. Cette nation fut au nombre de celles qui firent à l'empereur Marc-Aurèle une guerre longue et acharnée; et jusqu'au moment où le mouvement des peuples du Nord vers le Midi décida leur déplacement, les Goths furent en hostilité continuelle avec les empereurs romains. Ainsi Caracalla (en 215), Maximin (237), Gordien-le-Jeune (242), Philippe (243), Décius (251), Claude II (268), eurent à les contenir successivement tantôt par les armes, tantôt en leur faisant des concessions de pays. Enfin Aurélien, qui les avait vaincus comme général de Claude II, les défit de nouveau en 272, lorsqu'il fut monté sur le trône. Deux ans après, il conclut la paix avec cette

nation turbulente et lui abandonna la Dacie, dont la possession toujours contestée offrait peu d'avantages à Rome. En 332, Constantin confirma la paix conclue par Aurélien, et prit même à sa solde 40,000 soldats goths. A la mort de l'empereurJulien, les Goths voulurent profiter de la faiblesse de son successeur Jovien pour recommencer leurs agressions, mais leurs succès furent de courte durée. Le successeur de Jovien, Valentinien, qui s'était associé son frère Valens, l'envoya contre les Goths; et celui-ci les contint au delà du Danube et en obtint, 2 ans plus tard, une paix avantageuse. Bientôt des ennemis nouveaux, qui survinrent et attaquèrent les Goths, changèrent cette situation. Les Ostrogoths furent obligés de se soumettre à Balamin ou Balamber, chef des nouveaux Barbares, et les Visigoths échappèrent aux Huns en poussant plus avant leurs invasions sur l'Italie.—Résumons brièvement les différentes phases de la puissance de ces derniers.—Ils se présentèrent sur le Danube implorant un établissement dans l'une des provinces de l'empire, et Valens le leur accorda en Thrace et en Mœsie (376); mais l'avidité des commissaires romains les tourmenta tellement, qu'ils reprirent les armes et ravagèrent toutes les provinces voisines. Valens soutint le choc. Bientôt accablé par le nombre croissant des Barbares, il réclama le secours de Gratien son neveu, empereur d'Occident, dont l'imprudence fit perdre la bataille d'Andrinople et amena les Goths devant la capitale de l'empire. Valens était mort; sa veuve sauva Constantinople par son courage, et le comte Théodose parvint à repousser les ennemis en Mœsie. Après la mort de Théodose, en 395, Alaric, chef des Goths, reprit ses hostilités contre l'empire d'Orient. Arcadius appela d'abord à son aide Stilicon, ministre d'Honorius; mais les intrigues d'Eutrope, qui préféra vendre l'empire de son maître plutôt que de laisser à un autre l'honneur de le sauver, forcèrent l'habile Stilicon à se retirer. Alaric reçut le commandement de l'Illyrie, et en 402 tourna ses efforts vers l'Italie, où Stilicon le battit complétement et l'obligea à se réfugier dans les Alpes liguriennes. Mais aussitôt qu'Honorius eut fait assassiner Stilicon, le Visigoth rentra en Italie, et, après diverses invasions, poursuivit le lâche empereur d'Occident jusque dans Ravenne, et, en 410, s'empára de Rome qu'il livra au pillage. Alaric se disposait à passer en Afrique quand il mourut la même année à Reggio en Calabre. Ataulphe (Adolphe), son successeur, ne suivit pas ses projets; il préféra s'établir dans le midi de l'Europe, et ayant obtenu la main de Placidie, sœur d'Honorius, il se fit concéder deux importantes provinces de la Gaule, la Narbonnaise et la première Aquitaine (412). L'année suivante il s'empara de la Novempopu-

lanie (Guienne). En 414, pressé par Constance, général d'Honorius, il passa en Espagne, où on lui céda des provinces appartenant encore à l'empire. Enfin il mourut en 415. Vallia, qui lui succéda, reprit sur les Alains, après 5 ans d'une guerre acharnée, l'Aquitaine dont ils s'étaient emparés, et mourut en 420, laissant son pouvoir à Théodoric son fils. Celui-ci chercha d'abord à étendre le royaume des Goths aux dépens des provinces romaines; mais il rencontra dans Aétius, général de Valentinien III, un adversaire qui l'obligea à la paix. Depuis, Théodoric s'unit même à Aétius pour repousser Attila, qui fut défait en 451 dans les plaines de Châlons-sur-Marne. Théodoric II essaya également, sans y réussir, d'agrandir ses possessions; vaincu par Avitus, il demanda la paix, et mourut en 466. Son fils Frédéric, ou plutôt Euric, comme le nomment les historiens, s'appliqua surtout à augmenter sa domination en Espagne. Toutefois, il conquit encore le Berry sur les Romains, et après ces succès il mourut en 474, laissant son pouvoir à Alaric II. Ce dernier se trouvait, par les conquêtes d'Euric, maître, dans les Gaules, d'un territoire qui s'étendait des Pyrénées à la Loire, en sorte qu'il avait pour voisins les Francs, gouvernés par Clovis. Ce voisinage amena un conflit dont le terme fut la bataille de Vouillé, en 507, où Alaric II trouva la mort. Deux fils lui succédèrent, et périrent l'un et l'autre en combattant les Francs. Après eux, Theudis (531) abandonna toutes les possessions de ses prédécesseurs dans les Gaules, et se retira en Espagne. Depuis cette époque, l'histoire des *Visigoths* se confond avec celle de l'Espagne. — Revenons maintenant aux *Ostrogoths*, que nous avons laissés tributaires des Huns. Ils n'eurent pendant long-temps que des chefs presque sans pouvoir. A la mort d'Attila, en 434, l'empire des Huns fut dissous, et les peuples qu'ils avaient soumis reprirent leur indépendance. Les Ostrogoths étaient alors commandés par Valamir, qui mit à profit sa situation, battit les fils d'Attila, et se précipita sur l'Illyrie et l'empire d'Orient. Mais il fut repoussé et obligé de livrer à l'empereur des otages, parmi lesquels se trouvait le jeune Théodoric, qui depuis fut roi d'Italie, et que l'empereur Léon-l'Ancien fit élever à Constantinople. Valamir, après avoir combattu à différentes reprises contre les barbares du nord, qui poussaient les Ostrogoths sur l'Italie, mourut vers 463. Théodemir le remplaça et défit les Suèves et les Slaves de la Bohême, de la Moravie et de la Croatie réunies. En 474, Théodemir mourut, laissant pour successeur Théodoric, ce jeune enfant laissé autrefois en otage à Léon-le-Vieux, et qui avait été rendu aux Ostrogoths. Le règne de Théodoric, surnommé *le Grand*, est l'époque la plus glorieuse de l'histoire des Ostrogoths.

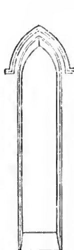
Ce prince avait obtenu la Dacie, et était resté fidèle à l'empereur Zénon. Mais celui-ci, connaissant le caractère remuant et avide des Ostrogoths, réussit à mettre Théodoric aux prises avec Odoacre, roi des Hérules, qui dominait en Italie. D'après les suggestions de Zénon, Théodoric passa dans ce pays, attaqua les Hérules (489), remporta sur eux une victoire complète, fit Odoacre prisonnier, l'envoya à la mort, et resta maître de l'Italie, où il s'établit et fonda un royaume. Théodoric eut pour successeur, en 525, son petit-fils Athalaric, qui mourut à 16 ans, et fut remplacé par Théodat (534). De cette époque date la décadence des Ostrogoths en Italie. Bélisaire, général de Justinien, les battit et s'empara de Naples et de Rome, fit prisonnier et envoya à Constantinople leur chef Vitigès, l'assassin et le successeur de Théodat. Les Ostrogoths élurent alors (540) Théodebalde, qui fut tué l'année suivante par Éraric. Ce dernier ne régna que quelques mois. Il fut mis à mort par Totila (541), qui s'empara du pouvoir, et essaya de relever la puissance abattue des Ostrogoths. Il y réussit un moment et reconquit toute l'Italie ; mais Bélisaire ruina bientôt toutes ses espérances. Le rappel de ce général en Orient permit à Totila de rentrer à Rome. Ce ne fut pas pour long-temps, car Justinien, jaloux de reprendre l'Italie, y envoya Narsès, et Totila, obligé de se retirer, fut battu et tué à la bataille de Taginæ, en 552. Son successeur Teia eut le même sort et perdit la vie dans un dernier combat livré au pied du Vésuve, en 553. Ce désastre mit fin à la domination des Ostrogoths en Italie. Ils furent soumis à l'empire, et se perdirent parmi les naturels du pays. Leur histoire, comme celle de leurs compatriotes en Espagne, appartient à l'histoire générale de l'Europe moderne, et particulièrement de la nouvelle Italie.

Gotha, capitale du duché de Saxe-Cobourg-Gotha, jolie ville de 12,000 habitants, située près de la Leine, au milieu d'une riche contrée. Le château ducal, appelé Friedenstein, est fort remarquable. Gotha possède plusieurs collections précieuses de tableaux, de médailles, de livres et d'objets d'histoire naturelle. — A quelque distance de la ville on voit l'observatoire de Seeberg, auquel les astronomes Zach et Lindenau ont donné une grande célébrité.

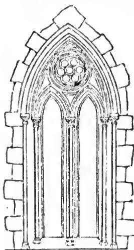
Gothard (St-), l'une des montagnes principales de la Suisse, placée sur la limite des cantons de Zurich et de Tessin. Elle forme le centre auquel viennent aboutir les diverses chaînes des Alpes helvétiques. La Pesciona, le pic le plus élevé du St-Gothard, est à 3,350 mètres au-dessus du niveau des mers. Le St-Gothard offre un des passages les plus fréquentés pour aller en Italie. Le Tessin

et la Reuss prennent leur source dans deux petits lacs qui se trouvent à son sommet.

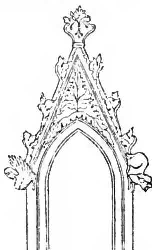
Gothique. Cette dénomination, par laquelle on désigna d'abord tout un système d'architecture qui s'éloignait des principes grecs



Fenêtre dite lancette (XIIe siècle).



Fenêtre gothique (XIIIe siècle).



Porte gothique (XVe siècle).

et romains, dut sans doute son origine à ce que les Goths, qui s'emparèrent de l'Italie au IVe siècle, furent considérés comme les auteurs de la corruption du goût. Du reste, bien que généralement adoptée, cette expression est impropre. Les Goths n'ont jamais créé de style architectural. Le nom de gothique s'applique surtout aujourd'hui aux monuments du moyen âge, dont l'ogive forme le principal caractère. D'après un antiquaire célèbre, l'histoire de l'architecture gothique se divise en quatre époques, qui comprennent, la première, appelée primitive, le XIIIe siècle; la seconde ou secondaire, le XIVe siècle; la troisième ou ternaire, le XVe siècle; et enfin la dernière ou quaternaire, la première moitié du XVIe siècle. Les caractères principaux de cette architecture, outre les clochetons, les pyramides, les colonnettes élancées, les fenêtres ogivales hautes et étroites, sont l'emploi fréquent de l'ogive, les grands arcs-boutants, les voûtes hardies, les tours placées symétriquement et surmontées d'une flèche, le chœur plus allongé que dans les siècles précédents. Les ornements le plus souvent employés sont les trèfles, les 4 feuilles, les rosaces, les guirlandes de feuillages, les arcades simulées, les colonnes, les pilastres.

Parmi les plus beaux édifices de ce style architectural on cite, en France, les cathédrales de Chartres, de Reims, de Paris, de Rouen, d'Amiens, de Sens, de Dijon, de Metz, de Strasbourg. Les monuments les plus remarquables des derniers temps de l'architecture gothique au XVe et XVIe siècles sont le portail de l'ouest de St-Ouen, la tour de la cathédrale de Rouen, la flèche de Lardelin, Notre-Dame-de-Brou, et la principale église d'Argentan.

Gouache (peinture à la), genre de peinture pour lequel on fait usage de couleurs broyées et délayées à l'eau gommée, et qui exige plus de soin et de précision que les autres. L'étymologie de ce mot vient du terme italien *guazzo*. On voit au Musée 2 tableaux à la gouache remarquables par leur exécution, et qui ont été peints par Antoine Corrége. Ils représentent la *Vertu victorieuse des Vices* et l'*Homme sensuel attaché au Plaisir par l'Habitude*. — Guillaume Bawr, né en 1610 à Strasbourg, a peint le paysage à la gouache. Le Musée possède également 2 beaux tableaux de cet artiste, désignés sous les noms de la *Cavalcade du Pape* et la *Marche du Grand-Seigneur*. Les peintres français ont produit de belles gouaches : on cite entre autres Baudoin, gendre du fameux Boucher, et Noël, qui a peint, dans la manière de Vernet, des marines à la gouache tres-estimées.

Goudron, substance oléo-résineuse que l'on retire de certains végétaux et minéraux. La distillation des bois résineux, à une très-haute température, est la méthode par laquelle on obtient le *goudron végétal*. Le *goudron de houille* s'obtient également par la distillation du charbon de terre. Quant au *goudron minéral*, c'est un bitume qui transsude naturellement de la terre; toutefois, quand on veut l'avoir plus promptement, on se sert aussi du procédé de la distillation. — Le *goudron* sert particulièrement à enduire la carène des navires et des bateaux, les cordages, les bois et les objets pour lesquels on redoute l'action de l'humidité.

Goudzerat ou *Guzzarate*, ancienne province de l'Hindoustan. Ce pays se partage en deux portions distinctes, la partie occidentale et la partie orientale. La première est une vaste presqu'île appelée spécialement Goudzerat ou Guzzarate; elle est resserrée entre les golfes de Kotch et de Cambaye. Un isthme marécageux de 88 kilomètres de large la réunit au continent. La portion orientale, séparée de celle-ci par le même isthme, est montagneuse au N.-E. et à l'est; dans la partie opposée à l'ouest, elle présente des plaines où réussit toute espèce de grains. Le bananier, le manguier forment d'épaisses forêts dans la presqu'île. Sur les bords des fleuves se trouvent d'immenses pâturages où on élève des troupeaux

de chameaux, de chevaux, de bœufs, de buffles.—Les villes les plus importantes sont Surate et Cambaye, qui possèdent des fabriques de soies et de tissus de coton. Le Goudzerat, dont Surate est le chef-lieu, se divise en 22 districts. Les Anglais occupent dans cette province la partie la plus convenable pour le commerce, c'est-à-dire le golfe de Cambaye, ainsi que les villes de Surate, Barutch, Cambaye, Ahmed-Abad, Gago, etc. La population de leurs possessions, qui relève de la présidence de Bombay, est évaluée à 2,160,000 habitants.—Les Portugais ont deux établissements dans le Goudzerat. Le reste du pays est sous la domination d'un chef maratte qui est lui-même dans la dépendance et vassal de la compagnie anglaise. C'est en 1780 que les Anglais s'emparèrent d'une portion du territoire, et depuis ils ont constamment augmenté leur autorité.

Gouffre, abîme ou creux vaste et profond où les eaux se perdent et qui engloutit tout ce qu'on y jette. Ainsi on appelle *gouffre* les profondeurs de la mer, les précipices. On nomme aussi les volcans des *gouffres* de feu; on a donné à l'enfer le nom de *gouffre éternel*. — Le mot *gouffre* s'emploie souvent au figuré : on dit que la guerre est un *gouffre* d'argent. —On appelle également *gouffre* d'argent un grand dissipateur.

Gouge, espèce de ciseau rond tourné en forme de canal dont les menuisiers, les tourneurs et les plombiers se servent dans la plupart de leurs ouvrages. Ce mot vient d'une vieille expression gauloise *guviat*, qu'on a transportée dans le latin.

Goujat. On nommait ainsi vers le milieu du moyen âge les domestiques chargés des offices les plus bas, et attachés au service des armées qui commençaient à se régulariser.—Sous Philippe-Auguste on donnait ce nom aux paysans armés qui suivaient l'infanterie dans les expéditions.—Aux XIe et XIIe siècles, quand des bandes d'aventuriers pillards se formèrent en France, une grande partie des *goujats* passèrent dans leurs rangs, et comme ils commettaient de grands désordres, leur nom devint synonyme de *gueux*, *bandits* et *mauvais sujets*. Ce terme est aujourd'hui proscrit du langage des gens bien élevés, on n'en fait même plus guère usage dans la conversation familière.

Goujon, petit poisson blanc de rivière qui ressemble à l'*éperlan*. Le goujon est l'objet d'une pêche très-active dans nos rivières.—Il y a aussi sur le bord de la mer une fort bonne espèce de petits poissons qu'on nomme *goujons*.

Goujon (Jean), célèbre sculpteur français né à Paris vers le milieu du XVIe siècle. On ne sait ni l'époque exacte de sa naissance, ni comment il apprit son art; mais ce qu'on connaît bien, ce qu'on ne

peut contester, c'est son génie, dont il a tant multiplié les témoignages. Peu de sculpteurs ont compris comme lui les règles de l'optique et du bas-relief. Jean Goujon avait un talent supérieur pour modeler un corps peu saillant et *méplat*, de façon à lui donner de la rondeur par la manière dont il fixait la lumière sur les parties saillantes et dont il la faisait glisser sur celles qu'il voulait effacer. Le grand artiste, lié d'amitié avec l'architecte Pierro Lescot, se plut à enrichir le palais du Louvre, dont les frontons circulaires et les entre-pilastres ont été ornés par lui : les quatre grandes cariatides de la *Salle des Suisses* sont également dues à son ciseau, ainsi qu'un des plus charmants monuments de Paris par ses sculptures remplies de grâces, la *Fontaine des Innocents*. Jean Goujon a laissé peu de statues, cependant on en connaît deux fort belles, celle de François Ier, qui ornait son tombeau et qui est maintenant à St-Denis, et une statue de Diane. — Jean Goujon, qui appartenait à la religion protestante, périt d'un coup d'arquebuse dans la triste journée de la Saint-Barthélemy, le 25 août 1572. Selon les uns il était occupé aux décorations du Louvre, selon les autres il retouchait les figures de la Fontaine des Innocents, quand une balle vint le renverser de l'échafaudage où il était placé et le ravir à l'art qu'il avait illustré par tant de chefs-d'œuvre.—Jean Goujon est un des plus illustres représentants de la sculpture en France et l'un des plus éminents dans cette noble réunion d'artistes qui plaça la France de François Ier a un si haut rang dans le mouvement de la renaissance au XVIe siècle.

Goulet (marine), canal étroit et de peu de longueur qui reçoit les eaux de la mer et sert d'entrée à une rade ou à un port. Sur les côtes d'Europe, les marées sont sensibles dans les goulets tels que celui de Brest. — On nomme aussi *goulet* l'espèce d'entonnoir en filet d'une nasse par où le poisson entre sans pouvoir en sortir.

Goupillon, instrument qui accompagne un bénitier et sert dans certaines circonstances à jeter de l'eau bénite sur la foule des fidèles, sur un cercueil ou sur un objet qu'on veut consacrer ou bénir. Ce terme vient du mot *goupil*, qui signifiait dans la vieille langue française un renard, parce que l'on se servait autrefois d'une queue de renard pour *goupillon*. — On donne aussi au *goupillon* le nom d'*aspersoir*, qui vient d'un mot latin exprimant précisément l'action de jeter l'eau lustrale sur la foule.

Gourgouran, sorte d'étoffe de soie fabriquée dans l'Inde, autrefois fort à la mode et qui a fait l'objet d'un commerce considérable. Le *gourgouran* était surtout une étoffe d'été : on l'employait pour les vêtements d'hommes aussi bien que pour les toilettes de fem-

mes. Aujourd'hui l'usage en est entièrement réservé à ces dernières, et cette étoffe a beaucoup perdu de sa vogue.

Gourmade. Ce mot vient de l'expression *se gourmer*, pris dans le sens de se battre, et il signifie les coups que l'on se porte en se battant (v. *Gourme*).

Gourmand, gourmandise. Montaigne, dans son naïf et énergique langage, définit la gourmandise *la science de la gueule.* — Varron, irrité contre un gourmand de son siècle qui mettait toute son application à combiner avec son cuisinier l'opposition, l'harmonie et les proportions de différentes saveurs, pour faire de ce mélange un ragoût délicat, lui dit : « Si de toutes les peines que vous avez prises pour rendre bon votre cuisinier, vous en aviez consacré quelques-unes à étudier la philosophie, vous vous seriez rendu bon vous-même. » L'observation de Varron ne corrigea ni ce gourmand ni ses semblables.

Gourme, nom d'une maladie particulière également à l'enfance des hommes et des chevaux. Les enfants d'un tempérament lymphatique, qui sont mal nourris et habitent des lieux bas et humides, sont surtout sujets à cette affection. Quand elle se manifeste chez les individus de 7 à 8 ans, on la nomme *fausse gourme.* — Chez le cheval la gourme s'attaque ordinairement aux chevaux de 2 à 5 ans. — On emploie au figuré le mot *gourme*, pour indiquer certains actes de la jeunesse. On dit dans ce sens d'un jeune homme, qu'il sera sage quand il aura jeté sa gourme, c'est-à-dire quand il aura *atteint l'âge sérieux.* On dit aussi jeter sa *gourme*, pour commettre des extravagances de jeunesse.—*Gourmer*, employé comme verbe actif, signifie mettre la *gourmette* à un cheval, ou battre quelqu'un à coups de poing ; être *gourmé*, se dit d'un maintien lourd, et ridiculement grave.

Gourmet. On appelle ainsi les amateurs expérimentés et connaisseurs de bons vins (v. *Gourmand*).

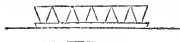
Gourmette. C'est une partie du mors du cheval, formant une chaînette, qui passe sous la barbe du cheval et se rattache aux deux extrémités du mors. La forme des *gourmettes* a beaucoup varié depuis leur origine. — On dit figurément *lâcher la gourmette* à quelqu'un, lorsqu'on lui donne plus de liberté qu'il n'en avait. — *Gourmette* est aussi un terme de marine, qui s'applique à un gardien préposé sur un vaisseau à la surveillance des marchandises.

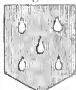
Gousse (terme de botanique), nom qu'on donne à la cosse ou enveloppe qui recouvre certains fruits et plusieurs sortes de légumes. Ainsi les fruits des haricots, des pois, des fèves et de beaucoup

d'autres plantes, sont renfermés dans des *gousses*.— Les jardiniers ont appelé *gousse d'ail* une petite tête d'ail.

Goût. On donne ce nom à celui des sens qui juge des saveurs et qui les discerne, le cerveau aidant de ses procédés intellectuels l'impression physique. En général le *goût* est le juge de la nourriture et des boissons que nous prenons, et, sauf quelques exceptions particulièrement applicables aux compositions pharmaceutiques, il est rare que les aliments qui nous répugnent absolument soient convenables à notre estomac.—Dans la langue des beaux arts, le goût est ce sentiment délicat, exquis, qui fait apprécier les belles choses; les philosophes l'ont défini *le sens du beau*. — Pris comme synonyme de *jugement, d'appréciation,* se basant sur certaines combinaisons de formes, de sons, etc., le goût naît surtout de l'étude, de la comparaison, de la rectitude et de l'élévation des idées. Le *goût*, signifiant une prédilection instinctive, s'adressant de préférence aux objets qui s'accordent le mieux avec nos habitudes, est une disposition variable à l'infini, sans règle fixe, et qui tient plus de l'âme que de la raison.

Goutte. On désigne ainsi une très-petite portion d'un liquide quelconque affectant constamment la forme sphérique. Ce phénomène a reçu des physiciens différentes explications : la plus généralement admise est celle de Newton, qui attribue cette forme à l'attraction, laquelle, étant mutuelle entre toutes les parties d'un liquide, les concentre, les rapproche les unes des autres, et les oblige ainsi à s'arrondir. — En architecture, on appelle *gouttes* de petits ornements coniques placés dans le plafond de l'ordre dorique ou sous les triglyphes, — En termes de blason, on appelle écu *goutté* celui qui est *chargé* ou *arrosé* de *gouttes*.

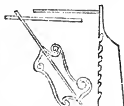

Gouttes (architecture).


Gouttes (blason)

Goutte (médecine), maladie produite par un dépôt qui se forme en quelque sorte goutte à goutte autour des articulations. Tous les auteurs lui donnent pour causes l'habitation sous un ciel souvent chargé d'eau, un logement bas et humide, une nourriture presque exclusivement animale et trop substantielle, des aliments épicés, l'abus du vin et des liqueurs, une vie trop sédentaire. La *goutte* se déclare par une douleur vive, ressentie soit à l'orteil, soit au talon, soit au genou, etc., comparable à un déchirement, à une brûlure, et accompagnée de frissons, d'un malaise général et d'une grande agitation. Cette maladie s'attaque aux individus de 45 à 70 ans, et plus particulièrement aux hommes.

Goutte sciatique ou simplement *sciatique*. Nom vague donné à une affection qui a son siége dans le nerf sciatique, et dont le caractère a parfois de l'analogie avec la goutte ordinaire.

Gouvernail, pièce de bois attachée à l'arrière d'un navire ou d'un bateau, et qui tournant sur ses gonds s'oppose à l'action de l'eau, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et imprime au bâtiment la direction convenable. On nomme *barre du gouvernail* une longue pièce de bois horizontale qui le fait mouvoir. L'étymologie de ce terme, comme on le devine aisément, vient du mot *gouverner* (lequel est dérivé d'un mot grec signifiant *diriger un vaisseau*) par suite de l'usage qu'on fait du gouvernail pour diriger la marche d'une embarcation.—On emploie souvent l'expression *gouvernail* au figuré pour exprimer le gouvernement d'un état.


Gouvernails antiques et modernes.

Gouvernement. Ce mot désigne en politique la manière dont s'exerce la souveraineté dans les états. C'est un terme générique qui a une double acception : dans l'une il signifie l'exercice du pouvoir selon une forme déterminée, comme le *gouvernement démocratique, monarchique, aristocratique*; dans l'autre il exprime la façon dont ce pouvoir est exercé : un *gouvernement doux, modéré, dur, tyrannique*. Le gouvernement diffère de l'administration en ce que celle-ci exécute ce que celui-là ordonne. L'administration qui se divise en diverses branches spéciales est un des détails du gouvernement. En France, c'est surtout depuis le gouvernement de Louis XIV que l'administration s'est constituée sur des bases régulières.

Gouvernemental, adjectif fréquemment employé depuis la révolution, et qui s'applique aux actes importants accomplis par le gouvernement dans le cercle de ses attributions et des droits que lui donne la constitution.—On appelle aussi dans le langage politique de notre époque un *homme gouvernemental*, celui qui est naturellement ami du gouvernement et disposé par caractère à le soutenir.

Gouverneur, officier civil ou militaire investi de la confiance du gouvernement et auquel on remet une autorité étendue sur une province ou sur une ville. — Sous le règne de Louis XV, la France comptait 39 gouverneurs; ils furent supprimés en 1791. De tous les gouverneurs de provinces en 1789, le seul qui vive encore est le duc de Chartres, aujourd'hui le roi Louis-Philippe qui, dès l'âge de 3 ans, était gouverneur du Poitou. Les gouverneurs des anciennes provinces jouissaient de nombreuses prérogatives et d'un pouvoir considérable. Outre les 39 gouverneurs des provinces, on

comptait, avant la révolution, 9 gouverneurs de colonies. De nos jours les mandataires du gouvernement dans les colonies ont conservé le titre de gouverneurs. — Ce mot de gouverneur a encore une autre acception, il indique parfois la personne chargée de surveiller l'éducation d'un jeune seigneur ou d'un jeune prince. Louis XIV et Louis XV eurent, dans leur enfance, un *gouverneur*. Les pages des rois de France et de Napoléon avaient également un *gouverneur*. — Enfin, on accorde encore ce titre aux directeurs de certains établissements financiers ou industriels. Ainsi, en France, la Banque a un *gouverneur*.

Gouvion-St-Cyr (le maréchal). Laurent Gouvion-St-Cyr naquit à Toul, le 13 avril 1764. Sa famille voulait le faire entrer à l'école d'artillerie de cette ville, mais le jeune Gouvion n'avait alors aucune vocation pour l'état militaire, ses penchants le portaient à cultiver le dessin et la peinture, et à suivre la carrière d'artiste. Ce fut dans ce but qu'il alla à Rome; il y arriva en 1782 et y passa deux années. A son retour en France, il se rendit à Paris, où il fréquenta l'atelier du peintre Brenet. La révolution vint interrompre ses paisibles études, et lui fit quitter le pinceau pour l'épée quand la France appela tous ses jeunes enfants sous les drapeaux. Enrôlé le 1er septembre 1792, Gouvion fut élu capitaine par ses camarades, et le 1er novembre il était à l'armée du Rhin avec son bataillon. Il se distingua dans les campagnes d'Allemagne, et le 9 janvier 1794 Hoche le fit nommer adjudant-général chef de brigade. Pendant la campagne de 1796, Gouvion-St-Cyr eut le commandement de la gauche, puis du centre de l'armée du Rhin sous les ordres de Moreau. A dater de cette époque, constamment chargé de commandements importants, il prit une part active à tous les grands mouvements militaires.—En 1803, Gouvion-St-Cyr fit une brillante campagne en Italie; mais ayant été placé par une injustice sous les ordres de Masséna, il crut devoir se tenir à l'écart jusqu'en 1808. Napoléon l'envoya à cette époque en Catalogne, où il prit le commandement de l'armée et se signala par différentes victoires. Au mois de mars 1809, au milieu de ses succès, il fut remplacé par Augereau, et, par suite de difficultés survenues entre lui et le ministre de la guerre, exilé dans ses propriétés où il resta jusqu'en 1811. En 1812, Gouvion-St-Cyr, que son caractère loyal et trop ferme pour un temps où chacun se courbait devant Napoléon avait, malgré ses nombreux services, empêché d'être nommé maréchal de France, fut élevé à cette haute dignité après une victoire complète qu'il remporta sur les Russes le 18 août 1812. Pendant les campagnes de 1813, le nouveau maréchal, remis d'une blessure

reçue à la funeste retraite de Russie, fit respecter jusqu'au dernier moment notre autorité en Allemagne, et n'abandonna Magdebourg qu'en obtenant une capitulation honorable. Rentré en France, il se tint de nouveau éloigné des emplois jusqu'en 1815. Louis XVIII le nomma à cette époque ministre de la guerre. En cette circonstance, Gouvion-St-Cyr rendit beaucoup de services au pays et à l'armée. Le temps de son administration fut court, mais un an après on l'appelait de nouveau à diriger les affaires du département de la guerre; il occupa ce poste jusqu'au mois de novembre 1819, époque à laquelle il donna sa démission pour rentrer dans la vie privée. Le maréchal Gouvion-St-Cyr mourut le 12 mars 1830 à l'âge de 65 ans. Il a laissé divers ouvrages sur ses campagnes en Catalogne et à l'armée du Rhin et de la Moselle.

Goyavier, nom vulgaire des *psidium*, genre de la famille des *myrtacées*, qui renferme plusieurs fruits fort estimés dans les pays chauds. Le nom de *goyavier* n'est qu'une légère altération de celui de *guyava*, employé jadis par les aborigènes des Antilles pour désigner ces végétaux. On connaît plus de soixante espèces de *goyaviers* qui, presque toutes, viennent dans les contrées intertropicales de l'Amérique. Les principales sont le *goyavier-poire*, dont le fruit en forme de poire passe pour un aliment sain et agréable. On le prépare en gelée, en compote, et on en fait grand usage dans les colonies; le *goyavier-pomme* et enfin le *goyavier de la Chine*, qui produit un fruit du volume d'une pêche, de couleur pourpre et dont la pulpe sucrée et acidulée a une saveur très-recherchée.

Grâce. Par *grâce* on entend généralement, en théologie, les dons que les hommes tiennent de la pure libéralité de Dieu, soit que ces dons concernent la vie présente, soit qu'ils regardent la vie céleste. De là une première division de la grâce en grâce ***naturelle*** et en grâce ***surnaturelle***. Par la grâce naturelle, il faut entendre ce que nous tenons de Dieu dans ce qui est d'un ordre physique, naturel ou moral, comme le don de la vie, les facultés, les qualités qu'il nous départit. La grâce ***surnaturelle***, la seule que d'un commun accord tous les théologiens appellent *grâce*, comprend les secours et les moyens propres à nous conduire au salut éternel, et que Dieu nous octroie gratuitement en vertu des mérites de J.-C. — Il y a plusieurs espèces de *grâce* : la grâce *extérieure* consiste dans les secours extérieurs qui nous portent à bien agir : la prédication de l'Évangile, les sermons, les exhortations pieuses, les exemples des saints rentrent dans cette catégorie. La grâce ***intérieure*** consiste dans les saints désirs, les pieuses pensées, les bonnes résolutions que Dieu fait naître en nous et qui ne pourraient

venir de nous-mêmes. Parmi ces dons, il en est qui nous sont accordés pour notre utilité propre; il en est d'autres aussi qui nous sont accordés pour celle du prochain. La grâce *habituelle*, autrement nommée *sanctifiante* ou *justifiante*, demeure toujours en notre âme, tant que celle-ci n'est pas en état de péché mortel; elle renferme les dons du Saint-Esprit et les vertus infuses; les sacrements nous la donnent et l'augmentent si nous l'avons déjà. La grâce *actuelle* est un don passager que Dieu nous accorde à l'effet de nous conduire à quelque bien, car elle est nécessaire pour commencer et finir une bonne œuvre. La grâce actuelle s'appelle grâce *actuelle prévenante* lorsqu'on l'envisage selon la manière dont elle opère en nous; elle est dite *coopérante* et *subséquente*, pour ce qu'elle opère avec nous. La grâce actuelle *opérante*, à cause du besoin qu'en a l'homme pour accomplir une bonne œuvre, et à cause aussi de la liberté qu'il a de lui résister, a été divisée en grâce *efficace* et *suffisante* : *efficace* quand elle a son effet, *suffisante* quand elle ne l'a pas, par suite de la résistance de celui qui la reçoit. Nous ne pouvons par nous-mêmes mériter la *grâce efficace;* nous devons la demander par la prière qui seule peut nous la faire obtenir. Cette grâce nous éclaire, nous montre ce que nous devons faire, et nous porte à le faire.

Grâce, faculté indéfinissable, mystérieuse, plutôt innée qu'acquise, par laquelle l'être heureux qui en est doué séduit instantanément les yeux et les cœurs. La *grâce* est presque toujours la compagne de l'enfance; tout est grâce au 1er âge; les joies et les colères, les rires et les pleurs, les jeux ou le sommeil, l'activité ou le repos, parce que cette première fleur de la vie ne peut éclore que dans le vrai, l'innocence et l'ingénuité; plus tard, les passions, l'intérêt, les chagrins l'étiolent et la détruisent.—La *grâce* dans les arts naît de la pureté, de l'harmonie des conceptions, jointes à cette puissance de plaire qui n'est donnée qu'à bien peu d'artistes privilégiés; comme la grâce extérieure, la grâce dans les arts se conçoit et ne peut se définir.

Grâce (droit de [pardon, indulgence]). Ce droit, qui appartient d'ordinaire aux chefs des états, remonte à la plus haute antiquité. Cet usage, depuis converti en loi, prit naissance dans les royaumes et les empires absolus, où le souverain, pouvant toujours condamner un de ses sujets à perdre la vie, pouvait aussi, lorsqu'il avait mérité la mort, lui faire grâce de cette peine. Pendant plusieurs siècles le droit de grâce a été admis par tous les publicistes comme juste et légal.

Grâces (les), suivant la tradition la plus suivie, filles de Jupiter

et de Vénus. Elles étaient au nombre de trois : Aglaé ou Églé, Euphrosine et Thalie. Au lieu de Thalie, Homère nomme Pasithée la troisième ou la plus jeune. Les Grecs les désignaient sous le nom de *Charités*, et quelquefois, comme les Muses, sous celui de *Parthenies* ou les *Vierges*. On les représente le plus généralement formant un grouge composé de 3 jeunes filles brillantes de beauté, au visage riant, au front pur, aux formes élancées, n'ayant pour parure que leurs cheveux noués, et laissant flotter négligemment quelques mèches des deux côtés de la tête.

Gracques (les). Tibérius et Caius Gracchus, si fameux tous les deux par leur éloquence, leur zèle pour les intérêts du peuple romain et leur mort tragique, étaient fils de Sempronius Gracchus et de Cornélie, fille de Scipion l'Africain. Tibérius ayant été nommé tribun du peuple, s'empressa de demander l'exécution de la loi agraire. Par cette loi, quiconque possédait plus de 500 arpents de terre devait être privé du surplus pour qu'il fût réparti entre les plus pauvres citoyens; elle obligeait aussi les propriétaires à ne pas se servir d'esclaves et à n'employer pour la culture que des gens de condition libre, pris dans le pays. Aucune demande ne pouvait blesser davantage le sénat et les patriciens; cependant, grâce aux efforts de Tibérius, la loi passa. Il fut, avec Appius Claudius, son beau-père, et Caius, son frère, nommé *triumvir* pour veiller à l'exécution de la loi. En outre, Attale, roi de Pergame, étant mort sans enfants et ayant nommé le peuple romain son héritier, Tibérius se saisit de ses richesses pour les distribuer à ceux des citoyens qui ne pouvaient avoir leur part dans la division des terres. Cette conduite attira sur lui la haine de tous les patriciens, et le jour même où le peuple se disposait à le continuer dans son tribunat pour l'année suivante, la 133ᵉ av. J.-C., il fut égorgé au milieu de ses partisans. Son frère Caius, marchant infatigablement sur ses traces, périt de la même manière, environ 12 ans après. Malgré l'opposition de quelques auteurs, l'histoire a maintenu les Gracques au rang des plus grands hommes et des plus vertueux citoyens de l'ancienne Rome.

Gradation. On appelle ainsi une augmentation ou une diminution successive et par degrés. — La *gradation* est aussi une figure de rhétorique : c'est une réunion de preuves se succédant et placées de telle manière que celle qui suit est toujours plus forte que celle qui précède, ou bien encore un enchaînement de mots et d'idées qui enchérissent les uns sur les autres. — En peinture, la *gradation* est le passage insensible d'une couleur à l'autre. En peinture ainsi qu'en sculpture, on appelle encore *gradation* un artifice de compo-

sition qui fait ressortir, d'une manière saillante, le personnage ou le groupe principal, en affaiblissant graduellement l'expression et la lumière dans les autres personnages ou les autres groupes à mesure qu'ils s'éloignent du principal. — La *gradation* est aussi une loi très-importante de l'architecture. Il y a gradation entre les *ordres*. Le dorique, qui est le plus fort et le plus simple, est suivi de l'ionique, plus élégant et plus varié; à celui-ci succède le corinthien, plus svelte encore et plus riche. — Dans tous les arts que nous avons nommés, la *gradation* est une des parties les plus difficiles à bien exécuter.

Grade. Ce mot désigne les différents degrés d'une hiérarchie quelconque : on dit de l'homme qui obtient un grade qu'il est *gradué*. On entend dans l'armée par le mot *grade* la position respective des militaires ou le rang occupé par eux. Dans l'armée de terre, dont le simple soldat est le premier échelon, les grades commencent au *caporal* et montent jusqu'au *maréchal de France*. Dans la marine, le plus bas degré est celui de *mousse*, le plus haut grade est celui d'*amiral*.

Gradus ad Parnassum, mots latins signifiant au propre *degrés, marches pour monter au Parnasse*, et qui sont le titre d'un dictionnaire prosodique et poétique de la langue latine, destiné à faciliter aux élèves le travail de la versification.

Grafigny (Françoise d'Issembourg d'Happoncourt de), naquit à Nancy, vers 1724, d'un major de la gendarmerie du duc de Lorraine et d'une petite-nièce de Callot. Malheureuse dans son mariage avec François Hugot de Grafigny, dont le caractère lui fit craindre quelquefois pour sa vie, elle obtint, après bien des années de patience, d'en être séparée juridiquement. Jeté en prison à cause de sa mauvaise conduite, son mari y mourut bientôt. Rendue à la liberté, madame de Grafigny vint se fixer à Paris; elle ne connaissait pas encore son talent; mais des gens de lettres dont elle fréquentait la société l'ayant devinée dans sa conversation, la forcèrent de fournir quelque chose de sa composition à l'ouvrage intitulé *Recueil de ces Messieurs*, publié en 1745. Madame de Grafigny écrivit alors la nouvelle espagnole : *Le mauvais exemple produit autant de vices que de vertus*. Les critiques qu'essuya cette première production ne la découragèrent pas; bientôt après parurent les *Lettres d'une Péruvienne*, petit roman qui obtint en peu de temps une vogue prodigieuse. *Cénie*, drame en 5 actes et en prose, fut trouvé digne des *Lettres d'une Péruvienne*. On a encore de l'auteur une autre pièce du même genre, *La Fille d'Aristide*, qui n'eut pas le même succès. Madame de Grafigny mourut à Paris en 1758. Elle

joignait à un jugement solide, à un esprit vif et brillant, un cœur sensible et bienfaisant. Quoique modeste, les critiques la blessaient profondément; elle l'avouait elle-même.

Grain (poids), le plus petit poids dans l'ancien système des poids et mesures. Le grain était la 9,216e partie de la livre de Paris, ou la 72e partie du gros. Il valait donc 531 dix-millièmes de gramme. Cependant la livre de Paris ayant été augmentée de 10 grammes 1/2 environ, par suite d'un arrêté du ministère de l'intérieur, rendu le 28 mars 1812, pour la rendre égale à la moitié du kilogramme, le grain, à compter de cette époque, devait être évalué 542 dix-millièmes de gramme.

Grain (marine). « Là bas, là bas, loin de nous, raconte un voyageur moderne, un petit point blanc, d'abord imperceptible, grandit bientôt, s'étend comme un vaste linceul, et semble appeler à lui tous les nuages qui l'entourent. Le ciel est voilé; quelques zigzags de feu, exhalant une odeur de soufre, sillonnent l'espace; la mer, au lieu d'être ridée comme tout à l'heure, devient turbulente et clapoteuse, on la croirait en ébullition. Une chaleur étouffante nous brûle; pas un souffle pour enfler les voiles qui coiffent les mâts, et la corvette tourne sur elle-même, privée d'air. Tout à coup la mer se moutonne.... *Amène et carque! Laisse porter*.... Et nous sommes lancés comme une flèche rapide. Le tonnerre roule avec fracas; la foudre éclate et tombe; le flot frappe le flot; les mâts crient et se courbent; une trombe, tourbillonnant sur notre arrière, est prête à nous écraser; la vague est aux nues; elle nous envahit de toutes parts; la pluie et la grêle nous fouettent avec un fracas horrible, et l'intrépide matelot, perché sur la pointe des vergues, ne sait si ce sont les flots ou les eaux du ciel qui l'inondent et le brisent. Il est nuit, nuit profonde, sans horizon, sans étoiles au zénith, froide, menaçante encore dans le silence solennel qui succède à la lutte des éléments. Déjà le ciel se dévoile; la corvette prend son allure d'indépendance; nous voyons autour de nous, et le soleil nage dans une atmosphère d'azur. Avons-nous été assaillis par une tempête, par un ouragan? Le matelot souriant dit que ce n'est qu'un *grain*. A la bonne heure! j'aime les points de comparaisons, et l'ouragan sera le bienvenu. »

Graine. Ce mot, synonyme de *grain* (v.), emporte cependant avec lui une signification toute distincte. *Grain* désigne tout à la fois la semence et le fruit d'une plante; *graine*, au contraire, désigne bien la semence, mais non le fruit qui doit en provenir. La *graine* est l'œuf végétal; ses caractères essentiels sont de naître dans une cavité clause, et d'offrir un petit corps organisé, qui réunit en lui

les conditions nécessaires pour reproduire une plante semblable lorsque les circonstances extérieures favoriseront sa croissance.

Grains. Nous ne considérerons ici les *grains* que sous le point de vue alimentaire; dès lors ils se réduiront aux *céréales* (v.), plantes dont le fruit sert à fabriquer le pain. Les plus connues et celles dont l'usage est le plus commun en Europe sont le froment, le seigle et l'orge. A défaut d'autres grains, on fait de mauvais pain avec de l'avoine; cependant on en fait d'excellent en Gascogne avec une sorte de millet, et dans d'autres endroits avec du maïs. Les paysans des environs de Ferrare en obtiennent avec le sorho ou melier d'Italie. Le riz fait aussi du pain. Mais, de toutes ces substances, celle par excellence est le froment, appelé aussi fort improprement *blé*. — La *liberté du commerce des grains* reste une question encore controversée, malgré le déluge d'écrits qu'elle a provoqués. Les uns soutiennent que la libre importation ou même le simple abaissement des tarifs existants porterait un coup terrible à l'agriculture, et que, pour maintenir la prospérité agricole, il faut tenir le blé à un taux factice beaucoup plus élevé que celui auquel il se trouverait abaissé par la concurrence.—A ces arguments spécieux on répond : qu'en fondant le régime économique d'une nation, il ne s'agit pas plus de favoriser l'agriculture que les manufactures ou le commerce; qu'il s'agit seulement de favoriser la nation, mais la nation tout entière. Or, les intérêts d'une nation devant se régler comme ceux d'un simple individu, si un pays produit du blé à meilleur marché que la France, pourquoi paierait-elle fort cher ce qu'elle trouverait à bon compte ailleurs?

Grainiers. On appelle ainsi les négociants dont le commerce consiste dans la vente de toutes sortes de grains.

Grainville (Jean-Baptiste-François-Marie Cousin de), prêtre et littérateur, naquit au Havre le 3 avril 1746. Adversaire des doctrines philosophiques, luttant contre elles par la prédication et ses écrits, son discours sur cette question : *Quelle a été l'influence de la philosophie sur le dix-huitième siècle?* obtint en 1778 le prix à l'Académie de Briançon, mais lui suscita bon nombre d'ennemis puissants. En butte à des intrigues malveillantes et à des tracasseries nombreuses, *Grainville* abandonna tout à coup la polémique religieuse pour se vouer au théâtre. Le *Jugement de Pâris*, pièce de lui en cinq actes et en vers, allait être représentée, lorsque la révolution éclata. Le prêtre ne pouvant plus faire jouer sa pièce, indéfiniment ajournée, reprit à Amiens ses fonctions ecclésiastiques. Il se soumit en apparence à la constitution civile, mais resta par le cœur fidèle à tous les dogmes du culte catholique. Aussi des soupçons pesèrent-ils bientôt sur lui,

et André Dumont, commissaire de la Convention, lui représenta qu'un mariage seul pouvait l'arracher à l'échafaud. Vaincu par la crainte, *Grainville* épousa une parente arrivée comme lui à la vieillesse. *Grainville* établit une école qui ne tarda pas à prospérer; mais on méprisa le pauvre prêtre qui s'était marié, et bientôt il n'eut plus aucun élève. Alors le désespoir le ramena à la poésie. En 6 jours, il composa son poëme en prose *le Dernier Homme*. Il aurait voulu le versifier, mais la faim pressait; l'ouvrage parut; la critique fut malveillante; à peine 50 exemplaires furent vendus, et l'auteur ne toucha pas le quart du prix promis par le libraire. Le 1er février 1805, *Grainville* n'était plus; il s'était jeté dans la Somme. Son ouvrage a été réimprimé deux fois depuis sa mort. M. Creuzé de Lesser a achevé l'œuvre de *Grainville*, en mesurant en vers la prose pompeuse et sonore du *Dernier Homme*, ouvrage qu'un critique anglais place au rang de *la Messiade* et du *Paradis perdu*.

Graisse, substance neutre, blanche, quelquefois jaune ou jaunâtre, plus ou moins dure, toujours susceptible de se ramollir et de se fondre par la chaleur. Elle entre en fusion à la température de 40 à 70 degrés, se liquéfie, devient transparente, mais reprend son opacité par le refroidissement. Insoluble dans l'eau, elle se dissout dans l'alcool, surtout à chaud. Elle brûle avec flammes et se combine aux bases de manière à former des savons. — On a consacré le nom de *graisse* aux substances grasses solides, le nom d'*huile* aux liquides. Les premières sont fournies presque exclusivement par les animaux; un seul végétal donne de la graisse, c'est le *croton sebiforme*. La graisse est renfermée chez les animaux dans les cellules d'un tissu particulier qui est placé au milieu du tissu cellulaire. Elle se trouve principalement au-dessous de la peau, à la surface des muscles et des organes, autour des articulations, du globe de l'œil, dans les régions rénales et épiploïques. Elle ne se rencontre point dans la peau des paupières et du scrotum. La graisse est d'ordinaire plus abondante chez les jeunes animaux que chez les vieux. Elle constitue à peu près la vingtième partie du corps de l'homme.

Gramen (mot latin signifiant *herbe*), nom générique des plantes qui appartiennent à la famille des *graminées*. Les anciens le donnaient à tout végétal offrant une organisation semblable à celle des céréales, mais ne produisant pas de graines assez volumineuses pour servir à l'alimentation de l'homme ou des animaux domestiques.

Graminées, famille naturelle de plantes qui se distinguent de toutes les autres par un port particulier; leurs feuilles sont étroites, allongées et engaînantes; leurs fleurs disposées en épi ou en panicule, où les organes de la fructification n'ont pour enveloppe ou

abri que de petites productions vertes et écailleuses, n'ayant ni la forme des corolles, ni des calices ordinaires. Leurs semences sont nues et albuminées. — Les *graminées*, prises dans l'acception la plus générale, comprennent deux grandes sections ou familles particulières : 1° les *glumacées*, graminées dont les organes de la fructification ont pour enveloppe une balle communément à 2 valves, dont la tige, remarquable par des nœuds plus ou moins rapprochés, porte le nom particulier de *chaume*, comme le froment, le seigle, l'avoine, l'orge, etc. 2° les *poléacées* ou *cypéroïdes*, graminées dont les organes de fructification ne sont abrités que par une petite foliole écailleuse ou pailleuse, dite paillette, *palea*, et dont la tige est presque toujours sans nœuds; tels sont le *souchet*, le *scirpe*, le *choin*, le *carex*. — De toutes les familles naturelles, il n'en est point de plus nombreuses ni de plus utiles et de plus généralement cultivées. Leurs différentes parties forment la base principale de la nourriture de l'homme et de celle des bestiaux.


Graminées.

Grammaire (d'un mot grec signifiant *lettre*). On appelle *grammaire* (mot qui à proprement parler veut dire la *science des lettres*, parce que les lettres sont les éléments du langage et de l'écriture), l'ensemble des règles propres à une langue pour s'exprimer d'une manière conforme à l'usage adopté, ensemble de règles qu'on définit, « l'art de parler et d'écrire correctement. » — On appelle aussi *grammaire* le livre qui contient les règles de cet art.

Gramme. Le gramme est aujourd'hui l'unité systématique et théorique du poids; il pèse un centimètre cube d'eau distillée, prise à la température de la glace fondante. — Ce mot vient du grec *gramma;* c'était, chez les Grecs, le nom de la 24e partie de l'once, et par conséquent le plus petit poids dont ils eussent l'usage. Les Romains le nommaient *scrupule*.

Grand, grands, grandeur, grandeurs. — *Grand*. Ce mot, joint à un substantif, indique que l'objet dépasse les proportions de hauteur, de largeur, de profondeur, qui sont ordinaires aux objets de même nature. — *Grand* s'emploie aussi quelquefois pour *noble*, *généreux*.

magnanime; c'est ainsi que l'on dit un *grand cœur.* — Il s'emploie aussi pour *principal, important;* exemple : le *grand* point de cette affaire. — Les *grands*, pris substantivement, indiquent une classe à part de citoyens; ceux qui, par leur naissance, leur pouvoir, leurs dignités, leurs richesses, dominent le reste du peuple; ainsi les *aristocrates* en Grèce, les *patriciens* à Rome, les *nobles* en France avant la révolution. — La *grandeur* est la qualité de ce qui est grand. — Les *grandeurs* sont synonymes de *pouvoir, dignités, honneurs.*

Grand-aigle. Cet oiseau porte aussi le nom d'*aigle doré*. C'est la plus grande espèce; il a quelquefois 1 mètre de long, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue. Les ailes ont 2 mètres 33 centimètres d'envergure; le bec est très-fort, recourbé et d'un bleu foncé; la tête et le cou sont bruns, bordés d'une couleur basanée; le derrière de la tête est d'une couleur de fer brillante; le reste du corps est brun.

Grand d'Espagne (v. *Grandesse*).

Grand-duc, titre que portent les princes de la maison impériale de Russie. En Allemagne, plusieurs princes souverains le prennent également. Les grands-duchés de Bade, de Luxembourg, de Mecklembourg, d'Oldenbourg et de Saxe-Weimar font partie de la confédération germanique; en Italie, il y a celui de *Toscane* (v.).

Grand-duc, oiseau de l'espèce des chouettes, qui égale presque en grosseur certains aigles. Le corps est d'un roux brun, taché de noir et de jaune sur le dos, et de jaune sur le ventre; les ailes sont longues; la queue est courte et marquée de bandes brunes irrégulières; les jambes sont couvertes d'un duvet épais et de plumes roussâtres jusqu'aux ongles, qui sont noirs, forts et très-crochus. Le *grand-duc* habite en général des lieux déserts ou des rochers inaccessibles, et se trouve dans plusieurs parties de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. On se sert du *grand-duc*, dans la fauconnerie, pour attirer le milan; on lui attache une queue de renard afin de rendre sa forme plus extraordinaire; il vole ainsi déguisé à fleur de terre, et se pose en rase campagne. Le milan, qui l'aperçoit, s'approche et reste assez long-temps à le contempler pour se laisser tirer par le chasseur ou prendre par des oiseaux de proie dressés à ce manége.

Grand-livre (commerce). Le registre destiné à recevoir et à classer les articles extraits du *livre-journal* est ainsi appelé parce qu'il est le plus grand de ceux dont le commerce fasse usage. On le nomme encore *livre d'extraits, livre de raison*, parce que, à chaque instant, il présente au négociant le tableau complet et détaillé de ses affaires, et l'aide ainsi à se rendre raison de sa situation com-

merciale. Ce livre n'est point au nombre de ceux dont le Code de commerce prescrit la tenue; mais il est indispensable au négociant jaloux d'apporter dans ses affaires de l'ordre et de la régularité.

Grand-livre de la dette publique. On nomme ainsi le registre établi en exécution de la loi du 24 août 1793 (Convention nationale) sur lequel est inscrit le titre de toute rente due par le trésor public, titre communément appelé *inscription de rente.*

Grands-livres (petits). Par la loi du 14 avril 1819, il fut ordonné qu'il serait ouvert au grand-livre des 5 % consolidés, au nom de la recette générale de chaque département, un compte collectif qui comprendrait, sur la demande des rentiers, leurs inscriptions individuelles. En conséquence, chaque receveur-général dut tenir, comme livre auxiliaire du grand-livre, un registre spécial sur lequel sont nominativement inscrits les rentiers participant au compte collectif ouvert au trésor. Une inscription départementale, signée du receveur-général et visée par le préfet, est délivrée à chacun d'eux et jouit des mêmes priviléges que les inscriptions ordinaires. Quand le propriétaire d'une de ces inscriptions la cède ou la transporte dans un autre département, l'inscription est rayée sur le registre du département qu'elle quitte et transportée sur celui du département où elle passe, et les comptes collectifs ouverts au trésor à chacun des départements qui permutent sont respectivement débités et crédités du montant de cette inscription.

Grand-maître. Cette dénomination appartient aux chef de divers ordres de chevalerie et à celui de l'université de France.

Grand-maître des Templiers, chef ou supérieur de l'ordre militaire et religieux des chevaliers du Temple, fondé en 1118 à Jérusalem par Hugues de Payens, de la maison des comtes de Champagne, et Godefroy d'Adhémar, appelé par d'autres Geoffroy de St-Omer, unis à 7 autres gentilshommes français. Le grand-maître était élu par les chevaliers assemblés en chapitre général. Le premier qui dut sa nomination à ce mode de procéder, environ 60 ans après l'établissement de l'ordre, fut Guillaume de Rilfort, le même qui fut fait prisonnier avec Guy de Lusignan, roi de Jérusalem, à la sanglante bataille de Tibériade, gagnée sur les chrétiens en 1187, par le fameux Saladin, soudan d'Égypte.— Le grand-maître avait le rang de prince et s'intitulait *par la grâce de Dieu;* sa cour éclipsait celle des plus puissants monarques. Il avait sans cesse à ses côtés 2 commandeurs ayant le titre d'*assistants*, réglait avec eux les affaires civiles de l'ordre et distribuait les commanderies vacantes. Pour le département de la guerre, il avait une sorte de lieutenant-général qui portait le titre de *grand-maréchal.* Le pouvoir et l'au-

torité du grand-maître étaient sans bornes, aussi marchait-il de pair avec les rois. Le dernier grand-maître des Templiers fut Jacques Molay, qui périt sur un bûcher en 1312, lors de l'abolition et de l'extermination de l'ordre par Philippe-le-Bel, de concert avec le pape *Clément V* (v.).

Grand-Turc. On désigne ainsi quelquefois l'empereur des Turcs (v. *Sultan*).

Grande-Bretagne (en anglais *Great-Britain*). C'est la plus grande des îles de l'Europe; elle s'étend entre 49° 57' et 58° 43' de latitude nord, et entre 8° 35' et 8° 34' de longitude ouest. Sa longueur dans sa partie la plus étendue, c'est-à-dire du N.-N.-O. au S.-S.-E., est de 800 kilomètres. Sa plus grande largeur dans la partie septentrionale est de 248 kilomètres; dans la partie centrale, de 412, et dans la partie méridionale, de 140 kilomètres; sa superficie est de 4,560 kilomètres. Cette île présente, abstraction faite des nombreux renfoncements de ses côtes, la forme d'un triangle allongé. A l'orient, elle est bornée par la mer du Nord; au midi, le Pas de Calais et la Manche la séparent de la France; à l'occident, elle forme, avec l'Irlande, le canal de Saint-Georges, la mer d'Irlande et le canal du Nord; au septentrion, elle baigne ses côtes dans l'océan Atlantique. — Le nom de *Grande-Bretagne* n'a été donné à cette île, qui comprend la principauté de Galles, l'Angleterre et l'Écosse, qu'à l'époque de la réunion de ces 2 derniers royaumes. Cette réunion eut lieu par la mort d'Élisabeth, qui laissa le trône à Jacques VI; mais elle ne fut bien cimentée que sous la reine Anne, vers 1707; ce fut alors seulement que le parlement écossais cessa d'exister. A partir de ce moment, l'histoire des deux pays se confond. Aussi, pour tout ce qui concerne l'Écosse avant cette époque, renvoyons-nous à l'article que nous avons consacré à ce royaume; de même que, pour ce qui regarde la Grande-Bretagne avant l'établissement des Saxons, nous renvoyons à l'article *Bretagne* de notre dictionnaire.—Le peu de largeur du détroit du Pas de Calais, l'analogie de la nature des côtes et des collines des 2 côtés du détroit font supposer que la Grande-Bretagne avait, dans des temps reculés, été unie au continent européen; quelques géographes ont appuyé cette hypothèse de raisons très-probables. — Les mers qui baignent les côtes de la Grande-Bretagne sont semées d'un nombre considérable d'îles. Il est digne de remarque qu'on n'en voit aucune sur le rivage oriental, et que celle de Wight est pour ainsi dire la seule sur la côte méridionale; sur la côte occidentale, on trouve les Sorlingues, Anglesey, Maw et d'autres encore; à l'extrémité septentrionale sont les Orcades, et, plus au large, le groupe des Shetland, etc.

Ces îles, selon leur position, font partie de l'Angleterre, du pays de Galles ou de l'Écosse. — La Grande-Bretagne, légèrement montueuse dans la partie qui forme l'Angleterre proprement dite, est tout à fait un pays de montagnes dans la partie occupée par l'Écosse. La côte de l'est, vers le point de démarcation entre l'Écosse et l'Angleterre, présente une plage sablonneuse, qui bientôt s'aplanit d'une manière considérable; quelques-unes de ces contrées ressemblent aux côtes de la Hollande, et sont, comme celles-ci, marécageuses et coupées de canaux; près de l'embouchure de la Tamise, la côte se relève; sur la partie méridionale, elle est généralement plus haute; à l'ouest, le long du pays de Galles, elle n'offre, jusqu'à la baie de Solway, qu'une grande masse de montagnes; un peu plus au nord, le long de l'Écosse, elle est échancrée d'une manière remarquable. Les eaux de la mer pénètrent fort avant et forment une multitude de golfes et de presqu'îles; ces eaux ne s'arrêtent qu'au pied des montagnes. A l'est, le long de l'Écosse, la côte présente encore quelques échancrures, bien moins nombreuses cependant qu'à la partie occidentale; il s'y trouve des golfes considérables; ainsi contre celui de Dornoch et le lac Broom, l'Écosse n'a pas plus de 36 kilomètres de largeur. — Les montagnes d'Angleterre n'atteignent pas, en général, à une grande hauteur. La plus élevée, qui a 1,250 mètres, fait partie de la chaîne des monts Chéviot, dans le comté d'York. Le Snowdon, dans le pays de Galles, a 1,114 mètres. Dans le nord, en Écosse, où elles sont plus nombreuses, elles ne sont pas plus élevées. Le Hartfull, qui est le point le plus considérable, a 1,008 mètres de hauteur. Les principales chaînes sont les Moorlands orientaux et occidentaux; les Chéviot plus au nord, que nous avons déjà nommés; les Pentland-Hills et les Grampians, dans l'Écosse. Les chaînes de l'est sont en grande partie composées de craie ou de marne; celles du nord de l'Angleterre, offrent du calcaire compacte et du schiste; le granit se trouve dans le Cornouaille et l'Écosse. Ces chaînes donnent naissance à une multitude de fleuves et de rivières dont quelques-uns sont considérables. Les cours d'eau les plus importants sont, en Écosse, la Clyde, le Forth, l'Annan, le Tweed, le Nith, la Dec, la Crec, le Doverand, le Spey, le Nairn, le Beauly, le Tonan; en Angleterre et dans le pays de Galles, la Tamise, le Humbert, la Saverne, la Mersay, la Bibble, l'Éden et beaucoup d'autres qu'il est inutile de nommer. On trouve aussi dans la Grande-Bretagne un grand nombre de lacs, mais ils sont à peine dignes d'être cités. — La Grande-Bretagne (c'est-à-dire l'Angleterre, le pays de Galles et l'Écosse), se divise en comtés; ces comtés se subdivisent en *hun-*

dreds, *rapes*, *wards*; *wapentakes*. La division administrative de ce pays est encore assez embrouillée, et il arrive quelquefois qu'une paroisse dépend de 3 ou 4 comtés différents. — La population de la Grande-Bretagne est d'environ 15 millions d'habitants, dont la 7e partie seulement appartient à l'Écosse. Quoique située dans la partie septentrionale de la zône tempérée, cette île jouit d'un climat assez doux; et aucun pays, sous la même latitude, n'offre une température aussi agréable. Les contrées méridionales et les parties basses du nord sont humides; le ciel s'y montre rarement serein; dans les autres, l'atmosphère est souvent claire et pure. L'hiver sévit peu rigoureusement, mais dure plus long-temps dans le nord que dans le sud. — La Grande-Bretagne est à la fois riche par la fertilité de son sol et par les mines abondantes qu'elle renferme. La houille et l'ardoise sont les productions minérales qui s'y trouvent en plus grande quantité; le plomb et le fer, le cuivre, l'étain et le mercure sont aussi pour le pays une source abondante de richesses. Dans la partie septentrionale, on trouve des pierres précieuses. On estime que le produit des mines de la Grande-Bretagne, si on y joint celui des mines de l'Irlande, peut s'élever annuellement à 225,000,000 francs. Les sources minérales y sont partout très-nombreuses. — Les forêts de cette île, si célèbres dans l'antiquité, ont presque totalement disparu aujourd'hui; on n'a conservé de bois que ce qu'il en faut pour les constructions et le chauffage, et encore, pour ce dernier usage, le charbon de terre remplace généralement le bois. — La Grande-Bretagne n'offre pas de végétaux indigènes dignes de remarque; on y cultive, en grande abondance, le blé et l'orge. Les fruits y sont en petite quantité et offrent peu de saveur; souvent ils ne parviennent pas à maturité. — Les moutons donnent au commerce une laine précieuse; le gros bétail y est très-nombreux et renommé pour sa bonté; les chevaux sont très-estimés. — L'exploitation des mines, la culture, l'éducation des bestiaux occupent un grand nombre de bras; cependant ce n'est pas là ce qui constitue la richesse et la fortune de la Grande-Bretagne. Ce sont ses manufactures, plus nombreuses et mieux servies qu'en aucun autre pays du monde. Les principaux articles manufacturés sont : des objets en fer ou en cuivre, des cotons filés, des cotons fabriqués, de la quincaillerie, de la coutellerie, des toiles, du sucre raffiné, des lainages. — *Londres* (v.), la capitale du royaume, est bien le centre de ce commerce immense, mais ne l'absorbe pas; beaucoup d'autres villes y prennent une part aussi active que considérable. Kingston-upon-Hull fait un trafic important avec l'Europe et surtout avec la Baltique; Leith entretient de productives relations avec l'Amérique; la ri-

che Glascow fait des échanges avec l'Amérique septentrionale; Liverpool, Bristol expédient à toute l'Amérique et principalement au Brésil leurs produits et ceux de Manchester et Birmingham.— Le commerce de la Grande-Bretagne ne commença, à vrai dire, qu'au règne d'Élisabeth. Ce fut sous ses auspices que se forma la compagnie des Indes-Orientales. — Il faut remarquer dans l'histoire du commerce de ce royaume l'année 1696, époque de la fixation des taux suivant lesquels on a toujours établi depuis les valeurs officielles des marchandises, et l'époque du ministère de Chatam pendant la guerre de 7 ans. Alors seulement furent entreprises ces routes qui sillonnent en tous sens la Grande-Bretagne, dans une longueur de près de 36,000 kilomètres, et ces canaux qui s'étendent à travers 4,000 kilometres de pays. De nombreux chemins de fer, en facilitant les relations et les transports, ont encore donné dans ces derniers temps une nouvelle impulsion au commerce. — La Grande-Bretagne est le pays de l'Europe moderne qui a obtenu le premier quelques garanties pour sa liberté. La *grande-charte*, instituée en 1100 par Henri Ier, acceptée avec de grands changements en 1215 par Jean-sans-Terre, confirmée par Henri III, qui établit et fit entrer les communes au parlement en 1265, et la déclaration des droits de 1688, voilà le fondement véritable de la constitution anglaise. La puissance souveraine est exercée par le roi et par le parlement composé de la chambre des lords et de la chambre des communes. La couronne est héréditaire; à défaut de mâles, elle échoit aux femmes. La personne du roi est inviolable; il a des ministres responsables. Au roi appartient le droit de déclarer la guerre, de faire la paix et de conclure des alliances; il crée des nobles, nomme aux emplois civils, à quelques dignités ecclésiastiques; distribue les grades dans l'armée de terre et de mer; son consentement est nécessaire pour mettre toute loi en vigueur; lui seul a le pouvoir exécutif; il convoque, proroge ou dissout le parlement. Le parlement a le droit de censure sur tous les fonctionnaires publics. Les pairs sont créés par le roi. Tout aîné d'une famille noble hérite, à l'âge de 21 ans, des titres de son père décédé. Les pairs et les communes siègent séparément. La chambre des communes se compose de 655 membres, élus par les comtés et les villes. Le parlement, s'il n'est pas dissous par le roi, siège pendant 7 ans; lui seul vote et fixe annuellement le budget. Le roi a une liste civile montant à environ 20,000,000 fr. De tous les ordres honorifiques, l'*ordre du Bain* (v.) seul est destiné à récompenser le mérite; les autres ne sont que des faveurs de cour. Tous les cultes sont autorisés; mais le roi ne peut prendre femme que dans la

religion réformée. L'enrôlement volontaire est le seul moyen de recruter l'armée ; un Anglais ne peut être forcé à prendre les armes que pour la défense du territoire. Des règlements ont autorisé la vente des grades subalternes dans l'armée de terre ; dans la marine il n'en est pas ainsi : le droit d'ancienneté seul y règle l'avancement. La levée des troupes pour la marine se fait aussi par enrôlements volontaires ; mais, en temps de guerre, le gouvernement a recours à la *presse*, c'est-à-dire à l'enrôlement forcé de tous les hommes jugés propres au service de la marine. Il n'est pas possible de fixer d'une manière précise le nombre d'élèves de la marine royale anglaise, ni le nombre de marins qui la desservent. On porte l'armée de mer à 100,000 hommes, qui servent sur 90 vaisseaux de ligne, 70 frégates, et environ 1,000 autres bâtiments. La taxe sur les denrées, les droits de douane, de timbre et d'enregistrement, l'impôt territorial, la poste, les droits sur les voitures, les retenues sur les pensions, voilà les principales sources des revenus en temps de paix. On estime que la totalité des espèces en circulation dans le royaume monte à 1,000,000,000 de francs. Toutes les monnaies se frappent à la tour de Londres. Les billets émis par la banque suppléent au manque d'espèces monnayées. — Les sciences et les arts sont généralement cultivés dans la Grande-Bretagne. Les mathématiques, la physique, l'astronomie, la mécanique doivent au génie anglais d'avoir fait de grands progrès. La philosophie cite avec orgueil les noms de Bacon, de Hobbes, de Bolingbroke ; l'éloquence, ceux de Canning, de Pitt, de Fox ; les lettres, ceux de Shakspeare, de Milton, de Dryden, de Pope, d'Young, d'Adisson, de Thompson, de Swift, de Shéridan, de Moore, de Byron, de Walter Scott ; l'histoire enfin, sous la plume de Hume, Robertson, Gibbon, a jeté un vif éclat.—On emploie dans la Grande-Bretagne tous les moyens possibles pour répandre l'instruction ; le nombre des écoles primaires s'accroît chaque jour ; il y a déjà atteint un chiffre considérable : on le porte à plus de 40,000 pour l'Angleterre seulement et le pays de Galles ; en Écosse, il y en a au moins une par chaque paroisse. La Grande-Bretagne compte des possessions dans toutes les parties du monde. Sans entrer dans des considérations particulières sur ses colonies, auxquelles des articles spéciaux sont consacrés dans ce dictionnaire à leur ordre alphabétique, nous les joindrons un moment toutes ensemble à la mère-patrie pour donner une idée de sa puissance colossale. En effet, on a porté la population du royaume britannique à 147,739,288 habitants. Partageant ainsi ce nombre énorme, qui cependant n'est pas exagéré, on trouve :

En Europe..........	21,351,588 habitants.
En Asie............	123,200,000.
En Afrique..........	244,000.
En Amérique.........	1,599,350.
Dans l'Océanie........	25,050.
Armée, marine, etc.	319,300.
Total.....	147,739,288.

Cet empire, comme tous les autres, avant d'atteindre à son apogée de puissance, a subi bien des vicissitudes. Nous allons résumer brièvement son histoire, en laissant de côté tout ce qui a rapport à l'Irlande et à l'Écosse avant leur réunion avec l'Angleterre. — Attaqués par les Pictes et les Écossais, les Bretons implorèrent en vain le secours de Rome, et finirent par avoir recours aux Saxons. Hengist et Horsa, à la tête de ceux-ci, battirent les Pictes; mais, après la victoire, ils volurent asservir ceux qui les avaient appelés. Vers 448, Hengist fonda le royaume de Kent; dans les différentes années qui suivirent, jusqu'en 557, furent fondés 6 autres royaumes, qui, avec le premier, formèrent ce qu'on appelle l'*Heptarchie*. — Le christianisme fut prêché dans l'île vers la fin du VIe siècle. Du reste, ces siècles de barbarie n'offrent rien de curieux. En 827, Egbert réunit les 7 royaumes. Alfred délivra sa patrie des Danois, et mérita par ses actions le surnom de *Grand;* il fonda l'université d'Oxford, établit le jury et une assemblée annuelle des membres les plus distingués de la nation. Sa mort permit aux Danois de recommencer leurs ravages; et en 1002, tant était grande la haine que leur portaient les Anglais, Éthelred les fit tous égorger sans aucune distinction d'âge ou de sexe. De nouveaux envahisseurs revinrent, furent vainqueurs, et de 1017 à 1040, le royaume obéit à des princes danois. Après eux, Édouard-le-Confesseur, de la dynastie saxonne, illustra son règne par les lois qu'il établit. C'est en la personne de son successeur, Harold, que finit le règne des rois saxons. Harold fut vaincu et tué à la bataille de Hastings, gagnée par Guillaume, duc de Normandie. Celui-ci, pour mieux contenir le pays, y institua le gouvernement féodal. Guillaume II, dit le Roux, lui succéda. Henri Ier consentit une charte qui mettait des bornes à l'autorité royale, mais il fut le premier à l'enfreindre. A sa mort (1135), Étienne usurpa la couronne; Henri II, légitime héritier, la lui disputa; enfin, après une longue lutte, il fut décidé qu'Étienne resterait sur le trône et que Henri lui succéderait. Ce dernier, devenu roi en 1154, fit la conquête de l'Irlande. En 1199, Jean-sans-Terre, pour conserver la couronne, se déclara vassal du pape; il fut con-

traint de signer la *grande charte*, à laquelle furent faits de grands changements. Henri III établit la chambre du parlement, dite chambre basse ou chambre des communes, en 1265. Le règne d'Édouard III vit couler en vain des torrents de sang en Écosse et en France. Henri VI continua les guerres contre la France. Sous son règne les Anglais se déshonorèrent par la mort cruelle de *Jeanne d'Arc* (v.). Les dissensions entre les maisons de Lancastre et d'York ensanglantèrent le royaume jusqu'en 1485. La maison de Tudor remplaça alors celle de Plantagenet. Henri VII en fut le premier roi. Henri VIII, son successeur, se sépara de l'église romaine; ce roi tâcha vainement de réunir l'Écosse à l'Angleterre. Marie rétablit un moment la religion catholique, qu'Élisabeth abattit de nouveau. Cette reine souilla son règne par la mort de Marie Stuart. Jacques Ier, roi d'Écosse, lui succéda en 1603, et réunit sur sa tête les 2 couronnes. Ce prince se signala par son zèle pour la religion anglicane, et irrita ainsi les Écossais, demeurés catholiques. Sa prodigalité et son penchant à la tyrannie lui aliénèrent le parlement qui lui refusa les subsides. Charles Ier, aussi zélé que son père Jacques Ier pour la religion anglicane, hérita d'un pouvoir affaibli. La religion arma contre lui les covenantaires, les Écossais et les Irlandais. Alors apparut Cromwell, et bientôt Charles périt sur l'échafaud. Pendant qu'une république, dont Cromwell était nommé *protecteur*, s'établissait en Angleterre, Charles II, fils de Charles Ier, était proclamé roi d'Écosse. La lutte continua pendant quelque temps; mais Charles fut vaincu. La Grande-Bretagne augmenta en puissance sous le protectorat de Cromwell, et s'enrichit, en 1655, de la Jamaïque, prise aux Espagnols. A la mort de Cromwell, les partisans de Charles II relevèrent la tête, et ce prince ressaisit la couronne de ses aïeux en 1660. Charles II tenta vainement de renforcer le pouvoir royal; le parlement s'y opposa, et, supposant au roi l'intention de rétablir le catholicisme, il rendit une loi qui fermait l'accès des emplois publics à tous les individus catholiques. Malgré le bill du parlement, le duc d'York, quoique catholique, succéda à son frère sous le nom de Jacques II. L'établissement des Anglais à Sumatra eut lieu en 1685, la 1re année de son règne. Jacques se fit un jeu des lois et de la religion du royaume; son gendre, Guillaume, prince d'Orange et stathouder de Hollande, le détrôna en 1688. Soutenu par Louis XIV, Jacques II tenta vainement de remonter sur le trône; et Guillaume resta l'ennemi implacable du roi de France. Le règne de ce prince fut une époque brillante pour le parlement; la déclaration des droits date de 1688; en 1689, la liste civile fut établie; en 1694,

on fixa à 3 ans la durée du parlement jusqu'alors illimitée. La reine Anne opéra la réunion définitive de l'Écosse avec l'Angleterre. Les victoires du général anglais Marlborough sur le continent préparèrent le traité d'Utrecht, qui fut signé 10 ans plus tard; par ce traité, la Grande-Bretagne conserva Gibraltar, qu'elle avait pris en 1704. Georges Ier, monté sur le trône en 1714, eut à lutter contre les partisans du fils de Jacques II. Lorsqu'il eut affermi son autorité, voulant éviter la fréquence des élections qui agitaient toujours le royaume, il obtint qu'on prolongeât la durée du parlement à 7 ans. Walpole, qu'on accusait d'avoir gouverné par la corruption, se maintint au ministère pendant les 14 premieres années du règne de Georges II. En 1745, les Anglais furent battus par le maréchal de Saxe à la bataille de *Fontenoy* (v.); dans la même année, le petit-fils de Jacques II fit une descente en Ecosse, remporta une victoire dont il ne sut pas profiter, et revint en France, abandonnant ses partisans. En 1750 commença la lutte des Anglais et des Français dans l'Inde. Quelques années plus tard, la guerre fut portée sur le continent, et les Espagnols se joignirent aux Français pour combattre l'Angleterre. La mort de Georges II ne mit pas fin à la lutte; Georges III la continua avec activité. En 1763 eut lieu le traité de Paris, qui termina la guerre de 7 ans; la Grande-Bretagne obtint de grands avantages par ce traité. L'année 1764 vit naître les premiers troubles qui eurent pour résultat l'affranchissement de l'Amérique. Pendant 10 années on avait négocié; le 19 avril 1775, la guerre eut lieu ouvertement entre l'Angleterre et ses colonies révoltées. La France y prit part en 1778, et l'Espagne un peu plus tard. En 1780, l'Angleterre eut encore un nouvel ennemi à combattre : ce fut la Hollande. Pendant cette lutte, la dette publique s'éleva à 4,248,000,000 francs. Le 21 mai 1783, la paix fut signée avec les États-Unis; elle fut en même temps conclue avec la Hollande, avec l'Espagne et la France. La Grande-Bretagne rendit une partie de ce qu'elle avait pris. A cette époque, l'Inde combattait aussi pour l'indépendance. La guerre, un moment apaisée, recommença en 1791, et ne se termina que par la mort de *Tippou-Saïb* (v.), qui périt en défendant ses droits; l'empire de Maïssour passa ainsi à la compagnie anglaise. Lorsque Louis XVI périt, la Grande-Bretagne, qui jusque-là était restée spectatrice impassible de la révolution française, se déclara contre la république; depuis cette époque jusqu'au jour de la bataille de Waterloo, elle lutta de toute sa puissance contre la France. Les différents traités conclus à des intervalles plus ou moins rapprochés ne lui servaient qu'à reprendre haleine. Elle a augmenté sa dette; mais elle a ajouté quelques

lieues de terrain à son vaste empire. En 1820, Georges IV succéda à Georges III. A cette époque, la Grande-Bretagne sembla vouloir se reposer de ses fatigues; elle refusa formellement de reconnaître le droit d'intervention armée, et garda une stricte neutralité en 1823, lors do la campagne d'Espagne. Peu de temps après, cependant, elle permit à ses sujets d'aider les Grecs, reconnut en 1825 l'indépendance des nouvelles républiques de l'Amérique du sud, et prit part à la bataille de Navarin. Guillaume IV, frère de Georges III et son successeur en 1830, a été le 1er roi en Europe qui ait reconnu la révolution de juillet. A ce prince, qui mourut en 1837, a succédé Victoria Ire, reine actuelle de l'Angleterre.

Grandesse, le plus haut titre d'honneur que la noblesse puisse posséder en Espagne; l'origine de cette dignité est toute féodale. Jadis, les principaux feudataires de la couronne étaient dénommés *ricos-hombres;* ils avaient le privilége do se couvrir et de s'asseoir devant le roi. Leur nombre s'étant singulièrement augmenté, les princes de la dynastie d'Autriche s'attachèrent à le réduire. Charles-Quint profita d'une difficulté d'étiquette que suscitèrent les princes de l'empire à son couronnement à Aix-la-Chapelle, pour remplacer l'ancienne dénomination de *ricos-hombres* par celle de *grands*, qu'il n'accorda qu'aux plus distingués d'entre eux; telle fut l'origine de la *grandesse.* Ce fut aussi sous la dynastie autrichienne que les *grands d'Espagne* se trouvèrent divisés en 3 classes, dont le *sombrero* ou chapeau, et le moment où l'on avait la permission de le mettre devant le roi, faisaient la différence principale. Les rois d'Espagne conféraient souvent la *grandesse* à des étrangers; Ferdinand VII l'accorda à un capucin.

Grandes compagnies (v. *Compagnies*).

Grandeur d'âme. On appelle ainsi la vertu poussée jusqu'à l'héroïsme; cette supériorité morale consiste à savoir se vaincre soi-même, à s'élever au-dessus des faiblesses de l'humanité, à ne se point laisser éblouir par les prospérités, ni abattre par les revers, à opposer les bienfaits à l'injure, en un mot à commander aux passions qui asservissent la plupart des autres hommes, et à se rapprocher ainsi de la divinité.

Grandier (Urbain), célèbre victime de la superstition ou plutôt des vengeances du cardinal de Richelieu. Urbain Grandier était curé et chanoine de St-Pierre de Loudun, et avait été directeur des ursulines de cette ville. Le bruit se répandit bientôt que ces saintes filles étaient possédées; elles-mêmes se crurent ensorcelées, et le dirent tout haut. Grandier avait des ennemis; on le noircit auprès de Richelieu. *Laubardemont* (v.), son ennemi personnel, et Mignon,

directeur des ursulines, l'accusèrent d'être l'auteur d'une misérable et plate satire, publiée récemment contre le ministre, sous le titre de la *Cordonnière de Loudun*, et il fut perdu; Laubardemont et 12 juges des siéges voisins furent chargés de lui faire son procès. On l'arrêta, le 7 décembre 1633, pour le conduire à Angers. La magie étant alors le crime de ceux qu'on ne pouvait accuser d'aucun autre, l'accusation porta sur ce chef. On lui fit subir une question si cruelle, qu'elle lui fracassa les jambes au point que la moelle sortait des os. Toutes les jongleries furent mises en usage; une foule de démons furent entendus et firent leur déposition, et sur ce témoignage Grandier fut condamné à être brûlé vif comme coupable du crime de magie et de possession. L'exécution eut lieu le 18 avril 1634. N'ayant pu obtenir les secours spirituels du gardien des cordeliers, le patient aima mieux mourir sans confesseur que de se confesser à un religieux de St-François, qu'on avait nommé pour l'assister, prétendant que ces religieux étaient partie dans sa cause. Il faut avouer, toutefois, que la conduite de Grandier n'était pas sans tache; on trouva dans ses papiers un traité contre le célibat des prêtres, dont il se reconnut l'auteur, traité composé par lui, dit-on, pour apaiser des scrupules de conscience.

Granit ou *granite* (de l'italien *granito*, qui veut dire *grenu*). On appelle ainsi une roche compacte et massive, essentiellement composée de *feldspath lamellaire*, de *quartz* et de *mica*, immédiatement agrégés entre eux et comme entrelacés. Lorsque les trois substances qui constituent le granit sont également mélangées, elles forment le *granit commun*, dont les couleurs les plus ordinaires sont le grisâtre, le jaunâtre ou le rosâtre. Lorsque le *granit* contient des cristaux de feldspath d'une forme régulière et d'une grandeur qui dépasse celle des autres substances constituantes, il prend le nom de *granit porphyroïde*, parce qu'il présente au premier coup d'œil l'aspect du porphyre. Sa dureté et sa solidité le font rechercher pour plusieurs genres de constructions. Il existe toutefois certains granits qui se décomposent très-facilement, et n'offrent pas les mêmes garanties de durée.

Granivores, mot composé du latin et qui désigne les êtres dont les graines font l'habituel aliment. Il s'applique presque exclusivement aux oiseaux, surtout aux *gallinacées*, et à ceux que Cuvier a compris sous la dénomination de *conirostres*.

Granson (bataille de). La bataille de Granson ou Grandson eut lieu le 3 mars 1476, entre les Suisses et Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne. — Granson est le chef-lieu d'un district du même nom dans le canton de Vaud. Le duc voulant tirer vengeance des

Suisses, qui s'étaient emparés de la ville de Granson, mit le siége devant cette place; les assiégés capitulèrent, mais au mépris de sa parole, Charles les fit tous égorger. Les Suisses irrités, et qui n'avaient pu venir à temps au secours de leurs frères, s'avancèrent au nombre de 20,000, au cri de *Granson!* et au son des trompes ils se précipitèrent sur les troupes bourguignones qu'ils taillèrent en pièces. L'armée du duc était forte de 70,000 hommes; les Suisses n'ayant pas de cavalerie ne purent poursuivre leur victoire, et Charles-le-Téméraire opéra sa retraite sans être inquiété. — Les vainqueurs remportèrent un immense butin.

Granvelle (Antoine-Perrenot, cardinal de), naquit en 1517, à Besançon, alors ville impériale, de Nicolas Perrenot, seigneur de Granvelle, et chancelier de l'empereur Charles-Quint. Ses études furent brillantes, il apprit le latin, le grec, l'allemand, l'italien, l'espagnol. Bientôt après il entra dans les ordres sacrés; son père le mena à la cour où Charles-Quint l'employa avec succès dans les négociations. A 25 ans Granvelle était évêque d'Arras; en cette qualité il assista au concile de Trente, et s'y montra le plus ardent défenseur des intérêts de l'empereur, qui l'en récompensa par une charge de conseiller-d'état. Devenu le favori de Philippe II, après l'abdication de Charles-Quint, de l'évêché d'Arras il passa à l'archevêché de Malines. La protection de la duchesse de Parme, Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, lui fit obtenir le chapeau de cardinal. L'intolérance de Granvelle lui mérita la haine des protestants, et bientôt, craignant qu'ils n'attentassent à sa vie, il se retira en Franche-Comté. Cinq ans après, Philippe II le chargea de négocier une ligue contre les Turcs, et le nomma ensuite à la vice-royauté de Naples, poste dans lequel il fit bénir son administration aussi sagement que fortement dirigée. Rappelé par le roi qui ne pouvait se passer de lui, Granvelle obtint le titre de président des conseils de Castille et d'Italie, et d'habiles négociations lui créèrent de nouveaux droits à la faveur de son maître. Élu archevêque de Besançon en 1584, il mourut le 22 septembre 1586. D'un esprit pénétrant et solide, doué d'autant de fermeté que de prudence, rempli de douceur et de bonté, Granvelle se laissa malheureusement emporter par un zèle intolérant, qui le rendit quelquefois cruel envers ceux qui ne suivaient pas sa religion. On peut lui reprocher aussi trop de facilité à se prêter aux principes du despotisme de ses maîtres.

Graphiques (les arts [d'un mot grec signifiant *j'écris*]). Ce sont les arts du dessin, ceux qui servent à représenter les objets matériels rendus sensibles par des figures.

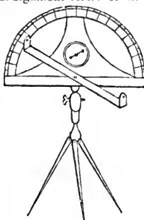
Graphite (d'un mot grec signifiant *écrire*), *fer carburé* et plus généralement connu dans le commerce sous le nom de mine de plomb, quoiqu'il ne renferme pas un seul atome de ce métal. Le *graphite* est d'un gris terne foncé, presque noir ; lorsqu'on polit sa surface, il prend un éclat métallique très-brillant et se laisse tailler avec la plus grande facilité quand il est pur. La poussière qu'il produit est fine, douce, grasse, et tache les doigts en les recouvrant d'un enduit noirâtre et brillant. Le *graphite* se trouve dans les formations primitives et dans les terrains houillers. Les crayons anglais les plus parfaits viennent de la belle couche de *graphite* qui gît dans le Cumberland. En France, c'est le département de l'Arriège qui fournit à notre consommation. — Les crayons se fabriquent en sciant des masses de graphite en longues bandes très-étroites, que l'on enchâsse ensuite dans des cylindres de bois de diverses espèces. La poudre du graphite entre dans plusieurs compositions, employées à différents usages. Il sert encore à vernir le plomb, et à faire des peignes cosmétiques pour teindre les cheveux.

Grasseyement, vice de prononciation très-commun et très-désagréable, qui consiste tantôt à supprimer totalement l'articulation de la lettre *r*, tantôt à lui substituer une sorte de roulement de gosier, à peu près semblable à celui que font les Espagnols en prononçant le *j*.

Gratien, empereur romain, était fils de Valentinien Ier, empereur d'Occident, et neveu de Valens, empereur d'Orient, qui, bien que de caractères différents, n'en furent pas moins tous les deux de véritables tyrans. *Gratien* fut néanmoins grand et vertueux, et l'on admire d'autant plus ses brillantes qualités, qu'il n'en trouvait pas l'exemple dans sa famille. Il était à Trèves lorsqu'il apprit en même temps et la mort de son père et l'intronisation de Valentinien II, son frère, fils d'une seconde femme. *Gratien* recula devant l'idée d'allumer la guerre civile ; il partagea le trône avec son jeune frère (375) et lui servit de tuteur. — On trouve parfois des crimes dans la vie des hommes les plus vertueux. *Gratien* régnait depuis deux ans, quand, abusé par des calomniateurs, il permit qu'on mît à mort à Carthage le père du grand Théodose. L'empire se trouva alors en proie à une crise horrible. Les Barbares le menacèrent de toutes parts ; les Allemands se jetèrent sur les Gaules ; en vain *Gratien* les battit près d'Argentaria (Colmar), le danger ne disparut pas ; d'autres ennemis accoururent de l'Orient qu'ils avaient déjà ravagé. Théodose, investi de la confiance de *Gratien*, tailla les Goths en pièces ; le sceptre de l'Orient fut sa récompense. Le calme renaissait ; *Gratien*, chrétien par conviction, protégeait la nouvelle religion et persécutait

l'ancienne; il renversait les temples des idoles, supprimait le traitement de leurs prêtres. Ce zèle trop ardent excita les murmures du peuple; l'armée elle-même était disposée à la révolte. L'empereur était à Lutèce (Paris) lorsqu'une nouvelle affreuse vint le frapper comme d'un coup de foudre : 30,000 légionnaires avaient proclamé Maxime. Ils arrivaient à la hâte de la Grande-Bretagne. L'armée des Gaules se joignit à eux. *Gratien*, abandonné de ses soldats, chercha un refuge à Lyon. Un sicaire de Maxime, Androgaste, y était arrivé avant lui. L'empereur tomba percé de coups, et son cadavre fut précipité dans le Rhône; il avait alors vingt-cinq ans. Saint Ambroise versa des larmes en apprenant sa mort et le proclama martyr. *Gratien* devait beaucoup à la nature, mais il devait plus encore à Ausone, son précepteur, ce fils que cite encore avec orgueil la noble cité de Bordeaux. D'un courage et d'une fermeté inébranlables, d'une prudence et d'une habileté consommées, *Gratien* était affable, doux et humain, et l'histoire donne peut-être plus d'éloges encore à l'homme qu'à l'empereur.

Graphomètre (de deux mots grecs qui signifient *écrire* et *mesure*). Le *graphomètre* sert à mesurer les angles sur le terrain. Il est monté sur un pied brisé à trois branches, et se compose d'un demi-cercle en cuivre, divisé en 180°, ayant deux diamètres, l'un fixe, unissant par une ligne droite les degrés 0 et 180; l'autre, mobile, nommé *alidade*, roulant sur le point de centre, et dont le bout peut passer par tous les degrés. Chacun de ces diamètres est terminé par un petit morceau de cuivre soudé, à angle droit vertical, et que l'on nomme *pinnule*. La pinnule, contre laquelle l'œil s'applique, est pleine, mais fendue au milieu; l'autre est vide, et divisée par un crin bien noir. C'est en mettant sur la même ligne, et de manière à ce qu'ils se confondent, la fente et le crin des deux pinnules du même diamètre, avec les objets qui marquent les lignes dont on veut mesurer les angles, que l'on connaît cette mesure par le chiffre sur lequel porte l'*alidade*. Lorsqu'on veut mesurer des objets très-éloignés, on remplace les pinnules par un instrument d'optique rapprochant les objets. On a imaginé de fabriquer des *graphomètres* ayant un cercle entier, auxquels on a donné le nom de cercles répétiteurs; les deux diamètres en alidades sont alors mobiles. Ces instruments

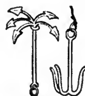

Graphomètre.

sont le plus souvent munis d'une boussole. Les ingénieurs-géographes, les arpenteurs, etc., font un usage fréquent du *graphomètre*.

Grappe. On emploie ce mot pour spécifier un assemblage de fleurs ou de fruits uniques, disposés par étages et portés par des pédoncules simples, qui sont les ramifications d'un axe commun. La forme de la *grappe* est ovalaire ou pyramidale.

Grappe de boulets. On appelle ainsi en artillerie l'assemblage de plusieurs balles ou biscaïens, arrangés autour d'une tige de fer rivée à un culot, également de fer, du calibre de la pièce de canon à laquelle il est destiné ; on les enferme dans un sachet, et on les tire comme mitraille.

Grappin, petite ancre à quatre ou cinq branches, dont les canots et les chaloupes se servent seuls, à cause de la facilité qu'on a de la jeter et de la relever. Il y aussi dans la marine militaire des *grappins* d'abordage, qu'on jette dans les haubans du navire qu'on veut accrocher; ces *grappins* sont de la même forme, mais leurs pattes n'ont point d'oreilles; seulement ils ont quelquefois une *barbe* comme les hameçons; il y a encore des *grappins* de brûlot dont la forme diffère, et que l'on place au bout des basses vergues de ces petits bâtiments.


Grappins de barque et d'abordage.

Gratis, adverbe latin francisé et signifiant *gratuitement*, sans *rétribution*.

Gratitude. C'est le sentiment qu'inspirent aux âmes délicates les services ou les bienfaits qu'elles peuvent avoir reçus. La légère différence qui existe entre ce mot et le mot *reconnaissance*, c'est que ce dernier est la *gratitude* traduite en actes. L'une et l'autre sont les premiers devoirs de la vie; elles sont une jouissance et un bonheur pour les âmes élevées.

Gravier, sable à gros grain, composé en grande partie de petits fragments arrondis de différentes roches. Le gravier tient le milieu pour la grosseur entre le *galet* et le *sable*.

Gravelines. La ville de Gravelines est située à l'une des extrémités de la Morinie, distante seulement d'un kilomètre des flots de l'Océan, à l'embouchure de la rivière d'Aa, à 20 kilomètres de Calais et 20 de Dunkerque. On attribue sa fondation à Thierry d'Alsace, comte de Flandre, en 1147. Gravelines fut cédée à l'Angleterre par le traité de Brétigny; mais en 1377 Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, en reprit possession. Après des destinées diverses que lui fit le sort de la guerre, Gravelines resta définitivement au pouvoir

de la France, à dater du traité des Pyrénées. Sa principale industrie est encore la pêche du hareng et de la morue. La population actuelle de Gravelines est de 4,193 âmes. Ses fortifications sont l'ouvrage de Vauban, et la ville peut être défendue par 3,000 hommes.

Gravelle, maladie produite par la présence dans les voies urinaires de matières solides qui s'y agrègent, s'y agglomèrent et finissent par devenir des concrétions de forme, de volume, de couleur et de densité très-diverses. Ces concrétions portent le nom de *graviers* tant qu'elles sont petites, et celui de *pierres* dès qu'elles ont acquis une certaine dimension.

Gravitation. Dans les différents systèmes astronomiques admis par les écoles philosophiques de la Grèce, la terre était stable au centre du monde, et les voûtes du firmament tournoyaient sans cesse autour d'un axe mobile qui passait par ce centre. Cette donnée générale qui, du reste, n'était que l'expression exacte du phénomène observé, était dans une concordance parfaite avec les doctrines qui enseignaient que les sphères terrestres avaient été créées dans le but unique de fournir à l'homme déchu les conditions de son expiation. Mais lorsqu'une science nouvelle eut appris que l'humanité, loin d'être le but définitif et le centre de la création, n'était que l'une des fonctions multiples de l'œuvre de Dieu, alors il fut permis d'affirmer que la terre n'était qu'un élément d'un système spécial; Copernic put dire que la terre tournoyait sur son axe; Galilée put subir la persécution au nom d'une conviction scientifique, et Kepler, le plus grand des astronomes, put démontrer les grands rapports généraux qui servirent plus tard de base à la théorie de Newton. En effet, s'appuyant sur ces découvertes et sur toutes les méthodes de calcul dont la science venait de s'enrichir, Newton établit : 1° que la force qui maintient les planètes dans leurs orbites est une puissance qui tend vers le centre du soleil; 2° que cette puissance les attire vers le soleil en raison inverse du carré de leurs distances de cet astre; 3° que toutes les planètes placées à la même distance sont également attirées; et alors il posa comme lien synthétique de ces 3 corollaires, la formule générale de la *gravitation universelle*. La *gravitation* est donc la force inconnue dans son essence, qui lie le satellite à sa planète, la planète à son soleil et les soleils même entre eux dans toute l'étendue de l'espace : de telle sorte que chaque élément de l'univers devient fonction de l'ensemble, fonction tellement essentielle qu'il ne peut survenir dans un seul de ces éléments une seule perturbation, si minime qu'elle soit, qu'elle ne se traduise dans toute l'immensité de l'espace par d'innombrables oscillations proportionnelles à l'énergie de la puissance perturbatrice.

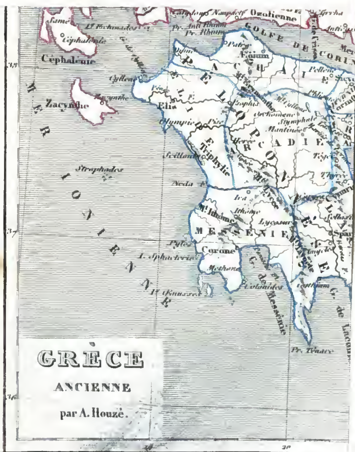
Gravité. C'est ce ton sérieux que l'homme, habitué à se respecter lui-même et à apprécier la dignité non de sa personne, mais de son être, répand sur ses actions, sur ses discours et sur son maintien. Inséparable de la vertu, dans les camps, elle est l'effet de l'honneur éprouvé; au barreau, l'effet de l'intégrité; dans les temples, l'effet de la piété. La *gravité* diffère de la *décence* et de la *dignité*, en ce que la décence renferme les égards que l'on doit au public; la dignité, ceux qu'on doit à sa place; et la gravité, ceux qu'on se doit à soi-même. La Rochefoucauld a dit que la gravité était un mystère du corps inventé pour cacher les défauts de l'esprit; ce mot n'a de vérité qu'autant qu'il s'applique à ceux qui affectent la gravité.

Gravité (centre de), v. *Centre*.

Gravure (d'un mot grec signifiant *écrire*). C'est l'art de tracer un dessin quelconque sur une matière dure. La gravure, quoique connue de l'antiquité, n'avait pas alors l'importance qu'elle a acquise depuis le milieu du xve siècle, lorsqu'on eut découvert le moyen de tirer épreuve d'une planche gravée sur métal. Elle se fait ordinairement sur cuivre, sur étain ou sur acier. On doit comprendre dans ces divisions : 1° La *gravure au burin;* 2° la *gravure à l'eau forte;* 3° la *gravure au pointillé;* 4° la *gravure* dans le genre du crayon; 5° la *gravure à l'aqua-tinta;* 6° enfin, la *gravure de musique*. Ces différentes gravures, étant toutes *gravures en creux*, s'impriment par le procédé dit en *taille-douce* (v.).

Gravure sur bois. Elle est plus moderne que la *gravure en creux*, cependant on ne peut assigner d'une manière précise le pays et l'époque où elle fut mise d'abord en usage, mais il est assez probable que les Chinois la pratiquaient dans le xie siècle. Il est certain aussi que les Indiens en faisaient usage dans le xiiie siècle, tandis que c'est seulement dans le xve siècle que l'on en aperçoit les traces en Europe.—Sans remonter aux impressions sur toiles faites par les Indiens, on trouve des épreuves sur papier d'un *Saint Christophe*, gravé sur bois en Allemagne dans l'année 1423. Ce genre de gravure, employé pour vignettes, fleurons et lettres grises, est arrivé de nos jours à une haute perfection. On l'imprime par les procédés de la *typographie* (v.).

Gray (Jane). Lors de la mort de Henri VIII, Édouard, 6e du nom, monta sur le trône à l'âge de 9 ans. Gouverné par le duc de Sommerset, puis par le comte de Warwick qu'il créa duc de Northumberland, il expira à l'âge de 16 ans, laissant 2 sœurs, Marie, fille de Catherine d'Aragon, et Élisabeth, fille d'Anne de Boleyn; mais, comme toutes deux avaient été déclarées illégitimes par acte du par-



GRÈCE
ANCIENNE
par A. Houzé.
Céphalénie
Zacynthe
Ozolienne
GOLFE DE CORINTHE
Elis
Olympie
Triphylie
ARCADIE
Mantinée
Tégée
MESSENIE
Corone
Methone
Pylos
Strophades
Ithome
Pr. Ténare
G. de Messénie
G. de Laconie

lement, Northumberland profita de cette circonstance pour dicter au jeune monarque mourant un testament appelant à la couronne Jane Gray, petite-fille de Marie, sœur de Henri VIII. Jane Gray venait de s'unir au jeune Guilford, fils de Northumberland, et dès qu'Édouard eut fermé les yeux, conduite à la tour de Londres par son beau-père, elle fut forcée d'accepter le titre de reine, pendant que des proclamations annonçaient à la capitale qu'elle succédait au jeune roi. Mais Marie, retirée à Norwich, ayant réuni une armée, l'emporta bientôt sur sa rivale, et Northumberland, qui s'était mis à la tête de quelques troupes, fut réduit à proclamer lui-même Marie comme sa souveraine. Jane descendit du trône après un règne de 10 jours; Northumberland porta sa tête sur l'échafaud; lady Gray et son époux furent emprisonnés; mais plusieurs révoltes ayant éclaté, Marie crut devoir les sacrifier aux craintes de sa politique. Jugés et condamnés tous deux pour crime de haute trahison le 5 novembre 1553, ils furent exécutés le 8 février suivant. Le sort de Jane, coupable involontaire, excita une compassion universelle.

Grèce ancienne et moderne. — *Géographie, statistique.* Au milieu de la Méditerranée, le navigateur s'arrête devant une terre aux rivages escarpés, formés de rochers gigantesques, découpant la mer en golfes et en baies nombreuses, projetant au loin 3 péninsules élevées, dernières limites du continent au midi, dominant d'un côté la vaste mer, planant de l'autre sur des groupes d'îles qui semblent autant de pierres blanches jetées sur un tapis de verdure. Cette terre, c'est la Grèce, autrefois si florissante. Placée comme un lien entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique, son influence dut être grande, comme elle le fut en effet. Les sciences et les arts, nés sous le ciel brûlant des tropiques, y retrouvèrent une nouvelle vie, y revêtirent cette grâce inimitable qui fait encore le sujet de notre admiration. Rayée depuis long-temps du rang des nations de l'Europe, la Grèce était tellement oubliée, qu'à l'époque où il fallut la reconstituer, ses anciennes limites furent le sujet de graves contestations. Cependant il ne s'agissait que de les fixer au nord, puisque partout ailleurs elle est environnée par la Méditerranée. Enfin les puissances belligérantes arrêtèrent que sa limite septentrionale commencerait au golfe d'Arta qui lui appartiendrait par moitié avec la Turquie, que de là elle suivrait une ligne arbitraire jusqu'au fleuve Aspropotamos, au delà duquel elle suivrait la crête de l'ancien mont Œta jusqu'à l'entrée du golfe de Volo; que toutes les îles attenantes, les Sporades septentrionales et les Cyclades, lui appartiendraient. Sa superficie totale est de 48,935 kilomètres carrés

ou 12,880 *carrises*. L'aspect intérieur de la Grèce ne dément nullement l'idée qu'a pu en donner l'extérieur. C'est une contrée âpre, couverte de chaînes de montagnes entassées les unes sur les autres, séparées par des plateaux plus ou moins élevés, constituant chacun un bassin particulier entièrement isolé de ceux qui l'entourent. De là cette antique division du pays en petits états que leur faiblesse obligeait au système fédératif. La Grèce paraît être la région de l'Europe qui a éprouvé, sur la plus grande échelle, l'action des phénomènes volcaniques. On aurait une idée fort erronée des rivières de la Grèce si l'on prenait au mot les épithètes emphatiques des poètes et des historiens : ce ne sont, pour la plupart, que des cours d'eau d'une petite étendue et que les chaleurs de l'été ont bientôt mis à sec. La population de la Grèce a toujours été très-diversement évaluée : elle s'élève aujourd'hui à 690,000 individus. — Il serait difficile de trouver un peuple moins homogène que les Grecs de nos jours. On dirait que depuis les temps héroïques chaque génération a laissé son empreinte sur la Grèce, et chaque siècle ses mœurs. Eu égard aux nuances qui existent partout, les femmes grecques conservent un fond inaltérable de beauté commune : généralement grandes, leurs formes sont nobles et leurs yeux remplis de feu. Il faut ajouter à cela beaucoup de vertu, un respect peu ordinaire pour la foi conjugale, avantages tristement compensés par un manque total d'instrnction et une grande superstition. Leur costume a conservé l'élégance de celui de l'antiquité ; mais celui des hommes en est totalement différent, quoique s'harmonisant toujours parfaitement avec leur physique. — *Histoire ancienne.* La Grèce ancienne était bornée au nord par l'Illyrie, la Macédoine et la Thrace. Ce ne fut qu'au temps de Philippe, père d'Alexandre, que la Macédoine fut comprise dans le corps hellénique ; la Thrace et l'Illyrie n'en firent jamais partie, mais ces deux pays n'en sont pas moins liés à la Grèce par une foule de traditions. C'est ce petit coin de la terre, si médiocre même par sa fertilité, qui a donné naissance à tous les arts de la guerre et de la paix, ou qui du moins les perfectionna ; qui produisit ce qu'il y a eu dans tous les genres de plus célèbre, généraux, hommes d'état, philosophes, orateurs, poètes, peintres, architectes, statuaires, et en un mot les personnages qui ont fait le plus d'honneur à l'humanité. — Les traditions des Grecs, ainsi que l'Écriture sainte, nous présentent les contrées orientales de l'Europe comme ayant été peuplées avant les contrées septentrionales. La Grèce formait déjà un corps de nation, lorsque des hommes du midi, Égyptiens et Phéniciens, vinrent y apporter la civilisation.

Comme les vieux Hellènes, les Pélasges paraissent avoir été les peuples primitifs de la Grèce. Les premiers temps s'écoulèrent en luttes entre ces deux races, jusqu'à l'époque ou Hellen, fils de Deucalion, donna son nom aux peuples appelés avant lui *Pélasges* ou *Grecs*. La nation des *Hellènes* se divisa, sous ses 3 fils, et sous ses petits-fils, en 4 branches : celle des Doriens, des Éoliens, des Achéens, des Ioniens. Ces 4 branches d'une même tige demeurèrent, dans les siècles suivants, constamment distinctes les unes des autres par la différence des dialectes, des mœurs et des constitutions politiques, indépendamment des parties du territoire qu'ils pouvaient occuper. Vers 1350 avant J.-C. commencent les temps héroïques. Ici se placent les travaux d'*Hercule* (v.), qui institua les jeux olympiques; l'expédition des *Argonautes* (v.), etc., etc. C'est la 1re époque de la puissance grecque ; c'est le point de départ d'une histoire qu'il faut suivre dans des livres spéciaux à travers ses phases glorieuses pour en avoir une juste idée; histoire qui devait finir devant la conquête romaine et recevoir le dernier outrage de l'oppression des Turcs, pour renaître un jour et commencer une destinée nouvelle. — *Histoire moderne*. Lorsque Constantin transporta à Byzance le siége de l'empire, la Grèce prit, sous certains rapports, une revanche sur l'Italie : la langue grecque devint la langue officielle; on dit indifféremment l'*empire grec* ou l'*empire romain*, mais rien ne fut fait pour rendre à la Grèce sa nationalité. Depuis cette époque, ravagée, pillée par les Goths, les Scythes, etc., elle devint, en 1204, la proie des Francs. En 1296, un peuple belliqueux, originaire des bords de la mer Caspienne, les Turcs, avaient commencé à s'établir en Bithynie, sous la conduite d'Othman. On les avait vus, sous le sultan Bajazet, se précipiter sur la Hongrie, et essayer de franchir les frontières de la Pologne. A ce moment ils avaient étendu leur domination jusqu'aux portes mêmes de Constantinople, dont ils auraient pu s'emparer s'ils l'eussent voulu. Ce que Bajazet n'avait pas tenté, Mahomet II le fit. Après quelques jours de siége, Constantinople tomba au pouvoir du sultan. C'est du règne de Mahomet II que date réellement la Grèce moderne; c'est par lui que la servitude des Grecs a été fondée, pour ainsi dire, et régulièrement organisée. Les Grecs des provinces et de l'Archipel subirent tour à tour la domination des Vénitiens et des Turcs. Ceux de Constantinople étaient entrés dans la direction des affaires, et exerçaient quelque empire sur le divan. Au milieu de ces circonstances, une puissance nouvelle qui prenait chaque jour plus de consistance vint encore répandre des germes de division dans cette Grèce

déjà si divisée. Tirés de leur inertie par le génie de Pierre-le-Grand, les Russes commençaient à tourner les yeux vers les riches contrées de l'orient. Las du joug des Turcs, et déjà attachés aux Russes par une conformité de croyance et de culte, les Grecs virent dans les conquérants du nord des libérateurs futurs et des alliés puissants. Sous le règne de l'impératrice Anne, une armée russe pénétra dans la Moldavie; mais un nouveau traité vint ajourner, sinon détruire toutes leurs espérances. Des tentatives furent faites pour soulever le Péloponèse et l'Albanie; quelques secours furent même donnés par la Russie, mais leur insuffisance amena l'insucces de tous ces efforts, et la vengeance des Turcs n'en fut que plus terrible. Il serait difficile de se faire une idée du sort qu'éprouvèrent alors les Grecs dans les villes et les villages de tout l'Archipel. Ce que l'orgueil peut imaginer de plus humiliant, la barbarie de plus cruel, le despotisme de plus écrasant, les Turcs l'avaient inventé. Jamais on n'avait porté si loin l'abus de la force. Un tel excès de maux devait produire à la fin une résolution généreuse. La Grèce recueillie et résignée semblait dans l'attente de quelques grands événements; il ne fallait plus qu'une étincelle pour embraser cet immense volcan qui commençait déjà à mugir. Sur ces entrefaites, Ali, pacha de Janina, devenu suspect au grand-seigneur, s'était révolté contre lui. Pour se défendre, il essaya de rallier les Grecs mécontents; on accepta son or; mais, au lieu de s'attacher à la destinée de ce féroce vieillard, c'était au nom du ciel et de la patrie qu'on parlait aux populations de l'Épire et du Péloponèse. Une insurrection éclata à Patras; en même temps Alexandre Ypsilanti se mit à la tête de la jeunesse et se proclama généralissime des Hellènes. Le divan, informé de ces mouvements, ne prenait que des mesures inutiles, et croyait remédier à tout en versant le sang des Grecs qu'il avait sous la main. Ce qui mit le comble à l'exaspération de ceux-ci fut l'exécution du patriarche Grégoire et de presque tout le haut clergé grec. Dès lors la révolution s'organisa et prit une marche régulière. Une assemblée se réunit à Argos, des chefs connus se partagèrent le commandement des insurgés. De tous côtés l'enthousiasme éclata, et les Grecs firent des prodiges de valeur. L'hiver de 1821 se passa de part et d'autre en préparatifs, et les hostilités recommencèrent au printemps. Les campagnes de Scio s'étant soulevées, 30,000 Turcs y débarquèrent, et il ne leur fallut que 8 jours pour exterminer une population de 160,000 âmes. Canaris incendia une partie de la flotte qui avait transporté cette armée. Mais le président de la république hellénique

à peine constituée battait en retraite, le Péloponèse était envahi, et malgré le courage des Grecs leur position devenait précaire. Il fallait une victoire décisive; elle ne se fit pas attendre. Les armées turques de terre et de mer cédèrent devant l'ardeur des Grecs, qui eurent à se louer de l'intervention des puissances chrétiennes. La Grèce s'occupa alors de se constituer, et après quelques tâtonnements le protocole du 3 février 1830, arrêté entre la France, l'Angleterre et la Russie, assura sa destinée nouvelle. Elle forme aujourd'hui une monarchie héréditaire, indépendante de la Porte, sous la direction d'un prince chrétien, Frédéric-Othon, 2e fils du roi actuel de Bavière. — *Langues, sciences et arts.* C'est d'Athènes que jaillirent comme une création les sciences encore en germe et les arts jusqu'alors informes; leurs rudiments furent des chefs-d'œuvre. La langue-mère des Pelasges, race scythe, ainsi que celle des peuples de l'Asie-Mineure fut le celtique. Cecrops l'Égyptien, dans sa migration, apporta en Grèce du cophte, et Cadmus du phénicien, avec huit lettres phéniciennes, qui le complétèrent au nombre de 24 caractères, l'alphabet pélasgique ou grec, qui jusque-là n'en avait eu encore que 16. L'Asie-Mineure, par son contact avec les Pelasges et les Hellènes, ne tarda pas de mêler ses finales pompeuses, sonores, ses diphthongues emphatiques, ses périodes musicales à cette langue semi-cophte, semi-phénicienne et celte par le fond, dont la syntaxe était illyrienne ou esclavonne, nation voisine des frontières septentrionales de la Grèce, avec laquelle ses rapports et sa fréquentation étaient continuelles, et qui laissa dans l'idiome de Périclès et de Démosthène une foule de mots. — Ce n'est qu'après Homère que les dialectes se séparèrent en 4 rameaux bien distincts, le dorien, l'éolien, l'attique et l'ionien. Dans la suite l'attique fut seul vulgaire, les 3 autres étaient abandonnés aux poëtes. — Le Scythe Prométhée fut, dit-on, le père des arts dans la Grèce, aussi le vulgaire crut-il qu'il avait dérobé au ciel le feu qui les enfante. Plusieurs poëtes parurent, jusqu'au jour où un soleil immense, Homère, se leva sur l'horizon, où il répand encore les torrents de sa lumière dont les siècles n'ont pas diminué l'éclat. Alors les poëtes étaient les législateurs. Bientôt après, parurent Triptolème, Lycurgue, Solon, Dracon, Charondas de Catane, auteurs de législations diverses. Pendant ces temps, l'île de Crète croissait en splendeur et en puissance sous le sceptre de Rhadamante et de Minos, et la Grèce entière prêtait l'oreille à la voix de ses sept sages, qui en firent le sanctuaire de la philosophie. Le plus célèbre d'entre eux, Thalès de Milet, fonda l'école ionienne; après lui Socrate, Platon, Aristote et plusieurs autres fondèrent des sectes philosophiques, dont les doc-

trines distinctes sont venues jusqu'à nous. Tous les genres de poésies se produisaient avec éclat. La tragédie et la comédie furent créées, et produisirent des chefs-d'œuvre dont quelques-uns n'ont pas été dépassés de nos jours. Il fallait à la Grèce, entourée d'ennemis, des orateurs pour exposer et défendre ses droits; ils parurent en foule et à leur tête *Démosthène* (v.), qu'il suffit de nommer. L'histoire vint ensuite, Hérodote en fut appelé le père ; il vécut 484 ans avant notre ère. Thucydide et Xénophon lui succédèrent. Les sciences jetèrent dès lors de vives lumières. La 1re de toutes, la médecine, avait eu, dès l'an 460 avant notre ère, son représentant, le divin Hippocrate, la seule et immense lumière qui éclaire jusqu'alors ce dédale obscur. La géométrie, dont on n'avait jusqu'alors que l'instinct, développa ses théories immuables; Méthon, Euclide, Hipparque en furent les génies créateurs. La mécanique fut inventée par Archimède; la géométrie avait enfanté l'architecture, les piliers carrés, les rondes colonnes des Égyptiens avaient été évidés, les 3 ordres grecs furent créés ; le toscan et le dorique qui sont les mêmes, l'ionique et le corinthien. La sculpture, la statuaire, la peinture devaient marcher de front avec ce bel art. La Grèce, 398 avant J.-C, avait déjà produit les Scopas, les Phidias, les Praxitèle, les Myron et plusieurs autres; plus tard avaient paru Zeuxis et Apelles, le peintre d'Alexandre. La musique est sœur de la poésie et de la peinture, elle était déjà identifiée à l'idiome des Hellènes; elle passa aussitôt de leur langue dans le chant. Tout ignorants qu'étaient les Grecs des règles de l'harmonie, leur simple mélodie obtenait des effets prodigieux. Le chant grégorien de nos églises est une imitation de cette musique puissante. La danse, qui est l'expression de la joie et se prête à tous ses mouvements, est née avec l'homme; mais les Grecs lui donnèrent une si grande extension, qu'ils l'unirent à la comédie et à la tragédie, comme accessoire et comme repos. La gymnastique forma le corps en développant les muscles. La science militaire fut aussi étudiée, et la marine se forma aux difficultés de l'Archipel. Le progrès des Grecs dans l'art de la navigation fut cependant très-lent, car ils n'avaient de boussole que l'étoile polaire, et leurs plus habiles pilotes étaient quelques oiseaux qu'ils embarquaient avec eux, et qui étant lâchés, leur servaient de guides vers des îles ou un continent. On côtoyait les rivages, les rochers ; à cette époque, nul navire n'avait sillonné d'un pôle à l'autre les immenses solitudes de la mer. Les Phocéens d'Asie, qui fondèrent Marseille, avaient traversé la Méditerranée avec un navire à 50 rames. C'était le plus grand effort connu de la navigation, car les voyages des Phéniciens dans l'Océan n'étaient qu'une circumnaviga-

tion de plusieurs années. Les Grecs eurent un costume particulier; ils laissèrent à l'Asie les longs flots d'opulentes étoffes, pour prendre la *chlamyde* ou manteau court. Les femmes grecques étaient à peu près vêtues comme nous voyons dans nos jardins la Diane chasseresse; tout leur luxe était dans leurs brodequins. Souvent, pour les cérémonies religieuses par exemple, elles s'habillaient avec la tunique ancienne, longue et traînante —Cette haute civilisation dont nous avons succinctement, mais fidèlement indiqué la marche et les prodiges, périt après la conquête romaine, et subit la sentence du poëte :

Chaque peuple à son tour a brillé sur la terre!

Grecque (*église* [v.]).

Gréement. On entend par *gréement* l'ensemble des manœuvres d'un navire, poulies et leurs estropes, garnitures de vergues, de mâts, et en un mot toutes les cordes qui sont en l'air.

Greenwich. En remontant la Tamise jusqu'à 5 milles de Londres, on trouve sur ses bords l'ancienne résidence royale de Greenwich, transformée par Marie et Guillaume en asile pour les glorieux débris des marins anglais. Là 2,400 marins invalides reçoivent aux frais de l'état le logement, la nourriture et le vêtement. Au commencement de notre siècle, le ministre Pitt y ajouta, sous le nom d'asile naval, le palais de Marie-Henriette, au bout du parc de Greenwich, pour l'éducation des enfants orphelins des matelots et des soldats de marine. L'édifice qui domine le coteau de Flamstead est l'observatoire royal.



Observatoire de Greenwich, près Londres.

Greffe (botanique), partie vivante d'un végétal, qui, mise en rapport avec une partie d'un sujet de même espèce ou d'espèce analogue, s'identifie avec elle, et emprunte à la plante sur laquelle elle est transportée les sucs nécessaires à son existence. La *greffe* est

une des parties les plus importantes du jardinage, elle se pratique de mille manières différentes; elle est possible sur toutes les parties des plantes parcourues par des vaisseaux. Le jardinier doit choisir d'abord des sujets bien portants et vigoureux, et rechercher ensuite les époques les plus avantageuses du mouvement de la sève. La rapidité dans l'exécution, le soin de préserver de l'air et des influences atmosphériques les parties reliées, l'habileté à diriger la sève vers le point qui a reçu la greffe, sont autant d'éléments de succès.

Greffe (animale), v. *Rhinoplastie*.

Greffe, greffier (procédure). Un *greffe* est le lieu où l'on classe et conserve les actes qui sont confiés à la garde et à la surveillance du greffier. — Le *greffier* est un fonctionnaire établi près des cours et tribunaux pour tenir registre des actes qui émanent du juge, en dresser les procès-verbaux, conserver les minutes et délivrer les expéditions. Les *greffiers* sont à la fois secrétaires et archivistes des tribunaux près lesquels ils exercent, et ils sont par conséquent tenus d'assister aux audiences, soit en personne, soit en se faisant remplacer par des commis assermentés.

Grégeois (feu), v. *Feu*.

Grégoire (papes). Le 1er des 16 papes de ce nom, grand et saint homme, naquit à Rome du riche sénateur Gordien. Appelé à la mort de Pélage au pontificat, il s'enfuit de la ville, et écrivit à l'empereur Maurice pour le prier de ne pas confirmer son élection; le peuple le ramena dans Rome et l'intronisa malgré lui, le 3 septembre 590. Grégoire termina le schisme des évêques d'Istrie, convertit les Lombards et détruisit l'arianisme. Il eut à cœur d'appeler au christianisme les païens de la Grande-Bretagne, et en 599 ses missionnaires arrivèrent dans le royaume de Kent; la reine Berthe avait déjà préparé les voies: le roi Ethelbert et une partie de son peuple se convertirent. C'est dans l'un des ouvrages de Grégoire Ier qu'il est question pour la première fois du purgatoire. Ce grand pontife, qui fut le 66e pape, mourut le 12 mars 604, après 13 ans de règne — *Grégoire II*, 91e pape, fut le successeur de Constantin Ier, en l'an 719. Il était fils d'un Romain appelé Marcel, et fut élevé dans St-Jean-de-Latran, où il devint bibliothécaire. Il étendit la foi dans la Germanie par les prédications de ses légats et par l'appui de Charles-Martel. Une querelle sérieuse le tint en haleine pendant tout son pontificat; c'est celle des *iconoclastes* (v.). L'empereur Philippe, ayant ordonné d'enlever le tableau du 6e concile de l'église de Ste-Sophie, le pape Constantin, prédécesseur de Grégoire II, excommunia l'empereur. La dispute s'échauffa; on en vint à examiner et bientôt à commander le culte des images. Les

successeurs immédiats de Philippe favorisèrent ce culte ordonné par le saint-siége; mais Léon l'Isaurien, qui s'éleva ensuite à l'empire, bannit par un édit les peintures des églises. L'édit porté en Italie fut lacéré par Grégoire II, et le nouvel empereur en conçut une haine si violente, qu'il tenta plusieurs fois de faire assassiner le pape, qui l'excommunia. La querelle s'envenima jusqu'à la mort de Grégoire. qui persista dans son opposition. Il mourut en 731, après 16 ans de règne. — *Grégoire III* fut l'héritier de son nom, de sa haine et de sa puissance. Pendant les funérailles du pape précédent, il fut enlevé du cortége par le peuple, et placé sur le trône de saint Pierre; c'était un prêtre syrien, fort instruit dans les lettres grecques et latines, et fort ami des pauvres. Il soutint contre l'empereur Léon la querelle contre les *iconoclastes*, et fut en guerre avec les Lombards. Une flotte envoyée contre lui par l'empereur se perdit dans l'Adriatique. Il mourut en 741, au milieu de travaux de constructions d'églises et de monastères.—*Grégoire IV*, 105e pape, succéda à Valentin en 821; c'était un Romain d'une famille distinguée. Les querelles de Louis-le-Débonnaire remplissent la vie politique de ce pape, dont la loyauté fut quelque peu suspectée. Il prit le masque d'un conciliateur pour tromper Louis, pour débander ses troupes et l'abreuver d'humiliations; Louis, qui eut l'occasion de se venger du pape, ne lui donna que des marques de générosité. Grégoire IV mourut en 844. — *Grégoire V*, 144e pape, succéda à Jean XV en 996, à l'âge de 24 ans; c'était le jeune et savant Brunon, fils d'Othon de Saxe. Il mourut dans sa 27e année, le 18 février 999. — *Grégoire VI*, 152e pape, fut élevé sur le saint-siége en 1045. Ce pape, abreuvé de dégoûts, se dépouilla lui-même de la tiare, après 20 mois de pontificat, et alla mourir obscurément en Allemagne. — *Grégoire VII*, 162e pape, était le célèbre Hildebrand, dont le nom rappelle tant d'ambition et de violence, tant de grandeur et d'hypocrisie. Il n'est pas un souverain de son époque, un seul royaume sur lequel il n'ait essayé d'asseoir sa domination. On lui attribua la 1re pensée des croisades. Il mourut à Salerne le 25 mai 1085. Grégoire VII a déjà eu plusieurs historiens de son pontificat. —*Grégoire VIII*, 167e pape suivant les uns, et anti-pape suivant les autres, gouverna l'église conjointement avec Gelase II. Après la mort de ce dernier, il eut un nouveau rival dans la personne de Calixte II, qui, en 1120, le força de quitter Rome, et l'envoya mourir dans un monastère. — *Grégoire IX*, 184e pape, succéda à Honoré III en 1227. Quoiqu'il eût déjà 85 ans à son exaltation, son règne pontifical fut des plus agités. Il mourut dans sa 100e année, le 20 juillet 1241. Le saint-siége lui doit un legs

précieux : c'est le recueil des décisions papales, qui fut appelé les *Décrétales de Grégoire IX*, et qui devint par la suite le code de la monarchie pontificale. — *Grégoire X*, 190e pape, succéda en 1271 à Clément IV, après une vacance de 3 ans. Il mourut à Arizzo, le 10 janvier 1278. — *Grégoire XI*, successeur d'Urbain V en 1370, fut le 207e pape. Le plus grand événement de ce pontificat est le retour de la cour papale à Rome, après 72 ans de séjour à Avignon. Ce pape mourut le 29 mars 1378. — *Grégoire XII*, 221e pape, se nommait Ange Corario; c'était un vieillard octogénaire d'une des premières familles de Venise. Il abdiqua la puissance pontificale, et mourut en octobre 1417, à l'âge de 91 ans, nommé par un concile doyen des cardinaux. — *Grégoire XIII*, successeur de Pie V et 285e pape, fut élu le 14 mai 1572; il était de Bologne, et se nommait Buon-Compagno. Professeur à l'université de cette ville, il vint à Rome en 1539. C'est à lui que l'on doit la réforme du calendrier, sollicitée depuis long-temps par les astronomes. Il mourut au mois d'avril 1585, âgé de 93 ans. Une statue lui fut érigée dans le Capitole par son peuple, qui n'en avait reçu que des bienfaits. — *Grégoire XIV* fut le 237e pape et le successeur d'Urbain VII. Il donna tête baissée dans les plans de Philippe II et des jésuites. Sans égard pour les représentations de la noblesse de France, il se déclara contre Henri IV, l'excommunia, lui et ses adhérents, excita les Français à déférer leur couronne au roi d'Espagne, et leva une armée de 12,000 hommes pour secourir les ligueurs. La fièvre et la gravelle ne lui laissèrent pas le temps de voir l'effet de ses violences; il mourut le 15 octobre 1591. — *Grégoire XV*, 243e pape, succéda à Paul V en 1621. Il était né en 1554 de l'une des plus illustres familles de Bologne, et se nommait Alexandre Ludovisio. Son règne dura 2 ans; il mourut le 8 juillet 1623. — Le pape actuellement régnant a pris le nom de Grégoire XVI.

Grégoire (saint), de Nazianze, appelé aussi le *Théologien*, naquit vers l'an 328, dans un petit bourg du territoire de Nazianze, en Cappadoce. Après avoir fait de brillantes études achevées à Athènes, il se retira dans la solitude avec saint Bazile, auquel une étroite amitié l'unissait. Arraché à sa retraite par les sollicitations de son père, il administra l'évêché de Nazianze, sans vouloir accepter le titre d'évêque. L'empereur Théodose l'installa lui-même sur le siége archiépiscopal de Constantinople; mais Grégoire se démit de ses fonctions et rentra dans la retraite où il mourut, vers l'an 389, âgé de 62 ans. La partie des œuvres de saint Grégoire de Nazianze qui nous reste consiste en 50 discours

ou sermons sur des sujets divers, 237 lettres, des poèmes et 228 épigrammes.

Grégoire (saint), évêque de Nysse en Cappadoce, docteur de l'église et frère de saint Bazile, naquit à Sébaste en 331, et épousa Théosebie, dont saint Grégoire de Nazianze nous a laissé un brillant éloge. De concert avec elle, et pour se vouer plus spécialement à la pratique de la vertu, il entra dans l'état ecclésiastique, tandis que Théosebie était reçue dans l'ordre des diaconesses. En 372, il fut, malgré sa résistance, appelé à l'évêché de Nysse. Les œuvres de saint Grégoire ne le cèdent en rien aux plus beaux ouvrages de l'antiquité. Le 7e concile général, qui lui donna le glorieux titre de *père des pères*, voulant condamner les impiétés des nestoriens et confirmer l'ancienne doctrine de l'église, produisit avec empressement contre les nouvelles erreurs les écrits de l'évêque de Nysse.

Grégoire de Tours (Georgius Florentinus, connu sous le nom de), naquit en Auvergne d'une famille sénatoriale le 30 novembre de l'année 539, fut élu évêque de Tours en 573, prit alors le nom de Grégoire en l'honneur de son bisaïeul, saint Grégoire, évêque de Langres, et mourut l'an 593, à l'âge de 54 ans. L'église l'a mis au nombre de ses bienheureux; la Gaule, au rang de ses plus grands évêques; la postérité voit en lui le père de notre histoire nationale. Grégoire de Tours a laissé de nombreux écrits : lui-même en donne le catalogue à la fin de sa grande histoire : « J'ai écrit, dit-il, dix » livres d'*histoires*, sept de *miracles*, un de la *vie des pères;* j'ai » commenté, dans un traité, un livre de *psaumes;* j'ai écrit un livre » d'*heures ecclésiastiques.* » Son principal ouvrage est son *Histoire ecclésiastique des Francs,* livre qui révèle le secret de l'état social à cette époque. L'histoire de Grégoire de Tours s'étend jusqu'à l'an 594.

Grégorien (*calendrier* [v.]).

Grégorien (chant [v. *Plain-chant*]).

Grêle. Les causes qui président à la formation de la grêle ont fait, depuis long-temps, le sujet de nombreuses discussions entre les physiciens, et cependant rien n'est encore venu éclairer, d'une manière certaine, l'obscurité qui règne dans cette partie de la météorologie. Plusieurs théories plus ou moins satisfaisantes ont été proposées. On a pensé qu'un refroidissement subit, accompagnant l'évaporation dans une goutte de pluie, produisait un abaissement de température assez considérable pour amener sa congélation : ainsi solidifiée, cette goutte prenait de l'accroissement en traversant les couches atmosphériques. Plusieurs objections ont été faites à cette opinion de Guyton-Morveau, et quelques heureux développements qu'y ait ajoutés le célèbre phy-

sicien Volta, on peut dire que la question n'est pas résolue. L'Académie des sciences a mis au concours, en 1834, la thèse de la grêle; aucun mémoire n'a mérité le prix. On a remarqué que la grêle est plus petite lorsqu'elle tombe sur une montagne que lorsqu'elle tombe dans la plaine; qu'elle est encore électrisée après sa chute; que chaque coup de tonnerre la fait redoubler; que lorsqu'elle est petite elle tombe presque toujours mêlée de pluie; que lorsqu'elle est grosse elle précède toujours cette dernière; qu'il grêle plus souvent le jour que la nuit.—La forme de la grêle varie beaucoup : ce sont tantôt des cubes arrondis, tantôt des parallélipipèdes, quelquefois des polyèdres irréguliers.

Grenade, grenadier (botanique). La *grenade*, fruit du *grenadier*, est une baie globuleuse très-grosse, à écorce coriace, couronnée par des découpures du calice, partagée intérieurement par un diaphragme transversal en deux cellules inégales, la supérieure, plus grande, divisée en 5 à 9 loges, et l'inférieure, plus petite, en 3 à 4; graines nombreuses dans chaque loge, entourées d'une pulpe, acides, rafraîchissantes et un peu astringentes.—Dans le midi de la France, on distingue les *grenades* en *douces*, *mi-aigres* et *aigres* suivant leur saveur. C'est en général un fruit assez agréable, mais qui n'a rien de bien nourrissant. Le *grenadier* cultivé est un arbre sans odeur, mais dont les fleurs doubles font un des plus beaux ornements des jardins.

Grenade, grenadiers (art militaire). On appelle *grenade* une petite *bombe* (v.) du poids de 1 à 2 kilogrammes, se composant d'un petit globe de fer creux qu'on remplit de poudre par la lumière et où l'on met le feu comme aux bombes, avec une fusée de composition. Aujourd'hui, il n'y a plus, comme autrefois, de corps spécialement chargés de lancer des grenades, et les soldats qui portent le nom de *grenadiers* n'ont rien de commun avec ce service. La chose a disparu, le nom est resté. Les *grenadiers*, comme les voltigeurs, forment dans nos régiments les compagnies d'élite, relativement à celles dites du centre.



Grenadier de la garde impériale.

Grenade, ville archiépiscopale du royaume d'Espagne. Le royaume de Grenade, si célèbre à l'époque de la domination des Maures, fait partie des Andalousies, les plus belles et les plus riches contrées de la Péninsule. — *Grenade* fut construite par les Maures vers le milieu du xe siecle. L'*Allhambra* (v.), ou palais des rois, y fait l'admiration des étrangers par la richesse de ses décorations intérieures et par ses jardins. La cathédrale de Grenade est aussi un monument des plus remarquables. Rien n'égale la beauté des campagnes aux milieu desquelles cette ville est assise.

Grenade (Nouvelle- [v. *Colombie*]).—C'est aussi une des îles des Antilles, à 100 kilomètres de celle de Tabago. Elle a environ 80 kilomètres de circonférence, et plus de 32,000 hectares carrés de superficie. L'île de Grenade, découverte par Christophe Colomb en 1498, fut d'abord occupée par les Français. Les Anglais la prirent sur eux en 1762, et l'ont conservée depuis cette époque. Elle possède un excellent port et compte de 8 à 10,000 habitants.

Grenat. On a souvent confondu sous ce nom un grand nombre de substances minérales, qu'on a éliminées depuis. Cependant l'espèce *grenat* renferme encore plusieurs sous-espèces. Dans le commerce, on a mis les grenats au rang des pierres précieuses, quoiqu'ils ne doivent occuper environ que la 8e place après le diamant. Les lapidaires les distinguent en *grenats* orientaux ou des Indes et en *grenats* occidentaux; ces derniers sont de beaucoup inférieurs aux précédents. Les localités où se rencontre le *grenat* sont trop nombreuses pour les citer.

Greniers d'abondance, vastes édifices où l'on amasse et où l'on conserve des grains pour subvenir aux besoins publics en temps de disette.

Grenoble, chef-lieu du département de l'Isère, se nommait jadis *Gratianopolis*, du nom de l'empereur Gratien. Elle est à 528 kilomètres de Paris. On évalue sa population à 22,000 habitants. *Grenoble*, siége d'un évêché et d'une cour royale, est une des places militaires de l'est de la France. L'Isère la divise en 2 parties inégales. Le commerce y est considérable. Ses manufactures de gants, de liqueurs, de parfums ont de la réputation; ses soieries sont recherchées; on y fait de grandes affaires dans les draperies. La ville de Grenoble et ses environs ont produit un nombre remarquable d'hommes célèbres.

Grenouilles, genre de reptiles de l'ordre des *batraciens* (v.). Son caractère distinctif est d'avoir les pattes postérieures plus longues au moins une demi-fois que le corps. La grenouille est en apparence tellement semblable aux crapauds, que le sentiment de répulsion qu'on

éprouve en voyant ces animaux s'étend jusqu'à elle. Cependant, c'est à tort qu'on enveloppe dans cette juste aversion un être dont la taille est si légère, le mouvement si preste, l'attitude si gracieuse. Le museau de la grenouille est plus pointu que celui du crapaud; son corps est plus long que large, couvert d'une peau luisante, gluante, garnie quelquefois de tubercules gros et unis; les pattes de derrière ont 5 doigts réunis par une membrane; celles de devant n'ont que 4 doigts, non réunis, et sont infiniment plus courtes. Les muscles de cet animal sont d'une force considérable proportionnellement à son volume : c'est là ce qui lui donne cette élasticité, cette légèreté que l'on remarque dans tous ses mouvements. Le cri ou *coassement* de la grenouille est d'une monotonie fatigante; les femelles ne font entendre qu'un faible grognement. Les grenouilles vivent de larves, d'insectes aquatiques, de vers, de jeunes coquillages. L'œuf de la grenouille (et chacune en pond annuellement de 600 à 1,200) consiste en un globule noir d'un côté et blanchâtre de l'autre, placé au centre d'un autre globule gélatineux transparent, servant de nourriture à l'embryon : celui-ci se développe au bout de quelques jours, et se nomme alors *têtard*.—En Europe, on mange les grenouilles, dont on regarde le train postérieur comme un mets très-délicat; la médecine les emploie aussi pour des bouillons rafraîchissants.

Grès, pierre formée de granit et de quartz agglomérés et agglutinés par une substance insaisissable. Il existe plusieurs variétés de *grès :* on distingue le rouge, le flexible, le lustré, le blanc, le bigarré, le filtrant. Le plus souvent les *grès* s'offrent en masses, à contexture confuse, divisibles en tous sens; quelquefois on rencontre des bancs de cette pierre assez réguliers. Il y a une sorte de *grès* dont la contexture est telle qu'il laisse passer les fluides purs au travers de sa masse, en rejetant les impuretés qu'il contient. C'est un *grès* de cette espèce qu'on emploie dans les fontaines *filtrantes*. Dans quelques provinces d'Espagne, telles que le Guipuscoa, on fait des statues de grès dont la tête est creuse; on la remplit d'eau, qui, sortant par les yeux, fait que la statue semble pleurer.

Grésil (petite grêle). Pendant les mois de mars et d'avril, il tombe une espèce de grêle dont les grains ont la grosseur de ceux du chenevis; c'est ce phénomène météorologique que nous appelons *grésil*.— Le *grésil* diffère de la grêle par sa grosseur et sa contexture. — Comment se forme le *grésil*, c'est ce qu'on ignore encore complétement.

Fresset (Jean-Baptiste), l'un de nos poètes les plus gracieux et les plus spirituels, naquit à Amiens en 1709. Il y fit ses premières

études, et vint les achever à Paris, au collége Louis-le-Grand. C'est à l'âge de vingt-quatre ans qu'il composa son poème de *Vert-Vert*, ce chef-d'œuvre de grâce, de finesse et d'esprit; il appartenait encore à l'ordre des jésuites. *Gresset* continua ses débuts brillants par d'autres productions, telles que *le Carême impromptu, le Lutrin vivant, les Ombres et la Chartreuse.* Il professa les humanités à Tours, puis à La Flèche. Enfin, fatigué de la vie de collége, il jeta le froc aux orties et revint à Paris, où il se mit à travailler pour le théâtre. La tragédie, qu'il aborda aussitôt, ne lui réussit pas; mais il prit glorieusement sa revanche dans la comédie : *le Méchant* est sans contredit l'une des meilleures pièces comiques du second ordre que nous ayons.— *Gresset* fut reçu à l'Académie en 1748 ; mais, quelques années après, il quitta Paris pour aller se fixer à Amiens, où il fonda une académie dont il fut élu président. — *Gresset* mourut le 16 juin 1777 dans tous les sentiments de la pitié la plus vive.

Gretna-Green, paroisse du comté de Dumfries en Écosse, où un jeune homme et une jeune personne, assistés de trois témoins, peuvent, sans le consentement de leurs parents, être unis en légitime mariage par un laïque. Ce laïque, qui se décore du titre de curé, n'est pas, comme on le croit généralement, un maréchal ferrant, mais un pauvre hère qui se fait un gagne-pain de ces unions clandestines. Ce n'est point non plus dans le hameau de *Gretna-Green* que les mariages ont lieu, mais à *Springfield*, village de la même paroisse, situé à cinq ou six cents mètres de là. Springfield est un joli village composé d'une quarantaine de maisons, à une très-petite distance de la route. A l'entrée de la rue principale s'offre une mauvaise auberge; c'est là le *temple de l'Hymen.* On est introduit dans une chambre presque nue, où il n'existe pour tout ameublement que deux chaises en bois blanc, deux tables et un vieux tapis : c'est là le *sanctuaire,* c'est là l'*autel.* La mise toute laïque du *prêtre* répond par sa vétusté à la pauvreté du lieu. Ceux qui sont venus pour réclamer son ministère se présentent à lui ; il leur demande si leur intention est de se prendre pour époux, et, sur leur réponse affirmative, il les marie par une cérémonie très-courte. Cela fait, il les invite à déclarer hautement, chacun à leur tour, en présence de témoins, qu'ils sont l'époux l'un de l'autre, et le mariage est accompli. Les trois témoins sont ordinairement le prêtre, la maîtresse de l'auberge et le postillon qui a amené les personnes à marier. La seule présence des témoins rend valables les unions ainsi contractées, parce que les lois écossaises n'exigent, pour la validité d'un contrat, qu'un nombre suffisant de témoins. De

retour en Angleterre, les couples anglais, unis à Springfield, consacrent ordinairement leur union par un mariage en forme. Le nombre de mariages *bénis* chaque année dans l'auberge de *Gretna-Green*, est de 60 à 70. Des noms célèbres figurent sur le registre où ils sont inscrits.

Grétry (André-Ernest-Modeste), né à Liége, le 11 février 1741, de parents pauvres et obscurs, chez lesquels la profession de musiciens était héréditaire. « Je demandai à Dieu, dit Grétry, qu'il me » fît mourir le jour de ma première communion, si je ne devais être » honnête homme et bon musicien. » Le ciel entendit la prière de cet enfant: *Grétry* se rendit aussi estimable par ses qualités privées et sa conduite que digne d'admiration par ses talents et son génie. La Harpe l'appelait le premier des compositeurs dramatiques. En effet, s'il n'a pas travaillé dans le genre le plus noble, si sa musique n'est pas aussi énergique, aussi savante que celle de bien d'autres compositeurs, quelle musique est plus vraie, dit plus juste les paroles suivant leur déclamation naturelle, est plus fraîche, plus variée, plus spirituelle et plus entraînante. *Le Huron* commença la réputation de *Grétry*, et une foule de charmants ouvrages, qui se succédèrent avec rapidité, l'établirent chaque jour sur des fondements plus solides. Nous n'en citerons que les principaux : *Lucile, le Tableau parlant, Sylvain, Zémire et Azor, Richard Cœur-de-Lion, la Caravane,* etc., etc.—La théorie de *Grétry* a été exposée par lui dans un ouvrage où il raconte sa vie avec candeur et bonhomie, et où il apprécie ses ouvrages avec autant de finesse que de franchise. Il mourut le 24 septembre 1813.

Greuze (J.-B.), peintre français, né à Tournay vers 1725. Ce délicieux peintre de genre laissa deviner de bonne heure le penchant irrésistible qui l'entraînait vers son art. Son père, lassé de combattre ses résolutions, le confia à un peintre de portraits, qui allait à Lyon et de là à Paris. Ce fut après quelques études dans cette capitale que *Greuze* se fit connaître par sa première œuvre, *le Père de famille expliquant la Bible à ses enfants.* Ce tableau, qui pourrait seul faire une réputation, fut suivi d'une foule d'autres, tous aussi gracieux, aussi riches de dessin et de coloris. C'est surtout par l'expression de ses têtes que *Greuze* est un peintre à part. Il eut le tort de rechercher le titre de peintre d'histoire, et de peindre de grands sujets dans lesquels il ne put réussir. *Greuze* finit ses jours le 21 mai 1805, à l'âge de 80 ans. Père de deux jeunes filles, il ne subsistait avec elles que du produit de son travail, et il est triste d'avoir à dire qu'à son dernier soupir il manqua du strict nécessaire.

Grève. On appelle ainsi en général les bords des rivières et des

mers ordinairement à sec, que l'eau recouvre dans les crues extraordinaires ou par l'effet des marées hautes.—C'est sa situation sur les bords de la Seine qui a fait donner son nom à la *place de Grève*, devant l'hôtel-de-ville de Paris. Avant la récente construction du quai, elle était inondée à certaines époques de l'année.

Grève, pièce d'une armure complète, espèce de *gamache* de fer qui enveloppait la jambe des guerriers armés de pied en cap.

Griffe (v. *Ongle*).

Griffon (d'un mot grec signifiant *courbé, crochu*). Ce nom a été donné à une création fabuleuse sous la forme d'un mammifere ayant des rapports avec le tapir. Il est donné aussi au vautour fauve. L'usage l'a encore appliqué à une espèce fort connue de petits chiens anglais.


Griffon.

Grillon (d'un mot grec, véritable onomatopée qui reproduit le son de cet insecte), insecte de l'ordre des orthoptères et de la famille des *grillonnés;* il est reconnaissable à ses ailes plissées longitudinalement, à son corset plus large que long, à ses pattes postérieures très-développées et propres au saut.—On le désigne vulgairement sous le nom de *cri-cri*. Cette dénomination vient du bruit retentissant qu'il fait entendre.

Grimace, contraction des muscles du visage par suite de laquelle les traits de la physionomie se dessinent d'une manière comique, pénible ou effrayante à voir.—Le *grimacier* est celui qui compose ses traits ou en change l'expression selon la situation qu'il veut effectuer.

Grimaldi (famille). Cette famille, d'origine génevoise, qui prétendait descendre de Grimoald, maire du palais sous Childebert II, au xve siècle possédait ou du moins gouvernait le petit état de Monaco depuis le xiie siècle. La descendance mâle finit dans la personne d'Antoine *Grimaldi*, prince de Monaco, mort en 1731. Sa fille, Louise-Hippolyte, duchesse de Valentinois, avait épousé Jacques-François de Matignon, comte de Thorigni, à la charge par lui de prendre le titre de duc de Valentinois, avec les armes de *Grimaldi*. Des lettres-patentes de Louis XV érigèrent Monaco en duché-pairie. La famille *Grimaldi-Monaco* est éteinte de fait depuis plus d'un siècle, et les princes de Monaco n'ont continué de porter ce nom que

par l'effet de la substitution de nom faite en faveur de Matignon-Thorigni, en 1731 (v. *Monaco*).

Grimm (Frédéric-Melchior, baron de), naquit à Ratisbonne le 26 décembre 1723, et mourut à Gotha le 29 décembre 1807. Lorsqu'il arriva tout jeune à Paris, il était au service du comte de Schomberg, en qualité de gouverneur de ses enfants; plus tard, il devint lecteur du prince de Gotha. A cette époque, il se lia avec Rousseau, qui le présenta à toute la coterie des philosophes. Entré ensuite chez le comte de Frièse en qualité de secrétaire, *Grimm* augmenta ses relations en fréquentant la haute société. Il était si recherché dans sa parure et tenait tellement à plaire, qu'il remplissait de céruse les inégalités de son visage; ses amis le surnommaient le *Tyran le Blanc*. Après avoir été secrétaire des commandements du duc d'Orléans, il fut accrédité, en 1776, par le duc de Saxe-Gotha, en qualité d'envoyé à la cour de France, et reçut le titre de baron. *Grimm* continua à cultiver les lettres, et poursuivit sa correspondance littéraire adressée à un souverain d'Allemagne. A la révolution, il quitta la France et se retira à Gotha. Après avoir été nommé, en 1795, ministre de Russie près des états du cercle de Basse-Saxe, il revint à Gotha, où il mourut à l'âge de 85 ans. La correspondance littéraire, philosophique et critique, qu'il composa avec Diderot, est son principal ouvrage. Rousseau s'est plaint amèrement de *Grimm*, qu'il appelait un ingrat.

Grimoire, livre de sorcellerie, contenant des formules pour la prétendue évocation des morts et des esprits malins. Ce n'étaient que des paroles vides de sens et dont la bizarrerie faisait le principal mérite. Le *Grimoire* perd chaque jour de son crédit.—Au figuré, on appelle *grimoire* des discours ou des écrits obscurs ou difficiles à déchiffrer.

Grimpereau, genre d'oiseau de l'ordre des passereaux, ainsi nommés de l'habitude qu'ils ont de grimper aux arbres en se servant de leur queue comme d'un arc-boutant. La courbure de leur bec est un des signes caractéristiques de leur variété.

Grume. Le bois en *grume* est le bois coupé mais revêtu encore de son écorce. On fait en *grume* des tables, des siéges et des corbeilles qui conviennent parfaitement aux jardins; on trouve même dans quelques salons des meubles en *grume* artistement façonnés et auxquels on adapte des pots de fleurs que la mousse recouvre et qui sont d'un bon effet grâce à la loi des contrastes.

Grippe. La *grippe* est une irritation des membranes muqueuses qui tapissent les voies aériennes et digestives. C'est, en d'autres termes, une maladie ou fièvre catarrhale, présentant les mêmes

altérations de la santé qui caractérisent les rhumes de cerveau ou de poitrine, les inflammations des yeux ou ophthalmies, les maux de gorge, etc. La cause qui produit la *grippe* est inconnue : elle provient probablement d'une condition particulière de l'air que nous respirons, car c'est après des changements subits ou extrêmes dans l'atmosphère qu'on la voit se manifester. — *Grippe* est aussi pris au figuré et en style familier pour synonyme de *prévention :* prendre quelqu'un ou quelque chose en *grippe*, etc.

Grisaille, espèce de peinture de couleur grise et imitant un bas-relief. La voûte de la Bourse de Paris est ornée de belles peintures en *grisaille* faites par MM. Abel de Pujol et Blondel.

Grisons (les), un des 22 cantons suisses et le plus grand après celui de Berne. Sa superficie est de 1,232 kilomètres carrés. Il occupe le 15e rang dans l'ordre de la confédération. Cette contrée, que sa position reculée a mise jusqu'à présent hors de l'atteinte des *touristes*, est l'une des plus curieuses que le voyageur puisse visiter. Située au centre des Alpes, elle y voit naître le Rhin et l'Inn, l'un des affluents du Danube. Les Grisons, quoique naturellement intelligents, sont peu industrieux. Ils sont forts et robustes, simples de mœurs, très-ignorants et par cela même superstitieux, mais honnêtes, fidèles, hospitaliers et très-serviables. Élevés au sein d'une nature âpre et vigoureuse, ces hommes apprennent dès leur enfance à braver les dangers. La religion catholique et la religion réformée se partagent à peu près par parties égales une population de 100,000 âmes. Un dialecte appelé *langue romane* est parlé par plus de la moitié du canton, 2 cinquièmes se servent de l'allemand, et dans le peu de districts tournés vers la Lombardie on emploie l'italien. *Coire* est le chef-lieu de ce canton. C'est une ancienne ville, triste et gothique, qui compte à peine 4,000 âmes. Elle est à 96 kilomètres S.-E. de Zurich.

Grive, oiseau du genre *merle* dont le plumage est marqué de petites taches noires ou brunes, et dont la chair a une saveur des plus agréables. On compte 4 espèces différentes de grives en Europe; c'est la grive proprement dite que l'on recherche le plus.

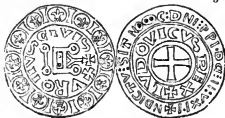
Grivois. Ce mot, qui s'employait autrefois comme substantif et correspondait à ce qu'on appelle aujourd'hui un *bon enfant*, ne s'emploie plus que comme adjectif synonyme de licencieux. On dit un propos *grivois*, une chanson *grivoise*. Adjectif ou substantif, il est probable que ce mot dérivait de *grive*, oiseau fort gourmand de raisin et qui s'enivre à force d'en manger.

Groënland. Du sommet du pôle arctique descend vers l'Europe une terre âpre et désolée; une croûte de glaces et de neiges éter-

nelles la recouvre, ne laissant à découvert que la frange maritime où percent d'affreux rochers; elle se projette comme une grande péninsule en face de l'Islande et des côtes de la Norwége. Quelles sont ses limites? Au nord, elle se cache sous la calotte glacée du pôle; à l'est, elle se perd dans les bancs de glaces vis-à-vis du Finmarck et de la Laponie; au sud, la pointe des Adieux la termine, par le 60° de latitude; à l'ouest, elle longe le détroit de Davis, la mer de Russie, et va en rampant sous des montagnes de glace rejoindre sans doute des régions froides et inexplorées de l'Amérique septentrionale. On la nomme Groënland (*terre verdoyante*). Les marins de la Scandinavie, habitués à leurs mers brumeuses, à leurs noires et stériles roches, purent seuls trouver un nom si gracieux pour cette contrée de malheurs. Quelques arbustes rabougris, des mousses et des herbes tapissent les lieux abrités et en sont toute la végétation! Le soleil s'y montre toujours pâle et à travers un épais rideau de vapeurs. Le Groënlandais occupe presque le dernier degré dans l'échelle de la race humaine; il est de la famille des Kalalits, du même genre que l'*Esquimau* (v.), dont il a la taille, le port, les habitudes et le langage. Le Groënland est encore inexploré; ses rivages mêmes ne nous sont connus qu'en partie. Les tribus qui y sont disséminées sont, les unes indépendantes, les autres soumises à la domination danoise. Les plus remarquables établissements des Danois sont à Julianeshaab, à Nyeheernut et dans l'archipel de Disco, dont les hautes terres rocheuses et neigeuses servent de point de ralliement aux baleiniers, qui chaque année vont tenter la fortune dans ces mers poissonneuses. Le commerce y trouve pour articles d'échange des peaux de veaux marins, de rennes, d'ours blancs, du morfil, de l'huile de baleine, etc.

Grog, boisson composée de rhum, d'eau et de sucre, fort en usage en Angleterre. L'amiral Vernon, qui portait habituellement un habit de camelot appelé en anglais *grogerome*, ou par abréviation *grog*, crut devoir cesser de donner aux matelots leur ration de rhum pur, et ne la leur fit plus distribuer que mêlée avec de l'eau. Les matelots désignèrent alors leur chef sous le nom de *Vieux-Grog*.

Gros. C'était dans l'ancien poids de marc la 8e partie de l'once : le gros valait 3 scrupules ou deniers, et le scrupule 24 grains. En poids métrique, le gros équivaut à 3 grammes 824 millièmes de gramme.



Gros tournois.

Gros, monnaie de billon qui fut fabriquée en 1549 à l'hôtel de Nesle à Paris : il y avait aussi des *demi-gros*, et on les nommait plus communément *gros* et *demi-gros de l'hôtel de Nesle*. — C'est aussi le nom d'une monnaie d'argent, de cuivre et de billon, ayant cours en différents pays étrangers, et dont la valeur varie suivant les localités.



Gros de Pise (monnaie de Charles VII).

Gros (Antoine-Jean) naquit à Paris en 1771, et entra fort jeune dans l'atelier de David. Dès qu'il put quitter les leçons de ce maître, il partit pour l'Italie où il fut réduit, malgré ses brillantes qualités, à se faire peintre de miniatures. Gros ayant eu occasion de faire à Milan le portrait du général Bonaparte, le futur empereur l'adjoignit aux commissaires envoyés en Italie pour recueillir des objets d'art. Dès ce moment, Gros comprit sa destinée; il se mit à l'œuvre et produisit plusieurs tableaux avant d'arriver à celui qui fut son chef-d'œuvre et qui restera l'un des monuments de l'école française. Les *Pestiférés de Jaffa* parurent en 1806. Ce tableau excita l'admiration universelle : ce fut un délire d'enthousiasme; les artistes couronnèrent le chef-d'œuvre de branches de palmier, et comme les vrais chefs-d'œuvre ne vieillissent point, l'admiration dure encore. Puis vinrent la *Bataille d'Aboukir*, le *Champ de bataille d'Eylau*. En 1812, Gros donna un chef-d'œuvre dans un autre genre; nous voulons parler de *François Ier et Charles-Quint visitant les tombeaux de St-Denis*. Les tableaux de Gros sous la restauration ne furent pas à la même hauteur; l'inspiration sembla lui manquer. Il ne faut pas cependant envelopper dans ce jugement ses peintures vraiment magnifiques de la coupole du Panthéon. Comme son maître David, Gros vit le feu sacré s'éteindre en lui sur la fin de sa carrière, mais ses derniers ouvrages n'amoindriront en rien son titre si légitime de grand artiste : Gros mourut le 25 juin 1835.

Groseille, groseillier. Le *groseillier* est aujourd'hui cultivé dans la plupart des pays de l'Europe. Cet arbrisseau s'élève ordinairement en pleine terre de 1 mètre à 1 mètre et demi de hauteur. Il croît mieux dans les terres douces, sablonneuses et fraîches et ses fruits y sont meilleurs que dans les autres terrains dont il s'accommode également. La meilleure manière de cultiver le *groseillier* est de le faire venir en buissons. La famille des *groseilliers* est nombreuse;

elle se compose au moins de 30 espèces ou variétés particulières : on ne cultive guère en France que le *groseillier* à fruits rouges, à fruits blancs, le *cassis* et le *groseillier épineux* ou à *maquereaux*, les seules espèces que les jardiniers croient de bon rapport. — La médecine tire un grand avantage des fruits du *groseillier*, à cause de leur propriété rafraîchissante et légèrement nutritive.

Grosse. Ce mot s'emploie dans le commerce pour désigner un compte de 12 douzaines, c'est-à-dire de 12 fois 12, qui font 144. On dit une *grosse* de boutons, de soie,, etc. pour désigner 12 douzaines d'écheveaux de soie, 12 douzaines de boutons. Dans l'art du fleuriste, le mot *grosse* s'emploie également pour indiquer 12 douzaines de fleurs appareillées.

Grosse, copie authentique d'un jugement ou d'un acte notarié. On la nomme ainsi, parce qu'elle est écrite en caractères plus *gros* que les minutes ou les copies signifiées aux parties.

Grossier. Être *grossier*, c'est n'avoir aucun égard pour ce qui mérite notre respect : l'âge, le mérite, le sexe. L'homme *grossier* ne connaît ni les convenances ni les usages auxquels on se soumet dans la société; et le plus souvent il tire vanité de son ignorance.

Grotesque, devrait s'écrire *grottesque*. C'est le nom donné en peinture aux ornements imités de ceux qui furent découverts dans les *grottes* ou ruines de quelques palais à Rome. Ces peintures sont des assemblages d'objets divers et sans rapports naturels entre eux. C'est, par exemple, une tête d'homme sur un corps de cheval, ou sortant d'un faisceau d'instruments, etc. On employait ce singulier genre pour la décoration des plafonds. — Au théâtre, on appelle *grotesque* un sauteur bouffon, chargé de rompre la monotonie du spectacle et la longueur des entr'actes.

Grotte (de l'italien *grotta*). C'est particulièrement dans les montagnes calcaires que la nature a creusé les cavités souterraines qu'on appelle *grottes* ou *cavernes*. Ces dernières sont plus grandes que les autres; mais on em-


Grotte basaltique.

ploie indifféremment les deux mots. On cite plusieurs grottes célèbres, en général de formation basaltique.

Grotte de Fingal, curiosité naturelle de l'Écosse et l'un des produits les plus surprenants des éruptions volcaniques. Elle est située dans la petite île de Staffa. Son ouverture a 11 mètres de large, sa hauteur 18, et sa profondeur 45. Des prismes basaltiques de 15 mètres de haut sont rangés à l'entrée de chaque côté et forment les parois de la grotte jusqu'au fond. Les flots de la mer bouillonnent contre les prismes brisés qui jonchent le sol. On y pénètre à pied dans les temps calmes et à marée basse.—On a donné le nom de *Fingal* à cette grotte, parce que la tradition populaire suppose qu'elle a servi de demeure au héros chanté par les bardes galliques. On voit qu'il avait choisi une demeure un peu humide.

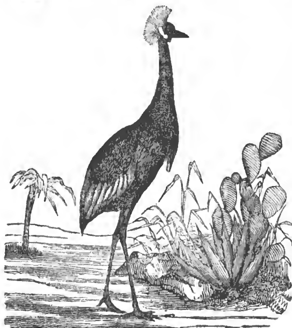
Grotte du Chien, caverne d'Italie, dans le royaume de Naples, de tout temps célèbre par ses exhalaisons méphytiques. On connaît aujourd'hui, grâce à la chimie, la nature des gaz qui constituent ces vapeurs. La grotte n'est pas ouverte, et le gardien, sur la demande des visiteurs, fait l'expérience des exhalaisons délétères sur un chien, qui aussitôt tombe roide mort. C'est de là sans doute que lui vient son nom.

Grotius (Hugues de Groot ou Legrand), publiciste et érudit célèbre, né à Delft, en Hollande, en 1583. Grotius a composé des ouvrages de plusieurs sortes, mais ses véritables titres à la célébrité qui s'attache à son nom, ce sont ses écrits sur le *Droit des gens*, c'est-à-dire sur les principes qui doivent régler les rapports des nations entre elles. On peut dire qu'il a créé cette science. C'est pour défendre les intérêts de ses compatriotes, les Hollandais, contre les prétentions de l'Angleterre, qu'il donna à ses études cette savante direction. Maurice de Nassau ayant fait périr sur l'échafaud le vertueux Barneveld, Grotius, ami intime de ce dernier, fut condamné à une prison perpétuelle, et enfermé au château de Louvestein. Il n'échappa aux rigueurs de cette détention que par l'adresse et la fermeté de sa femme, qui, digne modèle de l'infortunée madame de *Lavalette* (v.), fit évader son mari en l'enfermant dans une caisse destinée à transporter des livres, et demeura dans la prison à sa place. On n'osa pas la punir de son dévouement. Accueilli et protégé en France, Grotius y vécut 11 ans, s'y livrant à ses travaux de publiciste et d'érudit. Appelé bientôt au service de la Suède, il en fut nommé ambassadeur en France. Grotius mourut à Rostock, le 29 août 1645.

Groupe. Dans son expression la plus générale, ce mot s'entend d'un assemblage d'êtres ou d'objets, de même ou de différente nature, combinés en vue de l'ordre et de l'harmonie, ou d'un effet

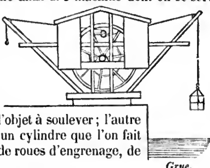
voulu, utile ou artistique; il convient donc aux choses naturelles, comme aux œuvres de l'homme, mais il est plus particulièrement du domaine des beaux-arts. Dans la peinture et dans la sculpture, on appelle *groupe* un ensemble de figures réunies entre elles par un motif ou une action commune, et tellement rapprochées que l'œil peut les embrasser à la fois. Les beaux groupes de sculpture que l'antiquité nous a légués sont aujourd'hui naturalisés dans toute l'Europe par les imitations qu'on en a faites, et toujours l'on vantera le *Laocoon*, les *Lutteurs de Florence*, le *Taureau de Farnèse*, *Dioscures*, etc.

Grue, famille d'oiseaux du genre du héron et de l'ordre des *échassiers*. Les grues aiment un climat tempéré, de là leurs migrations régulières, dès que le froid ou la chaleur commencent à se faire sentir dans les régions du nord ou de l'orient qu'elles habitent. Alors elles se réunissent en troupes pour entreprendre les courses les plus lointaines et les plus hardies; elles choisissent un chef qui les conduit et dont le cri les avertit de la route qu'elles doivent suivre. A terre, les grues ont des sentinelles qui veillent à la sûreté de la troupe pendant son sommeil. Comme la cigogne, la grue est une grande destructrice des reptiles, des vers, des insectes, dont elle se nourrit, ainsi que de grenouilles et de petits poissons. La ponte des grues est de 2 œufs; leur nid est placé sur de petites éminences de terre et de gazon, dans les marais et les roseaux. Leur longueur varie de 1 mètre à 1 mètre 1/2 de l'extrémité du bec, qui a de 108 à 162 millimètres, jusqu'à celle de leurs pattes.



Grue, oiseau royal.

Grue (mécanique). On appelle ainsi une machine dont on se sert pour enlever des fardeaux, décharger des bateaux, etc. La grue dans toute sa simplicité est une sorte de potence dont le bras horizontal est muni d'une poulie, sur laquelle passe et coule la chaîne ou la corde à laquelle est fixé l'objet à soulever; l'autre bout de la corde se roule sur un cylindre que l'on fait tourner au moyen de leviers, de roues d'engrenage, de manivelles, etc.



Grue.

Gruyères. Cette ville est située dans le canton de Fribourg, en Suisse, sur la rive gauche et à peu de distance de la Saane ou Saline. C'était anciennement la capitale d'un petit état important. A partir de 1570, le canton de Gruyères fut rayé des états de la Suisse, et son territoire divisé par inégales portions entre le canton de Fribourg et celui de Berne. Gruyères compte à peine 600 habitants.

Guadeloupe. Cette île fut découverte le 4 novembre 1493, par Christophe-Colomb, qui l'appela Ste-Marie-de-la-Guadeloupe, nom de l'une des madones les plus révérées de l'Estramadure. En 1635, quelques Français, conduits par 2 gentilshommes nommés d'Olive et Duplessis, vinrent y jeter les fondements de la colonie actuelle.—La Guadeloupe est, après la Trinité, la plus considérable des Petites-Antilles; elle est située dans l'océan Atlantique, à 100 kilomètres de la Martinique, et à 5,000 kilomètres de France. Cette île, qui a environ 320 kilomètres de circonférence et 85,000 hectares de superficie, se compose de 2 parties presque égales, séparées l'une de l'autre par un détroit nommé la *Rivière Salée*, communiquant des 2 côtés à la mer. La ville de la *Basse-Terre* est chef-lieu de la colonie et le siége du gouvernement. La Guadeloupe compte dans ses dépendances 4 autres petites îles : 1° Marie-Galante; 2° les Saintes; 3° la Désirade; 4° la moitié de l'île St-Martin, comprenant sa partie nord. Cette île, située à 168 kilometres de la Guadeloupe, est possédée dans sa partie sud par les Hollandais.

Guarini (Jean-Baptiste), poète italien du XVIe siècle, mérite une place à part entre le Tasse et l'Arioste; son génie est celui de l'Italie élégante, ardente, métaphysique, sensuelle du XVIe siècle. Guarini mourut à Venise le 6 octobre 1612, à l'âge de 75 ans.

Guatemala, confédération de nombreuses peuplades ou petites républiques indépendantes de l'Amérique centrale. Les différents territoires qui composent la confédération furent occupés par l'ordre

de Cortez, vainqueur du Mexique, en 1523. Jusqu'en 1821 elle forma avec l'état mexicain de Chiapa une grande division de l'Amérique espagnole. Incorporée à cette époque au Mexique, qui avait proclamé son indépendance de la métropole, elle s'en sépara et se donna, en 1823, une constitution analogue à celle des États-Unis.

Guatimozin. Ce fut le dernier empereur indien du Mexique.—Il eut à défendre Mexico contre Cortez, et fit preuve de beaucoup de bravoure et d'intelligence. Après la prise de cette ville, les aventuriers dont l'armée espagnole était composée, mécontents du peu de butin qu'avait produit le pillage, accusèrent Guatimozin d'avoir jeté ses trésors dans le lac, et demandèrent que lui et son ministre leur fussent livrés pour les contraindre à avouer dans quel endroit du lac se trouvaient ces riches dépouilles. Guatimozin et son ministre furent mis à la torture. Celui-ci imita d'abord la conduite courageuse de l'empereur; mais ayant été, ainsi que lui, étendu sur un gril posé sur des charbons ardents, il lui échappa un cri de douleur : *Et moi, suis-je donc sur des roses?* lui dit Guatimozin. Le cri du ministre avait été entendu de loin par Cortez, qui, pénétré de honte, fit délivrer Guatimozin; mais sa mort ne fut que différée, car peu de jours après il fut pendu sur le vague soupçon qu'il avait voulu s'enfuir de sa prison.

Gué, endroit d'une rivière ou d'un cours d'eau quelconque dont le fond est assez ferme et assez rapproché de la surface de l'eau pour qu'on puisse le passer à pied ou à cheval sans nager.

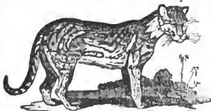
Guèbres. Les Guèbres sont les tristes restes de la monarchie persane dont Alexandre sapa les fondements, et que les califes arabes achevèrent de détruire dans le VIIe siècle pour substituer dans ces contrées le mahométisme à la religion de Zoroastre. Ils forment aujourd'hui un peuple errant et répandu dans plusieurs parties de l'Inde et de la Perse. Dans ce dernier pays, ils sont relégués pour la plupart dans la province de Kirman, la plus aride et la plus sauvage de tout l'empire.

Gueldre, contrée des Pays-Bas érigée en comté en 1079 et en duché en 1329. Son premier comte fut Othon de Nassau. La Gueldre, étant passée dans l'union d'Utrecht, fit partie des 7 Provinces-Unies dont elle était la première en titre. La Gueldre hollandaise est bornée au nord par le Zuyderzée, l'Over-Yssel et la Prusse, au midi par la Prusse et le Brabant septentrional, et à l'ouest par la province d'Utrecht et la Hollande méridionale. Le sol de la Gueldre est en partie couvert de sables et de bruyères, excepté la contrée entre le Wesel et le Rhin, qui est très-fertile.

Guelfes (v. *Gibelins*). — Ordre des Guelfes (v. *Hanovre*).

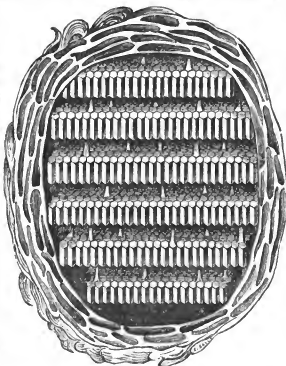
Guenon (v. *Singe*).

Guépard ou *tigre des chasseurs*. Cet animal, du genre *chat* (v.), est de la même taille que la panthère, avec une queue aussi longue; mais il a le corps plus élancé et la tète plus petite. Le fond de son pelage est blanc-jaunâtre, et il est couvert de taches noires, rondes de 27 millimètres de diamètre. Le dessous de son corps est presque blanc, et une bande noire règne de l'œil au coin de la bouche. Cet animal se trouve dans plusieurs contrées de l'Afrique et dans toute l'Asie méridionale. Il se laisse facilement apprivoiser, et on le dresse pour la chasse.

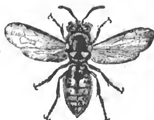


Guépard.

Guêpe, guêpier. La guêpe est un genre d'insectes de l'ordre des *hyménoptères* (v.), section des porte-aiguillons, famille des diploptères, tribu des guêpières.— Ces insectes, comme les fourmis et les abeilles, vivent en société; ils sont comparables à ces dernières à cause de l'industrie avec laquelle ils construisent ce qu'on nomme leur *guêpier* ou *habitation*. L'aiguillon n'est pour l'abeille qu'une arme défensive, tandis qu'il est pour la guêpe un moyen de destruction perpétuel envers les animaux plus faibles ou plus



Nid de guêpe.


Guêpe.

petits. Un guêpier qui a tous ses gâteaux contient ordinairement 15 à 16 mille cellules dont chacune est remplie par un œuf ou une *nymphe*. — On dit proverbialement d'une affaire embrouillée que c'est un vrai *guêpier*. — Se mettre la tête dans un *guêpier*, donner dans un *guêpier*, signifie se trouver au milieu de gens dont on n'a rien de bon à attendre.

Guerchin (le), peintre célèbre du XVe siècle, école bolonaise : son véritable nom était Gian-Francesco Barbieri ; celui de Guerchin lui fut donné parce qu'il louchait de l'œil droit (*guercio*, louche). On n'est pas d'accord sur l'époque de sa naissance, fixée par les uns en 1597, et par les autres au 2 février de l'an 1590. Il vit le jour à Cento, près de Bologne. A l'âge de 10 ans, il attirait déjà l'attention générale par ses dispositions pour la peinture. Il peignit sur la porte de la maison paternelle une vierge fort remarquable, ce qui engagea son père à le placer chez un peintre de son village ; mais celui-ci n'eût fait qu'étouffer les dispositions de l'artiste précoce, si la vue des chefs-d'œuvre que renfermait Bologne n'avait pas inspiré son génie. Parmi les nombreux tableaux du Guerchin, on cite la *Mort de Caton d'Utique*, *Coriolan fléchi par les prières de sa mère*, etc. On en peut voir quelques-uns à notre musée royal ; on distingue surtout une superbe toile représentant la *Paix des Sabins et des Romains*. Il mourut en 1666, à l'âge de 76 ans. Il avait employé une partie de sa fortune à aider les jeunes artistes.

Gueret, petite ville de France, chef-lieu du département de la Creuse, à 470 kilomètres de Paris ; sa population est de 4,000 âmes. Son origine remonte au VIIIe siècle ; elle s'éleva peu à peu autour d'un monastère fondé en 720 sur ce lieu.

Guéret est l'un de ces mots trop nombreux dans notre langue, et dont la signification est peu précise ; il est pris tantôt pour un champ laissé en repos, tantôt pour une terre labourée. — En poésie, les *guérets* sont les sillons ou même les champs dans toute leur étendue.

Guérilla, petite armée ordinairement formée dans les montagnes ou dans les parties boisées d'un pays, d'où elle fait des sorties pour harceler l'ennemi. L'invasion de l'Espagne par les armées françaises a donné lieu à la formation de nombreuses *guérillas*, qui firent preuve de courage et de tenacité. Leurs attaques étaient d'autant plus redoutables, qu'elles étaient imprévues, et ne pouvaient être complétement réprimées à cause de la nature du terrain

et de l'agilité des combattants. Les *guérillas* ne sont pas reconnues en temps de paix; elles ressemblent beaucoup alors à ce qu'on appelle tout simplement des *bandes de brigands*.

Guérin (Pierre), peintre français, né à Paris en 1774. Son 1er essai, *Marcus-Sextus*, parut à l'exposition de 1800; la France pu dès lors se glorifier de posséder un peintre célèbre de plus. La foule se pressa devant la toile du jeune artiste (il n'avait alors que 26 ans). Deux ans après, il exposa *Phèdre* et *Hippolyte; Enée racontant ses exploits à Didon*, et *Clytemnestre*, vinrent ensuite. Malgré sa mauvaise santé, Guérin produisit bon nombre d'autres ouvrages. Désigné pour la direction de l'école française à Rome, il partit et revint à Paris en 1829; revenu ensuite à Rome, il y mourut, en 1833. Guérin était membre de l'Institut.

Guernesey, ou plutôt *Garnesey*, une des principales îles anglo-normandes de la Manche, située à environ 24 kilomètres au sud de *Jersey* (v.), et à 40 kilomètres environ des côtes de France. C'était une dépendance du duché de Normandie, et elle suivit les destinées de cette province lorsque les Plantagenets s'emparèrent du trône de l'Angleterre; elle est restée sous la puissance de la Grande-Bretagne, dont cependant elle n'a généralement adopté ni le langage ni les lois. Les coutumes normandes pour l'administration de la justice y ont conservé la couleur du XIe siècle. On y parle en général un français mêlé d'une foule de mots bas-normands, qui, avec les expressions anglaises apportées par les troupes et les administrations, devient un jargon assez bizarre. *St-Pierre*, capitale de l'île de Guernesey, compte environ 6,000 âmes, et toute la population de l'île peut s'élever à 25,000 individus, dont une moitié es catholique et l'autre protestante.

Guerre (tactique), querelle qui se poursuit par la voie des armes entre des états, entre des concitoyens ou des croyants, pour opinions politiques ou religieuses. La guerre est *défensive* ou *offensive*. Elle est *défensive*, lorsqu'elle résiste à l'attaque; et les opérations ayant pour but de couvrir une frontière, une province, une ville, etc., s'appellent *tactique*. — Elle est offensive, lorsqu'elle devient une invasion du territoire étranger.

Guerres puniques. La lutte de Rome et de Carthage est peut-être le plus grand événement du monde ancien. Les Romains avaien donné le nom de *guerre punique* (synonyme de carthaginois) aux différentes prises d'armes qui se terminèrent par la chute de Carthage.

Guerre de trente ans (de 1618 à 1648). Les causes éloignées de cette guerre remontent à la réforme du XVIe siècle, et à la paix religieuse conclue à Augsbourg en 1555. Indéterminée dans sa

marche et dans son objet, elle se compose de 4 guerres, où l'électeur palatin, le Danemarck, la Suède et la France, jouent successivement le principal rôle, et qui forment 4 périodes distinctes. Les catholiques et les protestants s'observaient depuis long-temps en Allemagne : une crainte réciproque retardait encore le commencement des hostilités; mais l'union des princes protestants, formée en 1608, et la ligue que leur opposèrent les catholiques en 1609, attisèrent le feu qui couvait sous les cendres, jusqu'à ce qu'enfin il éclata en Bohême. La guerre de 30 ans a désolé l'Allemagne; l'art militaire seul y a gagné, grâce à Gustave-Adolphe.

Guerre de la succession (1741-1748). L'empereur Charles VI, dernier prince de la maison impériale d'Autriche, avait publié en 1719, sous le nom de *pragmatique*, un statut par lequel il appelait à sa succession, à défaut d'enfant mâle, *Marie-Thérèse* (v.) sa fille aînée. Toutes les puissances avaient garanti l'exécution de ce statut. Charles VI mourut en 1740, et à peine eut-il fermé les yeux, qu'une foule de princes élevèrent des prétentions sur son vaste héritage. La France elle-même, mal gouvernée par Louis XV et ses ministres, manqua à ses engagements et arma contre l'Autriche. Dans le partage que faisaient les divers prétendants aux démembrements de la puissance autrichienne, on ne laissait à Marie-Thérèse, qui avait épousé François de Lorraine, grand duc de Toscane, que la Hongrie, les Pays-Bas et la Basse-Autriche, et cette princesse n'avait d'autre allié que l'Angleterre. La France avait fait des conquêtes durant cette guerre qui dura 7 ans, mais elle ne devait pas les garder : à la paix d'Aix-la-Chapelle, conclue le 18 octobre 1748, elle rendit la Savoie au roi de Sardaigne, les Pays-Bas à l'impératrice, et aux Hollandais toutes les places prises sur eux. Ainsi finit cette guerre qui avait eu pour but de renverser la puissance de l'Autriche, en créant quatre royaumes sur les ruines de ses vastes possessions.

Guerre de sept ans. C'est à la guerre de 7 ans que la Prusse doit d'être devenue puissance du 1er ordre. Frédéric II comprenant avec une égale supériorité les périls auxquels les rancunes des grandes cours de l'Europe exposaient l'enfance de la monarchie prussienne, et toutes les chances favorables que lui offrait une offensive brusque et vigoureuse, s'élança, sans déclaration préalable, sur tous les états environnants, où ses armes furent victorieuses et rapides comme la foudre. Chef d'une nation de 4 millions d'âmes, Frédéric lutta 7 ans contre les 3 plus puissants princes de l'Europe. Le génie d'un grand homme pouvait seul triompher d'une telle entreprise. Sept ans de combats continus ne changèrent rien aux

délimitations territoriales de l'Allemagne, mais Frédéric avait conquis à la Prusse une force morale qui la plaçait, en face de l'Europe étonnée de tant de gloire, comme un colosse menaçant.

Guet, troupe chargée autrefois de veiller à la sûreté intérieure de la capitale et des principales villes de France. L'origine du *guet* de Paris remonte à la plus haute antiquité. Le guet de Paris avait été remplacé, en 1789, par une garde soldée; depuis le consulat, ce service a été établi sur une grande échelle sous les noms de *gendarmerie de la ville* et de *garde municipale*.

Guet-apens, embûche dressée contre quelqu'un pour attenter à ses jours.

Gueules, terme de blason; il n'est d'usage qu'au pluriel : *champ de gueules*. C'est le synonyme de *rouge*, et tout simplement l'expression d'une couleur. Le *champ de gueules* est l'écusson le plus distingué dans l'ordre du blason.

Gueux de terre ou *Gueux de mer*, nom donné aux partisans de la révolution politique et religieuse qui éclata au XVIe siècle dans les 17 provinces de la Hollande, de la Belgique et de la Flandre, alors sous la domination de Philippe II, roi d'Espagne, et dont le résultat, après 82 années de guerre, fut le démembrement d'une partie de ces provinces et l'origine de la république de Hollande. Charles-Quint, en remettant à son fils Philippe la souveraineté de ces provinces, lui avait recommandé de maintenir leurs droits et leurs priviléges. Philippe II se contraignit tant que son père vécut; mais à sa mort il changea de conduite. Une grande partie des provinces avaient adopté la religion réformée, et pour la leur faire abandonner on essaya d'y établir l'inquisition. Neuf seigneurs calvinistes se réunirent à Breda, et y firent serment de s'opposer à son établissement; bientôt 400 gentilshommes se joignirent à eux. Ils convinrent, avant d'agir, de faire une dernière tentative auprès de Marguerite, duchesse de Parme, nommée gouvernante des provinces par le roi d'Espagne, et se rendirent, à cet effet, auprès d'elle, au nombre de 300, sans insignes ni décorations et vêtus d'habillements simples de couleur grise. La princesse n'était pas sans alarmes sur cette démonstration et en fit part au comte de Barleymont, qui la rassura en lui disant : *Ce ne sont que des gueux.* Ce propos fut rapporté au comte de Brévorode, qui avait conduit la députation auprès de la gouvernante, et, dans un souper qu'il donnait à ses amis, il se leva de table, et reparut bientôt ayant à la main une écuelle de bois pleine de vin, et sur l'épaule une besace; il porta une santé à tous ses convives; l'écuelle et la besace passèrent de l'un à l'autre : et chacun d'eux, après avoir bu, répéta le serment de sa-

crifier ses biens et sa vie pour la défense de la liberté publique. Dès ce moment, les confédérés adoptèrent pour devise : *vivent les gueux*. Forcés d'abandonner Anvers en 1567, les chefs des *gueux* se réfugièrent en Angleterre. Quatre ans plus tard, l'un de ces chefs, le prince d'Orange, eut une conférence avec l'amiral Coligni, qui lui fit remarquer que les Espagnols n'ayant point de marine sur les côtes de Flandre, il serait aisé de les attaquer par mer avec succès. L'avis fut suivi, et bientôt parurent les *gueux de mer*. Une escadre fut en quelque sorte improvisée, et ses premiers succès, qui furent importants, décidèrent l'émancipation de la Hollande.

Gui, plante parasite qui naît sur le chêne et sur d'autres arbres, et qui a quelques applications en médecine. Le *gui de chêne* est célèbre dans les antiquités gauloises : nos pères avaient pour ce fruit une vénération toute particulière. C'était au 1er jour de l'an, et avec une serpe d'or, que le prêtre, en grande cérémonie, coupait le *gui*, qu'on recevait sur un morceau d'étoffe de laine blanche et fine. Ces coutumes se pratiquèrent long-temps après l'établissement du christianisme.

Gui ou *Guido d'Arrezzo*, moine bénédictin de l'abbaye de Pomposе, né à Arezzo vers l'an 990. Gui s'étant livré, dès son jeune âge, à l'étude de la musique, fut chargé d'enseigner cet art aux religieux de son couvent, pour l'usage desquels il créa une méthode des plus ingénieuses. Pour écrire la musique, on employait avant Gui, les lettres *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g* placées sur des lignes parallèles de diverses couleurs pour indiquer l'élévation ou l'abaissement de la voix; Gui substitua, aux difficultés que présentait cette méthode, le système de notation que nous avons, sauf quelques changements légers. On ignore l'époque de la mort de Gui d'Arrezzo, qui vivait encore en 1030.

Guibert (Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de), maréchal de camp, né à Mautauban en 1743. Guibert fit paraître, en 1773, son *Essai général de tactique*, livre remarquable qui fut vivement discuté. Il alla en Prusse la même année, et reçut du grand Frédéric l'accueil le plus bienveillant. Le comte de St-Germain, ministre de la guerre en 1775, rappela Guibert en France, et on dut à ses conseils les changements qui s'opérèrent bientôt dans l'administration de la guerre et dans l'organisation des troupes. Guibert cultiva également les lettres. Il est auteur d'une tragédie assez faible, le *Connétable de Bourbon*.

Guicciardini (Francisco), né à Florence le 6 mars 1482, se livra successivement à l'enseignement du droit, aux luttes du barreau, aux missions diplomatiques, aux affaires d'état, au commandement

des troupes, et enfin écrivit l'histoire. C'était une de ces natures puissantes que le ciel a comblées de ses dons et qui savent en user. Charles-Quint affectionnait Guicciardini et l'entretint souvent pendant des heures entières au grand déplaisir des courtisans qui s'en plaignaient : « Dans un instant, répondit Charles-Quint, je puis » créer cent grands d'Espagne, mais dans cent ans je ne saurais » faire un Guicciardini. »

Guido Reni, plus connu sous le nom du *Guide*, peintre célèbre de l'école bolonaise, né à Bologne en 1575. *Orphée et Eurydice* fut le 1er tableau qui attira à son auteur des félicitations générales. Encouragé par ses nombreux succès, le Guide vint à Rome, où le pape Paul V le chargea d'importants travaux. Parmi ses ouvrages, nous citerons les *Travaux d'Hercule*, la *Toilette de Vénus*, l'*Enlèvement d'Europe*, le *Massacre des innocents*, etc. — Le *Guide* amassa une belle fortune, mais une funeste passion l'eut bientôt engloutie. Il mourut à l'âge de 67 ans, accablé de chagrins et de misère.

Guidon, enseigne de cavalerie. Ce nom désigne également le signe et le soldat qui en est porteur.

Guienne. En l'an 1070, les 2 duchés de Gascogne et d'Aquitaine furent réunis dans la même main, et ne formèrent plus qu'une seule et même principauté. Eléonore ou plutôt Alienor d'Aquitaine, que le roi Louis VII fit monter sur le trône pour la répudier ensuite, alla porter en 1154 sa main et ses états à l'héritier des rois d'Angleterre, ducs de Normandie. C'est vers ce temps-là que s'introduisit le nom de *Guienne*, et l'on dit indistinctement duché de *Guienne* ou d'*Aquitaine*. Alors commença cette longue rivalité entre les rois de France et les rois d'Angleterre, ducs de Normandie et de Guienne, rivalité qui mit pendant quelque temps une grande partie de la France sous la domination des Anglais, et qui ne devait finir que par leur expulsion totale de notre territoire.

Guillaume-le-Conquérant. Ce grand prince, digne de donner son nom à son siècle, fut le 7e de ces ducs normands dont les hauts faits occupent une si noble place dans notre histoire de France, et naquit à Falaise vers la fin de 1027. Guillaume fut d'abord sur le point de perdre son duché; mais la fidélité des Normands, et bientôt son propre courage, le lui conservèrent. Appelé, en 1066, au trône d'Angleterre par un testament verbal d'Édouard-le-Confesseur, mort sans postérité, Guillaume se disposa à recueillir ce magnifique héritage, employa 8 mois à construire des vaisseaux, à réunir des troupes, et mit à la voile à St-Valery-sur-Somme, le 29 septembre 1066, avec 3,000 bâtiments et 60,000 hommes. Le débar-

quement s'opéra sans résistance sur les côtes d'Angleterre, tandis que Harold, son compétiteur, était occupé loin de là à combattre les Danois. Mais celui-ci revint en toute hâte, et ce fut le 14 octobre, dans les plaines d'Hastings, que les 2 armées se rencontrèrent; la lutte fut acharnée. Guillaume l'emporta ; Harold et son frère restèrent sur le champ de bataille, et le trône fut assuré au conquérant, qui réunit sous un même joug Bretons, Saxons et Danois, et institua le régime féodal au profit des Normands ses compagnons. Après cette conquête, Guillaume repassa en France, se jeta sur le Vexin qu'il ravagea, et se préparait à marcher sur Paris, quand il mourut des suites d'une chute de cheval à St-Gervais, près de Rouen, le 9 septembre 1087. Son corps fut transporté à Caen, et inhumé dans l'abbaye de St-Étienne qu'il y avait fondée. Guillaume avait épousé, en 1052, Mathilde, fille de Baudouin V, comte de Flandre, à qui on attribue la confection de la tapisserie de Bayeux.

Guillaume II, surnommé le *Roux*, était fils du précédent. Son père ayant réglé par testament le partage de ses états, avait donné la Normandie et le Maine à son fils aîné Robert, et l'Angleterre à Guillaume son puîné. Guillaume-le-Roux s'occupa moins de lui rendre les derniers devoirs que de recueillir son héritage; il partit avant les funérailles, passa la mer, devança à Londres la nouvelle de la mort du conquérant et se fit couronner par le primat, qui avait rassemblé à la hâte quelques seigneurs et prélats dévoués. Guillaume-le-Roux eut à soutenir une guerre contre son frère et en triompha. Il menait une vie fort agitée, lorsqu'il fut tué à la chasse par accident, le 2 août 1100, dans la 13e année de son règne, et la 40e de son âge, laissant après lui les traces et le souvenir d'une exécrable tyrannie.

Guillaume III, d'Angleterre, connu d'abord sous le nom de *prince d'Orange*, naquit à la Haye, de Guillaume II de Nassau, et d'Henriette-Marie-Stuart, fille de Charles Ier. Charles II, roi d'Angleterre, lui avait accordé en mariage la princesse Marie, fille de son frère ; aucun des deux frères n'ayant d'enfant mâle, Marie était l'héritière présomptive de la couronne d'Angleterre. Mais Charles II étant mort, et son frère lui ayant succédé sous le nom de Jacques II, l'état des choses changea par la survenance d'un enfant à ce dernier. Guillaume qui s'était habitué à considérer le trône d'Angleterre comme devant lui revenir, profitant des fautes politiques de son beau-père, abandonna le stathoudérat qu'il occupait avec gloire et débarqua à Torbay, le 5 novembre 1688, à la tête d'une armée de 14,000 hommes. Jacques II fut abandonné de tous, et la conquête du royaume ne coûta au prince d'Orange que quelques sol-

dats tués par hasard. Il occupa le trône 13 ans sans éclat, et se montra fort inférieur à ce qu'il avait été à la tête des états de Hollande. Il mourut le 8 mars 1702 à l'âge de 52 ans.

Guillaume (ordre de [v. *Hollande*]).

Guillaume IV, dernier roi d'Angleterre, fils cadet de Georges III, naquit le 21 août 1765, et reçut le titre de *duc de Clarence*. Guillaume fut élevé dans la carrière de la marine, et ne put cependant, pendant les guerres de la révolution et de l'empire, obtenir le commandement d'un seul vaisseau. Il fut proclamé roi le 26 juin 1830, à la mort de son frère Georges IV.

Guillotin, guillotine. *Guillotin* (Joseph-Ignace), député de Paris aux états-généraux et à l'assemblée constituante, concourut, comme membre d'une commission, à l'accomplissement de plusieurs grandes mesures, et notamment à l'organisation des écoles de médecine, de chirurgie et de pharmacie. L'assemblée s'occupait de refondre notre ancien système pénal, lorsque *Guillotin*, mu par les sentiments les plus louables de philanthropie, proposa de substituer la décapitation réservée autrefois pour les nobles aux différents supplices alors usités. Cette proposition ayant été accueillie, il indiqua, comme moyen d'exécution le moins douloureux, l'emploi d'une machine très-peu compliquée, connue depuis long-temps en Italie sous le nom de *mannaia*, et dont il existe des modèles anciens en peinture.—Il fallait un nom à ce nouvel instrument de supplice; on lui donna celui du bon docteur *Guillotin*. Il est vraiment déplorable que le souvenir d'un philanthrope aussi éclairé ait été ainsi, et pour toujours, accolé à une idée de sang et de supplice. —*Guillotin* mourut le 26 mai 1814.

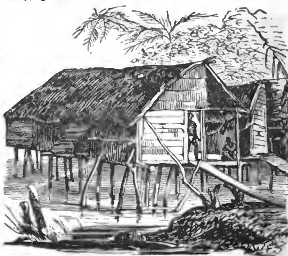
Guimauve, genre de plante de la famille des malvacées, dont la plus importante est la *guimauve officinale*. Toutes ses parties, et surtout ses racines, contiennent un mucilage abondant qui leur donne, au plus haut degré, les propriétés émollientes et adoucissantes.

Guimbarde. Cet instrument est particulièrement connu dans les villages des Pays-Bas et du Tyrol. Les sons de la guimbarde s'obtiennent en la plaçant contre les dents; l'attraction et la répulsion de l'air servent, avec la pression des lèvres, à déterminer les modulations.

Guinée. Lorsque les Portugais parvinrent, à la fin du xve siècle, sur cette partie des côtes occidentales d'Afrique qui regarde le midi, la ville de Géni, en Nigritie, sur le Niger, était célèbre dans toute cette région. Son nom, qu'ils altérèrent en celui de *Guinea* (Guinée), devint bientôt celui des contrées qu'ils venaient de visiter.

Les géographes et les navigateurs lui ont, en outre, donné une application encore plus étendue, et le pays qui porte le nom de Guinée a aujourd'hui pour bornes Sierra-Léone à l'ouest, et le cap Frio, à plus de 5,200 kilomètres de là. On divise la Guinée en *septentrionale* et en *méridionale*. La première comprend l'empire des Ashantis, le Dahomey, le Youriba, le Benin et une foule de petits royaumes qui se partagent le Delta du Niger. Sa partie maritime a reçu diverses dénominations; c'est sur la côte d'Or, entre l'Assinie et le fleuve Volta, que se trouvent les principaux établissements anglais, français, danois, hollandais et portugais. La Guinée est un pays en général fertile, où s'élèvent en forêts épaisses l'acajou, l'ébénier, le bois de fer, le cocotier, le palmier, le bambou, etc. Les Français paraissent être les premiers Européens qui s'établirent sur ces côtes.—On ne connaît de la *Guinée méridionale* que les possessions portugaises divisées en 3 royaumes : ceux de Congo, Angola et Benguela. Leur superficie peut être évaluée à 40,000 kilomètres carrés, sur lesquels végètent, tout au plus, 200,000 individus. Le pays est montagneux, arrosé par plusieurs grandes rivières, et traversé par le fleuve Counza. La chaleur y serait insupportable sans les brises de terre et de mer. Le commerce coupable des esclaves s'y est toujours fait de la manière la plus active. On en exporte de l'ivoire et de la cire. *Loanda*, la résidence du gouverneur, est une ville de 5,000 âmes, bâtie en amphithéâtre dans une petite île.

Guinée (Nouvelle-), grande île située au nord du continent de l'Australie, dont elle est séparée par le détroit de Torrès, que ses écueils ont rendu l'effroi des navigateurs. Sa surface est égale à celle de la France (108,000 kilomètres carrés). La découverte de cette terre remonte aux premières années du XVIe siècle. On l'ap-



Habitations des Papouas.

pela d'abord l'*Ile d'Or;* mais bientôt après *Nouvelle-Guinée*, à cause de la ressemblance de ses habitants avec les nègres de cette partie de l'Afrique. Toutefois on lui a substitué aujourd'hui celui de *Papouasie* (v.), de cette partie de sa population qui se donne le nom de *Papouas*. L'intérieur de cette terre nous est inconnu.

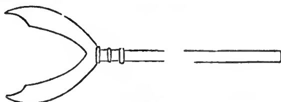
Guinée (monnaie). Cette monnaie d'or naguère très-usitée en Angleterre tirait son nom de la province d'Afrique d'où a été apporté l'or qui a servi à frapper les premières *guinées*. La valeur de la *guinée* était, comparativement à l'argent de France, un peu plus forte que celle de nos anciens louis d'or, c'est-à-dire de 26 fr. 47 cent.—On ne frappe plus maintenant en Angleterre que des *souverains* valant un peu plus de 25 francs de notre monnaie, des *demi-souverains* et des *quarts de souverain*.





Guinée.

Guisarme, arme antique qui consistait en une sorte de hache à deux tranchants.



Guisarme.

Guiscard (Robert), sortait d'une race de *vavasseurs* ou *bannerets* du diocèse de Coutances en Basse-Normandie. Tancrède, son père, marié 2 fois, avait 12 enfants. Un modique patrimoine ne suffisant pas à une famille si nombreuse, les 12 frères résolurent d'aller chercher fortune dans les guerres étrangères; 2 seulement se chargèrent de soigner la vieillesse de leur père, et les 10 autres joignirent successivement les Normands, qui avaient fondé dans la Pouille la colonie d'Aversa. Le succès des aînés encouragea les cadets. Robert Guiscard, le premier des 7 fils du second mariage, alla rejoindre ses frères Guillaume, Drogon et Humphrey, qui avaient mérité de devenir les chefs de la colonie. A la mort de son frère Humphrey, il fut élevé sur un bouclier et déclaré comte de la Pouille et de la Calabre; il passa ensuite en Sicile, et fit la conquête

de cette île. Excommunié par le pape, il rentra en grâce auprès de lui en donnant à S. S. la ville de Bénévent, dont il avait fait la conquête. Robert Guiscard termina, à l'âge de 70 ans, une vie remplie d'événements, qui attestent des qualités supérieures et une énergie d'ambition peu commune.

Guise (famille des). La volonté ferme et persévérante de se substituer à la dynastie des Valois fut la pensée dominante des princes lorrains, qui dominèrent la monarchie par leur énergie et leur habileté pendant les guerres religieuses du XVIe siècle. Claude, duc d'Aumale, tige de la race des Guise, était le 7e fils de René II, duc de Lorraine; il s'établit en France vers la fin du règne de Louis XII, qui lui accorda des lettres de naturalisation. A l'avénement de Henri II, la maison de Lorraine se fit l'expression du principe catholique. Claude avait laissé 5 fils, et parmi eux François, héritier de son titre de duc de Guise, et Charles, connu sous le nom de cardinal de Lorraine, dont la fortune et les talents accrurent la puissance de la maison de Lorraine. A la mort de Henri II, les deux grandes fonctions de l'état, la lieutenance-générale du royaume et la surintendance des finances, ayant été confiées, la 1re au duc de Guise, la 2e au cardinal, son frère, ils devinrent maîtres absolus du conseil de régence et du nouveau roi, le jeune Charles IX. Après le colloque de Poissy entre les docteurs catholiques et calvinistes la lutte dut recommencer, et le duc de Guise périt au siége d'Orléans. Les fils de François de Guise, adoptés par les catholiques, grandirent au milieu des troubles civils, jusqu'à ce que l'aîné, Henri, duc de Guise, poussé par un double sentiment de vengeance, se jeta dans la mêlée de la St-Barthélemy, et se chargea de l'expédition contre l'amiral Coligni, qu'il accusait de n'être pas étranger à la mort de son père. Ce fut dans une rencontre avec les reîtres du prince de Condé qu'Henri de Guise reçut une estocade qui le fit surnommer le *Balafré*. Cependant la populace de Paris, ouvertement déclarée pour le duc de Guise, donnait de l'ombrage au roi Henri III, qui, depuis les barricades, n'exerçait presque plus aucune autorité. Il crut anéantir la ligue en frappant au cœur la maison de Guise; et par ses ordres Henri de Guise, ainsi que son frère le cardinal, furent poignardés à Blois, dans une des salles du château.—Le grand rôle des princes lorrains finit avec eux.

Gustave-Wasa ou *Gustave Ier*, né en 1490, fils d'Éric-Wasa, seigneur suédois, fut au nombre des otages dont Christian II s'était emparé par supercherie. Parvenu à s'évader de sa prison, il débarqua en Suède, appela ses compatriotes aux armes, et parvint à rassembler 400 paysans dalécarliens, qui jurèrent de le

suivre. Ses premiers succès amenèrent auprès de lui un grand nombre de paysans et de nobles suédois, à la tête desquels il continua sa marche victorieuse, enlevant sur son passage les places occupées par les Danois, et il se trouva bientôt maître de tout le royaume, moins Stockholm, dont il ne tarda pas à être maître. Nommé roi, il appliqua tous ses soins à la prospérité de ses sujets et à l'accroissement de leur commerce; ses efforts eurent le plus heureux succès, et il assura l'hérédité du trône dans sa famille. On a dit de lui, qu'en temps de paix il gouvernait sans ministres, et en temps de guerre sans général. Gustave-Wasa mourut en 1560, à l'âge de 70 ans, après avoir élevé la Suède au rang des puissances européennes.

Gustave-Adolphe (Gustave II), roi de Suède, fils et successeur de Charles IX, né le 9 décembre 1594, parvint au trône le 8 novembre 1611, reprit aux Danois ce qu'ils avaient enlevé à la Suède, fit des conquêtes importantes aux dépens de la Russie, et mourut le 6 novembre 1682. Héros de la guerre de 30 ans, il fut le champion du parti protestant et des libertés germaniques, alors que l'œuvre de Luther était menacée par l'ambition de la maison d'Autriche. Il périt, au milieu de sa gloire, à la bataille de Lutzen; la Suède perdit en lui un grand roi. Gustave-Adolphe donna le 1er à la Suède une armée permanente et un code militaire.

Gustave III, roi de Suède, fils et successeur d'Adolphe-Frédéric, né le 24 janvier 1746, roi le 12 février 1771, fut assassiné dans la nuit du 15 au 16 mars 1792, à l'âge de 46 ans. Depuis la mort de Charles XII, la noblesse et le sénat de Suède avaient usurpé sur la couronne les pouvoirs législatif et exécutif. Gustave promulgua une constitution nouvelle qui lui rendait son ancienne autorité, et la noblesse résistant, il en fit justice par la prison et les supplices. Dès lors sa perte fut jurée, et dans la nuit du 15 au 16 août 1792, au bal masqué de la cour, Ankarstroem blessa mortellement le roi d'un coup de pistolet. Gustave, qui survécut 14 jours, conserva le plus grand calme d'esprit, et pourvut au sort de ses amis. Son assassin avait déjà été jugé et exécuté. Gustave III cultiva les lettres avec succès; ses discours et ses pièces de théâtre sont très-estimés de ses compatriotes.

Gustave IV (Adolphe), fils et successeur du précédent, né le 1er novembre 1778, descendit du trône en 1809, et, jusqu'en 1837, époque de sa mort, vécut en Allemagne sous le nom du colonel *Gustaveson*. Dépouillé par les Français de Stralsund et de Rugen, battu par les Russes malgré l'incontestable valeur des Suédois, il s'en prit injustement à son régiment des gardes, et cassa

ce corps d'élite et de noblesse. La Suède avait supporté tous les malheurs; cet outrage la révolta, et le roi, à la suite d'une scène violente, fut transporté dans une chambre et gardé à vue. Une diète s'assembla; Gustave envoya à cette assemblée l'acte de son abdication, rédigé dans les termes les plus nobles. Le duc de Sudermanie, son oncle, fut proclamé roi sous le nom de Charles XIII, et tandis qu'il adoptait pour prince royal un heureux soldat français (v. *Bernadotte*), Gustave-Adolphe quittait la Suède.—Son fils, général au service d'Autriche, a pris le titre de *prince de Wasa* et paraît avoir renoncé à toute prétention au trône de ses aïeux.

Guttemberg, célèbre imprimeur né à Mayence vers 1405 et mort en 1468, eut le premier l'idée d'imprimer un livre, d'abord avec des planches de bois gravées, puis avec des caractères de bois sculptés et mobiles. Pierre Schœffer, l'un de ses associés, imagina les caractères de fonte (v. *Imprimerie*).

Guttural (d'un mot latin signifiant *gosier*), qui appartient ou qui a rapport au gosier. Les anatomistes se servent de cet adjectif pour désigner plusieurs parties qui descendent ou qui sont voisines de la gorge. — On appelle *gutturales* les lettres qui, comme le *g*, le *k* et le *q*, se prononcent du gosier.

Guyane ou *Guiane*, vaste contrée de l'Amérique méridionale, bornée à l'est par l'océan Atlantique, au nord par le même océan et par l'Orénoque, à l'ouest par l'Orénoque et l'Yapura, et au sud par l'Amazone. Elle forme un immense plateau, dont on évalue la superficie à 440,000 kilomètres carrés. Les Français furent les premiers Européens qui cherchèrent à former des établissements de culture et de commerce à la Guyane. Il y eut plus tard la *Guyane anglaise*, la *Guyane hollandaise*, *espagnole*, *portugaise*, et enfin la *Guyane française*. Les deux premières et la dernière sont les seules qui aient aujourd'hui une existence séparée. — *Guyane anglaise.* Elle est la moins étendue des 3; on évalue sa superficie à 12,000 et quelques cents kilomètres carrés. *Georges-Town*, autrefois *Stabroek*, en est le chef-lieu; c'est une ville de 12,000 âmes et un port important. La population anglaise s'élève à 131,000 individus environ. —*Guyane hollandaise.* On évalue sa superficie à plus de 20,000 kilomètres carrés. *Paramaribo* en est le chef-lieu. Cette ville, située sur les bords du Surinam, a une population de 20,000 âmes; c'est tout à fait une ville de luxe et de plaisirs. Son port est magnifique, et la rend le centre d'un commerce important. La population totale de la colonie est évaluée à plus de 50,000 individus. La Guyane hollandaise peut être considérée comme une colonie modèle sous le

rapport de l'agriculture. — *Guyane française*. Cette partie de la Guyane, que l'on désignait autrefois sous le nom de *France équinoxiale*, ne commença à être colonisée par les Français qu'en 1605. *Caïenne* fut le 1er point où ils s'établirent. Cette ville est le chef-lieu de la colonie. Elle compte environ 3,000 âmes. La superficie totale de la colonie est de près de 32,000 kilomètres carrés. L'importance des cultures et du commerce de la Guyane française est loin d'être en rapport avec la vaste étendue du pays et la fertilité des terres; on remarque cependant un accroissement progressif qui fait bien augurer de l'avenir.

Guyon (madame [Jeanne Bouvier de la Motte]), naquit à Montargis en 1648. Devenue veuve à l'âge de 28 ans, elle abandonna son pays, ses enfants, sa fortune qui était des plus brillantes, pour accomplir une mission divine à laquelle elle se croyait appelée. D'une imagination vive et ardente, elle s'imagina qu'elle devait jouer un grand rôle en prêchant la parole de Dieu. Après avoir parcouru une partie de la France, prêchant et dogmatisant, elle vint à Paris, où elle se créa de puissantes protections, et entre autres celle de madame de Maintenon qui l'autorisa à faire des conférences à St-Cyr. Ce fut à cette époque qu'elle fit la connaissance de Fénelon, qui eut à subir tant de tracasseries à cause de sa doctrine. Devenue l'objet de nombreuses dénonciations, madame Guyon demanda elle-même que sa conduite et ses enseignements fussent examinés. Une commission, dans laquelle figuraient Bossuet et Fénelon, condamna la doctrine de madame Guyon, sans que ce dernier, cependant, fût de cet avis. Les mœurs de cette dame furent déclarées irréprochables. On l'exila à Blois, où elle vécut retirée et sans faire parler d'elle; elle y mourut en 1717 déjà oubliée. Elle l'aurait été plus tôt et peut être pour toujours, si elle n'eût été un brandon de discorde jeté entre les 2 hommes les plus éminents de l'église à cette époque, Bossuet et Fénelon.

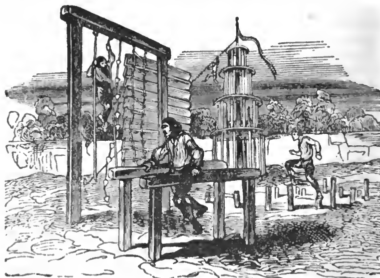
Guyton de Morveau (Louis-Bernard). Entraîné par son amour pour les sciences naturelles, Guyton de Morveau donna sa démission des fonctions d'avocat-général qu'il remplissait au parlement de Dijon, et se chargea de professer dans cette ville la chimie. Lors de la fondation de l'école polytechnique, Guyton de Morveau y fut nommé professeur et y occupa sa chaire jusqu'à un âge très-avancé. Ses travaux en chimie sont nombreux, et plusieurs d'entre eux présentent un grand intérêt.

Gymnase (d'un mot grec signifiant *nu*), nom d'un édifice public appelé ainsi chez les Grecs et les Romains, parce que les jeunes gens qui le fréquentaient, tels que lutteurs, pugilistes, etc., se dé-

barrassaient dans leurs exercices de presque tous leurs vêtements pour être plus agiles.

Gymnastique, science qui a pour but de développer les facultés physiques par des exercices plus ou moins violents.

Gymnastiques (jeux). Les exercices qui étaient le plus en honneur chez les Grecs et les Romains étaient : 1° la *course*, soit à pied, soit à cheval; 2° la *lutte* dans les jeux publics; 3° le *pugilat*. Dans ces jeux, les combattants avaient la tête couverte d'une calotte d'airain, et leurs mains étaient armées de gantelets de cuir appelés *cestes*. Les pugilistes étaient les *boxeurs* de l'antiquité; 4° le *pancrace*. Dans ce jeu, on disputait le prix à la lutte et au pugilat, mais les mains des combattants n'étaient pas armées de cestes; 5° le *pentathle*. Cet exercice comprenait la lutte, la course, le pugilat, le pancrace, le saut, le disque, le javelot. Les exercices du corps, en vue de former des guerriers agiles et robustes, n'ont plus la même importance depuis l'invention de la poudre à canon. — Les exercices, chez les modernes, sont la danse, l'escrime, l'équitation, les combats au bâton, à la canne, les exercices militaires. Les méthodes gymnastiques du colonel Amoros ne sont pas sans mérite, et il serait à désirer qu'on en fît plus généralement l'application.



Gymnase.

Gymnosophistes (de deux mots grecs signifiant *nu* et *sage*), philosophes indiens et éthiopiens, ainsi appelés par ce qu'ils allaient

presque nus. Les gymnosophistes de l'Indus et du Gange étaient divisés en 3 sectes, les brachmanes, les sarmanes et les hylobiens. Elles ne différaient entre elles que par quelques pratiques, et avaient la même doctrine, celle de l'existence d'un Dieu éternel et de la transmigration des âmes, que les Grecs ont traduite par le mot *métempsychose*.

Gynécée (d'un mot grec signifiant *femme*). Ce mot désigna d'abord chez les Grecs un appartement destiné aux femmes, mais plus tard ce nom fut appliqué aux palais et même aux simples maisons que les empereurs romains possédaient dans diverses villes, et où ils trouvaient, en voyageant, les meubles, le linge et les objets nécessaires à la vie domestique. Ces *garde-meubles* devinrent ensuite des arsenaux où l'on conservait les habits, les armures, et bientôt enfin les voiles et les agrès pour les vaisseaux.

Gypaëte, oiseau connu aussi sous les noms de *vautour des agneaux* et de *vautour des Alpes*.

Gypse (de deux mots grecs signifiant *terre cuite*), matière pierreuse que l'action du feu change en plâtre. On désigne sous le nom de *gypse* des variétés fort nombreuses et fort importantes de *chaux sulfatée* qui se présentent assez fréquemment dans la structure du globe; il se forme dans cette roche géologique une multitude d'espèces minéralogiques qui peuvent s'y développer accessoirement.

Gyromancie (de deux mots grecs signifiant *cercle* et *divination*), moyen prétendu de divination qui consistait à tracer un cercle sur la terre; puis, autour de ce cercle, où l'on avait semé çà et là des lettres séparées et insignifiantes, on tournait en marchant ou en courant, jusqu'à ce qu'étourdi par le mouvement de rotation on tombât, mais à plusieurs reprises, sur quelques-uns des caractères qui, recueillis à chaque chute, formaient certains mots dont on tirait des présages.

H

H, huitième lettre de l'alphabet et sixième des consonnes : son nom est à la fois masculin et féminin. Ce n'est pas, à proprement parler, une lettre, mais un simple signe d'*aspiration*, qui, même dans beaucoup de mots de notre langue, paraît, par la seule raison de l'étymologie et sans qu'aucune aspiration l'accompagne, comme dans les mots *homme*, *honneur*, qui se prononcent exacte-

ment comme si on écrivait *omme*, *onneur*. Quant l'*h* est aspiré, comme dans *haine* et dans *héros*, il n'apporte aucune modification au son de la voyelle qui le suit, mais seulement il l'empêche de se lier avec le mot qui précède. Cependant l'usage a prévalu, et l'*h* doit être placé, comme nous l'avons dit, au nombre des lettres de l'alphabet ; c'est encore l'usage qui apprendra les mots dans lesquels il est aspiré, et ceux dans lesquels il reste muet.

Habacuc, huitième des petits prophètes dont les prophéties sont conservées dans les livres juifs. Elles sont peu considérables, et ne contiennent que deux chapitres : le premier a 17 versets et le second 20. Plusieurs autres écrits ont été à tort attribués à *Habacuc*. On ne sait presque rien sur sa vie. Au temps de la captivité de Babylone, il fut emporté par un ange dans la fosse aux lions où était renfermé Daniel, et ramené par le même ange en Judée. Sous le règne de Théodose, empereur d'Orient, on trouva, dit-on, à Cela, près d'Éleutéropolis, son tombeau et son corps, et sa fête est célébrée par l'église le 15 janvier.

Habdallah, v. *Abdallah*.—On appelle aussi de ce nom une cérémonie que les juifs observent pour finir le jour du sabbat. En rentrant de la prière, vers le soir, aussitôt qu'on a pu distinguer quelques étoiles, on allume une lampe : le chef de famille prend du vin, des épiceries odoriférantes, les bénit, les flaire pour commencer la semaine par une sensation agréable, et souhaite que tout réussisse heureusement dans la nouvelle semaine où l'on vient d'entrer : il bénit ensuite la clarté du feu dont on ne s'est pas encore servi, et songe à commencer son travail. Les juifs ne se saluent pas ce jour-là, et ne se disent pas *bonsoir !* mais *Dieu vous donne une bonne semaine !*

Habeas corpus (ce sont deux mots latins qui signifient *que tu aies le corps*). On désigne ainsi une loi anglaise rédigée en latin et commençant par ces mots qui accorde à tout prisonnier, dans la plupart des cas, sa mise en liberté moyennant caution. Dans certaines circonstances toutefois, comme lorsqu'on soupçonne une conspiration formée contre le prince ou contre l'état, on suspend cette loi.

Habitacle. Ce mot signifie *habitation, demeure*, mais il ne se dit guère que dans quelques phrases de l'*Écriture* et dans le style soutenu : *l'habitacle du Très-Haut ; les habitacles éternels*. — En termes de marine, on appelle ainsi une espèce d'armoire faite entièrement de bois, sans aucun fer, dans laquelle on place la boussole, la lumière destinée à l'éclairer pendant la nuit, et l'horloge.

Habitation. Depuis la hutte grossière des *Papouas* (v.) jusqu'au fastueux palais de nos Crésus modernes, tout lieu que l'on habite prend le nom d'*habitation;* tout le monde sait l'influence qu'exerce sur

l'hygiène l'exposition des bâtiments, la qualité des eaux qui les avoisinent, la pureté habituelle de l'atmosphère, etc. Dans les colonies, on a étendu le mot *habitation* à la portion de terre, quelle que soit son étendue, que cultive un colon.

Habitation (jurisprudence). On appelle en jurisprudence *droit d'habitation* le droit de demeurer dans la maison d'autrui sans payer de loyer. Le *droit d'habitation* confère toujours à celui qui l'a le droit d'*usage* des fruits produits par le lieu habité jusqu'à concurrence de ses besoins et de ceux de sa famille. C'est ce qui distingue l'*usager* de l'*usufruitier*, qui perçoit tous les fruits même lorsqu'ils dépassent ses besoins personnels.

Habitude (morale). Les *habitudes*, contractées quelquefois sans la participation de notre volonté et même contre notre volonté, finissent bientôt par la dominer, si nous n'apportons un grand soin à les surveiller et à défendre toujours contre elles notre liberté morale. Cependant, il est des *habitudes* de plus d'un genre, et plusieurs, loin d'être combattues, doivent être au contraire encouragées, car les hommes, disposés à la fois au bien et au mal, prennent indifféremment de bonnes ou de mauvaises *habitudes*. Notre cœur est susceptible aussi d'*habitudes* qui communiquent à ses affections une singulière énergie, et qui seules donnent naissance aux amitiés solides. Les *habitudes* matérielles résultent de certains mouvements souvent répétés; on sait quelle prodigieuse aptitude elles produisent, quelle facilité étonnante elles donnent. L'*habitude* dans ce sens est la source unique de l'*habileté* dans les arts mécaniques et dans les arts libéraux; mais il ne faut pas confondre l'*habileté* avec le *talent*, qui est une faculté bien supérieure, et l'*habitude* intelligente, qui s'examine, se corrige, se perfectionne, avec l'*habitude* irréfléchie qui répète éternellement les mêmes actes sans chercher à les expliquer ni à les rendre plus parfaits. — Considérées sous le point de vue médical, les *habitudes* ont pour résultat invariable d'atténuer la sensation. Quand elles s'appliquent à la douleur, elles en diminuent de plus en plus l'énergie, si bien que ce qui était d'abord insupportable devient bientôt indifférent. Mithridate et la Brinvilliers avaient acquis par l'*habitude* le pouvoir d'absorber impunément des quantités de poison qui auraient fait mourir tout autre qu'eux. L'*habitude* de vivre dans un climat préserve des influences mauvaises qu'il ne manque pas d'exercer sur les étrangers. Le travail, qui d'abord fatigue et épuise, s'accomplit sans inconvénient ou devient même nécessaire dès qu'il est *habituel;* mais, quand les *habitudes* s'appliquent aux plaisirs, elles produisent bientôt la satiété et le dégoût.

Hâblerie (d'un mot espagnol qui signifie *parler*), discours plein de vanterie, d'exagération et d'ostentation. La *hâblerie* est un défaut contre lequel il est inutile de s'élever, car il ne prouve pas moins une mauvaise éducation qu'un mauvais naturel. C'est le dernier échelon de tous ces vices méprisables qu'enfantent la vanité et le désir de se faire valoir; un *hâbleur* est le plus souvent un maladroit dont les mensonges grossiers ne trompent personne.

Hache, instrument de fer tranchant adapté à un manche, et dont on se sert pour couper et pour fendre du bois et autres matières. La *hache* a été avec la massue une des premières armes à l'usage des hommes, et on la retrouve encore chez tous les peuples sauvages, qui, ne sachant pas forger les métaux, se servent de pierres tranchantes qu'ils emmanchent en guise de *haches*. La *hache* était à Rome le symbole de la puissance consulaire (v. *Faisceaux*).—*L'ordre de la Hache* fut institué en 1149 à Tortose par Raimond Bérenger, comte de Barcelone, en mémoire de ce que les femmes de Tortose, armées de haches, avaient défendu cette ville contre les Maures.

Hache d'armes, sorte de hache dont on se servait autrefois à la guerre, et qui est encore d'usage dans les combats de mer quand on va à l'abordage. Les *haches d'armes* ont souvent changé de formes; la plus célèbre est la *francisque* apportée par les Francs dans la Gaule, et qui fut en usage pendant tout le moyen âge. Elle était à 2 tranchants; l'homme qui en était armé la lançait avec force et de loin.

Hachette (Jeanne). L'histoire ne nous a pas même conservé le véritable nom de cette héroïne, qui peut être à quelques égards comparée à *Jeanne d'Arc* (v.). Quelques auteurs l'appellent Jeanne *Fouquet* ou *Fourquet*, d'autres la nomment *Jeanne Lainé*, et cette dernière opinion a prévalu. Lorsqu'en 1472 le duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, assiégea Beauvais, Jeanne, armée d'une petite *hachette d'armes*, dont elle a pris le nom, monta sur les murailles, appelant autour d'elle d'autres femmes animées par le même courage, tua un Bourguignon sur le rempart, s'empara du drapeau qu'il portait, chassa les ennemis, et offrit son trophée à l'église des Jacobins. *Jeanne Hachette* épousa plus tard Colin Pillon, et ses descendants, affranchis de la taille, furent par cela même anoblis. Par des lettres-patentes, datées d'Amboise en 1473, Louis XI accorda aux femmes de Beauvais le droit de précéder les hommes dans la procession faite chaque année, à la fête de sainte Agadrème, patronne de la ville, et cet usage y est encore aujourd'hui en vigueur.

Hachures Ce mot se dit, en termes de dessin et de gravure, des

traits ordinairement croisés les uns sur les autres, par lesquels on forme les demi-teintes et les ombres. On le dit encore, en termes de blason, des traits ou des points dont on se sert pour marquer la différence des couleurs et des métaux. La *hachure en pal* ou de haut en bas désigne les *gueules* (le rouge) ; la *hachure en fasce* qui traverse l'écu signifie l'*azur* (le bleu) ; la *hachure en pal* contre-hachée en *fasce* marque le *sable* (le noir) ; les pièces d'argent n'ont point de hachures, et sont tout unies.

Haendel (Georges-Frédéric), naquit à Halle, en Saxe, le 24 février 1684. Dès le plus jeune âge, il annonça pour la musique des dispositions heureuses, dirigées habilement par l'organiste Zachau, son premier maître, et à 10 ans il composait des sonates qui ne manquaient pas de mérite. *Haendel* fit représenter à Hambourg son 1er opéra en 1703, voyagea en Italie en 1708, y obtint d'éclatants succès, refusa de s'attacher à la personne de l'électeur du Hanovre, et vint en Angleterre, où il se fixa après quelques autres voyages et où il fit jouer la partition de *Renaud*, écrite en 15 jours. *Haendel*, que ses oratorios ont rendu plus célèbre que ses partitions, a composé 45 opéras, 26 oratorios et un grand nombre de sonates et de motets. A 72 ans, devenu aveugle, il n'interrompit pas pour cela ses travaux, et mourut en 1759 ; il fut enterré dans l'église de Westminster. L'Angleterre conserve, et avec raison, une grande vénération pour cet homme de génie, et rend à sa mémoire des hommages mérités. C'est le seul musicien qu'elle puisse revendiquer, quoiqu'il ne soit pas né Anglais. En 1784, on exécuta sur sa tombe un service funèbre, à la suite duquel 300 musiciens firent entendre toute sa musique. Cette solennité dura 3 jours. En 1785 et 1787, les mêmes concerts eurent lieu ; et l'on compta, ces deux années, jusqu'à 800 musiciens autour de son mausolée.

Hagedorn (Frédéric de), naquit à Hambourg le 23 avril 1708. Son père, gentilhomme danois, résidant accrédité près le cercle de Basse-Saxe, mourut sans fortune, et sa mère, malgré les revers qu'elle avait éprouvés, lui fit donner une éducation brillante. D'abord secrétaire intime du baron Sœhlenthal, envoyé danois à Londres, Hagedorn devint ensuite secrétaire de l'association du commerce de Hambourg. Libre d'inquiétudes pour son avenir, il put se livrer à son goût pour la poésie, et il se fit remarquer par des œuvres pleines de charme et d'éloquence. Ses premières poésies parurent en 1729 ; ce n'était encore qu'un essai bien imparfait, puisque Hagedorn avait tout à créer en littérature à cette époque, et qu'il était privé de modèles nationaux. Il fonda en Allemagne une nouvelle école littéraire, qu se distinguait par la pureté, la correction, l'harmonie du langage,

et l'étude attentive des grands modèles de l'antiquité. — Hagedorn mourut le 28 octobre 1754.

Hagiographie (de 2 mots grecs signifiant *saint* et *écrire*). On donne ce nom à la partie des études historiques qui s'occupe des saints, de leur vie et des légendes qui les concernent. — On appelle *hagiographes* les auteurs qui traitent de la vie et des actions des saints. Les Bollandistes sont des *hagiographes* célèbres : c'est à eux que nous devons les recueils les plus considérables dans ce genre. — *Hagiographe* est encore un adjectif qui se dit des livres de la Bible, autres que ceux de Moïse et des prophètes.

Hahnemann (v.) *Homœopathie.*

Haie (d'un mot allemand signifiant *clore*), clôture faite de ronces, d'épines, de sureau, ou seulement de branches entrelacées : on l'appelle alors *haie morte.* On appelle *haie vive,* au contraire, une haie ou clôture formée d'arbustes ordinairement épineux, qui ont pris racine et qui sont en pleine végétation.

Haie (la) ville (v. *Haye* [la]).

Haï-nan, île de la mer de Chine, à 17 kilomètres environ de la presqu'île de Loui-Tcheou. Elle a une longueur de 200 kilomètres, sur une largeur de 120, et renferme une population d'environ un million d'habitants. L'intérieur des terres est peuplé par des tribus sauvages ; au midi et au centre de l'île, le sol est couvert de hautes montagnes. On y trouve des mines d'or et des salines, qui forment un des principaux objets de commerce. L'île d'Haï-nan produit du riz, du coton, de l'indigo, du sucre, du tabac, du bois de sandal, du bois de rose et de l'aloès. La pêche du corail et des perles fines est une grande source de richesse ; les insulaires, en introduisant un fil d'archal dans la coquille du mollusque qui produit ces dernières, lui font sécréter un suc qui s'attache à ce fil, et qui devient perle lorsqu'il est durci. La capitale de l'île est *Khioung-Tcheou*, qui renferme 100,000 habitants ; elle est environnée d'une muraille de plus de 13 mètres de hauteur, et son port est le centre du commerce de ce pays.

Hainaut (le), ancienne province des Pays-Bas, ainsi nommée de la rivière de *Haine* qui la sépare en deux parties, était divisée en *Hainaut français,* capitale *Valenciennes* (v.), cédé à la France, en 1678, par le traité de Nimègue, et *Hainaut autrichien,* dont *Mons* était la capitale. Cette dernière partie est restée partie intégrante du royaume de *Belgique* (v.).

Haine, sentiment violent d'antipathie qui nous éloigne des autres, et nous porte à leur vouloir du mal. Le mot *haine* s'applique ordinairement aux personnes ; les termes *aversion* et *antipathie* ex-

priment un sentiment moins violent et moins dépendant de la volonté. Lorsque J.-C. résumait toute la loi morale dans ces simples mots : *Aimez-vous les uns les autres*, il nous disait assez combien la haine est un sentiment inconciliable avec la vertu. Condamnable dans un homme, la haine est détestable chez les femmes, qui, plus que nous, sont faites pour les sentiments doux et conciliateurs.

Haïti ou *Saint-Domingue,* la plus grande des Antilles ou des *îles sous le vent* après Cuba, d'une superficie d'environ 15,000 kilomètres carrés, située entre la Jamaïque, Porto-Rico et Cuba. Sa population est aujourd'hui d'environ 1 million de nègres ou hommes de couleur. Découvert, en 1492, par Christophe Colomb, St-Domingue appartint d'abord aux Espagnols ; les Français s'y établirent plus tard, et le traité de paix de Ryswick leur en concéda la moitié. Avant la révolution de 1789, c'était la plus belle colonie qu'on pût voir : les événements qui troublèrent la mère-patrie eurent un profond retentissement sur cette terre où toutes les institutions se rattachaient à l'ordre de choses qui s'écroulait en France. Une insurrection générale des nègres dans la partie française et dans la partie espagnole amena le massacre universel des colons ; et de cette terrible révolte naquit un gouvernement indépendant que la France a fini par reconnaître en 1824, moyennant le paiement d'une indemnité de 150,000,000 (qui depuis a été réduite des 4 cinquièmes) en faveur des héritiers et ayants droit des anciens possesseurs du sol. L'île, qui a repris son ancien nom d'*Haïti* que lui donnaient les Caraïbes au temps de la conquête par C. Colomb, est aujourd'hui divisée en 6 départements et a pour chef-lieu le *Cap-Haïtien,* autrefois *Cap-Français.*

Halage, action de *haler*, de tirer un bateau. On appelle *chemin de halage* ou *marche-pied* un chemin pratiqué sur les bords des rivières et destiné au passage des hommes ou des chevaux qui *halent* ou tirent les bateaux. Les propriétaires riverains sont obligés de livrer le terrain nécessaire pour former le chemin de halage, et qui est ainsi grevé de servitude. Sa largeur légale est de 8 mètres du côté où les bateaux sont halés, et 3 mètres 33 centimètres de l'autre.

Halali ou *hallali.* On appelle ainsi une fanfare que l'on fait entendre à la chasse au courre lorsque le cerf est sur le point d'être forcé. On ignore l'auteur de cet air si connu et qui produit un effet assez agréable.

Hâle (d'un mot grec qui signifie *ardeur des rayons du soleil*). Tout le monde sait que la peau, exposée nue à l'action de l'air et du soleil, prend une teinte brune et basanée ; cet aspect particulier de

la peau a reçu le nom de *hâle*. La vraie cause du *hâle* est l'action de la lumière solaire, et ce qui le prouve, c'est que la chaleur la plus vive ne le produit pas si la peau est couverte.

Haleine, souffle de la respiration, air attiré et repoussé par les poumons. Cet air subit dans notre poitrine et par l'action de l'organe qui le reçoit une décomposition notable; il laisse une partie de son oxygène au sang veineux, en même temps qu'il se charge d'acide carbonique et d'hydrogène qu'il lui enlève.

Halifax. C'est le nom : 1° d'une ville d'Angleterre, comté d'York, qui contient une population d'environ 14,000 habitants, et connue par ses manufactures de draps; 2° d'une ville d'Amérique, capitale de la Nouvelle-Écosse, qui renferme 18 à 20,000 habitants; sa position est avantageuse, et son port a acquis dans ces derniers temps une grande importance. Les maisons d'Halifax sont toutes en bois, mais bien bâties; et sa position la rend le centre d'une grande activité industrielle qui tend à s'accroître chaque jour.

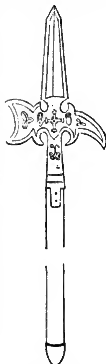
Halitus (*souffle*). Ce mot latin se dit en médecine de la transpiration qui s'exhale de la peau, et l'on dit qu'une peau est *halitueuse* lorsqu'elle est couverte d'une douce moiteur.

Halle, place publique, ordinairement couverte, qui sert à tenir le marché ou la foire. Les *halles* de Paris datent de Philippe-Auguste, qui le premier ordonna aux marchands d'aller établir sur l'emplacement que nous leur voyons encore occuper aujourd'hui leurs échoppes qui encombraient la ville. Henri II rendit des ordonnances pour régulariser la police des halles et pour distribuer à des places spéciales les marchands qui vendaient différents objets. Depuis ce temps la construction des halles a fait de rapides et nombreux progrès, et elles sont devenues de véritables édifices publics.— On appelle *langage des halles* un langage grossier tel que celui que l'on parle dans les marchés de Paris. Ce langage, quand il n'est pas repoussant par son cynisme, est curieux par la vivacité des images, par la verve et souvent par le bonheur des expressions. On a dit avec vérité qu'il se débite plus de figures de rhétorique dans les halles que dans les académies.

Halle, ville de Prusse qui jadis appartenait à la Saxe, dans la régence de Mersebourg et dans le cercle de la Saale dont elle est le chef-lieu. Elle est bâtie sur les bords de la Saale et contient 24,800 habitants. Les salines qui l'environnent et dont la plus rapprochée produit par an 462,000 mesures de sel sont la source de sa principale richesse. Les ouvriers qui travaillent le sel forment une corporation qui a gardé encore quelques-uns de ses anciens priviléges, et qui autrefois, à l'avénement des rois de Prusse, recevait d'eux

un cheval blanc, un drapeau et une coupe en argent.—*Halle* est renommée par son université fondée par Frédéric Ier.

Hallebarde, sorte d'arme garnie par en haut d'un fer long, large et pointu, et traversée d'un autre fer en forme de croissant. On l'appelait autrefois la *hache danoise*, parce que les Danois s'en servirent d'abord ; des Danois elle passa aux Écossais, des Écossais aux Anglais, et de ces derniers aux Français sous le règne de Louis XI. Ce n'est qu'en 1756 que nos troupes abandonnèrent l'usage de la hallebarde. Les armées anglaises l'ont quittée encore plus tard. — On nommait autrefois *hallebardiers* des gardes à pied qui portaient la *hallebarde*, et qui souvent formaient spécialement l'escorte des princes et des chefs militaires ou civils. Il n'y a jamais eu en France de corps de *hallebardiers* proprement dits.



Hallebarde.

Haller (Albert de), né à Berne en 1708, montra de très-bonne heure de grandes dispositions pour l'étude. Après avoir étudié d'abord à Tubingen et suivi à Leyde les cours du célèbre Boerhaave, il voyagea en Angleterre, en France et en Suisse pendant les années 1727 et 1728 ; et menant continuellement de front ses travaux scientifiques et poétiques, publia presque en même temps des vers estimés et lus encore aujourd'hui, et le catalogue des plantes originaires de la Suisse. Nommé par le roi d'Angleterre professeur de médecine à l'université de Gœttingue, il enrichit cette ville de collections scientifiques précieuses, s'occupa tour à tour de botanique, d'anatomie, d'histoire naturelle et de philosophie; et sa réputation, bientôt européenne, le fit associer à presque toutes les académies. En 1745 Berne l'élut membre de son conseil souverain, et en 1749 l'empereur François Ier lui accorda des lettres de noblesse. Haller, après avoir quitté Gœttingue, vint, malgré les offres du grand Frédéric qui l'appelait à sa cour, remplir à Berne plusieurs charges dans lesquelles il se montra toujours favorable à l'aristocratie. Il fonda l'université de Lausanne, et la république, pour l'honorer d'une façon particulière, créa pour lui des magistratures qui devaient s'éteindre après sa mort arrivée le 12 décembre 1777. Jusqu'à son dernier moment, préoccupé de la science qu'il avait cultivée, Haller suivit les battements

de son pouls et indiqua par un signe de tête le moment où il ne les sentit plus. On peut, sous beaucoup de rapports, comparer Haller à *Cuvier* (v.).

Hallucination (dérivé du latin), erreur, illusion d'une personne qui croit à des perceptions dont l'objet prétendu n'existe pas; qui voit des objets, entend des sons, sent des contacts qui ne peuvent réellement frapper ses sens. Les *hallucinations* sont le résultat d'une affection nerveuse; elles sont ordinairement de peu de durée; mais, quand elles se prolongent, elles peuvent donner naissance à la monomanie, au délire et à la folie. — Le mot *hallucination*, en médecine, doit se restreindre à exprimer les erreurs produites par les organes de la sensation. La personne qui éprouve une *hallucination* est tellement certaine de la présence de l'objet qu'elle croit voir, du son qu'elle croit entendre, que tous les raisonnements du monde ne sauraient ébranler sa conviction.

Halo (mot grec signifiant au propre *aire*, et par extension *cercle lumineux*), couronne lumineuse que l'on aperçoit quelquefois autour des astres et principalement du soleil et de la lune lorsqu'ils brillent à travers une atmosphere vaporeuse. Les *halos* que l'on remarque autour de la lune ont une teinte argentée; ceux du soleil présentent les couleurs de l'arc-en-ciel. On n'a pas encore expliqué d'une manière complétement satisfaisante ce phénomène que l'on attribue à la réfraction des rayons lumineux dans l'atmosphère, sans savoir comment et à travers quelle substance a lieu cette réfraction.

Hamac, lit suspendu dont les sauvages de l'Amérique équinoxiale font usage. Les *hamacs* sont ordinairement composés d'un morceau de toile dont les bords sont maintenus par de petites cordes qui servent à en faciliter l'extension et le développement. — Les créoles blancs et les Européens préfèrent les *hamacs* aux lits, parce qu'ils sont exempts des insectes qui infectent ces derniers. — Les matelots, sur les navires de l'état, se couchent dans des *hamacs* qu'ils suspendent tous les soirs dans les entre-ponts, et que le matin ils replacent dans les bastingages.

Hamadryades (de deux mots grecs qui signifient *ensemble* et *chêne*). Les païens, qui avaient une singulière vénération pour les arbres antiques dont la grandeur extraordinaire manifestait une longue durée, imaginèrent qu'ils étaient la demeure de quelques divinités. Ils y placèrent des nymphes, auxquelles ils donnèrent le nom d'*hamadryades*, et qui étaient en quelque sorte le symbole et la personnification de l'*âme végétative*. Il existe du reste beaucoup de vague sur ces divinités mythologiques; mais il ne faut pas les

confondre avec les *dryades*, nymphes immortelles qui présidaient aux arbres en général et qui pouvaient errer en liberté autour de ceux qui leur étaient particulièrement consacrés.

Hambourg, ville libre d'Allemagne et l'une des plus importantes de l'ancienne ligne *anséatique* (v.). Elle est située sur l'Elbe : son territoire est borné au nord et à l'ouest par le Holstein, au sud par le Lauembourg, à l'est par le Hanovre. Hambourg renferme une population de 130,000 habitants, qui appartiennent en général à la confession d'Augsbourg ; cependant on compte parmi eux 2,000 catholiques, 4,000 réformés, 500 frères moraves et anabaptistes et 6,000 juifs. Cette ville date du IXe siècle; elle est due à Charlemagne, qui fit bâtir sur cet emplacement, et pour s'opposer aux invasions des barbares du nord, une forteresse, autour de laquelle s'éleva Hambourg. Détruite en 910, rebâtie bientôt après, elle acquit en peu de temps une grande importance par son commerce. Dès 1218, elle avait des franchises d'une charte municipale. Devenue *ville libre de l'empire* en 1618, elle vit augmenter encore sa prospérité.— En 1810, elle forma le chef-lieu du département français des *Bouches-de-l'Elbe*. Les guerres désastreuses de 1813 lui firent éprouver des pertes considérables. Hambourg s'est relevée depuis de cet échec et est encore aujourd'hui une ville opulente. Ses édifices les plus remarquables sont la tour de St-Michel, qui sert d'observatoire, et la tour de St-Nicolas, qui renferme l'orgue le plus grand, dit-on, de tous ceux qui existent. La *ville vieille* est remplie d'anciennes constructions, percée par des rues sales et étroites, et conserve tout le caractère d'une ville du moyen âge. Le port, vaste et bien situé, est le centre d'un commerce immense; en 1828, il contenait jusqu'à 2,125 navires. Hambourg autrefois dépendait du Holstein; maintenant elle a un gouvernement républicain. Ses habitants sont divisés en trois classes : les *bourgeois actifs* ou *héréditaires*, seuls admissibles aux emplois et pourvus de tous les droits de cité; les *petits bourgeois* ou *parents de protection*, qui sont obligés de se restreindre à certaines professions déterminées, et qui sont à peu près traités comme les étrangers; et les *juifs*, qui sont privés du droit de bourgeoisie et qui ne peuvent être propriétaires que dans un certain quartier de la ville. A la tête du gouvernement est placé le sénat, composé de 36 membres : 3 bourgmestres et 11 conseillers lettrés, 1 bourgmestre et 13 conseillers négociants, 4 syndics, 1 protonotaire, 1 archiviste et 2 secrétaires. Ce sénat exerce le pouvoir conjointement avec des comités pris dans la bourgeoisie, et il se complète par l'élection et par le sort à la fois. Le gouvernement se trouve

ainsi organisé en même temps d'une manière aristocratique et démocratique.

Hamilton (Antoine, comte d') naquit en Irlande, vers l'année 1646; mais sa famille, attachée au parti de Charles Ier, fut obligée de se réfugier en France après la mort de ce prince, lorsque Hamilton était encore fort jeune. Il reçut en France une éducation brillante et retourna en Angleterre à la suite du prince de Galles, devenu Charles II. A la cour de Londres, il se lia avec le chevalier de Grammont, qui fuyait la colère de Louis XIV, et qui s'y faisait alors distinguer par le tour vif et enjoué de son esprit. Le chevalier s'éprit de la sœur d'Hamilton et promit de l'épouser; mais, rappelé en France par Louis XIV, il disparut sans tenir sa promesse. Hamilton courut à sa poursuite; et l'apercevant à Douvres, où il l'atteignit, il lui cria : « Chevalier de Grammont, n'avez-vous rien oublié à Londres? »—« Pardonnez-moi, répliqua celui-ci, j'ai oublié d'épouser votre sœur. » Et il revint à Londres pour conclure ce mariage. Sous Jacques II, Hamilton commanda un régiment en Irlande et fut nommé gouverneur de Limerick. Il suivit plus tard en France ce prince exilé et y mourut le 6 août 1720. Hamilton a conservé une réputation méritée comme écrivain français. Les *Mémoires du chevalier de Grammont* sont un modèle de style élégant et facile. Ses *Contes*, moins connus, ne sont pas au-dessous de son premier ouvrage. Ses œuvres complètes forment 3 vol. in-8°.

Hamlet, prince de Danemark, l'un des héros de *Shakspeare* (v.). La tradition veut que son tombeau soit près de la ville d'Elseneur, sur les bords du *Sund*.

Hampden (John), naquit à Londres en 1594. Versé de bonne heure dans la connaissance des lois, il figura d'abord au parlement d'Angleterre dans les rangs d'une opposition modérée et légale. Mais Charles Ier ayant, en 1636, établi, sans la participation du parlement, un impôt sous le nom de *taxe des vaisseaux*, Hampden protesta contre cette contribution, refusa de la payer, et demanda des juges. Il fut condamné, mais sa protestation rendit son nom populaire, et le plaça à la tête du parti républicain. En 1642, le roi voulut le faire arrêter avec plusieurs autres en plein parlement: mais la guerre civile éclata; Hampden, qui y prit une part active, fut blessé mortellement le 19 juin 1640, dans une rencontre où le prince Robert battit les parlementaires. Hampden expira quelques jours après, laissant dans un deuil profond son parti qui avait placé en lui ses plus grandes espérances.

Hampe, le bois d'une hallebarde, d'un pertuisane, d'un épieu. On

dit encore la *hampe* d'un pinceau.— Ce mot, en botanique, désigne une tige herbacée sans feuilles ni rameaux, et destinée seulement à porter la fleur et le fruit.

Hanau (comté, ville et bataille). Borné à l'est par la Bavière, au N.-E. par la province de Fulde, au S.-O. et à l'ouest par Hesse-Darmstadt, et le territoire de Francfort, et au nord par Hesse-Darmstadt le comté de Hanau appartient aujourd'hui au grand duc de Hesse. Il a pour capitale la ville de Hanau, bâtie sur le Kintsig, à 16 kilomètres de Francfort, et qui renferme 12,000 habitants. Elle est divisée en vieille ville et nouvelle ville : cette dernière ne date que de 1600. Hanau est une cité manufacturiere ; on y fabrique de la soie de velours, des rubans : le tabac y est aussi un important objet de commerce. Elle est surtout célèbre par la bataille que Napoléon livra sous ses murs le 30 octobre 1813. Cette bataille suivit la défaite de Leipzig qui avait donné le signal de la défection à tous les peuples allemands rangés malgré eux sous les bannières de l'empereur. Wrède, à la tête de 60,000 hommes, attendit près de Hanau l'armée française qui évacuait l'Allemagne. Notre armée, exténuée par une longue et pénible retraite, parvint enfin à s'ouvrir un passage, et culbuta les troupes du général bavarois qui perdit environ 10,000 hommes, et fut grièvement blessé.

Hanche, la partie du corps humain dans laquelle le haut de la cuisse est emboîtée. Elle est formée par les muscles qui recouvrent les bords supérieurs des *os des iles* ou *os coxaux* dont la concavité constitue le *bassin*.—On appelle *hanche,* en termes de manége, le train de derrière d'un cheval depuis les reins jusqu'aux jarrets.

Hanneton, genre d'insectes de la famille des *coléoptères*. Les hannetons proviennent de larves qui passent dans la terre le premier temps de leur existence et n'en sortent qu'à l'état parfait. Les larves se nourrissent de racines des plantes et des arbres, sont 4 ans à se développer et ne vivent que 8 à 10 jours sous leur dernier état. L'on en compte en Europe jusqu'à 23 espèces. Les larves, pour éviter le froid, creusent très-profondément la terre, et quelquefois s'enfoncent à près de 2 mètres. Toutes les espèces de *hannetons* n'éclosent pas à la même époque. Le *hanneton vulgaire* sort de terre vers le mois de mai : quelques-uns ne paraissent que dans le cours de l'été ; ils n'attaquent pas tous non plus les mêmes espèces de culture.

Hannon. Issu d'une famille puissante de Carthage, ce général, constant et implacable adversaire d'Annibal, débuta par une défaite navale que lui fit essuyer le consul romain Lutatius. Il défit ensuite, près d'Utique, les mercenaires révoltés, mais il ne sut pas maintenir

la discipline parmi ses troupes, et Amilcar obtint le commandement à sa place. Bientôt, Hannon fut replacé à la tête des armées, et rendit quelques services à la patrie. Toutefois, sa vie paraît avoir été remplie par une lutte persévérante contre le célèbre Annibal, dont il jalousait le pouvoir et la gloire. Il s'opposa d'abord vainement à son passage en Espagne où il allait rejoindre Asdrubal, craignant, disait-il, que ce jeune homme (Annibal n'avait pas alors 22 ans) ne se corrompît auprès d'un chef qui visait au pouvoir royal. Au siége de Sagonte, Annibal ayant refusé de recevoir les ambassadeurs romains, Hannon s'éleva contre tant d'audace, et proposa de livrer Annibal aux Romains. Enfin, lorsque l'illustre général, après tant de victoires et après avoir fait trembler les Romains, demandait des renforts et de l'argent, Hannon monta à la tribune et s'écria : Il nous annonce des victoires et il demande des hommes, que ferait-il de plus s'il avait été vaincu? Il nous annonce un butin considérable, et il nous demande de l'argent et des vivres, que ferait-il s'il avait été vaincu?

Hanovre (royaume de). Il est borné au nord par la mer du Nord, les provinces allemandes du Danemark, la ville libre de Hambourg et le grand-duché de Mecklembourg-Schwerin; à l'est par la Saxe prussienne et le duché de Brunswick, au sud par la Prusse et la Hesse-Électorale, à l'ouest par la Hollande. Les montagnes du Harz sont situés au midi de cet état, et de leur sommet jusqu'à la mer du Nord le terrain s'incline continuellement par une pente douce. Les 2 principaux fleuves du Hanovre sont l'Elbe et le Weser qui ont formé, par leurs atterrissements, presque toute sa partie orientale. Il est arrosé en outre par l'Ilmenau et l'Oste, affluents de l'Elbe; par l'*Aller*, qui se jette dans le Weser après avoir reçu les eaux de la *Leine* et de l'*Ocker*, enfin par l'*Ems* et la *Hase*. La partie occidentale de ce royaume est converte de landes et de marais. Les montagnes du Harz, que les Romains appelaient *forêt Hercynienne*, contiennent d'assez hauts sommets, et entre autres celui de *Broken* ou *Bloxberg* qui a 1,162 mètres d'élévation. On y trouve quelques filons argentifères, des mines de plomb, de cuivre, de zinc, et même d'or, du soufre et de l'arsenic; des marbres, des ardoises, des pierres de taille, de la houille. Mais les roches minérales les plus importantes sont les mines de fer, qui emploient plus de 56,000 mineurs, descendants des anciens ouvriers envoyés dans ces mines par Charlemagne, et encore aujourd'hui organisés militairement. Chasseurs pleins d'ardeur, musiciens, enthousiastes, bons, hospitaliers, francs, doués d'une urbanité particulière, ces mineurs forment une population à part. Les mines produisent environ 11,700,000 francs par an. Les

peuples du Hanovre s'occupent beaucoup de la pêche et de la chasse. Les forêts produisent des bois de mâture, et de constructions; d'abondants pâturages entretiennent 2,700,000 bêtes à cornes, et les chevaux sont d'une belle race.— Le royaume de Hanovre contient une population de 1,557,900 habitants, 45 villes, 121 bourgs, 5,095 villages ou hameaux, et 240,000 familles. Il est divisé en 7 gouvernements.—Ce royaume naguère encore dépendait de la couronne de la Grande-Bretagne, et était régi par un vice-roi anglais. Mais comme d'après la loi constitutive il ne peut être gouverné que par des rois, la couronne est échue au plus proche parent du roi décédé depuis que Victoria est reine d'Angleterre. Le Hanovre a une constitution et des chambres, mais le gouvernement constitutionnel n'y est pas à beaucoup près aussi libéral qu'en Angleterre. Comme membre de la confédération germanique il occupe le 5e rang, il a 4 voix à la diète en assemblée générale, et une en assemblée ordinaire. Son contingent en troupes est de 15,579 hommes.— *Hanovre*, capitale du royaume, contient 28,000 habitants, et est située au confluent de l'Ilme et de la Leine qui la divise en nouvelle et vieille ville. Elle renferme quelques beaux édifices, parmi lesquels il faut citer le monument érigé à la mémoire de Leibnitz. — L'ordre militaire de *Hanovre* est appelé *ordre des Guelfes;* il fut fondé le 12 août 1815 par le prince régent d'Angleterre en commémoration du jour où le Hanovre, rentré sous la domination de la maison des *Guelfes*, fut élevé par le congrès de Vienne au rang de royaume. Il se porte suspendu à un ruban bleu.



Ordre des Guelfes.

Hanse, hanséatique (v. *Anséatique*).—Une *hanse* dont nous n'avons pas parlé à l'article *anséatique* se forma dans le XIIe siècle à Paris, sous le nom de *marchands de l'eau hansée de Paris,* entre les marchands de cette ville pour protéger les marchandises qu'ils recevaient par la haute ou par la basse Seine, contre les bandes de pillards, à la tête desquelles se plaçaient quelques seigneurs. Les marchands de la *hanse* avaient des priviléges : en 1228, leur chef reçut le titre de prévôt des marchands; les autres membres devinrent jurés de la confrérie des marchands de Paris, ou échevins, et donnèrent naissance à la municipalité de cette ville.

Hansgrave, nom que l'on donne, à Ratisbonne, à un magistrat qui connaît de tous les différends qui s'élèvent entre les marchands, et de toutes les affaires relatives aux foires.

Haquenée, cheval ou jument de moyenne taille, facile au montoir, servant ordinairement de monture aux dames. Autrefois

on nommait *haquenée du gobelet* le cheval qui suivait le roi dans ses voyages, et qui portait le couvert, le poulet rôti et les confitures dont se composait le dîner. Le roi de Naples devait, comme signe de la suzeraineté du saint-siége sur son royaume, lui offrir chaque année une *haquenée blanche*.

Harald (les), nom de plusieurs rois fort obscurs de Norwége et de Danemark, qui ont régné du IXe au XIe siècle.

Harangue, discours adressé à une assemblée, à un prince ou à quelque autre personne élevée en dignité. L'antiquité nous a laissé de magnifiques harangues, qui sont encore pour nous des modèles. On lit avec admiration celles d'Homère; et celles de Thucydide, d'Eschine et de Démosthène ne seront jamais dépassées pour la force de la pensée, l'élégance du langage, l'énergie du raisonnement. Les harangues furent habituelles chez les Romains : elles convenaient à ce peuple qui traitait toutes les affaires dans le Forum, où quelquefois Cicéron eut plus de 20,000 auditeurs.

Harangue militaire. Les généraux grecs et romains haranguaient leurs soldats : « Parce que, dit Rollin, les armées étaient composées des mêmes citoyens à qui, dans la ville et en temps de paix, on avait coutume de communiquer toutes les affaires, le général d'armée ne faisait dans son camp ou sur le champ de bataille que ce qu'il aurait été obligé de faire dans la tribune aux harangues. » Chez les peuples modernes, tant que les armées ont été peu nombreuses, rangées dans un ordre profond, les généraux haranguaient leurs troupes, et l'on se rappelle cette courte et magnifique harangue de Henri IV avant la bataille d'Ivry :—« Vous êtes Français, voilà l'ennemi, je suis votre roi, ralliez-vous à mon panache blanc, vous le verrez toujours au chemin de la gloire et de l'honneur. » Aujourd'hui les harangues militaires ont été remplacées par les ordres du jour.

Hardouin (Jean), naquit, en 1646, à Quimper, où son père était libraire. Il acquit bientôt une profonde érudition; mais l'esprit de système l'égara, et il chercha à contester l'authenticité de tous les monuments littéraires de la Grèce et de Rome, et de toutes les médailles que l'antiquité nous a transmises. Il soutenait que l'*Enéide* avait été composée par des moines, et renfermait, sous forme d'allégorie, l'histoire du triomphe de la religion; les odes d'Horace avaient le même sort, et à peine les œuvres de Cicéron, de Pline, et les satires et épîtres d'Horace trouvaient-elles grâce devant lui. Il niait même tous les commencements de l'histoire de France jusqu'à Philippe-Auguste, prétendant encore que la bataille de Bouvines n'était qu'une allégorie religieuse; et comme

on lui disait que ces hardiesses déplairaient au public, il répondit : — Eh! croyez-vous donc que je me serai levé toute ma vie à 4 heures du matin, pour ne dire que ce que d'autres avaient dit avant moi ? » Malgré ses bizarreries, Hardouin était un homme estimable et d'une grande simplicité de mœurs. Il mourut le 3 septembre 1729.

Hareng, poisson du genre des *clapes* ou *clapées* et de la famille des *gymnopomes*. Les harengs n'ont qu'une seule nageoire dorsale; leur mâchoire est allongée et leur queue fourchue. Ils vivent en troupes innombrables dans l'Océan et dans la mer Atlantique, et ne s'approchent du rivage que pour y déposer leurs œufs. Tous les ans, au printemps, des bancs de harengs descendent de la mer du Nord le long des côtes de Norwége, pénètrent dans la Baltique, et parcourent toutes les plages de la Hollande, de l'Angleterre et de la France. La Manche semble être leur rendez-vous de départ; de là ils s'élancent dans l'Océan, et comme on ne les revoit plus, on doit supposer qu'ils retournent dans les régions polaires et qu'ils n'étaient venus sur nos côtes que pour soustraire leurs œufs aux climats rigoureux des hautes latitudes qu'ils habitent le plus ordinairement. La pêche de ce petit poisson fait l'objet d'un commerce immense. Les Hollandais ont mis en mer plus de 3,000 barques, et ont employé pour cette pêche jusqu'à 450,000 hommes. C'est un pêcheur de Biervliet, que les uns nomment Guillaume Denkelzooa, d'autres Benkelins, qui inventa, dans le XIIIe siècle, le moyen de saler les harengs en *caque*, et c'est à Dieppe qu'on trouva le moyen de les fumer ou de les *saurir*.

Haricot, plante de la famille des légumineuses. Elle est originaire de l'Amérique centrale, et se divise en une grande quantité d'espèces, qui presque toutes sont herbacées, annuelles, grimpantes, mais sans vrilles, à corolle irrégulière, à étamines distinctes. Les 2 espèces que l'on cultive parmi nous sont le *haricot commun*, qui renferme lui-même beaucoup de variétés et qui fait dans quelques cantons l'objet d'une vaste culture, et le *haricot multiflore* à belles fleurs rouges, et dont les branches grimpent jusqu'à la hauteur de 5 mètres; on le cultive dans le nord de la France comme plante d'agrément, bien que ses fruits produisent une nourriture saine et abondante.

Harlay. La famille de Harlay, dont quelques membres ont rempli des charges dans la magistrature et dans le clergé, se distingua par son courage et la pureté de ses mœurs. Achille de Harlay, né en 1536, épousa la fille de l'illustre 1er président Christophe de Thou, et lui succéda dans sa charge. Témoin de tous les troubles qui déchi-

rèrent la France, il appartenait à ce parti modéré, composé de tous les hommes éminents de l'époque, et qui rêvait, entre le parti protestant et le parti catholique, une réconciliation dont il voulait être l'intermédiaire au profit de la monarchie. Guise, maître de Paris, cherchant à gagner Harlay, n'en obtint que cette belle réponse : — « C'est grand' pitié quand le valet chasse le maître; au reste, mon âme est à Dieu, mon cœur au roi, et mon corps entre les mains des méchants, ils en feront ce qu'ils voudront. » Arrêté le 16 janvier, en plein parlement, par Bussy-Leclerc, procureur au parlement, et conduit à la Bastille, il y fut suivi par tous les parlementaires qui tous voulurent se considérer comme arrêtés avec lui. Après avoir payé une rançon de 10,000 écus d'or, Harlay, mis en liberté, rejoignit le roi à Tours, et le servit jusqu'à sa mort, avec cette austère fidélité et cette active obéissance qui ne cessaient de diriger son grand caractère; il donna sa démission de la 1re présidence en 1610, et mourut le 23 octobre de la même année. — *Achille de Harlay*, son petit-neveu, né à Paris en 1639], fut conseiller au parlement, procureur-général, et le 13 novembre 1689, nommé 1er président. Le plus éminent service peut-être qu'il ait rendu à son pays, fut de protéger d'Aguesseau auprès de Louis XIV. Il quitta sa charge le 5 mai 1707, et mourut le 23 juillet 1712. Achille de Harlay est connu pour son esprit d'à-propos, et pour ses nombreux bons mots dont on a fait un recueil. L'architecte Mansard lui manifestant un jour l'intention d'acheter à son fils une charge de président à mortier : — « M. Mansard, lui dit-il, veuillez ne pas mêler votre mortier avec le nôtre. » Un autre jour, il interpella ainsi des conseillers qui parlaient pendant l'audience et la troublaient : — « Si messieurs qui causent faisaient comme messieurs qui dorment, messieurs qui écoutent pourraient entendre. »

Harlem, ville de Hollande dans la province de Hollande septentrionale. Deux canaux la réunissent à Amsterdam et à Leyde. Elle est entourée de puissantes fortifications, qui, en 1573, la défendirent pendant 6 mois contre le duc d'Albe; mais, obligée enfin de se rendre, elle fut cruellement pillée; ses magistrats, 2,000 de ses citoyens et le reste de sa garnison périrent dans les supplices. On remarque à Harlem plusieurs beaux monuments, parmi lesquels on cite surtout l'église de St-Bavon, dont l'orgue magnifique contient 8,000 tuyaux. C'est dans cette ville que naquit Laurent Coster, que les Hollandais regardent, mais à tort, comme l'inventeur de l'imprimerie; elle a aussi vu naître le savant helléniste Corneille Schrevelius, les peintres Wouvermans et van Ostade. A quel-

ques kilomètres de cettre ville, est situé un grand lac appelé *Mer de Harlem.*

Harmodius et Aristogiton. Ces 2 hommes vivaient au temps des tyrans Hipparque et Hippias, qui avaient usurpé, à Athènes, le pouvoir souverain. Harmodius, pour venger sa sœur insultée par Hipparque, résolut d'immoler les tyrans. Il confia son projet à Aristogiton et à plusieurs autres jeunes gens, et le jour de la fête des Panathénées, Hipparque fut frappé à mort, mais Harmodius tomba à ses côtés. Aristogiton, arrêté, fut mis à la torture, et périt dans les supplices. Athènes rendit de grands honneurs à la mémoire d'Harmodius et d'Aristogiton, et ils furent les premiers citoyens auxquels on éleva des autels sur la place publique.

Harmonica, instrument de musique composé autrefois d'une certaine quantité de verres inégalement remplis d'eau et placés par demi-tons dans une caisse disposée à cet effet. Après avoir mouillé le bord de ces verres, on y promène légèrement les doigts humectés d'eau, et ce frottement produit des sons mélodieux. — L'*harmonica* de M. Lenormant consiste en plaques de verre placées les unes à côté des autres, accordées par demi-tons et sur lesquelles on frappe avec un petit marteau de liége enveloppé do taffetas ou de peau. Cet instrument, peu usité, a un son très-agréable ; mais il agit violemment sur les nerfs.

Harmonie (d'un mot grec qui signifie *liaison*, *accord*). Les sons pouvent être entendus do deux manières : *successivement* et *simultanément*; dans le premier cas, ils forment la *mélodie* (v.) ; dans le second cas, ils composent l'*harmonie*, en obéissant aux lois naturelles de la *modulation*. L'harmonie est donc cette branche importante de l'art musical qui traite de la connaissance des sons entendus *simultanément*, de leurs différentes combinaisons, de leurs rapports généraux et relatifs et de leur enchaînement ; son but est d'accompagner la mélodie, soit qu'elle plane à l'*aigu*, qu'elle murmure dans le *medium* ou gronde à la *basse*. L'harmonie n'est pas dans la musique une découverte ancienne et universellement adoptée ; les anciens ne la connaissaient pas, et ils n'exécutaient de musique qu'à l'unisson ou à l'octave. Les peuples de l'Asie, et encore mieux les peuples sauvages ou barbares des autres contrées, ne peuvent en supporter l'audition, et presque toute l'ancienne musique d'église, si admirable et si touchante, en est complétement dépourvue. Elle ne date quo du IXe siècle. Vers le XVe, les musiciens français, Dufay et Binchois, et le musicien anglais, Jean Dunstaple, lui firent faire de rapides progrès.

Harmonie (philosophie), accord de parties qui forment un tout ou

qui concourent à une même fin. Ce mot a en philosophie une acception très-haute et même mystique, mais qui met l'esprit réfléchi sur la trace de profondes vérités. L'*harmonie* est la loi suprême de la nature ; créée par un être souverainement intelligent, elle ne peut, sur aucun point, être contradictoire à elle-même ; et les notions que nous en avons, pour correspondre à la réalité, doivent se confondre dans une solennelle harmonie. Le beau, le vrai, le bon ou l'utile, en tant que ces mots sont bien entendus, ne sont que trois manières de considérer la vérité, soit que nous l'envisagions dans ses rapports avec la forme, dans ses rapports avec la connaissance que nous en avons, ou dans ses rapports avec notre activité et nos besoins. La raison, et plus encore le secours divin, c'est-à-dire la *révélation*, nous donnent la foi ou la notion du vrai, qui constitue le dogme, et nous en concluons le bon et le beau, ou la *morale* et le *culte*. Or, ces notions se confondent dans l'intelligence infinie ou plutôt se rattachent *harmonieusement* à une notion supérieure, et il ne nous est pas permis de les séparer dans la conduite de la vie. Il ne peut y avoir pour nous de vrai et de bon que ce qui est beau, de beau et de vrai que ce qui est bon, de bon et de beau que ce qui est vrai ; de là l'*harmonie*. — Il existe encore l'*harmonie* des mots, qui n'est, à vrai dire, que l'harmonie des sons ; or, les paroles ne sont faites que pour porter à l'intelligence des idées et des images ; dès qu'elles n'atteignent plus ce but, leur harmonie, quelque parfaite qu'elle soit, n'est qu'un travail inutile. — *Harmonie* se dit encore du bon accord qui existe entre différentes personnes ; on dit qu'il règne entre elles une *harmonie* parfaite.

Haro (V. *Clameur*).

Haroun-al-Raschid, khalife des Arabes, célèbre vers la fin du VIIIe siècle par ses conquêtes sur l'empereur grec de Constantinople, sa munificence, la protection qu'il accorda aux arts et aux lettres, et la cruauté qui lui fit immoler ses plus proches parents. Il mourut en mars 809, laissant une illustration qui fait encore le fond d'un grand nombre de traditions héroïques des Arabes.

Harpagon. Ce nom, qui est celui du héros de la comédie de Molière qui a pour titre l'*Avare*, sert à désigner un homme qui tombe dans tous les excès d'une avarice sordide.

Harpe, instrument de musique à plusieurs cordes de longueur inégale, que l'on pince avec les 2 mains ; le nom de cet instrument est celtique, et son invention remonte à la plus haute antiquité. David jouait de la *harpe* devant l'arche sainte.

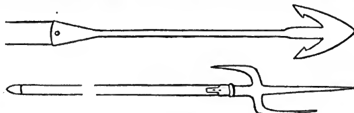
Harpe éolienne, instrument à cordes, monté de manière qu'il rend

des sons harmonieux lorsqu'on le suspend et que le vent vient à frapper les cordes qui le composent et les fait vibrer.

Harpies (dérivé d'un mot grec signifiant *arracher*, *enlever*). On donnait ce nom dans la mythologie grecque à des monstres que les poètes nous peignent avec un visage de femme, des oreilles d'ours, un corps de vautour, des ailes aux pieds et les mains armées de griffes longues et charnues. Elles vivaient, dit-on, sur les rivages de la Thrace, et désolaient les états du roi Phinée, lorsque les Argonautes, dans leur voyage, y abordèrent, chassèrent les Harpies et en délivrèrent le roi. — On suppose que ces divinités fabuleuses représentent les pirates qui dévastent les mers.

Harpocrate, dieu égyptien dont le nom cophte signifie *qui boite du pied*. Ce dieu passa chez les Grecs à l'époque des Lagides; il était fils d'Isis et d'Osiris, frère d'Horus-le-Superbe et paraît avoir été l'emblème du soleil, lorsque cet astre recommence sa course vers l'hémisphère boréal. Les Grecs le représentaient sous la figure d'un jeune homme nu, couronné d'une mitre égyptienne, tenant d'une main une corne d'abondance, de l'autre une fleur de lotus, et portant quelquefois la trousse ou le carquois; mais les Égyptiens lui donnaient la forme d'un enfant naissant, et ayant encore ses poings sur ses yeux.—On offrait à cette divinité des lentilles et les prémices des légumes : le lotus et le pêcher lui étaient particulièrement consacrés.—On le regardait aussi comme le dieu du silence.

Harpon, **harponneur** (d'un mot grec qui signifie *crochet*, *grappin*). On appelle *harpon* une espèce de dard qui a une pointe



Harpons.

tournante accompagnée de deux crocs recourbés, et dont on se sert ordinairement pour la pêche des baleines, des cachalots, des marsouins, etc. — Le *harponneur* est le pêcheur ou le matelot choisi pour lancer le *harpon*. — Autrefois le *harpon* était emmanché à un morceau de bois qui suivait une longue corde, et le matelot auquel était confié le soin de le lancer devait avoir une grande vigueur et connaître, par l'apprentissage, les parties les

plus vulnérables du poisson. — Aujourd'hui on lance le *harpon* à l'aide de canons disposés à cet effet.

Hart, espèce de lien fait d'osier ou d'autre bois très-flexible, dont on lie les fagots, les bourrées, etc. — Il se dit aussi de la corde avec laquelle on étranglait les criminels ; dans ce sens, il était autrefois d'usage principalement en certaines formules d'ordonnances : à la peine de la *hart*. — On l'emploie encore quelquefois dans le langage familier.

Harvey (Guillaume), né en Angleterre en 1578, parcourut l'Italie, y étudia la médecine et s'y fit recevoir docteur. De retour à Londres sa réputation lui valut d'être nommé successivement médecin de l'hôpital St-Barthélemi, de Jacques Ier et de Charles Ier ; mais son plus beau titre de gloire est d'avoir le premier signalé la circulation du sang. Il eut, pour soutenir cette doctrine qui nous paraît aujourd'hui si simple et si évidente, à engager des luttes qui altérèrent sa santé et compromirent sa fortune en éloignant de lui des malades qui le prenaient pour un rêveur. Enfin il mourut en 1658, chez un de ses frères, riche commerçant qui lui épargna les dures épreuves de la misère, en le recueillant généreusement.

Hartz, chaîne de montagnes situées pour la plus grande partie dans les contrées méridionales du *Hanovre* (v.).

Hasard (et *jeux* de [dérivé du mot *as* dans la signification d'un point unique au jeu de *dés*]). On appelle *hasard* un cas fortuit et imprévu, une certaine cause vague et inconnue qui produit un effet dont on ne peut déterminer la véritable cause. Il n'y a pas réellement de *hasard*, puisqu'il n'y a pas d'effet sans cause, et ce mot n'a réellement d'autre objet que de dissimuler notre ignorance. — Sous un autre rapport, on entend quelquefois par *effet du hasard*, un effet tout différent de celui qu'on aurait dû naturellement attendre de telle ou telle cause ; ainsi, on dit que Newton découvrit la loi générale de la gravitation *par hasard*, parce qu'un fruit tombé d'un arbre sous lequel il était couché donna à ses pensées une certaine direction imprévue. Mais il faut dire aussi que ces *hasards* prétendus n'arrivent qu'aux hommes de génie, et que les sots les laissent passer devant eux sans les apercevoir. — On appelle *jeu de hasard* un jeu où le *hasard* seul décide, c'est-à-dire où les joueurs ne peuvent faire aucune combinaison : comme le *trente et quarante*, la *roulette*, etc. Tout a été dit sur l'immoralité des jeux de hasard, qui, n'ayant d'autre attrait que le gain, forcent à jouer gros jeu, et engloutissent en quelques instants la fortune la plus solide.

Hastings (bataille de), bataille célèbre, livrée le 14 octobre 1066, et qui livra l'Angleterre à *Guillaume-le-Conquérant* (v.).

Harold II, roi d'Angleterre, fut défait et tué dans cette journée mémorable, qui coûta la vie à 15,000 Normands et à 60,000 Anglais.

Haubans. En termes de marine, on appelle ainsi de gros cordages qui vont en forme d'échelles de la tête des mâts aux bords du navire ou des hunes, où ils sont fixés avec la raideur convenable, et qui servent principalement à soutenir les mâts contre l'effort du roulis.

Haubert, sorte de cuirasse ancienne, ou de cotte de mailles.

Hausse et **baisse**. On entend par ces deux mots l'augmentation ou la diminution de valeur de certaines marchandises, et surtout des fonds publics. *Jouer à la hausse* ou *à la baisse*, c'est parier que ces fonds, à une échéance déterminée, auront monté ou baissé; celui qui perd paie la différence entre la valeur actuelle de ces fonds et celle qu'il avait parié leur voir atteindre.—Voilà sur quelles chances on se ruine ou l'on s'enrichit; voilà à quelle industrie certaines gens doivent aujourd'hui de grandes fortunes!

Hausse-col, ornement imité d'une des pièces de l'ancienne armure; petite plaque en forme de croissant et bombée, ordinairement de cuivre doré, que les officiers d'infanterie portent au-dessous du col, et qui indique qu'ils sont de service.

Hautbois, instrument à vent et à anche, que l'on fabrique en cèdre, en ébène ou autres bois. Cet instrument, qui est à l'unisson du violon, contient deux octaves et quatre demi-tons. Il en est peu qui produisent des effets aussi gracieux.

Haut bord. On nommait autrefois *vaisseau de haut bord* tout bâtiment qui naviguait au long cours; on ne le dit plus aujourd'hui que d'un bâtiment de guerre à plusieurs ponts.—Ce mot était depuis long-temps tombé en désuétude, lorsque Napoléon, enrégimentant les matelots à l'instar de l'armée de terre, appela *équipage de haut bord* le nombre d'hommes nécessaires à l'armement d'un vaisseau de ligne.

Haut-de-chausses. Ce mot indiquait autrefois la partie du vêtement de l'homme, qui le couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux (v. *Chausse*).

Haute-contre. On appelle ainsi celle des quatre parties de la musique qui est entre le *dessus* et la *taille* ou *ténor*. Ce mot se dit encore de celui qui a une voix de *haute-contre*.

Haute futaie (v. *Futaie*).

Haute lice (v. *Lice*).

Haute marée (v. *Marée*).

Haute paye, solde plus forte que la solde ordinaire.

Haute-taille, voix moyenne entre la *taille* et la *haute-contre*.

Hautesse, titre d'honneur qu'on donne au sultan.

Hauteur, dimension d'un corps dans le sens de la perpendiculaire. — On l'emploie, dans le sens moral, comme synonyme d'orgueil et d'arrogance. C'est une affectation de supériorité qui rarement accompagne la supériorité véritable. La *hauteur* n'est que la manifestation de la vanité ; c'est la ressource ordinaire des sots, qui, craignant de laisser percer leur nullité, se renferment dans une dignité affectée.

Hauteur. Ce mot se dit, en astronomie, de l'angle compris entre le plan de l'horizon, et le rayon visuel réuni au point du ciel que l'on veut désigner. Les astronomes prouvent la hauteur des astres à l'aide du cercle mural : mais, pour avoir la hauteur vraie, il faut dégager la hauteur apparente des causes d'erreur qui la modifient, et qui sont en sens contraire, la *réfraction* et la *parallaxe*. On appelle *hauteur méridienne* la hauteur d'un astre à son passage au méridien. En mer, la latitude est indiquée par la *hauteur méridienne* du soleil.

Haut fond. Les marins appellent ainsi des élévations qui partent du fond de la mer, atteignent presque sa surface, et empêchent les bâtiments de passer. Ils sont très dangereux pour les navigateurs, et doivent être attribués aux mêmes causes que les *Bas fonds* (v.).

Haut fourneau (v. *Fourneau*).

Haut justicier (v. *Justicier*).

Haüy (René-Just), né à St-Just le 28 février 1743, dut au prieur d'un couvent de Prémontrés, établi dans ce bourg, la première éducation que son père, tisserand, ne pouvait lui donner. Il avait charmé les moines par sa piété, il les étonna par sa facilité à apprendre. Quand il eut fait quelques progrès, ils l'envoyèrent à Paris où sa mère l'accompagna, mais où, presque dénué de secours, il fut obligé de se faire enfant de chœur. Bientôt après, entré au collége de Navarre, Haüy y professa après avoir terminé ses études, obtint une chaire de seconde dans un autre collége, étudia la botanique, et, assistant un jour à un cours de minéralogie fait par Daubenton, résolut de se livrer à l'étude de cette science qu'il devait bientôt illustrer. Professeur au Jardin-des-Plantes en 1784, il refusa, comme prêtre et chanoine honoraire de la cathédrale de Paris, de prêter le serment exigé à l'époque de la révolution. Après le 10 août, jeté en prison, tous les hommes éminents d'alors s'employèrent pour lui faire obtenir sa grâce, mais à peine put-on l'arracher de son cachot où il avait repris ses études. La Convention le nomma membre de la commission des poids et mesures (1793), et conservateur du cabi-

net des mines (1794). Professeur de minéralogie au Muséum d'histoire naturelle (1802), membre de l'Université à sa création, il ne consentit pas à se dispenser de ses leçons, comme on l'y autorisait, et devint le professeur particulier et l'ami des élèves de l'école normale. Ce savant célèbre et modeste mourut des suites d'une chute le 3 juin 1822, dans les sentiments d'une douce piété, qui ne l'avait jamais abandonné.

Havane (la), v. *Cuba*.

Hâvre. Ce mot se disait autrefois d'un port quelconque. On ne le dit guère aujourd'hui que de certains ports particuliers, comme le *Havre-de-Grâce*, le *Petit-Havre* aux Indes, etc.

Havre-de-Grâce (le), ville de France, chef-lieu d'arrondissement de la Seine-Inférieure. Elle est située à l'embouchure de la Seine, et contient un des plus importants ports de commerce du pays. Au XVe siècle le Havre n'existait pas encore; et il succéda à la prospérité d'Harfleur, lorsque ce dernier port fut devenu impraticable. François Ier aimait beaucoup cette ville ; Condé la livra aux Anglais, Richelieu la fit fortifier, et c'est à peu près de cette époque que date la grande extension prise par son commerce. Ville de commerce avant tout, *le Havre* ne renferme aucun monument qu'on puisse signaler, si ce n'est les magnifiques bassins de son port, dont la superficie est de 230,000 mètres carrés, et qu'il est encore question en ce moment de considérablement agrandir. La population du Havre s'élève à 30,000 habitants.

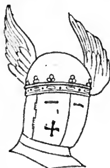
Havre-sac, sac de peau dans lequel chaque fantassin renferme les effets à son usage, et qui se porte sur le dos, à l'aide de 2 bretelles. Ce mot, qui vient de l'allemand et signifie *sac à avoine*, fut introduit en France par les soldats allemands, cavalerie ou infanterie, qui prirent part à nos troubles du XVIe siècle; ils appelaient ainsi le sac dans lequel ils mettaient leurs provisions.

Haydn (François-Joseph), né le 31 mars 1732, à Rohram, petit bourg situé près de Vienne, était fils d'un charron et étudia d'abord chez son oncle, maître d'école de l'endroit, qui, voyant son aptitude pour la musique, le fit entrer comme enfant de chœur à St-Étienne, cathédrale de Vienne. Haydn avait une voix admirable; mais il la perdit bientôt et fut renvoyé de St-Étienne. Recueilli par un perruquier de Vienne qui aimait la musique, il travailla chez lui avec tant d'ardeur qu'à 18 ans il fit représenter son 1er opéra, *le Diable Boiteux*, qui fut applaudi; des symphonies et d'autres morceaux également bien reçus consolidèrent sa réputation naissante. En 1760, le prince Nicolas le nomma son maître de chapelle, poste qu'il occupa jusqu'à la mort de son protecteur, en 1791. Haydn fit plusieurs voya-

ges en Angleterre, où on chercha à le fixer par les offres les plus brillantes; mais, préférant sa patrie à la richesse, il revint à Vienne, et donna, en 1798, l'oratorio de la *Création du monde*. Les travaux d'Haydn sont immenses : il composa 82 quatuors, 31 messes, offertoires, etc., 118 symphonies, 13 concertos, 21 opéras, et beaucoup de sonates, menuets, etc., en tout 527 œuvres. — Haydn, d'un caractère agréable et facile, était inaccessible au sentiment de la jalousie, et il eut avec tous les grands musiciens de cette époque, Porponna, Gluck, Mozart, de constants rapports d'amitié. Il mourut le 31 mai 1809. — Son frère, *Michel Haydn*, était directeur des concerts de l'archevêque de Saltzbourg, et l'on a de lui de très-remarquables compositions musicales en style sacré.

Haye (La), capitale du royaume de Hollande. Elle est située dans une contrée moins humide et plus saine que le reste de la Hollande, et doit son origine à une maison de chasse que fit bâtir au milieu d'un bois un comte de Hollande, Guillaume II, vers l'année 1248. Sa population est d'environ 50,000 âmes; ses rues sont d'une grande propreté, étroites dans les quartiers marchands, plus belles dans les quartiers bourgeois. — *La Haye* n'est point une ville de commerce, et l'on compte dans ses murs peu d'établissements industriels. Siége de la cour suprême de justice de Hollande et du gouvernement, cette ville ne manque pourtant pas d'animation, et ses environs, remplis de charmantes habitations, présentent les aspects les plus pittoresques et les plus agréables.

Heaume, casque, habillement de tête d'un homme d'armes. Il était particulier aux nobles, et on en trouve l'usage répandu dès le commencement de la 3ᵉ race. Originairement il était privé de cimier. Plus tard on y en ajouta un.—Le heaume cessa d'être employé vers le XVIᵉ siècle.


Heaume.

Hebdomadaire (d'un mot grec qui signifie *semaine*), qui se renouvelle chaque semaine. On appelle *feuille hebdomadaire* une publication qui paraît une fois chaque semaine; et c'est fautivement s'exprimer que de dire un *journal hebdomadaire*, puisque le mot *journal* implique l'idée d'une publication *journalière* ou *quotidienne*.

Hébé (mythologie), déesse de la jeunesse. — Les poètes ne sont pas d'accord sur la naissance d'Hébé : les uns disent que Junon lui donna le jour à la suite d'un repas que lui avait donné Apollon, et dans lequel elle mangea avec beaucoup d'avidité des laitues sauvages; d'autres en font la fille de Jupiter.

Quoi qu'il en soit, ce dieu, charmé de sa beauté, lui donna la charge de verser le nectar aux dieux; mais un jour Hébé s'étant laissée tomber, le maître de l'Olympe la destitua de son emploi, et le conféra à *Ganymède* (v.). Hébé resta cependant chargée de présenter le nectar aux dieux, et elle épousa Hercule lorsque ce dernier fut admis au nombre des dieux.

Hébert (Jacques-René), naquit à Alençon, en 1755, d'une famille pauvre. Obligé d'embrasser pour vivre des métiers inférieurs, mais dévoré du désir de parvenir à tout prix, il en changea souvent, et fit preuve d'une infatigable activité jusqu'à l'époque de la révolution, où, embrassant avec ardeur la cause du peuple, il se mêla aux clubs, aux assemblées, et rédigea l'infâme journal intitulé *le Père Duchesne* (v.). Nommé, après le 10 août, substitut du procureur-général de la commune, arrêté plus tard par ordre de la convention et accusé d'avoir voulu faire périr les girondins, Hébert dut son élargissement aux instances de la commune qui le réclama impérieusement. Après avoir combattu Robespierre dans le club des Cordeliers, il chercha, d'accord avec quelques autres furieux, à substituer le pouvoir de la commune à celui de la convention; mais le complot fut découvert; les conjurés furent arrêtés, abandonnés par leurs amis des clubs, et traduits devant le tribunal révolutionnaire. Hébert fléchit, pleura et fit tout pour sauver sa vie. Condamné à mort, il mourut en lâche, et s'évanouit en face de l'échafaud, le 24 mars 1794.

Hébraïques (langue et littérature). La langue hébraïque appartient à la famille des *langues sémitiques*, ainsi appelées parce qu'elles furent parlées par les descendants de *Sem*, un des 3 fils de Noé, et qui comprennent le chaldéen, le syriaque, le phénicien, le punique, etc. Son alphabet renferme 22 lettres d'une forme carrée, qui constituent ce qu'on nomme l'écriture *aschourith* (venant d'*Aschour* [la Syrie]). La langue hébraïque, peu difficile, est belle, harmonieuse et d'une noble simplicité. Elle est fort ancienne, et doit être considérée comme une langue primitive. La Bible, qu'elle nous a transmise, et qui forme la littérature des Hébreux, est encore un admirable livre en ne le considérant que du point de vue humain, et indépendamment de la foi que la religion nous impose pour ce dépôt sacré de la parole divine.—On a encore, en langue hébraïque, d'autres livres, tels que les *Midrarhim*, le *Mischna*, le *Talmud*, et d'autres ouvrages composés plus récemment par des rabbins.

Hébreux (histoire des). Comme l'étude de l'histoire sainte et des événements qui signalèrent la vie du peuple hébreu pendant 4,000 ans fait partie de toute éducation, nous nous dispenserons de raconter des faits dont le récit serait ici incomplet et insuffisant, e

dont, au surplus, les principaux trouvent leur place dans des articles spéciaux. — Chacun sait que le peuple hébreu, originaire de la Chaldée, doit sa naissance à Héber, fils de Salé, trisaïeul du grand-père d'Abraham ; qu'il commença à se constituer sous le patriarche Abraham; que, pressé par la famine, il se réfugia en Égypte, où il rencontra miraculeusement Joseph, fils de Jacob; qu'il y fut ensuite réduit en servitude, et que Dieu suscita Moïse pour le délivrer et pour le mettre en possession de la terre promise.— Le peuple hébreu, le 1er qui ait eu un code de lois religieuses et un code de lois civiles, compte une longue période de gloire et de prospérité. Il cultiva avec succès les sciences, les arts, l'industrie, fit un vaste commerce avec l'Égypte, et trouva d'immenses richesses dans la pratique de l'agriculture. Les lois données à ce peuple étaient si énergiques et si parfaites, qu'après sa dispersion et les châtiments dont Dieu frappa son incrédulité, il les conserve encore; et, par le miracle d'une incompréhensible existence, elles sont encore le témoignage vivant et fatal des vérités qu'il a refusé de reconnaître.

Hébrides (îles). On a donné ce nom à un groupe de 200 îles ou pics situés entre le 55e et le 58e degré de latitude septentrionale, sur les côtes occidentales de l'Écosse. Quatre-vingt-sept seulement de ces îles sont habitées et renferment une population d'environ 70,000 âmes : les principales sont les îles de Lewis, de Skye, de Mull, d'Ila et de Jura. Les habitants négligent l'agriculture et cultivent à peine un peu de seigle, d'orge et de lin, mais ils font leur principale occupation de la pêche, et de la fabrication de la soude de varech. C'est seulement depuis 1748 qu'ils ont abandonné l'organisation des clans. — Les *Hébrides* renferment des mines de fer, de plomb, de cuivre, de marbre, de pierres, de houille et d'alun, qui ne sont pas exploitées.

Hébrides (Nouvelles-), archipel situé entre le 14e et le 20e degré de lat. S. et vers le 166e degré de long. E., sur la côte orientale de l'Australie. Quiros, Bougainville et Cook le découvrirent successivement. Il est composé d'environ vingt îles, dont les principales sont la Terre du Saint-Esprit, Mallicolo, Sandwich, Erromango et Tannah. Ces îles, qui contiennent plusieurs volcans, sont fertiles et couvertes d'une abondante végétation tropicale ; les habitants sont sauvages ; les uns se rattachent à la race des Polynésiens, les autres appartiennent à celle des nègres australiens, et sont d'une effroyable laideur.

Hécate, divinité du paganisme dont le nom vient d'un mot grec qui signifie *cent*, parce qu'elle imposait cent ans d'attente sur les bords du Styx aux âmes dont les corps n'avaient pas reçu de sépul-

ture.— Les auteurs sont partagés sur sa naissance ; suivant l'opinion commune, *Hécate* est la même que Proserpine, que Diane et que la Lune, c'est-à-dire qu'elle est la Lune dans le ciel, Diane sur la terre et Proserpine dans les enfers ; de là son nom de *triple Hécate*.—On la représentait tantôt par trois figures adossées les unes aux autres, tantôt avec un seul corps, portant trois têtes et quatre bras, tenant d'une main un flambeau, de deux autres un fouet et un glaive, comme gardienne des enfers, et de la quatrième un serpent, symbole de la Santé à laquelle elle présidait.

Hécatombe (de deux mots grecs qui signifient *cent bœufs*). Ce sacrifice de cent bœufs se faisait en même temps sur cent autels de gazons et par cent sacrificateurs. L'*hécatombe* était réservée pour remercier les dieux de quelque faveur signalée, ou pour les apaiser pendant quelque calamité générale. Les cent villes du Péloponèse offraient ensemble une *hécatombe*, lorsqu'elles étaient menacées de la peste ou de la famine. On offrait quelquefois, à cause du prix excessif de cette offrande, un sacrifice de cent chèvres, de cent moutons, de cent agneaux, de cent truies; mais ce n'était pas une véritable *hécatombe*. Quelques empereurs, pour signaler leur magnificence, immolèrent cent lions et cent aigles.

Hécla (mont [on écrit aussi *Heckla*), volcan célèbre, situé en Islande, à 5 kilomètres de la mer, et qui s'élève à 1,730 mètres environ au-dessus de son niveau. Un grand nombre de cratères s'ouvrent sur les flancs de la montagne, et donnent quelquefois passage à de terribles éruptions ; mais son principal cratère, situé au sommet, est au milieu des neiges.

Hectare (dérivé d'un mot grec signifiant *cent* et du mot *are*, mesure de superficie dans notre nouveau système métrique), nouvelle mesure agraire ou de superficie, qui contient 100 ares, et qui surpasse de très-peu 2 arpents anciens, à la mesure de 22 pieds par perche.

Hectique (d'un mot grec signifiant *habituel*). En termes de médecine, ce mot se dit d'une fièvre lente et continue, accompagnée d'une diminution progressive de l'embonpoint et des forces. L'*hectisie* est ordinairement produite par les maladies des viscères et celles des poumons. Elle a des conséquences graves dans la plupart des cas. et le traitement en est difficile. —Les animaux sont également sujets à cette maladie.

Hecto, mot grec signifiant *cent*, désigne dans notre nouveau système métrique une unité 100 fois plus grande que l'unité génératrice.

Hectogramme, mesure de pesanteur qui contient 100 grammes, et qui équivaut à peu près à 3 onces 2 gros et 11 grains ancienne mesure.

Hectolitre, nouvelle mesure de capacité, qui contient 100 *litres*, ou environ 7 boisseaux et 7 dixièmes ancienne mesure.

Hectomètre, nouvelle mesure de longueur, qui contient 100 *mètres*, ou environ 50 toises ancienne mesûre.

Hectostère, nouvelle mesure do capacité, et qui contient 100 *stères*.

Hector, héros de la fable, fils de Priam et d'Hécube, frère de Pâris, et le plus brave de Troyens. Il défendit la ville de Troie contre les Grecs, mais des oracles avaient prédit que sa mort serait le signal des malheurs de sa patrie. — Homère nous peint Hector combattant Ajax, enlevant à Patrocle les armes d'Achille, tuant 30 chefs grecs et conservant pour Andromaque un religieux amour. La victoire d'Hector sur Patrocle, l'ami d'Achille, put seule faire sortir ce dernier de sa tente, où la colèro l'avait renfermé; il rejoignit son rival de gloire sur le champ de bataille, et lui fit mordre la poussière. Le héros grec attacha sa victime son à char, et lui fit faire par 3 fois le tour des murs de Troie; mais, touché par les pleurs de Priam, il lui rendit le corps de son fils, et lui accorda une trève de 10 jours pour célébrer ses funérailles.

Hécube, fille de Dymas ou de Cissée, roi de Thrace, épouse de Priam, mère d'Hector, de Pâris, et de 11 autres enfants, fut le plus touchant modèle de la vertu unie au malheur. Après la prise de Troie, elle but dans un breuvage les cendres d'Hector pour les soustraire au vainqueur, et devint l'esclave d'Ulysse. — Des fables se sont mêlées à l'histoire de cette reine infortunée : quelques-uns ont prétendu qu'Ulysse la jeta à la mer pour se débarrasser de ses plaintes; d'autres, qu'elle fut lapidée par l'armée grecque, irritée de ses imprécations. Les poètes prétendirent qu'elle avait été changée en chienne, par allusion à ses gémissements ou à l'abjection dans laquelle elle était tombée. — Hécube est le sujet de 2 magnifiques tragédies d'Euripide.

Heeren (Arnold-Herman-Louis) naquit à Arbergen le 25 octobre 1769. Fils d'un ministre de l'église réformée, il fit ses études à Brème et à Gœttingue, visita l'Italie, la France et les Pays-Bas, et occupa en 1787, en qualité de suppléant, une chaire de philosophie dont il devint titulaire en 1794 à l'université de Gœttingue. En 1801 il commença à professer l'histoire, à l'étude de laquelle il doit une réputation distinguée et méritée. Son *Histoire du commerce et de la politique des peuples anciens*, et son *Manuel d'histoire ancienne*, sont deux livres remplis d'une érudition profonde et de vues aussi justes qu'ingénieuses.

Hegel (Georges-Guillaume-Frédéric) naquit à Stuttgard en 1770.

Il étudia la philosophie à Tubingue, se livra, après quelques hésitations, complétement à cette science, et s'initia, pour s'en faire un appui, aux sciences physiques et mathématiques. Deux éducations particulières dont il fut chargé, l'une en Suisse et l'autre à Francfort, le préparèrent aux difficultés du professorat. En 1801 il vint à l'université d'Iéna, où quelques années auparavant il s'était lié avec *Shelling* (v.), étudiant comme lui, et fut reçu *maître privé* dans cette université. Hegel devint en 1805 professeur extraordinaire, s'éloigna après la bataille d'Iéna, s'occupa de journalisme à Bamberg, dirigea le gymnase de Nuremberg, accepta une chaire de philosophie à Heidelberg, et enfin passa à Berlin, où il remplaça Fichte, dont il combattait depuis long-temps l'idéalisme après l'avoir d'abord adopté. Hegel médita profondément sur une partie abstraite de la philosophie, sur le fondement de la certitude, et sur les rapports de l'objet que l'esprit considère avec les idées qu'il éveille dans l'esprit lui-même. Dans son système, il se sépare tour à tour des idées de Kant, de Fichte et de Shelling. Hegel voulait populariser la philosophie en Allemagne; mais ses ouvrages sans élégance et sans clarté sont peu propres à lui faire atteindre ce but. 17 volumes in-8° de ses œuvres ont été déjà publiés.

Hégire (d'un mot arabe qui signifie *fuite*). L'imposteur Mahomet ayant été contraint de s'enfuir de la Mecque la nuit du 15 au 16 juillet de l'an de J.-C. 622, Omar, 3e empereur des Sarrasins, ordonna que les Arabes commenceraient à compter leurs années de ce jour fameux. — Avant la fixation de cette époque, ils ne comptaient que depuis la dernière guerre importante où ils s'étaient trouvés engagés. — Tous les musulmans datent de l'année de l'*hégire*, suivant eux si fertile en miracles, et pendant laquelle Mahomet arriva dans la ville d'*Iatrib*, qui depuis a été nommée *Medina-al-nubi* (ville du prophète). Les années des musulmans sont lunaires et ne renferment que 354 jours 8 heures 48' 38" 12'".

Heiduque, fantassin hongrois. Les *heiduques* sont ordinairement d'une très-haute taille. Plusieurs grands seigneurs allemands ont un certain nombre de Hongrois parmi leurs domestiques; ils leur donnent le nom de *heiduques*, et les font habiller et armer à la hongroise. — Cette mode a aussi existé en France vers la fin du dernier siècle.

Hélène, fille de Jupiter et de Léda, sœur de Clytemnestre, de Castor et de Pollux, et femme de Ménélas, fut enlevée par Pâris, fils de Priam, roi de Troie, et causa la fameuse guerre qui porte le nom de cette malheureuse ville. Après l'incendie et la ruine de Troie, Hélène se retira à Rhodes, où Polyxo, reine de cette île et dont le

mari avait été tué au siége de Troie, regardant Hélène comme l'unique cause de son veuvage, envoya, pendant qu'elle était au bain, des femmes qui l'étranglèrent et la pendirent à un arbre.

Hélène (sainte), mère de Constantin. Les historiens diffèrent d'avis sur la naissance d'Hélène : les uns la croient de basse extraction et de Bithynie, les autres la font fille d'un roi d'Angleterre. Elle épousa Constance Chlore, qui la répudia lorsqu'il devint *césar*, pour épouser la fille de Maximien; mais Constantin, dès qu'il fut élevé à l'empire, la créa *auguste* et *impératrice*. — Hélène se fit remarquer par sa piété et par l'heureuse influence qu'elle exerça sur son fils dans l'intérêt de l'empire. Elle fonda plusieurs églises en Judée, et ce fut, dit-on, en creusant les fondations de l'une de ces villes, qu'on trouva des fragments du bois de la vraie croix. Morte l'an 327, Hélène a été béatifiée, et l'église célèbre sa fête le 18 août.

Hélène (île de Ste-), rocher jeté au milieu de l'Océan, entre l'Afrique et les côtes du Brésil, situé par 15° 55' de latitude sud et 5° 49' de longitude ouest, méridien de Greenwich. Ste-Hélène fut découverte le 18 août 1502, jour de la fête de sainte Hélène, par les Portugais, qui lui imposèrent le nom de cette sainte, mais n'y formèrent pas d'établissements. Les Hollandais, qui en comprirent l'importance, l'occupèrent en 1600; et en 1673 les Anglais leur succédèrent. Elle est munie de fortifications qui la mettent à l'abri de toute attaque. Avant 1816 Ste-Hélène était presque privée d'eau, mais aujourd'hui elle en est abondamment pourvue, grâce à sir Hudson-Lowe, le geôlier de l'empereur Napoléon, qui y fit exécuter des travaux hydrauliques dignes des Romains. La population est d'environ 4 à 5,000 âmes, dont 1,000 blancs et 3,000 nègres, non compris la garnison. Le climat dévorant de ce pays permet rarement à ceux qui l'habitent d'atteindre l'âge de 60 ans. *James-Town* en est la capitale. Cette île, excellente position militaire, mériterait cependant à peine de nous occuper si elle n'avait été pendant plusieurs années la prison de Napoléon, qui y mourut le 5 mai 1821 (v. *Napoléon*). Pendant long-temps le tombeau de Napoléon fut pour les voyageurs se rendant aux Grandes-Indes et passant dans ces parages l'objet d'un religieux pèlerinage; mais en 1840 les restes mortels du grand homme furent enlevés à cette terre brûlante et arrivèrent solennellement à Paris le 15 décembre de la même année pour être déposés aux Invalides.

Hêler, en termes de marine, appeler, faire un cri à la rencontre d'un navire pour demander d'où il est, où il va, et adresser d'autres questions à l'équipage.

Héliades (d'un mot grec qui signifie *soleil*). Les mythologues

désignent ainsi les 3 filles du Soleil et de Clymène; elles se nomment *Phaétuse*, *Lampétie et Phœbé*. Nymphes du fleuve Éridan et sœurs de Phaéton, elles éprouvèrent tant de douleur à la mort de leur frère, que les dieux les changèrent en peupliers.

Hélianthe (de 2 mots grecs signifiant *soleil* et *fleur*), plante de la famille des *corymbifères*, qui contient plusieurs espèces, toutes originaires d'Amérique, dont les plus connues parmi nous sont le *topinambour*, dont on mange les racines tubéreuses, et le *soleil*, dont le nom n'est que la traduction du mot *hélianthe*, parce qu'on a remarqué que cette fleur est constamment tournée vers cet astre dont elle suit la direction.

Hélianthème (même étymologie), plante de la famille des *cistées*. Elle est ligneuse ou herbacée, à feuilles simples, à fleurs grandes disposées en grappes, mais de peu de durée, à 5 pétales, à 5 pièces en calice, à étamines nombreuses, à ovaire simple, formant une capsule.

Héliaque (d'un mot grec signifiant *soleil*). Ce mot se dit en astronomie du lever et du coucher d'un astre, lorsque ces phénomènes s'opèrent à une époque de l'année où le soleil se trouve abaissé sous l'horizon exactement autant qu'il le faut pour que l'astre soit visible à l'instant précis auquel il se lève ou se couche.

Héliastes (même étymologie). C'est le nom que portaient à Athènes les membres d'un tribunal très-nombreux, dont les assemblées, tenues en plein air, commençaient au lever dú soleil.

Hélice (d'un mot grec qui signifie tout ce qui enveloppe ou tourne en *rond*). On donne ce nom à certains coquillages univalves, contournés en *spirale*. Ils appartiennent à la classe des *gastéropodes* (v.) et à la famille des *adélobranches*; c'est dans ce genre que sont placés les escargots, les colimaçons, etc., etc. — En architecture, l'on donne ce nom aux petites volutes qui sont sous la fleur du chapiteau corinthien. — En anatomie, on appelle *hélice* ou *hélix* le tour extérieur de l'oreille. — Le mot *hélice* peut s'employer aussi en parlant de tout ce qui est en forme de vis autour d'un cylindre; ainsi un escalier en *hélice* est composé de marches qui tournent avec une même inclinaison autour d'un pilier cylindrique.


Hélice, limaçon.

Hélicon, montagne de Béotie qui était consacrée à Apollon et qu'on appelle aujourd'hui *Zogaro*. Son élévation, au-dessus du niveau de la mer est de 1,400 mètres, et son sommet est couvert

d'une admirable végétation. Les poètes disent que c'est sur cette montagne que naquirent les Muses, sœurs d'Apollon. L'*Hélicon* était autrefois embelli par de nombreuses statues des dieux, chefs-d'œuvre des arts de la Grèce; et chaque année on y célébrait des jeux en l'honneur des Muses et d'Apollon. De ses flancs jaillissait la célèbre fontaine *Hippocrène* (v.).

Héligoland (de 2 mots de la vieille langue germanique qui signifient *Sainte-Terre*), île ou rocher de la mer du Nord sur les côtes d'Allemagne, entre l'embouchure de l'Elbe et celle du Weser. Cette île était sacrée aux yeux des anciens Germains qui en avaient fait la demeure de la déesse *Herta* ou la *Terre*. Elle appartient depuis 1807 aux Anglais qui, à cette époque, l'ont enlevée aux Danois. Elle renferme environ 4,000 habitants qui s'occupent de pêche et de navigation. C'est un poste très-important pour le commerce de l'Angleterre avec l'Allemagne.

Héliodore (nom grec qui signifie *présent du soleil*). On a peu de détails sur la vie de cet évêque qui naquit d'une famille distinguée à Émèse en Phénicie, vers le temps de Théodose, et fut sacré évêque d'Éricca en Thessalie. Il est surtout connu par un roman intitulé les *Éthiopiques* ou les *Amours de Théagène et de Chariclée*, dont la morale est irréprochable, et qu'un synode voulut cependant l'obliger à brûler parce qu'il ne paraissait pas convenir à la gravité d'un évêque, s'il n'aimait mieux renoncer à l'épiscopat. La tradition ajoute qu'il préféra abandonner les fonctions sacrées. D'autres auteurs ont soutenu, mais sans raison, qu'Héliodore était un rhéteur païen.

Héliogabale (Valerius Antoninus Bassianus). Ce monstre à face humaine était d'Émèse, où il remplissait les fonctions de prêtre d'Halgah-Baal, lorsqu'en 217 il enleva l'empire à Macrin, qui perdit en même temps le trône et la vie. Héliogabale n'avait que 14 ans quand il entra à Rome. Il y établit le culte de son dieu qui était une grosse pierre noire, fit apporter, pour l'adorer dans le temple qu'il lui avait élevé, toutes les statues des dieux des autres pays; puis, pendant 3 ans que dura son règne, le jeune empereur se livra à de tels actes de folie et de cruauté que les soldats allaient se révolter quand il adopta son cousin Alexandre-Sévère, qui s'était attiré la faveur des Romains par la rigidité de ses mœurs. Alexandre était protégé par *Mesa*, grand'mère d'Héliogabale, et celui-ci tenta vainement, pour le faire mourir, d'exciter contre lui ses prétoriens. Ceux-ci se divisèrent; les partisans d'Alexandre furent les plus forts, et Héliogabale, qui avait lâchement pris la fuite, périt assassiné. On aime à croire, pour l'honneur de l'humanité, que ce n'é-

tait qu'un fou furieux ; mais alors que dire des générations qui se donnaient de tels maîtres.

Héliopolis, *ville du soleil*, nom donné à plusieurs villes de l'antiquité consacrées au soleil ; la plus célèbre était celle dont on trouve l'emplacement au N.-E. du Grand-Caire. Les Arabes la nomment *Medinet-Echi-Chams*, ce qui signifie également *ville du soleil*. Cette ville est célèbre par son magnifique temple du soleil, et par un superbe obélisque qui peut être comparé à celui de Luxor. — *Héliopolis* est encore célèbre par la grande bataille livrée aux troupes turques par Kléber, qui les défit le 20 mars 1800 (v. *Kléber*).

Hélioscope. Instrument dont le nom est dérivé de 2 mots grecs signifiant *soleil* et *regarder*, et qui sert à observer le soleil sans que la vue ait à souffrir.

Héliotrope (de 2 mots grecs signifiant *soleil* et je *tourne*). Ce mot, qui chez les anciens désignait un cadran solaire, semblerait indiquer que les plantes auxquelles il appartient affectent une direction déterminée par le cours journalier du soleil. Mais l'*héliotrope* des anciens est inconnu à nos botanistes, et le genre qu'ils désignent sous ce nom appartient à la famille des *borraginées*. — L'*héliotrope du Pérou* est celui que la délicieuse odeur de ses fleurs fait si généralement cultiver comme plante d'agrément, et auquel on donne communément le nom d'*héliotrope*, sans autre épithète.

Hellade. C'est le nom que l'on donne à tort à la *Grèce* (v.) *Ancienne*, car la Hellade ne fut qu'une partie de la Grèce, celle qui plus tard fut appelée Achaïe, et qui comprenait l'Attique, Mégare, la Béotie, Locris, l'Étolie, la Doride et la Phocide. Elle était bornée au nord par la Macédoine, à l'orient par la mer Égée, à l'occident par la mer Ionienne, au midi par le golfe de Corinthe et le golfe Saronique. Son nom actuel est la *Livadie*

Hellébore (v. *Ellébore*).

Hellénisme. Ce mot, dérivé du nom des *Hellènes* (v. *Grèce*), a été employé par les Grecs eux-mêmes pour désigner la culture intellectuelle de cette brillante nation, l'élégance de ses mœurs, la pureté de son langage. Mais vulgairement, et dans un sens moins général, les *hellénismes* sont des façons de parler exclusivement propres à la langue des Hellènes ; et les grammairiens nomment ainsi les tours de phrase et les expressions transportés du grec dans une langue différente.

Hellespont (de deux mots grecs signifiant *mer de Hellé*). Détroit resserré entre la Thrace et l'Asie-Mineure. Il s'étend de la Propontide à la mer Egée, et porte aujourd'hui le nom de détroit des Dardanelles. Son ancien nom d'Hellespont, c'est-à-dire *mer de Hellé*,

lui vient de la fable : Hellé, fille d'Athamas et de Nephélé, traversant le détroit pour s'enfuir dans la Colchide avec son frère Phryxus, chargés tous deux de la Toison-d'Or, tomba dans cette mer, et périt en lui laissant son nom.

Helminthes (d'un mot grec qui veut dire *vers*). C'est le nom donné, en zoologie, aux vers qui naissent ou vivent dans diverses parties du corps des animaux supérieurs.

Helmont (van [Jean-Baptiste]), philosophe mystique, naquit à Bruxelles en 1577. Doué de facultés brillantes, dévoré d'un besoin sans bornes de savoir, il effleura toutes les sciences, en vint à s'imaginer que des songes et des visions lui révélaient la nature véritable des choses, et se mit à voyager pour réformer la science et guérir les douleurs du genre humain. Mais un alchimiste qu'il connut dans ses pérégrinations, lui ayant dévoilé tous les arcanes de son art, il se retira à Vilvorde, près de Bruxelles. Là il passa 30 années de sa vie à s'occuper de recherches astrologiques et de médecine, sans que les offres les plus brillantes des empereurs d'Allemagne pussent le décider à quitter sa retraite. — François Mercure, son fils, né en 1618, héritier de sa science et de son esprit mystique, parcourut successivement toute l'Europe, visitant partout les adeptes des sciences mystiques. Emprisonné à Rome comme hérétique, il se retira en 1663, après sa mise en liberté, auprès de l'électeur Charles-Louis, à Soultzbach, où il travailla avec le fameux Knorde-Rosenroth la réduction du *Kabbala denudata,* un fort volume in-4°. Il passa ensuite en Angleterre, revint en Hollande, et se rendit enfin par le Hanovre à Berlin, où il mourut en 1699, à l'âge de 81 ans.

Héloïse. Cette noble créature qui aima comme sainte Thérèse, écrivit quelquefois comme Sénèque, et dont la grâce devait être irrésistible puisqu'elle charma saint Bernard lui-même, naquit selon toute apparence à Paris, l'an 1101, et mourut au Paraclet, dont elle était abbesse, le 17 mai 1164, à l'âge de 63 ans. Elle était nièce du chanoine Fulbert, aumônier du roi de France Henri 1er, qui la fit élever au couvent d'Argenteuil où elle apprit les langues savantes et les lettres divines et humaines nécessaires pour l'intelligence des livres saints. Abeilard la vit et l'aima; mais Fulbert qui avait accueilli Abeilard comme professeur d'Héloïse, s'étant aperçu de leur intelligence, les sépara. Abeilard se réfugia dans un cloître : Héloïse désespérée prit le voile dans l'abbaye d'Argenteuil, dont elle devint prieure. — En 1129, l'abbaye d'Argenteuil ayant été réunie à celle de St-Denis, Héloïse vint avec ses religieuses s'établir en Champagne, au Paraclet, abbaye fondée par Abeilard,

et dont elle fut la première abbesse. Après la mort d'Héloïse et suivant sa dernière volonté, on déposa son corps dans le même cercueil que celui d'Abeilard.—En 1497, ce cercueil fut transféré du petit moutier dans la grande église de l'abbaye, et en 1800, après la révolution, au Musée des monuments français. Aujourd'hui leurs ossements reposent au Père-Lachaise, dans la pierre creusée par St-Marcel, 1er tombeau d'Abeilard, sous le couvert d'une petite chapelle construite dans le style du XIIe siècle, avec des débris des pierres architecturales trouvées à St-Denis, au Paraclet et ailleurs.

Helvétie. C'est le nom ancien de la Suisse, le berceau et la patrie des *Helvetii*. Nous ne savons rien sur ce peuple avant l'époque où il entra en relation avec les Romains, et où il est mentionné par César dans ses *Commentaires*. La race helvétique, tribu gauloise qui s'était fixée dans 4 cantons, entre le Rhin, le Jura et les Alpes, y jouissait d'une liberté sauvage. Entourée de nations de même origine, auxquelles elle s'était alliée, elle fut contrainte de courber la tête sous le joug de Rome, fit partie de la 5e Lyonnaise, adopta les mœurs et les habitudes des Romains, et fut enfin subjuguée avec ses vainqueurs par les peuples germains. 400 ans plus tard, les Allemands s'emparèrent de presque toute la Suisse actuelle, et y introduisirent leurs mœurs et leur langage. Les contrées qui ne furent pas occupées par ces peuplades tombèrent au pouvoir des Lombards et des Bourguignons, qui ne furent cependant pas assez forts pour se maintenir dans tous les pays conquis; et de là résulta un singulier mélange dans la langue et les mœurs des vaincus. Les Helvétiens étaient divisés en 4 peuplades qu'on nommait Ambrons, Tigurins, Tugènes et Urbigènes. Après l'invasion et l'extension de la domination des Francs, l'Helvétie fit partie de leur empire. Sous les faibles successeurs de Charlemagne, elle se démembra et finit par être incorporée à l'empire (v. *Suisse*).

Helvétius (Claude-Adrien), naquit à Paris en 1715. Son père, 1er médecin de la reine Marie Lecszinka, était un des membres les plus distingués de l'Académie des sciences. Apres avoir terminé ses études, Helvétius, possesseur à 23 ans d'une place de fermier-général qui lui assurait d'énormes revenus, employa sa position et sa fortune au plus noble usage. Lié avec les hommes les plus célèbres du XVIIIe siècle, il devint un des plus ardents défenseurs de la nouvelle philosophie. Son livre *De l'Esprit*, si peu lu de nos jours, et avec raison, fit une grande sensation, que l'auteur n'espérait ni ne désirait, car les doctrines politiques qu'il y a émises lui attirèrent de nombreuses persécutions et lui aliénèrent la cour. Il voulut vainement se rétracter; son livre fut condamné à être brûlé,

et lui-même se vit contraint de se retirer dans sa terre de Voré. Il mourut en 1771.

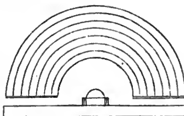
Hémanthe (de deux mots grecs signifiant *sang* et *fleur*), fleur du genre des *amaryllydées*.— Les hémanthes, ordinairement parées des couleurs les plus vives, sont quelquefois d'un rouge ponceau magnifique. Elles sont toutes exotiques et originaires du cap de Bonne-Espérance; on ne les cultive guère que dans les jardins botaniques, et aucune d'elles n'est employée dans la médecine ou dans l'industrie.

Hématite (d'un mot grec qui signifie *sang*). Nom donné par les anciens minéralogistes à un minerai de fer à l'état d'oxyde, à cause de sa couleur rouge, qui rappelle celle du sang. On distingue 2 sortes d'*hématites*, l'hématite *rouge* et l'hématite *brune;* la 1[re] est un fer oligiste, connu aussi sous le nom de *sanguine;* on en fait des *brunissoirs* pour donner le brillant à l'or, et des crayons rouges pour dessiner; la 2[e] est un oxyde de fer brun, appelé aussi *hémonite*, dont certaines variétés sont vendues sous le nom de *terre d'Italie*, de *terre d'ombre* et de *rouge de Prusse*.

Hémérocalle. Ce nom, formé de deux mots grecs, qui signifient *belle de jour* ou *belle d'un jour*, allusion à la durée éphémère de ces fleurs, sert à désigner un genre de la famille des liliacées. Les hémérocalles servent à décorer nos jardins; leurs fleurs, odorantes et assez semblables à celles des lis, sont disposées en panicule terminale.

Hémi. Ce mot grec entre dans la composition d'un grand nombre de termes de science et d'art; il signifie *demi*.

Hémicycle, demi-cercle, espace semi-circulaire.


Hémicycle.

Hémiptères (de 2 mots grecs qui signifient *demi* et *aile*). On désigne sous ce nom un ordre d'insectes, dont Fabricius a fait depuis les *rhingotes*, que Lamark range dans le 3[e] ordre de la classe des insectes de la division des *suceurs*, et que d'autres naturalistes ont diversement classé. Le caractère principal des *hémiptères* est d'avoir des ailes supérieures dont la moitié supérieure, adhérant au corset, est à l'état solide, tandis que l'autre moitié est membraneuse; telles sont les punaises, les cochenilles, etc.

Hémisphère. C'est, en géométrie, la moitié d'une spère coupée par un plan qui passe par son centre (v. *Sphère*). — En astronomie, c'est la moitié de la sphère. L'*horizon* (v.) partage le globe en 2 hémisphères : l'un supérieur, qui est éclairé; l'autre inférieur, qui est

dans l'ombre. Le *méridien* (v.) se partage en hémisphère oriental et occidental, l'équateur en boréal et austral.

Hémisphères de Magdebourg. On appelle ainsi 2 demi-sphères concaves, en cuivre, dont l'une est garnie d'un robinet par lequel elle peut s'ajuster à la machine pneumatique; l'autre porte un anneau de cuivre. On applique exactement ces 2 hémisphères l'un contre l'autre, de manière qu'ils forment un globe, et quand on a retiré de l'intérieur tout l'air qui les remplissait, on ne peut les séparer qu'en employant une très-grande force, supérieure même à celle de plusieurs chevaux. Le nom de ces hémisphères leur vient de celui de l'inventeur, Otto de Guerike, bourgmestre de Magdebourg, auquel nous devons également l'invention de la machine pneumatique.

Hémisphères cérébraux, parties supérieure et antérieure du cerveau. Les hémisphères, l'un à droite, l'autre à gauche, sont séparés longitudinalement et très-profondément par les faces de la dure-mère. Chaque hémisphère, dans sa face inférieure, est divisé en 3 parties, qu'on nomme *lobes*. Sur toutes les faces des hémisphères, on voit des circonvolutions plus ou moins grosses et plus ou moins saillantes.

Hémistiche. Ce mot, emprunté au grec, et qui signifie *moitié de vers, demi-vers*, s'applique au repos, à la scission en 2 du vers par le rhythme, et par ce qu'on appelle la *césure*.

> Observez l'hémistiche, et redoutez l'ennui
> Qu'un repos uniforme attache auprès de lui;
> Que votre phrase heureuse et clairement rendue,
> Soit tantôt terminée et tantôt suspendue;
> C'est le secret de l'art. . . . . (BOILEAU.)

Hémitritée (en grec *demi* et *tiers*). On a donné le nom de fièvre *hémitritée* à une variété de fièvre intermittente caractérisée par 2 sortes d'accès, les uns revenant chaque jour, et les autres se correspondant tous les 2 jours.

Hémoptysie (médecine), terme dérivé de deux mots grecs qui veulent dire *sang* et *cracher*. C'est le nom qu'on donne à l'hémorragie des poumons, connue encore sous la dénomination vulgaire de *crachement de sang*.

Hémorragie (de deux mots grecs signifiant *sang* et *rompre*), nom général par lequel on désigne toute effusion notable de sang, soit par la rupture de vaisseaux, soit par leur érosion spontanée.

Hemsterhuys (Tibère), l'un des critiques les plus distingués du XVIIIe siècle, naquit à Groningue le 1er février 1685. Élève de Bernouilli et de Perizonius, Hemsterhuys, doué d'une ardeur infatigable, d'une soif ardente de savoir, lut et commenta tous les écri-

vains grecs depuis le plus ancien jusqu'au plus moderne; aussi acquit-il des trésors d'érudition immenses, et dépassa-t-il dans la connaissance de la langue grecque tous ceux qui l'avaient précédé. La Hollande lui est redevable du sceptre de la critique classique qu'elle conserva pendant tout le dernier siècle. — Son fils François, philologue et archéologue distingué, né à Groningue en 1720, mort à La Haye en 1790, a pris rang parmi les philosophes éminents.

Hénault (le président), fils d'un fermier-général, naquit à Paris en 1685. Après avoir fait ses études dans la congrégation de l'Oratoire, il concourut à 22 ans pour le prix de poésie et fut couronné par l'Académie française. Il acheta une charge de président pour se faire une position sociale; et, poète courtisan autant que spirituel, il mena une vie toute de joie et de plaisir. Son *Abrégé chronologique de l'histoire de France* a fait passer son nom à la postérité. Admis à l'Académie française et depuis à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le président Hénault, surintendant de la maison de la dauphine, cumulant les richesses et les honneurs, les agréments de la vie et la considération, jouit d'une constante félicité jusqu'à son décès, qui eut lieu en 1770.

Hennissement, le cri ordinaire du cheval : le bruit des trompettes et le *hennissement* des coursiers.

Henri (les) *d'Allemagne.* — *Henri Ier*, dit l'*Oiseleur*, fils d'Othon; l'illustre duc de Saxe fut ainsi surnommé parce que des princes allemands qui venaient lui annoncer son élection l'avaient trouvé dans une aire d'oiseleur; il régna de 919 à 936, et fut le 1er roi d'Allemagne de la maison de Saxe. Il illustra son règne par de glorieuses victoires sur les Vandales, les Bohêmes, les Esclavons et les Hongrois, par la conquête de la Lorraine, la réforme de la tactique militaire et l'organisation intérieure de l'Allemagne. A sa mort, Othon, son fils, lui succéda. — *Henri II*, dit le *Boiteux*, régna de 1002 à 1024. Il était petit-fils d'Othon Ier et duc de Bavière. Son règne fut glorieux. Il battit les Polonais, fit la conquête de la Pouille, fonda un grand nombre d'évêchés et de chapitres, et contribua à la conversion des Hongrois, en donnant sa sœur Gisèle pour femme au roi Étienne qui se fit baptiser. Henri II mourut sans laisser d'enfants en 1024. L'église l'a canonisé en 1152 et célèbre sa fête le 12 juillet. — *Henri III,* dit le *Noir*, le *Barbu* et aussi le *Pieux*, fils de l'empereur Conrad II, de la maison de Franconie, fut élu en 1039 et régna jusqu'en 1056. Il sut, par l'ascendant de son caractère et l'élévation de son génie, tenir l'église sous sa dépendance, et en 1046, au concile de Sutri, il fit déposer les 3 papes qui scandalisaient l'église. Henri III mourut en 1056 à Botfeld, près de Blanken-

bourg, après avoir fait élire 3 ans auparavant son fils pour son successeur. — *Henri IV*, dont le nom est devenu si fameux par sa lutte contre le saint-siége, régna de 1056 à 1106. Il n'avait que 5 ans à la mort de son père; et l'archevêque de Cologne, l'ayant soustrait par la ruse à la tutelle d'Agnès sa mère, gouverna l'empire sous son nom. A l'âge de 15 ans, à la diète de Goslar, Henri prit en main les rênes de l'état; mais sa violence ayant révolté les Saxons, il fut contraint d'entrer en arrangement avec les rebelles. Peu après cependant il les battit et traita le pays avec tant de rigueur que les Saxons, réduits à l'extrémité, en appelèrent au pape. Grégoire VII occupait alors le trône pontifical; il saisit habilement l'occasion d'augmenter la puissance du saint-siége, et sur le refus de Henri de se soumettre à son autorité, il excommunia 3 fois ce prince qui, à son tour, déposa 3 fois le pape. Enfin, vaincu dans la lutte et abandonné de tous ses partisans, le successeur de Charlemagne fut contraint, pendant 4 jours et 4 nuits entiers, d'implorer, pieds nus, tête nue, sur la terre glacée, à demi mort de froid et de faim, la pitié pontificale. Pendant ce temps, un compétiteur lui disputait la couronne; mais Henri tua son rival dans la mêlée, et le pape, à son tour fugitif et proscrit, mourut à Salerne (1085). Instrument de la cour de Rome, le propre fils de Henri se révolta contre son père, le fit prisonnier en 1105 et le força à déposer son autorité. Henri IV se réfugia à Liége, où il mourut dans la plus grande indigence. Le corps du souverain qui avait gagné 66 batailles fut enlevé à la tombe par les ordres de Pascal II, et resta 5 ans sans sépulture dans une cave ignoble jusqu'à ce que Henri V le fit transporter dans le tombeau des empereurs. — *Henri V*, qui régna de 1106 à 1125, fut à peine proclamé empereur qu'il reprit la lutte contre la cour de Rome, à laquelle il devait le trône. Ce fils parricide 3 fois excommunié, par Pascal II, par Gélase II, par Calixte, se fit couronner deux fois dans Rome même, triompha de toutes les rébellions, opposa aux papes l'anti-pape Grégoire VIII (1108), et obtint enfin l'investiture séculière pour prix de sa renonciation à l'investiture ecclésiastique (1120). Il mourut sans postérité a Utrecht le 22 mai 1125. En lui s'éteignit l'illustre maison de Franconie. — *Henri VI*, qui régna de 1190 à 1197, fils de Barberousse et de Béatrix de Bourgogne, appartenait à la maison de Saxe. Il fit la conquête de Naples et de la Sicile en 1194, retint prisonnier Richard Cœur-de-Lion et mourut à Messine en 1197. Son règne fut souillé par d'affreuses cruautés. — *Henri VII*, de la maison de Luxembourg, fut appelé au trône le 29 novembre 1308, après la mort d'Albert Ier et un interrègne de 7 mois. Il régna jusqu'en 1313. Ce prince

poursuivit avec vigueur les meurtriers d'Albert Ier; Jean de Souabe, surnommé le *Parricide*, fut mis au ban de l'empire et périt : les autres ayant été exécutés bientôt après, Henri VII porta ses armes en Italie, qui était alors déchirée par les Guelfes et les Gibelins. En 1312, il se présenta devant Rome, et se fit couronner dans St-Jean de Latran. Bientôt chassé de Rome par l'émeute, il se sauva, mit au ban de l'empire le roi Robert de Naples, et fit d'énormes préparatifs contre les Deux-Siciles. Le crime d'un moine sauva les Guelfes : Henri mourut en 1313, à Buon-Convento, près Sienne, empoisonné dans une hostie.

Henri d'Angleterre (les). *Henri Ier*, 3e fils de Guillaume-le-Conquérant, régna de 1100 à 1135.—La victoire de Tinchebray (1106) le rendit maître de la Normandie; ce fut lui qui, à son avénement, octroya aux barons la célèbre charte qui consacra l'indépendance légale de la féodalité. Il mourut en 1135, à St-Denis-le-Forment, en Normandie.— *Henri II*. Le règne de ce grand et puissant prince, qui commanda à la fois à l'Angleterre, à l'Anjou, au Maine, à la Touraine, à la Normandie, à plus d'une moitié de la France outre-Loire, et fit une guerre acharnée à la France et à la cour de Rome, fut heureux jusqu'en 1170; mais après l'assassinat de saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, il se vit assailli tout à coup par des troubles domestiques : ses enfants, excités par leur mère Éléonore, soutenus par les barons mécontents, prirent les armes. Tour à tour triomphant ou écrasé par la révolte de ses fils, il mourut à Chinon en 1189, après avoir régné 35 ans. Henri II fut le chef de la maison royale des Plantagenet. — *Henri III*, fils de Jean-sans-Terre, n'avait que 9 ans lorsqu'il succéda à son père en 1216. Son long règne fut désastreux pour l'Angleterre, qui perdit une partie de ses possessions en France. Sa honteuse expédition de Sicile, ses défaites nombreuses, soulevèrent contre lui la noblesse, qui, commandée par Simon de Leicester, lui imposa les *expédients d'Oxford*, ou commission de 24 barons, chargés de faire les réformes nécessaires. Après 7 années de guerres civiles et de révolutions, la victoire d'Eversham, remportée par le prince Édouard, remit le roi en possession de son autorité. — Henri III mourut à Westminster en 1272, après un règne de 56 ans. Ce fut un prince sans talents et sans vertus. — *Henri IV* fut le 1er roi de la branche des Lancastre. Henri d'Hereford, après avoir pris part aux troubles qui signalèrent les premières années de *Richard II* (v.), alla combattre les infidèles en Lithuanie. A son retour, une querelle qu'il eut avec le duc de Norfolk l'ayant fait dépouiller de ses biens, Henri s'embarqua à Nantes, suivi de soixante

personnes seulement, débarqua dans le Yorkshire, et en peu de jours se rendit maître du royaume entier et de Richard lui-même. Il fut proclamé roi sous le nom de *Henri IV* (1399), et son usurpation fut l'origine de la grande lutte entre les maisons d'York et de Lancastre, entre la *Rose blanche* et la *Rose rouge*, lutte qui devait pendant un siècle inonder de sang l'Angleterre. L'assassinat de Richard dans la tour de Londres donna le signal des troubles et des conspirations. La révolte des Percy, la sanglante journée de Shrewsbury, et les horribles vengeances du monarque triomphant en furent le prélude. Henri IV mourut en 1413, à l'âge de 46 ans. — *Henri V*, fils aîné du précédent, signala son règne par la conquête et l'occupation de la France presque tout entière. A une jeunesse débauchée il fit succéder tout à coup, en montant sur le trône, la vie la plus active et la plus sévère. Il descendit le 21 août 1415, sur la plage de Normandie, et marchant de victoire en victoire : d'Harfleur à Azincourt (25 octobre 1415), de Rouen à Paris (1418-1420), que lui livrèrent, par le traité de Troyes, l'infâme Isabeau de Bavière et le fils de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, il s'assit sur le trône de saint Louis, et mourut à Vincennes, *régent et héritier du royaume,* laissant à son fils Henri, âgé de 9 mois, la double couronne de France et d'Angleterre (31 août 1422, 1re année de son règne). — *Henri VI*, proclamé roi de France et d'Angleterre, sous la tutelle du duc de Bedford, son oncle, devait perdre ces deux couronnes. L'apparition de Jeanne d'Arc lui arracha la première (1430-1435), le duc d'York lui disputa la seconde; et Henri, après l'avoir perdue à St-Albans (31 mai 1455), puis regagnée, grâce à l'héroïsme de Marguerite d'Anjou, sa femme, trouva un champion encore plus redoutable dans Édouard IV, le chef de la *Rose blanche*, fils du duc d'York tué à Wakefield. Tour à tour vainqueur et vaincu, Henri se vit, par la sanglante bataille de Towton, dépouillé de ses états et enfermé à la Tour de Londres. Jouet de l'ambition de Warwick, il fut momentanément replacé sur le trône, pour bientôt retomber dans sa prison, où il mourut poignardé par le duc de Glocester. L'intrépide Marguerite qui, à la bataille de Tewkesbury (1471), était tombée aux mains d'Édouard, fut rachetée par Louis XI, moyennant 50,000 couronnes, et mourut en France en 1482. — *Henri VII*, qui régna de 1485 à 1509, était fils d'Edmond Tudor, et appartenait par sa mère, Marguerite de Beaufort, à la maison de Lancastre et à la *Rose rouge*. En 1485, il débarqua en Angleterre, dans le pays de Galles, et bientôt 6,000 hommes vinrent se ranger sous ses étendards. Richard III marcha à sa rencontre, et

à Bosworth se termina la grande lutte des deux *Roses*, par la défaite et la mort de Richard (22 août 1485). Henri fut proclamé roi sur le champ de bataille, et épousa Élisabeth, fille d'Édouard IV, union qui confondit les intérêts des maisons d'York et de Lancastre. Henri gouverna avec habileté et sagesse, et mourut en 1509, le 22 avril, après 24 ans de règne. — *Henri VIII* succéda à son père et régna 38 ans (1509-1547). La réformation avait éclaté en Allemagne, et Henri, par son zèle contre les hérétiques, avait mérité du pape le titre de *défenseur de la foi;* mais bientôt l'inconstance de son caractère, la légèreté de sa conduite, ses passions sanguinaires, soulevèrent le royaume et couvrirent l'Angleterre de sang. Il changea, par décret royal, la religion, et épousa successivement 6 femmes : Catherine d'Aragon, répudiée (1531); Anne de Boleyn, décapitée ; Jeanne Seymour, empoisonnée; Anne de Clèves, honteusement chassée; Catherine Howard, livrée au bourreau, et enfin Catherine Parr. Les noms les plus illustres, les plus éclatants, la vieille comtesse de Salisbury, le cardinal Fisher, Thomas Morus, furent traînés à l'échafaud; 72,000 individus, papistes ou luthériens, furent jetés aux flammes avec une effrayante impartialité par ce roi-pontife, *protecteur et chef suprême de l'église d'Angleterre.* — Henri VIII, dont la place est marquée parmi ces monstres que la colère divine a quelquefois suscités et que supporte la lâcheté des hommes, mourut dans son lit, comme une bête féroce enchaînée, le 28 mai 1547.

Henri de Castille (les). *Henri Ier*, fils d'Alphonse XI, dit le bon roi de Castille, était encore enfant quand il monta sur le trône en 1214. Deux partis qui se disputaient la prééminence enlevèrent tour à tour le jeune roi que chacun d'eux voulait exclusivement dominer. Il mourut en 1217, de la chute d'une tuile. — *Henri II*, fils naturel d'Alphonse XI, s'est rendu fameux, sous le nom de *Henri de Transtamare*, dans les guerres qu'il soutint contre Pierre-le-Cruel, auquel il disputait le trône de Castille. Après avoir échoué dans diverses attaques tentées contre la Castille, tantôt à l'aide du Portugal, tantôt avec celle de l'Aragon, Henri, qui avait été forcé de se réfugier en France, prit à son service plusieurs de ces *grandes compagnies* (v.) qui désolaient ce royaume, mit à leur tête Duguesclin, et parvint, malgré les efforts du Prince Noir, allié de Pierre-le-Cruel, à réduire ce dernier aux plus fâcheuses extrémités. Une entrevue ayant été convenue entre les 2 frères, Pierre se précipita sur Henri, et allait le percer de son épée, quand Duguesclin, par un mouvement rapide l'ayant jeté de côté, Henri eut le temps de se relever et à son tour enfonça dans le cœur de son frère un long poignard dont il était armé. Pierre mourut sur le coup, et Henri fut immédiatement proclamé roi de

Castille (1369). Il avait triomphé de tous ses ennemis, quand il fut empoisonné par le roi de Grenade en 1379.—*Henri III*, surnommé l'*Infirme* à cause de la faiblesse de sa santé, succéda, en 1390, à Jean Ier, son père, fils de *Henri II de Transtamare*. Les premières années de son règne furent très-orageuses. Attaqué par les rois de Portugal et de Grenade, il les combattit avec succès, et il avait envoyé une grande armée contre les Maures, quand il mourut empoisonné par un médecin juif, à Tolède, le 25 décembre 1406, à l'âge de 27 ans.

Henri de Bourgogne, tige de la 1re branche des rois de Portugal, était petit-fils de Robert, 1er duc de Bourgogne, et neveu de Henri Ier, roi de France. Il passa, vers 1063, en Espagne, attiré par la renommée du Cid, et conquit le Portugal sur les Maures. Il avait épousé Thérèse, fille naturelle d'Alphonse VI, roi de Castille. En 1103, Henri se rendit en Palestine pour rejoindre à la croisade son cousin Renaud de Bourgogne. Il mourut en 1112.

Henri de Portugal, duc de Viseo, né en 1394, 4e fils de Jean Ier, roi de Portugal, s'appliqua particulièrement à l'étude de la géographie. Par ses instructions, Gonzalès Zarco et Tristan Vas doublèrent le cap Bojador, découvrirent Madère, les Açores et les îles du cap Vert. Il mourut en 1463.

Henri (les), *rois de France*.—Il y en a eu 4 dans l'intervalle de 1031 à 1610.—*Henri Ier*, fils de Robert et petit-fils de Hugues-Capet, régna de 1031 à 1060. La reine Constance, princesse ambitieuse, lui opposa son frère puiné Robert, et il fallut à Henri l'assistance du duc de Normandie pour se mettre en possession de ses états. Plus tard il eut à réprimer une autre révolte d'Eudes, son 3e frère.—Henri épousa Anne, fille de Joraslaw, roi des Moscovites. Après avoir soutenu les droits de Guillaume-le-Bâtard à la possession de la Normandie, il révendiqua cette province pour son propre compte; mais la fortune abandonna la bannière de France, et en 1058 le roi fut vaincu sur la chaussée de Wareville. Il mourut le 22 mai 1060 — *Henri II*, fils de François Ier et de Claude de France, naquit à St-Germain-en-Laye, le 31 mars 1518. Après plusieurs guerres soutenues avec plus ou moins d'éclat contre l'Angleterre et Charles-Quint, la paix de Cateau-Cambresis (3 avril 1559), mit un terme aux hostilités. Deux mariages amenèrent cette paix : celui de Philippe II avec Élisabeth, fille du roi, et celui de Marguerite, sa sœur, avec le duc de Savoie. C'est à l'occasion des fêtes données pour ces mariages que Henri II fut tué dans un tournoi par le comte de Montgommery. Il avait régné 13 ans. — *Henri III*, duc d'Anjou, 3e fils du précédent et de Catherine de Médicis, naquit à Fontainebleau

le 19 septembre 1551. Sa jeunesse, signalée par des exploits brillants, ne permettait pas de prévoir combien peu la fin de sa vie répondrait à ce début. Vainqueur à Jarnac et à Montcontour (1567), il fut élu roi de Pologne (1573), mais ne tarda pas à être désenchanté de cette couronne : aussi à la mort de Charles IX s'empressa-t-il de fuir son royaume. En dépit des sages conseils qui lui avaient été donnés, il fit essuyer aux protestants de cruelles persécutions, et la guerre recommença avec une nouvelle fureur. La popularité des Guises enfanta la ligue, et créa ainsi contre le roi, malgré ses pratiques apparentes de dévotion exagérée, un parti formidable. Ce fut vainement qu'il crut l'affaiblir en se faisant déclarer chef de la ligue; les catholiques méfiants et indignés de la dissolution de ses mœurs demeurèrent inébranlablement attachés aux Guises. Pressé entre 2 factions puissantes et passionnées, Henri essaya d'opérer une transaction. En vain arma-t-il contre les protestants pour lasser l'humeur belliqueuse de la ligue; la perte de la bataille de Coutras par Joyeuse, son favori (1587), ajouta aux embarras et aux dangers de sa situation. La ligue appela à grands cris Guise qui vint à Paris malgré les ordres exprès du roi, et la journée des *barricades* (v.) chassa Henri de sa capitale, en 1588. Les états généraux furent assemblés à Blois, et une réconciliation solennelle eut lieu entre le roi et Guise; mais la mort de ce dernier était arrêtée, et Henri le fit lâchement égorger presque sous ses yeux. Ce meurtre acheva sa ruine. Déchu du trône par décret de la Sorbonne, il ne lui resta plus d'autre ressource que de se jeter entre les bras d'Henri de Bourbon. Les deux princes vinrent assiéger Paris, et la ligue allait inévitablement succomber quand Henri fut frappé à St-Cloud, le 2 août 1589, par un assassin, Jacques Clément. Avec lui finit la branche des Valois qui avait régné pendant 261 ans, et donné 13 rois à la France. — *Henri IV*, chef de la dynastie des Bourbons, naquit à Pau le 13 décembre 1553. Il fut élevé dans le calvinisme qu'avaient embrassé son père et sa mère. En 1561, sa mère le conduisit à Paris, où elle le fit entrer au collége de Navarre, *pour y estre institué ez bonnes lettres*. Après la mort de son père en 1562, Henri retourna dans son royaume, et dès 1569 il alla se former au métier des armes dans les rangs de l'armée protestante. Il n'avait que 15 ans lorsqu'il assista aux batailles de Jarnac et de Montcontour. La paix du 11 août 1570 entraîna son mariage avec Marguerite de Valois, et l'élite du parti protestant, attiré à Paris par l'éclat des fêtes qui eurent lieu à cette occasion, fut victime de la *St-Barthélemy* (v.). Henri n'échappa au massacre qu'en abjurant. Les protestants ayant repris les armes en 1576, il s'évada et rétracta

son abjuration. — Le roi de Navarre établit sa cour à Nérac, où Catherine de Médicis vint avec sa fille Marguerite après la paix précédemment conclue. La guerre rallumée, Henri déploya une activité, une bravoure, un génie militaire qui sauvèrent son parti d'une ruine imminente; la prise de Cahors est un des faits d'armes les plus audacieux. A Coutras, il tailla en pièces l'armée royale, mais cette victoire n'eut pas les résultats qu'on pouvait en attendre. La fuite d'Henri III à Chartres, le traité de Plessis-les-Tours avaient offert au roi de Navarre la perspective du trône de France; la mort d'Henri III, qui l'avait désigné comme son successeur, lui en aplanit le chemin. Abandonné par les catholiques et suspect aux protestants, Henri IV leva le siége de Paris, et transporta tout l'effort de la guerre en Normandie, où il battit complétement Mayenne à Arques et à Ivry. Cette dernière bataille est l'œuvre capitale de sa vie militaire. On connaît l'allocution qu'il adressa à ses troupes: «Si vous perdez vos enseignes, cornettes et guidons, ne perdez point de vue mon panache blanc: vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la victoire. » — Le siége de Paris, qu'il vint bientôt faire, est célèbre par la terrible famine qui en résulta. Le roi fut obligé de le lever une 2e fois et de recommencer la guerre de siéges et de petits combats. Enfin, s'étant décidé à embrasser la religion catholique, les portes de Paris s'ouvrirent devant lui (1593), et bientôt la soumission des principaux chefs ligueurs affermit son pouvoir. Henri avait épousé d'abord Marguerite de Valois; cette union fut rompue, et il épousa Marie de Médicis. —Ce prince si bon et si généreux fut constamment en butte aux coups des assassins. En 1593, Pierre Barrière voulut l'assassiner; Jean Chatel le frappa d'un coup de couteau à la bouche en 1595. Enfin, un monstre furieux, Ravaillac, lui perça le cœur le 14 mai 1610.

Henriette (Marie de France), reine d'Angleterre, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, naquit à Paris en 1609, et épousa, à l'âge de 16 ans, Charles Stuart, alors prince de Galles, qui, 24 ans plus tard, devait, victime de la fureur des factions, porter sa tête royale sur l'échafaud. Élevée dans la foi catholique, Henriette ne pouvait, dans un pays protestant, manquer de s'attirer de nombreux ennemis; aussi, à mesure que la rébellion qui agitait sourdement le royaume devenait plus audacieuse, la haine que n'avaient pu conjurer la fermeté, la clémence, les bienfaits d'Henriette, s'accrut-elle chaque jour. Refugiée à Exeter, réduite au dénûment le plus absolu, elle y mit au monde, le 16 juin 1644, une fille connue sous le nom de *Henriette d'Angleterre.* Forcée de rentrer en France, elle trouva sa patrie en proie aux agitations

civiles, et les troubles de la Fronde, qui éclatèrent bientôt, la réduisirent aux plus cruelles extrémités. Mais tout ce qu'elle avait eu à souffrir jusque-là n'était rien en comparaison du coup que devait lui porter la mort de Charles Ier, son époux, décapité à Londres le 9 février 1649. La religion seule pouvait offrir à Henriette quelque consolation; aussi se retira-t-elle à Chaillot dans le couvent de la Visitation qu'elle venait de fonder, s'occupant d'y élever pieusement ses enfants. La mort de Cromwell et la restauration des Stuarts sur le trône d'Angleterre vinrent faire luire pour elle des jours plus prospères. Henriette put rentrer en triomphe dans ce pays qui l'avait, 12 ans auparavant, indignement chassée. Mais après la joie donnée à l'heureuse installation de son fils sur le trône de ses pères, elle ne voulut pas demeurer dans cette île souillée du sang de son malheureux époux. Elle revint dans la pieuse communauté qu'elle édifiait de sa dévotion, et mourut 4 ans après son retour, le 10 septembre 1669, à l'âge de 60 ans. Le grand Bossuet, dans sa magnifique oraison funèbre si connue, a dignement et magnifiquement développé la vie de cette infortunée princesse.

Henriette (Anne d'Angleterre), duchesse d'Orléans, dernier enfant de *Charles Ier*, roi d'Angleterre, et d'*Henriette-Marie de France* (v.), après avoir partagé avec sa mère les vicissitudes d'une vie errante et troublée par les commotions civiles, épousa, en 1661, Philippe, duc d'Orléans, frère de Louis XIV. Ce mariage fut loin d'être heureux; la confiance que témoignait à sa belle-sœur Louis XIV, qui l'avait chargée de missions délicates, aigrit Philippe contre elle; et l'humeur de ce prince, excitée par ses favoris, lui fit supporter de cruelles souffrances. Enfin, le 20 juin 1670, à peine âgée de 26 ans, elle mourut subitement.

Henriot (François), né à Nanterre, de parents pauvres, en 1761, vint de bonne heure à Paris pour s'y créer des moyens d'existence, fut tour à tour enfant de chœur, domestique, clerc chez un procureur et enfin commis à l'octroi de Paris. Ayant pris en 1789 une part active à tous les mouvements populaires, il fut, dans la journée du 10 août, remarqué par Robespierre qui se l'attacha particulièrement. Au 31 mai la Montagne lui dut le succès de l'insurrection et le fit nommer commandant de la garde nationale de Paris. Au 9 thermidor, les mesures qu'il prit furent molles et insuffisantes : abandonné par ses soldats il perdit la tête. On l'arrêta pour le conduire à l'hôtel-de-ville, et Coffinhal, indigné, le jeta par la fenêtre; puis la foule le précipita dans un égout. Fouquier constata le lendemain son identité et on l'envoya à l'échafaud (1794).

Hépatique, hépatite (d'un mot grec qui signifie *foie*), inflamma-

tion du foie. C'est une maladie plus commune à l'état chronique qu'à l'état aigu, mais par contre moins grave et plus curable.

Hépatique. On donne ce nom à certaines plantes acotylédones formées d'une membrane herbacée et rampante : elles croissent ordinairement dans les lieux humides.

Heptacordes (de deux mots grecs signifiant *sept* et *corde*), terme de poésie. Les vers *heptacordes* se chantaient chez les anciens sur 7 cordes, c'est-à-dire sur 7 notes ou sur 7 tons différents et apparemment sur un *sept*, instrument à 7 cordes. C'est principalement dans ce sens qu'on l'emploie en le rapportant à la cythare à 7 cordes des anciens. — Ce mot se dit aussi d'un système de 7 notes tel que la gamme.

Heptagone (de 2 mots grecs qui signifient *sept* et *angle*). Nom que l'on donne en géométrie aux figures de 7 côtés ou de 7 angles.

Heptaméron (dérivé de deux mots grecs signifiant *sept* et *jour*). C'est le titre d'un ouvrage de Marguerite de Valois, sœur de François Ier, l'une des princesses les plus spirituelles et les plus instruites de son temps, protectrice de Clément Marot et poète elle-même.—L'*Heptaméron* ne devrait contenir que 7 journées, comme son titre l'indique : néanmoins il y en a 8 parce qu'on en a ajouté une qui ne renferme que 2 nouvelles. Ce recueil est écrit à l'exemple du *Décameron* de Bocace, et, tout en reconnaissant l'incomparable supériorité du *Décameron*, il est impossible de ne pas trouver beaucoup de grâce et de facilité dans la manière de conter de la reine, surnommée par son frère la *Marguerite des marguerites*.

Heptamètre. Ce mot, formé de 2 mots grecs, veut dire 7 *mesures*. Le *mètre* ayant été adopté comme unité de mesure pour l'espace, un *heptamètre* signifie 7 *mètres*.

Heptarchie (de 2 mots grecs signifiant *sept* et *commandement*). Réunion de 7 petits états. Ce mot désigne les 7 royaumes formés par les Anglo-Saxons dans la Grande-Bretagne. Après la chute de la domination romaine, les Pictes renouvelèrent leurs incursions, et les Bretons, ne pouvant leur résister, appelèrent à leur secours les Saxons : ces derniers repoussèrent les Pictes, mais pour se rendre maîtres du pays qu'ils étaient venus délivrer. — Hengist, qui conduisit cette première expédition, fonda le royaume de Ken, en 455. Les Angles à leur tour vinrent s'y fixer, et successivement le sceptre de fer des Angles et des Saxons s'établit sur l'île entière, excepté l'Écosse, le pays de Galles et celui de Cornouailles : l'*heptarchie* fut alors fondée et subsista jusqu'à l'invasion danoise.

Héraclides, nom donné aux descendants d'Hercule. La mort d'Hercule ne mit pas un terme aux persécutions d'Eurysthée, roi de

Mycènes. Il poursuivit cruellement ses enfants, et Césyx, roi de Trachine, à la garde duquel ils étaient confiés, ne pouvant les défendre, les remit à Thésée, qui vainquit Eurysthée dans une grande bataille. Les fils d'Hercule voulurent faire valoir leurs droits sur le Péloponèse, mais le temps n'était pas encore venu où les oracles leur en promettaient la possession, et ce ne fut qu'à la 3e génération que *Témène*, *Cresphonte* et *Aristodème*, à la tête d'une troupe nombreuse de Doriens, se rendirent maîtres du royaume de leurs aïeux. Les vaincus émigrèrent en partie et allèrent fonder des colonies jusque sur les côtes d'Asie.— Le retour des *Héraclides*, qui s'accomplit 80 ans après le siége de Troie, vers l'an 1100, forme une époque intéressante de l'histoire ancienne, en ce qu'il marque la transition des âges héroïques ou fabuleux aux temps historiques.

Héraclite d'Éphèse, philosophe grec de l'école ionienne, florissait vers la 69e olympiade. Tout ce qu'on sait des événements de sa vie, c'est qu'il se retira dans les montagnes à quelque distance d'Éphèse et qu'il y vécut seul, livré à la méditation, se nourrissant d'herbes et de racines. La tradition en a fait un type et a établi un contraste entre lui, qui ne cesse de pleurer, et Démocrite, qui rit toujours.

Héraclius, empereur romain et chef de dynastie, né en 575, monta sur le trône en 610 et mourut en 641. — Nul règne n'eut de commencements plus déplorables. Chosroès II, roi des Perses, avait inondé de ses troupes les contrées orientales de l'empire et voulait forcer les chrétiens à adorer le soleil. D'un autre côté, les Avares, alliés des Perses, étaient entrés dans la Thrace (619) et, couvrant le pays de dévastations, étaient venus camper jusque sous les murs de Constantinople. Héraclius acheta la paix des Avares et porta la guerre au cœur du royaume de Chosroès, qu'il battit en plusieurs rencontres. Après ces succès, l'empereur ne s'occupa plus que de querelles théologiques, et sa négligence donna aux Sarrasins les moyens d'agrandir leur domination aux dépens de l'empire.

Héraldique (art). C'est ittéralement la science du héraut d'armes (du mot *herold* ou *herald*), c'est-à-dire l'explication du blason ou des armoiries. Chaque fois qu'un nouveau chevalier paraissait dans la lice, le héraut devait expliquer les armoiries de son bouclier; la science nécessaire pour cette interprétation était l'art du héraut ou l'art *héraldique*. Ce mot, étendu dans la suite, est presque devenu synonyme de celui de *blason*. L'art *héraldique* était autrefois très-considéré, et ses interprètes (v. *Héraut*) jouissaient de nombreuses prérogatives. Beaucoup d'ouvrages sur l'*art héraldique* portent le titre d'*Armorial*, c'est-à-dire de généalogies

de familles *à armoiries*. Les premiers qui aient paru en France ont eu pour auteur des hérauts d'armes.

Hérault (rivière et département de l'). L'*Hérault*, qui donne son nom au département, est une rivière dont la source se trouve dans le département du Gard et qui va se jeter dans le golfe de Lyon. Son parcours dans ce département est de 104 kilomètres et se dirige du nord au sud. Ses affluents sont nombreux, mais peu considérables. De la limite orientale jusqu'à Agde, le rivage offre une suite d'étangs salés que sépare de la mer une plage étroite, coupée çà et là par des bras appelés *Graus*. Les plus considérables de ces étangs sont ceux de Mauguio, de Maguelonne, de Thau, etc.— Le département de l'Hérault, formé d'une partie de l'ancien Languedoc, est borné au nord par l'Aveyron et le Tarn, au couchant par le Tarn et l'Aude, au midi par l'Aude et la Méditerranée, au levant par le Gard. Les montagnes principales appartiennent à la chaîne des Cévennes; les plus élevées sont celles de l'*Espinousa* et de *Larsac* qui ont 12 à 1,300 mètres de hauteur. La température est généralement chaude dans l'Hérault; les minéraux y sont abondants; on y exploite des mines de fer, de houille, de cuivre, et surtout des carrières de marbre; mais l'agriculture est la principale source de richesse; les vignobles y sont nombreux et leurs produits très-estimés; l'olivier, le mûrier, le figuier, le grenadier y sont cultivés avec succès; l'éducation des abeilles, l'élève des bêtes à laine y sont fort bien entendues et donnent lieu à un commerce considérable. — La population totale du département est de 358,000 habitants. Les villes les plus importantes sont: *Montpellier* (v.), chef-lieu du département et de la 9e division militaire, Lunel, Beziers, Agde, Pezenas, Lodève, St-Pons.

Hérault de Séchelles (Marie-Jean), né à Paris en 1760, d'une famille ancienne et honorable, originaire de la Normandie. Ses succès dans la magistrature furent précoces; la nature avait tout fait pour lui. Très-jeune encore, il fut présenté à la reine, et bientôt nommé avocat du roi au Châtelet où son éloquence brilla du plus vif éclat. *Hérault* accueillit avec enthousiasme l'avenir que semblait promettre la révolution à ceux qui n'en prévoyaient pas toutes les conséquences. Député à l'assemblée législative dont il devint président, élu par le département de la Loire membre de la Convention qu'il fut également chargé de présider, *Hérault* finit par se ranger tout à fait du parti des jacobins et prit une part active à tous les mouvements révolutionnaires. Mais, malgré toutes les preuves de dévouement qu'il avait données à la cause démocratique, on l'accusa de trahison, et son éloquence ne put le sauver. Enve-

loppé avec Danton et Camille Desmoulins dans une accusation de conspiration formée pour les perdre, il fut avec eux condamné à mort et exécuté à l'âge de 34 ans. Son sang-froid et son courage ne lui firent pas défaut; il mourut avec une sécurité et un calme remarquables.

Héraut. Chez les anciens, les *hérauts* remplissaient diverses fonctions civiles et religieuses. Ils avaient un rôle dans les fêtes et jeux publics, et étaient surtout chargés de signifier les déclarations de guerre (v. *Féciaux*). Chez les peuples modernes, les *hérauts* étaient des officiers de guerre et de cérémonie. On les divisait en *rois d'armes*, *hérauts* et *poursuivants*. Leurs fonctions étaient nombreuses et importantes; ils assistaient à la célébration des mariages, des couronnements, des sépultures de rois, allaient porter les déclarations de guerre, réglaient les formalités des tournois et des combats à outrance, faisaient les sommations aux villes assiégées, s'opposaient aux usurpations de titres ou armoiries, veillaient à la conservation des blasons et des généalogie des familles, etc. Ils jouissaient d'une grande considération, et leur personne était regardée comme inviolable et sacrée. — En Angleterre, cette institution s'est conservée telle qu'elle existait sous Élisabeth. — En France, depuis Louis XIII, les hérauts ont disparu. Sous l'empire, on vit renaître cet usage que la restauration adopta aussi; mais à la révolution de juillet il a complétement été abandonné.

Herbacé. Ce mot s'applique aux parties molles, vertes et flexibles des plantes; quand on dit d'une plante qu'elle est *herbacée*, on exprime ainsi qu'elle réunit toutes les qualités de l'herbe.

Herbage. On désigne en horticulture par ce mot, qu'il ne faut pas confondre avec *herbe*, toutes les espèces cultivées dans un potager. — En agriculture, il s'applique aux prairies qu'on ne fauche pas et que l'on destine à servir de pâturages aux bestiaux de race bovine.

Herbe. Toutes les plantes qui ne sont pas ligneuses et dont les tiges périssent chaque année, sont des *herbes*; mais vulgairement ce mot s'applique surtout aux *graminées*. — Le mot *herbe* s'emploie figurément et proverbialement : manger son blé en *herbe*; couper l'*herbe* sous le pied de quelqu'un; mauvaise *herbe* croît toujours, etc.

Herbier. On donne le nom d'*herbier* aux collections de plantes sèches, disposées d'après un ordre méthodique et destinées à l'étude de la botanique.

Herbivores (hist. nat.), nom formé de deux mots latins et servant à désigner, non-seulement les animaux qui broutent, comme le cheval et le bœuf, mais encore tous ceux dont la nourriture est végétale.

Herborisation. C'est ainsi qu'on appelle les promenades pendant lesquelles on se livre à la recherche des plantes. C'est tout à la fois une étude et un plaisir, un exercice salutaire et une occupation savante. Les herborisations autour de nos grandes villes sont, en général, de jolies promenades ou de délicieuses excursions; mais celles auxquelles nous devons les riches collections de nos musées sont toujours aussi pénibles que périlleuses, et la vie d'une foule d'hommes illustres en a payé le prix.

Herboriste. On appelle de ce nom les individus qui se livrent à la conservation et au commerce des plantes médicinales. A Paris, où ce commerce est distinct de celui de la pharmacie, les *herboristes* sont soumis à diverses conditions d'examen et de surveillance.

Herculanum. La terrible éruption du Vésuve qui eut lieu en l'an 79 de notre ère, ensevelit, sous des monceaux de cendres et de lave, plusieurs villes de l'Italie méridionale. De ce nombre fut *Herculanum*, jolie ville de la Campanie, située à 6 kilom. à l'est de Naples. Des siècles s'écoulèrent, et le souvenir de cette catastrophe épouvantable avait fini par s'effacer, lorsque de nos jours, en construisant un palais pour le roi de Naples, des excavations ayant révélé l'existence souterraine de la cité engloutie, on entreprit des fouilles qui ont amené des résultats précieux pour l'archéologie. La ville nous est connue aujourd'hui tout entière, avec ses palais et ses modestes demeures; et quoique 1800 ans se soient écoulés depuis son ensevelissement, il semble qu'elle ait été abandonnée de la veille, tant les objets retrouvés sont pour la plupart dans un parfait état de conservation. Les plus intéressants, au nombre desquels on compte de précieux manuscrits, sont aujourd'hui déposés au musée de Naples.

Hercule. Sous ce nom célèbre et qui fut commun à plusieurs triomphateurs, fondateurs de villes, destructeurs de monstres et de fléaux, la vanité des Hellènes résuma toutes les hautes actions de ces héros tyriens, indiens, crétois, thébains, et les attribua à un seul homme qu'elle supposa fils de Jupiter et d'Alcmène. — De bonne heure, le jeune Alcide déploya ses qualités héroïques. Après avoir reconquis ses états sur Eurysthée, fils d'Hélénus, qui les avait usurpés pendant l'absence forcée d'Amphitryon, époux d'Alcmène, il entreprit la plupart des travaux qui ont immortalisé son nom. Ils sont au nombre de douze : sa victoire sur le lion de Némée qu'il terrassa et dont la peau lui servit de vêtement dans la suite, l'hydre de Lerne aux 7 têtes venimeuses, qu'il abattit d'un coup de sa massue, furent le prélude de ses expéditions périlleuses. Il saisit ensuite sur le mont Erymanthe un sanglier furieux,

atteignit à la course à travers la forêt de pins du mont Ménale une biche aux pieds d'airain et aux cornes d'or; perça de ses flèches les *Harpies*, et dompta en Crète un taureau lancé par le courroux de Neptune sur les terres de Minos. En Thrace, il tua Diomède, roi barbare qui donnait à ses cavales de la chair humaine pour pâture; extermina les Amazones sur les plages du Pont-Euxin et enchaîna leur reine Hippolyte, qu'il donna à Thésée. En Élide, il nettoya les écuries d'Augias, tua Géryon aux 3 corps sur les bords du Bétis; en Afrique, au pied de l'Atlas, il ravit les pommes d'or aux Hespérides; enfin, enchaînant Cerbère, il descendit dans les sombres royaumes de Pluton et en retira Thésée captif.—Ces 12 travaux sont, selon l'opinion même des anciens, l'emblème du génie solaire parcourant les 12 signes du zodiaque. — Des actions prodigieuses, quoique secondaires, servent de brillant appendice à ses 12 actions héroïques. Il étouffa dans ses bras le géant Antée, tua le vautour qui rongeait le foie de Prométhée attaché au mont Caucase, et, parvenu à ce qu'il croyait les extrémités du monde, il coupa par le milieu une montagne vers l'occident et en fit deux, dont l'une, en Europe, s'appela *Calpé*, et l'autre, en Afrique, *Abyla*. Il les nomma, de son nom, les *Colonnes d'Hercule*, disant qu'on n'irait pas au delà : *nec plus ultrà*.—Hercule avait épousé *Déjanire* (v.), qui, pour s'assurer son cœur, lui envoya la fatale tunique du perfide centaure Nessus. Hercule ne l'eut pas plus tôt revêtue qu'il sentit ses entrailles en proie à un feu dévorant. Il comprit alors que sa mission était finie, dressa son bûcher sur le sommet de l'Œta, et ordonna à son ami Philoctète d'y mettre le feu. Bientôt l'âme du héros s'envola vers l'Olympe.— Hercule est ordinairement représenté sous les traits d'un homme fortement constitué appuyé sur une massue et revêtu de la peau d'un lion.

Herder (Jean Gottfried), célèbre littérateur allemand, naquit le 25 août 1744 à Mohrungen, petite ville de la Prusse orientale. Fils d'un pauvre maître d'école, il n'avait pu dans la maison paternelle recevoir qu'une éducation incomplète, mais sa haute intelligence et la liaison qu'il forma avec le major d'un régiment russe retiré dans sa ville natale comblèrent abondamment par la suite les lacunes de ses premières études. Herder, après avoir étudié la théologie à Kœnigsberg, fut successivement chargé de plusieurs éducations particulières, et enfin, par les bons offices de Goëthe qu'il avait connu à Strasbourg, nommé 1er prédicateur et surintendant-général du duché de Weimar (1776). Les excès de travail auxquels il se livra dès lors minèrent bientôt sa santé, et l'activité qu'il mit à remplir ses nombreuses fonctions finirent par le conduire au

tombeau. Il succomba en 1803. Théologien, orateur sacré, poète original et traducteur, philologue, archéologue, historien, philosophe et critique, Herder est un des hommes les plus éminents du dernier siècle. Son livre qui a pour titre : *Idées sur l'histoire de l'humanité*, immortalisera son nom.

Hérédité, aire (d'un mot latin qui signifie *héritier*). On nomme ainsi le droit, le fait de succéder; et c'est dans ce sens que l'adjectif *héréditaire* s'emploie plus volontiers : un trône *héréditaire*, l'*hérédité* de la pairie, une maladie *héréditaire*.

Hérédité, aire (médecine). L'hérédité se caractérise par ce qui est *inhérent* ou *adhérent*, des parents ou ancêtres aux descendants, pour les propriétés physiques et les maladies. Ainsi, désastreux héritage! certaines maladies se transmettent dans les races, dans les familles, qu'elles affectent pendant de longues années.

Hérédité (jurisprudence). On entend par ce mot l'ensemble des droits tant actifs que passifs qu'une personne laisse au moment de sa mort. La transmission non interrompue de la propriété constitue l'*hérédité;* néanmoins, la faculté de renoncer à une *succession* (v.) a été réservée.

Hérésiarques (de 2 mots grecs qui signifient *opinion séparée* et *chef*). L'hérésiarque est l'auteur d'une hérésie ou le chef d'une secte hérétique (v. *Hérésie*).

Hérésie (de même origine que le mot précédent). Ce nom, qui primitivement signifiait simplement une adhésion, un choix entre deux opinions opposées, n'est plus employé que pour désigner les opinions rebelles à certaines doctrines de l'église transmises ou érigées en dogmes de foi. — Dès l'origine du christianisme, on vit surgir de nombreuses *hérésies*, et jusqu'à nos jours l'unité de l'église a eu à subir de rudes et violentes attaques.

Hérétique. On appelle ainsi celui qui, sans cesser de faire profession du christianisme, soutient avec opiniâtreté une erreur opposée à la foi. La distinction entre les *orthodoxes* et les *hérétiques* se fit dès que la tendance de l'église vers l'unité de la foi eut acquis partout un degré d'énergie assez considérable. Dans les controverses soulevées sur des dogmes diversement interprétés, le parti vaincu, la minorité rebelle qui ne voulait pas se soumettre aux décisions de la majorité des évêques réunis en concile, fut déclaré hérétique (v. *Nazaréens*, *Ebionites*, *Ariens*, *Novatiens*, *Manichéens*, *Nestoriens*, *Pélagiens*, etc.). La peine portée contre les hérétiques fut d'abord l'excommunication. Lorsque le christianisme fut devenu la religion dominante, la perte des droits civils, la con-

fiscation des biens et le bannissement frappèrent les hérétiques. Depuis le concile de Trèves (l'an 385) et surtout depuis l'établissement de l'*inquisition* (v.), les condamnations à mort furent fréquentes pour crime d'hérésie.

Héritage (droit). C'est le droit de recueillir ce qui vient par succession, ce qui fait partie d'une *hérédité*. Le droit d'héritage n'est pas un droit *imprescriptible*, un droit absolu de posséder et de transmettre héréditairement : le *devoir* bien plus absolu de remplir les charges qui sont les conditions implicites de toute possession, le *but* utile à la société en général, précédèrent naturellement la possession et par suite l'hérédité et le droit d'héritage.—Le droit d'héritage, la transmission du père au fils ou, à défaut de celui-ci, à sa caste, à sa famille, sont aussi anciens que le monde. C'est le moyen d'ordre et de stabilité le plus sûr.

Hermann, en latin *Arminius*. Ce nom teutonique, dont la signification est *homme de guerre, guerrier*, a été illustré dans la personne du fils de Segimer ou Sigmar, prince des Chérusques, né l'an 18 av. J.-C. Élevé à Rome comme tous les fils des principaux Germains, Hermann suivit Quintilius Varus en Germanie, et, tout en feignant un grand dévouement à la cause de Rome, il souffla partout le feu de la rébellion. Varus s'étant imprudemment engagé dans la forêt de Teutobing, Arminius se mit alors à la tête des Germains et attaqua les Romains au milieu des ténèbres. Pendant 3 jours, ceux-ci soutinrent avec une héroïque intrépidité les efforts des assaillants; mais enfin Varus, blessé et sans espoir, se perça de son épée. Beaucoup de ses soldats l'imitèrent; d'autres aimèrent mieux chercher la mort dans le combat. Après avoir lutté longtemps avec des chances diverses contre les Romains, commandés par Germanicus, Hermann, le libérateur de sa patrie, fut tué par l'un des siens à l'âge de 37 ans. Klopstock lui a consacré sa belle composition intitulée *Hermansschlacht*.

Herméneutique (d'un mot grec qui signifie *expliquer*). Les théologiens donnent ce nom aux règles qui servent à expliquer l'Écriture sainte : la *science herméneutique*.

Hermès ou *Mercure* (d'un mot grec qui signifie *interprète*), un des 12 grands dieux de l'Olympe, qui cumulait le plus de fonctions et n'avait de repos ni jour ni nuit. Son nom convenait bien à ce dieu, le messager, l'ambassadeur, le héraut de Jupiter. Il accompagnait les déesses sur la terre, conduisait les âmes des morts dans le Tartare ou dans les Champs-Élysées, et, en cas de résurrection, les ramenait sur la terre. Il fournissait l'Olympe de l'ambroisie et

du nectar que servait Hébé et que versait Ganymède. Fils de Maïa et de Jupiter, il ne fut point à l'abri des disgrâces de son père : exilé par lui sur la terre avec Apollon, il se fit, ainsi que ce dieu, l'un des bergers d'Admète sur les bords fleuris d'Amphryse en Thessalie. Pour occuper son oisiveté, il déroba les troupeaux, les armes et la lyre d'Apollon, et à l'aide de cette lyre il endormit Argus, qui gardait la vache Io, et le tua. Sa prodigieuse adresse pour le larcin s'exerça encore aux dépens de Mars et de Vénus. — Ainsi qu'Apollon, Mercure présidait aux sciences et aux arts ; il est représenté avec des ailes aux épaules et aux talons, sous les traits d'un jeune homme d'une rare beauté, ayant un petit manteau léger agrafé sur la poitrine et un caducée à la main. On célébrait sa fête le 15 mai.


Hermès (peinture de Pompeï).

Hermès (archéol.). C'est ainsi qu'on appelle des statues de Mercure sans bras et sans pieds, que les Grecs et les Romains plaçaient dans les carrefours et les grands chemins, parce que Mercure présidait aux routes.

Hermétique se dit, en termes d'alchimie, de tout ce qui est relatif à la science du *grand œuvre*, c'est-à-dire à la recherche et à la connaissance de la transmutation des métaux, ainsi qu'à celle de la pierre philosophale. L'alchimie a été appelée science *hermétique*, du nom du Mercure égyptien, *Hermès Trismégiste*, c'est-à-dire 3 *fois grand*, contemporain de Moïse, qui était très-versé dans les sciences, et auquel on en attribue l'invention. — On entendait par sceau *hermétique*, celui qui fermait un vase renfermant des préparations de manière à ce que rien ne pût s'en exhaler. Pour sceller *hermétiquement* un vase, on en fondait le col et on le scellait de sa propre matière en le tortillant avec des pinces. — Par extension, on a appliqué l'adverbe *hermétiquement* à tout ce qui est bien clos, bien fermé.

Hermine (zoologie), mammifère du genre putois, remarquable par la beauté, la finesse et la douceur de son pelage d'hiver, qui est entièrement blanc, à l'exception de l'extrémité de la queue, qui reste noire en toute saison. L'hermine habite les parties septentrionales de l'ancien et du nouveau continent. Son corps est long de 28 centimètres, non compris la queue. Ses mœurs sont fort sanguinaires ; elle vit ordinairement de souris, de rats, de mulots, de taupes et d'œufs qu'elle va dénicher sur les arbres. Son pelage, très-estimé comme fourrure et très-cher, est un article de commerce fort important ; il est d'autant plus blanc qu'il vient d'un climat plus froid.

Hermine (blason). On sait que l'hermine sert pour les manteaux royaux, pour ceux des princes et des grands dignitaires dans divers pays. Les pairs de France portaient, avant la révolution de 1830, le manteau d'*hermine* dans les grandes occasions.— L'*hermine* figure aussi dans les armoiries, et spécialement dans celles de l'ancienne province de Bretagne, comme dans celles de ses anciens ducs.



Hermine (blason).

Hermione, fille d'Hélène et de Ménélas, avait d'abord été promise à Oreste par son aïeul Tyndare; mais elle dut épouser Pyrrhus, fils d'Achille. Andromaque, veuve d'Hector, qui était échue à Pyrrhus dans le partage des captifs, excita la jalousie d'Hermione, qui, après avoir échoué dans le projet de se défaire de sa rivale, allait se donner la mort pour échapper au courroux de son mari, quand Oreste vint à son secours et la conduisit à Sparte. Pyrrhus, peu de temps après, fut égorgé dans le temple de Delphes, et Hermione épousa Oreste. Racine, dans son admirable tragédie d'*Andromaque*, a peint en grand maître les passions frénétiques de la jalouse Hermione.

Hernhuttes, sectaires chrétiens, qui forment entre eux une espèce de communauté, de société religieuse, et qui se livrent à toutes sortes de travaux industriels ou mercantiles. Leurs produits, très-estimés, sont fort recherchés. Les hernhuttes se distinguent par une grande pureté de mœurs, par leur amour du travail, leur zèle et leur désintéressement. Ils sont répandus dans le nord de l'Allemagne, en Danemarck, en Hollande et aux États-Unis. On les nomme plus habituellement *frères moraves* (v. *Moraves*).

Héro, jeune et belle prêtresse de Vénus, habitait Sestos, aux bords de l'Hellespont, du côté de l'Europe. Léandre vivait dans Abydos, sur la côte d'Asie. Vivement épris de Héro, il passait la nuit l'Hellespont à la nage pour aller la voir; un flambeau placé sur une tour, allumé par Héro, lui servait de phare; mais pendant une nuit d'orage, le vent ayant soulevé les flots et éteint le phare, Léandre périt sur la rive de Sestos; Héro ne put survivre à sa perte et se précipita du haut de la tour. On avait souvent nié la vérité de ces faits, en s'appuyant sur l'impossibilité de traverser le détroit; pour s'en assurer, lord Byron essaya de le passer à la nage, et y réussit. Cette épreuve lui valut 5 jours de fièvre, mais lui donna le droit de confirmer une des plus touchantes histoires de l'antiquité.

Hérode, nom patronymique d'une famille iduméenne, qui enleva à celle des Macchabées le gouvernement de la Palestine, et dont plusieurs membres ont acquis de la célébrité dans les temps immé-

diatement antérieurs ou postérieurs à la naissance de J.-C. Le 1er et le plus célèbre de tous fut *Hérode-le-Grand*, fils d'Antipater, né à Ascalon, 68 ans av. J.-C. Ses talents précoces et son audacieux courage lui firent confier par son père, à l'âge de 15 ans, le gouvernement de Galilée. Il purgea cette province des brigands qui la désolaient. Accusé par les Juifs, jaloux de son autorité et de sa gloire, il obtint de Sextus-César la Célé-Syrie et le pays de Samarie, et bientôt la faveur de Cassius lui valut la Syrie et le commandement supérieur de l'armée et de la flotte. A la chute de Cassius, Marc-Antoine, résistant aux plaintes du sanhédrin, maintint Hérode, auquel il accorda même la dignité de tétrarque. Forcé par Antigone, maître de Jérusalem, de se réfugier à Rome, Hérode, nommé roi, rentra en possession de ses états à l'aide des Romains. Dès lors il s'appliqua à donner à son règne tout l'éclat possible, et embellit Jérusalem de nombreux édifices. Ce prince, que les historiens juifs ont dépeint sous les couleurs les plus sombres, et auquel l'Évangile attribue le massacre des innocents, avait épousé Doris, qu'il répudia pour s'unir à Mariamne, petite-fille de Hircan. Victime de ses soupçons, cette dernière périt assassinée, et sa mort causa à Hérode de si violents remords, qu'il en devint frénétique. Ses 3 fils, Alexandre, Aristobule, Antipater, furent également immolés à son inquiète tyrannie, ce qui fit dire à Auguste qu'il valait mieux être le pourceau que le fils d'Hérode.

Hérode-Agrippa, fils d'Aristobule et petit-fils d'Hérode-le-Grand, naquit 3 ans avant J.-C. Il fut élevé à Rome avec Claude et Drusus, fils de Tibère. Après être retourné en Judée et avoir mené une vie assez misérable, car il était pauvre et criblé de dettes, il prit le parti d'implorer Tibère, qui le nomma gouverneur du jeune Caligula. Persécuté pour quelques paroles imprudentes, la mort de Tibère lui rendit la liberté, et le nouvel empereur le couronna du diadème royal, lui donna 2 tétrarchies et une chaîne d'or d'un poids égal à celui des fers qu'il avait portés. Claude y ajouta toute la Judée et le royaume de Chalcide. Agrippa devint ainsi l'un des princes les plus célèbres de l'Orient; il persécuta les chrétiens, et mourut à Césarée 44 ans apres J.-C.

Hérodien, historien distingué, naquit à Alexandrie, en Égypte, vers l'an 225 de l'ère chrétienne. Il composa en grec une histoire des empereurs romains en 8 livres, depuis la mort de Marc-Aurèle (180) jusqu'à l'an 238, où le jeune Gordien fut proclamé empereur par la garde prétorienne. La clarté, l'élégance, sont les qualités du style d'Hérodien; mais on lui reproche de la négligence dans la chronologie et de nombreuses erreurs géographiques.

Hérodiens, secte existant chez les Juifs au temps de J.-C., et dont il est parlé dans l'Évangile, mais sur laquelle on est peu d'accord ; on croit plus généralement que ce nom se rapporte à l'introduction de divers usages païens faite par Hérode. Les *sadducéens* sont confondus par saint Matthieu avec les *hérodiens*.

Hérodote, surnommé le *père de l'histoire*, naquit à Halicarnasse, en Carie, la 1re année de la 74e olympiade (484 ans avant notre ère). Rien n'est parvenu jusqu'à nous ni sur sa famille, ni sur les études qui occupèrent ses premières années. Appelé par son génie à écrire l'histoire, il voulut connaître les lieux témoins des grandes choses qu'il devait transmettre à la postérité ; il visita l'Égypte, les côtes de la Palestine, Babylone, l'Illyrie, la Colchide, le pays des Scythes, les colonies grecques du Pont-Euxin ; de là il passa chez les Gètes, dans la Thrace, la Macédoine ; enfin il descendit par l'Épire dans la Grèce, qui était à la fois le terme et le but de son voyage. De retour dans sa patrie, il contribua à renverser le tyran Sygdamis, qui l'avait obligé à la quitter une 2e fois ; mais il émigra de nouveau, et ne revit plus sa ville natale. A la suite de cet exil, Hérodote lut aux Athéniens une partie de ses histoires, et encouragé par les applaudissements de la Grèce entière, se remit avec une nouvelle ardeur à compléter et perfectionner son ouvrage. Il prit part à l'expédition de Lycias, et s'établit à Thurium, nouvelle colonie fondée par les Athéniens. Ce fut là qu'il revit et refondit dans un grand ensemble les récits plus ou moins détachés, plus ou moins imparfaits, par lesquels il avait dès long-temps préludé à son œuvre définitive, encore la mort le surprit-elle avant qu'il y eût mis la dernière main. Il mourut à Thurium, et fut enseveli sur la place publique de cette ville, dont il était devenu citoyen. L'ouvrage de ce grand historien, le monument peut-être le plus précieux que nous ait légué l'antiquité grecque, se divise en 9 livres, et comprend l'histoire entière de la lutte des Perses contre la Grèce.

Héroï-comique. On appelle ainsi un poème dont le sujet est la description de quelque action ou de quelque entreprise d'un héros, prise au point de vue du ridicule. L'exagération des hauts faits d'où ressort une spirituelle moquerie, les métaphores enflées, le style guindé et prétentieux dans les choses les plus simples, sont l'essence même du *poème héroï-comique*.—L'*Iliade*, l'*Énéide* travesties, sont des *poèmes héroï-comiques*.

Héroïde, épître en vers composée sous le nom de quelque héros ou personnage fameux. La seule *héroïde* que l'on cite encore souvent dans notre langue est l'*Epître d'Héloïse et d'Abailard*, imitée de Pope, par Colardeau.

Héroïque, qui appartient aux héros. Hercule, Alexandre, César, ont fait des actions *héroïques*. — *Héroïque* se dit aussi en poésie des poèmes où l'on fait la description de quelque action ou entreprise extraordinaire, digne du courage d'un héros. Enfin, on appelle temps *héroïques* les temps fabuleux ou vécurent les héros de la fable; et vers *héroïques*, les vers alexandrins de 12 syllabes, parce que les poèmes héroïques sont composés de vers de cette mesure.

Héron. Les annales de l'antiquité nous font connaître 3 savants de ce nom, tous trois célèbres dans les mathématiques, tous trois appartenant à ces écoles d'Alexandrie, à bon droit si célèbres. — *Héron-l'Ancien* vivait vers l'an 120 av. J.-C. Il est l'auteur de découvertes fort ingénieuses. C'est le *Vaucanson* (v.) de l'antiquité. Des horloges hydrauliques, une machine appelée de son nom *fontaine de Héron,* des automates, des machines à vent, tels sont les prodiges, fruits de son imagination savante, qui émerveillèrent son siècle, et qui forment, avec le peu d'ouvrages qu'il a laissés, ses titres au souvenir de la postérité. On n'a que des extraits de son beau *Traité de mécanique* et de sa *Dioptrique*. — *Héron-le-Jeune,* ou mieux *le Second*, exista vers le milieu du v[e] siècle après J.-C. Il enseigna les mathématiques au célèbre philosophe néo-platonicien Proclus. Il nous reste quelques fragments d'un traité qu'il composa *sur les mesures*. — *Héron le* 3[e], ou *Héronien* jeune, appartient au commencement du VII[e] siècle de notre ère. Il est auteur de plusieurs ouvrages, entre autres d'un livre sur la géométrie.

Héron (ornithologie), genre nombreux d'oiseaux qui appartiennent, par leur conformation et leurs mœurs, à l'ordre des échassiers, et par un bec long, comprimé jusqu'aux yeux, à la famille des *cultrirostres*. On les voit, soutenus sur leurs longues jambes, comme sur des échasses, passer des heures entières le cou replié sur la poitrine et la tête entre les épaules, dans une immobilité apathique qui ressemble à de la stupidité. Ils vivent solitaires, rarement par couple. Le *héron commun,* qui se rencontre en France, a 1 mètre de longueur de l'extrémité du bec à celle de la queue; il est gris, bleuâtre, avec le devant du cou blanc, et porte une huppe noire à l'occiput. Jadis les grands prenaient plaisir à le faire chasser par le faucon. Le *héron aigrette,* entièrement blanc en Europe, a sur le bas du dos des plumes longues et effilées qui servent à la parure des femmes. Le *héron pourpré* a le cou orné à sa partie inférieure de plumes flottantes d'un beau blanc pourpré.

Héros, **héroïsme**. Le mot *héros*, dérivé du grec, ne s'applique généralement qu'aux hommes qui illustrent leur nom par de grands exploits; mais il peut convenir également à une âme noble et géné-

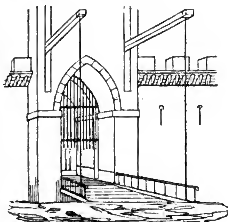
reuse qui souffre sans murmurer, que rien ne peut abattre, et dont la mauvaise fortune ne peut ébranler l'inaltérable fermeté. C'est dans ce sens de résistance morale du *héros* que se prend le mot *héroïsme*. L'héroïsme fait toujours naître l'idée de l'accomplissement d'un fait ou d'une suite de faits où brillent la grandeur d'âme, la fermeté de caractère, le mépris du danger et l'enthousiasme du devoir.— Dans les œuvres théâtrales et littéraires, on appelle *héros* le personnage principal de l'action, et *héroïne* la femme qui remplit ce rôle.

Herpétologie (v. *Erpétologie*).

Herschell (William), le plus célèbre des astronomes modernes, naquit à Hanovre, le 15 novembre 1738. Fils d'un musicien, il fut destiné à suivre la profession de son père, et entra comme hautbois dans un régiment, à l'âge de 14 ans. En 1757, s'étant rendu à Londres, il fut nommé directeur de la musique d'une chapelle. Déjà à cette époque il étudiait avec ardeur les mathématiques, et la lecture des ouvrages de Fergusson avait décidé de son goût pour l'astronomie. Ses premiers travaux astronomiques datent de 1776, et furent suivis de la découverte mémorable de la planète *Uranus*. Georges III, admirateur de son génie, voulut l'avoir près de lui. Herschell habita dès lors à Slough, près de Windsor. Secondé par un de ses frères, habile mécanicien, et par Caroline, sa sœur, dont les connaissances étaient fort étendues en astronomie et dans les mathématiques, il put consigner sur ces immenses registres légués par lui à son fils ses observations et ses expériences depuis 1776. Ayant construit, en 1785, un télescope de 13 mètres 33 centimètres de long, il fit avec cet instrument la découverte de deux nouveaux satellites de Jupiter. Il enrichit la physique générale de faits nouveaux et importants, et classa les étoiles. C'est encore à Herschell que la science astronomique doit l'importante découverte de la révolution de Saturne en 10 heures 32 minutes. Cet illustre savant mourut le 25 août 1822, à l'âge de 84 ans.—*John-Frédéric William,* son fils, né à Slough en 1790, a noblement suivi les traces de son père et s'est distingué dans les sciences mathématiques et physiques. Il est aujourd'hui professeur à l'université de Cambridge. On s'est servi de son nom, il y a quelques années, pour publier un écrit très-spirituel sur de prétendues découvertes faites dans la lune. Cette mystification n'a pu tromper que les gens complétement étrangers à la science.

Herse (d'un mot grec signifiant *barrière*). La *herse*, en termes de fortification, était une espèce de grille hérissée de pointes aiguës en fer ou en bois, qu'on abattait entre le pont-levis et la

porte d'un château-fort. Lors des croisades, on appela *sarrazines* les herses dont la forme était empruntée aux Orientaux. — En agriculture, la *herse* est un instrument aratoire en bois, garni de dents de fer ou de bois dur destinées à entrer dans la terre, sur laquelle un cheval la promène, pour l'ameublir, rompre les mottes qu'a soulevées la charrue, ou recouvrir les graines qu'on a nouvellement semées.



Herse et pont-levis.

Hérules, une des peuplades barbares du nord de l'Europe qui envahirent l'empire romain. Les *Hérules*, alliés des Goths, furent subjugués par eux, et après la chute de l'empire fondé par Alaric, suivirent les étendards d'Attila. Plus tard, sous la conduite d'Odoacre, leur roi, ils portèrent le coup mortel à l'empire romain d'Occident (476). Mais leur domination ne fut pas de longue durée, et les Lombards, qu'ils attaquèrent, les défirent complétement.

Hésiode, l'un des plus anciens poëtes grecs dont les ouvrages nous soient parvenus, naquit à Ascra, sur le territoire de Thespies, non loin de l'Hélicon. Livré avec les siens aux soins de l'agriculture, l'introduction de la *Théogonie*, d'accord avec les *Travaux et les Jours*, nous le dépeint paissant les brebis au pied de la montagne lorsqu'il reçut des Muses la branche de laurier, symbole de sa mission poëtique. Plus tard, en procès avec son frère Persès au sujet de l'héritage paternel, il fait de ce débat de famille l'occasion de ces exhortations au travail, à l'ordre, à la justice, qui sont l'objet principal du poeme des *Travaux*. Cet ouvrage nous offre un grand intérêt historique comme monument de l'état des mœurs et de la société au temps d'Hésiode. C'est un tableau de la civilisation encore dans son enfance. Le siècle où vivait Hésiode ne lui permettait pas de s'affranchir de certaines superstitions; mais son poëme, où se montre toute la crédulité de nos plus ignorants villageois, n'en est qu'un portrait plus naïf de son époque. La *Théogonie*, qu'on lui attribue, est une collection de mythes antiques sur la généalogie des dieux et sur leurs combats; mais on doute qu'il soit réellement l'auteur de ce poëme. On conteste encore l'authen-

ticité du *Bouclier d'Hercule,* fragment d'une *Hérogonie* ou filiation et histoire des demi-dieux.—Le style d'Hésiode, vanté pour sa grâce et sa douceur, n'a pas l'élévation épique d'Homère; mais Quintilien lui donne la palme dans le genre tempéré. Hésiode vécut fort long-temps, et sa longue et verte vieillesse est devenue proverbiale chez les Grecs.

Hespérides. Les Hespérides étaient de belles nymphes occidentales, filles d'Hespérus. Elles habitaient un jardin inaccessible et mystérieux, rempli de pommes d'or et confié à la garde d'un serpent monstrueux constamment éveillé. Hercule tua le monstre aux cent têtes, et cueillit les fruits d'or en signe de sa victoire. Les Hespérides furent métamorphosées en arbres.— Il faut sans doute voir dans cette fable la découverte de l'oranger.

Hespérie. Ce mot, d'origine grecque, signifie proprement un *pays occidental.* Les Grecs appelaient l'Italie *Hespérie*, parce qu'elle était à leur couchant, et les Romains donnèrent pour la même raison ce nom à l'Espagne, que Virgile appelle *Grande-Hespérie.*

Hesse-Cassel (électorat de), en allemand *Kurhessen,* est borné au nord par le Hanovre, à l'est par la province prussienne de Saxe, le grand-duché de Saxe-Weimar et la Bavière; au sud, par le grand-duché de Hesse-Darmstadt, et la Bavière; enfin à l'ouest, encore par Hesse-Darmstadt, par la principauté de Waldeck et la province prussienne de Westphalie. — Sa superficie est de 208 milles carrés géographiques; il compte environ 644,000 habitants, dont la grande majorité professe la religion réformée; son territoire est montagneux en grande partie, mais généralement très-fertile; on y cultive le tabac, les céréales, les légumes, surtout les fruits et le lin qui y sont d'excellente qualité; la vigne seulement dans le midi. Les branches d'industrie sont la toile, les creusets et la faïence. Le pays produit le sel, la houille et le bois en abondance; il y a beaucoup d'activité dans le commerce à cause du passage constant des marchandises qui vont de Francfort-sur-Mein dans l'Allemagne du nord.— *Cassel*, la capitale de l'électorat, compte 26,000 habitants. L'université provinciale de Marbourg, les 7 gymnases et les écoles de la capitale ont une grande réputation.—Tous les pays qui composaient la Hesse, après avoir été réunis sous l'autorité du landgrave Philippe-le-Magnanime, furent partagés à sa mort, en 1567. Cette division donna les 2 lignes de Hesse-Cassel et de Hesse-Darmstadt, et en 1596 une 3e ligne, celle de Hesse-Hombourg, se détacha de celle de Hesse-Darmstadt. Les autres lignes ne sont pas souveraines.

Hesse-Darmstadt (grand-duché de), à l'ouest et au sud de l'électorat, en deçà et au delà du Mein et du Rhin. Son territoire, qui est divisé en deux par l'enclave du comté de Hanau et de la république de Francfort, renferme 3 provinces. — Il est arrosé par le Rhin, le Mein, la Lahn, la Nidda et la Schwalm. Sa superficie est de 177 milles carrés géographiques. Le climat y est généralement agréable. Les produits principaux sont le gibier, le poisson, les abeilles, le blé, les pommes de terre, le vin, le lin, le chanvre, le tabac, les graines, etc. L'industrie y est très-active, le commerce considérable; Mayence est un centre important de transit et d'expédition de marchandises. On évalue la population à 736,930 habitants, tous d'origine allemande. Parmi les établisssements d'instruction publique, il faut citer surtout l'université de Giessen.

Hesse-Hombourg (le landgraviat de), a près de 8 milles carrés et 20,000 habitants, répartis dans 3 villes, 30 villages et 27 hameaux. Le landgrave a une voix à la diète germanique et fournit un contingent de 200 hommes à l'armée fédérale.

Hétéroclite (de deux mots grecs qui signifient *autre* et *incliner*), se dit figurément en morale de celui qui ne fait rien comme les autres hommes, qui est singulier dans ses mœurs et sa conduite.

Hétérodoxe (de deux mots grecs qui signifient *autre* et *opinion*). Ce mot, qui dit moins que *hérétique*, désigne les partisans d'une opinion contraire à celle de l'église romaine. On ne peut pas être *hérétique* sans être *hétérodoxe*, on peut fort bien être *hétérodoxe* sans être *hérétique*. L'*hérésie* nie un dogme de l'église, une règle de foi; l'*hétérodoxie* ne constitue que la violation ou la négation d'une règle de discipline.

Hétérogène, qui est de différente nature ou qualité. Il est opposé à *homogène*. Ce mot, dérivé du grec, signifie littéralement *composé de différentes parties*.

Hetmann, ou mieux *attaman*, titre de dignité chez les Kosaks, et qui équivaut à celui de chef de la nation. Cette dignité était élective.

Hêtre ou *fayard*, arbre de haute futaie, grand, gros, branchu et qui s'élève jusqu'à une hauteur de 30 mètres. Son bois est blanc et dur, son écorce unie, de couleur cendrée ou grisâtre et médiocrement épaisse. Ses rameaux sont divisés, peu pendants, ses feuilles ovales, alternes, soutenues par de courts pétioles. La croissance du hêtre est rapide, mais la durée de cet arbre ne dépasse pas un siècle.

Heure. Ce mot, que nous avons emprunté aux langues grecque et latine, sert à désigner la 24e partie ou quelquefois la 12e partie

du jour naturel. Chez les anciens, cette 1re division s'appelait *heures simples*, la 2e s'appelait *heures composées*. On compte un très-grand nombre de dénominations appliquées aux heures, en raison de leur division ou de leur emploi; ainsi il y a des heures *équinoxiales* mesurées sur l'équateur; *astronomiques*, à l'usage des astronomes; *antiques*, *planétaires*, *judaïques*, *babyloniques*, *italiques*, etc.—On donne le nom d'*heures* à un instrument de gnomonique, espèce de cadran propre à indiquer les heures du jour et la hauteur du soleil. — L'église a aussi adopté cette dénomination pour certaines prières réglées et fixées, comme les prières de 40 *heures*, etc. Enfin on désigne sous le nom d'*heures*, des livres de prières dans lesquels l'emploi du temps à l'église est marqué.

Heures (mythologie). Les anciens, dont l'imagination gracieuse divinisait toutes choses, avaient placé les *Heures* dans l'Olympe avec le titre de déesses. Les Grecs donnaient le nom d'Heures aux saisons de l'année; ils n'en admettaient que 3, Dicé, Irène et Eunomie, qui figuraient le Printemps, l'Été et l'Hiver. L'Automne ayant été ajouté aux anciennes saisons, deux nouvelles Heures furent chargées de veiller aux fruits et aux fleurs : on les nomma Carpo et Thalatta. Les Heures avaient un temple à Athènes : on y célébrait en leur honneur une fête nommé *Horœa*. Les peintres et les sculpteurs représentent les Heures tenant des horloges et des cadrans pour indiquer qu'elles constatent la marche du temps.

Heurt, choc de 2 corps qui sont en mouvement en sens contraire et qui se rencontrent.

Hexaèdre, terme de géométrie, formé de 2 mots grecs signifiant *six* et *côté*. Il est composé de six carrés : un dé à jouer est un *hexaèdre*. Tout corps qui a 6 faces ou côtés est donc un *hexaèdre*.

Hexagone , terme de géométrie; figure de 6 angles ou 6 côtés; il vient également de 2 mots grecs (*six* et *angle*).

Hexamètre, vers grec ou latin rhythmé par 6 pieds. Son nom dérive du grec (*six* et *mesure*) l'explique tout d'abord. Le rhythme du vers *hexamètre*, composé de longues et de brèves, est le plus pompeux, le plus sonore, le plus mélodieux que connaisse l'oreille humaine.

Hiatus, mot latin qui a passé dans notre langue et qui signifie *ouverture*, *solution de continuité*, *lacune*. Ainsi, dans les anciens auteurs, le mot *hiatus* exprime un passage que le temps n'a point respecté. Aujourd'hui on ne l'emploi que comme terme de prosodie; il désigne la rencontre de 2 voyelles. Les Grecs l'évitaient avec soin. Dans notre langue on l'évite autant que possible, et en poésie il n'est pas toléré. Boileau a dit avec raison :

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

Hibou, oiseau de proie nocturne du genre *strix*. Le hibou se distingue de ses congénères (v. *Chouette.*) par le grand disque complet de plumes effilées qui entoure ses yeux et qui lui-même est entouré par une collerette de plumes écailleuses. Il porte sur le front deux aigrettes de plumes qu'il releve à volonté; ses pieds sont garnis de plumes jusqu'au bout. Ses yeux ne peuvent soutenir la lumiere du soleil et il ne voit que la nuit. Son cri est lugubre. C'est de lui que Boileau a dit :

Des désastres fameux ce messager fidèle
Sait toujours des malheurs la première nouvelle.

Les anciens avaient fait du hibou l'oiseau de Minerve.

Hic jacet (*ici gît*). Ces deux mots latins servent à indiquer le lieu de sépulture, le tombeau où reposent les morts.

Hidalgo, titre que prennent en Espagne les nobles qui se disent vieux chrétiens, c'est-à-dire d'ancienne race chrétienne sans mélange de sang juif ou maure.

Hiérarchie (de deux mots grecs signifiant *prêtre* et *pouvoir*). A l'origine des sociétés tout pouvoir était confié aux prêtres, et cette caste privilégiée était elle-même divisée en plusieurs castes.— Le mot de *hiérarchie* n'a pas conservé dans notre langue sa signification primitive, il exprime aujourd'hui l'*ordre du pouvoir*, c'est-à-dire l'échelle dont le premier degré domine tous les autres; il y a la *hiérarchie* civile, militaire, ecclésiastique, etc.

Hiéres (îles d'), dans la Méditerranée, sur la côte méridionale de France, département du Var, arrondissement de Toulon, canton d'Hières, dont elles forment une commune. Ces îles, au nombre de 4, et dont la plus importante est celle de *Porquerolles*, sont en général arides et contiennent peu de terres cultivées; elles ont environ 1,000 habitants.

Hières, chef-lieu de canton, célèbre par la douceur de son climat, compte plus de 7,000 âmes. Cette ville, nommée autrefois Ahire, avait au moyen âge un port où l'on s'embarquait pour la Palestine. Saint Louis y aborda en revenant d'Égypte. Elle est la patrie de Massillon.

Hiéroglyphe, symbole, caractère, figure qui contient quelque sens mystérieux et dont plusieurs peuples de l'antiquité, et principalement les Égyptiens, se servaient dans les choses qui regardaient la religion, les sciences et les lettres. Ce mot vient du grec et signifie *caractères sacrés*, gravés ou sculptés. L'écriture *hiéroglyphique*

due au génie des prêtres, ou du moins adoptée par eux, devint avec le temps mystérieuse pour toutes autres personnes et demeura en leur unique possession. Les caractères de cette écriture se divisent eu *hiérotiques* ou sacerdotaux et en *démotiques* ou populaires. L'écriture hiéroglyphique égyptienne, malgré les nombreux systèmes produits pour arriver à la déchiffrer, nous est encore presque entièrement inconnue. Champollion jeune produisit une méthode de lecture qui fit un instant regarder la clef des hiéroglyphes comme trouvée; mais bientôt on fut convaincu que le déchiffrement des hiéroglyphes était hérissé de difficultés qui paraissent insurmontables.— Cette écriture consiste en représentation d'objets naturels ou artificiels peignant des idées et non pas les sons d'une langue.

Hiéron Ier, frère et successeur de Gélon qui avait fondé et affermi la grandeur de Syracuse, régna 11 ans (de 477 à 466 av. J.-C.). Ce prince a été jugé bien diversement. Les uns voient en lui un tyran, un monstre; les autres, un monarque incomparable. Quoi qu'il en soit, sa cour fut le rendez-vous des hommes illustres de l'époque. Sa générosité attira près de lui les poètes Eschyle, Simonide, Pindare, qui payèrent ses bienfaits par des éloges immortels. Hiéron mourut en 467 à Catane, qu'il avait fondée; les habitants lui décernèrent les honneurs héroïques.

Hiéron II, rejeton de l'ancienne famille royale de ce nom, fut élevé à la royauté l'an 269, à la suite d'une victoire sur les *Mamertini*, brigands qui s'étaient emparés de Messine et qui l'occupèrent assez long-temps. Vaincu en 264 av. J.-C. par les Romains, au commencement de la 1re guerre punique, il en obtint la paix et leur resta inébranlablement fidèle. *Hiéronyme*, son petit-fils, qui lui succéda en 215 av. J.-C., souleva contre lui, au bout d'un an de règne, les Syracusains par ses déréglements et par sa cruauté, et fut assassiné en 214. Le parti carthaginois triompha dès lors dans Syracuse et y attira bientôt les armes des Romains qui s'en rendirent maîtres (212), et réduisirent toute la Sicile en province romaine.

Hiéronymites, religieux ainsi nommés de saint Jérôme (en grec *Hieronymos*), parce qu'ils se vouaient à imiter ce saint dans sa retraite de Bethléem. Au XIVe siècle ils étaient déjà nombreux en Espagne et en Italie. Leur vêtement consistait en une tunique de drap blanc, un petit capuce et un manteau.— Les *hiéronymites* comptaient beaucoup de monastères riches et puissants. Il y avait aussi des religieuses *hiéronymites*.

Hiérophante, nom d'un prêtre chez les Athéniens, spécialement donné au grand-prêtre de la déesse Hécate. L'hiérophante

enseignait les choses sacrées et les mystères à ceux qu'on initiait, et c'est de là qu'il prenait son nom. — On l'appelait encore *prophète*. — L'*hiérophante* ornait les statues des dieux, et les portait dans les cérémonies.

Highland, Highlanders (terres hautes), partie septentrionale et montagneuse de l'Ecosse. Ce pays est une longue suite demontagnes escarpées, que séparent des vallées ne communiquant entre elles que par d'étroits défilés. Les *Highlands* sont généralement stériles, et ne possèdent que peu de terres cultivées. Les montagnes renferment des mines, et n'offrent à leur surface que des rochers, de belles forêts, des bruyères et d'excellents pâturages, où l'on élève des bestiaux. Les habitants, appelés *Highlanders*, restèrent longtemps isolés du reste de l'Ecosse, et la civilisation introduite dans les *Lowlands* (basses-terres), n'avait pu pénétrer parmi eux avant le règne de Georges Ier. Depuis cette époque les communications ont été rendues plus faciles, et les mœurs des montagnards ont changé sensiblement. Aujourd'hui les Highlanders savent profiter des ressources que leur fournissent leurs montagnes pour un commerce avantageux, et consacrent leurs travaux et leurs fonds à l'exploitation de leurs mines et de leurs forêts. Walter-Scott a admirablement dépeint leur état de société et leurs mœurs antiques.

Hilaire (saint), pape, originaire de l'île de Sardaigne, succèda en 461 à saint Léon, qui l'avait employé pendant son pontificat dans les affaires les plus importantes, et l'avait nommé son légat au second concile d'Ephèse. Le règne d'Hilaire n'a rien offert de bien remarquable. Il déploya un grand zèle pour la foi et pour la conservation de la discipline ecclésiastique. Ce pape mourut le 21 février 467.

Hilaire (saint), de Poitiers, naquit dans cette ville, vers le commencement du IVe siècle, de parents nobles. Élevé dans le paganisme, il fit de brillantes études, et la lecture des auteurs chrétiens l'engagea à abjurer. Son érudition religieuse, sa piété et ses vertus, lui valurent l'épiscopat, en 350 ou 355. Les ariens le firent exiler en Phrygie, où son éloquence et sa fermeté au concile de Séleucie (359) soulevèrent contre lui de vives et ardentes inimitiés. De retour dans les Gaules, Hilaire s'occupa de fermer les plaies que son absence avait faites à son église. Il mourut dans son diocèse vers 367 ou 368.

Hilaire (saint), d'Arles, né en 401, fut élevé par le saint abbé de Lérins, Honorat, son parent. Appelé au siége épiscopal d'Arles, saint Honorat s'adjoignit Hilaire, qui devint son successeur, assembla plusieurs conciles, lutta avec fermeté contre les préventions

inspirées contre lui au saint-siége, et mourut dans son diocèse, le 5 mai 449, épuisé par ses travaux apostoliques.

Hildebrand (v. *Grégoire VII*).

Himalaya. Cette chaîne de montagnes, la plus élevée du globe, est située en Asie, s'étend depuis le 71°, jusqu'au delà du 9° de longitude est, et donne naissance au bras oriental de l'Indus ou Sind, au Gange, au Brahma-Poutra, et à leurs nombreux affluents. La chaîne principale se dirige du N.-O. au S.-E.; elle sépare les vallées de Sirinagour ou Gherwal, du Népal et du Boutam dans l'Indoustan, de celles du Thibet; elle traverse de l'est à l'ouest le royaume de Kaboul et le Khorasan, où elle paraît se perdre. Rien n'égale la majesté de ces monts, dont les pics sont couverts de neiges éternelles : il nous suffira de dire que l'élévation du Tchamoulari, l'une de ces montagnes, est de 9,000 mètres environ.

Hindoustan. Cette vaste contrée, située sur le versant méridional de l'Asie, est borné au N.-O. par le Beloutchistan, dont les monts Brahouiks le séparent, et par l'Afghanistan, vers lequel il a en partie pour limites le grand désert de l'Adjenir et le Sind; au nord par les monts Himalaya qui le séparent du Thibet, au N.-E. par le Boutam et l'Assam, à l'est par l'empire birman et le golfe du Bengale, au S.-O. par le détroit de Palk et le golfe de Manour, au sud par l'Océan Indien, et à l'ouest par la mer d'Omon. Sa plus grande longueur du nord au sud est d'environ 2,800 kilomètres, et sa plus grande largeur de 2,320. Ces limites comprennent 4 grandes divisions : l'Hindoustan septentrional, l'Hindoustan propre, le Dekkan et l'Inde au sud de la Krichna. Les côtes de l'Hindoustan sont peu découpées. La côte de Coromandel possède peu de ports et de baies sûres. Les monts Himalaya, les monts de Garraon, les Ghultes forment des groupes nombreux qui longent la côte occidentale. Les principaux bassins de fleuves sont le bassin du Gange, qui se confond à l'est avec celui du Brahma-Poutra, et dans lequel se trouvent réunies quelques-unes des plus grandes rivières; ensuite le bassin du Mehenédy, celui du Godavery, dans lequel coulent la Mandjera, la Vourda, le Salir; celui de la Krichurr; enfin ceux du Pennus, du Pallar, du Panaur et du Càvery. La rareté des lacs est un des traits caractéristiques de la géographie de l'Hindoustan. Le climat, dans un pays si étendu, est naturellement très-varié : le nord jouit d'une température douce, le Sindhy au contraire éprouve des chaleurs brûlantes. Les fièvres y sont moins communes qu'autrefois. Le sol de l'Hindoustan est fertile. Le bassin du Gange est surtout d'une fécondité extraordinaire et la végétation si active que souvent en une seule nuit de la saison des pluies un dé-

sert de sable est tapissé de la plus riche verdure. On y fait deux récoltes, l'une en septembre et octobre, l'autre en mars et avril. La quantité de végétaux que produit ce pays est immense : le riz, le froment, l'orge, le millet, le maïs, l'avoine, les légumes d'Europe, la canne à sucre, le bétel, le chanvre, etc., etc., presque tous les arbres fruitiers d'Europe, quantité de bois de construction et de chauffage. Le règne minéral y est aussi très-varié : l'or, l'argent, le cuivre, le fer, l'aimant, le silex, des diamants (dans le Dekkan), etc., etc., s'y rencontrent en mines nombreuses. Les animaux les plus communs sont les singes, les buffles, les gazelles, les cerfs, les éléphants, etc., etc. Le commerce, quoique assez important et animé, manque de relations entre les diverses villes. Le commerce extérieur appartient presque tout entier aux Anglais ; il consiste principalement en coton, poivre, salpêtre, bois rouge, gomme, laque, borax, cardamome, sandal blanc. — Les Hindous, enfants de *Brahma* (v.), sont divisés en 4 castes subdivisées en 84 classes : celles des brahmines ou lettrés, celles des rois radjahs ou guerriers, celles des banians, agriculteurs ou négociants, et celle des shuders ou soudras, industriels, artisans. Les *parias* (v.) ne forment point une caste ; ils sont le rebut de la nation. Du reste, les populations dans l'Hindoustan sont bien diverses d'origine : on y trouve des Maures, des Parsis ou Guebres, des Mongols, etc. La principale religion est celle de Brahma, une des plus anciennes de l'univers. Il y a dans l'Hindoustan 5 gouvernements indépendants les uns des autres ; ce sont : 1° celui de la compagnie anglaise des Indes Orientales ; 2° celui du radjah marate Rundjet-Singh, 3° celui des seycks ; 4° celui du sendry ; 5° celui du népaul. Le gouvernement anglais exerce une prépondérance telle qu'il peut être considéré comme le suzerain. L'Hindoustan compte 132 millions d'habitants.

Hipparque, le plus grand astronome de l'antiquité, naquit à Nicée et se fit connaître sous Ptolémée Epiphane, à Alexandrie. Hipparque fixa le premier la durée de l'année et le premier dressa des tables astronomiques. Ce fut lui qui découvrit la précession des équinoxes.

Hippiatrique (de 2 mots grecs : *cheval* et *médecine*). C'est l'art de connaître et guérir les maladies des chevaux. — C'est ce qu'on appelle aussi l'*art vétérinaire*.

Hippocentaure (v. *Centaure*).

Hippocrate, le plus grand médecin de l'antiquité, naquit dans l'île de Cos, aujourd'hui *Stanchio*, la 1re année de la 80e olympiade, c'est-à-dire 460 ans av. J.-C. Il était de la famille des

Asclépiades et le 18[e] descendant d'Esculape. Sorti de l'école de Cos, Hippocrate, après avoir voyagé long-temps pour compléter ses études, revint professer à Cos avec un éclat sans égal, puis se retira à Larisse, ville de Thessalie, où il mourut dans un âge avancé. Ses ouvrages servent encore de règle aujourd'hui et sont l'honneur de la médecine.

Hippocrène (en grec *la fontaine du cheval*). Pégase, dans ses ébats sur l'Hélicon, fit jaillir deux fontaines : la 1[re] eut nom *hippocrène*, la 2[e] *aganippe*. Toutes deux étaient consacrées aux Muses, et il suffisait de boire de leurs eaux pour faire de beaux vers.

Hippodrome (de deux mots grecs, *cheval* et *courir*), lieu destiné aux courses de chevaux ou de chars.—Chez les Grecs, la carrière olympique qui servait de théâtre à tous les jeux et exercices solennels se divisait en deux parties, le *stade* (v.) et l'*hippodrome*. L'hippodrome d'Olympie avait 200 mètres de large sur une longueur double. A Constantinople, où l'on sait que du temps du Bas-Empire ces divertissements firent fureur, il en existait un fameux dont il subsiste encore aujourd'hui des ruines remarquables.

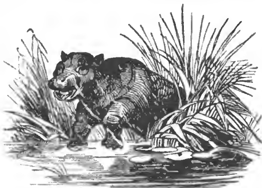
Hippogriffe, animal chimérique moitié cheval et moitié griffon, de l'invention des poètes et que l'Arioste surtout a rendu célèbre par l'usage fréquent qu'il en a fait dans son beau poème de *Roland furieux*. On lui donne des ailes, et il a beaucoup d'analogie avec le dragon.


Hippogriffe antique du Campo-Santo de Pise.

Hippolyte, fils de Thésée et d'Hippolyte, reine des Amazones, fut ainsi nommé à cause de son habileté dans l'art de l'hippiatrique et l'exercice du char. Pitthée fut son précepteur, et ses sages leçons trouvèrent un cœur docile. Phèdre, sa belle-mère, éprise pour lui d'une passion criminelle, et indignée de se voir dédaigneusement repousser, se pendit à une solive de son palais. Thésée arriva au moment où elle venait d'expirer, crut Hyppolite coupable et appela sur sa tête les coups de Neptune qui avait juré d'accomplir 3 de ses vœux. Le dieu n'exauça que trop bien la prière vengeresse de Thésée; Hippolyte regagnait tristement le chemin de Trézène, lorsqu'un taureau marin à la croupe recourbée, tout couvert d'écailles, s'élança en fureur du sein des flots, fondit sous le poitrail des chevaux qui emportèrent Hippolyte et son char à travers les rochers où il se brisa sanglant et déchiré. Mourant, le

fils de Thésée fut rapporté à son père, auquel Diane elle-même avait révélé la tardive et fatale vérité. — Tel est le sujet du drame d'Euripide intitulé *Hippolyte* Racine, dans son admirable tragédie de *Phedre*, a traité le même sujet. La Grèce éleva à Hippolyte des autels et des temples. Avant de se marier, les jeunes filles lui faisaient l'offrande de leur chevelure.

Hippopotame. Ce mot, qui d'après son étymologie grecque signifie *cheval de rivière*, est le nom d'un quadrupède qui dispute au rhinocéros le 1er rang après l'éléphant. Quelques-uns de ces animaux pèsent plus de 2,000 kilogrammes. L'hippopotame a une tête énorme, une gueule horriblement fendue, des yeux petits pour une tête aussi massive, un corps arrondi porté sur des jambes extrêmement courtes, des oreilles pointues et raides, une peau noirâtre dégarnie de poils et que les balles ne peuvent percer qu'au ventre et entre les cuisses. Outre cette cuirasse, il est armé pour se défendre de longues et fortes dents canines, les plus dures que l'on connaisse. Cet animal habite près des grandes rivières où il se plonge, et vit de végétaux. Il n'est pas plus offensif qu'aucun des herbivores et évite l'approche des hommes.



Hippopotame.

Hirondelle, genre de la famille des *fissirostres* et de l'ordre des passereaux. L'hirondelle a le bec petit, la forme agréable, le corps d'un noir magnifique, le ventre blanc, de légères tâches bleues aux côtés, à la tête et aux ailes. Son vol est d'une légèreté merveilleuse, et elle gazouille sans cesse en volant. Oiseaux cosmopolites, les hirondelles apparaissent en France vers l'équinoxe du printemps pour disparaître vers l'équinoxe d'automne. Leur domaine s'étend partout où le soleil acquiert assez de puissance pour réchauffer la terre glacée, partout où l'air nourrit assez d'insectes pour leur fournir une abondante proie. Mais si l'hirondelle n'a pas de patrie, elle a une famille, une demeure, et dans ces longs voyages qu'elle exécute deux fois l'an, elle se choisit toujours deux points de repos entre lesquels elle

partage sa vie. Le nom de cet oiseau vient du latin, qui l'avait emprunté du grec, et signifie *printanier.*

Histoire. Ce mot, qui vient du grec, signifie *recherche des choses curieuses, envie de savoir, exposition des faits dont nous avons été spectateurs.*— L'histoire comprend l'universalité des faits qui se sont passés depuis la création du monde jusqu'à nos jours. Mais ce vaste domaine, pour pouvoir être consciencieusement exploité, a dû être divisé en plusieurs parties principales : 1° *Histoire ancienne*, subdivisée ensuite en différentes sections s'étendant depuis la naissance, la formation des peuples jusqu'à la chute de l'empire romain qui avait fini par les absorber tous ; 2° *histoire du moyen âge*, également divisée à partir de l'invasion des Barbares, qui entraîna la ruine de l'empire romain, jusqu'à la découverte de l'Amérique et la prise de Constantinople par les Turcs; 3° *histoire moderne,* de cette époque jusqu'à nos jours.— *Histoire* se dit aussi des romans, des narrations fabuleuses, mais vraisemblables, inventées par un auteur, et dans lesquelles il a introduit un mélange de vérités et de fictions : L'*histoire de Gil Blas*, l'*histoire de Cleveland, de Tom Jones*, etc.

Historien, celui qui recueille les actions, les histoires des siècles écoulés. —Les devoirs de l'historien sont nombreux et difficiles, aussi en compte-t-on peu qui ne pèchent par de grands défauts. L'antiquité nous a laissé, à cet égard, de remarquables modèles, et de nos jours des historiens ont déployé les plus éminentes qualités et fait faire un pas de géant à la science de l'histoire.

Histoire naturelle. Science dont l'objet est la connaissance des corps, soit bruts, soit organisés, qui composent l'ensemble de notre globe. L'*histoire naturelle* est la connaissance de la nature. Cette science si vaste a été d'abord divisée en 3 grandes branches, la *minéralogie*, la *zoologie* et la *botanique.* Depuis, chaque partie s'étant prodigieusement accrue, la *géologie* et la *cristallographie* tendent à se détacher de la 1re division, outre que la *physiologie* et l'*anatomie* sont résultées des deux autres. La science se divise à présent en presque autant de branches distinctes qu'on y compte de classes. Ainsi, la *mammalogie* est la connaissance des mammifères, l'*ornithologie* celle des oiseaux, l'*erpétologie* celle des reptiles, la *malacologie* celle des mollusques, l'*ichthiologie* celle des poissons, l'*entomologie* celle des insectes. On peut en faire autant pour la botanique où l'*agrostonographie* est déjà la connaissance des graminées, la *mycologie* celle des champignons, l'*hydrophilologie* celle des cryptogames et agames des eaux (v. les mots *Méthode* et *Système.*)

Historiette, diminutif, petite histoire mêlée de fiction. « C'est grand signe que je vieillis puisque je suis conteur d'historiettes, » a dit St-Évremond.

Historiographe. Ce mot, dérivé du grec (*histoire* et *écrire*), désignait anciennement tous ceux qui s'appliquaient à écrire l'histoire; mais depuis long-temps on ne le dit plus que de ceux qui ont une commission, un brevet du prince pour écrire l'histoire de son règne. L'*historiographe de France* était un homme de lettres pensionné pour écrire l'histoire du pays; il était commensal de la maison du roi.

Histrion, farceur ou bouffon. Il ne se dit, en général, que des personnages plaisants des anciennes comédies de Térence et de Plaute. On l'appliqua par mépris pour flétrir les comédiens, et on ne s'en sert plus que pour qualifier odieusement ou frapper de mépris une personne qui a paru au théâtre. Ce mot vient d'*Istria,* Istrie, parce que les premiers acteurs, à Rome, vinrent de ce pays.

Hiver, l'une des 4 saisons de l'année; celle qui est la plus froide et qui règne en France pendant les mois de décembre, janvier, février. — *Hiver* se dit figurément et poétiquement au lieu de *vieillesse.*

Hiver (quartiers d'), terme militaire. On dit qu'une armée prend ses *quartiers d'hiver* pour indiquer qu'elle cesse de tenir la campagne, de camper ou de bivouaquer.— Les *quartiers d'hiver* ont pour but de mettre les troupes à l'abri des rigueurs du froid et des entreprises de l'ennemi et de leur assurer dans les villes pendant l'hiver un repos de quelques mois.

Hivernage, hiverner. L'hivernage est la saison pluvieuse, la saison où, dans les régions équinoxiales, le climat devient meurtrier pour les Européens. — *Hiverner,* c'est passer au port cette mauvaise saison, c'est attendre pour prendre la mer le retour des fraîches brises.

Hivernants (animaux). Les naturalistes désignent sous ce nom quelques espèces animales qui, vers la fin de l'automne, tombent dans un état de léthargie plus ou moins complète, état qui persiste pendant toute la durée de l'hiver et qui se dissipe peu à peu aux premières chaleurs du printemps.— L'*hivernation* s'observe également chez des animaux à sang chaud, chez des animaux à sang froid, et chez des animaux dépourvus de toute circulation sanguine.

Hobbes (Thomas), naquit à Malmesbury en 1588. Après de bonnes études classiques, il se consacra tout entier à l'étude de la philosophie et se lia avec Bacon. Chargé successivement de l'édu-

cation de plusieurs jeunes gens riches, il visita, en les accompagnant. l'Italieet la France, et fit, pendant ces voyages, la connaissance de Galilée, Gassendi et Mersenne. En 1640, pour se dérober aux agitations politiques qui tourmentaient sa patrie, Hobbes vint en France où il fut présenté à Descartes. qui l'accueillit avec distinction. Il y publia plusieurs de ses ouvrages philosophiques dans lesquels il se prononçait à la fois pour le matérialisme en philosophie, et pour l'absolutisme en politique. Tout pouvoir absolu lui paraissant légitime, bien qu'il eût soutenu la cause des rois d'Angleterre il se rendit auprès de Crômwell que le succès avait légitimé à ses yeux. Après la restauration d'Angleterre, il se rattacha à la dynastie royale : mais on ne voulut pas des services d'un homme qui, sous prétexte de rester fidèle à ses principes, trahissait tous ses amis. On le reçut bien cependant et on le pensionna. Ce philosophe, qui était conduit surtout par l'orgueil et par la conviction de sa supériorité, poussa ses principes jusqu'à l'absurde, et en fit réprouver les conséquences par ceux même dont elles favorisaient les opinions. Homme honnête dans la vie privée, sans moralité dans la vie publique, Hobbes fut nuisible à l'humanité par les idées fausses qu'il chercha à répandre dans les esprits. Il mourut en 1679.

Hobereau, espèce de petit oiseau de proie.— Il se dit figurément et par mépris d'un petit gentilhomme campagnard.

Hoche (Lazare), né à Versailles le 24 février 1768, fut d'abord aide surnuméraire dans les écuries royales où son père était palefrenier. A 17 ans il entra dans les gardes-françaises; soldat, il étudiait avec ardeur à l'aide d'une petite bibliothèque qu'il avait achetée sur ses économies. La révolution le trouva sergent. Hoche fit alors un chemin rapide, se distingua au siége de Thionville, et fut nommé adjudant-général par le comité de salut public après la trahison de Dumourier. Il défendit Dunkerque avec courage, commanda à 25 ans l'armée de la Moselle, battit les Prussiens et les Autrichiens, remporta de brillants avantages, et, devenu redoutable au pouvoir, fut arrêté comme suspect, puis remis bientôt en liberté. Après le 9 thermidor, chargé de pacifier la Vendée, il se conduisit dans cette expédition avec beaucoup de sagesse et de prudence, fit tout pour apaiser les esprits, employa la diplomatie plus encore que la force, anéantit l'armée royaliste à Quiberon, repoussa les Anglais à l'Ile-Dieu, et réussit enfin à ramener la paix dans ces contrées. Hoche tenta, bientôt après, contre l'Angleterre ce fameux débarquement en Irlande qui fut empêché par la tempête, et n'échappa qu'avec peine à de grands dangers. A son retour, mis à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse, il gagna coup sur

coup 5 batailles, passa le Rhin, et s'avançait sans obstacle, quand la nouvelle des préliminaires de paix de Léoben vint l'arrêter. Hoche, voulant secourir le directoire attaqué par les factions, fit accepter ses services pour un coup d'état et marchait sur Paris, lorsque le pouvoir qu'il venait secourir l'abandonna et le força à retourner à son quartier-général où il mourut peu de temps après, le 15 septembre 1797, à l'âge de 29 ans. On prétendit qu'il avait été empoisonné, mais aucune preuve n'est venue confirmer ces soupçons.

Hœmus, chaîne de montagnes nommée aujourd'hui *Balkan* (v.), Les Turcs les nomment *Emineh-Dagh* (mont qui sert d'abri), pour indiquer qu'elles sont une fortification naturelle qui les défend contre les envahissements des peuples du nord.

Hofer (André), né en 1765 à Vasseyr dans le Tyrol, était aubergiste lorsqu'éclata en 1809 l'insurrection des Tyroliens, mécontents d'avoir été placés sous le sceptre de la Bavière et d'avoir été arrachés à la souveraineté de la maison de Hapsbourg. Ses vertus, son courage et son intelligence lui ayant fait un grand renom parmi ses concitoyens, il fut choisi pour chef des insurgés. Hofer, cerné par une armée de 39,000 hommes, défit, les uns après les autres, tous les corps qui la composaient, et rentra dans ses foyers après l'amnistie qui suivit la paix de Schœnbrunn. Mais il reprit bientôt les armes et fut vaincu. Obligé de se réfugier dans les montagnes pour sauver sa tête mise à prix, il y fut découvert, conduit à Mantoue et fusillé (1810). La mémoire d'André Hofer est restée en grande vénération dans le Tyrol, et l'on a construit une pyramide et fondé un hôpital sur le lieu même où il fut arrêté.

Hoffmann, naquit le 24 janvier 1776, à Kœnigsberg. Après avoir fait d'excellentes études, il se destina à la magistrature, fut fait assesseur de la régence de Posen; mais ayant eu le malheur de blesser, par une caricature, un homme puissant de cette ville, il fut exilé à Plock, où il se rendit en 1802, avec une jeune Polonaise qu'il avait récemment épousée. Pendant son exil, *Hoffmann* se remit au travail, s'occupa de peinture et de musique, et fut envoyé, en 1807, à Varsovie; mais après la bataille d'Iéna, n'ayant plus d'emploi, il revint à Berlin, où il éprouva les premières atteintes de la misère. Jusqu'en 1814, sa vie fut une vie d'expédients et de malheurs : sa fille mourut; sa femme fit une grave maladie; le théâtre de Bamberg dont il était chef d'orchestre fut fermé, et la Gazette musicale de Leipzig, dont il devint collaborateur, ne lui fournit que d'insuffisantes ressources. Nommé chef d'orchestre à Dresde, forcé de quitter cette ville par la victoire de Na-

poléon en 1813, il se rendit à Leipzig, où il tomba malade en 1814. A partir de cette époque, sa position commença à s'améliorer; il obtint d'être nommé surnuméraire dans les bureaux de Berlin, puis conseiller au *Kammergericht*. Le succès de son opéra d'*Undine*, en 1816, fit connaître son nom, que ses *Contes fantastiques*, si originaux, si pleins d'imagination, allaient tout à coup rendre populaire. Du jour au lendemain *Hoffmann* se trouva riche; mais ce brusque passage de la misère à la fortune l'entraîna à des excès qui altérèrent sa santé. En 1819, fatigué par les veilles et le travail, il tomba malade, et mourut le 15 juin 1822, après de longues souffrances.

Hoffmann (François-Benoît), né à Nancy en 1760, débuta à Paris dans la carrière littéraire par un recueil de poésies qui obtint quelque succès. Il fit des poèmes d'opéras applaudis, et encouragea le talent de Méhul, auquel il confia quelques manuscrits. On compte de lui environ 40 opéras comiques, parmi lesquels on se rappelle encore *les Rendez-vous bourgeois*. *Hoffmann* composa aussi des pièces pour l'Opéra et le Théâtre-Français. En 1805, il prit part comme critique à la rédaction du *Journal de l'Empire*, appelé depuis *Journal des Débats*, où ses articles, pleins de raison, de sens, d'une spirituelle malice, se firent encore remarquer par une rare qualité, l'impartialité. *Hoffmann* mourut le 25 avril 1828. Ses œuvres ont été réunies en 10 vol. in-8°.

Hogarth (Guillaume), peintre anglais, célèbre par l'originalité de ses compositions, qui, presque toutes, renferment un but moral, naquit à Londres en 1696. Il entra en apprentissage chez un orfévre, et pendant long-temps vécut dans la pauvreté, gravant des armoiries, des adresses, ou peignant des enseignes, jusqu'en 1726, où il s'exerça dans la caricature, et fit des dessins pour une édition du poëme d'*Hudibras*. De là, date le commencement de sa réputation. Ses gravures comiques, remarquables par une grande expression de vérité et une fine satire, obtinrent un grand succès. *Hogarth* mourut en 1764, des chagrins que lui firent éprouver les critiques dont il fut l'objet.

Hogue (bataille de la), livrée le 29 mai 1692, entre l'amiral de Tourville, commandant de la flotte française, et l'amiral Russell, à la tête des forces anglaises. Louis XIV voulait rétablir sur son trône le roi d'Angleterre chassé de ses états, et opérer à cet effet un débarquement sur les côtes anglaises. Tourville, privé d'une partie de ses forces, n'avait que 44 navires; Russell en commandait 99. Les officiers français ne voulaient pas livrer bataille; mais les ordres de Versailles étaient formels. Pendant le premier jour, la canonnade fut

terrible, et la flotte française, forcée de battre en retraite, se dirigea sur Brest; douze vaisseaux ne purent traverser les passes et échouèrent sur les côtes de la Hogue, où les Anglais les firent incendier, pendant que nos marins, montés sur des barques, se battaient avec fureur contre des chaloupes anglaises. Cette défaite ruina notre marine, si glorieusement créée par Louis XIV.

Hohenlinden (bataille de), livrée après l'armistice auquel avaient donné lieu la bataille de Marengo et la suspension d'armes signée par le général Moreau à Lansdorf. L'archiduc Jean attaqua, le 1er décembre 1800, l'armée française qui, occupant un trop grand espace, fut obligée de se replier sur Hohenlinden, où Moreau fit prendre position à ses troupes. L'archiduc voulait tourner cette position pour gagner l'Isar; mais, croyant nos troupes en pleine retraite, il résolut de livrer bataille. L'action s'engagea le 3, à 7 heures du matin, sur un terrain couvert de neige. Les généraux Grouchy, Ney, Richepanse s'y distinguèrent et contribuèrent à la déroute des ennemis. Les Autrichiens eurent 25,000 hommes tués, 11,000 faits prisonniers, et perdirent 100 pièces de canons. Notre perte ne fut que de 10,000 hommes.

Hohenlohe, ancienne principauté d'Allemagne, qui faisait autrefois partie du cercle de Franconie, et qui dépend, depuis 1806, du royaume de Wurtemberg. La famille de Hohenlohe, qui remonte au frère de Conrad Ier, Éberhard de Franconie, et qui ne commença à être connue que dans le IXe siècle, forme aujourd'hui deux branches principales, celle de Neuenstein et celle de Waldenburg. La première est protestante, et la seconde catholique. Les habitants de leurs domaines sont au nombre d'environ 110,000.

Hohenstaufen (les), nom d'une famille qui a joué un rôle important dans l'histoire de l'Allemagne au moyen âge. Son illustration commença en 1030, époque où le chevalier Frédéric de Staufen s'étant distingué à la bataille de Mersbourg, sous les yeux de l'empereur Henri IV, épousa la fille de ce prince, et reçut le duché de Souabe. Son second fils Conrad, duc de Franconie, tenta de monter sur le trône impérial après la mort de Henri V, mais il échoua; Lothaire fut nommé, et Conrad, déclaré premier duc de l'empire, ne fut élu empereur qu'après la mort de Lothaire. Après la mort de Conrad, la couronne passa à Frédéric Barberousse, duc de Souabe, son neveu (1552), qui eut à lutter contre les papes. La haine de la papauté pour les *Hohenstaufen* frappa encore Frédéric II et Conrad IV, empereurs de la même famille. Le dernier fut excommunié par Innocent IV. Conradin son fils, appelé à succéder en Sicile à Charles d'Anjou, fut fait prisonnier, et subit à Naples le dernier

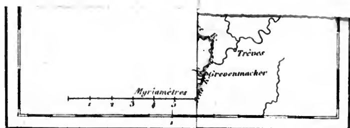
supplice, le 20 octobre 1268. Avec lui s'éteignit la maison de *Hohenstaufen*, si célèbre par ses luttes contre les papes, par la gloire des armes et par son goût pour les sciences et les arts.

Hohenzollern, principauté d'Allemagne, située entre le royaume de Wurtemberg, celui de Bavière et le grand duché de Bade. Sa longueur est d'environ 80 kilomètres et sa largeur de 12. Elle est arrosée par le Necker et le Danube. On y trouve du fer, de la pierre de taille et des sources d'eaux minérales. Le terrain n'est pas très-fertile, mais l'agriculture y est fort avancée. La famille de Hohenzollern date du xe siècle; depuis le xvie elle est partagée en 2 branches, qui sont celles de *Sigmaringen* et *Hechingen* : la première occupe la partie N.-O. et la partie méridionale; le reste du pays appartient à la seconde. — La principauté de *Hohenzollern-Sigmaringen* contient une population de 42,767 habitants, 4 villes, 7 bourgs, 70 villages et hameaux divisés en 8 bailliages; ses revenus sont estimés à 600,000 francs. Elle doit fournir un contingent de 428 hommes à la confédération.—La principauté d'*Hechingen* contient 21,500 habitants, 1 ville, 1 bourg et 24 villages ou hameaux; son revenu n'atteint que le chiffre de 300,000 francs; son contingent pour l'armée fédérale est de 215 hommes.

Hoir, hoirie, vieux mots qui signifiaient autrefois *héritier. héritage,* ce qui appartient à l'héritier; ces mots ne sont plus guère usités que dans la pratique.

Holbach (Paul Thyry, baron d'), naquit à Heidelsheim dans l'année 1723. Venu en France de bonne heure, il embrassa la carrière des lettres et se fit l'un des coryphées de la philosophie du xviiie siècle; il alla même plus loin que la plupart de ses contemporains, et osa soutenir hautement l'athéisme. Possesseur d'une grande fortune, d'Holbach tenait table ouverte, ce qui lui fit donner le nom de *maître d'hôtel de la Philosophie.* La plupart de ses ouvrages et surtout son *Système de la nature,* inspirés par le matérialisme le plus grossier et le plus audacieux, sont depuis longtemps délaissés. La coterie dont il était le chef jouit pendant quelque temps d'une sorte d'influence. Rousseau rompit rudement avec elle et Buffon s'en sépara. D'Holbach mourut en 1789.

Holbein (Jean), naquit à Bâle en 1498. Il étudia la peinture sous son père, fit d'abord quelques tableaux pour sa ville natale, et passa en Angleterre avec des lettres de recommandation d'Érasme dont il était l'ami. Le chancelier Thomas Morus le présenta à Henri VIII qui le nomma son peintre. Holbein se rendit digne par son talent de la haute protection du roi dont il fit un magnifique portrait, et sut mériter l'estime de toute la cour dont il peignit les


Trèves
Grevenmacher
Myriamètres
1 2 3 4 5

principaux personnages. Ce grand artiste peignait de la main gauche. On a de lui de nombreux tableaux à l'huile, des peintures à fresque et à la gouache remarquables par beaucoup de vérité dans l'expression, par une imagination vive et élevée dans la composition et par un beau fini dans l'exécution. Son coloris est vigoureux, ses carnations sont vives, et ses figures ont un relief qui séduit agréablement les yeux. Les principaux tableaux d'Holbein sont le *Triomphe de la richesse* et l'*Etat de la pauvreté*. Il mourut à Londres de la peste, en 1554.

Hollande. La Hollande est un pays de plaines formé dans des temps qui ne sont peut-être pas bien anciens par des attérissements successifs de l'Océan. Son climat est humide et elle est traversée par un grand nombre de rivières; les principales sont : l'*Escaut*, le *Rhin*, qui prend aussi le nom de *Waal*, l'*Ems*, le *Lech*, l'*Yssel*, l'*Amstel*, le *Nouvel-Yssel* qui n'est qu'une branche du Rhin, le *Boorn*, l'*Y*, le *Boorn*, et enfin la *Meuse* qui reçoit le *Waal* et l'*Aa*. Quelques lacs de ce pays doivent être nommés, et entre autres la mer de *Harlem*, séparée de la mer du Nord par une chaussée de 8 kilomètres; elle est partout navigable; et le *Bies-Boch*, qui engloutit 72 villages lorsqu'en 1421 il fut formé par une inondation. Deux golfes importants découpent les côtes de la Hollande; ce sont le *Dollart*, entre la province de Groningue et le Hanovre, et le *Zuider-Zée*, entre la Hollande et la Frise; tous deux furent formés en 1225 et en 1277, par des inondations qui envahirent ce pays toujours exposé à de semblables fléaux, et qui dispute à grand'peine, et à l'aide de digues nombreuses et de constructions gigantesques, son sol aux flots de l'Océan. On trouve en Hollande un grand nombre d'îles qui composent deux groupes, l'un méridional et l'autre septentrional. Les îles du premier sont les plus grandes; on les nomme : *Walcheren, Nord* et *Zuid-Beveland*, *Tholen*, *Schouwen*, *Duiveland-Over-Flakkée*, *Voorme*, *Putten*, *Beyerland* et *Ysselmonde*; elles sont réparties dans les différents bras de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin. Celles du second groupe sont les îles de *Wieringen*, *Texel*, *Vlidand*, *Ter-Shelling* et *Ameland*, qui occupent l'entrée du golfe de Zuyder-Zée et les côtes de la Frise. La Hollande produit de magnifiques pâturages qui entretiennent de nombreux bestiaux, source de la principale richesse des habitants. On y cultive aussi le blé, le lin, le chanvre, la garance, le tabac, quelques arbres fruitiers; mais surtout dans la partie méridionale on s'y livre avec passion à la culture des hyacinthes et des tulipes dont le prix dépasse quelquefois toute raison. La population de la Hollande s'élève a 2,775,484 habitants; la majorité appartient à la religion réformée, mais il y a beaucoup d'autres

sectes religieuses. Les Hollandais, dont les mœurs conservent encore une grande originalité, sont renommés par leur bonhomie, leurs goûts simples, leur vie patriarcale et leur excessive propreté. La Hollande est divisée en 10 provinces, qui sont celles de la *Hollande septentrionale*, capitale *Amsterdam* (v.); de la *Hollande méridionale*, capitale *La Haye* (v.); de la *Zélande*, capitale Midlebourg; d'*Utrecht*, capitale Utrecht; de *Gueldre*, capitale Arnheim; d'*Over-Yssel*, capitale Zwoll, population 31,000 habitants; de *Drenthe*, capitale Meppel; de *Groningue*, capitale Groningue; de *Frise*, capitale Leeuwarden; du *Brabant septentrional*, capitale Bois-le-Duc, évêché; auxquelles il faut ajouter une partie du *Limbourg*, capitale Maestricht, et une partie du *Luxembourg*, capitale Luxembourg; comprenant en tout une superficie de 3,252,325 hectares. La Hollande possède de nombreuses colonies; elles sont répandues en Afrique sur la *Côte d'Or*, dans le royaume des *Ashantis* et dans le royaume d'*Acra;* en Océanie, à *Sumatra*, *Java*, *Madura*, *Célèbes*, *Bornéo*, archipel de *Sumbava* et *Timor*, archipel des *Moluques*, terre des *Papouas* et île des *Papouas;* en Amérique, dans les îles de *Bonair*, *Cuiraçao*, *St-Eustache*, *St-Martin*, *Saba* et *Surinam*, et renferment une population totale de 9,426,450 habitants.—Ses colonies en font une des premières puissances commerciales du monde. Son armée de terre et de mer s'élève à 73,252 hommes; sa flotte à 70 navires. Ses revenus sont de 85 millions, ses dépenses de 105,149,580 francs, et sa dette publique de 572,763,987 francs 70 centimes.



Guillaume (ordre de Hollande).

Hollande (langue, littérature, sciences et arts). La langue hollandaise appartient à la famille des langues germaniques : elle est douce, expressive et ne manque pas d'harmonie; mais elle est mêlée avec d'autres dialectes qui ont altéré sa pureté. Les Hollandais aiment les lettres; toutefois les œuvres de leurs auteurs n'ont guère jamais dépassé la médiocrité. On cite cependant quelques écrivains qui ne sont pas sans mérite, tels sont *Vondel*, *Kats*, *Hooft*, *van Haren*, *Helmers*, et *Bilderdyk* qui s'efforça de donner à la littérature hollandaise une physionomie nationale. On pourrait encore nommer avec éloges quelques érudits distingués. Les peintres de l'école hollandaise sont appréciés dans ce livre à leur ordre alphabétique. Chacun d'ailleurs sait que cette école se distingue par le fini des détails, par la franchise de la touche, la vérité dans la reproduction des scènes de la vie privée et l'absence presque complète d'idéal. Les Hollandais n'ont jamais cultivé

avec un grand succès ni l'architecture ni la musique — *Histoire*. Le sol de la Hollande fut primitivement habité par les *Frisons* et les *Bataves*. Les premiers, répandus sur la côte entre le Rhin et l'Océan, se montrèrent les constants alliés des Romains. Les seconds s'établirent après eux sur le sol de la Hollande, entre le Rhin et la Meuse dans un pays sablonneux et bas dont ils prirent leur nom (*Batavi*, de *wattawer watte*, banc de sable, *aue* ou *ave*, pays bas, prairie). Ils furent conquis avec peine, mais ils acceptèrent franchement ensuite l'alliance des Romains, figurèrent dans leurs armées, et parurent même avec éclat à la bataille de Pharsale du côté de César. Leur pays comprenait une partie de la seconde Germanie. Les *Sicambri*, les *Uripètes* et les *Chamaves* ont aussi concouru à former la nation hollandaise. Pendant le moyen âge elle comptait plusieurs provinces déjà prospères par le commerce, et qui obéissaient aux comtes de Hollande, aux ducs de Gueldre, aux seigneurs de Frise et aux évêques d'Utrecht. Charles-Quint en fit la conquête et la réunit à l'empire; mais son gouvernement se rendit coupable des exactions les plus abominables, et la Hollande, lasse de la tyrannie de Philippe II, son successeur, se souleva sous Guillaume de Nassau le *Taciturne*. Un traité fut conclu à Utrecht en 1579 entre les *Provinces-Unies*, au nombre de 7 : les seigneuries de Groningue, de Frise, d'Over-Yssel et d'Utrecht, le duché de Gueldre, les comtés de Hollande et de Zélande. A partir de cette époque la Hollande commença à briller du plus vif éclat, et dans cette mémorable période républicaine elle fut assez forte pour lutter contre Louis XIV, le prince le plus puissant de l'Europe. Sa marine était la première du monde, son commerce en était le plus important.—En 1798, la Hollande fut envahie par la France : elle changea alors sa constitution et prit le nom de *République Batave*. Bientôt conquise, elle forma 8 départements français. Napoléon la divisa ensuite en 11 départements pour en faire un royaume à l'un de ses frères, puis la réunit à son empire le 9 juillet 1810 et la partagea de nouveau en 7 départements.—En 1814, la Hollande forma avec la Belgique le *royaume des Pays-Bas* ou la *Monarchie néerlandaise* que gouvernait un prince de la maison de Nassau. Mais en 1830 la Belgique imita notre révolution, se souleva contre le gouvernement hollandais, triompha, et obtint enfin sa séparation par des traités garantis par les grandes puissances. La Hollande forme aujourd'hui une monarchie constitutionnelle, dont la base n'est cependant pas aussi libérale que celle de la Belgique sa voisine.

Hollande (Nouvelle). Continent immense compris dans l'*Austra-*

lie ou *Océanie centrale* qui forme avec d'autres archipels l'*Océanie* (v.). Elle est située au milieu de l'Océan, s'étend du 11e au 39e degré de lat. S. et du 111e au 152e de long. E., sur une longueur de 4,000 kilom. et une largeur de 2,500. On ne sait pas bien précisément si elle fut découverte par les Portugais avant l'année 1605; mais il est certain qu'un navire hollandais la reconnut à cette époque. L'Espagnol Torrès en 1606, et plus tard quelques Hollandais, et entre autres Tasman, découvrirent différentes parties de ses côtes. C'est Cook qui le premier en fit complétement le tour. Depuis, de nombreux voyages ont été faits dans ces parages; mais on ne connaît pas encore bien l'intérieur de la *Nouvelle-Hollande*, habité par des peuples sauvages, et au milieu desquels on est exposé à de nombreux dangers. Ces hommes sont les plus dégradés qu'on connaisse. Ils semblent appartenir tous à une même race; et cependant ils parlent des idiomes différents. Quelques-uns ne s'élèvent pas beaucoup au-dessus des singes par leur intelligence : ils ont comme eux le corps velu et une grande agilité pour monter sur les arbres; leur tête est grosse, l'angle facial très-aigu, leur peau noire. Les autres tribus ne sont guère plus civilisées : elles vivent sans communication entre elles et repoussent tous les efforts que font les Européens pour les policer. Les indigènes se frottent d'huile de poisson et se tatouent la figure et le corps avec des substances colorantes. Ils habitent dans des huttes, vivent de chasse et de pêche et se livrent à ces exercices avec des armes qui se composent de javelots, de lances, de boucliers, de casse-tête. Quelques rivières viennent de l'intérieur des terres former une embouchure sur les côtes de la Nouvelle-Hollande; mais leur cours ne semble pas être fort long. Ce vaste pays présente de grandes différences de climat. Les côtes en général sont brûlantes et stériles; l'intérieur des terres est moins chaud. Une tradition des naturels pourrait faire croire à l'existence, au centre de l'île, d'un grand lac dont les bords sont habités par des peuples de race blanche. On estime à 100,000 le nombre des indigènes qui habitent les côtes explorées, et à 70,000 âmes la population coloniale (v. *Galle méridionale*).

Holocauste (de deux mots grecs qui signifient *tout* et *brûlé*). Sacrifice dans lequel la victime devait être entièrement consumée par le feu, pour témoigner à la divinité qu'on se devait totalement à elle.

Holomètre (de deux mots grecs signifiant *tout* et *mesure*), instrument formé de 3 règles disposées de manière à mesurer les angles et prendre les hauteurs.

Holopherne (v. *Judith*).

Holstein, ancien duché d'Allemagne qui se divise en plusieurs

provinces, le *Holstein* proprement dit, le *Dithmarsen*, le comté de *Pinneberg*, celui de *Ranzau*, les 5 districts nobles, et la *Stormarie*. Il a pour capitale *Gluckstadt*, ville de 5,500 habitants bâtie en 1617 par Christian II sur la rive droite de l'Elbe et dans la Stormarie, bien qu'*Altona* (v.) soit beaucoup plus considérable. Le duché a 140 kilomètres de longueur sur 80 de largeur. Il passa au XII[e] siècle de la maison de Saxe à la famille de Schauenbourg et fut en 1459 joint au Danemark. En 1773 le Danemark en échangea une portion contre d'autres territoires; sa population est de 360,000 habitants.

Homard, grosse écrevisse de mer, animal de la famille des crustacés dont la chair est très-recherchée.

Hombre (mot espagnol signifiant *homme*), sorte de jeu de cartes qui nous est venu d'Espagne et qui est regardé comme le plus beau et le plus difficile de tous. Les connaisseurs le mettent, pour la multiplicité des combinaisons, sur le même rang que les *échecs* (v.).

Homélie (d'un mot grec signifiant *entretien, conférence*), discours fait pour expliquer au peuple les matières de la religion et principalement l'Évangile; il se dit dans le sens absolu de certaines leçons du bréviaire qui sont des extraits des *homélies* des Pères et qu'on chante au 3[e] nocturne des matines.

Homère, Homérides. Ce poète célèbre, dont les œuvres sont restées inimitables, pour lequel l'antiquité avait une admiration approchant du culte, et que nous admirons nous-mêmes plus que tous ceux qui l'ont suivi dans sa carrière, Homère ne nous est cependant connu que par des traditions pleines de fables auxquelles il n'est pas possible d'accorder grande confiance. On ignore en quel lieu il naquit et 7 villes se disputaient l'honneur de lui avoir donné le jour, Smyrne, Colophon, Chio, Argos, Athènes, Rhodes et Salamine. On doi tconjecturer qu'il vécut en Ionie ou dans quelque île voisine, du X[e] au VIII[e] siècle avant l'ère chrétienne. Quelques critiques ont été jusqu'à soutenir qu'Homère n'avait jamais existé et que les poésies données sous ce nom avaient été recueillies par la tradition de la bouche des *rapsodes*, espèces de chantres qui parcouraient la Grèce, où ils remplissaient à peu près le rôle des bardes chez les Celtes. Mais cette opinion semble dépourvue de fondement. Nous ne mentionnerons ici que pour la singularité du fait l'opinion émise par le père *Hardouin* (v.), jésuite connu par une foule d'excentricités historiques, que les poésies d'Homère étaient l'ouvrage des moines du moyen âge. —On suppose généralement qu'Homère voyagea en Grèce, en Phénicie et en Égypte, et qu'il vit tous les lieux qu'il décrivit plus tard, car on admire encore aujourd'hui sa parfaite exactitude, et son témoignage faisait à cet égard autorité chez les Grecs. Il n'est pas probable

qu'il ait été mendiant ou maître d'école : il n'est pas mieux établi qu'il fut aveugle. C'était un *aœde* grec ou barde dont la profession consistait à chanter des vers de sa composition. — Les *homérides* avaient pour fonctions de réciter aux peuples les chants d'Homère ; race dégénérée de ces anciens *aœdes* ou poètes dont Homère faisait partie, ils ne composaient plus de vers, et se contentaient de chanter sur un rhythme convenu les poésies traditionnelles. Ce ne fut que plus tard encore que ces fragments chantés par eux furent réunis en deux vastes poèmes ou compositions, l'*Iliade* et l'*Odyssée*, et c'est seulement vers le milieu du IIIe siècle av. J.-C. que le premier fut divisé en 24 chants par le critique célèbre *Aristarque* (v.).

Homicide (de 2 mots latins signifiant *homme* et *tuer*), meurtrier, celui qui tue un homme ; ce mot, lorsqu'il est pris substantivement, signifie aussi l'action de tuer un homme. — Il y a trois sortes d'*homicides* d'après nos lois : l'*homicide* avec préméditation, appelé assassinat ; l'*homicide* sans préméditation, appelé meurtre, et l'*homicide* par imprudence ; le premier est puni de mort. — Les lois des anciens Germains punissaient les *homicides* d'une amende qui variait suivant la qualité de la victime.

Hommage (v. *Foi et hommage*).

Homme. Les savants et les naturalites ne considèrent dans l'homme que sa structure extérieure, et, voulant le rattacher à la série des animaux qui peuplent le globe, ils en ont fait une famille qu'ils ont appelée la famille des *bimanes* et des *bipèdes*, parce que l'homme est en effet le seul animal qui ait 2 mains et 2 pieds. D'autres l'ont défini d'une manière plus satisfaisante peut-être : *un animal nu, à 2 mains et à 2 pieds, marchant debout, doué de raison, d'un langage articulé et susceptible de civilisation.* Mais la seule définition qui lui convienne et qui lui donne réellement sa place dans la création est celle de M. de Bonald : *L'homme est une intelligence servie par des organes.* — L'homme, en effet, est la création faite à l'image de Dieu ; et ce qui le sépare profondément de tout ce qui existe sur la terre, c'est l'intelligence. La faculté de penser n'appartient qu'à lui ; seul il peut exprimer ses idées par le langage ; seul il est guidé par la raison libre et échappe à la loi fatale de l'instinct.

Homme (organisation de l'). L'homme est nu et privé corporellement de toute arme pour l'attaque ou pour la défense ; sa peau est dénuée de la toison qui garantit les autres animaux ; son enfance est longue, faible, et ne lui permet pas de subvenir à ses besoins. Borné à ses organes physiques, il n'en a aucun qui le place au-dessus des autres animaux ; mais ce que la providence a refusé à son corps, elle l'a accordé à son intelligence, et celle-ci, aidée d'une lumière

divine, de la révélation (sans laquelle elle ne pourrait rien), reprend la supériorité qui lui appartient. — L'*homme* seul marche debout, et sa tête, supportée par le corps tout entier, est plus volumineuse que celle d'aucun autre animal ; son cerveau est plus considérable, le sang y afflue en plus grande quantité, sa poitrine est relativement plus large. Son système nerveux est prédominant, et le cerveau forme la 28e partie de son corps. Ses sens, moins délicats que ceux de beaucoup d'animaux, sont mieux équilibrés, plus en harmonie entre eux, et, au lieu de n'avoir d'autre usage comme chez les brutes que de solliciter ses appétits, ils servent à éclairer sa raison et à lui faire découvrir les diverses propriétés des êtres. Moins violents aussi et moins impérieux, ils peuvent être plus facilement maîtrisés par la raison.—L'*homme* n'est pas le seul être de la création qui puisse articuler des mots, puisque tous les jours nous entendons parler des perroquets; mais seul il est capable d'attacher une idée aux mots qu'il prononce. Doué de raison, l'homme est libre; et comme il a le sentiment du bien et du mal, il mérite des récompenses ou s'expose à des châtiments. Destiné à habiter le globe tout entier dont il est le maître, il n'est pas limité comme les autres animaux à un seul genre d'alimentation; il est donc *omnivore* et se nourrit également bien des substances végétales et des substances animales; et ses dents sont conformées de manière à lui rendre possible ce double régime. Du reste, la proportion varie avec les climats; et, comme il a besoin dans les régions froides d'une nourriture plus abondante que dans les pays chauds, il est plus *carnivore* dans les premières, plus *herbivore* dans les secondes · et, *chasseur* dans les unes, il est de préférence *agriculteur* dans les autres.— L'*homme*, destiné à habiter le globe entier, doit changer de genre de vie avec les climats sous lesquels il vit. Nomade sur les terrains sablonneux, agriculteur sur un sol fertile, commerçant sur les côtes de la mer ou sur les rives des fleuves, courageux, guerrier, fier et indépendant sur les montagnes, il devient, dans les plaines, plus disposé à la civilisation, à la vie des grandes villes.

Homme (races). Les hommes naquirent d'un seul couple comme le rapporte la Genèse, et après le déluge Noé, seul préservé, fut établi, par Dieu, le second père du genre humain. Sous ce rapport, les hommes appartiennent tous à la même famille, et dans cette occasion, comme dans toutes les autres, la science moderne vient confirmer la tradition génésiaque. Mais, après la dispersion opérée à la tour de Babel par la confusion des langues, les 3 fils de Noé, Sem, Cham et Japhet, se répandirent sur la surface du globe avec les tribus auxquelles ils avaient donné naissance, et ces peuples en s'é-

loignant d'un centre commun, en oubliant la révélation, se dégradèrent à différents degrés. Leur intelligence perdit la trace de la vérité, leur corps même se modifia dans ses formes; les proportions des diverses parties changèrent : les climats qu'ils habitèrent, le genre de vie qu'ils choisirent concoururent à cette grande modification. Cependant, comme ils ne s'éloignèrent pas tous également de la lumière primitive, ils formèrent réellement diverses espèces, que les naturalistes et les moralistes distinguent aujourd'hui par leurs divers caractères physiologiques et par des mœurs particulières. Il y a donc 6 races primitives qui se rattachent aux 3 enfants de Noé, mais qui peuvent se réunir en deux grandes divisions, partagées en un plus grand nombre de familles ainsi qu'il suit :

1re espèce, angle facial 85°; cheveux lisses.	1° Race blanche (japétique)	Arabe-hindoue-caucasienne (scythique) celto-germanique.
	2° Race jaune (sémitique).	Chinoise-thibétaine-kalmouke-mongole-japone-ostiaque ou hyperboréenne.
	3° Race cuivreuse. . .	Américaine-colombique-caraïbe et patagone.
	4° Race brune.	Malaise ou polynésique.
2e espèce, angle facial de 75 à 80°, cheveux laineux et crépus.	5° Race noire (de Cham)	Caffres et Mozambes-Nègres et Ethiopiens-Hottentots.
	6° Race noirâtre. . . .	Papous-Mélaniens-Australiens.

Parmi la race blanche supérieure à toutes les autres, la famille caucassienne est sans contredit celle dans les formes de laquelle on remarque le plus de perfection; et la famille celto-germanique, dont nous faisons partie, est la plus influente aujourd'hui sur le globe, soit par sa puissance, soit par ses lumières. Les individus de la race blanche ont les cheveux blonds, les yeux gris; leur barbe est généralement épaisse. Les hommes de la race jaune ont les pommettes saillantes : les nègres ont le nez épaté, leur peau est huileuse et odorante.— On trouve encore au centre des contrées des races pures et sans mélange, mais sur les côtes la fréquentation des étrangers et les rapports du commerce ont ordinairement produit de nombreuses altérations.

FIN DU TOME SIXIÈME.







